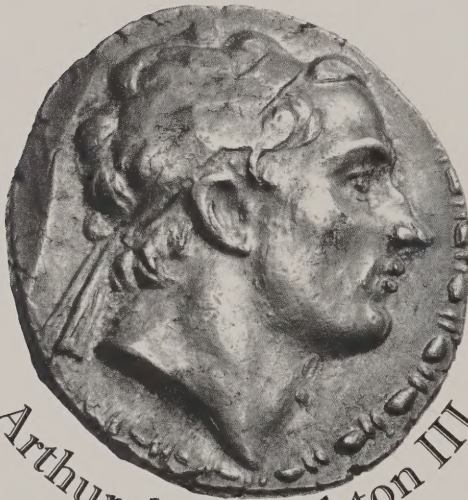


Arthur Houghton

Ex Libris



Arthur A. Houghton III

Houghton

LES
ROIS DE SYRIE
D'ARMÉNIE
ET DE COMMAGÈNE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

CATALOGUE
DES
MONNAIES GRECQUES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES
ROIS DE SYRIE
D'ARMÉNIE
ET DE COMMAGÈNE

PAR

M. Ernest BABELON

CONSERVATEUR ADJOINT AU DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



PARIS

CHEZ C. ROLLIN & FEUARDENT

4, rue de Louvois, 4

Même Maison, 19, Bloomsbury Street, Londres

—
1890

INTRODUCTION

SÉLEUCUS I NICATOR

Ère des Sél. 6 à 31 (306 à 281 av. J.-C.)

I. — *Séleucus, satrape de Babylone*

de l'an 321 à l'an 306 av. J.-C.

Après la mort d'Alexandre le Grand, en 323, l'empire macédonien subsista dans son intégrité pendant douze années encore, sous l'autorité nominale d'un enfant posthume, Alexandre, fils de Roxane, et de son oncle Philippe Arrhidée qui était idiot. Les généraux reconnurent ces deux fantômes de rois qui, pour chacun de ces soldats avides du pouvoir suprême, n'étaient qu'un obstacle dressé devant des compétiteurs. Dans tous les ateliers monétaires de l'empire, on continua, comme par le passé, à battre monnaie au nom et aux types d'Alexandre le Grand : la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** pouvant, d'ailleurs, désigner aussi bien le jeune fils de Roxane que le conquérant qui venait de prendre place parmi les dieux. On frappa aussi, dans le même temps, des monnaies avec la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ**, qui se rapporte à Philippe Arrhidée : elles sont aux mêmes types que les pièces d'Alexandre dont elles ne se distinguent que par cette légende. Philippe Arrhidée périt dès l'an 317, et les monnaies à son nom cessèrent naturellement d'être émises, sauf dans les provinces administrées par Lysimaque, où pendant quelque temps encore, elles furent le produit de la frappe routinière de quelques ateliers. Au contraire, la mort du jeune Alexandre, assassiné par Cassandre en 311, ne ralentit point l'émission des monnaies à la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**. Comme il n'y avait plus de roi, le nom d'Alexandre se perpétuait sans difficulté sur le numéraire que l'on continuait à frapper ; nulle autorité ne pouvait y faire obstacle. Ajoutez à cela que les monnaies d'Alexandre étaient universellement populaires, à cause de leur excellent titre et de la commodité de leurs divisions pour les opérations commerciales ; la déification du héros et le culte dont on commençait à l'honorer, contribuèrent aussi à prolonger l'usage de monnayer à son nom et avec ses types traditionnels. Telles sont, sommairement indiquées, les principales

causes de la diffusion et de la continuation du monnayage d'Alexandre longtemps après sa mort.

La création, en 306, des nouveaux royaumes issus du démembrement de l'empire, diminua, mais ne fit point cesser ce monnayage posthume qui se perpétue dans une foule d'ateliers, et plus ou moins longtemps, suivant les circonstances politiques ou économiques. C'est ainsi que l'on a de sérieuses raisons de croire qu'il se prolongea dans les villes de la Macédoine propre jusqu'en l'année 294, époque où Démétrius Poliorcète devint maître du pays¹. Des ateliers de la Thrace frappaient des tétradrachmes au nom d'Alexandre à une époque, certainement postérieure à la mort de Lysimaque en 281². En Asie Mineure, il y a des pièces de cette espèce que leur style dénonce comme contemporaines des rois de Pergame. En Phénicie, les monnaies d'or et d'argent au nom d'Alexandre frappées à Tyr, à Acé, à Aradus, à Marathus, portent des dates qui en font descendre l'émission parfois jusqu'à plus d'un siècle après Alexandre, c'est-à-dire en pleine domination séleucide ou lagide. On fait durer jusqu'à l'arrivée de Sylla la fabrication des tétradrachmes d'Alexandre dans l'île de Chios³.

Comme du vivant du héros, les villes qui firent frapper ce numéraire royal conservèrent l'habitude de placer dans le champ du revers, à côté du type principal, le monogramme ou plutôt le symbole qui leur était propre et qui, constituant en quelque sorte la marque de fabrique, permettait de reconnaître le lieu d'origine de ces monnaies à types et à légendes uniformes. Mais, outre ces marques d'ateliers et les monogrammes des magistrats monétaires, on rencontre souvent, sur ces espèces, des symboles d'un caractère particulier, qui désignent le gouverneur ou le roi dans la province ou le royaume duquel les pièces ont été émises. C'est ainsi que nous possédons des monnaies au nom d'Alexandre et même de Philippe Arrhidée, qui ont, comme signe accessoire, l'aigle de Ptolémée fils de Lagus⁴, le demi-lion de Lysimaque⁵, l'ancre ou le cheval cornu de Séleucus.

Nous ne pouvons interpréter qu'un nombre fort restreint de ces intéressants symboles : ceux-là seulement qui appartiennent à des généraux qui devinrent rois après 306, et ceci s'explique aisément.

En effet, une fois qu'ils eurent ceint leur front du diadème, ces généraux ou ces gouverneurs de provinces placèrent sur leurs monnaies royales les emblèmes particuliers qu'on trouve, auparavant, gravés sur les pièces au nom d'Alexandre, frappées dans leur gouvernement ou sous leur autorité satrapale : nous avons ainsi un moyen certain de reconnaître à qui ces emblèmes appartiennent. Mais pour

1. L. Muller, *Numismatique d'Alexandre*, p. 73.

2. L. Muller, *op. cit.*, p. 73 à 75.

3. Barclay V. Head, *Historia numorum*, p. 514.

4. Un aigle, disait-on, avait nourri dans son enfance Ptolémée, fils de Lagus (Suidas, v. Λάγος), et c'est pour ce motif que l'aigle devint le symbole de la dynastie des Lagides.

5. Lysimaque tua un lion qui allait le dévorer ; de là, le symbole du demi-lion que ce prince adopta pour emblème. Justin, XV, 3.

les monnaies qui portent les symboles de satrapes qui ne devinrent jamais rois, nous ne saurions savoir quelles furent leurs marques individuelles puisque l'histoire ne nous le dit point. Ces satrapes sont nombreux, et l'on connaît les noms d'un certain nombre de ceux qui furent investis d'une province, soit lors du premier partage des satrapies, dans l'été de l'an 323, soit au traité de Triparadise, dans l'automne de 321. C'est à ces gouverneurs de province, suivant nous, beaucoup plutôt qu'à des ateliers, qu'il faut rapporter un grand nombre des symboles des monnaies d'Alexandre qui ne se laissent pas classer facilement à des villes. Si Ptolémée satrape de l'Égypte, si Lysimaque satrape de la Thrace, si Séleucus satrape de la Babylonie ont leur symbole particulier, nous pouvons légitimement supposer que les autres satrapes, comme Laomédon, satrape de Syrie et de Phénicie; Philotas et Philoxénos, satrapes de Cilicie; Archélaos et Amphimachos, satrapes de Mésopotamie; Pithon, satrape de Médie; Peucestas, satrape de Perse, et d'autres gouverneurs plus importants encore, Antipater, Antigone, Eumène, ont aussi leurs emblèmes monétaires que, jusqu'ici du moins, on n'a pas su encore identifier.

Le futur fondateur de la monarchie syrienne a, nous l'avons dit, un double symbole : l'ancre et la tête de cheval munie de deux cornes de taureau, auxquels il faut joindre le casque orné des mêmes cornes. L'ancre, qui fut non seulement la marque personnelle de Séleucus, mais celle de toute sa race jusqu'au dernier roi de Commagène, se trouve sur un certain nombre de monnaies d'Alexandre dont voici la désignation, en nous référant à l'ouvrage classique de L. Muller¹ :

1. Statères d'or (Muller, nos 1491, 1494 et 1509).
2. Tétradrachmes (Muller, nos 1355, 1492, 1495, 1496, 1498, 1499, 1500, 1502 à 1506, 1510 à 1513).
3. Drachme (Muller, n° 1507).
4. Trioboles (Muller, nos 1493, 1497, 1501).
5. Bronze (Muller, n° 1514).

La tête de cheval cornu se rencontre sur les tétradrachmes nos 1485, 1486 et 1487; et le casque cornu, sur les nos 1488, 1489 et 1490.

Outre ces emblèmes, la plupart des monnaies qui précèdent portent, dans le champ du revers, des monogrammes ou des symboles qui désignent des magistrats monétaires ou des ateliers. Le tétradrachme à l'ancre que nous donnons ci-contre comme spécimen de ces monnaies (fig. 1)², a sûrement été frappé à Larissa de Syrie, à cause du demi-cheval s'abreuvant, qu'on voit aux pieds de Zeus. L. Muller a proposé (p. 315) l'attribu-



Fig. 1.

1. Ludwig Muller, *Numismatique d'Alexandre le Grand*, p. 311 et suiv.
 2. D'après un exemplaire du Cabinet de France.

tion à divers ateliers, d'un certain nombre de ces pièces à l'ancre, qui n'ont qu'une simple lettre pour différent monétaire; d'après lui, **E** = Eleusa; **I** = Zephyrium; **M** = Mallus; **A** = Laodicée; **Γ** = Gabala; **Π** = Paltos; **K** = Carné; **A** = Azotus; le monogr. n° 122, composé des lettres HPA, désignerait Héraclée de Syrie; d'autres enfin pourraient représenter les villes d'Aegae ou d'Anthédon, de Gaza, de Néphélis (Cilicie), de Rhosus, de Diospolis (Lydda), de Démétrias, de Réphanée, d'Apamée, etc. Il est à peine besoin de dire jusqu'à quel degré ces hypothèses sont peu justifiées; mais il ne sera pas superflu, en revanche, d'insister sur un point : à savoir que, si l'émission de ces monnaies d'Alexandre, avec les symboles de Séleucus, doit avoir commencé vers l'an 321, elle s'est certainement prolongée durant tout le règne de ce prince et même après lui, concurremment avec l'émission des monnaies royales séleucides.

Ce fut à Triparadisus, en 321, que Séleucus, qui remplissait les fonctions de commandant supérieur de la cavalerie, fut investi de l'importante satrapie de Babylone¹. Chassé de sa capitale en 316 par Antigone, il se réfugia auprès de Ptolémée, et leurs efforts combinés, tant sur terre que sur mer, furent couronnés de succès à la bataille de Gaza en 312. Cette victoire, qui rouvrait à Séleucus le chemin de son ancienne satrapie, est le point de départ de l'ère des Séleucides qui commence le 1^{er} octobre 312 av. J.-C. (Olymp. 117, 1). Cependant Séleucus ne prit pas encore le titre de roi. Dans les années qui suivirent, il dut lutter vigoureusement contre Démétrius Poliorcète, puis il entreprit, dans les provinces de l'Est, une grande campagne qui étendit sa domination jusqu'à l'Oxus et à l'Indus, et lui permit de conclure une alliance matrimoniale avec le roi indien Sandracottus qui lui donna 500 éléphants de guerre.

Le satrape de Babylone, maître de la Perse et de la Bactriane, renouvelait les exploits d'Alexandre; il fut salué roi par les barbares, et l'on dit² qu'à partir de ce moment il prit l'habitude de se ceindre le front du diadème, sans pourtant oser encore se parer du titre de βασιλεύς qu'il ne devait se décider à prendre qu'en 306.

Durant cette période si mouvementée de quinze années pendant lesquelles il fut, de fait, le souverain absolu de toute la haute Asie, Séleucus n'eut garde d'abdiquer le droit de monnayage qu'Alexandre lui-même avait reconnu au satrape Mazaios, son prédécesseur. Les ateliers de la satrapie de Babylone fonctionnèrent sous l'autorité de Séleucus et émirent pour lui des monnaies satrapales qui, par leur style, leur poids, leur aspect général, leurs types mêmes, ressemblent à celles de Mazaios auxquelles elles font suite chronologiquement. Ce qui les distingue, c'est qu'elles portent toujours, comme symbole ou comme type, l'ancre ou la tête de cheval cornu, ou même ces deux emblèmes associés.

1. A la mort d'Alexandre, la satrapie de Babylone avait été donnée successivement à Archélaos fils de Théodoros, puis à Archon fils de Clinias.

2. Plutarque, *Demetrius*, 18.

La première de ces monnaies (fig. 2)¹ est un double statère d'or, sans légende, connu seulement en quelques exemplaires. Il porte, au droit, la tête d'Alexandre coiffée de la dépouille d'un éléphant, la trompe relevée, et, au revers, le type ordinaire des statères d'or d'Alexandre, Niké tenant une couronne et l'armature d'un trophée. La tête de cheval cornu, emblème de Séleucus, est devant la Victoire².



Fig. 2.

A côté de cette remarquable pièce d'or, nous proposerons de classer des monnaies d'argent, aussi anépigrahes, qui ont, au droit, Baaltars à demi nu, assis sur un trône, s'appuyant sur son sceptre, et au revers, un lion marchant à gauche (fig. 3)³. M. Imhoof-Blumer⁴ a relevé toutes les variétés connues de ces monnaies sur lesquelles on trouve toujours l'ancre au dessus du lion du revers, et parfois, au droit, la tête de cheval cornu, devant Zeus.



Fig. 3.

Le monnayage de bronze, dans cette série, est représenté par deux pièces qui ont l'une et l'autre, au droit, la tête d'Alexandre coiffée de la peau d'éléphant, et au



Fig. 4.



Fig. 5.

revers, la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ; la première (fig. 4)⁵ est au type de Niké debout, avec une ancre en symbole⁶; la seconde (fig. 5)⁷ a pour tout type l'ancre elle-même⁸.

Il importe, à présent, de démontrer que ce groupe de monnaies satrapales, qu'on a généralement classées aux incertaines, à la suite des dariques auxquelles elles ressemblent, ou bien qu'on a hypothétiquement attribuées à Tarse, sont bien réellement de la satrapie de Babylone. Cela ressort, en premier lieu, de la comparaison de ces pièces avec celles que Mazaios fit frapper à Babylone, ville qui demeurait encore

1. D'après l'exemplaire du Cabinet de France.

2. E. Babelon, dans la *Revue numismatique*, 1883, p. 133; Percy Gardner, *Types of greek coins*, pl. XIV, 3; Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XII, p. 3; Barclay V. Head, *Hist. numorum*, p. 711; J.-P. Six, dans le *Numismatic chronicle*, 1884, p. 133-134.

3. D'après un exemplaire du Cabinet de France (coll. de Luynes).

4. Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 378.

5. D'après l'exemplaire publié par Friedlaender, dans la *Numism. Zeitschrift*, t. III, pl. VIII, fig. 4.

6. Friedlaender, dans la *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. III, p. 76.

7. D'après l'exemplaire du British Museum.

8. *Numismatic chronicle*, 1861, p. 137 à 139; Six, *op. cit.*, p. 134.

la plus considérable de tout l'Orient. M. J.-P. Six a raconté, au point de vue numismatique, l'histoire de ce personnage qui fut successivement le serviteur de Darius et d'Alexandre. Satrape du roi de Perse, il battit monnaie, en cette qualité, pendant près de trente ans en Cilicie, puis pendant plus de quinze ans en Syrie et en Mésopotamie. Après la bataille d'Arbèles, il ouvrit à Alexandre les portes de Babylone qu'il était chargé de défendre, et en récompense de cette trahison, Alexandre lui donna la satrapie de Babylone et lui laissa son droit de monnayage : Mazaios occupa cette charge jusqu'en 328, date de sa mort. Nous connaissons les monnaies qu'il émit en Cilicie, et celles qu'il frappa lorsqu'à la Cilicie il joignait la Transeuphratique à son gouvernement; la plus typique porte en légende araméenne : *Mazaios, satrape de l'Abarnabra (Transeuphratique) et de la Cilicie*; nous connaissons enfin celles qu'il émit à Babylone comme satrape d'Alexandre. Ces dernières qui portent son nom, מוזאי, comme les précédentes, sont au type du lion marchant à gauche, et du Baal de Tarse qui se trouve ainsi transplanté à Babylone et suit les pérégrinations du gouverneur qui l'a adopté pour type monétaire. Or, ces types du lion et de Baaltars sont ceux-là mêmes des pièces d'argent de Séleucus. Celles-ci, frappées sept ans plus tard, dans les mêmes ateliers, ne diffèrent des précédentes que par la substitution de l'ancre, emblème de Séleucus, au nom de Mazaios.

Cependant, comme on a cru jusqu'ici¹ que les monnaies de Séleucus avaient été frappées à Tarse, nous invoquerons encore d'autres arguments pour justifier leur attribution à la satrapie de Babylone. Tarse n'était point dans le gouvernement de Séleucus qui, par conséquent, n'a pu y frapper monnaie. En second lieu, ce n'est pas de la Cilicie, de l'Asie Mineure, ni même de la Syrie que nous viennent les monnaies au type de Baaltars et du lion. Chaque fois que l'on peut contrôler leur provenance, on constate qu'elles sont trouvées en Perse, dans l'Inde, la Bactriane et les contrées adjacentes.

La tête de cheval cornu, qui paraît sur plusieurs de ces pièces, est un symbole particulier aux monnaies frappées dans les contrées les plus orientales de l'empire des Séleucides, ainsi que nous le constaterons plus loin : elle ne paraît jamais en Syrie, en Phénicie, en Cilicie ou en Asie Mineure. Le monogramme ΔΙ, sur le double statère, est aussi, comme nous le verrons, spécial aux monnaies de ces régions reculées. Le poids de cette pièce d'or (16 gr. 60 à 16 gr. 08) est étranger au système attique, le seul en usage dans l'Asie occidentale à partir d'Alexandre. Nous ajouterons encore que la tête coiffée de la peau d'éléphant au lieu de la peau de lion, est un emblème qui resta populaire en Bactriane, car le roi bactrien Démétrius a ce même type sur ses monnaies.

La peau d'éléphant est aussi donnée à la tête d'Alexandre, sur les premières monnaies frappées par Ptolémée dans sa satrapie d'Égypte; nous reconnaitrons dans cette parité d'attribut, ainsi que dans la parenté de physionomie qu'on remarque entre la tête du double statère de Séleucus et celle des premières monnaies de Pto-

1. Voyez Six, *loc. cit.* et Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 376.

lémée, un gage de l'alliance politique des deux satrapes qui, à plusieurs reprises avant l'an 306, unirent leurs forces contre leurs ennemis communs, Antigone et Démétrius Poliorcète.

Ainsi, pour résumer ce qui précède, les emblèmes de Séleucus se rencontrent sur deux catégories de monnaies frappées avant qu'il fût roi : celles qui perpétuent le monnayage d'Alexandre de poids attique, et celles que Séleucus fit frapper comme satrape de Babylone et qui se rattachent aux monnaies de l'empire achéménide par leur style, leurs types et leur poids.

Nous essaierons, plus loin, de déterminer les motifs qui ont fait adopter par Séleucus la tête de cheval cornu pour emblème ; quant à l'ancre, sa présence est expliquée par une anecdote à laquelle Appien fait allusion, et que Justin raconte ainsi :

Seleuci quoque virtus clara et origo admirabilis fuit : siquidem mater ejus Laudice, cum nupta esset Antiocho, claro inter Philippi duces viro, visa sibi est per quietem ex concubitu Apollinis concepisse, gravidamque factam munus concubitus a deo anulum accepisse, in cujus gemmâ anchora sculpta esset, jussaque donum filio quem peperisset dare. Admirabilem fecit hunc visum et anulus, qui posterâ die ejusdem sculpturae in lecto inventus est, et figura anchorae, quae in femore Seleuci nata cum ipso parvulo fuit. Quamobrem Laudice anulum Seleuco eunti cum Alexandro magno ad Persicam militiam, edocto de origine suâ, dedit. Ubi post mortem Alexandri occupato regno Orientis urbem condidit, ibi quoque geminae originis memoriam consecravit. Nam et urbem ex Antiochi patris nomine Antiochiam vocavit et campos vicinos urbi Apollini dicavit. Originis ejus argumentum etiam in posteris mansit : siquidem filii nepotesque ejus anchoram in femore veluti notam generis naturalem habuere¹.

Le poète Ausone a, plus tard, versifié sur cette fable plaisante ; il dit en parlant de la ville d'Antioche :

Illa Seleucum
Nuncupat, ingenium-cujus fuit ancora signum,
Qualis inusta solet, generis nota certa ; per omnem
Nam sobolis seria nativa concurrit imago².

Eckhel³, qui cite ces témoignages, rappelle que des contes analogues circulaient sur d'autres personnages fameux de l'antiquité. En Béotie, tous ceux qui étaient issus du sang des Spartes avaient, disait-on, la marque d'un fer de lance sur l'épaule.

Le fait essentiel que nous devons retenir, c'est que Séleucus se prétendait fils d'Apollon, comme Alexandre était fils de Zeus Ammon, et c'est pour attester cette origine divine qu'il prend pour symbole, sur ses monnaies et sur son sceau, l'ancre dont il avait la marque sur la jambe. Mais n'est-ce point là une fable imaginée après coup, lorsque Séleucus était déjà roi, et pour donner à son usurpation une sorte d'investiture divine ? Ce qui nous porterait à le croire, c'est que le type d'Apollon n'est qu'exceptionnel sur les monnaies de Séleucus qui ne l'emploie qu'à la fin de son

1. Justin, XV, 4. Cf. Appien, *Syriaca*, 56.

2. Auson. *Opusc.*, p. 145, éd. Peiper (Teubner).

3. *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 212.

règne, tandis que ce type devient tout à fait prépondérant à partir d'Antiochus I Soter. D'autre part, l'ancre, nous l'avons vu, paraît sur les monnaies de Séleucus, dès le temps où celui-ci n'était encore que satrape, et l'on peut douter que dès cette époque, Séleucus eût osé se prétendre fils d'Apollon. Si donc nous accueillons la légende dont Justin s'est fait l'écho, ce n'est que par suite de l'impuissance où nous sommes de lui substituer une explication vraiment scientifique. L'ancre est le type monétaire particulier de la ville d'Astacos en Bithynie¹, mais aucun témoignage historique ne nous permet de supposer que Séleucus ait eu le moindre rapport particulier avec cette ville, ou remporté dans ses parages quelque victoire navale. Nous sommes fort mal renseignés sur les opérations maritimes de Séleucus, lorsque, vers l'an 315, Ptolémée le plaça à la tête d'une flotte considérable qui visita successivement les côtes de l'Ionie, de Chypre et de la Phénicie. Cette campagne est la seule circonstance connue de la vie de Séleucus où le futur roi de Syrie ait joué un rôle dans les choses de la mer dont l'ancre est l'un des symboles essentiels.

II. — Monnaies de Séleucus I Nicator avec des types imités de ceux des monnaies d'Alexandre.

En l'an 306, Séleucus, satrape de Babylone, suivant l'exemple d'Antigone et de Ptolémée, s'arrogea le titre de roi. Il paraît, comme nous l'avons dit plus haut, que déjà auparavant, il posait sur son front le diadème royal, quand il donnait audience aux ambassadeurs des peuples barbares. On racontait aussi que, lors du retour d'Alexandre à Babylone, après la campagne de l'Inde, tandis que la barque royale naviguait sur le Pallacopas, un coup de vent emporta dans le fleuve le diadème et la *causia* d'Alexandre : Séleucus s'élança à la nage, parvint à atteindre les précieux emblèmes, et pour nager plus librement, il s'attache le diadème royal autour de la tête; les spectateurs applaudissent et lui présentent ses grandes destinées futures². Une autre tradition prétendait que Séleucus avait été salué du titre de roi par l'Apollon de Milet, dès le temps d'Alexandre.

C'est à partir de l'an 306 qu'on doit classer les monnaies qui portent le nom de Séleucus³. La plupart de ces pièces lui donnent le titre de roi : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ**; quelques-unes ont simplement **ΣΕΛΕΥΚΟΥ**, sans le titre royal⁴;

1. Sur l'attribution des monnaies à l'ancre à Astacos et non à Abydos, voyez Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 232.

2. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 725, note 1, et tome II, p. 350. Une aventure du même genre, rapportée par Justin (XV, 3), fit aussi présager la couronne royale à Lysimaque : blessé accidentellement à la tête par le fer de la lance d'Alexandre, Lysimaque perdait tout son sang qu'Alexandre fut obligé d'étancher à l'aide du diadème royal qu'il noua autour du front du futur roi de Thrace : *quod auspicium primum regalis majestatis Lysimacho fuit*, ajoute Justin.

3. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2^e série, 1867, p. 40.

4. Voyez notre *Catalogue*, nos 1, 4 et 5. Il n'y a pas lieu de croire, comme on pourrait le supposer, *a priori*, que le mot **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** s'est trouvé placé hors du flan, par suite d'une maladresse ou d'une négligence dans la frappe de ces pièces.

mais il ne faudrait pas en conclure qu'elles ont été frappées avant que Séleucus fût roi. En effet, les monnaies d'Alexandre elles-mêmes ne portent que rarement **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**; elles ont beaucoup plus souvent le seul mot **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**. Philippe, le père d'Alexandre, ne prend jamais sur ses monnaies le titre de roi : on n'y trouve que **ΦΙΛΙΠΠΟΥ**. Parmi les contemporains de Séleucus, comme lui successeurs d'Alexandre, le titre royal est souvent omis sur leurs espèces. Cassandre, en Macédoine, fait inscrire sur ses pièces, tantôt **ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ**, tantôt **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ**. Les monnaies de Philippe Arrhidée portent **ΦΙΛΙΠΠΟΥ** ou **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ**; de même, quelques pièces de Ptolémée, n'ont que **ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ**, sans la qualification royale.

Il n'y a donc pas lieu de faire remonter avant l'année 306 les monnaies sur lesquelles se trouve simplement l'inscription **ΣΕΛΕΥΚΟΥ**. Il faut seulement signaler ici les derniers exemples d'une habitude invétérée, d'après laquelle les rois de la Macédoine et de la Thrace, antérieurs à Alexandre, ne plaçaient pas leur titre royal sur leurs espèces, dans la crainte de déplaire au roi de Perse qui prétendait avoir seul le droit de s'appeler βασιλεύς¹. Il importe aussi de constater que les monnaies des Séleucus qui n'ont pas le titre royal sont du commencement de son règne. Le mot **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** n'est bientôt plus omis, et il ne disparaît plus, ni dans la série des Séleucides ni dans celle des autres Diadoques.

Les monnaies de Séleucus ne portent jamais en légende que **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** ou **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ** : le surnom de *Nicator* qui lui fut décerné après sa victoire d'Ipsus sur Antigone, en 301², ou celui de Ζεὺς Νικᾶτωρ que lui donne une inscription de Séleucie sur l'Oronte³, ne figurent jamais sur les médailles. Remarquons une fois pour toutes que, de même que les rois d'Égypte et d'autres rois de l'antiquité, les Séleucides eurent presque tous des surnoms populaires qui leur sont appliqués soit par les écrivains postérieurs, soit même par les contemporains à titre dérisoire ou familier. Ces surnoms, qui n'avaient rien d'officiel, ne paraissent jamais sur les monnaies, pas plus, par exemple, que ceux de Caligula, de Caracalla ou d'Elagabale, qui ont la même origine.

La disposition de la légende varie arbitrairement; les exemples groupés dans le tableau ci-après, et que nous avons relevés pour Séleucus Nicator seulement, le prouvent surabondamment : nous les avons disposés par rapport au type. Quelquefois, la place respective des mots contraint de lire **ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ** au lieu de **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (p. ex. nos 2 et 11 du tableau ci-dessous); mais ce sont là des cas exceptionnels, dus peut-être à une négligence de graveur, si bien que, lorsque la légende est disposée de telle sorte qu'on puisse lire **ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ** aussi bien que **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ**, nous avons toujours préféré cette dernière formule comme étant plus conforme à l'usage dont ne se sont presque

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 4, note 2.

2. Appien, *Syriaca*, 57; Suidas, ν° Σέλευκος; Amm. Marcel., XIV, 8; XXIII, 6.

3. Boeckh, *C. I. Gr.* III, 4458.

jamais départis ni les rois de Syrie en général, ni ceux des autres dynasties de l'antiquité hellénique. Il n'y a pas lieu de donner, comme on l'a fait parfois, une importance quelconque à la place occupée par le titre de roi.

N ^o 1	N ^o 2	N ^o 3	N ^o 4
ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΒΑΣΙΛΕΩΣ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ	ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΒΑΣΙΛΕΩΣ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ
N ^o 5	N ^o 6	N ^o 7	N ^o 8
ΣΥΣΤΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΣΥΣΤΕΛΕΥΚΟΥ	ΣΥΣΤΕΛΕΥΚΟΥ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ
N ^o 9	N ^o 10	N ^o 11	N ^o 12
ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΒΑΣΙΛΕΩΣ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ	ΒΑΣΙΛΕΩΣ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ	ΣΥΣΤΕΛΕΥΚΟΥ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ
	N ^o 13	N ^o 14	
	ΣΕΛΕΥΚΟΥ Type ΒΑΣΙΛΕΩΣ	ΒΑΣΙΛΕΩΣ Type ΣΕΛΕΥΚΟΥ	

Au point de vue des types, les monnaies de Séleucus Nicator se partagent en deux grandes classes : celles qui conservent encore ou imitent les types des monnaies d'Alexandre (*Catal.* nos 1 à 41), et celles qui ont des types propres à Séleucus et créés par lui (*Catal.* nos 42 à 98 bis). Les premières ne se distinguent des monnaies d'Alexandre que par la légende. Les statères d'or ont, au droit, la tête d'Athéna avec un casque toujours orné d'un serpent ; sur les statères d'Alexandre, l'ornement du casque est tantôt un serpent, tantôt un sphinx ou un griffon. La Niké du revers, en tout semblable à celle des monnaies d'Alexandre, a les cheveux noués au sommet de la tête, suivant une mode que nous permettent d'observer en détail certaines figurines de terre cuite ainsi que d'autres monuments¹. Nos statères nos 1, 2 et 3 ont été frappés

1. Voyez Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, art. *Coma*, p. 1361, n^o 1832 ; Stackelberg, *Gräber der Hellenen*, pl. 15 f. ; Baumeister, *Denkmäler des class. Altertums*, v^o *Haartracht*, p. 617.

à Acé, en Phénicie, comme permet de l'établir la comparaison de ces pièces avec les statères d'Alexandre qui portent le nom de cette ville avec des dates de l'ère des Séleucides, qui vont depuis l'an 5 (= 308 av. J.-C) jusqu'à l'an 46 (= 267 av. J.-C.). Ces monnaies d'Alexandre sont donc contemporaines de celles qui ont le nom de Séleucus. Or, ces dernières nous présentent la même tête, jusque dans les plus petits détails : non seulement le casque est du même style, mais les cheveux de la déesse retombent en mèches bouffantes et ondulées qui sont identiques. La Niké est également pareille ; la hampe du trophée est munie de la même traverse courte, en diagonale. Enfin, l'un de ces statères au nom d'Alexandre porte, au revers, l'ancre, emblème de Séleucus.

Les monnaies d'argent se partagent en deux groupes, suivant que le Zeus du revers est aétrophore (*Catal.* nos 4 à 22) ou nicéphore (*Catal.* nos 23 à 32). Si la tête d'Héraclès figure au droit parce qu'Alexandre regardait ce dieu comme l'un des ancêtres des rois de Macédoine, Zeus aétrophore, au revers, est de même un souvenir macédonien : c'est l'image de la statue principale du fameux temple de Pella, *sanctissimum Jovis templum veterrimæ Macedonum religionis*, dit Justin¹. Pella, la capitale de Philippe, était située dans la contrée des *Bottiaei*, et de là vient que le Zeus de Pella est généralement appelé Zeus Bottiaeos. Alexandre, qui avait pour cette vieille divinité nationale un culte spécial, et qui en fit le type ordinaire de ses monnaies d'argent, lui bâtit en Syrie, au pied du mont Silpion, sur l'Oronte, un sanctuaire appelé Bottiaeon². C'est autour de ce sanctuaire que Séleucus Nicator fonda plus tard Antioche, en l'honneur de son père Antiochus, et la nouvelle ville eut toujours dans le voisinage du temple de Zeus, un quartier appelé Bottiaea³. Voilà, plus qu'il n'en faut, des raisons pour expliquer la présence de Zeus aétrophore ou Bottiaeos sur les monnaies du fondateur de la dynastie des Séleucides.

Zeus nicéphore est le type du Zeus Olympien de Phidias ; la petite Niké qu'il porte sur sa main droite, tient la couronne faite avec le laurier de Delphes, qu'on avait coutume de décerner aux vainqueurs des jeux olympiques et dont l'usage persista jusqu'à Rome⁴. Le roi Archélaus avait établi à Dium, sa capitale, le culte de Zeus Olympien ainsi que des jeux publics en son honneur⁵. Nous savons jusqu'à quel point Philippe tenait à prendre part aux jeux d'Olympie⁶ ; il donna un grand développement à ceux de Dium. Alexandre sacrifia solennellement à Zeus Olympien et célébra des jeux olympiques à Aegae, avant d'engager la guerre contre les Perses. Toutefois, Zeus Olympien ne paraît jamais sur les monnaies d'Alexandre. Séleucus Nicator et son successeur Antiochus Soter (*Catal.* n° 105) substituent parfois Zeus nicé-

1. Justin, XXIV, 2.

2. Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, t. II, p. 664 ; cf. Malala, *Chronogr.*, p. 200, qui attribue à Séleucus la fondation du temple de Zeus Bottiaeos.

3. Malala, p. 200 ; Libanius, t. I. p. 297 (éd. Reiske).

4. Pline, *Hist. nat.*, XV, 127.

5. Arrien, I, 11 ; Diod. Sic., XVII, 16 ; L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 10-11.

6. Plutarque, *Alexandre*, 4 ; Justin, XII, 16.

phore à Zeus aétrophore sur leurs monnaies imitées de celles d'Alexandre, puis ce type de Zeus nicéphore disparaît de la série des monnaies des Séleucides, pour n'y faire sa réapparition que sous Antiochus IV Epiphane.

Le type de Zeus nicéphore ne se distingue du type de Zeus aétrophore que par la substitution de Niké à l'aigle; cette modification, qui n'atteint en rien l'aspect général du type monétaire auquel on était habitué depuis Alexandre, trouve son explication dans une circonstance historique que nous devons rapporter.

Différents témoignages de l'antiquité nous apprennent qu'une statue de Zeus nicéphore, copie du Zeus de Phidias, fut consacrée par un roi de Syrie dans le sanctuaire de Daphné près d'Antioche; mais ces témoignages ne nous disent point le nom de ce roi de Syrie. Ammien Marcellin (XXII, 13, 1) mentionne cette statue de Zeus Olympien à Daphné; Justin (XXXIX, 2, 5) la signale aussi et nous apprend que la petite Victoire que Zeus tenait sur sa main était d'or : *solidum ex auro signum Victoriae*. Jean Malala attribue à Dioclétien la fondation du sanctuaire de Zeus à Daphné; s'il n'y a point à tenir compte de cette assertion du chroniqueur byzantin, faut-il ajouter une foi plus grande à Ammien Marcellin qui fait honneur de cette fondation à Antiochus IV Epiphane? Les monnaies permettent de trancher la question dans le sens négatif, puisque Zeus nicéphore paraît sur les monnaies des rois de Syrie dès le temps de Séleucus I Nicator. C'est donc ce prince qui érigea à Daphné la statue de Zeus nicéphore, copie du chef-d'œuvre de Phidias, et c'est peut-être à cause de ce fait que l'inscription de Séleucie donne le surnom de Zeus Nicator à Séleucus.

Si maintenant, nous observons que le type de Zeus nicéphore fait défaut sur les monnaies des rois de Syrie après Antiochus I Soter jusqu'à Antiochus IV Epiphane, nous concluons aisément qu'Ammien Marcellin a voulu parler simplement d'une restauration de la statue de Zeus Olympien à Daphné. Cette restauration fut sans doute importante, et a pu être prise, plus tard, pour une inauguration véritable, car, à partir d'Antiochus IV Epiphane, le type du Zeus Olympien persiste et se substitue presque complètement, sur les monnaies, au type ordinaire d'Apollon sur l'omphalos. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur ce type intéressant et sur les modifications qu'il a subies ultérieurement.

Que Zeus soit aétrophore ou nicéphore, il offre sur les monnaies de Séleucus I Nicator, comme sur celles d'Alexandre, des particularités dont les détails varient. Il est assis sur un trône qui est quelquefois sans dossier, et dont les pieds sont sculptés avec plus ou moins d'élégance et de recherche, suivant les ateliers. Sa tête est ceinte d'une couronne, sans doute la couronne d'olivier sauvage, *κότινος*, que Phidias avait donnée à sa statue d'Olympie; c'est la même tête, agrandie, qui forme le type du droit des monnaies décrites sous les nos 64 à 77, et elle est pareille à celle des tétradrachmes de Philippe, père d'Alexandre. Le dieu a le torse entièrement nu, et sa chlamyde est enroulée autour de ses reins et de ses jambes. L'aigle regarde Zeus;

1. Malala, *Chronogr.*, p. 307., éd. de Bonn.

Niké lui présente une couronne, tandis que, sur les monnaies de l'Elide au type du Zeus de Phidias, Niké, tournant le dos à la divinité, tend une couronne au vainqueur des jeux. Le sceptre du dieu est surmonté d'une fleur de lotus épanouie. Parfois, comme sur les monnaies d'Alexandre, Zeus a les pieds sur un *scabellum* (*Catal.* nos 6 et 7); parfois, il a le pied droit posé en avant du pied gauche, ou bien c'est le contraire, et le pied droit est ramené en arrière. Ces différences, qui peuvent servir à caractériser des ateliers, attestent à nos yeux que le type de la statue a été interprété et non servilement copié par les graveurs des coins monétaires.

Les pièces de bronze de Séleucus Nicator, que nous avons rangées dans le groupe des monnaies dont les types rappellent ceux d'Alexandre, offrent cette singularité qu'elles sont plus étroitement apparentées aux pièces d'or d'Alexandre qu'à son monnayage de bronze. Les bronzes d'Alexandre ont des types variés : tête d'Héraclès, d'Athéna, d'Apollon, de Poseidon, bouclier macédonien, au droit; cheval, Niké, proue, arc et massue, au revers. Il n'y a pas lieu de s'étonner que ces types n'aient pas été adoptés par Séleucus. En effet, les bronzes d'Alexandre ont été frappés en Macédoine; ils n'avaient, comme toutes les monnaies de bronze en général, qu'une circulation restreinte et locale. La frappe des chalques autonomes continua, après la conquête macédonienne, même dans les villes où la monnaie d'argent autonome fut remplacée par les tétradrachmes et les drachmes au nom d'Alexandre. Il n'y a pas de monnaie de bronze qu'Alexandre ait imposée à la totalité de son empire : partout subsistent les espèces de bronze locales. Voilà pourquoi les pièces de bronze d'Alexandre sont purement macédoniennes et, n'ayant pas circulé en Orient, elles n'ont été copiées ou imitées ni par les Séleucides ni par les Lagides.

Il suffit toutefois de comparer les statères d'or d'Alexandre ou ceux de Séleucus aux mêmes types (*Catal.* nos 1, 2 et 3), avec les bronzes que nous classons ici (*Catal.* nos 33 à 41), pour se rendre compte que ces chalques appartiennent à la même période et au même groupe monétaire. Les seules différences qu'on puisse relever ne sont que des modifications secondaires, introduites dans le but de distinguer les coins de l'or de ceux du bronze. Ainsi, au lieu de la hampe d'un trophée, Niké tient une palme, ou elle pose la main sur son bouclier appuyé sur le sol à côté d'elle; quelquefois aussi, la Victoire couronne le nom même de Séleucus inscrit devant elle, particularité curieuse que nous rencontrerons souvent dans la suite, et qu'on a également signalée dans d'autres séries monétaires, notamment celles des rois de Cappadoce et de Bithynie.

III. — *Iconographie de Séleucus I Nicator.*

Parmi les monnaies de Séleucus, il en est un certain nombre qui, à tort ou à raison, peuvent passer pour représenter les traits du roi lui-même. Ce sont les suivantes :

A. — Double statère d'or, avec une tête imberbe coiffée de la peau d'un éléphant (voyez plus haut, *Introd.* p. v, fig. 2).

B. — Tétradrachme et petites divisions en argent, avec une tête imberbe coiffée du casque cornu (*Catal.* nos 42 à 45).

C. — Statère d'or, avec une tête diadémée et ornée de grandes cornes de taureau (*Catal.* n° 54).

D. — Monnaies de bronze avec un buste de face, diadémé, le front orné de grandes cornes de taureau (*Catal.* n° 63¹).

E. — Tétradrachme au nom d'Antiochus I Soter, avec une tête de vieillard ornée de cornes de taureau rabattues en avant².

F. — Drachme au nom d'Antiochus I Soter, avec une tête de vieillard ornée de grandes cornes de taureau³.

G. — Tétradrachme et drachme, au nom d'Antiochus I Soter, avec une tête de vieillard, sans les cornes de taureau (*Catal.* nos 100 et 101).

H. — Tétradrachme de Philétaire, le fondateur de la dynastie des rois de Pergame⁴.

Au point de vue iconographique, ces monnaies se partagent en plusieurs groupes qui ne paraissent pas, au premier coup d'œil, avoir entre eux un lien bien étroit. Cela tient, d'une part, à ce que Séleucus vécut très âgé : à la mort d'Alexandre il avait trente-trois ans à peine, et il mourut à 75 ans⁵; cela provient aussi de ce que, parmi ces effigies monétaires, les unes représentent les traits réels de Séleucus, à différentes époques de sa longue carrière, tandis que les autres donnent un portrait idéalisé et divinisé, ou même l'effigie d'Alexandre.

Sur le double statère d'or (A) la tête imberbe à laquelle M. Six a donné conjecturalement le nom de Séleucus⁶, ne saurait être que la tête d'Alexandre divinisé. En effet, la monnaie a été frappée avant que Séleucus fût roi, et il est peu probable que le satrape de Babylone eût osé faire ce qu'Alexandre lui-même n'avait pas fait, placer son portrait sur les monnaies; en second lieu, les pièces de bronze qui ont la même tête et que nous avons citées plus haut (p. v, fig. 4 et 5) prouvent, par leur légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ, que nous sommes bien en présence d'un des nombreux portraits idéalisés par lesquels Alexandre fut représenté. Enfin, il y a, comme nous l'avons déjà dit, une analogie tout à fait caractéristique entre les traits du visage de cette effigie et ceux qui sont donnés à l'effigie des premières monnaies de Ptolémée Soter, roi d'Égypte, et si l'on comprend aisément que ce dernier ait adopté le type idéalisé d'Alexandre, l'on ne s'expliquerait point qu'il eût placé sur ses monnaies le type iconique de son voisin, ami ou rival, Séleucus.

1. Voyez aussi Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XXVIII, 1 (Catal. du British Museum).

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 423 et pl. H, 10; *Numismatic Chronicle*, 1883, pl. IV, 1, et 1886, pl. XI, 17.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 424 et pl. H, 11.

4. Imhoof-Blumer, *Die Münzen der Dynastie von Pergamon*, pl. I, 3.

5. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 309.

6. J. P. Six, *Le satrape Mazaios*, dans le *Numismatic chronicle*, 1884, p. 133.

En revanche, c'est bien le portrait idéalisé de Séleucus et non celui d'Alexandre, qu'il faut reconnaître sur le statère désigné sous la lettre C. Les pièces de bronze D nous paraissent représenter la même tête, seulement elle est de profil sur le statère, et de face sur les monnaies de bronze. Dans le Catalogue du Musée Britannique, cette tête de face est appelée Dionysos cornu, par M. Percy Gardner qui reconnaît pourtant bien les traits de Séleucus sur la pièce d'or. Il nous semble certain, d'une part, que, sur les bronzes, la tête est ceinte d'un diadème comme sur le statère, et non d'une couronne de lierre comme le voudrait M. Gardner; en second lieu, sur les bronzes comme sur le statère, la tête est ornée des cornes de taureau, droites, longues et effilées, tandis que, quand Dionysos est représenté cornu dans la mythologie figurée, ce qui est assez rare, ses cornes sont trapues, courtes, émergeant à peine de la chevelure, comme les cornes des jeunes satyres ses compagnons¹. Nous ajouterons que, bien que Séleucus eût fait, comme Dionysos, la conquête de l'Inde, aucun de ses types monétaires ne paraît se rapporter à Dionysos². Enfin, autant qu'on en peut juger, étant donné l'état défectueux des exemplaires jusqu'ici connus des monnaies de bronze en question, les traits du visage sont les mêmes que ceux de l'effigie du statère d'or³.

Si les pièces que nous venons d'examiner portent la tête de Séleucus, comment admettre que celles qui sont désignées sous la lettre B donnent le portrait du même roi? Les traits sont plus jeunes et différent assez sensiblement; on constate bien, à la vérité, un certain rapport entre cette effigie et les précédentes, dans le front, les sourcils, les yeux, mais la dissemblance porte surtout sur le bas du visage. Il serait peu satisfaisant de l'attribuer à une différence d'âge ou d'ateliers, et nous en proposerons une autre explication plus simple et plus logique. Comparez cette tête avec celle d'Héraclès sur les monnaies de Séleucus imitées d'Alexandre, et vous reconnaîtrez qu'il y a entre elles les plus grandes analogies, de sorte que la tête coiffée du casque cornu peut passer pour représenter les traits de Séleucus rapprochés intentionnellement de la tête qui figure sur les monnaies qu'on était habitué à voir en circulation. Nous pouvons ici toucher du doigt, pour ainsi dire, cette sorte de compromis entre des effigies monétaires idéalisées et représentant deux personnages différents. Les cornes de taureau données au casque de Séleucus sont les mêmes que celles qui émergent des tempes du roi sur les pièces dont nous avons parlé tout à l'heure. C'est donc bien la tête jeune et idéalisée de Séleucus que nous voyons ici, et non celle d'Alexandre qui, lorsqu'elle est cornue, est ornée des cornes

1. Voyez notamment L. Heuzey, *Mission de Macédoine*, p. 79-80; Fr. Lenormant dans la *Revue archéol.*, N. S. t. XXVIII (1874), p. 300 et suiv., et art. *Bacchus* dans le *Dictionn. des antiquités gr. et romaines* de Daremberg et Saglio, p. 631; Roscher, *Ausführl. Lexicon d. griech. Mythologie*, art. *Dionysos*.

2. Voyez toutefois ci-dessous la note 1 de la page xxiii.

3. D'après Visconti (*Iconogr. grecque*, t. II, p. 282, note), c'est bien le portrait de Séleucus vu de face, qui figure sur les bronzes en question.

de bélier de Zeus Ammon dont le conquérant macédonien s'était proclamé le fils ¹. Le casque de Séleucus est recouvert de la peau tachetée d'une panthère, et c'est aussi une peau de panthère que le roi de Syrie porte nouée autour du cou, à la place de la peau de lion d'Héraclès. Les mouchetures de cette peau ainsi que les griffes de l'animal ne laissent aucun doute sur ce point ².

Sur de rares tétradrachmes (E) au nom d'Antiochus I Soter et au type d'Apollon



Fig. 6.

assis sur l'omphalos, on voit (fig. 6) ³ une tête de vieillard diadémée, le front orné de cornes de taureau ramenées en avant et non plus droites comme sur les monnaies dont nous avons parlé plus haut : elles longent le diadème et pourraient paraître des mèches de cheveux sur des exemplaires mal

conservés. Bien que les pièces portent en légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, on ne saurait méconnaître la tête de Séleucus dans cette effigie cornue. Jamais Antiochus I Soter n'a été figuré avec des cornes; en outre, les traits du visage se rapprochent sensiblement de ceux qui sont donnés à Séleucus sur le statère d'or au type cornu (C). Il faut donc admettre, avec MM. Bunbury et Imhoof-Blumer, qu'Antiochus I Soter a placé, sur ces tétradrachmes, la tête déifiée de son père Séleucus, de même que Lysimaque a adopté sur ses propres monnaies la tête d'Alexandre avec les cornes d'Ammon. Il est évident, d'ailleurs, comme nous le démontrerons plus loin ⁴, que ces pièces ont été émises du vivant de Séleucus, par son fils Antiochus investi, à partir de l'an 293 av. J.-C., du gouvernement des provinces de l'est et du titre de roi ⁵.

La drachme F, qu'a fait connaître M. Imhoof-Blumer ⁶, donne également le portrait



Fig. 7.

de Séleucus, bien que frappée au nom d'Antiochus; ici (fig. 7) ⁷, les cornes de taureau sont, non plus rabattues en avant, le long du diadème, mais droites et relevées comme sur le statère C.

La comparaison des pièces précédentes avec celles du groupe G, nous amène à conclure que ces dernières, frappées également sous l'autorité d'Antiochus, comme roi

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 424-425.

2. Friedlaender et A. von Sallet disent à tort que la tête casquée de Séleucus est recouverte d'une peau de bœuf : on distingue nettement des griffes sous le cou de Séleucus. *Das Königl. Münzkabinet*, p. 123, n° 401.

3. D'après Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. II, fig. 10.

4. Voyez ci-dessous, au règne d'Antiochus I Soter, *Introd.*, p. xxxix.

5. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3° sér. t. III (1883), p. 67 à 72, et pl. IV, fig. 1; cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 423-424.

6. *Monnaies grecques*, p. 424.

7. D'après Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. II, fig. 11.

associé au trône, portent l'effigie de Séleucus. Les traits de cette tête n'ont d'ailleurs, aucun rapport avec l'effigie monétaire d'Antiochus, de sorte que notre attribution est indiscutable malgré l'absence des cornes. Ce portrait de Séleucus âgé a un caractère de réalisme saisissant : c'est peut-être la seule effigie véritable et non altérée par la déification, du fondateur de la monarchie syrienne. Pour confirmer cette attribution iconographique, il ne sera pas superflu d'observer que toutes les pièces frappées au nom d'Antiochus, avec l'effigie, cornue ou non, de Séleucus, portent des marques d'atelier, ou ont des caractères particuliers de style, qui indiquent qu'elles ont été émises en Bactriane ou dans les contrées orientales que Séleucus avaient confiées à son fils.

Enfin, M. Imhoof-Blumer a reconnu le portrait de Séleucus sur les tétradrachmes de Philétaire, le premier roi de Pergame¹. L'effigie monétaire de ces médailles est, en effet, la copie exacte, sauf pour les cornes qui ne sont pas reproduites, du tétradrachme au type cornu de notre groupe E². Il n'y a rien d'étonnant à ce que Philétaire ait frappé monnaie avec l'effigie divinisée de Séleucus Nicator qu'il considérait comme le *κτιστής* de sa dynastie. D'après Appien³, le corps de Séleucus mort fut pieusement racheté par Philétaire et brulé à Pergame avec les plus grands honneurs, et les cendres furent envoyées par Philétaire à Antiochus qui éleva des temples à la mémoire de son divin père : le titre de *Θεός* est donné à Séleucus dans une inscription publiée par M. Hirschfeld⁴.

Les observations qui précèdent peuvent servir de base à la critique des monuments, étrangers à la numismatique, que divers auteurs ont considérés comme reproduisant les traits de Séleucus Nicator. En voici l'énumération :

J. — Camée du Cabinet des Médailles (collection de Luynes).

K. — Statuette en bronze du musée de Naples.

L. — Buste en bronze de la *villa Ercolanese*.

M. — Statue à Athènes (monument d'Antiochus Philopappos, de Commagène).

N. — Tête en marbre de la Glyptothèque de Munich.

Des témoignages littéraires nous informent que de nombreux artistes avaient reproduit les traits de Séleucus Nicator. Lysippe⁵, Bryaxis⁶ et Aristodème⁷ lui avaient élevé des statues. Pausanias⁸ signale une statue de Séleucus à Athènes : il s'agit peut-être de celle qui décorait le monument de Philopappos; d'après le même auteur, le fondateur de la monarchie syrienne avait une statue équestre à Olympie⁹;

1. Imhoof-Blumer, *Die Münzen der Dynastie von Pergamon*, p. 22; *Monnaies grecques*, p. 423.

2. Prokesch-Osten avait déjà constaté cette ressemblance et fait le rapprochement, mais il attribuait le tétradrachme d'Antiochus au type cornu, à Attale I, roi de Pergame. Voir dans *l'Archæol. Zeitung*, 1867, p. 17.

3. Appien, *Syriaca*, 63.

4. *Archæologische Zeitung*, 1875, p. 26.

5. Læwy, *Insc. Gr. Brit.*, n° 487.

6. Pline, *Hist. nat.* XXXIV, 73; cf. Max. Egger, dans la *Revue des Etudes grecques*, 1889, p. 102.

7. Pline, *Hist. nat.* XXXIV, 86.

8. Pausanias, I, 16, 11.

9. Pausan., VI, 11, 1.

une autre, en or, est mentionnée à Sigeium en Troade, dans une inscription en l'honneur de son fils Antiochus¹. Encore au commencement du Moyen-Âge, on pouvait admirer des statues de Séleucus Nicator à Antioche² et même à Constantinople³.

M. Chabouillet a, naguère, fait bonne justice de l'attribution du camée de la collection de Luynes et démontré qu'elle ne reposait sur aucun fondement solide⁴. Il n'y a plus lieu non plus de s'occuper de l'attribution proposée jadis pour la statuette en bronze du musée de Naples⁵. La statue de Séleucus Nicator qui ornait le fameux monument de C. Julius C. f. Antiochus Philopappos, descendant des rois de Commagène, à Athènes, est aujourd'hui détruite⁶. Quant au buste en bronze découvert à Herculanium, et dans lequel M. P. Wolters a proposé de reconnaître Séleucus Nicator, en le comparant aux monnaies que nous avons désignées sous les lettres E et H, cette identification, sans être dépourvue de vraisemblance, ne nous semble pas absolument certaine.

Enfin, le même savant a donné le nom d'Antiochus I Soter à la tête de marbre de la Glyptothèque de Munich, mais cette attribution ne nous paraît pas pouvoir être maintenue⁷. Si cette tête de marbre est une tête royale, ce que rien n'indique⁸, ses traits se rapprochent plutôt de ceux de Séleucus Nicator âgé, comme tendrait à le démontrer sa comparaison avec l'effigie des monnaies que nous avons désignées sous la lettre G.

IV. — *Les types cornus.*

Nous savons déjà que, sur un assez grand nombre des monnaies de Séleucus, les cornes de taureau sont données comme attribut, soit à l'effigie royale elle-même, soit à son casque, soit enfin aux chevaux ou aux éléphants. Quel est le sens et quelles sont les origines de cet emblème dont l'adaptation à Séleucus est devenue si populaire que l'ère des Séleucides était appelée, dans l'antiquité même, *l'ère du cornu*?

1. Dans ce décret on décide d'ériger dans le temple d'Athéna à Sigeium une statue équestre en or à Séleucus : ...εικόνα χρυσήν ἐφ' ἵππου ἐν τῷ ἱερῷ τῆς Ἀθηνᾶς. Bœckh. *C. I. Gr.* n° 3595, ligne 35.

2. Libanius, t. I, p. 301, éd. Reiske; Malala, *Chronogr.*, p. 276 de l'éd. de Bonn. Cette statue représentait Séleucus avec des cornes de taureau aux tempes.

3. Codinus, *Παρεκβολαί*, p. 27 de l'éd. de Bonn; cf. P. Wolters, *Beiträge zur griech. Ikonographie*, dans le *Bullettino dell' Instituto archeol. Sezione romana*, t. IV, p. 39 (1889).

4. Chabouillet, *Etude sur quelques camées du Cabinet des Médailles*, dans la *Gazette archéologique*, 1886, p. 14 et suiv.

5. Visconti, *Iconographie grecque*, t. II, p. 280, note 3 et pl. 40, n° 3 et 4. Clarac, *Mus. de sculpt.* t. V, pl. 840, n° 2113; Müller et Wieseler, *Denkmäler der alten Kunst*, t. I, pl. 50, n° 221 a; P. Wolters, *op. cit.* p. 35-37.

6. Th. Mommsen, dans les *Mittheilungen des deut. arch. Instituts zu Athen*, t. I, p. 31.

7. P. Wolters, dans l'*Archaeologische Zeitung*, 1884, p. 157 à 162 et pl. XII.

8. Bernoulli (*Römische Ikonographie*, t. I, p. 85) a proposé d'y reconnaître un portrait de Marius.

On sait que chez les anciens peuples orientaux, la corne était l'emblème de la force matérielle. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur ce point : souvent, dans les livres bibliques, le mot *corne* est employé métaphoriquement pour désigner un roi conquérant, la puissance d'une nation, la force musculaire d'un homme ; dans les sculptures assyriennes, les rois, les guerriers, les génies qui symbolisent la force brutale, sont coiffés de tiaras ornées de cornes de taureau, et certaines divinités égyptiennes ont également la tête armée du même appendice. L'Astarté phénicienne, d'après Philon de Byblos, place sur sa propre tête des cornes de taureau, comme insigne de royauté¹, et les cornes sont données à une divinité phénicienne sur une monnaie de Rhôsus². Dans le langage imagé des Orientaux, les rayons du soleil sont parfois appelés les cornes du soleil, pour indiquer qu'ils pénètrent avec force comme la corne d'un taureau impétueux. Rappelons enfin les visions du prophète Daniel, dans lesquelles un bélier à deux cornes représente l'empire médio-perse (Dan. VIII, 20), le bouc avec une corne unique est Alexandre le Grand (Dan. VIII, 21, 22), et les quatre cornes qui poussent sur la tête du bouc, après que sa première et unique corne a été rompue, sont les quatre rois qui succèdent à Alexandre : Séleucus, Cassandre, Lysimaque et Ptolémée.

Chez les Grecs, avant Alexandre, les cornes sont exclusivement un attribut divin : ce n'est qu'à des divinités, jamais à des personnages vivants, qu'on donne des cornes de bélier, de bouc, d'aegagre, de taureau. Zeus Ammon, Dionysos, Apollon, Io, Hypnos, le Minotaure, Pan et les satyres, les génies des fleuves, tels que l'Achélaus, le Strymon, le Gelas et la plupart des fleuves de Sicile, voilà les principales divinités que nous trouvons, dans la mythologie figurée, représentées avec une tête humaine, le front orné de cornes.

Ce n'est qu'après la mort d'Alexandre, c'est-à-dire seulement après l'invasion de l'hellénisme en Asie et lorsque s'opérait sur l'esprit grec l'action reflexe de l'Orient, que nous voyons des cornes données à des personnages humains, et encore sont-ils héroïsés. Le premier est Alexandre, mais le conquérant macédonien était déjà mort et entré dans le monde divin, car ce sont des monnaies frappées par Ptolémée Soter et par Lysimaque qui donnent à la tête idéalisée d'Alexandre les cornes de bélier de Zeus Ammon. La figure d'Alexandre sous cette forme devint si populaire que le Coran l'appelle encore *Iskander dhoul carnaïn* « Alexandre aux deux cornes ».

C'est à la même époque que les cornes de taureau apparaissent comme attribut des types monétaires de Séleucus Nicator, et il est manifeste que ce prince prit les cornes de taureau pour imiter Ptolémée et Lysimaque qui avaient fait figurer sur leurs monnaies la tête d'Alexandre avec les cornes de bélier. La tête de Séleucus, nue et diadémée, est armée de cornes longues, droites et effilées qui prennent naissance au dessous du diadème (*Catal.* nos 54 et 63). Sur des monnaies frappées au nom d'An-

1. Fr. Lenormant, *Les Origines de l'Histoire d'après la Bible*, t. I, p. 546.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 440 ; *Choix de monn. grecques*, pl. VII, n° 223.

3. A. de Longpérier, *Œuvres*, publiées par G. Schlumberger, t. II, p. 80, note.

tiochus I Soter, mais avec l'effigie de Séleucus, son père, les cornes données à la tête nue et diadémée de ce dernier, au lieu d'être longues et droites comme les précédentes, sont plus courtes, plus grosses, dirigées en avant et rabattues sur le diadème (voyez plus haut, fig. 6).¹ Les mêmes cornes sont données à l'effigie de Démétrius Poliorcète.

Sur les médailles où la tête de Séleucus est casquée, les cornes droites et effilées ne pouvant plus être fixées aux tempes, deviennent simplement un ornement du casque royal. Ces deux cornes de taureau, soudées de chaque côté du casque, n'ont, au point de vue de la forme, aucun rapport avec la corne de bouc unique qui s'élève sur le frontal du casque macédonien, ornement que nous verrons adopté par les rois de Syrie Antiochus VI et Tryphon. Il y a plus de rapport, sous ce point de vue, entre le casque de Séleucus et celui d'Eucratide, roi de la Bactriane, ou la tiare des premiers Arsacides ; mais les cornes qui ornent le casque d'Eucratide et la tiare de ces princes Parthes sont très petites. En outre, sous les cornes du casque de Séleucus, on voit des oreilles de taureau, que, sur des exemplaires mal conservés, on pourrait être tenté de prendre pour de petites ailes.

Les cornes de taureau ne sont pas seulement données à l'effigie royale et à son casque. La tête d'un cheval muni du même appendice se remarque, soit comme type principal, soit comme symbole accessoire, sur des monnaies d'or, d'argent et de bronze de Séleucus Nicator, et sur quelques rares pièces de ses successeurs jusqu'à Antiochus III le Grand². Il paraît que sur le statère d'or d'Andragoras, roi de la Bactriane, les chevaux du quadrige du revers sont tous munis de cornes de taureau³, et il en est de même du cheval monté par Séleucus sur le bronze de notre Catalogue n° 63.

Chose bien plus étrange encore, les monnaies de Séleucus et d'Antiochus I Soter nous montrent parfois des éléphants affublés de cornes de taureau, appendice nettement accusé au dessus des têtes des pachydermes, et qu'il est impossible de prendre pour un panache quelconque, ou de confondre avec leur trompe ou leurs défenses. Sous Séleucus Nicator, il y a tantôt deux, tantôt quatre éléphants cornus attelés au char d'Athéna Alkis. Les éléphants des monnaies des rois postérieurs à Antiochus I^{er} cessent d'être cornus ; enfin, même sur les pièces des deux premiers Séleucides, les éléphants ne sont pas toujours munis de cornes.

Il doit y avoir une corrélation directe entre ces divers types monétaires qui portent le même emblème décoratif, mais il est difficile de la démontrer clairement.

En se plaçant à un point de vue général, on peut admettre d'abord que Séleucus I Nicator et Démétrius I Poliorcète, tous deux conquérants de l'Asie, ont voulu se conformer à un usage oriental antérieur, en prenant pour emblème les cornes de tau-

1. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. H, n° 10.

2. Nous avons dit plus haut que la tête de cheval à cornes de taureau paraît comme emblème de Séleucus sur des monnaies au nom d'Alexandre (L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 31). Mais c'est simplement par imitation monétaire que la même tête de cheval cornu figure sur une pièce parthe attribuée par Longpérier à Phraate I^{er}. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chron. des Arsacides*, pl. II, 26.

3. Percy Gardner, dans le *Num. Chronicle*, N. S., t. XIX, p. 1 à 4.

reau, symbole de force, de puissance conquérante. Il y a, dans la Bible, un passage bien curieux relatif à cet usage et à ce symbolisme des cornes. Il y est raconté que le roi Sédécias se fit des cornes de fer pour aller combattre le roi de Syrie ; je cite la traduction de la Vulgate : *Fecit sibi Sedecias filius Chanaana cornua ferrea et ait : Hæc dicit Dominus : his ventilabis Syriam*¹. Il semble donc que Séleucus et Démétrius, comme Sédécias, aient voulu prendre l'emblème oriental de la force matérielle. Ils eurent aussi à cœur, sans doute, de ne point se laisser distancer par Lysimaque et Ptolémée qui inauguraient alors, sur leurs monnaies, le type de la tête d'Alexandre avec al corne d'Ammon. C'est également à la même époque que la corne d'abondance paraît, pour la première fois dans la numismatique, sur les monnaies de Ptolémée. Dans cet ordre d'idées, Séleucus aura placé les mêmes cornes de taureau, à titre d'ornement, sur la tête de son cheval et de ses éléphants : sa force et sa puissance reposant principalement sur sa cavalerie et ses éléphants de guerre. Est-il besoin de rappeler qu'il commandait en chef la cavalerie d'Alexandre et que ses éléphants lui firent appliquer le titre d'*éléphantarque* ?

Ces cornes mises à sa tête, à son casque, à son cheval, à ses éléphants, seraient en quelque sorte, les insignes de sa dignité et de son commandement, en même temps que les emblèmes de sa puissance. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de songer au fameux taureau indien dont ces cornes seraient l'emblème, car, bien que le taureau Nandi joue un rôle important dans la mythologie de l'Inde, et qu'on le voie sur les monnaies indo-scythiques contemporaines du commencement de notre ère, ce taureau ne paraît jamais sur les monnaies bactriennes antérieures à cette date, de sorte qu'il est difficile de regarder ces cornes comme un symbole de la Bactriane et de l'Inde. Nous ne ferons aussi que mentionner en passant l'opinion du rhéteur byzantin Libanius qui prétend que Séleucus aurait adopté les cornes de taureau en mémoire d'Io que les Argiens étaient allés chercher en Asie, à Antioche même².

Une anecdote racontée par Pausanias et relative à Attale, roi de Pergame, mérite d'être signalée avec plus d'insistance, parce qu'elle paraît de nature à contribuer à expliquer le singulier symbole monétaire dont nous nous occupons ici : Attale est appelé *fils d'un taureau* par l'oracle de Delphes prédisant la défaite des Gaulois : *ταύρωιο διοτρεφέος φίλον υἷόν... Παῖδα δὲ εἶπε ταύρου τὸν ἐν Περγάμῳ βασιλεύσαντα Ἄτταλον· τὸν δὲ αὐτὸν τοῦτον καὶ ταυρόκερων προσείρηκε τὸ χρηστήριον*³. Si curieuse que soit cette anecdote rapprochée de l'effigie de Séleucus *ταυρόκερων*, elle ne nous permet point de conclure que le roi de Syrie put se croire, comme Attale, fils du taureau. Pour Attale même, l'oracle est fort obscur, car quel était ce taureau dont il est proclamé le fils ? Serait-ce une façon détournée de désigner Apollon, à cause de son fameux autel, *κεράτινος βομός*, fait des cornes des taureaux et des chèvres sacrifiés au sanctuaire de Délos ? S'agirait-il, au contraire, de la chaîne de montagnes qui

1. I Rois, XXII, 11.

2. Libanius, t. I. p. 301, de l'éd. Reiske.

3. Pausanias, X, 15, 3.

parcourt l'Asie Mineure, le Taurus, déifié sous la forme d'un taureau à cause de son nom ? Libanius nous apprend, en effet, qu'on représenta la montagne du Taurus sous la forme d'un taureau en bronze : ἴσατο χαλκοῦν ταῦρον χειρωμένος, δηλοῦντος τοῦ ζώου τὸ ὀμώνυμου ὄρος¹.

D'autres explications ont été proposées, dans l'antiquité même, pour les cornes de Séleucus. Appien² et Suidas après lui³, racontent qu'un jour Alexandre s'apprêtait à sacrifier un taureau, lorsque l'animal s'échappa au moment où le victimaire allait l'égorger. Séleucus qui était présent, s'élança sur l'animal furieux, le saisit par les cornes, et telle était sa force musculaire qu'il réussit à le terrasser. C'est pour cette raison, ajoutent ces deux auteurs, que Séleucus a, dans ses statues, le front orné de cornes⁴. Il est évident qu'une pareille explication a été forgée après coup, peut-être par Appien, pour satisfaire sa curiosité, et elle ne saurait avoir une réelle valeur historique. En effet, s'il est possible que Séleucus ait fait figurer sur quelques-unes de ses monnaies (*Catal.* nos 86 à 96) le taureau bondissant et furieux qu'il parvint à dompter, on ne saurait admettre que, pour célébrer cet exploit digne de Thésée, il ait jugé bon de placer les cornes du taureau sur sa propre tête, sur celles de son cheval et de ses éléphants. On a dit aussi que Séleucus s'affubla des cornes de taureau pour s'assimiler à Dionysos, sur les traces duquel il avait marché en faisant la conquête de l'Inde. Alexandre lui-même fut comparé à Dionysos quand il eut soumis la Bactriane et la vallée de l'Indus, et nous savons que plusieurs des rois séleucides et lagides, ainsi qu'Antigone et son fils Démétrius Poliorcète, célébrèrent, à diverses reprises, de grandes pompes dionysiaques dans lesquelles ils aimaient à paraître avec le costume et les attributs de Dionysos. Ce serait donc comme conquérant de la Bactriane et de l'Inde que Séleucus se fit représenter en Dionysos cornu ; et ce qui paraissait corroborer cette opinion, c'est qu'on avait cru reconnaître le buste même de Dionysos, orné des mêmes cornes de taureau, sur des bronzés de Séleucus. Si cette constatation était positive, en effet, la question serait bien près d'être tranchée, car il faudrait nécessairement admettre que Séleucus, en se donnant le même attribut, aurait voulu s'assimiler à Dionysos⁵. Mais, nous l'avons vu, cette prétendue tête cornue de Dionysos n'est, malgré son caractère juvénile, que le portrait idéalisé de Séleucus lui-même, vu de face au lieu d'être de profil comme sur les autres médailles où on le reconnaît. C'est déjà, d'ailleurs, ce que pensait Visconti⁶.

Il n'y a donc point lieu de s'appuyer sur ces médailles pour dire que les cornes assimilent à Dionysos le premier des Séleucides. A ce que nous avons déjà dit à cet égard, nous ajouterons que sur les monnaies des rois de Syrie postérieurs, quand Dionysos en forme le type, il n'a jamais les cornes, non plus que sur les monnaies de

1. Libanius, t. I, p. 311.

2. Appien, *Syriaca*, 56.

3. Suidas, v° Σελευκος.

4. Cf. Libanius, t. I, p. 301.

5. Percy Gardner, *Types of greek coins*, p. 196, pl. XIV, n° 11.

6. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 282, note.

la Bactriane¹. Enfin, pourquoi les cornes de taureau seraient-elles données aux chevaux et aux éléphants? et comment se ferait-il qu'en dehors de ces cornes aucun autre attribut dionysiaque ne se rencontrât sur les monnaies de Séleucus, non plus que sur les monnaies de Démétrius Poliorcète?

La question qui nous occupe change d'aspect si, laissant de côté l'effigie de Séleucus et les éléphants, on envisage exclusivement le cheval cornu. Deux opinions sont en présence : les uns veulent reconnaître dans ce cheval cornu, le fameux cheval d'Alexandre, Bucéphale, dont le nom signifie étymologiquement tête de taureau : Haym² paraît avoir été le promoteur de cette conjecture ingénieuse, acceptée par le duc de Luynes³, Charles Lenormant et d'autres encore⁴.

D'autres pensent au contraire que le cheval cornu est le cheval de Séleucus lui-même, et il y a précisément, dans la vie de Séleucus, une circonstance qui expliquerait les honneurs monétaires rendus à ce cheval. Lorsque, en 316, Séleucus satrape fuyait devant Antigone, celui-ci faillit le surprendre dans Babylone, sa capitale; le futur roi de Syrie ne dut son salut qu'à la vitesse de sa monture, et plus tard, Séleucus immortalisa ce cheval en lui faisant élever, à Antioche, une statue que l'on voyait encore, d'après Malala, au temps de Justinien. Cette statue consistait seulement en une tête de cheval et un casque doré, ἄγαλμα κεφαλῆς ἵππου καὶ κασσίδα κεχρυσωμένην πλῆσιον, avec une inscription qui attestait le service signalé rendu à Séleucus par l'intrépide coursier⁵; une pierre gravée publiée par Th. Cadès, reproduit ce casque et cette tête de cheval⁶. Il est donc possible que ce soit l'image même de cette statue qui forme le type des monnaies. Cette opinion, défendue par Visconti, Otfried Muller, Ludwig Muller et d'autres⁷, semble confirmée par la pièce de bronze (*Catal.* n° 63) où l'on voit Séleucus combattant sur un cheval armé de cornes de taureau⁸.

1. Nous signalerons ici deux monnaies qui pourraient peut-être appartenir à Séleucus I, mais qui sont attribuées à Séleucus II par Percy Gardner (*The Seleucid kings of Syria*, p. 109, n° 27 a) et par Imhoof-Blumer (*Monn. grecq.*, p. 428 n° 45 et 46) : ces pièces de bronze ont, au droit, la tête de Dionysos de face, et au revers, un éléphant. La tête de Dionysos n'est pas cornue.

2. Haym, *Thesaurus Britannico*, t. II, p. 20 (éd. de 1772).

3. Luynes, dans les *Annali dell' Instituto arch. di Roma*, 1831, t. XIII (1841), p. 165 à 169.

4. Ch. Lenormant, dans le *Trésor de numismatique, Rois grecs*, p. 84. Voyez aussi Imhoof-Blumer et Keller, *Thier und Pflanzen Bilder*, p. 12.

5. Ἐποίησε δὲ ὁ αὐτὸς Σέλευκος πρὸ τῆς πόλεως πέραν τοῦ ποταμοῦ ἄλλο ἄγαλμα κεφαλῆς ἵππου καὶ κασσίδα κεχρυσωμένην πλῆσιον, ἐπιγράψας ἐν αὐτοῖς. Ἐφ' οὗ φυγὼν ὁ Σέλευκος τὸν Ἀντίγονον διεσώθη· καὶ ὑποστρέψας ἐκέλευεν ἀνέλεν αὐτόν. Malala, p. 202 (éd. de Bonn).

6. *Bullettino dell' Instituto arch. di Roma*, 1831, p. 111 (*Impronte gemmarie*, cent. II, n° 73).

7. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 283; O. Muller, *Antiq. Antioch.* p. 41-42, note 1; L. Muller, *Numismatique d'Alexandre*, p. 311, note; O. Muller et Wieseler, *Denkmäler*, t. I, pl. XLIX, m; Fr. Lenormant, *La Monnaie dans l'Antiquité*, t. III, p. 88-89.

8. Il faut rapprocher ce type d'une autre pièce de bronze fort curieuse, publiée par M. Imhoof-Blumer, et dont voici la description : Tête de l'un des Dioscures, coiffée d'un bonnet conique lauré, à droite. Derrière, le monogr. n° 28 **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ**. Cheval vu à mi-corps et bondissant à droite; il est bridé et il a des cornes de taureau. Devant, le monogr. n° 20. Ce bronze fait partie de la collection Kremer, à Vienne (Imhoof-Blumer, dans la *Numism. Zeitschrift*, t. XVI, 1884, p. 292, n° 145). Un autre exemplaire mal conservé avait déjà été publié auparavant par M. Imhoof dans ses *Monnaies grecques*, p. 471, n° 77, et *Choix*, pl. VIII, 247.

Ceux qui prétendent reconnaître le fameux cheval d'Alexandre sur les monnaies de Séleucus, soutiennent leur opinion par des arguments qui méritent d'être pris en considération. D'abord le nom de *Bucéphale* signifie *tête de taureau*, ce qui pourrait faire allusion à un cheval dont la tête est ornée de cornes ¹.

Les auteurs anciens ne s'accordent pas pour nous expliquer l'origine de ce nom singulier donné au cheval d'Alexandre. Les uns disent qu'il s'appelait Bucéphale à cause de la largeur de son front : *ἐκαλεῖτο δὲ βουκεφάλας ἀπὸ τοῦ πλάτους τοῦ μετώπου*, dit Strabon ². Ce témoignage n'est peut-être pas aussi vain qu'on pourrait le croire tout d'abord, car, aujourd'hui encore, les Arabes considèrent comme les meilleurs pour la course et la guerre ceux des chevaux dont le front est large comme celui du taureau : *ils ont des cornes*, disent les Arabes en parlant de leurs meilleurs coursiers ³. N'y a-t-il pas là un rapprochement curieux à faire entre ce dicton arabe et la légende sur Bucéphale dont Strabon s'est fait l'écho ?

Arrien prétend, d'autre part, que le nom de Bucéphale fut donné au cheval d'Alexandre parce que ce cheval, au poil noir, avait au milieu du front une tache blanche qui affectait la forme d'une tête de taureau. Le Grand Etymologique (ἄ^ο βουκέφαλος) rapporte à son tour une autre tradition tout aussi vraisemblable. Il dit, d'après Aristophane (*Nub.*, I, 1), que certains chevaux thessaliens sont appelés βουκέφαλοι, et son témoignage est éclairé par celui de Plîne qui nous apprend que Bucéphale était ainsi nommé soit à cause de son aspect farouche, soit parce qu'on l'avait marquée de l'empreinte d'une tête de taureau sur l'épaule (*ab insigni taurini capitis armo impressi*) ⁴. Il ajoute que Bucéphale fut acheté, au prix de treize talents, dans le haras de Philonicus de Pharsale. Nous savons effectivement que dans les haras de l'antiquité comme dans ceux d'aujourd'hui, on imprimait sur les chevaux une marque particulière, soit leur nom, soit une lettre, soit un symbole quelconque; par exemple, les chevaux marqués d'un Σ s'appelaient *σαμαφόροι*, ceux qui avaient un Κ étaient nommés *κοππαταί*; enfin ceux qui avaient pour signalement une tête de bœuf étaient dits βουκέφαλοι. On pourrait donc croire que telle est la véritable explication du nom donné au cheval d'Alexandre : elle paraît confirmée par les monnaies macédoniennes de l'époque romaine, qui représentent Alexandre domptant Bucéphale, car le cheval, sur ces pièces, n'est jamais figuré avec des cornes. Bucéphale est aussi dépourvu de cet ornement emblématique sur les célèbres médaillons du trésor de Tarse, sur la mosaïque pompéienne qui représente Alexandre et Darius à la bataille d'Issus, enfin dans la statue équestre d'Alexandre au musée de Naples.

Cependant le Grand Etymologique dit aussi qu'Alexandre décora de cornes d'or la tête de son cheval; on pourrait, en raison des observations qui précèdent, dédai-

1. Etymolog. Magnum. p. 207, ed. Gaisford.

2. Strabon, XV, 1, 29.

3. Piétrement, *Les chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, p. 458; général Daumas, *Les chevaux du Sahara*, p. 52 à 55, 66 à 68, 170 et 273. (3^e édit.)

4. Plîne, *Hist. nat.*, VIII, 64, 42.

gner cette nouvelle assertion d'un lexicographe des bas temps, et la considérer comme inventée après coup, si les représentations de Bucéphale que nous venons de citer n'étaient pas toutes tirées de monuments de la Macédoine ou de l'Occident, tandis que les monnaies qui ont le cheval cornu comme type ou comme symbole accessoire, sont frappées exclusivement, non point dans les provinces occidentales de l'empire de Séleucus, non pas même à Antioche où se trouvait la fameuse statue décrite par Malala, mais dans les provinces de l'Est, en Babylonie, en Bactriane et dans l'Inde, c'est-à-dire, sinon dans la ville même de Bucéphalia, du moins dans la région où cette ville fut fondée par Alexandre en l'honneur de son cheval tué par Porus, et où, par conséquent, la renommée de Bucéphale était le plus populaire. La légende, dans ces contrées éloignées et barbares, donnait peut-être à ce cheval des cornes de taureau, à cause de l'étymologie de son nom.

Enfin, le type de ce cheval de guerre n'a-t-il pas sa raison d'être sur les monnaies de Séleucus, qui, du vivant d'Alexandre, se distingua à la tête de la cavalerie dans les combats qui eurent lieu dans la Bactriane et dans l'Inde? Remarquez que la tête de cheval cornu se rencontre non seulement sur les monnaies de Séleucus Nicator, mais encore sur celles d'Antiochus I Soter, d'Antiochus II Théos, d'Antiochus III le Grand et même celles de quelques rois séleucides postérieurs. Aucun autre cheval que Bucéphale n'a donné lieu, dans l'antiquité, à une légende assez populaire et assez persistante pour que son image se prolongeât ainsi sur les monnaies pendant plusieurs générations. Lysippe avait fait la statue en bronze de Bucéphale, comme nous l'apprend Stace¹ : le cheval d'Alexandre avait donc été immortalisé par l'art tout comme celui de Séleucus.

Quand nous aurons rappelé enfin que, d'après Pline², il existait chez les Ethiopiens, une espèce de chevaux ailés et armés de cornes, nous aurons groupé à peu près tous les témoignages de l'antiquité qu'on peut invoquer pour expliquer le singulier emblème de Séleucus, de son cheval et de ses éléphants. Mais, comme on l'a vu, ces témoignages sont en désaccord, et il me paraîtrait imprudent de prendre parti pour l'un au détriment des autres. Ce n'est que pour mémoire et sans chercher à établir un rapprochement qui nous échappe, que nous citerons les monnaies d'Elagabale sur lesquelles cet empereur syrien est représenté le front muni de cornes³, enfin, les monnaies romaines de Gordien le Pieux et de Valérien frappées en Syrie, avec l'inscription : **CORNV PHENICES**⁴.

1. Stace, *Sylv.*, I, 1, 84 et suiv. D'après ce passage, la statue de Bucéphale paraît avoir été transportée à Rome.

2. Pline, *Hist. nat.*, VIII, 21.

3. H. Cohen, *Descr. des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. IV, p. 329 (2^e éd.).

4. *Numismatic Chronicle*, N. S., t. VII (1872), p. 69 à 71 et p. 221.

V. — *Athéna Alkis.*

Quand Alexandre fut proclamé, par les Grecs confédérés, chef de l'expédition contre les Perses, il adopta sur ses monnaies, comme gage de succès, le type de la statue d'Athéna Promachos de Phidias, dont l'érection sur l'acropole d'Athènes avait eu lieu aux frais de la Grèce entière, en mémoire de la victoire de Marathon. C'est la tête de ce colosse de bronze qui se trouve reproduite au droit des monnaies d'or d'Alexandre¹ : nous retrouvons, en conséquence, cette même tête de l'Athéna Promachos d'Athènes sur les pièces d'or et de bronze de Séleucus I Nicator et d'Antiochus I Soter frappées à l'imitation des monnaies d'or d'Alexandre.

Mais, outre cette tête d'Athéna Promachos, les monnaies de Séleucus nous montrent deux autres types d'Athéna : Athéna foudroyant du haut d'un char de guerre conduit par quatre ou deux éléphants cornus (*Catal.* nos 64 à 77) et Athéna foudroyant, debout (*Catal.* nos 78 à 85)².

Athéna foudroyant du haut d'un bige ou d'un quadrigé d'éléphants ne se rencontre que sur les monnaies de Séleucus I Nicator, dont elle rappelle les conquêtes dans l'Inde; mais Athéna debout, et non dans un char, est un type qui n'est pas rare dans la numismatique. La première fois qu'on le voit apparaître, c'est sur les tétradrachmes de Ptolémée Soter frappés avant l'an 306, encore avec la légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ou ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. On retrouve ce type sur les monnaies des Séleucides longtemps après Séleucus I^{er}, sur les monnaies macédoniennes d'Antigone Gonatas et de Philippe V, puis sur les monnaies de Pyrrhus, de la ligue Thessalienne, de Syracuse au temps de Pyrrhus³. Nous pouvons encore le signaler sur des pièces de Corinthe, de Trœzène, de Delphes, d'Elatées, d'Athènes⁴. Partout, le style archaisant de cette figure, son maintien empreint de raideur, son himation passé sur ses épaules et retombant de chaque côté en plis droits qui s'élargissent du bout, indiquent manifestement que nous sommes en présence de la reproduction d'une œuvre ancienne de sculpture : c'est l'image d'une divinité vénérée depuis déjà des siècles au temps de Ptolémée et de Séleucus.

Il y avait à Pella, capitale de la Macédoine et lieu de naissance d'Alexandre le Grand et de Séleucus⁵, un sanctuaire vénéré d'Athéna guerrière, protectrice de Persée et d'Héraclès, les ancêtres de la race royale; c'est la reproduction de la statue

1. Ch. Lenormant, dans les *Annali dell'Instituto arch. di Roma*, t. XIX (1847), p. 359-363; sur la tête de l'Athéna Promachos, voir surtout K. Lange, dans l'*Archæol. Zeitung*, 1881, p. 196 et suiv.; Max. Collignon, *Phidias*, p. 14 à 17.

2. Dans Mionnet et nombre d'autres auteurs, cette Athéna est décrite, à tort, comme brandissant la lance et non le foudre.

3. B. Head, *Coinage of Syracuse*, dans le *Numism. Chronicle*, N. S. t. XIV, p. 56-58.

4. Voyez P. Gardner et Imhoof-Blumer, *Numism. Commentary on Pausanias*, passim.

5. Malala, p. 203.

archaïque du temple de Pella que paraissent avoir pour type les monnaies que nous venons d'énumérer. Ce type de l'Athéna macédonienne fut adopté par un certain nombre de rois successeurs d'Alexandre, comme une tradition nationale à laquelle ils aimaient à se rattacher, comme le symbole de la souveraineté sur la Macédoine, pays qui fut toujours l'objet des convoitises de ceux de ces princes qui aspiraient à la domination universelle qu'avait eue Alexandre¹. Ainsi s'explique la présence de ce même type sur des monnaies si diverses et appartenant à des pays si variés.

Quant au sanctuaire même de Pella et à la divinité qui y était adorée comme la déesse protectrice de la Macédoine, nous sommes fort peu renseignés à leur endroit. Le nom de cette déesse guerrière nous a été conservé seulement par Tite-Live (XLII, 51) qui, racontant la lutte de Persée contre les Romains, dit en parlant de ce prince : « Ipse centum hostiis sacrificio regaliter *Minervae quam vocant Alcidem*, confecto, cum purpuratorum et satellitum manu profectus Citium est. » Ce nom de Ἀλκίς, dérivé de ἀλκή, *combat*, est le même sans doute que ἀλκίμαχη, *qui combat vaillamment*, épithète donnée à Athéna par les poètes. Ἀλκίς est donc un surnom synonyme de πρόμαχος, sous lequel était désignée l'Athéna d'Athènes. La même divinité reçoit le nom d'*Alalkomenia* dans la ville béotienne du même nom, ceux de *Sténias* à Trœzène et de *Crania* à Thèbes².

Le foudre est l'attribut caractéristique d'Athéna Alkis³, et il la distingue de l'Athéna Promachos d'Athènes qui combat avec la lance. Malala⁴ mentionne à Antioche une statue de bronze d'Athéna Φοβερά, *la terrible* : c'est sans doute le surnom qu'Athéna Alkis reçut à Antioche. Cette statue fut, avec celle de Zeus Ceraunios, transportée d'Antioche à Rome, au temps de Pompée⁵.

VI. — Les éléphants.

Sur un certain nombre des monnaies d'argent et de bronze de Séleucus I^{er} Nicator nous voyons : une tête d'éléphant, un éléphant seul, un quadrigé ou un bige d'éléphants cornus traînant le char de guerre d'Athéna. L'éléphant paraît également sur les monnaies d'autres Séleucides, et cet animal est devenu l'emblème de cette dynastie, presque au même titre que l'ancre ou Apollon sur l'omphalos.

On ne saurait hésiter à reconnaître, avec Eckhel⁶, dans ces types monétaires, un souvenir des conquêtes de Séleucus dans l'Inde, une allusion aux troupes d'éléphants indiens qu'il avait dans son armée et qui, plus d'une fois, décidèrent de la victoire en

1. B. Head, *Coinage of Syracuse*, dans le *Numism. Chronicle*, N. S., t. XIV, p. 56-58.

2. Gerhard, *Griechische Mythologie*, § 255; Roscher, *Ausf. Lexicon d. Mythologie*, v^o *Athéna*.

3. Cf. *Æschyle, Euménides*, 817; Euripide, *Troades*, 80 : ἐμοὶ (à Athéna) δὲ δώσει φησὶ (Ζεὺς) πῦρ κεράυνιον.

4. Malala, p. 201.

5. O. Müller, *Antiq. Antioch.*, p. 41, note.

6. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 212.

sa faveur. Séleucus ne triompha à Ipsus notamment (en 301 av. J.-C.), que grâce à ses éléphants, et un peu plus tard, ce furent aussi ces animaux qui donnèrent à Antiochus Soter la victoire sur les Galates. Les rois de l'Inde vaincus par Séleucus avaient des armées dont la force principale résidait dans les éléphants, et l'on connaît la coutume des Indiens d'aller à la guerre ou de s'avancer dans une pompe triomphale montés sur ces animaux. Justin (XV, 4) raconte que Sandracottus, au moment où il s'apprêtait à résister à Séleucus, vit venir à lui un éléphant gigantesque et féroce qui, par un prodige, devint tout à coup très doux et s'offrit pour porter le roi et le conduire au combat. Nous n'irons pas jusqu'à conjecturer que c'est l'éléphant extraordinaire de Sandracottus, *elephantus ferus infinitæ magnitudinis*, suivant l'expression de Justin, qui se trouve reproduit sur les monnaies de Séleucus Nicator, mais nous rappellerons le traité auquel nous avons déjà fait allusion, et par lequel Séleucus épousa la fille de Sandracottus qui lui donna en même temps un troupeau de cinq cents éléphants¹. Séleucus ne cessa d'avoir dans ses armées un corps d'éléphants, si bien que, dans la diète de Corinthe en 303 av. J. C., Démétrius Poliorcète lui décerna par ironie le titre d'*éléphantarque* (ἐλεφανταρχῆν)².

C'étaient, d'ailleurs, les conquêtes d'Alexandre dans l'Inde qui avaient révélé aux Grecs tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'éléphant à la guerre, et les historiens d'Alexandre rapportent diverses anecdotes qui attestent combien l'imagination des Grecs avait été frappée à la vue de ces grands pachydermes sur lesquels les traits n'avaient pas de prise. Après avoir vaincu et fait prisonnier Porus, Alexandre consacra au Soleil l'éléphant qui servait de monture au malheureux roi indien. Il lui imposa le nom d'Ajax, le couvrit de somptueux ornements et fit garnir ses défenses d'anneaux d'or sur lesquels fut gravée cette inscription : *Alexandre, fils de Zeus, offre au Soleil cet éléphant*³. Dans le cortège d'Alexandre rentrant à Babylone, il y avait plusieurs centaines d'éléphants, et le conquérant se glorifiait de posséder ces animaux qu'il employa à rendre sa cour plus imposante. On croit même qu'il fit son entrée à Babylone sur un char tiré par des éléphants. Dans tous les cas, ce furent des éléphants qui figurèrent dans son cortège funèbre et qui ramenèrent son corps en Egypte⁴.

Conquérant de l'Inde, Séleucus dut sans doute, à l'imitation d'Alexandre, rentrer dans Babylone environné d'une pompe triomphale, et monté sur un char traîné par les plus beaux des éléphants de Sandracottus. Il y avait à Antioche le portique des éléphants, τετράπυλον τῶν ἐλεφάντων⁵, ainsi appelé, sans doute, parce qu'il était orné de bas-reliefs ou de statues représentant ces animaux.

A la guerre, pour donner aux éléphants un aspect plus terrible, on les parait d'or-

1. Strabon, XV, p. 724.

2. Plutarque, *Demetrius*, 25 .

3. Armandi, *Histoire des éléphants*, p. 41.

4. Armandi, *op. cit.* p. 44-45; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 103.

5. Malala, p. 328, attribue la construction de ce portique à Dioclétien; mais c'est là une assertion erronée comme il y en a tant dans la compilation du chronographe byzantin.

nements éclatants et bizarres; on leur peignait de diverses couleurs le front et les oreilles; on leur attachait des panaches, et sur des monnaies romaines on voit parfois des éléphants avec une clochette au cou¹. Souvent aussi on les recouvrait de plaques métalliques, ce qu'on voit sur les monnaies de César frappées en commémoration de la bataille de Thapsus. On adaptait des pointes d'acier à leurs défenses, dit Arrien; on attachait des piques à leur poitrail et à leurs trompes²; ne nous étonnons donc point de voir fixées sur leur tête des cornes de taureau, emblème de la force matérielle.

L'historien des éléphants de guerre, M. Armandi, après avoir fait ressortir les particularités essentielles qui distinguent l'éléphant d'Asie (*elephas indicus*) de l'éléphant africain (*elephas capensis*) au point de vue naturaliste, remarque que ce dernier figure presque exclusivement sur les monnaies romaines, et on le reconnaît à l'ampleur de ses oreilles et à la proéminence de son front, tandis que c'est l'éléphant d'Asie, employé dans les guerres d'Alexandre et de ses successeurs en Orient, qui se voit sur les monnaies des Séleucides: il a le front plus plat et les oreilles plus courtes que l'éléphant africain.

VII. — *La Victoire.*

Le type de la Victoire se présente plusieurs fois sur les monnaies de Séleucus Nicator; Niké couronne tantôt un trophée dont le support est un tronc d'olivier (*Catal.* nos 42 à 47 et 98 bis), tantôt Séleucus lui-même (*Catal.* n° 53), tantôt le mot **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** de la légende (*Catal.* nos 33 et suiv.); ailleurs, elle tient le bouclier de Séleucus marqué d'une ancre (*Catal.* n° 41); une fois, enfin, elle est figurée sans ailes, peut-être par négligence du graveur monétaire (*Catal.* n° 98 bis). Au point de vue plastique, il y a un rapport intéressant à signaler entre la Niké couronnant un trophée des pièces nos 42 et suiv., et la Niké achevant d'ériger un trophée qu'on voit sur les tétradrachmes d'Agathocle, roi de Syracuse, frappés à la même époque: rappelons-nous à cette occasion, qu'Agathocle commença en 306, à l'imitation des Diadoques, à inscrire son nom sur ses monnaies, ce qu'il n'avait osé faire jusque là³. Depuis longtemps on a remarqué la parenté de certains types monétaires siciliens avec ceux de Ptolémée Soter, roi d'Égypte⁴: le même rapprochement peut être établi entre les pièces siciliennes et certains types adoptés par Séleucus ou ses premiers successeurs.

Quel est le succès militaire auquel font allusion ces types de Niké couronnant un trophée, le roi, ou même simplement le mot **ΣΕΛΕΥΚΟΥ**? Séleucus a remporté

1. E. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, t. I, pp. 263 273 et 274.

2. Armandi, *Histoire des éléphants*, p. 169-170.

3. Barclay Head, *Coinage of Syracuse*, p. 46 et suiv.; cf. Percy Gardner, *Types of greek coins*, pl. XI, 22 et pl. XIV, 1.

4. Duc de Luynes, dans les *Annali dell'Instituto arch. di Roma*, t. XIII, 1841, p. 299.

tant de brillantes victoires qu'on ne peut faire sur ce point que des conjectures ; d'ailleurs, les différents types que nous envisageons ne se rapportent probablement pas au même triomphe du roi de Syrie. La fameuse bataille de Gaza, en 312, qui détermine le point de départ de l'ère des Séleucides, doit être rappelée par des monnaies au type de *Niké*, car c'est à son occasion que Séleucus a été salué du titre de *Nicator*, et Justin dit que le roi de Syrie fut dans cette circonstance *victor victorum*¹. Séleucus triompha encore avec un éclat particulier en 301, à la bataille d'Ipsus qui eut pour lui des conséquences énormes, car elle lui livra la plus grande partie de l'Asie Mineure et le débarrassa d'Antigone. On raconte que Démétrius Poliorcète, le fils d'Antigone, qui fut vaincu avec son père dans cette journée, avait eu, avant la bataille, une vision dans laquelle lui apparut Alexandre. L'ombre du héros lui ayant demandé le mot d'ordre de son armée : « *Zeus et Niké*, » répondit Démétrius, et là-dessus Alexandre déclara qu'il allait passer chez les ennemis que ces divinités favorisaient². Y aurait-il quelque rapport entre cette légende et les types de Zeus et de Niké sur les monnaies de Séleucus ?

Sur certaines pièces (*Catal.* nos 46 et 47), on voit, au pied du trophée, une tête de sanglier. Ce symbole pourrait, de prime abord, paraître rappeler soit la mâchoire du sanglier de Calydon qui figure sur des monnaies d'Antiochus I Soter et sur celles des rois de Macédoine, soit la légende d'Adonis tué par un sanglier en Phénicie, auprès de Byblos. Il n'en est rien : cette tête de sanglier nous semble recevoir son explication d'une légende racontée par Malala³. Le chronographe byzantin rapporte que lorsque Séleucus Nicator voulut fonder Laodicée sur mer, il interrogea les dieux et offrit un sacrifice pour connaître l'emplacement de la ville future. Un aigle fondit tout à coup du haut des airs sur l'autel, saisit un lambeau des chairs de la victime, puis s'envola. Séleucus s'étant mis à la poursuite de l'oiseau ravisseur, rencontra un énorme sanglier qu'il dut combattre vigoureusement et qu'il tua d'un coup de lance. Le sang du sanglier marqua le centre de la nouvelle cité. C'est sans doute la tête de cet animal qui figure, au pied du trophée, sur les monnaies qui, si l'on admet cette explication, ont dû être frappées à Laodicée.

VIII. — *Les Dioscures.*

La tête des Cabires ou des Dioscures sur les monnaies des Séleucides, et en particulier, sur celles de Séleucus Nicator, est difficile à expliquer. Cependant on peut, d'une façon générale, en rendre compte par l'extension extraordinaire qu'avait prise le culte des Cabires dans le siècle d'Alexandre. Philippe de Macédoine se fait initiateur

1. Justin, XVII, 2 ; Amm. Marcellin, XXIII, 16.

2. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 509.

3. Malala, p. 202-203.

aux mystères des dieux de Samothrace¹; Lysimaque prend leur temple sous sa protection spéciale²; tous les rois envoient des présents à ce sanctuaire fameux, asile inviolable; Arsinoé Philadelphie, Ptolémée Philométor et Persée, le dernier roi de Macédoine, viennent tour à tour y chercher un asile contre l'infortune politique, et de nombreuses inscriptions nous attestent que les pèlerins venant de Syrie et de l'Asie Mineure, aussi bien que de la Grèce, affluaient à Samothrace.

Cependant, que l'on se garde de croire que les monnaies de Séleucus avec la tête des Dioscures ou des Cabires ont été frappées à Samothrace ou à Lemnos, lorsque Séleucus, sur la fin de sa carrière, eut la velléité de s'emparer du trône de Macédoine. Ce sont des pièces émises, pour la plupart, en Syrie, autant qu'on en peut juger par leur style; il convient donc d'y reconnaître, non pas précisément les dieux de Samothrace, mais les *Kabirim* phéniciens, associés, d'ailleurs, dès le temps d'Alexandre, aux Cabires de Samothrace et de Lemnos, et symbolisés, comme eux, dans la constellation zodiacale des Gémeaux. Les Cabires phéniciens, originairement au nombre de huit, mais réduits à deux dans le culte de l'époque gréco-romaine, passaient, comme les Dioscures auxquels ils furent assimilés, pour protéger les vaisseaux sur mer³. Aussi, ces dieux *Sauveurs* forment-ils le type des monnaies de Berytus et de Tripolis. Un tétradrachme sans nom de ville, attribué par Eckhel à Tripolis, montre les deux Cabires-Dioscures, debout de face, la tête surmontée d'une étoile, et accompagnés de la légende bien significative **KABEIPΩN ΣΥΡΙΩΝ**⁴. C'est la tête de ces Cabires syriens que nous voyons sur les monnaies de Séleucus Nicator, et que nous rencontrerons souvent dans la suite de notre catalogue. Polybe⁵ nous informe qu'au temps d'Antiochus III le Grand, il y avait, sur l'Oronte, auprès de Séleucie, un temple des Dioscures (*Διοσκούριον*): ce sanctuaire avait probablement été fondé, comme la ville elle-même, par Séleucus Nicator.

Les rois de Syrie contribuèrent à propager le culte des Cabires syriens jusque dans les provinces les plus reculées de leur empire; de là vient que les Cabires paraissent sur les monnaies de la Bactriane à partir du règne d'Eucratide, et on les voit aussi sur des bronzes attribués par Longpérier à Phraate I^{er}⁶. Sur ces monnaies bactriennes et parthes, comme aussi sur un bronze de Séleucus, ils figurent montés sur leurs chevaux Xanthus et Cillarus, et galopant, la lance à la main; c'est ainsi que nous les montrent également les deniers de la République romaine. Ils nous apparaîtront encore à cheval, la lance en arrêt, sur les beaux tétradrachmes d'Antiochus VI Dionysos⁷.

1. Plutarque, *Alexandre*, 2.

2. Inscription publiée dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1855, p. 623.

3. Fr. Lenormant, *Les origines de l'Histoire*, t. I, p. 159; cf. art. *Cabiri* dans le *Dict. des ant. gr. et rom.* de Daremberg et Saglio; Teohari Antonescu, *Cultul Cabirilor in Dacia*, p. 132 (in-8°, Bucarest, 1889).

4. Eckhel, *Doctr. num. vet.* t. III, p. 374.

5. Polybe, V, 60, 4.

6. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chronologie des rois parthes arsacides*, pl. II, nos 24 et 25.

7. Aux monnaies qui figurent dans notre Catalogue, il convient d'ajouter principalement les deux bronzes suivants: Bustes accolés des Dioscures, à gauche. **ΡΣ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ.** Tête

IX. — *Le zébu (bos indicus).*

Le taureau cornupète, qui est souvent, dans la numismatique, la personnification des fleuves, forme le type de quelques monnaies de bronze de Séleucus, où il représente, suivant Eckhel¹, le taureau dompté par le futur roi de Syrie, lors du sacrifice d'Alexandre. Il faut peut-être s'en tenir à l'opinion d'Eckhel, fondée sur l'anecdote racontée par Appien, Aélien et autres auteurs byzantins², et à laquelle nous avons fait allusion plus haut. Cependant, cette histoire de Séleucus terrassant le taureau qu'on allait immoler et qui s'était échappé en brisant ses liens est-elle bien authentique, et n'est-ce point un de ces contes apocryphes imaginés après coup, par la flatterie ? Dans cette hypothèse, on pourrait voir dans ce zébu (le *bos indicus* des naturalistes) un nouveau souvenir des conquêtes de Séleucus dans l'Inde : ce serait l'image du fameux taureau Nandi, personnification de l'Inde comme les éléphants.

D'autres conjectures plus vraisemblables peuvent aussi être proposées. Par exemple, nous savons par Libanius³, que la ville d'Antioche était ornée d'une statue de bronze représentant le roi domptant un taureau : on l'a vu plus haut, ce monument fut élevé, d'après le rhéteur byzantin, en l'honneur du mont Taurus expurgé des voleurs par Séleucus. C'est sans doute le voisinage de cette statue qui fit donner le nom de *Tauriana porta* à l'une des portes de la ville, à l'époque romaine⁴. Est-il donc paradoxal de supposer que le taureau des monnaies de Séleucus pourrait être l'emblème du mont Taurus divinisé ? Le même bœuf à bosse forme aussi, soit au repos, soit cornupète et bondissant, le type d'un grand nombre de monnaies des villes d'Asie Mineure où il pourrait souvent avoir la même signification.

N'est-ce pas aussi l'occasion de rappeler ici, la place importante qu'occupe la vache Io dans les traditions et le culte d'Antioche ? D'après une légende conservée par Malala, Io, s'étant enfuie de l'Égypte où régnait Hermès qui l'avait outragée, se réfugia en Syrie auprès du mont Silpion, là même où, plus tard, Séleucus Nicator devait fonder la grande Antioche⁵. C'est là qu'Io mourut. Les Argiens s'étant mis à sa recherche abordèrent en Syrie ; ils erraient sur la montagne lorsqu'ils entendirent

d'éléphant, à droite. Æ 18 mill. (Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. II, 10). — Têtes accolées des Dioscures, à droite. ⚔. Même lég. Les Dioscures à cheval allant au galop, à droite. Dans le champ, ▲. Æ 15 mill. 2 gr. 60 (Imhoof-Blumer, dans la *Numism. Zeitschrift*, t. XVI, p. 292, n° 147). M. Imhoof propose d'attribuer cette dernière médaille à Séleucus II. D'ailleurs notre dicalque n° 50 est également classé par M. Percy Gardner à Séleucus II (*The Seleucid Kings*, pl. VI, 11).

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 213.

2. Appien, *Syr.* 57; Ael., *V. H.* XII, 16; Libanius, t. I, p. 301 (éd. Reiske); Codinus, *Παρεκβολαί*, p. 27.

3. Libanius, t. I, p. 311.

4. O. Muller, *Antiquit. Antioch.*, p. 62.

5. Malala, p. 28, (éd. de Bonn) : Φεύγει ἐκεῖθεν ἐπὶ τὴν Συρίαν εἰς τὸ Σίλιπτιον ὄρος.

une génisse qui criait d'une voix humaine : *C'est moi qui suis Io*, εἶμι ἐγὼ ἡ Ἰώ. Le tombeau de Io était sur le Silpion; là, les Argiens construisirent un temple et une ville qu'ils appelèrent Iopolis : les habitants de ce quartier d'Antioche, dit Malala, sont encore appelés Ἰωνῖται aujourd'hui. Si nous rapportons cette fable, c'est surtout parce que la tête de vache ou de bœuf qui figure au revers de l'un de nos bronzes (*Catal.* n° 52) a la plus grande analogie avec le type de monnaies de l'île d'Eubée et de Gortyne de Crète, sur lesquelles on ne peut se refuser, en raison des traditions locales, à reconnaître la tête de la vache Io.

X. — *La tête de Méduse.*

Ce type (*Catal.* nos 87 à 96) a été pris jadis, par Eckhel¹, pour la tête ailée de Séleucus; Mionnet et d'autres après lui, sont tombés dans la même erreur, bien que Visconti l'eût pourtant relevée et réfutée², en donnant de ce *gorgonium* une explication qui, quoique dédaignée par tout le monde, nous paraît très rationnelle. La tête de Méduse est, suivant lui, une allusion à la fondation même d'Antioche : « Une colline, dit-il, comprise dans l'enceinte de cette capitale, et qu'on appelait le mont Silpius, portait un ancien autel qu'on disait élevé par Persée en l'honneur de Jupiter son père, lorsque ce héros fut de retour de son expédition contre les Gorgones. Séleucus fonda un temple de Jupiter Bottiéen, vénéré par les Macédoniens, dans le même endroit où jadis Persée, ce demi-dieu de la Grèce, avait laissé un monument de son passage et construit un temple³. Je pense donc que ces médailles (au type de la tête de Méduse) ont trait à la tradition que je viens de rapporter, et qu'elles ont été frappées à Antioche. »

La fable de Persée et d'Andromède a aussi pour théâtre la côte de Syrie : c'est à Joppé que Persée délivre Andromède en tuant le monstre marin qui allait la dévorer. Persée et la Méduse jouent un rôle dans les origines légendaires d'Antioche et de villes de la Lycaonie, de l'Isaurie, de la Cilicie, notamment d'Iconium et de Tarse. La Perse même reçut son nom de Persée qui inventa, dit-on, le culte du feu, et dont les descendants, suivant une tradition rapportée par Malala⁴, régnèrent longtemps à Babylone. Ainsi, peu de mythes furent aussi populaires en Syrie et en Cilicie que celui de Persée et de la tête de Méduse, et cela suffit pour expliquer la présence du masque gorgonien sur les monnaies de Séleucus Nicator.

Au point de vue artistique, on peut remarquer avec M. J. Six⁵, que la tête de Méduse des monnaies de Séleucus se rattache à un idéal qui se distingue par son style élégant, la correction et la régularité du visage de la Méduse, succédant aux

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 213.

2. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, pp. 281 et 282.

3. Malala, *Chronogr.*, p. 199 de l'édition de Bonn.

4. Malala, *Chronogr.*, p. 39.

5. Janus Six, *De Gorgone*, pp. 72 et 88.

figures grimaçantes et monstrueuses de l'époque antérieure à Alexandre. La grande tête de marbre du Musée de Munich, connue sous le nom de Méduse Rondanini, paraît être la plus importante réplique de l'œuvre inconnue qui a créé ce type nouveau dans l'art antique. Le type de la Méduse des chalques de Séleucus Nicator est reproduit sur les deniers de la république romaine frappés par L. Cossutius Sabula; on en retrouve souvent aussi le type sur les pierres gravées¹.

XI. — *La tête d'Apollon.*

Séleucus Nicator inaugura le culte d'Apollon en Syrie; nous connaissons déjà les raisons de paternité divine qui justifient la présence des emblèmes de cette divinité sur les monnaies du fondateur de la monarchie syrienne. Bornons-nous à rappeler ici qu'en l'an 13 des Séleucides (300 av. J.-C.), Séleucus consacra le bois sacré de Daphné, près d'Antioche, à Apollon et Artémis, et qu'il fit exécuter par Bryaxis une statue colossale d'Apollon Pythien ou Musagète. L'Apollon des monnaies séleucidiennes est πατρώος, ἀρχηγέτης, c'est-à-dire le premier ancêtre de la race royale. Le culte dont Séleucus l'honora en cette qualité ne fit que se développer sous ses successeurs, et ce zèle pour Apollon se manifeste non seulement à Daphné, mais dans tous les sanctuaires célèbres du dieu. Séleucus et la reine Stratonice font de riches présents à Délos; la couronne qui ornait le front d'Apollon Délien fut offerte par Stratonice et elle était ornée d'une pierre précieuse (ἐμ μέσῳι σάρδιον ἔχων); on a trouvé à Délos la base d'une statue de la reine de Syrie, exécutée par un artiste du nom de Télétimos, sans doute à l'occasion des offrandes que firent Séleucus et Stratonice, lors de leur mariage en l'an 300².

Si l'on compare la tête d'Apollon des monnaies de Séleucus avec celle qui figure sur les statères de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, on constatera entre elles une certaine parenté: le type macédonien paraît avoir servi de modèle au type syrien. Toutefois, sur les pièces de Philippe, les cheveux sont toujours coupés court sur la nuque, tandis que les monnaies de Séleucus nous montrent les cheveux arrangés en tresses ondulées et retombant sur les épaules. M. Percy Gardner³ croit que, lorsque la tête d'Apollon, sur les bronzes des premiers Séleucides, a les cheveux relevés et enroulés sur la nuque, ces monnaies ne sont pas antérieures au règne de Séleucus II. Cette théorie est trop absolue; en effet, dès le règne d'Antiochus I Soter au moins, paraît la figure d'Apollon assis sur l'omphalos, et malgré l'exiguïté du type monétaire, il est aisé de constater que les cheveux du dieu y sont toujours retroussés en chignon sur la nuque. L'Apollon Musagète de Bryaxis a aussi les cheveux relevés de la même manière (*Catal.* n° 547). Il faut donc avoir recours à un

1. Voyez E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque Nationale*, p. 103.

2. Th. Homolle, dans le *Bull. de corr. hell.*, t. VI (1882), pp. 121 et 158; t. XII (1888), p. 421.

3. *The Seleucid Kings of Syria* (*Catal.* du British Museum, *Introd.*, p. xviii).

autre critérium pour distribuer entre les divers rois qui ont porté le nom de Séleucus, les monnaies de bronze que leur légende ou leur type ne permettent pas de classer rigoureusement à tel ou tel de ces princes.

Il importe également de faire observer que le type d'Apollon assis sur l'omphalos paraît avoir été inauguré, sur les monnaies des rois de Syrie, dès le règne de Séleucus Nicator. M. Percy Gardner¹ attribue effectivement à ce prince un petit bronze qui a ce type au revers, tandis que le droit porte la tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion. Bien que la pièce dont il s'agit n'ait que la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ, elle semble devoir être classée à Séleucus Nicator plutôt qu'à un autre des trois premiers Séleucus. En outre, une des monnaies d'Antiochus, comme vice-roi des provinces de l'Est, a aussi pour revers Apollon sur l'omphalos (ci-dessus, p. XVI, fig. 6), et cette pièce a dû être frappée avant la mort de Séleucus dont elle porte l'effigie cornue. Malgré ces exemples, nous constaterons bientôt que le type d'Apollon assis sur l'omphalos ne commence à devenir véritablement populaire et national que sous le règne d'Antiochus I Soter.

XII. — *Les ateliers monétaires de Séleucus Nicator.*

L'empire de Séleucus, qui primitivement se bornait à la satrapie de Babylone et aux provinces de la Haute-Asie conquises par Alexandre, s'agrandit après la bataille d'Ipsus, en 301, de toute la Syrie, de la Cilicie et d'une partie de la Phénicie dont quelques villes ne cessèrent, toutefois, de lui être contestées par Ptolémée. Cet empire devint bientôt le plus grand de tous ceux qui s'étaient formés du démembrement de celui d'Alexandre ; il s'étendait depuis la Bactriane et la Sogdiane jusqu'à la côte de Phénicie, et depuis la chaîne du Paropamisus jusqu'aux plaines centrales de la Phrygie où il confinait au royaume de Lysimaque. Il était divisé en soixante-douze satrapies qui toutes, sans doute, avaient un ou plusieurs ateliers monétaires.

Après que Séleucus eut installé son fils comme vice-roi des provinces de l'Est, il trouva moyen de s'agrandir encore du côté de l'Occident. Lorsqu'il eut pris Sardes et qu'il eut vaincu Lysimaque, à la bataille de Corupédion, en 282, le roi de Syrie se trouva maître de toute l'Asie Mineure, et rêvant de conquérir la Thrace et la Macédoine, il passa en Europe où, d'ailleurs, il ne tarda pas à trouver la mort.

Séleucus Nicator fut donc roi pendant un quart de siècle, et son autorité s'étendait, à la fin de son règne, depuis les rives de l'Indus jusqu'à l'Hellespont qu'il franchit même, et depuis le désert d'Arabie et les portes de l'Égypte jusqu'à l'embouchure de l'Halys. L'immensité de cet empire, la diversité des peuples soumis au même joug, le degré de culture intellectuelle ou artistique plus ou moins avancé de chacun d'eux, expliquent autant que la longue durée du règne, la diversité de style dans les monnaies de Séleucus et, avec la multiplicité des ateliers, la difficulté d'assigner à

1. *The Seleucid Kings of Syria*, pl. II, fig. 5.

chacun ses produits propres. Cette difficulté, que nous rencontrerons à peu près au même degré pour la plupart des règnes de la monarchie syrienne, rend fort conjecturale l'attribution à des princes homonymes, de quelques pièces d'argent et d'un grand nombre de pièces de bronze à types plus banaux, d'un style plus relâché et, par conséquent, moins facile à préciser chronologiquement et géographiquement.

Séleucus fonda un grand nombre de villes nouvelles auxquelles il octroya, au moins pour quelques-unes, les droits monétaires; il bâtit seize Antioches, cinq Laodicées, neuf Séleucies, trois Apamées, une Stratonicee et vingt autres colonies grecques¹. Les villes qui, antérieurement, frappaient des monnaies royales au nom d'Alexandre, n'eurent aucune raison, en général, de voir leur hôtel monétaire fermé sous la domination de Séleucus. Il y a donc un nombre considérable de lieux d'émission, et ces ateliers plaçaient nécessairement leur marque spéciale, monogramme, lettre ou symbole, sur leurs produits. Les magistrats préposés à la frappe des espèces devaient aussi signer les pièces fabriquées pendant la durée de leurs fonctions. Les émissions successives étaient, sans doute, différenciées par un signe quelconque. Enfin, d'autres particularités pouvaient encore figurer sur les pièces, dates d'année ou de mois, monogramme ou initiale du satrape gouverneur. On comprend ainsi la multiplicité des lettres, monogrammes ou symboles qui figurent sur les espèces, la facilité avec laquelle ils peuvent souvent se laisser expliquer d'une manière quelconque, en même temps que la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de prouver une interprétation même vraisemblable.

Cependant l'on peut arriver à la démonstration de certains faits et à des attributions positives. Par exemple, les monnaies d'or de Séleucus Nicator (*Catal.* nos 1, 2 et 3) ont sûrement été frappées à Acé (Ptolémaïs), comme nous l'avons déjà fait ressortir. Les statères aux mêmes types du British Museum paraissent aussi issus de la même officine, de sorte qu'il est permis de croire qu'Acé fut, sinon l'atelier unique, du moins l'atelier principal où furent frappées les pièces d'or de Séleucus aux types d'Alexandre.

Un certain nombre des monnaies d'argent de Séleucus Nicator portent les mêmes marques monétaires que les pièces au nom d'Alexandre. Ainsi en est-il, par exemple, de celles (*Catal.* nos 6, 7 et 8) qui ont le protome de cheval buvant et l'ancre, en symbole². Il est reconnu que le cheval tout entier est le symbole de l'atelier d'Alexandria Troas; le demi-cheval, au contraire, est la marque de Larissa de Syrie, ville qui possédait d'immenses haras et dont les monnaies autonomes ont pour type un cheval baissant la tête pour s'abreuver. Si nous disons que ce cheval est représenté s'abreuvent, à Alexandria Troas et à Larissa, tandis que la plupart des auteurs le disent *paissant*, c'est pour nous conformer à une opinion formulée d'abord par le

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 702.

2. L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 290, nos 1350 et 1355.

duc de Luynes¹, puis, plus explicitement par Duchalais qui a démontré qu'il s'agit, dans cette représentation, de Pégase sans ailes s'abreuvant à la fontaine Peirène, au pied de l'Acrocorinthe, au moment où Bellérophon vient le surprendre et le dompter². Le cheval paissant n'aurait aucune signification mythologique, tandis que Pégase aptère dressé par Bellérophon est un emblème convenable pour les fougueux coursiers des haras de la Troade ou de la Syrie.

La tête de taureau vue de face (*Catal.* n° 9) représente un atelier que nous ne saurions déterminer. Sur les monnaies d'Alexandre, on trouve le même symbole, mais sans bandelettes et avec une corne baissée; il désigne alors Assos en Mysie, ou la Phocide, ou Nisyros dans l'île de Rhodes³. La tête de taureau de face et ornée de bandelettes, forme le type des monnaies autonomes de la Phocide et de l'île d'Eubée, pays où le tétradrachme de Séleucus a pu être frappé, son style paraissant européen.

La tête radiée du Soleil (*Catal.* n° 10), qu'on retrouve identique sur des monnaies de Philippe II de Macédoine⁴, d'Alexandre⁵ et de Philippe Arrhidée⁶, désigne un atelier incertain, mais probablement situé dans une contrée que possédait déjà Philippe de Macédoine. Muller propose avec hésitation la Thrace méridionale, ou même la Lycie, mais dans ce dernier cas, il faudrait distraire du groupe les monnaies de Philippe. Les tétradrachmes n°s 11 et 12 sont certainement sortis de l'atelier de Sidé en Pamphylie, caractérisé par le symbole de la tête d'Athéna. Les belles monnaies d'argent de cette ville ont pour type une tête identique, qu'on retrouve encore en symbole sur des tétradrachmes de Philétaire, roi de Pergame, aussi frappés à Sidé⁷.

Le symbole du dauphin (*Catal.* n°s 13 à 16) est évidemment celui d'une ville maritime, et le style des pièces paraît désigner la Thrace; la même marque est sur des monnaies d'Alexandre classées aux incertaines de la Thrace, de la Macédoine et de la Thessalie⁸. L'abeille, sur le tétradrachme n° 74, paraît bien désigner l'atelier d'Ephèse. On peut, avec une certitude non moins grande, affirmer que le n° 17 est de fabrique syrienne: son monogramme (n° 21) se voit sur des pièces d'Alexandre frappées à Sidon⁹.

Le monogramme n° 22, composé des lettres ΔΙ plus ou moins rapprochées et confondues, ainsi que les monogr. n°s 59 et 156, sont très fréquents sur les monnaies des rois de Syrie, mais ils n'ont pas partout le même sens. On les trouve particulièrement sur des monnaies frappées dans les provinces de l'Est où ils peuvent rappeler soit l'atelier de Dionysopolis au pied du Paropamisus, soit celui de Nyssa (Nisha-

1. *Etudes numismatiques sur quelques types relatifs au culte d'Hécate*, p. 70.

2. Duchalais, dans la *Revue numismatique* 1849, p. 183-186.

3. L. Muller, *Numismatique d'Alexandre*, n° 750, 1168 et 1169.

4. L. Muller, *op. cit.*, n° 265.

5. L. Muller, *op. cit.*, n°s 1541 à 1543.

6. L. Muller, *op. cit.*, n°s 116 et 117.

7. Imhoof Blumer, *Die Münzen der Dynastie von Pergamon*, p. 16.

8. L. Muller, *op. cit.*, p. 190.

9. L. Muller, *op. cit.*, n° 1412.

pour) dans le Khorassan¹. Ils désignent peut-être Diospolis, sur des pièces au nom d'Alexandre et sur les monnaies des rois de Syrie qui n'ont pu être frappées dans la Haute Asie². Dans aucun cas on ne saurait songer aux initiales du mois Dios, sous prétexte que ce mois fut le premier de l'année dans l'ère des Séleucides : la mode parthe de placer sur les monnaies le nom des mois n'a jamais été prise par les rois de Syrie. Les lettres **ΔΙ** se retrouvent encore, mais avec un sens tout autre sans nul doute, sur des monnaies des rois d'Égypte et de Macédoine.

Du moment que les lettres **ΣΙ** sont bien positivement les initiales de l'atelier de Sidon sur les monnaies d'Alexandre, les lettres **ΡΑ** sur notre tétradrachme n° 19, de fabrique syrienne, pourraient représenter la ville de Raphia ou celle de Raphanea. Le monogr. n° 25 que nous trouvons sur un tétradrachme (*Catal.* n° 20), se voit à Mesembria sur des monnaies d'Alexandre³, et le monogr. n° 30 se rencontre avec le nom d'Alexandre à Coëla⁴. Enfin nous signalerons, en passant, sur notre tétradrachme n° 21⁵, les deux contremarques de l'atelier de Callatia; on les retrouve identiques sur un tétradrachme d'Alexandre conservé au Cabinet de France.

Le type de Zeus nicéphore (*Catal.* nos 23 à 22) ne paraît pas avoir été employé en dehors de la Syrie, car toutes les monnaies qui le portent sont de fabrique syrienne. Les nos 23 à 25 ont été frappés à Laodicée sur mer; les monnaies d'Alexandre issues de cet atelier portent parfois la marque **ΝΟ** que nous retrouvons sur les pièces de Séleucus. Le symbole de Laodicée est la Victoire stéphanéphore : elle est gravée dans le champ du revers sur les pièces d'Alexandre, mais elle change de place sur les monnaies de Séleucus, et elle se trouve posée sur la main de Zeus.

Nous ne savons comment expliquer les nombreuses lettres isolées, ni même les groupes **ΒΕΛ** (*Catal.* n° 26); **ΚΡ** (*Catal.* n° 30); **ΑΡΧ**⁶, **ΑΒ**⁷, **ΑΣ**⁸, qu'on relève sur certaines monnaies de Séleucus aux types alexandrins; mais on ne saurait, à coup sûr, admettre avec M. Percy Gardner, que la lettre isolée **Κ** désigne l'année 20 (293 av. J.-C.) : aucune date ne paraît sur les monnaies des rois de Syrie avant la fin du règne d'Antiochus III.

Nous reviendrons d'ailleurs, plus loin, sur l'interprétation d'un certain nombre de monogrammes, et nous constaterons que quelques-uns, au moins, sont en toute évidence des noms de villes. Et puisqu'il en est ainsi, comment se fait-il que, sur les

1. Percy Gardner, dans le *Numism. chronicle*, N. S. t. XIX, p. 12; H. Howorth, dans le *Numism. chronicle*, 1888, p. 293-299. Voyez ci-après, p. xxxix.

2. L. Muller, *op. cit.*, n° 1486; Madden, *Coinage of the Jews* (2^e éd.), p. 51.

3. L. Muller, *op. cit.*, n° 472.

4. L. Muller, *op. cit.*, n° 374.

5. Voyez aussi une drachme de Séleucus avec les mêmes contremarques; Wiczay, *Mus. Hedervar*, t. I, n° 5557, et Friedlaender, dans la *Zeit. für Numism.*, t. IV, p. 340.

6. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, p. 2, n° 16. Les lettres **ΑΡΧ** ont été prises jadis pour un nom d'artiste monétaire. M. A. von Sallet a relevé cette erreur (*Die Künstlerinschriften*, p. 14.)

7. Percy Gardner, *loc. cit.*, n° 20.

8. Percy Gardner, *loc. cit.*, n° 21. Les lettres **ΑΣ** désignent peut-être Ascalon.

monnaies de Séleucus et de ses premiers successeurs, on ne réussisse point à reconnaître les monogrammes de villes importantes comme Antioche, Babylone, Tarse et tant d'autres qui, certainement, ont eu des ateliers monétaires ? Il y a là une énigme qu'on ne réussira peut-être jamais à expliquer.

ANTIOCHUS I SOTER

Ère des Sél. 31 à 51 (281 à 261 av. J.-C.)

I. — *Antiochus associé au trône par son père.*

Pendant douze années, de 293 à 281 av. J.-C., Antiochus I Soter, associé au trône par son père, régna en cette qualité sur les provinces orientales de la monarchie syrienne où il frappa monnaie, à la fois en son nom et au nom de Séleucus. Les liens du sang rattachaient, d'ailleurs, Antiochus aux régions de la Haute Asie. Sa mère était Apama, fille du chef sogdien Spitamène¹, que Séleucus avait épousée lors des fêtes célébrées par Alexandre, à Suse, au printemps de l'an 324 av. J.-C. Antiochus étant tombé amoureux de sa belle-mère, Stratonice, fille de Démétrius Poliorcète, Séleucus céda bénévolement sa femme à son fils, avec le gouvernement de l'Asie iranienne et le titre de roi. Le jeune prince avait à peu près 31 ans lorsqu'il commença de régner sur un pays dont les tendances séparatistes ne devaient pas tarder à amener le démembrement de l'empire des Séleucides.

Les monnaies frappées par Antiochus dans son gouvernement de l'Asie supérieure, se distinguent par leur style sec, leur tranche à arêtes vives et non arrondies, leur flan plat : elles ressemblent donc, à ce point de vue, aux monnaies de Séleucus comme satrape de Babylone. Pour les types, elles se rattachent étroitement aux monnaies de Séleucus roi. Nous y trouvons, en effet, la tête de Zeus, telle que nous l'avons rencontrée sur les monnaies du fondateur de la dynastie, Athéna combattant du haut de son bige ou de son quadriges d'éléphants cornus, la tête de Séleucus lui-même, la tête de cheval bridée et ornée de cornes de taureau ; il y a aussi des pièces avec la tête d'Héraclès et Zeus aétrophore ou nicéphore, types qui nous sont déjà familiers. Un certain nombre de ces monnaies portent, comme différent, la lettre Δ ou l'un des monogrammes nos 22, 59 et 156, qui tous, comportent la lettre Δ ou les lettres ΔΙ. M. Percy Gardner a proposé d'y reconnaître les initiales ou le monogramme de la ville de Dionysopolis ou Nysa, située dans la chaîne du

1. Arrien, VII, 4 ; elle n'était pas fille d'Artabaze, comme le dit Strabon. Voyez Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. II, p. 577, note.

Paropamisus, près de Caboul¹. Mais M. Howorth a, plus récemment, tenté de démontrer qu'il s'agit, au contraire, de Dionysopolis ou Nyssa, la ville principale du Khorassan, dont Antiochus aurait fait sa capitale et qui, sous le nom de Nishapour, resta fort importante jusqu'à la conquête musulmane². Une grave objection que l'on peut faire à l'une ou à l'autre de ces attributions, c'est que les monogrammes en question ne se retrouvent plus sur les monnaies des rois de la Bactriane, indépendante dès le règne d'Antiochus II, bien que les deux villes de Dionysopolis dont on nous parle, eussent compté parmi les plus considérables du nouveau royaume, et eussent incontestablement continué d'avoir un atelier monétaire.

Les médailles de Séleucus et d'Antiochus associés présentent certaines difficultés au point de vue des légendes et au point de vue iconographique. Les légendes forment les trois catégories suivantes :

1. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (*Catal.* n° 99)³.
2. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΣΕΛΕΥΚΟΥ.
3. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (*Catal.* nos 100 et 101).



Fig. 8.

La première légende se rencontre non seulement sur notre tétradrachme n° 99, mais sur une drachme (fig. 8) publiée par M. Percy Gardner⁴. La seconde se lit sur un tétradrachme qui porte, au droit, la tête d'Héraclès coiffée de la peau de lion, et au revers, Zeus aétaphore (fig. 9)⁵.



Fig. 9.

Comme on peut le constater, les types rattachent directement ces deux premiers groupes aux monnaies de Séleucus Nicator. Aussi, n'y a-t-il point lieu de songer à interpréter la première légende par *monnaie du roi Séleucus fils d'Antiochus*, et à donner, en conséquence, ces pièces à Séleucus II. Malgré le singulier, il faut incontestablement traduire : *monnaie des rois Séleucus et Antiochus*. Cette interprétation est, d'ailleurs, acceptée par M. Percy Gardner qui a abandonné la première hypothèse, après l'avoir un instant admise⁶ ; la barbarie de la frappe de ces pièces explique l'irrégularité grammaticale de la légende.

Les monnaies qui ont seulement ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ présentent des diffi-

1. Percy Gardner, dans le *Numism. chronicle*, N. S. (1879) t. XIX, p. 12.
 2. H. Howorth, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série (1888), p. 293-299. Cf. ci-dessus, p. xxxvii.
 3. Cf. *Numism. chronicle*, N. S. t. XIX (1879), p. 10, pl. I, fig. 4.
 4. *Num. chronicle*, N. S. t. XX, (1880) p. 189-190 et pl. X, fig. 3.
 5. *Num. chronicle*, N. S. t. XX, p. 189 et pl. X, fig. 2.
 6. *Num. chronicle*, N. S. t. XX, p. 189-190.

cultés d'un autre ordre. Outre les deux pièces qui figurent dans notre catalogue (nos 100 et 101), prennent place dans ce groupe les monnaies suivantes :

1. Tétradrachme portant, au droit, la tête de Séleucus ornée des cornes de taureau rabattues en avant, et au revers, Apollon assis sur l'omphalos, tenant son arc de la main droite (voyez ci-dessus, p. xvi, fig. 6).

2. Drachme ayant, au droit, la tête de Séleucus ornée des cornes de taureau, longues et relevées, et au revers, la tête de cheval cornu. (Voyez ci-dessus, p. xvi, fig. 7.)

3. Dichalque ayant, au droit, le buste de cheval cornu et, au revers, une ancre. Dans le champ, le monogramme n° 48. Æ 27 mill., 16 gr. 40¹. On remarquera que cette pièce de bronze, qui n'a pas l'effigie royale, est aux mêmes types que le dichalque au nom de Séleucus, décrit sous le n° 59 de notre catalogue².

Comme on l'a vu plus haut, l'effigie des médailles nos 1 et 2 est celle de Séleucus Nicator âgé ; la présence des cornes de taureau le prouve, en dépit de la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**. Or, le même portrait paraît sur les pièces de notre catalogue nos 100 et 101 ; la seule différence consiste dans l'absence des cornes. On se rend compte ainsi des raisons qui nous ont amené à donner à l'effigie royale le nom de Séleucus, et à considérer ces pièces comme frappées en Bactriane, par Antiochus associé au trône du vivant de son père. Nous avons longtemps hésité à classer à Antiochus II Théos des pièces qu'on verra plus loin (voy. p. lviii) et qui ont été frappées en Bactriane comme les précédentes. L'effigie monétaire seule nous a guidé dans cette attribution : elle donne bien, en effet, l'impression de la physionomie de la plupart des médailles d'Antiochus II. C'est la solution à laquelle nous avons cru devoir nous arrêter, tout en reconnaissant qu'il ne serait peut-être pas interdit de reconnaître, sur ces pièces, le portrait d'Antiochus I, jeune encore comme il convient au vice-roi des provinces de l'Est.

Le moment est venu de signaler les monnaies de la Bactriane, au nom du roi Agathocle, qui portent la tête d'Antiochus I Soter avec la singulière légende **ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ**. Agathocle et Antimaque, dont les règnes peuvent être placés, avec vraisemblance, au temps d'Antiochus II et d'Antiochus III, firent frapper, sur un certain nombre de leurs monnaies, des types commémoratifs, rappelant le nom et les traits de princes qui avaient régné avant eux sur la Bactriane. Ainsi, sur ces curieuses pièces, on a, au revers, la légende **ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΑΝΤΙΜΑΧΟΥ ΘΕΟΥ**, ou bien **ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ ΔΙΚΑΙΟΥ**, et le droit est l'un des suivants :

1. Imhoof Blumer, dans la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. XVI, p. 292.

2. J'ai même rencontré sur un exemplaire au nom de Séleucus qui appartient à M. Feuardent, le même monogr. (n° 48) que sur la pièce d'Antiochus. Il est donc manifeste que ces monnaies ont été frappées dans le même atelier ; et cet atelier était certainement en Bactriane, car le monogr. n° 48 est très fréquent sur les monnaies des rois bactriens à partir d'Euthydème I^{er}.

1. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΦΙΛΙΠΠΟΥ. Tête d'Héraclès coiffée de la peau de lion, comme sur les monnaies d'Alexandre le Grand.
2. ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ. Tête diadémée de Séleucus Nicator.
3. ΔΙΟΔΟΤΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ. Tête de Diodote.
4. ΕΥΘΥΔΗΜΟΥ ΘΕΟΥ. Tête d'Euthydème.

Les types sont, au droit comme au revers, imités des monnaies des princes défunts dont Agathocle et Antimaque ont voulu rappeler la mémoire¹. La monnaie reproduite ici (fig. 10)² avec ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ porte, au revers, outre la légende ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ ΔΙΚΑΙΟΥ, le type de Zeus debout,



Fig. 10.

foudroyant, avec un aigle à ses pieds, type déjà adopté par Diodote d'après Antiochus II Théos.

Mais de qui est le portrait qui figure sur cette pièce, et que signifie cette singulière légende ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ? M. Droysen suppose qu'Antiochus III le Grand a porté le surnom de

Nicator, et que c'est ce prince qui se trouve désigné sur les monnaies bactriennes. M. de Sallet croit qu'il s'agit plutôt d'Antiochus II Théos³. Le système proposé par M. Droysen forcerait à admettre qu'Agathocle a rappelé sur ses pièces la mémoire d'un prince qui non seulement n'a jamais régné sur la Bactriane, mais qui, au contraire, a toujours dû être odieux à ce pays, car Antiochus III, dans ses expéditions en Orient, ne cessa de caresser l'espoir de rétablir dans ses limites primitives la monarchie syrienne; M. Droysen⁴, il est vrai, suppose, mais par une hypothèse qui n'a de base qu'une assertion sans valeur de Malala, et les médailles en discussion elles-mêmes, qu'Agathocle se reconnut vassal du roi de Syrie. C'est une pétition de principe. Est-ce qu'Alexandre, Diodote et Euthydème, dont les noms figurent sur les monnaies d'Agathocle et d'Antimaque, au même titre que celui d'Antiochus, peuvent être regardés comme des suzerains vis à vis des deux rois bactriens? évidemment non. Le système de M. de Sallet serait plus rationnel, en considérant Antiochus II Théos comme le premier roi effectif de la Bactriane. Mais je ne saurais l'admettre, à cause du titre de *Nicator* que n'a jamais porté ce

1. Cunningham, dans le *Numism. Chronicle*, N. S. t. VIII (1868) pl. X; P. Gardner, dans le *Num. chron.* N. S. t. XX, p. 183-185; A. von Sallet, *Die Nachfolger Alexanders*, p. 15; *Zeit. für Numismatik*, t. VI (1879), p. 177, pl. V, 9; Percy Gardner, *The coins of the greek and Scythic Kings of Bactria* (Catal. du British Museum), Introd. p. xxviii, et pl. IV, nos 1, 2 et 3, et pl. XXX, nos 5 et 6.

2. Exemplaire unique, de la collection du général Cunningham.

3. *Zeit. für Numism.* t. VI, p. 181 et suiv.; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, trad. Bouché-Leclercq, t. III, p. 357-358.

4. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. III, p. 440, note 2.

prince. D'autre part, n'oublions pas que c'est contre ce prince que les Bactriens se sont révoltés : ils n'ont pas dû, en conséquence, chérir postérieurement sa mémoire. Enfin, il n'a jamais été roi propre de la Bactriane, cette province étant simplement une portion de son empire. Le seul Antiochus qui ait été effectivement roi de ce pays, est Antiochus I Soter qui porta légitimement ce titre du vivant de Séleucus I Nicator son père.

Aussi, nous pensons que la légende singulière **ANTIOXOY NIKATOPOΣ** désigne Antiochus I Soter qui fut roi des provinces de l'Est avant que Diodote en proclamât le complet affranchissement. Quant au titre de Nicator qu'on donne à ce prince et qui n'appartient qu'à son père, nous y reconnaitrons simplement un témoin épigraphique de la confusion qui, pour les Bactriens du temps d'Agathocle et d'Antimaque, devait résulter du monnayage d'Antiochus comme vice-roi, au nom de son père, et qui fournit déjà, lui-même, les légendes insolites que nous avons examinées tout à l'heure.

II. — *Apollon assis sur l'omphalos.*

En dehors des pièces, aux types d'Alexandre, qui ont Zeus nicéphore ou aétophore¹, le revers constant des monnaies d'argent d'Antiochus I Soter est Apollon assis sur l'omphalos. Le dieu est représenté entièrement nu, dans une attitude familière à l'art antique et qui fait penser à un autre type monétaire contemporain : Apollon assis sur la proue de navire, au revers des beaux tétradrachmes d'Antigone Gonatas ou d'Antigone Doson². Comme l'Hermès au repos du Musée de Naples et comme bien d'autres statues³, il ramène son bras gauche derrière lui, et son pied droit est posé en retrait du pied gauche. La chlamyde du dieu est déposée sur l'omphalos ; Apollon est assis sur elle, et l'une des extrémités de la draperie est repliée sur sa cuisse droite. Sa main gauche s'appuie sur son arc dont l'une des extrémités repose sur le sol. Sa main droite tendue en avant, tient une flèche qui semble dirigée vers la terre, et Apollon la regarde de telle façon qu'il paraît en quelque sorte en étudier la rectitude et méditer la justesse du coup qu'il pourrait tirer avec elle. Quelquefois, et tout à fait exceptionnellement, Apollon tient à la main un faisceau de trois flèches (*Catal.* n° 150)⁴. Sa tête est ceinte d'une couronne de laurier ; ses cheveux, arrangés à la manière archaïque, sont enroulés sur la nuque où ils forment un épais chignon ; des mèches calamistrées retombent sur les épaules. Nous avons donc là une rémi-

1. Voyez un important supplément de ces monnaies, dans Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 422-423, n°s 7 à 12. Le n° 12 est une drachme au type de Zeus Nicéphore.

2. On a aussi attribué ces tétradrachmes à Antigone, roi d'Asie. Voyez J. P. Six, dans le *Numism. chronicle*, N. S. t. VIII, p. 117, note.

3. Nous citerons seulement deux statues en marbre représentant Apollon lui-même assis et tenant sa lyre. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*. Atlas, pl. XXII, fig. 37 et 38.

4. Cf. le catalogue du British Museum, pl. III, fig. 6.

niscence du style archaïque, et il est incontestable que ce type monétaire est inspiré d'une statue de l'ancienne école.

L'omphalos sur lequel Apollon est assis, était une pierre ovoïdale, en marbre blanc, recouverte d'un réseau (τὸ ἄγρηγον); les monnaies bien frappées et de bonne conservation nous en font voir les larges mailles faites de cordelettes de laine. D'autres représentations, étrangères à la numismatique¹, nous montrent que l'omphalos pouvait être, en outre, couronné de laurier (fig. 11²), ou bien avoir son sommet

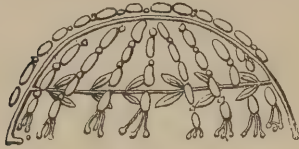


Fig. 11.

garni d'une draperie découpée en franges qui descendent autour de la pierre comme des rayons; l'omphalos est dit, dans ce cas, τετανωμένος. Une peinture de vase nous le fait voir ayant entièrement la forme d'un œuf posé sur un piédestal muni d'une armature qui ressemble au calice d'une fleur³. Ces différents vêtements répondent

évidemment à des idées symboliques et mystiques. En ce qui concerne le réseau de bandelettes de laine, c'est l'arme défensive de Zeus, c'est une sorte d'égide protectrice. En outre, l'agrenon, remarque K. Boetticher dans une étude spéciale⁴, servait d'insigne de dignité aux prophètes et aux augures d'Apollon. C'était l'emblème de leurs fonctions; Pollux nous l'atteste quand, après nous l'avoir défini un tissu de laine réticulé, il ajoute que le devin Tirésias s'en revêtait pour prophétiser : Ἄγρηγόν· τὸ δ' ἦν πλέγμα ἐξ ἐρίων δικτυῶδες περι πᾶν τὸ σῶμα· ὁ Τειρεσίη ἐπεβάλλετο ἢ τινὶ ἄλλῳ μαντικῶ⁵. L'agrenon était donc une égide, un ἀποτροπαίον, et c'est pour cela que nous retrouverons, plus tard, la bandelette de laine (στέμμα) entourant la tête des rois de Syrie à la place du grénétis traditionnel : cette cordelette était, en quelque sorte, l'abrégé de l'égide divine protégeant le roi, fils d'Apollon.

Il serait hors de propos de rappeler les légendes auxquelles avait donné lieu l'omphalos du temple de Delphes. Nous signalerons seulement la tradition rapportée par le scoliaste de Pindare qui raconte que Zeus, voulant fixer le centre du monde, envoya un aigle à l'est, et un autre à l'ouest, et les deux oiseaux ayant fait une évolution complète se rencontrèrent à l'oracle d'Apollon, à Delphes, où on leur éleva des statues d'or⁷. De là vient que, sur un statère d'électrum de Cyzique, on voit l'ompha-

1. Voyez notamment une peinture de vase, dans les *Comptes rendus de la Soc. arch. de Saint-Petersbourg*, 1861, pl. IV; O. Muller et Wieseler, *Denkmäler der alt. Kunst*, t. I, pl. XI, 41; XIII, 47; t. II, pl. XII, 135-137; XIII, 148; LVIII, 742, etc.; Baumeister, *Denkmäler*, p. 1009, fig. 1215 et p. 1118, fig. 1315; Conze, *Beiträge zur Geschichte der griech. Plastik*, pl. 3 à 7; Ch. Waldstein, dans le *Journal of hellenic Studies*, I, pl. 4, 5.

2. D'après un vase peint publié dans les *Comptes-rendus de la Soc. arch. de Saint-Petersbourg*, 1861, pl. IV.

3. *Annali dell' Instit. arch. di Roma*, 1868, tav. d'agg. E.

4. Karl Boetticher, *Der Omphalos des Zeus zu Delphi*, Winckelmannsfest zu Berlin, 1859, in-4°. Voyez aussi sur l'omphalos une note de J. de Witte dans les *Annali dell'Inst. arch. di Roma*, t. XIX (1850), p. 418, note 2.

5. Pollux, IV, 116.

7. Ἐνθα ποτὲ χρυσεῶν Διὸς ἀητῶν πάρεδρος. Pind., *Pyth.* IV, 4.

los de Delphes entre deux aigles¹. Par la volonté de Zeus, l'ομφαλός γῆς est l'attribut d'Apollon qui vient s'y reposer de ses fatigues, après sa victoire sur le serpent Python. C'est comme fils de Zeus Moiragétés et exécuteur de ses décrets, qu'Apollon Pythien est assis sur la pierre sacrée qui était considérée comme le nombril du monde².

En souvenir des traditions mythiques auxquelles nous venons de faire allusion, une statue gigantesque d'Apollon sur l'ομφαλος fut érigée dans le temple de Delphes. Diodore de Sicile parle d'un colosse de bronze³, et Pausanias, qui donne à ce colosse le nom d'Apollon Sitalcas, dit qu'il avait trente-cinq coudées de haut⁴. C'est tout ce que nous apprennent les témoignages littéraires sur cette statue, érigée en l'an 346 av. J.-C. par le conseil des Amphictyons delphiques, à l'occasion de la paix qui termina la seconde guerre sacrée contre les Phocidiens, et à la faveur de laquelle l'oracle de Delphes fut restauré⁵. Mais la numismatique supplée au laconisme des auteurs. On frappa, dans la même circonstance, en mémoire de l'inauguration de la statue, une magnifique médaille avec la légende ΑΜΦΙΚΤΥΟΝΩΝ, qui représente Apollon assis sur l'ομφαλος, mais dans un costume et avec des attributs tout différents de ceux qui sont donnés au type des monnaies syriennes⁶. Le dieu, couronné de laurier, est vêtu du chiton talaire et accoudé du bras gauche sur sa lyre posée à terre, la main ramenée sous son menton; il tient de la main droite une longue branche d'olivier, symbole de la paix qu'on venait de conclure, appuyée à la fois à terre et sur son épaule. Ce type monétaire, qui nous montre Apollon tel que le décrit Elie⁷, quand il le représente arrivant à Delphes pour prendre possession de l'oracle, est-il la reproduction du colosse de bronze? Nous n'avons aucune raison d'en douter, malgré l'avis contraire d'Overbeck⁸ et des auteurs du Commentaire numismatique de Pausanias⁹. Les circonstances dans lesquelles cette médaille fut frappée autorisent notre conjecture, tandis que l'opinion contraire ne repose sur aucun fondement. M. Overbeck croit que le type des monnaies des rois de Syrie est l'image de la statue de Delphes, tandis que la pièce des Amphictyons ne nous présenterait qu'une interprétation libre du colosse

1. Greenwell, *Electr. coinage of Cyzicus*, p. 58-59.

2. Τὸν δὲ ὑπὸ Δελφῶν καλούμενον ὀμφαλόν, λίθου πεποιημένου λευκοῦ, τοῦτο εἶναι τὸ ἐν μέσῳ γῆς πάσης αὐτοί τε λέγουσιν οἱ Δελφοί. Pausan. X, 16, 3.

3. Diod. Sic. XVI, 33 : τὸν κολοττὸν τὸν χαλκοῦν ὃν ἀνέθηκαν ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος οἱ Ἀμφικτύονες.

4. Pausanias, 10, 15, 1.

5. Voyez Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. V, p. 302.

6. Mionnet, *Descr.* t. II, p. 96, n° 21; Cavedoni, dans le *Bullettino dell' Instituto di corrisp. archeol.*, 1853, p. 96; *Trésor de numism. Galerie mythologique*, pl. XXXIII, 5; Imhoof Blumer et Percy Gardner, *Numismatic Commentary on Pausanias*, pl. V, n° VII; Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*, Munztaf. III, 35; B. Head, *Historia numorum*, p. 289; *Catalogue de la coll. Photiadès-Pacha*, pl. II, n° 362.

7. Elie, *Var. Hist.* III, 1.

8. Overbeck, *op. cit.*, p. 307.

9. Imhoof Blumer et Percy Gardner, *Numism. Commentary on Pausanias*, p. 122. Les monnaies de l'époque impériale romaine ont aussi quelquefois, à Delphes, le type d'Apollon assis, exécuté d'une manière barbare et fantaisiste; néanmoins cet Apollon est vêtu et il présente encore certaines particularités de détail qui rappellent le type créé par les Amphictyons et nullement le type séleucide.

de bronze. Les graveurs de coins monétaires ont souvent, il est vrai, usé de la plus grande liberté dans la reproduction des œuvres sculpturales, mais, dans le cas présent, cette liberté serait si étrange qu'elle rendrait l'œuvre méconnaissable. Que l'on compare le type delphien et le type syrien, on verra qu'ils n'ont rien de commun, ni dans la pose et les gestes, ni dans le costume, ni dans les attributs ; l'omphalos lui-même est différent, car sur la monnaie de Delphes il est τετραγωνίμενος. Bref, il est plus rationnel d'admettre que le type delphien reproduit la statue du temple de l'Apollon delphique, et de chercher au type syrien une autre origine.

Impuissant à conquérir les parties européennes de l'empire d'Alexandre, et par conséquent, à régner sur le sanctuaire principal d'Apollon, l'ancêtre de sa race, Antiochus I Soter prit le parti d'introduire le culte d'Apollon à Antioche même, sa capitale, d'y établir des jeux apollinaires et d'y installer un nouvel omphalos, rival de celui de Delphes. Antioche prétendit être au centre du monde, tout comme Delphes ; ce ne sont pas, d'ailleurs, les deux seules villes de l'antiquité qui aient eu cette naïve ambition : Phlius, au centre du Péloponèse, Paphos, Alexandrie, Jérusalem, et plus tard Constantinople et Nicée, eurent leur omphalos dont les monnaies ont parfois aussi conservé le souvenir. D'après Malala¹, Antioche était partagée en quatre quartiers, séparés les uns des autres par deux grandes voies ornées de portiques qui se coupaient à angles droits, au centre même de la ville ; au point d'intersection émergeait l'omphalos ou *umbilicus* en pierre, imité de celui de Delphes, et sur lequel était une statue d'Apollon assis.

On ne saurait douter que les monnaies des rois de Syrie ne reproduisent l'omphalos d'Antioche et la statue assise sur ce siège mystique. Une curieuse légende, spéciale à la ville d'Antioche, vient, d'ailleurs, à l'appui de cette assertion. On racontait qu'Apollon avait poursuivi longtemps la nymphe Daphné qui, pour échapper aux obsessions du dieu, fut changée en laurier, et l'on montrait ce laurier dans le temple de Daphné près d'Antioche. C'était là qu'Apollon avait jeté, de désespoir, toutes ses flèches à terre, et enfoui sous le sol la pointe en or de l'une d'elles, celle que le dieu tient à la main, quand il est représenté assis sur l'omphalos. Un jour, le cheval de Séleucus Nicator, grattant la terre de son pied, déterra la flèche sur laquelle on lut l'inscription ΦΟΙΒΟΥ qui attestait que l'arme était bien celle du dieu de la lumière². C'est donc un mythe local, spécial à Antioche, qu'exprime à nos yeux le type monétaire que nous cherchons à expliquer.

Il n'en est pas moins vrai, toutefois, qu'on doit rattacher le mythe syrien à celui de Delphes dont il est inspiré, à l'imitation duquel il a pris naissance et s'est développé. Aussi, d'où vient que la statue d'Apollon assis sur l'omphalos d'Antioche ne ressemble pas à celle de Delphes, et que le type monétaire séleucide paraisse traduire une œuvre de sculpture plus ancienne et d'un tout autre type que celui des Amphictyons ? C'est une monnaie cyprïote qui va nous aider à résoudre ce problème.

1. Malala, p. 265 ; Ott. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 57.

2. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 43.

Un tétradrachme du roi Nicoclès (320-310 av. J.-C.), frappé à Paphos, longtemps avant le règne d'Antiochus Soter, a pour type Apollon nu, assis sur l'omphalos, tenant une flèche et appuyé sur son arc : ce type est presque identique à celui qui devait être, plus tard, adopté par les Séleucides¹. M. Six, le dernier des savants qui se soient occupés de cette rare pièce, à la légende **NIKOKΛEΟΥΣ ΠΑΦΙΟΝ**, donne à cet Apollon le nom d'Apollon Hylatès, et il pense que Nicoclès ne fit frapper ce tétradrachme attique qu'en 310, c'est-à-dire l'année même de sa mort². Quoi qu'il en soit, cette pièce est de trente ans, au moins, antérieure à l'avènement d'Antiochus, et comme nous savons que la ville de Paphos où elle fut frappée, avait son omphalos à l'instar de Delphes³, il n'est pas douteux que le type monétaire ne soit l'image de la statue d'Apollon assis sur l'ombilic de la ville cyprïote.

Il nous reste maintenant à rechercher la raison qui a fait adopter le type paphien par les rois de Syrie. Le rhéteur byzantin Libanius nous a conservé, sous la forme d'une anecdote, une tradition précieuse qui pourrait peut-être autoriser à croire que c'est la statue même de Paphos qui fut transportée à Antioche⁴. Le roi de Syrie, inspiré par Apollon, avait résolu de transférer dans sa capitale des statues des divinités cyprïotes, et d'en orner l'oracle du dieu auteur de sa race. Il envoya dans une ville de Cypre des émissaires chargés de l'exécution de son dessein, mais la chose n'était pas facile, car les Cyprïotes, bien qu'accusés de tiédeur religieuse, devaient naturellement chercher à défendre leur bien. Les envoyés du roi de Syrie dirent aux Cyprïotes que leur intention était d'introduire à Antioche le culte des divinités de l'île, et qu'ils demandaient, en conséquence, la permission de sculpter sur place des statues divines pareilles à celles que les insulaires adoraient eux-mêmes. Les Cyprïotes accèdent à ce désir, et les sculpteurs syriens introduits dans le sanctuaire, se mettent à l'œuvre jour et nuit, sous l'œil peu vigilant des prêtres. Au bout de peu de jours, grâce surtout à l'intervention miraculeuse d'Apollon, ils avaient fabriqué des statues qu'ils laissèrent pour compte aux Cyprïotes inattentifs, et ils embarquèrent subrepticement sur leurs vaisseaux, les statues anciennes et plus vénérables qui furent ainsi, peu après, établies à Antioche.

Sans doute, le rhéteur byzantin ne nous dit point expressément de quelles statues il s'agit, ni dans quelle ville de l'île de Cypre les Syriens sont allés commettre leur larcin. Mais les rapprochements archéologiques que nous avons indiqués plus haut ne viennent-ils pas éclairer le récit obscur et embrouillé du chroniqueur contemporain de l'empereur Julien ? La fable qu'il nous a transmise n'a-t-elle point été imaginée après coup, pour expliquer la parenté du type de l'Apollon de Paphos avec l'Apollon d'Antioche ? Ce n'est là, sans doute, qu'une hypothèse, mais elle était inté-

1. Mionnet, *Supplément*, t. VIII, p. 310.

2. J.-P. Six, dans la *Revue numismatique* de 1883, p. 365 ; cf. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*, Münztaf., III, 40.

3. Γῆς ὀμφαλὸς ἢ Πάφος καὶ Δελφοί, Hésychius, s. v.

4. Libanius, t. I, p. 307 (éd. Reiske).

ressante à formuler, car elle repose sur des faits précis que nous pouvons résumer comme il suit :

Peu d'années après la fondation d'Antioche, des statues divines destinées à l'oracle Apollon furent transportées de Cypre dans la nouvelle ville. La statue d'Apollon assis sur l'omphalos, type des monnaies des rois de Syrie, est pareille à celle qui, antérieurement, avait formé le type des monnaies de Nicoclès, roi de Paphos ; elle a, au point de vue sculptural, un caractère semi-archaïque qui permet de la considérer comme la copie d'une œuvre bien antérieure au temps de Séleucus Nicator. On peut donc raisonnablement conjecturer : ou bien que c'est une copie de la statue de l'Apollon de Paphos, ou bien que c'est cette statue elle-même qui aura été transportée à Antioche.

Ce furent les monnaies des rois de Syrie qui rendirent populaire dans le monde ancien le type d'Apollon assis sur l'omphalos. Différentes villes l'imitèrent, plus ou moins servilement, par la suite ; nous citerons : Sinope, Cyzique, Calchedon, Chersonesus de Crète, Sicyone, Zacynthus. Parfois, le caprice des artistes monétaires crée des variantes, même dans la série des Séleucides, mais en petit nombre et pour des pièces dont l'émission paraît avoir été plus restreinte. C'est ainsi que, sous Antiochus I Soter lui-même, des pièces de bronze, peut-être frappées en Europe, ont un type qui, à l'encontre du type classique, paraît se rapprocher de la monnaie des Amphictyons delphiques : ce n'est plus Apollon archer, mais Apollon citharède, vêtu d'un long chiton et tenant sa lyre sur sa jambe, prêt à en jouer (*Catal.* nos 186 et 187), ou bien accoudé sur sa lyre posée à terre, à côté de l'omphalos (*Catal.* nos 157 à 163) ; le trépied est parfois derrière lui. Sous d'autres règnes, nous verrons Apollon avec le torse nu et les jambes enveloppées dans sa chlamyde (*Catal.* n° 295), modifications évidemment inspirées du type de Zeus aétaphore ou nicéphore. Ces variantes ne sont que des exceptions qui ne sauraient infirmer les remarques qui précèdent. Apollon assis sur l'omphalos disparaît presque complètement de la série des monnaies séleucides après le règne d'Antiochus IV Epiphane ; il se trouve supplanté, à partir de ce moment, par le type de Zeus Olympien.

III. — *Monnaies de bronze frappées en Europe.*

Nous avons, tout à l'heure, fait allusion aux prétentions d'Antiochus I Soter au trône de Macédoine et aux efforts de ce prince pour disputer à Antigone Gonatas le pays d'où Alexandre était parti pour faire la conquête du monde. Nous savons qu'Antiochus, dès le début de son règne, mit le pied en Europe à la tête d'une armée pour venger son père assassiné ; qu'il prit Cassandrea, en l'an 279 ; qu'il envoya aux Grecs un contingent de troupes commandé par Télésarchos pour repousser l'invasion des Gaulois ; qu'il fournit des subsides à Pyrrhus, roi d'Epire, pour son expédition en Italie ; que la guerre dura longtemps entre lui et Antigone à

qui il finit pourtant, en désespoir de cause, par fiancer sa sœur Phila; nous savons qu'il entretint des rapports amicaux avec Delphes et d'autres villes d'Europe; mais, malgré tout, ces renseignements sont fort vagues, et les historiens ne nous disent pas jusqu'à quel point précis s'est avancé Antiochus, jusqu'où il a étendu sa domination ni combien de temps elle a duré. Les monnaies paraissent suppléer quelque peu à ce silence des auteurs. Antiochus I Soter a une série considérable de monnaies de bronze, assez communes, qui ont sûrement été frappées dans des villes d'Europe, c'est à dire en Thrace, en Macédoine, en Thessalie et, semble-t-il, jusqu'en Etolie¹.

Ces monnaies, les témoins des prétentions d'Antiochus au trône macédonien, forment trois groupes distincts qui répondent aux descriptions suivantes :

1. Bouclier macédonien. $\text{R}\zeta$. Eléphant cornu (*Catal.* nos 167 à 173).
2. Tête de Zeus. $\text{R}\zeta$. Foudre (*Catal.* nos 174 à 176).
3. Tête d'Apollon. $\text{R}\zeta$. Trépied (*Catal.* nos 153 à 155).

Ces trois groupes sont de fabrication européenne, et l'on ne saurait les classer à Antiochus III, à cause du style des monnaies et du type de l'éléphant qui cesse d'être orné de cornes de taureau après Antiochus I Soter. Ils se rattachent les uns aux autres, non seulement par la fabrication et le poids, mais par des signes communs qui sont en même temps des indices de provenance européenne. On trouve, sur les pièces des trois groupes, la massue d'Héraclès et les monogrammes inexplicables nos 94 et 95 disposés de la même façon, au dessus du mot $\text{B}\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega\text{C}$. La mâchoire de sanglier se rencontre également, à la fois sur les pièces du groupe 1 et du groupe 2, et ce n'est que sur le groupe 3 qu'elle est remplacée par l'arc d'Apollon. Le sanglier de Calydon et sa mâchoire sont des types essentiels et bien caractéristiques des monnaies de l'Etolie où les pièces d'Antiochus paraissent ainsi avoir été frappées. Une circonstance historique semble cependant, au premier abord, s'opposer à ce qu'on cherche jusque dans cette contrée l'atelier d'où sont sorties ces médailles : c'est que les Etoliens, d'après le récit des auteurs, furent, non pas les alliés d'Antiochus, mais, au contraire, ceux d'Antigone. Toutefois, comme nous l'avons dit, nous sommes trop mal renseignés sur les agissements d'Antiochus en Europe et sur les événements qui marquèrent sa lutte avec Antigone Gonatas pour que nous puissions affirmer que les Etoliens n'ont jamais changé de politique. Différentes circonstances indiquent, au contraire, que la ligue étolienne a dû être l'alliée d'Antiochus, au moins un moment. En effet, comme Antiochus, les Etoliens sont les alliés de Pyrrhus; comme lui encore, ils luttent contre les Gaulois et défendent la ville de Delphes elle-même; plus tard enfin, ces mêmes Etoliens se montreront les ardents partisans d'Antiochus III. Quoi qu'il en soit, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les monnaies sont sûrement frappées en Europe sous Antiochus I Soter et que la mâchoire du sanglier de Calydon est un symbole étolien.

1. Voyez Percy Gardner, dans le *Numismatic chronicle*, N. S. t. XVIII, p. 92-93.

Le bouclier rond qui figure sur les pièces du premier groupe est, de son côté, un type tout à fait macédonien. C'est ce bouclier que les Grecs appelaient ἄσπις et qui, en Macédoine, était orné de croissants et d'étoiles autour du bord, l'umbo étant remplacé par une figure décorative qui variait. Ce bouclier est fréquent dans le monnayage de la Macédoine. Sur les magnifiques tétradrachmes d'Antigone Gonatas qui nous en donnent les plus beaux et les plus grands spécimens, l'épissime est la tête cornue de Pan, à cause de la terreur *panique* inspirée aux Gaulois qui avaient pillé le temple de Delphes ; plus tard, la communauté des Macédoniens remplace, sur le bouclier des tétradrachmes, la tête de Pan par celle d'Artémis Tauropole. Les monnaies de bronze n'ont, au centre du bouclier, qu'un monogramme variable. Sous Antigone Gonatas, c'est le monogramme du nom du roi, composé des lettres **ANT** (n° 162). Pyrrhus, devenu roi de Macédoine, y place à son tour le monogramme de son nom. Les villes et les divers compétiteurs au trône macédonien y substituent les leurs. Sur les monnaies frappées en Macédoine, par Antiochus I Soter, l'épissime est tout naturellement orné de l'ancre des Séleucides ¹.

L'éléphant armé de cornes de taureau, au revers des monnaies du premier groupe, ne peut, comme on l'a cru jusqu'ici, s'expliquer par la victoire qu'Antiochus I Soter remporta en Phrygie sur les Galates, grâce à ses éléphants, vers le milieu de son règne ². On sait que dans cette mémorable bataille qui sauva l'Asie de l'invasion des barbares, Antiochus ne dut son succès qu'aux seize éléphants qu'il fit avancer en ligne et qui jetèrent le désordre dans les rangs de la cavalerie ennemie. D'après le témoignage un peu suspect de Lucien ³, Antiochus se serait écrié après sa victoire : « Rougissons de devoir notre salut à ces seize animaux, » et il voulut, dans la suite, qu'un éléphant seul constituât le trophée érigé en commémoration de son triomphe. Pline a encore conservé le souvenir de cet éléphant ⁴, et il serait sans doute fort tentant de le reconnaître sur les monnaies ; malheureusement, les pièces à l'éléphant ont été frappées en Europe, à une époque antérieure à la grande victoire de Phrygie, et leur type ne saurait rappeler que les éléphants avec lesquels Antiochus fit la guerre de ce côté-ci du Bosphore ⁵.

Les types des monnaies des groupes 2 et 3 sont aussi européens, sans aucun doute. La tête de Zeus et le foudre sont les plus fréquents que l'on rencontre sur les monnaies de l'Épire, de la Thessalie et même de la Macédoine ⁶. Enfin la tête

1. Aux pièces de notre catalogue, il faut ajouter le petit bronze suivant qui est au British Museum : Bouclier macédonien orné d'une ancre renversée. *R.* **BA · AN**. Éléphant à droite. *Æ* 12 mill. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. IV, 8.

2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 253.

3. Lucien, *Zeuxis sive Antiochus*, II.

4. Pline, *Hist. nat.*, VIII, § 5.

5. C'est bien au trophée de la victoire d'Antiochus en Phrygie que paraît se rapporter une statuette en terre cuite, trouvée dans la nécropole de Myrina, et qui représente un éléphant de guerre (sans les cornes) foulant aux pieds un Galate. S. Reinach, dans le *Bull. de corr. hell.* 1885, t. IX, p. 485 et suiv. ; E. Pottier et S. Reinach, *La Nécropole de Myrina*, pl. X.

6. Aux pièces de notre catalogue, il faut ajouter le petit bronze suivant qui est au British Museum :

d'Apollon et le trépied du groupe 3 sont également des plus communs dans les mêmes pays : le trépied notamment est pareil à celui des chalques de Cassandre (316-297.)

IV. — *Les types de face.*

Ces types se réduisent à trois : la tête d'Apollon (*Catal.* n^{os} 177 à 183), celle d'Athéna (*Catal.* n^{os} 184 à 187) et celle des Dioscures¹. Dans la série des Séleucides, on ne rencontre plus guère des têtes de face après Antiochus I Soter, tandis qu'elles sont relativement assez nombreuses sous ce prince et sous Séleucus Nicator, son père. Le duc de Luynes a fait la remarque suivante au sujet des types de face en général : « Il y eut, dit-il, une époque où toutes les nations grecques les plus civilisées adoptèrent presque simultanément la tête de face; ce fut celle où vivait Alexandre, tyran de Phères (369-357), qui lui-même y prit part en frappant un superbe médaillon avec la tête de Diane vue de face. Dans le même siècle, si l'on en juge par le style des médailles, Larisse, Clazomène, Lampsaque, Sigée, Vélia, Crotone, Héraclée, Thèbes, Syracuse, Catane, Barcé et beaucoup d'autres villes plus obscures firent représenter leurs divinités tutélaires de face, sur leurs monnaies. C'était le dernier effort de l'art monétaire; mais les inconvénients en furent bientôt reconnus. Dès le temps d'Alexandre, on était revenu à des profils dont les reliefs adoucis assuraient à la monnaie plus de durée avec une atténuation de poids moins rapide². » Ces judicieuses réflexions sont toutefois un peu trop absolues : les têtes de face se prolongent quelque temps encore après Alexandre. A Rhodes notamment, la tête de Hélios de face se rencontre même après le siège de la ville par Démétrius Poliorcète en 303³. Sur les monnaies des rois de Syrie, les têtes de face se voient encore sous Antiochus I Soter, mais ces quelques types dégénérés doivent être considérés comme exceptionnels et comme les dernières tentatives des artistes monétaires dans ce genre qui a produit la plupart du temps des chefs-d'œuvre. La tête d'Apollon des monnaies d'Antiochus (*Catal.* n^{os} 177 à 183) se rattache au type si admirable des médailles d'Amphipolis, par sa tête mélancoliquement inclinée et son abondante chevelure rendue plus ample encore par la couronne de laurier qui l'entourne. C'est aussi le type de la fameuse statue du Vatican, réplique de l'œuvre célèbre de Scopas qu'on désigne sous le nom d'Apollon Musagète ou Citharède⁴. Nous verrons plus loin qu'une statue de Bryaxis, presque pareille à

Tête laurée de Zeus, à droite. *ΒΖ. ΒΑ·ΑΝ.* Foudre. *Æ* 12 mill. Percy Gardner. *The Seleucid Kings of Syria*, pl. IV, 14.

1. Buste des Dioscures, coiffés de leurs bonnets coniques laurés, l'un de face, l'autre de profil à gauche. *ΒΖ. ΒΑΣΙ·ΑΝΤΙ.* Tête d'éléphant, à droite; devant, la lettre *Φ*. *Æ* 12 mill., 1 gr. 55 (Imhoof Blumer, *Monnaies grecques*, p. 425, n^o 22, et *Choix*, pl. VI, n^o 204).

2. Duc de Luynes, dans les *Annali dell' Istituto arch. di Roma*, t. XIII (1841), p. 158.

3. J. de Witte, dans la *Revue numismatique*, N. S. t. IX, 1864, p. 94.

4. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*, Atlas, Taf. XX, 7.

celle du maître parien, fut consacrée dans le temple appelé *Δαφναιον* que Séleucus Nicator dédia à Apollon. La tête de l'Apollon, œuvre de Bryaxis, est vraisemblablement celle que nos médailles nous montrent de face; sur un bronze de Séleucus (*Catal.* n° 53) on voit la lyre du dieu sur son épaule.

La tête d'Athéna de face (*Catal.* nos 184 à 187), avec un casque à triple aigrette, est un type commun dans la numismatique grecque. Nous la signalerons particulièrement sur les monnaies d'Audoléon, roi de Péonie, ainsi que sur des monnaies de Phères, de Pharsale, d'Héraclée en Lucanie, de Sidé en Pamphylie et sur des pièces incertaines de Cilicie. Les plus beaux spécimens avec le casque *τριλοφος* sont sûrement les têtes qu'on voit sur une monnaie de Vélia signée de l'artiste Cléodoros², et sur des pièces de Syracuse signées d'Euclidas³. Mais, circonstance qui nous intéresse bien davantage encore, la même tête d'Athéna forme le type ordinaire des monnaies de Sigeium en Troade; or, un décret des habitants de cette ville, en l'honneur d'Antiochus I Soter, remercie le roi de Syrie d'avoir rétabli la prospérité dans le pays⁴. Il a plu, dit l'inscription, au sénat et au peuple de Sigeium d'instituer des prières à l'Athéna d'Ilium (*τῇ Ἀθηναί τῇ Ἰλιάδι*) pour le bonheur du roi et de sa sœur la reine; on décrète d'adresser des supplications à Apollon, l'auteur de la race des Séleucides, à Niké, à Zeus et à d'autres divinités. La tête d'Athéna des monnaies de Sigeium est donc l'Athéna d'Ilium, et c'est par conséquent, la tête de cette divinité que nous voyons sur les monnaies d'Antiochus Soter. Qu'on se rappelle, d'ailleurs, de quelle importance était, à cette époque, le culte fort ancien de l'Athéna d'Ilium, qui fut particulièrement honorée par Alexandre avant qu'il entreprît la conquête de l'empire perse; sa statue ressemblait au Palladium de Troie, tel sans doute que ce vieux symbole nous apparaît sur les monnaies de la ville de Pergame.

V. — *Autres types des bronzes d'Antiochus I Soter.*

Dans la période comprise entre l'avènement d'Antiochus I Soter et la mort d'Antiochus III le Grand, on compte cinq rois du nom d'Antiochus; ils n'ont généralement placé sur leurs monnaies que l'inscription **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**, qui peut convenir également bien à chacun de ces princes. Il en résulte qu'on est obligé, pour fixer l'attribution des médailles, de faire concourir des éléments de critique autres que la légende monétaire, ce qui ne laisse pas que d'entraîner des difficultés presque insurmontables pour quelques pièces de bronze que chaque numismatiste range différemment et toujours avec des raisons plausibles: il en est toutefois un certain nombre dont le classement est assuré.

1. Malala, p. 204.

2. Percy Gardner, *Types of greek coins*, p. 130 et pl. v, 41.

3. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 151 et pl. vi, 40; cf. duc de Luynes, *Études numismatiques sur le culte d'Hécate*, p. 27-28.

4. Boeckh, *C. I. Gr.* n° 3595.

Ainsi, des bronzes au nom d'Antiochus portent, au droit, la tête casquée d'Athéna, type imité des monnaies d'Alexandre (*Catal.* nos 106 à 109). Ces pièces pareilles, sauf pour la légende, aux pièces similaires de Séleucus Nicator, doivent naturellement être données à Antiochus I^{er} plutôt qu'à Antiochus II ou Antiochus III.

Les bronzes sur lesquels le portrait d'Antiochus I Soter est certain (*Catal.* nos 136 à 150) sont d'un classement facile; mais on peut hésiter parfois entre le portrait de ce prince et celui d'Antiochus III le Grand. C'est pour cela que je laisse à M. Gardner la responsabilité de son attribution à Antiochus I Soter de certaines monnaies qui me paraissent plutôt appartenir à Antiochus III¹.

Le bronze du Musée britannique avec le portrait d'Antiochus², qui a, au revers, Apollon debout tenant trois flèches d'une main et s'appuyant de l'autre sur son arc, doit être rapproché du tétradrachme³ du même Musée, qui représente Apollon assis tenant également trois flèches. En effet, les deux pièces ont pour symbole le demi-cheval s'abreuvant, marque de l'atelier de Larissa de Syrie. Notre chalque (*Catal.* n° 150), avec Apollon assis tenant trois flèches, rentre dans le même groupe.

Athéna Alkis et la tête d'Apollon, sur les bronzes nos 151 et 152, nous autorisent à donner ces monnaies à Antiochus I^{er}, puisque les mêmes pièces se rencontrent avec le nom de Séleucus Nicator.

La Victoire qui érige un trophée, sur les bronzes nos 177 à 180, a une attitude toute particulière; très cambrée en arrière, elle ressemble au satyre qui érige aussi un trophée sur les bronzes d'Antigone Gonatas. Ce rapprochement même est si caractéristique qu'il est permis de croire que les deux types se rapportent à la même circonstance: il s'agit sans doute de la défaite des Gaulois en Europe, à laquelle concoururent Antigone et Antiochus.

VI. — Monnaies à la légende ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ.

Nous avons classé à la fin du règne les tétradrachmes qui portent la légende ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (*Catal.* nos 191 et 192). Il faut en rapprocher une pièce de bronze dont voici l'image (fig. 12) et la description: Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Ρ. ΣΩΤΗΡΟΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Ancre accostée des bonnets des Dioscures. Æ 16 mill⁴.

Ce fut vers l'an 272 av. J.-C. qu'Antiochus remporta sur les Galates, auprès d'Apamée en Phrygie, la grande victoire qu'il dut à ses éléphants et qui, suivant Appien,



Fig. 12.

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria* (*Catal.* du Musée britannique), pl. IV, nos 1 et 2. Le type du revers du n° 1 (Victoire tenant une couronne) pourrait toutefois justifier l'attribution de cette pièce à Antiochus I^{er} parce que ce type est pareil à celui que nous avons déjà rencontré sous Séleucus Nicator.

2. Percy Gardner, *op. cit.* pl. IV, 6.

3. Percy Gardner, *op. cit.* pl. III, 6.

4. Gough, *Coins of the Seleucidae*, pl. III, n° 14; Frœlich, *Annales Syriæ*, tab. III, fig. 14.

lui aurait fait décerner le surnom glorieux de Soter : Ἀντίοχος... ὁς καὶ Σωτὴρ ἐπεκλήθη, Γαλάτας ἐκ τῆς Εὐρώπης εἰς τὴν Ἀσίαν ἐμβαλόντας ἐξέλασας. Les monnaies qui lui donnent ce surnom paraissent donc bien, de prime abord, confirmer le récit d'Appien et avoir été frappées par Antiochus, en commémoration de cet éclatant succès. Cependant rien n'est moins certain. La bataille eut lieu vers le milieu du règne d'Antiochus, et l'effigie qui nous est représentée par les médailles à la légende ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, est identique à celle des monnaies qui furent frappées à la fin du règne : c'est le type le plus âgé d'Antiochus, qui mourut à 64 ans. La disposition insolite de la légende, le mot ΣΩΤΗΡΟΣ venant en premier lieu, est aussi un argument pour démontrer que les pièces en question sont probablement posthumes. Nous les considérerions volontiers comme frappées lors de la mort du roi, par Antiochus II, en l'honneur de son père divinisé. Les textes qu'on peut croire rédigés du vivant d'Antiochus I ne lui donnent pas le surnom de Soter qui n'apparaît qu'après sa mort et lorsque le feu roi de Syrie était déjà honoré d'un culte divin. Par exemple, les Branchides font rédiger à Milet, du temps de Séleucus II, une inscription dans laquelle Antiochus I^{er} et Stratonice sont qualifiés de dieux sauveurs : τοὶς θεοῖς Σωτῆρσι¹; une autre inscription appelle Antiochus I^{er}, Ἀντιόχου Ἀπόλλωνος σωτῆρος², et ce nom d'Apollon Soter donné à Antiochus I^{er} paraît faire, à dessein, le pendant du nom de Zeus Soter dont Séleucus I^{er} est honoré dans un autre texte épigraphique. D'ailleurs Appien, remarquons-le, ne dit pas positivement que le surnom de Soter eût été attribué à Antiochus de son vivant et immédiatement après la bataille. Il se borne à affirmer que ce nom fut donné au roi en souvenir de sa victoire; mais, en ceci même, le témoignage de l'historien grec peut être sujet à caution. En effet, dans une seconde bataille, en 261 av. J.-C., le roi de Syrie fut vaincu et tué par les Galates, et cependant, malgré ce désastre, nous venons de voir que ce sont des textes épigraphiques postérieurs à sa mort qui le qualifient de Soter et lui attribuent les honneurs divins. Aussi, si les villes d'Asie Mineure se montrent particulièrement reconnaissantes envers Antiochus I^{er} dont elles chérissent la mémoire, c'est moins de les avoir délivrées des Galates que de leur avoir accordé des libertés qui rappelaient leur indépendance d'autrefois. Ces sentiments de gratitude éclatent particulièrement dans un décret des villes ioniennes qui déclarent, en raison des privilèges qui leur ont été octroyés, instituer une fête anniversaire de la naissance d'Antiochus, et rendre au roi ainsi qu'à son fils et à la reine les honneurs divins³.

Les mêmes sentiments se font jour encore dans d'autres inscriptions qui viennent confirmer sur ce point le témoignage des auteurs, et nous verrons tout à l'heure

1. Boeckh, *C. I. Gr.*, n° 2852.

2. Boeckh, *C. I. Gr.*, n° 4458.

3. P. Foucart, dans le *Bull. de Corr. hell.*, t. IX, 1885, p. 387. Ce décret a été trouvé à Clazomène; le titre de roi donné à Antiochus I et à Antiochus II (τοῖς βασιλεῦσι Ἀντιόχοι καὶ Ἀντιόχοι) ne me paraît nullement démontrer qu'Antiochus II ait été associé au trône par son père; il prouve tout simplement que l'inscription a été rédigée après l'avènement d'Antiochus II.

Antiochus II suivre la même politique libérale vis à vis des villes d'Asie Mineure. La conclusion à tirer de ces observations, c'est que les monnaies d'Antiochus I Soter à la légende **ΣΩΤΗΡΟΣ ANΤΙΟΧΟΥ** ont été, fort probablement, frappées seulement à la mort de ce prince, dans quelque ville d'Ionie où l'on inaugurerait son culte, et qui par là témoignait sa reconnaissance d'avoir recouvré, grâce à la générosité du roi de Syrie, des libertés dont elle avait cessé de jouir peut-être depuis l'invasion des Perses¹.

ANTIOCHUS II THÉOS

Ère des Sél. 51 à 66 (261 à 246 av. J.-C.)

I. — Tête ailée d'Antiochus II.

Antiochus II était fils d'Antiochus I Soter et de la macédonienne Stratonice; né vers l'an 292 av. J.-C., il mourut à Ephèse, en 246, à l'âge de 44 ans². Ses portraits monétaires s'accordent avec ces données chronologiques : ils nous représentent un homme dans la force de l'âge, aux traits réguliers, mais accentués, imberbe, le front presque aussi bas que celui de son père, les yeux pareillement renfoncés sous l'arcade sourcilière. D'aucuns parmi ces portraits rappellent même à tel point Antiochus I^{er} qu'ils pourraient faire hésiter dans le classement des médailles.

Obligé, dès son avènement, de continuer contre Ptolémée II Philadelphe la guerre qui durait depuis plusieurs années déjà et qui affaiblit considérablement l'empire séleucide, Antiochus II passa en Europe, occupa la Thrace méridionale, prit Cypsela et mit le siège devant Byzance³. Il est donc possible qu'Antiochus II ait fait frapper monnaie en Europe, comme son père. En outre, les prétentions de ce prince au trône de Macédoine et surtout le fait que, par sa mère Stratonice, fille de Démétrius Poliorcète, il descendait des Antigonides, expliquent clairement une particularité curieuse de son effigie monétaire : ce sont les ailerons qu'il a parfois aux tempes, comme Hermès et Méduse. Antiochus II, voulant témoigner de ses liens de parenté avec la race des Antigonides, imite les rois de Macédoine qui portent

1. M. Droysen (*Hist. de l'hellén.*, t. III, p. 151, note 3) a aussi révoqué en doute le témoignage d'Appien, mais en partie à l'aide d'un argument sans valeur. Il appuie son opinion principalement sur l'hypothèse erronée, d'après laquelle les monnaies de bronze au type de l'éléphant cornu (*Catal. n^{os} 167 à 173*) feraient allusion à la victoire remportée en Phrygie sur les Galates, et cependant, dit-il, ces pièces ne portent pour légende que **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ANΤΙΟΧΟΥ** et jamais **ΣΩΤΗΡΟΣ**. Ce raisonnement pêche par la base puisque, ainsi que nous l'avons vu, les bronzes dont il s'agit ont été frappés en Europe dans les premières années du règne d'Antiochus; ils n'ont par conséquent aucun rapport avec la victoire remportée plus tard dans les plaines de la Phrygie.

2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 579, note; cf. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 310.

3. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 306.

les mêmes ailerons aux tempes ou sur leur casque parce qu'ils sont issus, tout comme Héraclès, du héros Persée, le vainqueur de Méduse¹. C'est pour la même raison, ainsi que Eckhel l'a déjà fait ressortir², que Prusias II, roi de Bithynie, porte aussi aux tempes ces mêmes ailes : il veut, à son tour, montrer qu'il descend de la vieille et illustre dynastie de Macédoine par sa mère Apamé, probablement sœur de Philippe V³. Les mêmes motifs encore porteront, ainsi que nous le verrons bientôt, Antiochus Hiérax, fils d'Antiochus II, à prendre le symbole perséen.

Toutes les monnaies au type de la tête ailée, qu'elles soient d'Antiochus II Théos ou d'Antiochus Hiérax, sortent des ateliers de l'Ionie. Elles portent, au revers, comme symboles, le cheval s'abreuvant, marque de l'atelier d'Alexandria Troas, ou l'abeille, symbole d'Ephèse. *Les ailes aux tempes* sont donc une particularité propre à quelques villes d'Asie Mineure, voisines des Etats de Prusias II de Bithynie; elle ne s'est pas étendue aux autres provinces de l'empire des Séleucides.

D'ailleurs, un très grand nombre des autres monnaies d'Antiochus II ont aussi, comme marques d'atelier, les emblèmes de villes ioniennes; ceci est à rapprocher de ce que nous apprend l'histoire de ce prince qui eut fréquemment à intervenir dans les affaires de cette partie de l'Asie Mineure dont les villes célèbrent sa gloire à l'envi et lui élèvent des statues comme à son père. Antiochus II restitue leurs libertés à Clazomène et à Smyrne; il délivre Milet du tyran Timarchus; il écrit aux habitants d'Erythrée pour étendre leurs franchises⁴; il intervient dans la querelle de Priène et de Samos⁵. Ces faits contribuent, on en conviendra, à nous expliquer les nombreux symboles de villes ioniennes sur les monnaies d'Antiochus II. Nous y relevons le Pégase à mi-corps de Lampsaque, la tête d'antilope d'Aegae d'Eolide ou d'Aegos-Potamos, le cheval s'abreuvant d'Alexandria Troas, la coupe à une anse de Cymé; la tête de cheval de Magnésie sur le Méandre; comme symboles de villes associées, nous trouvons la lyre et le trépied (Mitylène et Cnide), la torche et Pégase (Cyziqne et Alabanda), la tête de griffon et le caducée (Phocée ou Abdère et Mitylène), l'hippocampe et le cheval s'abreuvant (Scepsis et Alexandria Troas), le flambeau et l'aigle (Cyziqne et Abydos).

Les Milésiens, heureux d'être débarrassés de Timarchus soutenu par le parti égyptien, décernèrent à Antiochus II, dans leur enthousiasme, le surnom de Θεός, et c'est en raison de cette déification, qu'un tétradrachme (*Catal.* n° 209) donne à l'effigie d'Antiochus une couronne de rayons. C'est la première fois que la couronne radiée, emblème de l'apothéose, fait son apparition sur les monnaies des Séleucides; nous la verrons reparaitre avec Antiochus IV qui, lui aussi, reçut le surnom de Θεός. Les circonstances qui précèdent nous portent à croire également que les lettres MIA

1. Polybe, V, 10; cf. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 296.

2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 442.

3. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 103-104.

4. E. Curtius, dans les *Monatsberichte* de l'Académie de Berlin, 1876, p. 554; Dittenberger, *Sylloge*, 166.

5. Ph. Le Bas et Waddington, *Inscriptions d'Asie Mineure*, 192-194, l. 9-14.

sur une pièce de bronze (*Catal.* n° 235) désignent l'atelier de Milet, bien que le monogramme de cette ville, sur ses monnaies autonomes, soit tout autre : cet hémichalque était jadis attribué à Antiochus I Soter.

L'ensemble des monnaies que nous venons d'étudier est le vivant témoignage des bienfaits d'Antiochus II pour les villes d'Asie Mineure auxquelles ce prince se complut, comme son père, à restituer leurs libertés confisquées par Cyrus et par Alexandre. Cette attitude nouvelle, inaugurée par les rois de Syrie, sans doute dans le but de se créer des alliés solides contre le roi d'Égypte, n'en eut pas moins de funestes résultats pour l'intégrité de l'empire qu'elle contribua à désagréger. Nous rappellerons, à cette occasion, que c'est à partir de 259 qu'Aradus supputa les années d'après une ère indépendante ; pour se faire une alliée de cette puissante cité contre Ptolémée II Philadelphie, Antiochus II Théos dut sans doute lui concéder l'autonomie, de même qu'il l'accordait aux villes ioniennes.

II. — *Athéna Nicéphore.*

Le remarquable statère d'or décrit sous le n° 193, a un type de revers fort intéressant¹. C'est une Athéna qui paraît inspirée de l'Athéna Parthénos d'Athènes ; il n'y a de différence que pour certains attributs. La statue exécutée par Phidias posait la main gauche sur son bouclier placé à terre à côté d'elle, et de la même main elle tenait sa lance : c'est ainsi que nous la représentent les monnaies d'Athènes et même, comme nous le verrons plus tard, les monnaies séleucides qui reproduisent le chef-d'œuvre de Phidias. Le type monétaire d'Antiochus II est une Athéna qui tient de la main gauche une palme ornée de bandelettes, tandis que son bouclier est à terre appuyé contre le genou de la déesse. Un chalque que nous avons attribué à Antiochus I^{er} (*Catal.* n° 156) est à peu près au même type.

Il y avait à Antioche un temple orné d'une statue colossale d'Athéna Φοβερῆ, qui, au dire de Malala, fut érigée par Séleucus Nicator pour plaire aux Athéniens qui vinrent se fixer dans la nouvelle ville et auxquels elle rappelait la mère-patrie². Mais le surnom donné à cette statue paraît désigner Athéna Alkis et exclure l'idée du type de l'œuvre de Phidias, et ce n'est qu'à partir du règne d'Alexandre I Bala que nous trouverons sur les monnaies séleucides le type exact d'Athéna Parthénos. D'ailleurs, nous ne pouvons même affirmer que le statère d'Antiochus II ait été frappé à Antioche : la lettre Φ qu'on voit au revers pourrait désigner l'atelier de Philomelium, comme sur les monnaies d'Alexandre³.

1. M. Imhoof-Blumer a donné (*Monnaies grecques*, p. 425) la description d'un statère d'or d'Antiochus II, au type d'Apollon assis sur l'omphalos. Comme l'image de cette pièce n'est pas reproduite par le savant auteur, nous ne pouvons juger s'il ne s'agit pas plutôt d'un statère d'Antiochus I^{er} ou d'Antiochus III.

2. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. XXVII.

3. L. Muller, *Numismatique d'Alexandre*, p. 266.

III. — *Tête de cheval cornu.*

Nous ne reviendrons pas sur ce type qui a été étudié plus haut en détail. Nous rappellerons seulement ici qu'un voyageur anglais dans l'Inde, M. Alexandre Grant a recueilli dans le pays qui fut jadis la Bactriane, deux statères d'or qui ont, au droit, la tête diadémée d'Antiochus II, et au revers, la tête de cheval cornu, avec cette particularité que la tête du cheval est ornée d'un panache qui émerge entre les deux



Fig. 13.

oreilles. L'un de ces statères (fig. 13) porte les lettres **ΔΙ**, et l'autre, le monogramme n° 59 que nous savons spécial aux contrées orientales de la monarchie syrienne¹.

A côté de ces statères, prend place un tétradrachme dont il existe deux variétés correspondant à la description du tétradrachme qui figure dans notre catalogue sous le n° 100, sauf pour certaines particularités qu'il est important de signaler. L'effigie royale n'est certainement pas la même ; outre la légende **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**, on lit, au revers de l'une de ces pièces (fig. 14), **ΑΒΙΑΔ**, sous le cou du cheval, dont



Fig. 14.

la tête cornue est munie d'un panache comme sur les statères précédents². L'autre variété qui est dans la collection Alex. Grant, n'a point les lettres **ΑΒΙΑΔ**, mais elle porte le même monogramme n° 59³. Il y a là un ensemble curieux de monnaies d'or et d'argent, de style et d'origine bactriens, qui ont dû être frappées bien peu de temps avant

que Diodote ne proclamât l'indépendance de son pays. D'après la comparaison avec les monnaies qui sont sûrement d'Antiochus II, il vaut mieux, croyons-nous, attribuer ces pièces à ce prince, plutôt qu'à Antiochus I Soter, dont l'effigie, même en la supposant rajeunie, ne paraîtrait pas se rapprocher avec assez d'évidence de celle que nous montrent les médailles représentées ici⁴.

IV. — *Héraclès assis et Zeus Aegiochus.*

A la faveur de la guerre qui éclata entre Antiochus II Théos et Ptolémée II Philadelphe, trois des principales provinces de l'empire des Séleucides se soulevèrent et proclamèrent leur indépendance. Ce sont l'Arménie, la Perse et la Bactriane. Ces pays, on s'en souvient, avaient déjà été détachés administrativement, dès le temps

1. *Numism. chronicle*, 3^e sér. t. I, 1881, pl. II, fig. 5 et 6.

2. *Numism. chronicle*, N. S., t. XX, 1880, p. 190 et pl. X, fig. 4.

3. *Numism. chronicle*, 3^e sér. t. I, 1881, pl. II, fig. 7.

4. Voyez ce que nous avons dit plus haut, *Introd.*, p. XLI.]

de Séleucus I Nicator qui leur avait donné pour roi son fils Antiochus. Le premier, Diodote ou Théodote, satrape de la Bactriane, se déclara roi indépendant : ses monnaies commencent la série bactrienne. Peu après, vers l'an 250 av. J.-C., le satrape Arsace put, de son côté, fonder l'empire des Parthes. A partir de ce moment, la Perse et la Bactriane suivent leurs destinées propres, et les ateliers monétaires de ces pays, qui jusqu'ici, ont battu monnaie au nom des rois Séleucides, cessent de faire l'objet de nos recherches.

Cependant, les premiers types monétaires adoptés par les princes révoltés, Diodote et Arsace, nous intéressent directement parce qu'ils sont l'imitation ou même la copie directe des monnaies des Séleucides : pour faire accepter plus facilement leurs espèces dans les transactions commerciales, les satrapes devenus rois ont dû reproduire les types monétaires en vogue dans leurs pays respectifs au moment de leur révolte. Il résulte de là que ces types, empruntés par Diodote et Arsace aux Séleucides, sont très précieux pour aider à fixer l'attribution de certains groupes de monnaies à Antiochus II Théos plutôt qu'à tout autre prince Séleucide du même nom.

Diodote adopta pour type monétaire, sur ses pièces d'or et d'argent, Zeus Aegiochus, et il fut suivi en cela par plusieurs de ses successeurs, notamment Agathocle, Antimaque et Archebius. Ce Zeus nu, debout, fièrement cambré, brandissant le foudre, portant l'égide sur le bras gauche étendu, forme, au point de vue plastique, le pendant d'Athéna Alkis; il ressemble surtout, par son attitude, au Poseidon des monnaies de Démétrius Poliorcète et d'Antigone Gonatas ou Dozon, qui est également vu de dos et ne diffère guère de Zeus que par les attributs¹.

M. Overbeck² a rapproché les principaux monuments de toute nature qui représentent Zeus avec l'égide, sujet mythologique si complètement décrit par Servius dans une glose de l'Enéide : « *Aegida, id est pellem Amaltheae caprae, a qua Jupiter nutritus est, in sinistra Jupiter tenet... et de dextra fulmina commovet.* » Cette définition est l'exact commentaire de notre revers monétaire.

Ce type de Zeus Aegiochus paraît avoir été inauguré par Diodote en Bactriane avant l'époque où ce satrape se déclara indépendant et prit le titre de roi : c'est-à-dire que Diodote, n'étant encore que satrape, commença par frapper des monnaies au type de Zeus Aegiochus, avec le nom et l'effigie de son suzerain Antiochus II Théos. Il existe, en effet, des statères d'or (fig. 15), des tétradrachmes et des drachmes avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ et Zeus Aegiochus au revers, tandis que le droit est occupé par une effigie royale diadémée dans laquelle on ne saurait méconnaître les traits d'Antiochus II, malgré le style bactrien des médailles (Catal. n° 218)³.



Fig. 15.

1. Sur Zeus Aegiochus, voyez Fr. Lenormant, dans la *Gazette archéologique*, t. III, 1877, p. 95.

2. Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 246, et suiv. M. Overbeck dit à tort qu'il existe des tétradrachmes d'Antiochus I Soter avec le type de Zeus Aegiochus : les pièces auxquelles il fait allusion sont d'Antiochus II Théos.

3. Le Cabinet de France ne possède que le tétradrachme. Le statère d'or que nous reproduisons ici

D'autres pièces (*Catal.* n° 217), avec la même tête royale et le type d'Apollon assis sur l'omphalos, sont de la même fabrique barbare et ont incontestablement la même origine. M. de Sallet¹ a fait remarquer avec raison que M. Percy Gardner avait eu tort de considérer cette tête comme étant, malgré la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, non point celle d'Antiochus II, mais celle de Diodote lui-même². La comparaison avec les autres monnaies d'Antiochus II Théos permet de reconnaître que ces pièces bactriennes portent bien l'effigie du roi séleucide, ce qui est conforme à la légende du revers. Seulement, il faut en même temps convenir que, sur les monnaies qu'il fit ensuite frapper en son nom comme roi de Bactriane, Diodote s'attribue une effigie royale assez rapprochée de celle d'Antiochus II. Peut-être même se rattache-t-il plus ou moins directement, par les liens du sang, à la race des Séleucides. Le roi de Bactriane Agathocle a pris aussi, pour effigie monétaire, un buste presque identique à celui qui figure sur l'un des tétradrachmes d'Antiochus II (*Catal.* n° 217)³.

Les monnaies d'Antiochus II nous apportent un autre type qui fut aussi particulièrement adopté par les rois de Bactriane : c'est Héraclès assis sur un rocher, tenant sa massue debout devant lui. Ce type, introduit dans la série bactrienne par le roi Eutydème I^{er}, successeur de Diodote⁴, se rencontre sur des tétradrachmes d'Antiochus II Théos qui semblent avoir été frappés exclusivement en Ionie, car ils portent toujours en symbole la coupe à une anse de Cymé⁵, et leur excellent style paraît bien convenir au monnayage de cette contrée. Chez les Séleucides, ce type est spécial à Antiochus II. M. Percy Gardner⁶ s'est trompé en classant à Antiochus I^{er} Soter l'un de ces tétradrachmes, et en essayant de justifier cette attribution par des considérations iconographiques. Il est vrai que, pour Antiochus comme pour plusieurs autres rois Séleucides, un certain nombre de pièces conservent à l'effigie royale des traits voisins du portrait du roi prédécesseur. C'est même cet usage, souvent répété, qui constitue l'une des principales difficultés du classement iconographique, lorsque les types de revers et les légendes sont communs à plusieurs princes homonymes. Mais, dans le cas présent, diverses considérations nous permettent d'établir, en toute sûreté, que l'opinion de M. Gardner ne peut être adoptée. D'abord, au point de vue iconographique, s'il y a quelque rapport, pour le front bas et le renforcement exagéré des yeux, entre l'effigie d'Antiochus I^{er} et celle d'Antiochus II, toute hésitation

appartient à M. Alexandre Grant (*Numism. Chronicle*, 3^e sér., t. I, 1881, pl. II, fig. 9. La drachme au même type de Zeus Aegiochus existe au musée de Berlin (A. von Sallet, dans la *Zeit. für Numismatik*, t. VIII, p. 110).

1. Dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VI, p. 166 et 285; et t. VIII, p. 110.

2. P. Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, Introd., p. xv-xvi.

3. Voyez les monnaies d'Agathocle, dans Percy Gardner, *Greek and scythic Kings of Bactria and India in the British Museum*, pl. IV, 4.

4. Gardner, *Greek and Scythic Kings*, etc., pl. I, fig. 10 et 11. Ce même type d'Héraclès assis a été copié, avec une légère modification, par Hyspaosinés, roi de la Characène. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2^e série, 1867, p. 85.

5. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 426, n^{os} 28 et 29.

6. *The Seleucid Kings*, pl. III, 2 et Introd. p. xiv-xv.

cesse lorsque l'on compare la ligne de profil du nez, le contour de la bouche et le menton du père et du fils. Rien que sous ce rapport, on peut déjà soutenir que M. Gardner a eu tort de classer à Antiochus I^{er} Soter non seulement le tétradrachme de sa pl. III, n° 2, au type d'Héraclès, mais encore le tétradrachme de sa pl. III, n° 3, au type d'Apollon assis sur l'omphalos, tenant deux flèches à la main.

Il importe, d'autre part, d'observer qu'aucune circonstance historique ou mythologique ne nous permettrait d'expliquer la présence du type d'Héraclès sur les monnaies d'Antiochus I^{er}, tandis que des données précises et formelles font connaître l'origine de ce type monétaire sous Antiochus II Théos. La race macédonienne des Antigónides, dont ce prince se targuait de descendre, comptait Héraclès au nombre de ses ancêtres mythiques, et ainsi s'explique la présence d'un temple d'Héraclès à Antioche¹. Antiochus II, qui était un ivrogne grossier, suivant Phylarque², avait abandonné la direction des affaires publiques aux deux frères Aristos et Thémison, descendants probables d'une famille royale de Cypre. Thémison, raconte Pythémos d'Ephèse, se fit appeler l'Héraclès du roi Antiochus ; il paraissait aux fêtes et dans les cérémonies publiques, coiffé de la peau de lion, la massue à la main, et on lui offrait des sacrifices comme à un dieu, en l'invoquant sous le nom de Thémison-Héraclès³. Ce personnage, qui paraît avoir donné son nom à la ville de Thémisionium en Phrygie⁴, s'assimila à Héraclès lorsque Antiochus, qui le traitait de frère, eut reçu le surnom de Théos et se fut affublé des ailes aux tempes, c'est à dire après la prise de Milet vers 252. Les monnaies au type de l'Héraclès assis paraissent d'autant plus se rapporter à Thémison-Héraclès qu'elles ont toutes été frappées en Asie Mineure où ce personnage joua son rôle politique.

Nous irons même plus loin avec Ott. Muller⁵. Quelques-uns des tétradrachmes dont nous nous occupons ici, nous montrent Héraclès non plus assis sur un rocher et se reposant de ses travaux, suivant la donnée ordinaire, mais Héraclès assis sur le bord de la grande cuve ovoïde avec laquelle il a nettoyé les étables d'Augias (*Catal.* nos. 209 et 210)⁶. Cette particularité si curieuse pourrait être une allusion au rôle de Thémison en Asie Mineure, rôle analogue à celui d'Antiochus II expurgant Milet du tyran Timarchus.

Quoi qu'on pense de cette dernière et peut-être trop subtile explication, on conviendra que l'ensemble des faits que nous venons de rapporter suffit amplement pour justifier l'attribution à Antiochus II des tétradrachmes au type d'Héraclès assis. Il n'y a point lieu de suivre M. Bunbury dans ses hésitations, quand il dit que le

1. O. Muller, *Antiquitates Antiochenae*, p. 69.

2. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 302.

3. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. III, p. 302.

4. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. II, p. 113.

5. Muller et Wieseler, *Denkmæler der alten Kunst*, t. I, n° 236.

6. Héraclès est bien assis sur une grande cuve et non sur un rocher, comme le disent à tort Mionnet (*Descript.* t. V, p. 17), le *Trésor de numismatique (Rois Grecs)*, p. 88, n° 21), le *Catalogue* du British Museum et nombre d'autres publications.

classement de ces pièces est très difficile et qu'on ne saurait dire si elles sont d'Antiochus I, Antiochus II ou même « de son successeur », désignant sans doute par cette dernière expression Antiochus Hiérax. Le fait que la révolte d'Eutydème en Bactriane a eu lieu sous le règne d'Antiochus II ne paraît pas lui-même un argument bien sérieux à M. Bunbury qui nie tout d'ailleurs ; il nie que les pièces aux types d'Héraclès assis aient été frappées en Asie Mineure et sur la Propontide ; il croit enfin que les pièces à ce type présentent au droit des portraits différents ! Nous avons réfuté à l'avance de semblables théories.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter pour faire remarquer que le type d'Héraclès assis, sur les monnaies d'Antiochus II, a été copié directement à Lacédémone, sur les tétradrachmes à la légende $\Lambda - \text{A}$, qu'on a longtemps attribués à Allaria de Crète¹. L'effigie royale qui paraît sur d'autres tétradrachmes de Lacédémone à la légende $\Lambda - \text{A}$ et au type de l'Apollon d'Amyclées, est une imitation de la tête d'Antiochus II Théos, plutôt que la tête d'Antigone Dozon ou celle de Cléomène III comme quelques savants l'ont soutenu².

IV. — Apollon assis.

Ce type d'Apollon offre, sous le règne d'Antiochus II Théos, des variantes fort intéressantes, à côté du type ordinaire qu'il serait superflu de rappeler.

1. Apollon tient dans la main droite un faisceau de deux ou trois flèches (*Catal.* n° 202), revers que nous avons déjà rencontré sous Antiochus I Soter.

2. Apollon tient de la main droite, non plus une ou plusieurs flèches, mais son arc, et il s'appuie de la main gauche sur l'omphalos (*Catal.* n° 204 à 206) : ce type remonte aussi à Antiochus I^{er} Soter.

3. Apollon tenant une flèche et appuyé sur son arc, suivant l'usage le plus constant, est assis non sur l'omphalos, mais sur un trône à pieds de lion (*Catal.* n° 203).

Apollon tenant un faisceau de deux ou trois flèches rappelle l'Apollon Vejovis des monnaies de la République romaine⁴ où il est représenté parfois lançant une poignée de flèches qui symbolisent, peut-être comme ici, les rayons du soleil ; le faisceau de flèches dans la main d'Apollon ne se rencontre que sous Antiochus I et sous Antiochus II. Nous avons signalé plus haut ce type sur des monnaies attribuées à Antiochus I^{er} d'une manière irrécusable⁵. Mais M. Percy Gardner a donné à Antiochus I^{er} un tétradrachme qui appartient non moins sûrement à

1. Bunbury dans le *Numism. chronicle*, N. S., t. III, (1883) p. 77-79.

2. Svoronos, dans la *Revue numismatique*, 1889, p. 169 et suiv., et *Numismatique de la Crète ancienne*, t. I, p. 3 et 4.

3. Ferd. Bompis, *Études sur les portraits de Cléomène III*, 1870, in-8° ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'Antiquité*, t. II, p. 27. Cf. Svoronos, dans la *Revue numism.* 1889, p. 171.

4. E. Babelon, *Descr. hist. et chronol. des monnaies de la République romaine*, t. I, p. 281 et pass.

5. Voyez notre *Catal.* n° 150, et le tétradr. du British Museum, dans Percy Gardner, pl. III, fig. 6.

Antiochus II Théos¹. Cette rectification déjà faite, d'ailleurs, par M. Bunbury² était importante à rappeler parce que c'est cette fausse attribution, sans doute, qui a entraîné M. Percy Gardner à classer à Antiochus I Soter les tétradrachmes au type d'Héraclès assis, pièces qui, nous l'avons vu, appartiennent toutes à Antiochus II Théos.

Le type d'Apollon tenant son arc de la main droite remonte à Antiochus I Soter, comme le prouve un tétradrachme de ce prince, qui a ce revers associé à la tête cornue de Séleucus I Nicator (ci-dessus p. xvi, fig. 6)³. Mais ce sujet fut toujours rare, aussi bien sous Antiochus I^{er} que sous Antiochus II. Sur des pièces de ce dernier, nous lisons les lettres **ΑΣΚ** qui désignent la ville d'Ascalon; il semble que le type d'Apollon tenant son arc, ait été frappé exclusivement dans quelques ateliers de la Syrie et de la Babylonie, car c'est ce type qui fut choisi par le satrape Arsace lorsqu'il eut proclamé son indépendance, en l'an 250 av. J.-C. C'est ainsi qu'Apollon assis sur l'omphalos, tenant son arc à la place d'une flèche, devint le type monétaire national des Parthes Arsacides. Sur les tétradrachmes d'Antigone Gonatas (277-239) ou d'Antigone Dozon (229-220), Apollon assis sur une proue de navire, tient de la même manière un arc renversé sur sa main droite. Nous savons les liens de parenté qui rattachaient Antiochus II à la dynastie macédonienne: peut-être ces liens n'ont-ils pas été sans influence sur l'adoption du nouveau type monétaire, inspiré du coin macédonien.

Apollon tenant une flèche et assis sur un trône à pieds de lion, paraît un revers issu d'ateliers plus rapprochés des côtes d'Europe. En effet, nous retrouvons le même type sur de beaux didrachmes de l'Acarnanie⁴. Ici et là, le siège d'Apollon est tellement identique qu'il n'est pas douteux que le graveur de la pièce acarnanienne n'ait imité la monnaie séleucide. L'Athéna assise au revers des monnaies des rois de Pergame a, parfois aussi, un trône analogue, avec des pieds terminés en griffes de lion.

V. — *Les monnaies de bronze.*

M. Percy Gardner a classé à Antiochus II des monnaies de bronze qui ont, au droit, la tête d'Apollon, et au revers, le trépied delphique, et pour justifier l'attribution de ce type banal à Antiochus II plutôt qu'à un autre des premiers Antiochus, il s'appuie sur le style de la tête d'Apollon dont les cheveux ne sont pas enroulés sur la nuque⁵. Ce criterium n'est pas absolu⁶; toutefois la tête d'Apollon, sur les chalques en question, est visiblement copiée sur celle des monnaies de bronze d'Antiochus I

1. *The Seleucid Kings of Syria*, pl. III, fig. 3.

2. *Numism. chronicle*, III^e série, t. III (1883) p. 76-77.

3. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. II, fig. 10.

4. Reproduits notamment dans Overbeck, *Kunstmythol. Apollon*. Munztaf. III, 34.

5. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. V, 8, 9; . Introd. p. xxiv.

6. Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, *Introd.* p. xxxiv.

qui ont été frappées en Europe, et elle s'éloigne franchement de la tête des bronzes d'Antiochus III. Il y a donc lieu d'admettre le classement proposé par le savant anglais, sans toutefois se dissimuler tout ce qu'a de fragile un pareil échafaudage. Parfois le trépied affecte, sur quelques-unes de ces pièces, une forme toute particulière (*Catal.* n° 236), attribuable à la variété et à l'éloignement des ateliers.

SÉLEUCUS II CALLINICUS

Ère des Sél. 66 à 86 (246 à 226 av. J.-C.)

I. — Monnaies d'or et d'argent.

Séleucus II, surnommé par les historiens Callinicus et Pogon, succéda à son père Antiochus II Théos, et régna vingt ans, depuis le commencement de l'an 246 av. J.-C. jusqu'au milieu de l'an 226^r. Son histoire est très obscure et les péripéties de sa lutte contre son frère Antiochus Hiérax sont fort embrouillées dans les récits des auteurs anciens. Cette obscurité et cette confusion jettent le trouble et l'incertitude dans l'attribution des monnaies qui peuvent revenir à Antiochus Hiérax, mais on n'éprouve pas les mêmes difficultés pour les monnaies de Séleucus II.

En effet, les médailles de ce prince, au moins celles d'or et d'argent, se distinguent nettement de celles de Séleucus I^{er} et assez facilement, en général, de celles de Séleucus III. En procédant par élimination, on constatera qu'aucune des monnaies d'or ou d'argent que nous avons attribuées à Séleucus I Nicator ne peut convenir à Séleucus II. Il reste donc à faire le départ entre les monnaies de Séleucus II et de Séleucus III. Or, Polybe (II, 71) donne à Séleucus II le surnom de Πώγων, *barbu*. Les monnaies d'argent et de bronze qui représentent la tête barbe d'un prince du nom de Séleucus sont donc sûrement de Séleucus II (*Catal.* nos 259, 260, 278). Leur type iconique nous fixe en ce qui concerne les pièces qui portent



Fig. 162.

la même tête, mais imberbe, et cette classification se trouve encore confirmée par le type du revers, — Apollon debout, accoudé sur un trépied, — qui est commun aux pièces à la tête barbe et à la tête imberbe.

Quant aux motifs qui ont pu porter Séleucus II, le premier des Séleucides, à porter toute sa barbe, nous

1. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 312.

2. Nous donnons ici la reproduction d'un magnifique tétradrachme au type barbu, conservé au British Museum. Cette pièce est aussi figurée sur la pl. VI, n° 14, du Catalogue de M. Percy Gardner, mais elle est, par erreur, accompagnée de la mention \mathcal{A} au lieu de \mathcal{R} .

les ignorons. Eckhel croyait jadis que cette barbe longue était, de la part de ce prince, un signe de deuil à cause d'une longue captivité qu'il aurait subie chez les Parthes¹. Mais cette conjecture, bien qu'elle soit encore admise par M. Barclay Head², est sans fondement. Séleucus fut effectivement battu par Arsace dans une grande bataille qui marque définitivement, pour les Parthes, l'ère de l'indépendance³, mais il ne fut pas fait prisonnier, quoi qu'en disent certains historiens modernes, comme Frœlich⁴ et Clinton⁵. De la version arménienne d'Eusèbe il appert que le passage de Posidonius reproduit par Athénée⁶, et invoqué par Frœlich et Clinton, se rapporte, non pas à Séleucus II, mais à un Séleucus, fils d'Antiochus VII Sidétès⁷. Si Séleucus II laissa croître sa barbe à la mode Parthe, ce fut peut-être pour s'assimiler à Zeus, comme le fera plus tard Démétrius II Nicator; aucun témoignage historique ne vient, toutefois, appuyer cette conjecture. La seule remarque que nous puissions faire, c'est que Séleucus II a tantôt seulement des favoris, tantôt un collier de barbe⁸, tantôt enfin une barbe très longue: il est évident que les transformations du type monétaire ont graduellement suivi celles de la nature: nous ferons la même constatation en ce qui concerne Démétrius II.

Les types caractéristiques des monnaies de Séleucus II Callinicus sont: Apollon nu, debout, tenant une flèche et accoudé du bras gauche sur un trépied, et Apollon nu, debout, tenant une flèche et appuyé sur son arc. Ces types se voient sur toutes les monnaies d'or et d'argent, et sur quelques bronzes, à la place d'Apollon assis sur l'omphalos qui n'a peut-être jamais été usité sous ce règne⁹.

Apollon accoudé sur un trépied, paraît dans la série des Séleucides, pour la première fois. Sur des tétradrachmes de Magnésie d'Ionie, Apollon Pythien est de même accoudé sur son trépied prophétique, mais il tient des bandelettes à la place de la flèche¹⁰. Nous avons déjà rencontré Apollon debout, appuyé sur son arc, mais ce type n'est pas antérieur à Antiochus I^{er} Soter, de sorte que nos monnaies ne sauraient être attribuées à Séleucus I^{er}. Quant à Séleucus III, ce revers ne lui convient pas davantage, car toutes les monnaies d'argent de ce prince dont l'attribution est certaine ont Apollon assis sur l'omphalos.

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 218.

2. Barclay V. Head, *Hist. numorum*, p. 639.

3. Justin, *XXI*, 4.

4. *Annales Syriae*, pp. 30 et 31.

5. *Fast. hellen.*, t. II, p. 313.

6. Eusèbe, *Chron.* p. 167, éd. in-f°; cf. dans l'éd. Migne, t. I, pp. 259 et 263. Athénée, *Deipnos.* t. I, p. 274 de l'éd. Meineke (Teubner).

7. Niebuhr, *Kleine Schriften*, p. 300; Droysen, *Hist. de l'Hellénisme*, t. III, p. 382; Bunbury, dans le *Numism. chron.*, III^e série, t. III (1883), p. 81-82; Visconti avait déjà démontré que Séleucus II ne fut pas fait prisonnier par les Parthes. Visconti, *Iconogr. grecque* t. II, p. 298-299 (note).

8. Rapprocher des pièces de notre catalogue à ce type, le tétradrachme publié par M. Wroth dans le *Num. chron.*, 3^e S., t. VI (1886), pl. XI, 18.

9. M. Imhoof-Blumer a publié un tétradrachme qu'il attribue à Séleucus II au type d'Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires (Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 426, n° 31, et *Choix*, pl. VI, n° 207). Cette pièce est peut-être de Séleucus III, car la tête royale n'a que de légers favoris.

10. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollo*, *Munztaf.* III, n°s 46, 47 et 48.

II. — *Monnaies de bronze.*

Parmi les monnaies de bronze de Séleucus II Callinicus, les unes ont le portrait du roi et celles-là ne souffrent aucune difficulté d'attribution, les autres ont un autre type de tête, et leur attribution à Séleucus II plutôt qu'à Séleucus I^{er} ou à Séleucus III peut donner lieu à contestation.

Avec le portrait du roi nous avons les revers suivants :

1. Apollon debout, tenant une flèche et s'appuyant sur son arc ou sur un trépied, types des monnaies d'or et d'argent¹.
2. Eléphant².
3. Cheval levant une jambe de devant et surmonté des deux étoiles des Dioscures (*Catal.* nos 276 et 277).
4. L'un des Dioscures à cheval, la lance en arrêt (*Catal.* n° 275).
5. Pégase (*Catal.* n° 278).
6. Arc et carquois³.

Les deux étoiles qui surmontent le cheval en liberté du groupe n° 3, et qui symbolisent les astres les plus brillants du signe des Gémeaux, nous apprennent que le cheval est bien l'un de ceux des Dioscures, Cyllarus, qui paraît sur de nombreuses monnaies, notamment de Tyndaris, de Syracuse, d'Arpi, de Maronée. Ce cheval fait peut-être allusion aux haras que Séleucus Nicator avait installés à Apamée, sur l'Oronte. Quoi qu'il en soit, on le voit comme ici, levant une jambe de devant, sur les monnaies autonomes d'Adana, et c'est un type fréquent dans la numismatique des rois Arsacides, à partir de Tiridate I^{er} (247-214 av. J.-C.)⁴. Enfin, le cheval levant une jambe forme le revers ordinaire des beaux tétradrachmes de Cymé frappés au I^{er} siècle avant notre ère. Le Pégase galopant du groupe 5, est le type des monnaies d'argent d'Alabanda et d'Antioche de Carie. Comme pour certaines pièces de Séleucus I (voyez ci-dessus, p. xxix), plusieurs des types des bronzes de Séleucus II paraissent copiés directement sur des monnaies des rois de Syracuse. Le Pégase au galop, sur nos petits bronzes à la tête barbue de Séleucus, se rencontre identique sur des pièces de même module de Hiéron II (275-216). Le cavalier, la lance en arrêt, que nous avons sur le bronze n° 275, figure aussi sur de grands bronzes de Hiéron II.

Parmi les chalques qui n'ont pas l'effigie royale, il en est quelques-uns dont l'attribution à Séleucus II est néanmoins certaine. Ce sont ceux qui ont, au droit, la tête casquée d'Athéna (*Catal.* nos 267 à 272) que nous avons vue sur les drachmes

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. VI, 3; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 427, nos 38 et 39.

2. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. VI, 4.

3. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. VI, 15; Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 427, nos 36 et 37.

4. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chronologie des rois Parthes Arsacides*, pl. I, nos 9 et 11; A. de Mar-koff, *Les monnaies des rois parthes arsacides*, pl. I, Paris, 1877, in-4°; Percy Gardner, *The parthian coinage*, in-4°, Londres, 1877.

n^{os} 264 à 266). La même tête d'Athéna se remarque sur des bronzes des rois et de la ville de Pergame.

Sur le n^o 283, apparaît pour la première fois dans la série des monnaies séleucides, le buste d'Artémis, divinité dont le culte était étroitement lié à celui d'Apollon dans le sanctuaire de Daphné. En outre, Antiochus I Soter avait fait bâtir à Antioche un temple d'Artémis Eleusinienne. Libanius¹ raconte qu'une magnifique statue de cette déesse avait été emmenée en Egypte par Ptolémée Philométor, et qu'un oracle ordonna de la transférer d'Alexandrie à Antioche : la cérémonie s'accomplit en grande pompe après qu'on eut bâti le sanctuaire destiné à recevoir l'image divine. Cette translation nous rappelle celle de la statue d'Apollon, de Paphos à Antioche, et celle de la statue de Cybèle, de Pessinunte à Rome. A dater de ce moment, il y eut, à Antioche, une rue Eleusinienne qui était environnée de jardins ;² le type d'Artémis devient fréquent après Séleucus II.

En l'an 242, Séleucus, débarrassé des difficultés que lui avait suscitées Ptolémée Evergète, fonda sur l'Euphrate la ville de Callinicum à laquelle il donna son surnom qui signifie *le Victorieux*. La Victoire, type du revers de quelques bronzes (*Catal.* n^o 273), fait peut-être allusion à ce surnom et à la fondation de la nouvelle ville⁴.

Aux monnaies précédentes, il faut ajouter celle-ci encore qui appartient sûrement à Séleucus II : Tête barbue d'Héraclès à droite, coiffée de la peau de lion et portant la massue sur l'épaule droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Apollon debout, accoudé sur un trépied (types des monnaies d'argent, *Catal.* n^{os} 248 et suiv.)⁵. Bronze.



Fig. 17.

Je suis moins rassuré sur l'attribution des monnaies suivantes que MM. Gardner et Imhoof-Blumer classent à Séleucus II et qui me semblent plutôt appartenir à Séleucus I Nicator :

Tête laurée d'Apollon à droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ. Les Dioscures à cheval au pas, à droite⁶.

Buste imberbe de Dionysos (?) de face, incliné un peu à droite. **Ρ.** Même légende. Eléphant à gauche⁷.

Le type des Dioscures à cheval et la tête de face à laquelle on donne le nom de Dionysos, pourraient autoriser l'attribution de ces monnaies à Séleucus I^{er}.

1. Libanius, *Epist.* 1329, p. 619, éd. Wolf.

2. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 49.

3. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 313 ; Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. III, p. 377.

4. Voyez un autre bronze au type de Niké s'appuyant sur un trépied, dans Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 428, n^o 44, et *Choix*, pl. VI, n^o 199.

5. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 427, n^{os} 40 et 41 ; Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. XXVIII, 7.

6. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 427, n^o 42 ; Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. VI, 9.

7. Imhoof-Blumer, *Monn. grecq.*, p. 428, n^{os} 45 et 46 : deux pièces, l'une pesant 31 gr. 75 et l'autre 4 gr. 30. Cf. ci-dessus, *Introd.* p. xxiii, note 1.

Au reste, nous avons déjà donné à ce prince un bronze aux types des Dioscures (*Catal.* n° 50), que M. Gardner a classé à Séleucus II : *in dubiis libertas*.

C'est à tort que divers auteurs ont voulu reconnaître des dates au revers de certaines monnaies de Séleucus II¹ : les dates ne commencent à paraître, sur les monnaies des rois de Syrie, que vers la fin du règne d'Antiochus III le Grand.

ANTIOCHUS HIÉRAX

Contemporain de Séleucus II ; mort en l'an des Sél. 85 (227 av. J.-C.).

Ἀντιόχος Ἱέραξ ou l'*Epervier*, ainsi surnommé, dit-on, à cause de son caractère ambitieux, était le plus jeune des deux fils qu'Antiochus II Théos avait eus de Laodice. L'attribution de monnaies à ce prince est subordonnée à la solution de difficiles problèmes historiques : sur quelles contrées et combien de temps a-t-il régné ? On peut être autorisé à classer à son règne un nombre plus ou moins grand de monnaies, suivant que son règne a été plus ou moins long.

Pellerin² est le premier qui ait tenté de donner des monnaies à Antiochus Hiérax ; il classe à son règne un tétradrachme qui porte une effigie royale très voisine de celle de Séleucus II, et il se fonde sur la ressemblance fraternelle pour proposer son attribution. Eckhel refuse d'admettre la conjecture de Pellerin ; il exprime son scepticisme dans cette remarque générale, vraie encore aujourd'hui : *incerta omnia et ambigua*³. Mionnet donne, au contraire, sans discernement, une longue série de pièces à Antiochus Hiérax. Les derniers auteurs sont hésitants et perplexes. C'est ainsi que M. Percy Gardner, après avoir assigné certaines pièces à Antiochus Hiérax dans le *Catalogue* du British Museum, revient sur son attribution dans un travail ultérieur et reporte ces mêmes pièces à Antiochus III⁴. M. Bunbury⁵ s'écarte à son tour de M. Gardner sur nombre de points. Ces hésitations, de la part des savants qui ont le plus étudié la série monétaire des Séleucides, ne sont pas pour rassurer leurs successeurs, et il doit rester forcément beaucoup d'incertitude dans un classement qui n'est fondé que sur le caractère iconographique des effigies, les titres royaux demeurant les mêmes.

Ce serait sortir de notre cadre que de nous livrer ici à des recherches historiques dans le but d'établir la trame des événements et la part qu'y prit Antiochus Hiérax ; mais il est toutefois indispensable de résumer ce qu'ont écrit à ce sujet les critiques

1. Cavedoni dans la *Revue numism.*, 1856, p. 376 ; Bunbury dans le *Numism. chronicle*, 1883, p. 82.

2. Pellerin, *Rois*, p. 69.

3. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 215 et 219.

4. Percy Gardner, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. I, 1881, p. 11.

5. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. III, 1883, p. 75 à 85.

modernes. D'après Charles Muller, le savant éditeur des fragments de Porphyre de Tyr¹, voici quelle aurait été la suite chronologique des faits :

Années.

- 246-244. Guerre entre Ptolémée III Evergète et Séleucus II Callinicus.
243. Après le départ de Ptolémée qui avait envahi l'Asie², Séleucus réunit une flotte pour punir les villes qui l'avaient abandonné. Sa flotte fait naufrage ; néanmoins plusieurs des villes d'Asie reconnaissent son autorité (Justin, XXVII, 2).
242. Séleucus bat son frère Antiochus dans deux combats en Lydie (Porphyre).
242. Séleucus fonde Callinicum (*Chron. Alex. ad Olymp. 134, 1 = 244 av. J.-C.*). Mithridate prend parti pour Antiochus. Grâce à son secours et à celui des Gaulois, Antiochus inflige à son frère une grande défaite auprès d'Ancyre (Porphyre ; Trog. Pomp., *Proleg. XXVI* ; Justin ; Phylarque, fr. 29, ap. Athen. XIII ; Polyen, IV, 10, 6 ; VIII, 61 ; Plutarque, *Moral.*). Séleucus s'enfuit sous un déguisement jusqu'en Cilicie³.
241. Chassé d'Asie Mineure, Séleucus entreprend de protéger au moins la Syrie et de s'opposer aux nouveaux efforts de Ptolémée qui, tandis que Séleucus était occupé en Asie Mineure, avait pris Damas et assiégeait Orthosia. Séleucus délivre cette ville (Porphyre), puis, il paraît avoir été battu par les Egyptiens (Justin, XXVII, 2)⁴. Alors, Séleucus se réfugie à Antioche et se voit réduit à implorer le secours de son frère Antiochus, offrant de le reconnaître roi de toute l'Asie Mineure jusqu'au Taurus. Ptolémée, voyant qu'il allait avoir à lutter contre les deux rois à la fois, conclut avec Séleucus une trêve de dix ans. Les choses ainsi réglées avec Ptolémée et Antiochus, Séleucus entreprend de soumettre les provinces de l'Est qui avaient fait défection à la faveur des troubles racontés ci-dessus : Arsace en Parthie et Diodote en Bactriane s'étaient proclamés indépendants. Arsace repousse l'effort de Séleucus (Justin, XLI, 5 ; Agathar., fr. 19). Pendant ce temps, Stratonice, répudiée par Démétrius II de Macédoine, était revenue en Syrie : elle soulève Antioche, de connivence avec Ptolémée et Antiochus Hiérax.

1. Dans les *Fragments histor. graec.* de Didot, t. III, p. 708 et suiv.

2. En revenant de cette campagne en Asie, Ptolémée confia le gouvernement de la Cilicie « à son ami Antiochus », dit Justin. Droysen après Niebuhr (*Kleine Schriften*, p. 277) dit : « Il est vraisemblable que cet Antiochus à qui Ptolémée confia la Cilicie n'était autre que le jeune frère de Séleucus. » Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, pp. 372 et 374.

3. Cf. Droysen, *Hellén.* t. III, p. 383.

4. Cf. Droyen, *Hellén.*, t. III, p. 319.

5. Cf. Droyen, *Hellén.*, t. III, p. 384-385.

- 236 environ. Séleucus reprend Antioche et assiège Stratonice dans Séleucie. Dans le même temps, Antiochus Hiérax accable la Phrygie d'impôts pour payer ses mercenaires Gaulois. Séleucus, ayant pacifié la Syrie, veut punir son frère de la part qu'il a prise aux derniers événements, et il envahit l'Asie Mineure, au moment où Antiochus, aux prises avec les Gaulois révoltés, se réfugiait à Magnésie. Mais Antiochus reçoit à temps des secours de l'Égypte; il apaise les mutins et il remporte, sur son frère, une victoire que Justin confond avec celle d'Ancyre. Après ce nouveau succès, Antiochus épouse la fille du roi de Bithynie Ziélas¹. Alors Attale roi de Pergame intervient; il attaque et bat Antiochus et les Gaulois (Justin, XXVII, 3; Polybe, XVIII, 24, 7; Strabon, XIII, p. 621; Tite Live, XXXVIII, 16; Polyen, IV, 19; Frontin, I, 11, 15).
230. Chassé d'Asie Mineure par Attale, Antiochus Hiérax se réfugie en Cappadoce, puis en Arménie auprès d'Arsame². Par un stratagème raconté par Polyen, Antiochus réussit pourtant, dans une nouvelle bataille, à tuer à son frère Séleucus 4.000 soldats. Il est néanmoins battu et obligé de demander un refuge et des secours à Ariamnès, roi de Cappadoce³. Celui-ci, après l'avoir bien accueilli, lui tend un piège auquel Antiochus échappe heureusement. Il se réfugie en Asie Mineure et Séleucus le poursuit jusqu'en Lydie.
229. Une grande bataille se livre près de Sardes, et Antiochus est battu par Séleucus et Attale alliés.
228. Antiochus est contraint de se réfugier en Thrace, où il meurt abandonné par Ptolémée lui-même. Peu après, Séleucus meurt également.

La suite de ces événements n'a pu être établie par Muller qu'en faisant des corrections graves aux divers récits des auteurs anciens dont les principaux sont Justin, Polyen, Porphyre, Phylarque, Polybe, Strabon. Mais en adoptant tout autre système, celui de Clinton⁴ par exemple, on est également contraint de faire

1. Droysen dit « la fille d'Ariamène, roi de Cappadoce (t. III, p. 384), et plus loin (p. 445), il dit au contraire : la fille de Ziélas (Cf. p. 450). Voir Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 102 et 150-151 (tableau généalogique).

2. Polyen, IV, 17. Il y a dans le texte Ἀρσάνης; il s'agit d'Arsamès, roi d'Arménie, dont nous donnons plus loin des monnaies. Cf. Droysen, *Hellén.*, t. III, p. 81 et 445 à 447.

3. Il s'agit d'Ariaramne, fils d'Ariarathe II. (Th. Reinach, *Trois royaumes*, p. 14). On a cru longtemps avec Visconti, que la fille d'Ariaramne épousa Antiochus Hiérax. Cette assertion, remarque M. Reinach, repose sur un passage de Justin (XXXVII, 3) qui dit que Hiérax, vaincu en 230, se réfugie auprès de son beau-père Ariaménès (= Ariaramne). Mais Justin emploie ici le mot *socer* dans un sens très large (beau-père de la sœur), car Stratonice, sœur de Hiérax, avait épousé Ariarathe III, fils d'Ariaramne, de sorte qu'Ariaramne était le beau-père de la sœur de Hiérax lui-même. En réalité, Hiérax avait épousé la fille de Ziélas, roi de Bithynie (Eusèbe, I, 40, 10, éd. Migne, = I, 251, 39, éd. Schœne). Droysen s'est trompé comme Visconti à ce sujet (*Hist. de l'hellénisme*, III, 384, note 2).

4. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 312.

des modifications radicales au texte des historiens, soit en intervertissant des événements ou en substituant un nom propre à un autre. Du moment qu'on s'engage dans une pareille voie, tous les systèmes peuvent se justifier : nous avons suivi celui qui nous a paru le plus vraisemblable. Il fait régner Antiochus Hiérax exclusivement en Asie Mineure, et pendant la plus grande partie du règne de Séleucus II Callinicus, c'est-à-dire depuis l'an 246 environ jusqu'à l'an 228. D'après Clinton, au contraire, les événements se concentrent dans l'espace de peu d'années, c'est-à-dire vers la fin du règne de Séleucus, puisqu'il est avéré que les deux frères sont morts à peu près en même temps ¹.

Le dernier auteur qui ait abordé cette difficile question, M. Julius Beloch ² a, sur certains points de détail, des vues qu'il faut signaler. Ainsi, il dédouble le personnage d'Antiochus Hiérax, et il croit que Séleucus eut à lutter en Asie Mineure contre deux Antiochus différents. Quand Ptolémée confie la Cilicie à son ami *Antiochus*, suivant l'expression de Justin, M. Beloch pense qu'il ne s'agit ici nullement d'Antiochus Hiérax qui, en 244, n'aurait eu que 7 à 8 ans. Ptolémée n'eût reçu de cet enfant aucun appui efficace : il s'agit donc, suivant M. Beloch, d'un autre Antiochus inconnu, partisan de la domination égyptienne en Asie Mineure. C'est là, selon nous, une hypothèse sans fondement. L'histoire des anciennes monarchies orientales, et celle des Séleucides tout particulièrement, renferment des circonstances nombreuses où des enfants, même en bas âge, jouent un rôle politique important, non par eux-mêmes, mais par les personnages qui ont intérêt à les soutenir ou à s'en servir et, dans le cas spécial dont il s'agit, nous savons précisément qu'Antiochus n'était qu'un instrument entre les mains de sa mère Laodice. D'autre part, la suite des événements prouve qu'Antiochus Hiérax, le frère de Séleucus, fut jusqu'à la fin de sa carrière, énergiquement soutenu par le roi d'Égypte qui, en toutes circonstances, se montre son ami. Pourquoi dès lors supposer un autre Antiochus au début de ce drame ?

M. Beloch nous paraît plus heureux lorsque, dans le traité qu'il place en 237 entre Séleucus et Ptolémée, il révoque en doute l'expression de Justin qui dit que la paix fut conclue pour dix ans (*in annos decem cum Seleuco pacem facit*). Une trêve de ce genre, ainsi réglée à l'avance, n'est pas dans les usages de l'époque où nous transporte ce récit. Il est probable que Justin aura confondu la durée de la trêve avec celle de la guerre qui venait d'avoir lieu : en effet, commencée en 246, la guerre dura jusqu'en 237, c'est-à-dire environ dix ans. Les autres rectifications proposées par M. Beloch importent peu au point de vue numismatique. Ce qu'il nous était essentiel de constater, c'est que, dans son système qui ne fait entrer en scène Antio-

1. D'après Malala, Antiochus Hiérax n'aurait régné que deux ans, mais le chronographe byzantin ne peut être une autorité : il fait de Hiérax le fils et successeur d'Antiochus IV Epiphane. Malala, p. 207.

2. J. Beloch, *Seleukos Callinikos und Antiochos Hierax*, dans l'*Historische Zeitschrift*, de H. von Sybel, 1888, p. 499 à 512.

chus Hiérax qu'en 241, ce jeune prince régna 13 ans. D'après Charles Muller, Hiérax régna 18 ans.

De tout ce qui précède nous tirons les conclusions suivantes :

1. Antiochus Hiérax a dû frapper monnaie, puisqu'il jouit pendant un assez grand nombre d'années du titre de roi ; mais il ne put monnayer qu'en Asie Mineure, et les pièces qu'on doit proposer de lui attribuer ne sauraient porter la marque d'ateliers situés dans d'autres provinces de l'empire séleucide.

2. Nous avons vu plus haut qu'Antiochus II Théos a parfois son effigie royale ornée d'ailerons, sur des tétradrachmes frappés en Asie Mineure. Or, il existe un certain nombre de pièces sur lesquelles la tête royale, bien que munie d'ailerons, n'a aucun rapport iconique avec la tête d'Antiochus II Théos. Elle ressemble, au contraire, à l'effigie de Séleucus II Callinicus avec laquelle on la confondrait, n'était la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**. Nous croyons donc que ces pièces sont bien certainement d'Antiochus Hiérax, car il est tout naturel que les traits de ce prince ressemblent à ceux de son frère Séleucus. Visconti et Mionnet, se fondant sur la signification du surnom *Ἰέραξ*, *épervier*, avaient cru pouvoir attribuer à Antiochus Hiérax toutes les monnaies qui ont l'effigie royale avec des ailes aux tempes : les ailes rappelant l'épervier. Mais le surnom de Hiérax ne fut donné au frère de Séleucus II que par ses ennemis et peut-être seulement par des écrivains postérieurs ; Antiochus n'a donc pu s'en prévaloir comme d'un titre de gloire en en plaçant le symbole sur ses monnaies. Il faut partager en deux groupes les pièces à la tête ailée : on a vu plus haut les motifs de l'adoption des ailerons par Antiochus II Théos. Quant à Antiochus Hiérax, s'il adopta les ailes, ce fut peut-être pour imiter son père et parce qu'il eut dans son domaine les ateliers où ce symbole avait été usité ; ce fut peut-être aussi parce qu'il épousa la fille de Ziaelas, roi de Bithynie : nous avons dit que le neveu de Hiérax, Prusias II, prit également les ailes de Persée pour emblème.

3. Il y a un groupe de monnaies, à la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**, qui ont une effigie royale non pourvue d'ailes et simplement diadémée, mais dont les traits sont tellement identiques à ceux des pièces du groupe précédent, qu'il n'est pas possible de les en séparer : elles ont d'ailleurs été frappées dans les mêmes ateliers. Voilà donc encore une série de pièces qui appartiennent sûrement à Antiochus Hiérax (*Catal.* nos 285 à 287).

4. Enfin, en procédant par élimination, nous donnerons à Antiochus Hiérax des pièces d'un style tout particulier et qui ont une effigie royale se rapprochant plus de celle de ce prince que de celle de tout autre Antiochus : tels sont les nos 288 et suivants. Il en est même dont le style barbare indique une fabrication hâtive et passagère, comme celle qu'on peut raisonnablement supposer pour le monnayage d'Hiérax au milieu de toutes ses guerres, obligé qu'il était de fournir vite la solde de ses soldats. Il semble que, grâce à cette méthode prudente, nous pouvons présenter des résultats ; sinon complets, du moins à peu près certains pour la plupart des pièces.

Les ateliers d'où sont sorties les monnaies d'Antiochus Hiérax ne sauraient être, nous l'avons dit, que des villes d'Asie Mineure. Il en est qui portent l'abeille, symbole bien connu de l'atelier d'Ephèse. Si nous ne connaissons point en détail les péripéties de l'histoire de cette ville que se disputaient, à cette époque, les rois de Syrie et les rois d'Égypte, nous savons toutefois qu'Antiochus II garda Ephèse jusqu'à la fin de son règne : c'est là qu'il mourut¹. Antiochus Hiérax paraît avoir possédé cette ville jusque vers 235, époque où elle retomba définitivement aux mains des Égyptiens². Ces dates, rapprochées du symbole monétaire, sont un argument pour démontrer qu'Antiochus Hiérax fut roi dès les premières années qui suivirent la mort d'Antiochus II Théos.

Le tétradrachme n° 290, que j'attribue, à cause de la massue d'Héraclès, à Héraclée d'Ionie, au pied du mont Latmus, est pareil à un tétradrachme classé à Antiochus III par M. Gardner³, mais l'effigie royale paraît nous donner raison. La pièce de bronze n° 294 semble appartenir à Hiérax parce que la tête d'Apollon est pareille à celle qui figure sur les bronzes d'Achæus, qui, eux aussi, n'ont pu être frappés qu'en Asie Mineure ; en outre, le type du revers, Apollon accoudé sur son trépied, est copié sur les monnaies de Séleucus II.

SÉLEUCUS III CERAUNUS

Ère des Sél. 86 à 90 (226 à 222 av. J.-C.)

Séleucus III surnommé Céraunus, était l'aîné des fils de Séleucus II Callinicus ; son véritable nom était Alexandre, et ce fut seulement à la mort de son père qu'il prit celui de Séleucus. Dès le début de son règne, il entreprit de ravir à Attale ses possessions d'Asie Mineure et, accompagné de son cousin Achæus, il franchit le Taurus à la tête d'une armée. Mais Séleucus fut bientôt assassiné par ses soldats : il n'avait guère que vingt ans au moment de sa mort, et ses portraits monétaires le vieillissent assez sensiblement.

Une inscription trouvée à Séleucie, sur l'Oronte, et dont nous donnons le texte plus loin⁴, paraît établir que le surnom officiel pris par Séleucus était *Soter* ; mais ni ce titre ni celui de Céraunus que lui donnent les historiens, ne paraissent sur les médailles. D'après la même inscription, Séleucus laissa un enfant du nom d'Antiochus qui, proclamé roi, fut bientôt écarté par son oncle Antiochus III le Grand.

Les monnaies d'argent de Séleucus III Céraunus sont faciles à déterminer, bien

1. Eusèbe, I, 251 (éd. Schoene) ; Phylarque, XII, fr. 23.

2. Eusèbe, I, 251 ; Polybe, 5, 34, 11 ; J. Beloch. *op. cit.* p. 499.

3. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, p. 25, n° 7, et pl. VIII, n° 5.

4. Voyez ci-dessous, *Introd.*, p. LXXIV.

qu'on les ait confondues jadis avec celles de Séleucus IV; mais, le portrait de ce dernier est fixé par les monnaies de son règne qui portent des dates. Séleucus III Céraunus a, comme Séleucus II, de courts favoris. Il n'y a rien à dire de son type monétaire ordinaire, qui est Apollon assis sur l'omphalos, suivant l'usage traditionnel. Cependant nous devons signaler le remarquable tétradrachme (*Catal.* n° 295) qui a pour type Apollon assis sur l'omphalos, à demi nu comme Zeus, et les jambes complètement enveloppées dans sa chlamyde; en outre, le dieu tient de la main droite son arc et il est accoudé du bras gauche sur le trépied. Sur l'exemplaire du British Museum, un éléphant est en symbole, à l'exergue¹.

Les monnaies de bronze de Séleucus III sont plus difficiles à déterminer que ses monnaies d'argent. Cependant, le monogramme n° 124, qui se voit à la fois sur les chalques n°s 315 et 316 et sur les pièces d'argent n°s 306 et suivantes, rend certain le classement de ces bronzes à Séleucus III, puisque les pièces d'argent sont d'une attribution indiscutable.

Il n'y a pas lieu de revenir sur l'explication que nous avons donnée de la présence d'Artémis sur les monnaies des rois de Syrie. La tête d'Apollon des chalques n°s 303 à 306, a été exactement copiée par le satrape Molon qui se révolta au commencement du règne d'Antiochus III : cette circonstance justifie l'attribution de ces bronzes, car Molon n'est éloigné de Séleucus III que de deux ou trois ans.

ANTIOCHUS, FILS DE SELEUCUS III

Ere des Sél. 90 (222 av. J.-C.)

Une liste sacerdotale conservée dans l'inscription de Séleucie, sur l'Oronte, à laquelle nous avons déjà fait allusion, énumère dans l'ordre suivant les premiers rois de Syrie successeurs d'Alexandre :

1. Σελεύκου Διὸς Νικάτορος.
2. Ἀντιόχου Απόλλωνος Σωτήρος.
3. Ἀντιόχου Θεοῦ.
4. Σελεύκου Καλλινίκου.
5. Σελεύκου Σωτήρος.
6. Ἀντιόχου.
7. Ἀντιόχου Μεγάλου.
8. Σελεύκου².

Cette inscription intercale (ligne 6) un roi du nom d'Antiochus, entre Séleucus III Soter (Ceraunus) et Antiochus III le Grand. Ce roi Antiochus n'est pas men-

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. VII, fig. 7.

2. Boeckh, *C. I. Gr.* n° 4458.

tionné dans les auteurs anciens; aussi, les modernes ne lui ont-ils pas donné de numéro d'ordre dans la série des rois de Syrie, et les anciens numismatistes n'ont pas songé à lui attribuer des monnaies. Ce prince, qui ne régna que quelques mois, était sans doute fils de Séleucus III; on ne connaît pas le nom de sa mère¹. Il n'était qu'un enfant à la mort de son père, car Séleucus III ne peut être venu au monde avant l'an 245, et en supposant, remarque Droysen, qu'il ait eu un fils lui-même dès l'âge de seize ans, le jeune Antiochus naquit au plus tôt en l'an 229 : il n'avait donc que six ou sept ans au plus, à la mort de son père, en 222.

Or, nous avons des monnaies, au nom d'un Antiochus, qui portent le portrait d'un prince en bas âge, et ce portrait est plus jeune que celui d'Antiochus V qui régna depuis l'âge de 9 ans; il est même plus jeune encore que celui d'Antiochus VI qui mourut à huit ans, après deux ans de règne. Il est par conséquent impossible d'accepter l'ancienne attribution de ces pièces à Antiochus III qui avait vingt ans quand il monta sur le trône. Et comme ces monnaies ont certainement été frappées, — leur style le prouve, — vers le temps de l'avènement d'Antiochus III, il faut nécessairement les classer au jeune fils de Séleucus III.

Bunbury accepte cette attribution qui paraît avoir été proposée pour la première fois par Droysen². « Il existe, comme on sait, dit Droysen, des monnaies d'Antiochus portant comme effigie une tête d'enfant. On les a attribuées, si je ne me trompe, sur la foi de Sestini, à Antiochus III; mais le portrait a l'air décidément trop jeune pour un prince de près de vingt ans : ces monnaies appartiennent, sans aucun doute, au fils de Séleucus III. » C'est un fait désormais acquis.

Quant à essayer de déterminer dans quelles circonstances et dans quel pays ces monnaies ont été frappées, on ne peut émettre sur ce point que des conjectures. Nous savons qu'après l'assassinat de Séleucus III Céraunus, le satrape Achaëus, qui gouvernait une partie de l'Asie mineure, fit mettre à mort les meurtriers du roi et que, refusant pour lui-même le trône que lui offraient les soldats, il poursuivit la guerre contre Attale, roi de Pergame³. Achaëus paraît donc avoir reconnu comme souverain légitime le fils de Séleucus III : on pourrait ainsi admettre qu'Achaëus fit frapper en Asie Mineure des monnaies au nom du jeune fils de Séleucus III : le style de ces beaux tétradrachmes, qui portent tous un trépied en symbole, ne fait que confirmer cette explication.

Cependant Droysen émet une hypothèse qui peut nous obliger à déplacer le lieu d'émission des monnaies en question. En partant pour sa campagne d'Asie Mineure, dit-il⁴, Séleucus III avait confié au Carien Hermias la direction des affaires intérieures : on peut croire qu'Hermias favorisa particulièrement l'avènement d'An-

1. Voyez les conjectures de Droysen au sujet de ce jeune prince. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 552, note 3.

2. Droysen, *Hellenismus*, t. II, p. 521, note (éd. allemande) et t. III, p. 552, note 3 de l'éd. française. Cf. Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, p. 29.

3. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 552.

4. Droysen, *Hist. de l'hellen.*, t. III, p. 563.

tiochus III le Grand, proclamé par les troupes restées en Syrie. Dès lors, Molon et Alexandre, satrapes de Médie et de Perse, se révoltèrent pour soutenir la cause d'Antiochus, fils de Séleucus III, et voilà pourquoi Molon ne prit pas le titre royal tout de suite après sa rébellion qui avait au moins un prétexte de légitimité. Telle est l'hypothèse de Droysen, d'après laquelle le jeune Antiochus aurait probablement été mis à mort par Hermias qui fit monter sur le trône Antiochus III.

Quoi qu'il en soit, tous les tétradrachmes d'Antiochus, fils de Séleucus, ont été frappés dans le même atelier, car ils sont tous de même style et portent tous un trépied comme symbole; les lettres ou monogrammes de l'exergue ne sont que des marques d'émission ou des noms de magistrats.

C'est sur les tétradrachmes d'Antiochus, fils de Séleucus, qu'on rencontre pour la première fois, la bandelette de laine autour de l'effigie royale, remplaçant le grènetis ou plutôt alternant désormais avec lui. Ce nouvel emblème a été incidemment expliqué par Cavedoni¹ dont l'opinion a passé inaperçue ou a été négligée. Il affecte la forme d'un cordon de laine, avec des nœuds de distance en distance; ce cordon paraît détaché du réseau de cordelettes pareilles, qui recouvre l'omphalos sur lequel Apollon est assis. A l'imitation des monnaies des Séleucides, cette bandelette de laine se trouve aussi sur des pièces frappées dans les villes de Syrie, encadrant le type principal; mais on paraît, et ceci arrive même sur les monnaies des derniers Séleucides, l'avoir employée alors par imitation, conventionnellement et sans se rappeler son sens originaire et symbolique, car elle se déforme et ressemble tout à fait à la moulure d'architecture bien connue, qu'on appelle chapelet d'olives et qui est composée de perles rondes alternant avec des grains allongés : cette ressemblance a même porté les numismatistes à désigner l'ornement monétaire sous le nom de *collier de perles*. Mais pour se rendre un compte exact de ce qu'est réellement cet ornement, il faut l'observer dans ses origines et non pas dans ses dégénérescences et ses altérations ultérieures. Cette bandelette de laine, analogue à celle dont on ornait la tête des victimes avant le sacrifice, les cornes des bœufs, par exemple, était la *στέμμα* sacrée d'Apollon; une statue en marbre représente Apollon tenant à la main cette cordelette noueuse², parfois même elle paraît suspendue à un arbre sacré à titre d'ex-voto³. Enfin, la même bandelette descend des mains d'Apollon, presque jusqu'à terre, dans des statues reproduites sur les monnaies : témoin l'Apollon qui forme le type des monnaies de Magnésie du Méandre; elle orne aussi parfois la cortine du trépied delphique, et l'on peut encore lui comparer les bandelettes qui pendent des mains de l'Artémis éphésienne. L'omphalos couvert d'un réseau, tel qu'on le voit sur les monnaies est, en général, de trop petites proportions pour qu'on puisse apprécier la composition des mailles du tissu, mais, si l'on veut bien se

1. Cavedoni, *Spicilegio numismatico*, p. 260; cf. A. de Longpérier, *Mémoire sur les rois parthes arsacides*, p. 26, note.

2. Clarac, *Musées de sculpture*, pl. 480, n° 923 (coll. Pacetti).

3. Voyez notamment un bas-relief publié par Guhl et Koener, *La vie antique* (trad. franç.), p. 6, fig. 2.

reporter aux monuments qui reproduisent l'omphalos dans de plus amples proportions (voyez ci-dessus, p. XLIV), on se rendra aisément compte que les cordelettes de laine qui composent le réseau sont exactement semblables à celle qui entoure la tête des rois de Syrie : cette bandelette rappelle l'origine apollinienne des Séleucides ; comme nous l'avons dit plus haut, c'est un emblème qui protège symboliquement la tête du roi, fils d'Apollon. Cette interprétation explique en même temps comment il se fait que la bandelette de laine ne paraît, en général, dans toute la série des monnaies royales de l'antiquité, que sur celles des rois de Syrie : on ne la trouve ni sur les monnaies des rois de Macédoine, ni sur celles des rois d'Égypte, de Pergame, du Pont, de Cappadoce, de la Bactriane, ni même sur les monnaies des rois Parthes. Les très rares exceptions à cette règle que l'on peut relever, par exemple dans les séries cappadocienne et bactrienne, serviraient plutôt à confirmer qu'à infirmer cette loi générale.

ANTIOCHUS III LE GRAND

Ère des Sél. 90 à 126 (222 à 187 av. J.-C.)

I. — *Classement des types.*

Antiochus III était le second fils de Séleucus II Callinicus ; il prit le trône à la mort de son frère Séleucus III Céraunus, ou plutôt à la mort de son jeune neveu Antiochus. Il avait alors vingt ans¹ : ses premiers portraits monétaires expriment la physionomie d'un jeune homme de cet âge. Tandis que son cousin Achaeus faisait rentrer sous le joug syrien les provinces d'Asie Mineure conquises par Attale, les satrapies de l'Est, la Médie et la Perse, se soulevaient à l'instigation des frères Molon et Alexandre : Antiochus ne parvint à dompter les rebelles que deux ans après, en 220 av. J.-C. Il dut ensuite abandonner à Ptolémée IV Philopator, roi d'Égypte, la Coélé Syrie, la Phénicie et la Palestine, puis entreprendre une campagne contre Achaeus qui s'était proclamé indépendant en Asie Mineure ; il l'assiégea dans Sardes et le fit mettre à mort en 214.

De longues guerres furent entreprises par Antiochus à l'Est de ses Etats, contre le roi des Parthes Arsace III et contre Eutydème, roi de la Bactriane. Ayant fait la paix avec ce dernier, il poussa jusque dans l'Inde et renouvela l'antique alliance des rois de Syrie avec les souverains de cette contrée : Sophagesenus lui fournit une armée d'éléphants. Antiochus ne rentra à Antioche qu'après une absence de sept ans, de 212 à 205, couvert de gloire et se parant du titre de Μέγας². Durant cette

1. Clinton a fixé cet âge d'après un passage de Polybe qui dit qu'Antiochus III avait cinquante ans lors de son mariage à Chalcis en l'an 192. Cf. Bunbury, dans *Numism. chron.*, 3^e série, t. III (1883), p. 91.

2. Droysen (*Hist. de l'hellénisme* t. III, p. 358) dit que, d'après les monnaies, il paraît avoir aussi

longue campagne, Antiochus fit frapper de nombreuses monnaies qui s'éloignent, par leur style sec et barbare, des pièces émises dans les autres portions de l'empire syrien ; elles rappellent les monnaies frappées dans ces pays éloignés par Séleucus I^{er} Nicator, Antiochus I^{er} Soter et Antiochus II. Le souvenir des éléphants qu'Antiochus tira de l'Inde est aussi consacré par les types monétaires ; à la bataille de Raphia, en 217, bien qu'Antiochus fût vaincu par Ptolémée, les éléphants indiens prouvèrent leur supériorité sur les éléphants africains avec lesquels ils se trouvèrent en lutte. C'est peut-être particulièrement à ce succès des éléphants d'Antiochus que font allusion les bronzes qui ont pour type de revers un éléphant monté par un cornac (*Catal.* nos 417 à 423). A la différence des éléphants de Séleucus Nicator et d'Antiochus I Soter, ceux d'Antiochus le Grand ne sont pas ornés de cornes de taureau, mais parfois on trouve ici encore, à côté d'eux, la tête de cheval cornu (*Catal.* nos 423, 438 et 439), ce qui achève bien de démontrer que c'est là un symbole bactro-indien. Les monnaies d'Antiochus le Grand, frappées dans les régions de la Haute-Asie et qu'on rencontre en abondance dans les trouvailles monétaires de l'Oxus et de l'Indus, se distinguent non seulement par leur fabrique, mais encore par les monogrammes nos 22, 59 et 156, que nous avons déjà étudiés, et qui, d'après M. Howorth, désigneraient l'atelier de Nyssa (Nishapour) dans le Khorassan¹. M. Bunbury observe d'ailleurs, avec justesse, qu'il est probable que ces monnaies ont dû continuer à être frappées après le départ ou la mort d'Antiochus le Grand dans ces provinces éloignées qui, pour un temps très court, se trouvèrent restituées à l'empire syrien².

L'année même où Antiochus rentra à Antioche, en 205, Ptolémée Philopator était mort, laissant un fils âgé de cinq ans. Le roi de Syrie entreprit de reconquérir la Coelé Syrie, la Palestine et la Phénicie ; aidé par les Juifs, il remporta, en 198, une grande victoire à Panéas sur le général égyptien Scopas. Néanmoins il offrit la paix au jeune Ptolémée V Epiphane à qui il fiança sa fille Cléopâtre qui reçut en dot la Coelé Syrie et la Palestine. Les ateliers de ces provinces peuvent donc fort difficilement avoir battu monnaie au nom d'Antiochus III.

En revanche, Antiochus III reprit possession de l'Asie Mineure ; il passa même en Europe et s'empara de la Chersonnèse de Thrace en 196. Là, ses progrès furent entravés par les Romains et par les Gaulois, et Antiochus ne sut pas mettre à profit les conseils d'Annibal. Cependant, en 192, appelé par les Etoliens, comme l'avait déjà été son ancêtre, Antiochus I Soter, Antiochus le Grand passa en Grèce : l'année suivante, il fut battu par les Romains aux Thermopyles et obligé de rentrer en

porté le surnom de Nicator. C'est là une erreur provenant de ce que Droysen a cru que les monnaies d'Eutydème, qui portent la légende **ANTIOXOY NIKATOPOS**, se rapportent à Antiochus III que le roi de Bactriane aurait considéré comme son suzerain. Nous avons vu plus haut que les monnaies bactriennes en question sont des médailles de restitution qui rappellent le souvenir d'Antiochus I^{er} Soter confondu avec son père. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. XLII.

1. Voyez ci-dessus *Introd.* p. XXXVII, XXXIX et XL.

2. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. III (1883), p. 93-95.

Asie. Sa flotte fut aussi deux fois défaite; enfin, vaincu par Scipion en 190 av. J.-C., dans une grande bataille, au pied du mont Sipyle près de Magnésie, le roi de Syrie dut céder tous les pays à l'ouest du Taurus, s'engager à payer 12.000 talents euboïques, livrer des éléphants et des vaisseaux de guerre, envoyer en otage à Rome son propre fils Antiochus. Antiochus III le Grand fut tué en 187, en voulant, pour la seconde fois, mettre la main sur les richesses d'un temple de l'Elymaïde : il avait 52 ans et en avait régné 32.

Le résumé historique que nous venons d'exposer pour servir de jalons à nos investigations numismatiques montre l'étendue et la diversité des pays qui furent plus ou moins temporairement sous la domination d'Antiochus III, en même temps que la longueur du règne de ce prince. La fabrication des monnaies se ressent directement de ces circonstances. L'effigie royale varie non seulement en raison de la multiplicité et de l'éloignement réciproque d'ateliers qui s'échelonnent depuis l'Inde jusqu'en Thrace et en Grèce, mais aussi en raison de l'âge du roi. Parmi les portraits d'Antiochus III jeune, il en est qu'on pourrait être tenté d'attribuer, avec M. Percy Gardner, à Antiochus Hiérax, à cause de leur ressemblance avec l'effigie monétaire de Séleucus II, le père de ce prince. Et dans les portraits d'Antiochus III âgé, il s'en trouve qu'on hésite à classer à ce prince ou à Antiochus I^{er} Soter. Cependant ces hésitations ne portent que sur un très petit nombre de pièces, et nous pouvons dire qu'en général, on reconnaît aisément les pièces d'Antiochus III au milieu de toutes les monnaies des Séleucides; le portrait du prince nous est assuré par les chalques à son effigie frappés avec des dates de l'ère des Séleucides, dans quelques villes de la Phénicie. M. Héron de Villefosse a reconnu les traits d'Antiochus III le Grand dans un buste en marbre du Musée du Louvre, longtemps désigné sous le nom de Jules César.

Au point de vue de l'âge du roi et du style des médailles, nous avons essayé de constituer plusieurs groupes qui se différencient les uns des autres par des particularités dans la physionomie du portrait.

Groupe A (*Catal.* nos 335 à 354). Tête jeune, nez pointu, joues pleines; sur quelques pièces, le roi a des favoris naissants comme Séleucus III dont les coins monétaires ont été visiblement copiés au commencement du nouveau règne. Il y a même des pièces au nom d'Antiochus qui portent les mêmes marques monétaires, par exemple les monogr. nos 124 et 130, que nous avons déjà signalées sur les monnaies de Séleucus III Céraunus; quelques-unes enfin, issues d'ateliers de l'Asie Mineure, se rapprochent du portrait d'Antiochus Hiérax.

Groupe B (*Catal.* nos 355 à 364). La figure du roi est celle d'un homme fait; ses traits sont amaigris et anguleux; la physionomie est plus sévère. Le style des pièces décrites sous les nos. 363 et 364 est tout particulier: le cou est très allongé; le flan monétaire est plat, sec, et ce caractère, ajouté au monogramme Δ I, prouve que ces médailles ont été frappées en Bactriane.

Groupe C (*Catal.* n^o 365 à 387). C'est aussi un type de l'âge mûr, mais dans d'autres ateliers. La figure est plus ramassée : elle nous donne l'impression d'un homme de 40 à 45 ans.

Groupe D (*Catal.* nos 388 à 390). Type de vieillard ; les traits sont accentués, le visage se ride, se déforme et s'amaigrit, bien qu'Antiochus soit mort seulement à 52 ans.

II. — Monnaies d'or d'Antiochus III.

Les monnaies d'or d'Antiochus III se composent de statères et de quadruples statères. On a fait, vers 1886, une trouvaille de statères dans quelque région des bords de l'Oxus ou de l'Indus ; ces pièces d'or (*Catal.* n^o 355) représentent Antiochus avec des traits qui sont déjà ceux de l'âge mûr, c'est-à-dire que ces traits correspondent à l'âge qu'avait Antiochus lors de son expédition en Bactriane et dans l'Inde ; enfin ces statères sont remarquables par leur fabrique sèche et plate, et ils portent, comme marque monétaire, les monogrammes 59 ou 156, qui sont spéciaux aux monnaies émises dans l'Asie centrale : voilà des raisons plus que suffisantes pour établir que ces statères ont été frappés dans l'Inde ou la Bactriane durant la longue expédition d'Antiochus III le Grand dans ces régions reculées¹.

Les quadruples statères ou octodrachmes d'or qui paraissent pour la première fois dans la série des Séleucides, sont aussi connus en assez grand nombre, mais on ignore leur provenance. Outre notre exemplaire (*Catal.* n^o 365) et celui du British Museum, il y en a trois qui, de la collection Fox, sont entrés au Musée de Berlin ; trois autres se trouvent à la bibliothèque royale de Haag² et une au Musée de Florence. Il en est d'autres encore qu'il est superflu d'énumérer ; il convient seulement d'avertir le lecteur de se défier des fausses attributions qui ont pu être faites de certaines de ces pièces qu'on a parfois données à Antiochus I^{er} Soter ou à d'autres Antiochus³. Ces grandes et belles pièces d'or pèsent de 34 gr. 20 à 33 grammes 90 environ. On leur donnait, comme aux pièces analogues de la série des Lagides, le nom de *μναίεια* (*μναϊαίων*). « Ce nom, remarque Fr. Lenormant, exprimait leur valeur d'une mine ou cent drachmes d'argent. On peut donc les comparer aux pièces de cent francs en or que l'on frappe de temps à autre à la Monnaie de Paris⁴. »

1. M. Percy Gardner avait d'abord attribué ces statères à Antiochus Hiérax (*The Seleucid*, p. 110 et pl. XXVIII, 1 b) ; il a reconnu plus tard que ces pièces, en raison de leur provenance indobactrienne, appartenaient sûrement à Antiochus III. (*Numism. chron.* 3^e série (1881), t. I, p. 11).

2. Voyez sur ces pièces, Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*. t. III, p. 345 à 347.

3. Par exemple, dans le *Catalogue Northwick*, n^o 1262, où un de ces octodrachmes est attribué à Antiochus I^{er} Soter. M. A. von Sallet affirme que le Musée de Berlin possède un octodrachme d'or d'Antiochus V Eupator : je ne crois guère à cette attribution. (A. von Sallet, dans la *Zeitsch. f. Numism.*, t. III, p. 347, note ; cf. Friedlaender, dans la *Zeit. f. Numism.*, t. I, p. 268). La description des octodrachmes d'or du Musée de Berlin se trouve intégralement dans Friedlaender et A. von Sallet, *Das Königl. Münzkabinett*, nos 416, 417, 418 et 426 : l'attribution à Antiochus V est maintenue.

4. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 7.

Comme ces quadruples statères d'or sont frappés avec les mêmes coins que les tétradrachmes d'argent dont ils ont l'aspect extérieur, on pourrait être tenté d'en soupçonner l'authenticité. Mais elle est bien établie aux yeux des meilleurs juges; la plupart des pièces sont d'ailleurs connues depuis très longtemps et ont passé par toutes les mains. Enfin, les monogrammes qu'on lit au revers de ces médaillons varient de forme, se déplacent, et attestent ainsi la multiplicité des coins monétaires.

Si l'on en juge par l'aspect de la tête d'Antiochus, les octodrachmes d'or ont été frappés à une époque à peu près contemporaine des statères, mais non dans le même pays. Leur fabrique paraît désigner la Babylonie, et peut-être est-il possible de rapporter à une circonstance historique l'émission passagère de ces pièces extraordinaires. Au début de sa campagne en Orient, Antiochus occupa Ecbatane où se trouvait un temple fameux d'Anaitis dont les richesses étaient proverbiales. Antiochus fit main basse sur l'or et l'argent du temple et il en frappa monnaie. Est-ce que les pièces d'or, insolites par leur grandeur, dont nous venons de parler, représenteraient à nos yeux les lingots d'or enlevés au trésor sacré d'Anaitis, à Ecbatane ?

III. — *Antiochus III en Europe.*

Si, comme nous l'avons vu, la campagne d'Antiochus III en Bactriane et dans l'Inde eut son contre-coup dans la numismatique, il en est de même de son expédition en Europe et de sa lutte contre les Romains. Une fois Philippe V détrôné par les Romains, le roi de Syrie crut le moment venu de reprendre pour son propre compte les revendications de Séleucus Nicator et d'Antiochus Soter au trône occupé par Alexandre. Ses projets furent favorisés par ceux des Grecs qui étaient ennemis de la domination romaine. Les Etoliens envoyèrent à Antiochus une députation conduite par Thoas et lui offrirent le titre de chef suprême de la ligue étolienne (*αὐτοκράτωρ στρατηγός*). En 192, Antiochus débarque à Démétrias en Thessalie; les îles d'Imbros et de Lemnos l'accueillent avec enthousiasme, et il reçoit à Chalcis la soumission de toute l'Eubée. Ses alliés sont les Etoliens, les Béotiens, les Acarnanes, les Magnètes, les Messéniens, les gens de l'Elide et Amynder, roi des Athamanes. Dans l'hiver de 191-192, il marche à travers la Béotie et la Thessalie, réduit Phères, Scotussa, Crannon, échoue devant Larissa. Il prend ses quartiers d'hiver à Chalcis, en Eubée, où il épouse Eubœa, fille de Cléoptolème. Déjà quelque temps auparavant, il avait envoyé de riches présents au sanctuaire d'Apollon à Délos, et les Déliens reconnaissants avaient voté des couronnes et des bustes au roi de Syrie et à Laodice sa première femme, en même temps, il est vrai, qu'ils formaient des vœux pareils en faveur des généraux romains qui les enrichissaient aussi de leurs offrandes¹. Enfin, une statue fut même élevée à Délos à

1. Th. Homolle, dans le *Bull. de corr. hellén.*, t. VIII, p. 85.

Antiochus le Grand, par les soins de Ménippos, personnage qui joue un rôle considérable dans les négociations des années 193 et 192 entre les Romains, les Étoliens et Antiochus; circonstance significative, la dédicace de la statue donne au roi de Syrie l'épithète de *Macédonien*¹. Ce fut au printemps de 191 qu'Antiochus, battu aux Thermopyles, par Man. Acilius Glabrio, fut contraint de quitter l'Europe et de se réfugier à Ephèse.

M. Percy Gardner a habilement fait ressortir les traces qu'a laissées dans la numismatique cette infructueuse mais importante campagne².

1. La ville d'Hephaestia, dans l'île de Lemnos, émit à cette époque des monnaies de bronze avec la tête diadémée d'un roi qui paraît être Antiochus III le Grand. Ces monnaies ne sont pas très rares, et sur les exemplaires bien conservés, on voit que la tête a les plus grands rapports avec celle des monnaies royales de Syrie.

2. La ville de Carystus, en Eubée, frappe la monnaie suivante : Tête d'Antiochus III à droite, diadémée et couronnée de feuilles de chêne. **Ρ.** **ΚΑΡΥΣΤΙΩΝ**. Victoire tenant une palme, dans un bige au galop à gauche. Didrachme³.

3. La ville de Chalcis, en Eubée, frappe les pièces suivantes :

Tête de la reine Eubœa, voilée comme Héra, à droite. **Ρ.** **ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ**
ΞΕΝΟΚΡΑΤΗΣ. Déméter dans un quadriges au galop, à droite, tenant une torche et les rênes. Couronne de chêne au pourtour. Tétradrachme attique⁴.

ΧΑΛΚΙ. Femme dans un quadriges. **Ρ.** **ΘΕΟΚΛΗΣ ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ**, dans une couronne de laurier. Chalque⁵.

4. La ligue étolienne fait frapper la pièce suivante : Tête d'Antiochus III, à droite, diadémée et couronnée de feuilles de chêne (comme sur les didrachmes de Carystus). **Ρ.** **ΑΙΤΩΛΩΝ**. Guerrier debout à gauche, couronné de chêne, sa chlamyde sur la jambe, la causia étolienne rejetée sur son dos, son glaive au côté et le pied posé sur un rocher; de la main droite, il s'appuie sur sa lance. Didrachme.

5. La ligue acarnanienne émet la monnaie suivante : **ΑΚΑΡΝΑΝΩΝ**. Tête laurée d'Apollon à droite. **Ρ.** **ΘΥΩΝ**. Artémis s'avançant à droite, une torche dans chaque main, le carquois sur l'épaule; devant elle, l'ancre des Séleucides. Couronne de laurier au pourtour. **Α**⁶.

6. Amyntander, roi des Athamans, frappe le bronze suivant : Tête voilée de la reine Eubœa (ou Dioné). **Ρ.** **ΑΘΑΜΑΝΩΝ**. Athéna debout tenant une chouette et une lance⁷.

La tête diadémée, et par conséquent royale, qui figure au droit des bronzes barbares de Lemnos, paraît bien être celle d'Antiochus III. Toutefois le caractère ico-

1. Homolle, dans le *Bull. de corr. hellén.*, t. III, p. 361.

2. Percy Gardner, dans le *Numism. chronicle*, N. S., t. XVIII, p. 94 à 97.

3. Barclay Head, *Central Greece* (Catal. du British Museum), pl. XIX, fig. 2.

4. Barclay Head, *Central Greece*, pl. XIX, fig. 1; *Hist. numorum*, p. 304, fig. 203.

5. Barclay Head, *Central Greece*, pl. XXI, fig. 4.

6. Percy Gardner, *Thessaly to Aetolia* (Catal. du British Museum), pl. XXVII, fig. 5.

7. Percy Gardner, *Thessaly to Aetolia*, pl. XVIII, fig. 5.

nographique de l'effigie monétaire, sur ces pièces, n'est pas assez net pour qu'on puisse être absolument affirmatif sur ce point. Ce n'est donc là qu'une conjecture vraisemblable.

Il en est tout autrement de la tête qui paraît sur les magnifiques médailles de Carystus et de la ligue étolienne. D'abord, le fait que la même tête figure sur des médailles de Carystus et de l'Étolie contemporaines d'Antiochus III, constitue déjà une présomption en faveur de l'attribution de cette tête au roi de Syrie dont les Étoliens et les Eubéens étaient les alliés. En second lieu, la tête qui est sur ces médailles a iconographiquement, ainsi que le remarque M. Gardner, une grande ressemblance avec l'effigie des monnaies syriennes. La couronne de chêne qui enlace le diadème royal n'est pas un obstacle à l'attribution à Antiochus III, car les monnaies contemporaines, d'Attale I^{er} roi de Pergame et de Ptolémée IV roi d'Égypte, offrent des particularités analogues. Puisque la même tête paraît à la fois sur les monnaies eubéennes et étoliennes, il est évident que, sur les pièces de l'Étolie, ce ne saurait être la tête d'Ætolos, le héros éponyme, ni celle d'Attale I^{er}, roi de Pergame, qui fut chef de la ligue étolienne en 209 : Ætolos et Attale n'ont rien à voir avec l'Eubée. Il n'y a pas lieu non plus, croyons-nous, de songer à reconnaître dans cette tête celle d'Alexandre le Grand, car elle n'a aucun rapport ni avec celle qu'on voit sur les monnaies de Lysimaque ornée des cornes d'Ammon, ni avec celle que la tradition grecque et romaine donne au héros macédonien. Je crois donc que l'hypothèse de M. Gardner est justifiée et que la tête en question nous offre les traits, peut-être un peu idéalisés, d'Antiochus III¹.

Sur les monnaies de Chalcis et sur celles des Athamanes frappées sans doute par les soins d'Amynander, allié d'Antiochus, on voit, avons-nous dit, une tête de femme voilée dans laquelle on peut reconnaître la reine Eubœa, plutôt que la nymphe Dioné. Comparez-lui la tête de reine qui figure sur les monnaies de Séleucus IV Philopator, la tête de Laodice accolée à celle d'Alexandre I Bala, la tête de Cléopâtre seule ou accolée à celle d'Antiochus VIII Grypus, la tête des Arsinoé et des Bérénice sur les monnaies égyptiennes; enfin, la tête de la reine Philistis sur les monnaies syracusaines.

Le revers de la monnaie de Chalcis, avec Déméter dans un quadrigé, fait directement allusion aux fêtes somptueuses que donna Antiochus en l'honneur de son mariage avec la fille de Cléoptolème, qu'il salua pompeusement du nom d'Eubœa, la nymphe éponyme et protectrice de l'île. Nous admettons volontiers que l'autre monnaie de Chalcis, dont nous avons donné la description, se rapporte aussi au séjour d'Antiochus III en Eubée et aux fêtes de son mariage. Quant aux magistrats qui ont signé ces pièces, Théoclès, fils de Pausanias, et Xénocratès, ils sont inconnus historiquement, et c'est sans fondement que M. Gardner identifie Xénocratès avec un certain Xénoclidès que cite Tite Live comme l'un des principaux citoyens de Chalcis au temps du passage d'Antiochus.

1. Voyez Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, p. 29.

Il ne nous reste plus enfin qu'à signaler l'ancre des Séleucides, emblème irrécusable d'Antiochus III, sur la monnaie de la ligue acarnanienne que nous avons décrite sous le n° 5, et dont les types sont d'ailleurs étrangers au monnayage acarnanien ordinaire, la tête d'Apollon remplaçant celle de l'Achéloüs, et Artémis étant substituée à Apollon Actius assis.

Les monnaies que nous venons d'énumérer appartiennent aux pays qui firent alliance avec Antiochus III, et elles ne font pas partie du numéraire frappé sous l'autorité directe de ce prince : elles ne sauraient, en conséquence, être rangées à son règne dans la série des monnaies des Séleucides : elles doivent rester, même celles qui ont la tête idéalisée d'Antiochus, classées à leurs pays respectifs. Mais, dans la série même des monnaies d'Antiochus III, on peut en reconnaître un certain nombre qui ont été frappées en Europe ou qui trahissent des souvenirs de l'expédition d'Antiochus en Grèce. C'est ainsi que nous retrouvons sur les bronzes de notre catalogue, nos 424 à 435, la même tête de femme voilée que celle que nous avons signalée sur les monnaies de Chalcis, en proposant d'y reconnaître l'effigie de la reine Eubœa. Les bronzes en question ont, il est vrai, été classés par M. Percy Gardner d'une manière incertaine à Antiochus IV ou Antiochus V¹ ; mais ils sont sûrement d'Antiochus III pour les raisons suivantes :

1. Le type de l'éléphant, qui convient bien à Antiochus III, ne peut se rapporter à Antiochus IV ou V qui n'ont jamais l'éléphant sur leurs monnaies.

2. La tête d'éléphant du revers de ces pièces a, derrière elle, un trépied ; or, qui ne voit que ces petits bronzes sont des divisions des chalques d'Antiochus III (nos 417 et suiv.) qui ont au droit, la tête de ce prince et, au revers, l'éléphant entier, avec le même trépied ?

Nous ne saurions donc hésiter à reconnaître dans ces pièces des produits du monnayage d'Antiochus III en Europe. Notre chalque n° 443, doit être aussi de fabrique européenne. Ce bronze que M. Percy Gardner a classé à Antiochus I Soter², a un type de revers, Apollon debout, le pied sur l'omphalos, qui rappelle le type de Poseidon sur un grand nombre de monnaies de la Macédoine et d'autres pays. On peut lui comparer également le guerrier debout qui figure au revers des belles pièces étoliennes sur lesquelles nous avons reconnu la tête d'Antiochus III.

IV. — *Monnaies datées.*

Les monnaies d'Antiochus le Grand sont les premières de la série séleucide sur lesquelles on commence à rencontrer une date, et cette date est naturellement supputée d'après l'ère des Séleucides.

Nous trouverons des dates monétaires jusque sous le règne de Tigrane l'Armé-

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 43.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. IV, fig 2.

nien, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la série; mais toutes les monnaies ne sont pas datées, et dans chaque règne nous avons dû former un groupe à part des pièces sans date. Il est remarquable qu'avant d'être employée sur les monnaies royales de Syrie, l'ère des Séleucides avait, depuis longtemps, fait son apparition sur les monnaies de différentes villes de la côte de Phénicie. Sur les monnaies de Tyr, la date séleucide la plus ancienne est l'an 2 (= 310 av. J.-C.); à Acé, on trouve l'an 5 (= 308 av. J.-C., ¹). Ainsi, l'ère des Séleucides a été primitivement mise en usage exclusivement sur les monnaies des villes phéniciennes. D'ailleurs, les monnaies royales qui portent des dates, au moins sous Antiochus III le Grand, sortent exclusivement, elles aussi, des ateliers de Tyr et de Sidon, et ce ne sont que des monnaies de bronze. Les dates **PIB** (= an 112), **PIE** (= an 115), **PIZ** (= an 117) sont les seules authentiques du règne d'Antiochus III². Il faut descendre jusqu'à Démétrius I Soter pour trouver des tétradrachmes royaux datés³. Aussi M. Six a fait erreur, suivant moi, en admettant, d'après Leake⁴, un tétradrachme d'Antiochus III avec la date **ΔP** (= an 204) frappé à Tyr⁵. Il s'agit ici, fort probablement, d'un monogramme **ΔP** qui aura été pris à tort pour une date : ce même monogramme figure sur un bronze du Musée britannique⁶.

Mionnet⁷ donne, d'après Sestini, la date **PIE** (= an 115) avec le type du palmier qui convient à Tyr; mais ce revers ne se voit sur aucune autre pièce d'Antiochus III, ce qui me fait douter de la date, bien qu'elle soit admise par Saulcy⁸.

Sur les monnaies des Arsacides et des rois de Pont, on voit indiqué, par un raffinement de précision, le mois même où les pièces ont été frappées. Je n'ai point trouvé l'application d'une pareille méthode sur les monnaies des rois de Syrie, et les nombreuses tentatives faites dans ce sens par Saulcy, pour l'explication de certains monogrammes par des noms de mois, m'ont toutes paru vaines et sans fondement⁹.

V. — *Les ateliers.*

Le monogramme de Tyr, composé des lettres **TYP**, paraît dans la série des monnaies royales de Syrie pour la première fois sous Antiochus III : nous le voyons sur les tétradr. nos 344 et 345, et nous le rencontrerons souvent plus tard, mais avec cette

1. J.-P. Six, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. VI (1886), p. 97 à 113.

2. La date **PKΔ** (= an 124) donnée par MM. Percy Gardner et Bunbury, d'après un bronze du British Museum, ne me paraît pas certaine, du moins à l'inspection de la phototypie (Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. IX, fig. 3. Bunbury dans le *Numism. chron.* 3^e série, t. III, (1883), p. 88.

3. Waddington, *Mélanges de numismatique*, 2^e série (1867), p. 5 à 6.

4. Leake, *Numism. hellen. Kings*, p. 25.

5. J. P. Six. *L'ère de Tyr*, p. 11-12 (Extr. du *Num. chron.*, 3^e série, t. VI, 1886).

6. Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. IX, 6.

7. *Supplément*, n^o 116.

8. Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 7 à 8.

9. Saulcy, *op. cit.*, p. 21 et passim.

particularité qu'il sera constamment placé au dessus de la massue d'Héraclès. Ainsi disposé, il forme à lui seul le type de monnaies autonomes de Tyr, de sorte que son interprétation ne saurait soulever le moindre doute.

Nous savons que la Lycie passa des mains des Egyptiens dans celles d'Antiochus III; aussi M. Percy Gardner a-t-il proposé de reconnaître la déesse de Myra placée comme symbole dans le champ d'un beau tétradrachme du British Museum¹. Après la défaite d'Antiochus III à Magnésie, les Romains donnèrent la Lycie aux Rhodiens.

M. Imhoof-Blumer regarde comme frappés en Babylonie les bronzes de style barbare (*Catal.* nos 446 à 448) qui ont pour type une jument allaitant son poulain². Enfin, nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit plus haut au sujet des pièces frappées en Bactriane ou dans l'Iran et en Europe.

C'est peut-être à Antioche qu'a été frappée la petite pièce de bronze n° 415, qui porte au droit, la tête d'Apollon, et au revers une pointe de flèche : nous fondons cette attribution hypothétique sur la légende relative à la pointe de flèche d'Apollon, que nous avons rapportée plus haut³.

Nous n'essayerons pas d'expliquer par des noms de villes un certain nombre de monogrammes qui se prêtent avec autant de complaisance que d'arbitraire à ce genre d'exercice. Il est toutefois une pièce tout à fait insolite que nous devons signaler ici, c'est celle d'Antioche de Ptolémaïde avec l'an 99. La lecture de la date est certaine; l'année est précédée de l'indice **L** (λυκάβαντος), dont l'usage est d'origine égyptienne. Cette pièce est la seule monnaie royale à nom de ville qui paraisse dans la série séleucide avant Antiochus IV Epiphane.

C'est sous le règne d'Antiochus III que certains ateliers commencent à frapper des monnaies de bronze dont les bords sont découpés en dents de scie.

MOLON

Ère des Sél. 92 (220 av. J.C.)

Lors de son avènement au trône, Antiochus III le Grand avait confié le gouvernement des satrapies de la Perse et de la Médie à deux frères qu'il croyait dignes de sa confiance, Molon et Alexandre, en même temps qu'il chargeait Achaeus de la pacification de l'Asie Mineure. Mais un désaccord survenu entre Hermias, ministre tout puissant d'Antiochus, et les deux frères, poussa ces derniers à la révolte. Molon se proclama roi de tout le pays situé à l'est du Tigre et il s'empara de Séleucie et

1. P. Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 25, 12; pl. VIII, 6.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 429.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. XLVI.

de Babylone, pendant qu'Antiochus était occupé à faire la guerre aux Egyptiens en Coélsyrie. Mais, dès l'an 220, Antiochus marcha contre le rebelle qu'il fit crucifier.

Telle est, d'après Polybe¹, l'histoire de ce satrape qui, bien que roi pendant deux ans à peine, eut le temps de frapper des monnaies de bronze, mais non des monnaies d'or et d'argent². Les bronzes de Molon sont fort intéressants en ce qu'ils font connaître le style des monnaies de la Babylonie et de la Médie, à l'exclusion des autres provinces de l'empire séleucide où ce roi éphémère n'a pu battre monnaie.

Sur le chalque (*Catal.* n° 457), Apollon Musagète est figuré presque comme sur le magnifique tétradrachme d'Antiochus IV Epiphane dont nous parlerons bientôt (*Catal.* n° 547). Sur les petits bronzes, Apollon a les cheveux relevés sur la nuque, et la tête du dieu est, comme nous l'avons déjà dit, servilement copiée sur les bronzes attribués à Séleucus III Céraunus. On ne connaît pas d'autres types sur les monnaies de Molon, mais les pièces que contient notre catalogue existent en plusieurs exemplaires, avec des monogrammes variés³.

ACHAEUS

Ere des Sél. 98 (214 av. J.-C.)

Achaeus (Ἀχαιός) était fils d'Andromachus dont la sœur Laodice avait épousé Séleucus II Callinicus; il prit lui-même pour femme Laodice, fille de Mithridate II, roi de Pont⁴. Achaeus accompagna Séleucus III Céraunus dans son expédition contre Attale, et plus tard Antiochus III le Grand lui confia le gouvernement de l'Asie Mineure qu'il avait reconquise et pacifiée; grâce à lui, la domination égyptienne ne se maintint qu'à Ephèse et à Samos⁵. Mais les prétentions d'Hermias, le favori du roi, l'excitèrent à la révolte comme elles y avaient poussé Molon: Achaeus prit le titre de roi. Antiochus le Grand ayant conclu une trêve d'un an avec Ptolémée Philopator en 96 (217 av. J.-C.), franchit le Taurus, s'unit à Attale, dépouilla Achaeus de toutes ses possessions, et l'assiégea dans Sardes, sa capitale. Après une

1. Polybe, V, 40 à 54; Trog. Pomp., *Prolog.* XXX.

2. Saulcy avait cru pouvoir attribuer une monnaie de bronze à Alexandre, frère de Molon; mais sur une observation de M. Six, il a reconnu lui-même, plus tard, son erreur. Voyez, *Mélanges de numismatique*, publiés par F. de Saulcy et A. de Barthélemy, t. II (1877), p. 342-345, et t. III, p. 311-312.

3. Outre le catalogue du Musée britannique, voir sur les monnaies de Molon: Prokesch Osten, dans l'*Archeologische Zeitung*, 1853, p. 383; 1859, p. 74, et dans la *Revue numismatique*, 1860, p. 277.

4. Le roi Achaeus a été souvent confondu avec son grand-père Achaeus I qui ne fut jamais roi, mais simplement gouverneur d'une partie de l'Asie Mineure. Le premier Achaeus était le père d'Andromachus et de Laodice, la femme de Séleucus II. Son petit fils, le roi Achaeus, que nous appellerons Achaeus II, épousa Laodice, la deuxième fille de Mithridate II; il devint par là le beau-frère de Pharnace I^{er} et de Mithridate Philopator Philadelphe. (Voyez les tableaux généalogiques dressés par M. Th. Reinach. *Trois royaumes d'Asie Mineure*, pp. 205 et 206.)

5. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, t. III, p. 454, note 4, et pp. 553, 564, 574 et 591.

lutte de deux ans, Achaeus tomba entre les mains d'Antiochus qui le fit mettre à mort.

Des événements historiques il résulte qu'Achaeus n'a pu frapper monnaie que dans l'Asie Mineure et particulièrement à Sardes. On ne connaît de lui que des monnaies de bronze et un statère conservé au Musée de Munich. Nous reproduisons (fig. 18) l'image et la description de cette importante médaille d'or, unique jusqu'ici :



Fig. 18.

Buste diadémé et barbu d'Achaeus, à droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΧΑΙΟΥ (à g.). Athéna s'avancant à gauche, et combattant avec la lance et le bouclier. Dans le champ à g. les lettres **ΘΕ** et une tête de cheval; à droite, le monogr. n° 138^r.

Les chalques d'Achaeus ont des types variés. La tête d'Apollon (*Catal.* nos 459 à 461) a les cheveux calamistrés comme sur un bronze que nous avons classé à Antiochus Hiérax, qui fut roi dans le même pays qu'Achaeus. L'aigle avec une palme sur l'aile, est un type imité des monnaies égyptiennes : c'est la première fois que nous le rencontrons dans la série séleucide, mais nous le retrouverons par la suite. La tête de cheval de notre n° 461 ne paraît pas cornue, non plus que celle qui est en symbole sur le statère d'or et celle qu'on voit sur des chalques de Démétrius I Soter.

Nous donnons ici, pour compléter la numismatique du roi Achaeus, les dessins de deux bronzes qui manquent au Cabinet de France.

Tête imberbe et diadémée d'Achaeus? à droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΧΑΙΟΥ.



Fig. 19.

Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite levée. Æ 18 mill. (*Musée Pembroke*, part. II, tab. LXI; Mionnet, *Suppl.* n° 119; *Trésor de Num. Rois grecs*, p. 91, n° 8.) La tête du droit est peut-être simplement la tête d'Apollon. Le type du revers est étrange; le geste d'Apollon tenant une

flèche a évidemment été imaginé par le graveur du Musée Pembroke, par suite de l'état défectueux de la médaille. C'est sans doute le type ordinaire d'Apollon debout, accoudé sur un trépied, et tenant une flèche de la main droite.

Tête laurée d'Apollon, à droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΧΑΙΟΥ. Trépied. Æ 12.



Fig. 20.

(Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 30, n° 5, et pl. X, fig. 4.) On peut rapprocher cette pièce d'un petit bronze aux mêmes types que nous avons classé à Antiochus Hiérax.

Quelques-uns des bronzes d'Achaeus portent la marque monétaire Δ I qui ne saurait, ici, se rapporter à un atelier des provinces orientales

1. Publié pour la première fois par Streber dans les *Denkschriften der Munchener Akademie*, 1816-1817, (*Klasse der Geschichte*, p. 1); la tête du roi est reproduite dans l'ouvrage de M. Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe* pl. III, 19.

de la monarchie syrienne. On trouve aussi parfois sur les chalques, en contremarque, les lettres **APX**, ou un trépied, ou une tête de cheval. Enfin, pour les monnaies d'Achaeus, plus peut-être que pour celles de tout autre roi de Syrie, il faut se mettre en garde contre les descriptions erronées des anciens auteurs¹.

SÉLEUCUS IV PHILOPATOR

Ère des Sél. 126 à 138 (187 à 175 av. J.-C.)

I. — *Les types monétaires.*

Le fils et successeur d'Antiochus III était déjà un homme fait lorsque son père lui donna, en 196 av. J.-C., à Lysimachia, le gouvernement de la Chersonèse de Thrace. Quatre ans plus tard, Séleucus, à la tête d'une importante armée, maintenait l'Ionie dans l'obéissance, reprenait Cymé et Phocée et assiégeait Pergame elle-même. Séleucus commandait une partie des forces syriennes à la bataille de Magnésie en 190. Il recueillit, trois ans après, des mains de son père, un empire affaibli. Une fois monté sur le trône, il essaya, mais en vain, de restaurer la puissance syrienne en Asie Mineure : les Romains l'empêchèrent de réussir. On le voit ainsi s'allier successivement aux Achéens, à Pharnace, roi de Pont, à Persée, roi de Macédoine, et même aux Romains à qui il livra en otage son fils Démétrius, à la place de son frère qui devait être Antiochus IV. Il allait se trouver aux prises avec Ptolémée V Epiphane lorsqu'il fut assassiné par son ministre Héliodore, fils d'Eschyle².

Les portraits monétaires de Séleucus IV sont certains parce que son effigie figure sur des pièces datées. Les caractères iconiques de la tête royale, son front découvert, ses larges mâchoires ne permettent pas de confondre, sur les monnaies sans date, les traits de Séleucus IV avec ceux des rois homonymes. Les bronzes n'ont pas toujours, comme les pièces d'argent, l'effigie royale; aussi, en l'absence de cette effigie ou d'une date, l'attribution des chalques serait-elle parfois difficile à justifier, si un autre criterium ne venait à notre secours. On a dit plus haut que les monnaies à bords dentelés commencent à faire leur apparition à la fin du règne d'Antiochus III. Tous les chalques au nom de Séleucus, qui ont les bords *serrati* ne sauraient donc être antérieurs à Séleucus IV. Ils ne peuvent non plus être postérieurs, car Séleucus V, qui eut un règne très court, n'a très probablement pas frappé

1. Notamment Mionnet, *Descr.* n° 253 (tête d'Hercule) d'après Vaillant et Frœlich; et *Supplément* n° 120 (tête de femme frisée). Dans les deux cas, c'est une tête d'Apollon.

2. M. Homolle a retrouvé à Délos une inscription qui relate l'érection de la statue de ce personnage dans le temple d'Apollon. *Bull. corr. hell.*, t. III, p. 364-365.

monnaie; quant à Séleucus VI, il est trop éloigné : les monnaies de son temps sont d'une fabrique différente qui exclut toute tentative d'attribution à ce prince des bronzes en question.

Ainsi, tous les chalques de Séleucus IV, non datés, se distinguent de ceux des princes homonymes par les bords dentelés. Au point de vue des types, ils constituent les groupes suivants : 1° Tête d'Apollon, de style archaisant. \mathcal{R} . Apollon accoudé sur le trépied (*Catal.* nos 479 à 491). Il n'y a rien à dire de ces sujets qui ne sont que la continuation des types traditionnels des Séleucides. — 2° Tête de Dionysos. \mathcal{R} . Proue (*Catal.* nos 492 à 500). La proue autorise à croire que ces pièces sont frappées en Phénicie, peut-être à Tyr ou à Sidon. — 3° Artémis (*Catal.* nos 501 à 504). Les attributs de la déesse ne permettent pas d'hésiter à reconnaître Artémis chasserresse; le revers étant identique à celui des monnaies autonomes de Laodicée sur mer, à la légende $\text{ΙΟΥΛΙΕΩΝ ΤΩΝ ΚΑΙ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ}$, les pièces de Séleucus IV peuvent donc avoir été émises dans l'atelier de Laodicée. — 4° Tête de femme diadémée et voilée. \mathcal{R} . Tête d'éléphant (*Catal.* nos 505 à 508). Nous avons déjà fait remarquer que cette tête de femme est pareille à celle des bronzes d'Antiochus III le Grand (*Catal.* nos 425 à 435), et qu'elle nous paraît représenter une reine. Cependant, ce ne peut être la femme d'Antiochus III dont la présence ne serait pas justifiée sur les monnaies de Séleucus IV Philopator. Faut-il reconnaître ici la reine femme de Séleucus? On ignore son nom, et c'est par une hypothèse toute gratuite que Frœlich donne pour femme à Séleucus IV sa propre sœur Laodice qu'il aurait épousée lorsqu'elle devint veuve de son frère aîné Antiochus¹. Quelle qu'elle soit, la femme de Séleucus IV, mère de Démétrius I et de Laodice, a bien pu, comme d'autres reines de Syrie, avoir son effigie accolée à celle du roi.

II. — Les monnaies datées.

Les monnaies de Séleucus IV Philopator fournissent quelques dates intéressantes à signaler (*Catal.* nos 500 à 512). Nos pièces portent les suivantes :

$\Sigma\Lambda$ (*sic*, n° 509 à 512) pour $\Sigma\Lambda\text{P}$ (= an 136) ou $\text{I}\Lambda\text{P}$ (= an 137)?

$\Sigma\Lambda\text{P}$ (= an 136) n° 510.

$\Sigma\Lambda\text{H}$ (*sic*, n° 511) pour $\Sigma\Lambda\text{P}$ (= an 136).

$\text{P}\Lambda\text{I}$ (= an 137) n° 512. La date se lit de gauche à droite, et non de droite à gauche suivant l'usage habituel.

Ces monnaies ne donnent donc, en réalité, d'une manière positive, que les années 136 et 137. Ce sont, d'ailleurs, les deux seules que Mionnet ait relevées dans son corps d'ouvrage². Dans son *Supplément* (t. VIII, p. 23, n° 126), le même auteur lit la date $\text{P}\Lambda\Lambda$ (= 131), qu'il enregistre d'après Eckhel³, mais il ajoute : Cette date ne paraît pas exacte, Eckhel ne l'ayant pas rapportée dans sa *Doctr. num. vet.* »

1. Frœlich, *Annales Syr.*, p. 43.

2. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 30, nos 268 et 269.

3. Eckhel, *Catal. mus. Caes. Vindob.*, I, p. 212, n° 3.

Mionnet (n° 127) relève la date **ΠΛΣ** (= an 136) sur un bronze du Musée britannique, d'après Haym.¹ La même date est encore signalée par Mionnet (son n° 128) sur une pièce du Musée Pembroke² au type de la lyre et à la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ** (fig. 21). Ces deux dates 136 et 137 sont conformes à celles des pièces du Cabinet de France.



Fig. 21.

Mais Mionnet (nos 129 et 130) donne, d'après Sestini, deux autres dates certainement fausses. La première **ΠΛΖ** (= an 137) se lirait, suivant Sestini³, sur un bronze qui a, au droit, la tête de Dionysos et, au revers, une proue de navire. Cette pièce est analogue à celles de notre groupe (nos 492 à 500) qui ne compte pas une seule médaille avec date. Il est donc à peu près certain qu'il s'agit d'une fausse lecture.

L'autre pièce, publiée par Sestini d'après le cabinet Cousinéry, a les mêmes types et elle porterait la date **ΠΛΗ** (= 138). Elle donne lieu aux mêmes observations que la précédente et il n'y a pas à en tenir compte. D'ailleurs Mionnet dit lui-même en note : « Si cette date a été bien lue, elle donne un grand prix à cette médaille qui prolonge le règne de Séleucus IV d'une année ou de quelques mois, puisque c'est en l'an 138 de l'ère des Séleucides qu'Antiochus IV est monté sur le trône. » Clinton ne parle pas de cette date 138⁴, qu'il faut définitivement rejeter et qui n'appartient qu'au règne d'Antiochus IV Epiphane.

ANTIOCHUS IV EPIPHANE

Ere des Sél. 138 à 149 (175 à 164 av. J.-C.)

Antiochus IV, surnommé Ἐπιφανής et Θεός, fut livré aux Romains comme otage dès l'an 188, par son père Antiochus le Grand. Il demeura à Rome jusqu'en 176, époque où son frère Séleucus IV envoya pour le remplacer son propre fils Démétrius. Tandis qu'il revenait de captivité, Antiochus s'arrêta, chemin faisant, à Athènes où il séjourna longtemps, se pénétrant de la civilisation hellénique, jouant même un rôle important dans les affaires publiques. C'est ainsi qu'il existe des monnaies d'Athènes frappées en 175 av. J.-C. sur lesquelles son nom figure comme premier magistrat, accompagné de l'éléphant, symbole de la famille des Séleucides. Antiochus inscrivit son nom sur ces monnaies en qualité de στρατηγός

1. Haym, *Theb Brit.*, I, p. 40.

2. Catal. du Musée Pembroke, t. II, pl. LXI.

3. Sestini, *Lett. numism.*, t. VIII, p. 110.

4. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 317, note. Cavedoni a aussi proposé de rejeter cette date **ΠΛΗ** (*Revue numism.*, 1856, p. 377); cf. F. de Saulcy, *Mémoire sur les monnaies datées des Séleucides*, p. 9.

ἐπὶ τὰ ὄπλα 1. Quatre-vingt-dix ans plus tard environ, Mithridate Eupator, roi de Pont, fut de même nommé stratège des armes, et son nom avec le symbole de sa amille, l'astre et le croissant, figure aussi sur une série de monnaies athéniennes.

A Athènes, Antiochus se montra particulièrement généreux; il contribua dans une large part à la reconstitution de l'Olympieion 2, et ses monnaies, comme son histoire, témoignent de son culte pour Zeus Olympien. Les oboles de notre Catalogue, nos 529 et 530, ont un type qui paraît rappeler un des incidents du séjour d'Antiochus en Grèce: c'est une égide vue de face, type que nous retrouvons également sur quelques bronzes 3. Elle est sans doute l'image de l'égide d'or, ornée d'une tête de Gorgone, ἡ αἰγίς ἡ χρυσῆ καὶ ἐπ' αὐτῆς ἡ Γοργώ ἐστίν, que le futur roi de Syrie fit placer au faite du toit du théâtre d'Athènes 4. Antiochus se signala aussi par ses libéralités pompeuses envers le sanctuaire d'Apollon à Délos, où l'on a retrouvé plusieurs inscriptions en son honneur. L'une d'elles nous apprend qu'un Athénien, qui avait éprouvé les effets de la munificence royale, fit ériger à Antiochus une statue dans le temple d'Apollon 5.

On ne comprend bien le règne d'Antiochus IV Epiphane, son rôle politique et même les types de ses monnaies, que si l'on tient compte de ce fait: à savoir que ce prince s'était profondément hellénisé et qu'il s'efforça, sans relâche et sans scrupule, de transplanter en Syrie la culture hellénique dont il était imbu. Envisagé à ce point de vue, son rôle historique est tout autre que dans la tradition juive qui n'a considéré en lui que l'odieux persécuteur. La cruauté d'Antiochus à l'égard des Juifs avait pour but d'introduire en Palestine le culte des divinités grecques, et l'on vit s'élever une statue de Zeus Olympien dans le sanctuaire même de Jéhovah 6, de même que dans le temple du mont Garizim 7. Antiochus orna Antioche, sa capitale, d'un grand nombre de copies des principaux chefs-d'œuvre de la sculpture grecque, notamment une réplique de l'Athéna Parthénos de Phidias 8 dont l'image paraît sur les monnaies à partir d'Alexandre I Bala.

Antiochus IV était déjà âgé lorsqu'il succéda à son frère, et son effigie monétaire est en rapport avec ce renseignement historique. Toutefois, l'établissement chronologique des monnaies présente des difficultés au point de vue iconographique: les légendes des pièces d'argent nous aideront à sortir d'embarras. En effet, elles donnent à Antiochus des titres plus ou moins nombreux, et la logique nous porte à admettre *a priori* que les légendes où Antiochus prend les qualificatifs les plus

1. Beulé, *Les monnaies d'Athènes*, p. 206 à 210; Barclay Head, *Attica, Megaris, Ægina* (Catal. du Brit. Mus.), p. 36; et surtout Th. Reinach, dans la *Revue des Etudes grecques*, 1888, p. 163-176.

2. Polybe, *Reliq.* XXVI, 10; T. Liv., XLI, 20; cf. les *Papers of American Schools*, d'Athènes, t. I, p. 198.

3. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XII, fig. 7.

4. Pausanias, V, XII, 4.

5. Polybe, XXVI, 10; Tite-Live, XLI, 20; cf. Th. Homolle, dans le *Bull. de corresp. hellénique*, t. III (1879), p. 362 et suiv. et t. VIII (1884), p. 431.

6. II Macch., VI, 2.

7. Josèphe, *Antiq. jud.*, XII, 5.

8. Ad. Michaelis, *Der Parthenon*, pp. 42 et 282, 27.

compliqués sont les dernières du règne. En d'autres termes, Antiochus a dû commencer à frapper des monnaies avec la simple légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Viennent ensuite celles où Antiochus prend le titre d'Épiphane : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. Plus tard, le surnom de Θεός fait son apparition : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ou ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ. Enfin, en dernier lieu, Antiochus ajoute à tous ces titres celui de Nicéphore : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ.

Chose étrange, si l'on range dans cet ordre logique les monnaies d'argent d'Antiochus IV, on constate que l'effigie royale, sur les pièces où la légende est la plus développée et par conséquent postérieure, paraît sensiblement plus jeune que sur les médailles où il y a simplement ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Ce sont celles-ci qui nous donnent le véritable portrait d'Antiochus Epiphane. Bientôt ce portrait royal se transfigure et se rajeunit. Antiochus, qui prend le nom de Dieu, se donne la figure idéalisée d'un dieu : il devient un Apollon. Mais cette idéalisation iconographique ne s'opère pas brusquement ; elle s'accroît graduellement, au fur et à mesure que le roi s'arroge de plus en plus des attributs ou des noms divins. Les premiers tétradrachmes à la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ nous offrent le portrait d'un homme qui a dépassé la quarantaine, la face large, le front très découvert, le profil noble, énergique et régulier. Il est entouré, suivant les ateliers, soit d'un simple trait circulaire, soit d'un grènetis, soit d'une bandelette de laine. Bientôt, avec la même légende simple, ce portrait paraît surmonté d'une étoile. L'astre, au dessus de la tête du roi, fait allusion à la déification qu'il prétendait s'attribuer : il nous informe que le roi devient Dieu, *divus*, comme on aurait dit sous les empereurs romains, et l'étoile précède l'apparition du mot Θεός dans la légende. L'auteur du livre des Macchabées paraît faire allusion à cette étoile quand il dit, en parlant d'Antiochus IV puni par Dieu, que, peu auparavant, ce prince se croyait le compagnon des étoiles : Καὶ τὸν μικρῶ πρότερον τῶν οὐρανίων ἄστρον ἄπτεσθαι δοκοῦντα παρακομίζειν¹. Les Romains empruntèrent ce symbole de la déification aux Orientaux, et nous rappellerons le *sidus Julium* qui, sur les monnaies romaines, brille au dessus du front de Jules César divinisé.

Sur les monnaies qui portent ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ² et ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ, l'étoile disparaît, l'effigie royale se rajeunit et prend les traits idéalisés qui la rapprochent de la tête d'Apollon. Antiochus est devenu Dieu : la légende et l'effigie monétaire l'attestent.

Avec l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, nous trouvons la même effigie divinisée, ou bien certaines particularités qui affirment davantage encore la déification d'Antiochus. Ainsi, sur le n° 533, les bouts du diadème d'Antiochus sont ornés chacun d'une étoile. Sur quelques pièces d'argent,

1. II Macch, IX, 10.

2. M. Bunbury a publié un tétradrachme de sa collection avec cette légende. *Numism. chronicle*, 3^e série, t. III (1883), p. 97-98.

héli-drachmes (*Catal.* nos 529 et 530) et oboles¹, la tête d'Antiochus est à la fois diadémée et radiée. Le diadème est l'emblème de la dignité royale; la couronne de rayons se rapporte aux honneurs divins, et c'est encore aux successeurs d'Alexandre en Syrie, en Egypte, en Macédoine, que les empereurs romains emprunteront ce symbole de l'apothéose. Dans la suite des rois de Syrie, on peut dire qu'Antiochus IV est le premier qui se soit fait représenter avec la couronne de rayons, comme Hélios ou Apollon; on ne saurait, en effet, considérer que comme un essai timide et isolé l'irradiation qu'Antiochus II Théos a placée autour de sa tête sur l'un de ses tétradrachmes (*Catal.* n° 209).

Les monnaies qui ont la légende la plus complète, c'est à dire la dernière du règne : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ**, nous montrent l'effigie royale, diadémée, avec un caractère de jeunesse encore plus accentué que dans les groupes précédents. La mèche de cheveux qui descend sur les tempes est plus longue, les traits du visage sont plus réguliers et s'éloignent de plus en plus du véritable portrait d'Antiochus IV. Ce prince orgueilleux se dit Nicéphore comme le Zeus Olympien qu'il prend pour type de ses monnaies.

Il ne sera peut-être pas superflu de faire observer qu'en établissant ce développement normal et successif de la légende monétaire, nous n'avons nullement la prétention de soutenir, par exemple, que toutes les monnaies de la fin du règne portent, sans exception, l'inscription la plus complète. La plupart des monnaies de bronze n'ont, au contraire, pendant toute la durée du règne, que **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**, et cette légende simple se rencontre même sur une drachme à la tête radiée². Frappées concurremment avec celles où la légende se développe graduellement, ces monnaies avec le simple titre de **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** donné à Antiochus, n'infirmenent en rien notre théorie.

II. — Zeus olympien et Apollon daphnéen.

Sur les monnaies à la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ**, apparaissent parfois, à la place de l'effigie royale, des types que nous n'avons pas encore rencontrés jusqu'ici : c'est la tête de Zeus et celle d'Apollon. La tête de Zeus est, on n'en saurait douter, celle de la statue qui est figurée tout entière au revers des mêmes tétradrachmes, comme au revers d'un certain nombre d'autres qui ont, au droit, l'effigie royale divinisée. Nous avons sur ces magnifiques médailles la reproduction de la statue colossale de Zeus Olympien érigée dans le temple d'Apollon, à Daphné, et qui est mentionnée dans ce passage d'Ammien Marcellin :

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XI, fig. 6. Tête diadémée et radiée d'Antiochus IV à droite. R. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ**. Trépied. — 1 gr. 16.

2. Musée britannique. Percy Gardner, *op. cit.* pl. XI, fig. 5.

« En ce temps-là (c'est-à-dire en l'an 361 de notre ère), un incendie consuma subitement le temple immense qu'Antiochus Epiphane, ce roi furieux et cruel, avait élevé à Apollon Daphnéen et dans lequel il avait fait placer une statue de Jupiter Olympien de la grandeur de l'original¹ » (le Zeus de Phidias, à Olympie). Nous avons rappelé plus haut la dévotion particulière d'Antiochus Epiphane envers Zeus Olympien, et les manifestations auxquelles il se livra d'après ce sentiment, tant à Athènes qu'à Jérusalem. Tite Live (XLI, 20) rapporte qu'Antiochus fit construire à Antioche, sur le mont Silpion, un temple recouvert de lamelles d'or à Jupiter Capitolin, c'est-à-dire à Zeus Olympien.

Zeus Olympien ou Nicéphore était d'ailleurs particulièrement en honneur à Antioche depuis le temps de la fondation de la ville par Séleucus I Nicator, et nous avons vu le type de la statue de Phidias au revers des monnaies des premiers rois de la dynastie des Séleucides, jusqu'à Antiochus II Théos. A partir d'Antiochus II, ce type disparaît pour ne faire sa réapparition que sous Antiochus IV Epiphane, à l'occasion, sans doute, de l'inauguration de la statue colossale de Zeus Olympien à Daphné. Nous rencontrerons désormais Zeus Olympien sur les monnaies syriennes jusqu'à la fin de la dynastie, à l'exception des règnes de Tryphon, Antiochus VII Sidétès, Séleucus VI et Antiochus X, sous lesquels ce revers n'a pas encore été signalé.

Des observations qui précèdent, il résulte qu'Antiochus IV n'inaugura pas en réalité la statue de Zeus Olympien dans le temple d'Apollon, puisqu'elle y existait déjà dès le temps de Séleucus I^{er}² ; il ne fit sans doute que la restaurer ou la remplacer. Au reste, le témoignage d'Ammien Marcellin ne saurait être entièrement pris à la lettre, non plus que celui de Malala qui attribue à Dioclétien la fondation du sanctuaire de Zeus à Daphné³.

La fameuse statue de Zeus subit, dans la suite, des vicissitudes au courant desquelles nous mettons quelques chroniqueurs. Justin⁴ raconte qu'Alexandre Zébina, ne pouvant payer ses troupes, fit main basse sur la Victoire en or que Zeus tenait sur sa main droite ; ce prince essaya même, mais en vain, d'emporter la statue tout entière, qui, à l'instar de celle de Phidias, était chrysléphantine. D'autres auteurs nous font part de tentatives du même genre ; mais elles ne sont peut-être que des variantes ou des altérations du récit de Justin ; seulement, on met le sacrilège au compte d'Antiochus IX Cyzicène⁵.

1. *Amplissimum Daphnaei Apollinis fanum, quod Epiphanes Antiochus rex ille condidit iracundus et saevus et simulacrum in eo Olympiaci Jovis imitamenti aequiparens magnitudinem.* Amm. Marcell. in *Julianus*, XXII, 13, 1.

2. Voyez ci-dessus, notre *Introd.*, p. XI.

3. Malala, *Chron.*, p. 307 ; Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 58-59.

4. Justin, XXXIX, 2, 5.

5. Clem. Alex. *Cohort.*, p. 146, éd. Migne ; Arnob. *adv. Nationes*, VI, 21. M. Overbeck dit à tort qu'il s'agit dans ces textes d'Antiochus Sidétès : c'est d'Antiochus IX qu'il est question. Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 58-59.

Les monnaies donnent au type de Zeus des aspects différents qui montrent avec quelle liberté les artistes graveurs des coins monétaires traduisaient une œuvre sculpturale. Tantôt la Victoire offre une couronne à Zeus, tantôt elle présente la couronne à la foule ou plutôt aux vainqueurs des jeux qu'Antiochus IV avait si brillamment restaurés ou inaugurés dans sa capitale en l'an 167 av. J.-C.¹. Le trône de Zeus a parfois un dossier, parfois il en est dépourvu ; la chlamyde du dieu est enroulée autour de ses reins, laissant tout le torse à nu, ou bien elle est ramenée sur l'une de ses épaules ; les pieds sont posés l'un à côté de l'autre, ou le pied droit de la divinité est ramené en arrière, contre le pied du trône.

Ces différences sont assez caractéristiques pour que le type monétaire ne puisse pas être regardé comme la reproduction fidèle de la statue. M. Overbeck qui a déjà remarqué ces variantes, reproduit, pour les rendre plus sensibles, quatre tétradrachmes empruntés aux règnes d'Antiochus IV, de Démétrius II, de Cléopâtre et Antiochus VIII, enfin de Philippe Philadelphe. Mais il se trompe lorsqu'il dit que parfois la Victoire manque tout à fait : ce cas ne se présente, sur certains exemplaires, que par suite d'un accident de frappe ; il se trompe aussi au sujet de la médaille de Cléopâtre et Antiochus VIII qui donne à Zeus un bras démesurément allongé : elle est l'œuvre d'un faussaire moderne².

La belle tête de Zeus, sur les tétradrachmes nos 544 à 546, a été regardée par certains numismatistes comme un portrait d'Antiochus IV barbu. C'est là une erreur, que la comparaison de cette tête avec l'effigie royale imberbe ou avec celle de Zeus Olympien, sur les monnaies de l'Elide ou sur des tétradrachmes de Cnossus de Crète, suffit à réfuter ; tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les traits du dieu sont intentionnellement rapprochés de la physionomie du roi. Le même Zeus Olympien forme le type ordinaire des premières monnaies autonomes de la ville d'Antioche, frappées vers le temps de la chute de la dynastie des Séleucides.

Le plus rare et l'un des plus beaux tétradrachmes d'Antiochus IV est consacré à l'Apollon de Daphné dont il reproduit la statue (*Catal.* n° 547). La grande tête laurée qui figure au droit, est celle de la statue représentée en pied au revers de la même pièce. Elle est rapprochée, par M. Overbeck, de la tête d'Apollon sur les tétradrachmes de Myrhina, de Myndus, d'Alexandria Troas, de Cnossus, d'Alabanda, et le savant allemand remarque que, malgré quelques particularités de détail, toutes ces têtes visent au même idéal de beauté juvénile³. La figure en pied, du revers, rappelle la fameuse statue du Vatican connue sous le nom d'Apollon Palatin⁴ ; elle nous remet aussi en mémoire une monnaie de Delphes représentant Apollon en costume féminin et jouant de la lyre⁵. Enfin, des pièces de bronze d'Antioche, à

1. Polybe, ap. Athen. V, p. 194, c. sqq. ; O Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 63-64.

2. Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 59-60.

3. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*, p. 158, *Munztaf.* II, 64, 65, 66, 68, 69 et 70.

4. Reproduite notamment dans Baumeister, *Denkmæler*, t. I, p. 99.

5. P. Gardner et Imhoof-Blumer, *Numism. Commentary on Pausanias*, pl. Y, IV.

l'effigie des empereurs romains Philippe père et fils, Trébonien Galle et même Julien l'Apostat, ont pour type de revers le même Apollon Daphnéen debout en longue robe, tenant une lyre et une patère¹.

Le temple d'Apollon à Daphné, dans lequel se trouvait la statue, était situé exactement au lieu dit aujourd'hui *Beit-el-Mâ*, comme le prouve une inscription qu'on a découverte en cet endroit, et qui paraît dater du temps d'Antiochus III². La statue était l'œuvre du sculpteur Bryaxis, qui collabora, dans sa jeunesse, avec Scopas, au mausolée d'Halicarnasse, en 353. Nous avons déjà dit que le même artiste exécuta une statue de Séleucus Nicator. Le colosse du temple de Daphné, qui remonte ainsi au temps de la fondation d'Antioche, est décrit avec les plus grands détails par Libanius, Théodoret, Philostorge et quelques autres auteurs des bas temps, qui en parlent à propos de l'incendie qui détruisit le temple et la statue, en 361, sous le règne de Julien l'Apostat. Libanius³ vante longuement le maintien, l'harmonie et l'élégance de toutes les parties de l'œuvre de Bryaxis, qui était recouverte de lamelles d'or : elle représente, dit-il, Apollon vainqueur, et le dieu paraît tout à la fois chanter et faire une libation. La tête du colosse approchait du toit de l'édifice ; il était en bois et en marbre, les parties nues en marbre, les vêtements en bois doré. Vêtu d'un chiton talaire serré à la taille par une ceinture, Apollon avait sa cithare suspendue à son épaule et il la touchait de ses doigts pour en tirer des sons, en même temps que sa bouche entr'ouverte montrait qu'il s'accompagnait de la voix ; de l'autre main il tenait une patère (*φίλην, κύαθον*). Les dévots prétendaient que, à l'exemple de la statue vocale de Memnon dans la Haute Egypte, la lyre d'Apollon rendait parfois des sons harmonieux à l'heure de midi. Ce phénomène s'était produit une fois au moins, au dire de Libanius, assez sceptique d'ailleurs : *Et quelqu'un l'a entendu, dit-on, jouer de la cithare à midi*⁴.

Mais la description la plus complète et la plus précise de la statue d'Apollon Daphnéen est celle de Philostorge : elle se trouve dans un fragment de ses œuvres, extrait du récit du martyre de saint Artémios par Jean de Rhodes. Il convient de citer, en entier, cette description qui, d'ailleurs, a déjà été habilement commentée par M. Max. Egger⁵ : « Le corps du dieu était en bois de vigne si merveilleusement travaillé qu'on l'eût dit fait d'une seule pièce ; il était revêtu d'un péplos d'or qui faisait ressortir les parties du corps nues et non dorées, et qui leur donnait une beauté indicible. Il était debout, une lyre à la main, dans l'attitude du Musagète. Sa chevelure et sa couronne de laurier qui se mêlaient ensemble étaient tout en or brillant, d'une grâce étincelante à voir. Des hyacinthes (pierres violettes) énormes remplissaient l'orbite de ses yeux, par allusion à

1. Muller et Wiescler, *Denkmæler* t. I, pl. XLIX, b.

2. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol., Inscriptions*, t. III, p. 628.

3. Libanius, t. III, p. 344 et suiv. (éd. Reiske). Voyez aussi Malala, p. 234 ; Cedrenus, p. 536 ; Théodoret, t. III, p. 1099 (éd. Migne).

4. Cf. Letronne, *Œuvres choisies. Première série. Egypte ancienne*, t. II, p. 86.

5. Max. Egger, *Bryaxis et l'Apollon de Daphné*, dans la *Revue des Etudes grecques*, t. II (1889), p. 102.

Hyacinthos, fils d'Amyclas; l'éclat et la grandeur de ces pierres précieuses achevaient la beauté de la statue¹. »

D'après ces descriptions et le type de la monnaie d'Antiochus IV, qu'il est si intéressant d'en rapprocher, on voit que l'aspect général du dieu de Daphné était le même que celui de l'Apollon Palatin : Bryaxis a visiblement imité l'œuvre de Scopas, ou plutôt peut-être, les deux sculpteurs se sont l'un et l'autre inspirés du type plus ancien de l'Apollon des jeux pythiques, car l'Apollon Musagète de Daphné est qualifié aussi de Pythien².

III. — *Les monnaies de bronze, sans nom de ville.*

Les monnaies de bronze d'Antiochus IV se partagent en deux catégories : les bronzes royaux proprement dits, c'est-à-dire ceux qui portent le nom du roi, sans celui de l'atelier, et les bronzes de villes diverses qui, à l'effigie royale, ajoutent le nom, en toutes lettres, de la ville où ils ont été frappés.

Les bronzes royaux sans nom de ville, les seuls dont nous nous occupions présentement, ont, la plupart du temps, la tête d'Antiochus Epiphane diadémée et radiée, avec la simple légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. Quelques pièces, toutefois, portent l'inscription plus développée : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ, et les plus grandes des monnaies frappées en Egypte (*Catal.* nos 580 à 597) n'ont pas l'effigie royale, mais les têtes de Zeus Sérapis et d'Isis.

Les types de revers varient. Sur le groupe E (*Catal.* nos 548 à 555), figure Tyché assise, la tête surmontée du calathos, tenant Niké sur sa main droite, et ayant à ses pieds un ibis. Cet oiseau des bords du Nil paraît assez fréquemment dans la numismatique de la ville d'Alexandrie³. Sur les monnaies romaines, il est la personnification de cette ville et même de l'Egypte entière. De là découle la conséquence que, sur les monnaies d'Antiochus, la Tyché nicéphore, accompagnée d'un ibis, est la figure symbolique de l'Egypte présentant la Victoire au roi de Syrie.

On acceptera, si l'on veut, l'interprétation d'Eckhel pour le bige de Niké, sur les chalques nos 556 à 558. D'après lui⁴, ce type monétaire se rapporte aux jeux d'An-

1. Τὸ δὲ ἄγαλμα τοῦ Ἀπόλλωνος τοιοῦδε τὴν κατασκευὴν ἦν· ἐξ ἀμπέλου μὲν αὐτῷ συνεπεπήγα τὸ σῶμα, πανθαυμάστῃ δὲ τέχνῃ πρὸς μίας συμφύτας ἰδέαν συναρμοσθέν· χρυσῷ δὲ πᾶς ὁ περιειμένος πέπλος ἀμφιεννύμενος τοῖς παραγεγυμνωμένοις καὶ ἀχρῦσσι τοῦ σώματος εἰς ἄφραστόν τι συνεσθέγγετο κάλλος· ἐστῶτ' ἰτε μετα χεῖρας ἦν κιθάρα, μουσηγγετοῦντά τινα ἱμιμιμουμένῃ· αἱ δὲ κόμαι καὶ τῆς δάφνης ὁ στέφανος τὸν χρυσὸν ἀναμιζέ ἐπήνθουν, ὡς ἡμελλε χάρις ἐξαστράψει πολλὴ τοῖς θεασομένοις· ὑακινθοὶ τε αὐτῷ δύο λίθοι μέγαλοι τὸν τῶν ὀφθαλμῶν ἐξεπλήρουν τόπον, κατὰ μνήμην τοῦ Ἀμυκλαίου παιδὸς Ὑακίνθου, καὶ αἰεὶ τὸ τῶν λίθων κάλλος καὶ μέγεθος τὸν μέγιστον προσετέλει τῷ ἀγάλματι κόσμον.

2. Stephani a prétendu à tort que le type de la médaille d'Antiochus IV n'était pas l'Apollon de Bryaxis, en se fondant sur ce que la pièce n'aurait probablement pas été frappée à Antioche. *Comptes rendus de la comm. de Saint-Petersbourg* pour 1873, p. 207; pour 1874, p. 157, 165 et 168; pour 1875, p. 116.

3. Imhoof-Blumer et Keller, *Tier und Pflanzenbilder*, p. 137, et pl. VI, no^o 1 et suiv.

4. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. III, p. 223.

tioche, dont la magnificence était loin, il est vrai, de celle des anciens jeux de la Grèce, mais qui les dépassaient par les folies et les prodigalités de tout genre, si l'on en croit Athénée¹. Le bige de la Victoire aurait donc, ici, le même sens que sur les statères de Philippe de Macédoine et de la ville de Syracuse, par exemple.

Apollon debout et tirant de l'arc (*Catal.* n° 566 à 579) est un revers moins banal, à rapprocher d'une statue de marbre du musée de Berlin². Les monnaies des villes phrygiennes d'Alia, de Synaos, de Cremna³, frappées à l'époque romaine, ont le même type : il rappelle de près l'Apollon Sminthien des tétradrachmes d'Alexandria Troas qui reproduisent une œuvre célèbre de Scopas⁴.

Artémis Phosphoros, sur l'hémi-chalque n° 571, est caractérisée par la longue torche allumée qu'elle tient de la main droite. Elle paraît aussi sous d'autres règnes, et il faut éviter de la confondre avec Artémis chasseresse. Le buste d'Artémis dont le culte était associé à celui d'Apollon, à Daphné comme à Délos et à Delphes, se rencontre assez fréquemment, notamment sous les règnes de Séleucus II (*Catal.* n° 283), de Séleucus III (*Catal.* nos 314 à 324), de Séleucus IV (*Catal.* nos 501 à 504), de Démétrius I (*Catal.* n° 732), de Démétrius II (*Catal.* nos 1249), etc. Nous voyons aussi Artémis en pied, au revers d'un grand bronze d'Antiochus III (*Catal.* n° 442), où elle nous paraît s'appuyer sur sa lance ou son épieu de chasse plutôt que sur une longue torche. Sous Séleucus IV (*Catal.* n° 501 à 504), le cas n'est pas douteux, la déesse s'appuie bien sur sa lance, tandis que sous Démétrius II Nicator (*Catal.* n° 968) et Antiochus IV (*Catal.* n° 571), on a affaire, au contraire, à Artémis Φοσφόρος. Un célèbre bas-relief de style archaïsant, conservé au musée de Naples nous montre Artémis Phosphoros accompagnant Apollon Musagète⁵. Le type d'Artémis debout, une longue torche à la main, est fréquent en numismatique, mais il est surtout remarquable sur des monnaies de Cydonia⁶ : d'après Malala, il y avait à Antioche une colonie de Crétois.

Nous avons préféré donner à la figure voilée du bronze n° 572, le nom de Héra plutôt que celui de Déméter ou de Némésis, bien que cette dernière divinité eût, à Antioche, un temple fameux, situé auprès de la *meta* du stade, de même qu'à Ephèse et dans d'autres villes⁷.

Zeus debout ou assis (*Catal.* nos 559 à 565), Apollon sur l'omphalos (*Catal.* n° 570) ou Apollon debout, s'appuyant sur son arc (*Catal.* n° 576), ne nécessitent pas ici un commentaire particulier. Le palmier des hémi-chalques nos 577 et 578 se rencontre identique, soit sur des monnaies autonomes de Tyr, soit sur des monnaies

1. Athénée, *Deipnos.*, V, 21 à 24. Un des principaux griefs des Juifs contre Antiochus Epiphane, c'est que ce prince voulait les contraindre à prendre part aux jeux grecs qu'il avait organisés à Antioche.

2. Overbeck, *Kunstmythologie. Apollon*, p. 219, fig. 14.

3. Overbeck, *op. cit.*, Munztaf IV, fig. 30, 31 et 32.

4. Barclay Head, *Hist. numorum*, p. 469-470.

5. Clarac, *Mus. de sculpt.*, pl. 120, n° 39. Cf. pl. 122, nos 38 et 40.

6. J. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, t. I, pl. X, fig. 1.

7. Malala, p. 307; cf. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 62, note 4.

de cette ville frappées au nom des rois de Syrie Démétrius I (*Catal.* n° 779) et Démétrius II (*Catal.* n° 1246); c'est ce qui fait croire que les bronzes d'Antiochus IV dont il s'agit ici sortent de l'atelier de Tyr. Ajoutons toutefois que le palmier est aussi le revers de monnaies juives.

La colombe, type de l'hémi-chalque n° 579, ne permet pas d'hésiter à classer cette monnaie à Ascalon où Astarté-Sémiramis était adorée sous l'emblème d'une colombe : des pièces autonomes de cette ville sont au même type. L'abréviation **B. A** pour βασιλεως Ἀντιόχου est insolite sur les monnaies syriennes : elle rappelle les abréviations du même genre dont la série royale de Chypre fournit de nombreux exemples.

Le groupe des monnaies de bronze frappées en Egypte par Antiochus Epiphane, lors de son expédition dans ce pays, mérite de fixer un instant notre attention (*Catal.* nos 580 à 600). « Ces monnaies, dit M. Feuardent, ont dû être frappées dans une localité voisine d'Alexandrie, très vraisemblablement pendant le long siège qu'Antiochus IV dirigea contre cette grande ville. » Profitant de ce que les Romains se trouvaient engagés dans leur guerre contre Persée de Macédoine, Antiochus avait déclaré la guerre à Ptolémée Epiphane, auquel il reprit successivement, de 171 à 168 av. J.-C., la Coelé Syrie, la Palestine, la basse Egypte. Il se préparait à assiéger Alexandrie lorsque les Romains lui enjoignirent de se retirer. Les monnaies qu'il fit frapper pendant son séjour dans le delta du Nil ont entièrement le caractère égyptien, tellement qu'on les classe parfois dans la série égyptienne. Elles ont toutes, au revers, l'aigle des Lagides debout sur un foudre. Au droit des grandes pièces, figure la tête de Zeus Sérapis surmontée du lotus, symbole d'Osiris; sur les monnaies d'un module inférieur, c'est la tête d'Isis, les cheveux calamistrés et surmontée du symbole qui la caractérise dans la mythologie égyptienne; enfin, les plus petites pièces ont la tête radiée d'Antiochus. Comme on le voit, ces bronzes, dont les bords sont taillés en biseau, ont un style et des types égyptiens; frappés par le roi de Syrie conquérant du delta du Nil, ils sont étrangers au monnayage syrien. Notre plus grande pièce pèse 73 grammes; M. Bunbury possède un décalchèque de 76 gr. 50; c'est exactement le double des plus lourdes et des plus grandes pièces de la suite des Lagides². La série des monnaies proprement syriennes ne contient pas, pour le bronze, de divisions au dessus du tétrachalque.

Un certain nombre de monnaies de bronze d'Antiochus IV Epiphane présentent une particularité importante dont M. Imhoof-Blumer a fort habilement donné la clef³. Elles portent, au droit, des monogrammes variables qui ne sont rien moins que des marques de valeur, ou plutôt le nom abrégé des monnaies elles-mêmes. Ces monogrammes (nos 177, 178 et 179) composés des lettres **XΔ**, **XB**, **XA** sont les

1. Feuardent, *Egypte ancienne*, Coll. Demetrio, p. 73.

2. Bunbury, *Numism. chronicle*, N. S., t. III (1883), p. 95-97.

3. Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III, p. 347 à 348; cf. *Monnaies grecques* p. 429.

signes de valeur du τετράγαλκον, du δίγαλκον et du χαλκοῦς. Et ce qui prouve que la remarque de M. Imhoof-Blumer est juste, c'est que le module et le poids de ces pièces de bronze sont en rapport avec ces divisions monétaires. Nous reviendrons plus loin sur cette intéressante question.

IV. — Monnaies des villes avec l'effigie d'Antiochus IV.

Il nous faut consacrer une étude particulière aux bronzes qui, tout en étant frappés à l'effigie d'Antiochus IV Epiphane, portent au revers, en toutes lettres, le nom d'une ville accompagné d'un type local. Voici la liste des ateliers dont on relève les noms sur ces monnaies :

Antioche sur le Sarus (Adana) : **ANTIOXEON TON PROS TΩI SAPΩI**

Antioche de Mygdonie (Nisibe) : **ANTIOXEON TON EN MYΓΔΩNIAI**

Antioche sur la Callirhoé (Edesse) : **ANTIOXEON TON EΠI KALLIPHOI**

Antioche de Ptolémaïde (Acé) : **ANTIOXEON TON EN ΠTOLEMAIDI**

Antioche, près Daphné : **ANTIOXEON TON PROS ΔAΦNH I**

Hiéropolis de Cyrrestique (Bambyce) : **IEPOΠOΛITON**

Hiéropolis de Cilicie (Castabala) : **IEPOΠOΛITON TON PROS TΩI ΠYPAΜΩI**

Séleucie en Piérie : **ΣEΛEYKEON TON EM ΠIEPIAI**

Mopsus ou Séleucie sur le Pyramus : **MOYCEATON** ou **ΣEΛEYKEON TON PROS TΩI ΠYPAΜΩI**

Alexandrie, près d'Issus : **ALEΞANΔPEON**

Ascalon : **AΣ**(καλωνιτων)

Laodicée sur mer : **ΛAOΔIKEON TON PROS ΘAΛAΣΣHI**

Laodicée du Liban : **ללדכא אא בכנען**

Apamée de Syrie : **ΑΠΑΜEON TON PROS TΩI AΞIΩI**

Gebal (Byblos) : **גגבל קדשת**

Tyr : **TYPION** **לצר אא צדנא**

Sidon : **ΣIΔΩNION** **לצדנא**

Tripolis : **TRIPOLITON**

Antioche sur le Sarus (Adana).

La première des cinq villes du nom d'Antioche qui ont battu monnaie à l'effigie d'Antiochus IV, était située en Cilicie, sur le Sarus. Aucun auteur de l'antiquité n'en fait mention, et son existence, sous le nom d'Antioche du moins, ne nous est révélée que par les légendes monétaires : Ἀντιοχέων τῶν πρὸς τῷ Σάρω. On a depuis longtemps admis que cette ville n'était autre qu'Adana, cité florissante située à la fois sur le bord occidental de l'embouchure du Sarus et sur la grande route militaire

qui allait de Tarse à Issus¹. Elle a des monnaies autonomes avec la légende **ΑΔΑΝΕΩΝ**.

Si le nom d'Antioche appliqué à cette ville n'est pas connu des auteurs, c'est qu'il ne parvint pas, dans l'usage ordinaire, à se substituer au nom d'Adana; ce fut seulement une appellation officielle imposée par Antiochus IV et qui ne survécut pas au règne de ce prince. Le voisinage d'autres villes du nom d'Antioche devait, d'ailleurs, contribuer à le faire disparaître, à cause des difficultés qu'entraînait dans la pratique de la vie cette homonymie officielle. La ville de Tarse elle-même s'appela Antioche sur le Cydnus, et mit un instant sur ses monnaies autonomes, la légende **ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΚΥΔΝΩΙ**; on n'a pas retrouvé jusqu'ici de monnaies d'Antioche sur le Cydnus (Tarse) à l'effigie d'Antiochus IV.

Antioche de Mygdonie (Nisibe).

La petite contrée appelée *Μυγδονία*, *Μυχθονία*, dont la capitale était Nisibe, se trouvait au cœur de la Mésopotamie, à l'ouest du cours du Chaboras, affluent de l'Euphrate. Nisibe reçut le nom d'Antioche, probablement d'Antiochus IV, et on l'appela dès lors, pendant quelque temps, *Ἀντιόχεια Μυγδονική*². Les auteurs et les monnaies de l'époque romaine reviennent au nom de Nisibe. La médaille de notre catalogue (n° 602), avec la légende *Ἀντιοχέων τῶν ἐν Μυγδωνία*, n'est point isolée; MM. Imhoof-Blumer et Percy Gardner ont fait connaître deux pièces de bronze, un tétrachalque et un dichalque avec la même légende. Ce qui caractérise ces pièces c'est qu'au droit, derrière la tête radiée d'Antiochus, il y a les monogrammes nos 177 et 178, composés des lettres **ΧΔ** et **ΧΒ** qui sont les marques de la valeur respective de chacune de ces monnaies³. Le tétrachalque est au type de Zeus aétophore assis, et le dichalque a, pour revers, la Victoire marchant à gauche, une couronne à la main, comme l'hémi-chalque de notre catalogue.

Antioche près Callirhoé (Edesse).

La tête radiée d'Antiochus IV figure sur des monnaies de bronze qui portent au revers : *Ἀντιοχέων τῶν ἐπὶ Καλλιροῆ*⁴. La ville désignée par cette légende est Edesse de Mésopotamie, qui changea temporairement son nom, à cause de la colonie d'*Antiochéens* qui vint s'y installer. Droysen dit que cet événement eut lieu sous

1. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. II, p. 284; Le Bas et Waddington, *Voyage archéol., Inscriptions*, t. III, p. 351; Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 723. Cf. *Revue numismatique*, 1854, pp. 11, 12, 138, 139.

2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 744.

3. Fr. Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III, p. 349; Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 43. M. Gardner lit à tort **ΜΥΓΔΟΝΙΑΙ** au lieu de **ΜΥΓΔΩΝΙΑΙ**.

4. Sur ces monnaies, voir Buttmann, *Mythologus*, t. I, p. 748.

Séleucus Nicator¹. Mais rien ne justifie cette hypothèse, et peut-être qu'Edesse ne commença à prendre le nom d'Antioche que sous Antiochus IV. Au surplus, tout en reconnaissant qu'Edesse s'appela Antioche, Droysen prétend que les monnaies à la légende Ἀντιοχέων τῶν ἐπὶ Καλλιρροῆ, n'appartiennent pas à la capitale de l'Osrhoène. « Cette légende, dit-il, paraît placer cette Antioche sur la Callirhoé qui se jette dans la mer Morte du côté de l'Est. Il semble tout à fait imprudent d'identifier cette Antioche avec Edesse en Mésopotamie, sur la foi d'un indice sans garantie aucune fourni par Pline (V, 24, 86). En outre, Etienne de Byzance appelle sa huitième Antioche ἡ ἐπὶ Καλλιῤῥόης λίμνης, expression absurde qu'il faudrait compléter ainsi : ἐπὶ Καλλιῤῥόης καὶ Ἀσφαλτίτιδος λίμνης² ». J'avoue ne point partager l'opinion de Droysen. Les légendes monétaires sont en concordance avec Etienne de Byzance et avec Pline qui dit : *Edessam quae quondam Antiochia dicebatur, Calirhoen a fonte nominatam*. Ainsi, d'après Pline, le nom de Callirhoé aurait été celui d'une fontaine voisine d'Edesse, et cette ville prenant le nom d'Antioche, comme tant d'autres, dut ajouter un qualificatif à sa nouvelle dénomination pour se distinguer des villes homonymes et particulièrement d'Antioche de Mygdonie, sa voisine. Tout cela est beaucoup plus simple et naturel que de supposer l'existence d'une autre Antioche non loin des bords de la mer Morte. D'après Malala, Edesse fut aussi désignée sous le nom de Ἀντιόχεια ἡ μιζοβάραρος.

Antioche de Ptolémaïde (Acé).

La vieille cité d'Acé ou Acco dans laquelle ont été frappées de nombreuses monnaies d'Alexandre et de Séleucus Nicator, reçut, en tombant sous la domination des Lagides, le nom de Ptolémaïs qui lui fut donné par Ptolémée II Philadelphes. Elle revint un peu plus tard sous l'autorité des rois de Syrie, et ce fut probablement Antiochus III qui y envoya une colonie d'Antiochéens, d'où elle prit le nom d'Antioche de Ptolémaïde. En effet, il existe des monnaies datées du règne d'Antiochus III, avec la légende Ἀντιοχέων τῶν ἐν Πτολεμαίδι : ces pièces portent la date ΛΘΗ (= an 99)⁴. M. Barclay Head⁵ pense qu'Antioche de Ptolémaïde est peut-être Acé, mais la préposition ἐν ne lui semble pas très claire. Cependant la formule monétaire en question s'explique de la même façon que la formule Ἀντιοχέων τῶν ἐν Μυγδωνία pour Nisibe, par exemple. La Ptolémaïde était évidemment le district d'Acé ou Ptolémaïs qui, prenant le nom d'Antioche à l'exemple d'un grand nombre d'autres villes, dut ajouter à sa nouvelle appellation un qualificatif qui la distinguât de ses homonymes. Comme ces dernières, elle ne conserva pas long-

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 669.

2. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 737 et 743.

3. Polybe, V, 62 ; cf. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. II, p. 739.

4. Voyez notre *Catalogue*, n° 456.

5. B. Head, *Hist. numorum*, p. 658.

temps ce nom d'Antioche et elle reprit celui de Ptolémaïs en retombant sous le joug des Ptolémées.

Antioche près Daphné.

Les monnaies qui portent **ANTIOΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΔΑΦΝΗΙ** ont été frappées à Antioche sur l'Oronte, la capitale de l'empire des Séleucides. Les mots *πρὸς Δάφνη* ne sont ajoutés au nom de la ville que pour la différencier de ses homonymes. Bâtie par Séleucus Nicator qui y attira, entre autres, des Juifs de la Perse et de la Babylonie, Antiochus Epiphane lui annexa un nouveau quartier, ce qui fit de la ville une tétrapole¹, et ce quartier, sans doute plus rapproché de Daphné que les trois autres, formait comme une cité distincte, un faubourg suburbain, entouré de murs, et dont les habitants jouissaient de privilèges spéciaux, notamment celui de battre monnaie. Les nouveaux Antiochéens furent, pour la plupart, des Juifs qui, après l'aliénation du temple de Jérusalem, vinrent rejoindre leurs frères d'origine, s'hellénisèrent suivant le vœu d'Antiochus Epiphane et furent attirés par lui à Antioche, où ils jouirent des mêmes privilèges que les Grecs². Le type de Zeus, au revers des monnaies, se rapporte, comme nous le verrons bientôt, aux jeux Olympiques de Daphné.

Hiéropolis sur le Pyramus (Castabala).

La ville de Castabala, sur le Pyramus, en Cilicie, à l'est d'Anazarbe et au nord de Mopsus, reçut d'Antiochus IV le nom d'Hiéropolis, comme le prouvent les monnaies à la légende **ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΠΥΡΑΜΩΙ**. On a cru longtemps à l'existence d'une autre ville de Castabala située en Cappadoce : M. Imhoof-Blumer³ a pensé, non sans raison, qu'il n'y a jamais eu qu'une Castabala ; comme cette ville était située sur le cours supérieur du Pyramus, à la limite de la frontière entre la Cilicie et la Cappadoce, des géographes anciens l'ont comprise dans l'une ou l'autre de ces provinces, et ainsi les modernes ont été amenés à croire à l'existence de deux villes du même nom. Ce qui prouve bien que Castabala est la même ville que Hiéropolis, c'est qu'à l'époque romaine les monnaies portent, en légende, le double nom de la ville : **ΙΕΡΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΚΑΣΤΑΒΑΛΕΩΝ**. Le nom de Hiéropolis fut donné à Castabala à cause du temple célèbre d'Artémis Pérasia, qui s'y trouvait⁴. Cette divinité devait être proche parente de l'Athéna Magar-

1. Strabon, XVI, 2, 4; Eustathe, *ad Dionys. Perieg.* V, 918; cf. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 50-51.

2. Josèphe, *Bell. Jud.* VII, 3, 3; cf. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 28-29. Graetz, *Hist. des Juifs*, trad. Wogue, t. II, pp. 57 et 306.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 352-353.

4. Strabon, XII, 537.

sia, ainsi que de l'Artémis d'Ephèse, de Perga et de Myra. La médaille que nous donnons ici (fig. 22) est au musée de Munich; elle a été publiée par Mionnet et plus correctement par M. Imhoof-Blumer¹. Au droit, figure la tête radiée d'Antiochus IV, et au revers, un aigle debout à gauche; une flèche est à l'exergue.

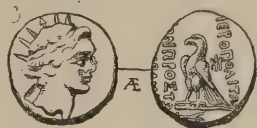


Fig. 22.

Hiéropolis de Cyrrestique (Bambyce).

Cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec Hiéropolis de Cilicie, est l'ancienne Bambyce, le centre le plus important de la Cyrrestique, sur un petit affluent de l'Euphrate appelé Sangarius. Elle était célèbre à cause de son temple consacré à la déesse Dercéto ou Atergatis, la Vénus des religions asiatiques. Les monnaies qui y furent frappées à l'effigie d'Antiochus IV et d'Alexandre Bala portent la légende **ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ**, sans autre qualificatif, bien que les villes d'Hiéropolis ou Hiéropolis fussent nombreuses.

Séleucie en Piérie.

Les monnaies à l'effigie d'Antiochus IV frappées dans cette ville portent la légende **Σελευκέων τῶν ἐμ. Πιερίας**. Il s'agit de la ville bâtie par Séleucus I Nicator à l'embouchure de l'Oronte et qui servait de port à Antioche. Le foudre ailé, type d'une des médailles (*Catal.* n° 647), rappelle le rôle joué par Zeus dans la fondation de la ville. Le phénomène qui se passa alors, suivant la légende, ressemble à celui qui est raconté pour la fondation d'Antioche, d'Alexandrie et d'un certain nombre d'autres villes. Quand il voulut fonder Séleucie, raconte Malala, Séleucus vit sur le bord de la mer une petite ville bâtie par Syrus, fils d'Agénor. Le 23^e jour d'avril, il monta sur le mont Casios pour offrir un sacrifice à Zeus Casios et demander au dieu dans quel endroit il devait établir la nouvelle ville. Après les cérémonies, voilà qu'un aigle survint et emporta un morceau de chair jusqu'à l'ancienne cité. Séleucus ayant suivi l'aigle, avec les aruspices, retrouva le morceau de viande au port de la Piérie, près de la mer, au bas de la vieille ville. Il en conclut que c'était là le lieu désigné par le dieu². C'était aussi près de là que Zeus avait foudroyé le géant Pagros.

Les monnaies autonomes de Séleucie ont pour type le foudre de Zeus placé sur un trône; à l'époque romaine on voit, au revers de certaines pièces, le bétyle divin, accompagné de l'inscription **ZEYC KACIOC** ou **ZEYC KEPAYNIOC**.

1. *Zeitschrift für Numismatik*, t. X, pp. 267 et 286.

2. Malala, *Chronogr.* p. 199; cf. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. II, p. 726.

Séleucie sur le Pyramus (Mopsus).

Mopsus, sur le Pyramus, en Cilicie, prit le nom de Séleucie, à l'époque où les villes voisines, Tarse, Mallus et Adana, abandonnaient leurs anciens noms pour en adopter de nouveaux qui flattaient les rois de Syrie. L'identité de Mopsus et de Séleucie est établie par une considération qu'a fait valoir M. Waddington¹. Il existe de rares monnaies autonomes en bronze, répondant à la description suivante : Tête laurée de Zeus. Σ . ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΠΥΡΑΜΩΙ. Autel allumé placé sur un support; de chaque côté, un monogramme. Or, les pièces sont absolument semblables aux monnaies de Mopsus avec la légende : ΜΟΥΕΑΤΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΥΤΟΝΟΜΟΥ. Les deux légendes désignent donc la même ville.

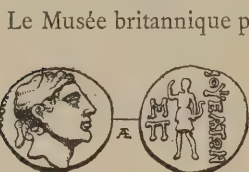


Fig. 23.

Le Musée britannique possède un petit bronze (fig. 23) avec la légende ΜΟΥΕΑΤΩΝ, qui porte, au droit, la tête diadémée d'Antiochus IV Epiphane, et au revers, Artémis chasseresse debout de face². D'autre part, M. Imhoof-Blumer a fait connaître une monnaie, aux mêmes types, avec la légende ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΠΥΡΑΜΩΙ³. Ces deux pièces confirment l'observation de M. Waddington relative à l'identité des villes de Mopsus et de Séleucie, et prouvent que ce fut seulement après le commencement du règne d'Antiochus IV que le nom de Séleucie se substitua à celui de Mopsus. Il faut éviter de confondre Séleucie sur le Pyramus avec Séleucie sur le Calycadnus ou Séleucie ἡ τραχεῖα, dont les pièces autonomes ont la légende ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΚΑΛΥΚΑΔΝΩΙ. De cette dernière, on n'a pas encore signalé de monnaies à l'effigie d'Antiochus IV.

Alexandrie près d'Issus.

C'est la moderne Alexandrette. Son nom, chez les auteurs anciens, est Ἀλεξάνδρεια ἡ κατ' Ἴσσον ou *Alexandria Scabiosa*. Le surnom de Scabiosa est aussi donné à sa voisine Laodicée, et il paraît faire allusion à la fièvre qui régnait dans ces parages. Le bouclier orné de la tête d'Antiochus IV, sur notre médaille (*Catal.* n° 651), est un type particulièrement intéressant⁴. Sur les monnaies de l'époque romaine, la légende est ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΚΑΤ ΙCCON.

Ascalon.

Les monnaies à l'effigie d'Antiochus IV frappées à Ascalon offrent cette particula-

1. Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique*, t. III, p. 352.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 40 et pl. XXVIII, 5.

3. Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. X, p. 295.

4. Cette monnaie est décrite dans Mionnet, *Descr.* t. III, p. 548, n° 59.

rité qu'elles ne portent pas le nom de la ville en toutes lettres, mais seulement les initiales **ΑΣ**. Leur type nous autorise toutefois à les ranger ici, car il est le même que dans un grand nombre des autres villes que nous passons en revue. La marque d'atelier d'Ascalon, sous la forme **ΑΣΚ** et **ΑΣ**, se rencontre dès le règne d'Antiochus II Théos (*Catal.* nos 204 et 205). Nous avons attribué aussi à Ascalon un petit bronze d'Antiochus IV, sans marque d'atelier, au type de la colombe (*Catal.* n° 579). Sous Alexandre II Zébina, Antiochus VIII Grypus, et d'autres encore, nous trouverons le nom d'Ascalon inscrit en abrégé sur des pièces d'argent de poids phénicien au type de l'aigle.

Laodicée sur mer.

Il y avait, en l'honneur des différentes reines qui ont porté le nom de Laodice, de nombreuses Laodicées, notamment : Laodicée la brulée (*ἡ κατακεκαυμένη*), en Lycaonie; Laodicée sur le Lycus (*ἐπὶ Λύκῳ*), en Phrygie; Laodicée du Liban, dont nous parlerons tout à l'heure; Laodicée sur mer (*Λαοδικεῖα ἐπὶ τῇ θαλάσσει*). Celle-ci était, au témoignage de Strabon, une des quatre villes principales de la Syrie : les trois autres étaient Antioche, Séleucie et Apamée : ce sont les villes sœurs dont les monnaies autonomes portent la légende significative : **ΑΔΕΛΦΩΝ ΔΗΜΩΝ**. La fondation de Laodicée sur mer par Séleucus I Nicator fut signalée par un prodige analogue à ceux qu'on raconte pour la fondation d'Antioche et de Séleucie. Ce fut un aigle qui, en venant dérober un lambeau des chairs de la victime sacrifiée, indiqua le lieu où devait s'élever la nouvelle ville. Séleucus, raconte Malala, s'étant mis à la poursuite de l'aigle, voilà qu'un sanglier énorme vint à sa rencontre. Séleucus le tua avec sa lance et interprétant l'augure, il comprit que c'était à la place marquée par le sang qu'il devait jeter les fondements de la ville. Il immola alors une vierge sans tache du nom d'Agavé, puis il fit ériger à cette vierge une statue de bronze en Tyché de la ville nouvelle¹. Nous avons signalé plus haut une monnaie de Séleucus I Nicator sur laquelle figure la tête du sanglier de Laodicée, au pied d'un trophée².

Le type des monnaies de Laodicée sur mer à l'effigie d'Antiochus IV est naturellement Poseidon. Il paraît dans deux attitudes différentes : le dieu de la mer s'appuie sur son trident et il tient sur la main gauche un dauphin (*Catal.* n° 658 et 659) : c'est le type classique de Poseidon : il ressemble à Zeus, à cela près que l'aigle et le sceptre sont remplacés par le dauphin et le trident. Les autres pièces le représentent tenant une couronne et ayant un dauphin à ses pieds (*Catal.* n° 654 à 657). M. Imhoof-Blumer a publié une monnaie de la collection de l'Académie des sciences d'Amsterdam, qui a, au droit, la tête d'Antiochus IV, et au revers, un dauphin simplement³. Outre Poseidon, on adorait à Laodicée Artémis Brauronia, dont la statue avait été rapportée de Suse par Séleucus Nicator⁴.

1. Malala, p. 202-203.

2. Voyez ci-dessus, *Introduction*, p. XXX.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 439.

4. Eckhel, *Doctr. num. vet.* t. III, p. 317; *C. I. Gr.*, t. III, nos 4470 et 4471.

Laodicée du Liban.

Dans la Coélesyrie, il y avait un district assez étendu appelé *Laodicène*, du nom de sa capitale *Λαοδικεία*. On l'appelait Laodicée la Scabieuse (*σκαβίωσα*) ou Laodicée du Liban (*ἡ πρὸς Λιβάνω*). Elle fut bâtie, nous apprend Appien, par Séleucus Nicator, dans une grande plaine au sud-ouest d'Emèse, sur le cours de l'Oronte. Elle a des monnaies impériales romaines avec la légende *ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝΩ*.

Les monnaies d'Antiochus IV frappées dans cette ville ont une légende phénicienne qui lui donne le titre pompeux de *métropole de Canaan*. Le type est Poseidon debout, de face, tenant une patère et un trident. Il est curieux de retrouver le nom biblique de Canaan sur ces monnaies. Les lettres *ΛΑ*, dans le champ, paraissent être les initiales du nom de Laodicée.

Apamée de Syrie.

Cette ville importante était située sur l'Oronte ou plutôt, peut-être, sur l'un de ses petits affluents, l'Axius, comme le disent Sozomène et les monnaies (*πρὸς τῷ Ἀξίῳ*), si toutefois le nom d'Axius ne désigne pas l'Oronte lui-même. Fondée par Antigone, qui lui donna le nom macédonien de Pella, elle fut agrandie par Séleucus Nicator, qui l'appela du nom de sa femme, la Sogdienne Apama¹.

Gebal (Byblos).

La ville sainte de Byblos ou Gebal (*גבל קדשת*) était le centre de traditions religieuses relatives à l'origine du monde, qui nous ont été conservées en partie sous forme de récit épique, dans le *Sanchoniathon* de Philon de Byblos. Quelques-unes des monnaies de Byblos ont des types qui se rattachent à ces légendes et nous font connaître les formes plastiques des divinités orientales qui jouent un rôle dans ces récits cosmogoniques. Tel est le cas, entre autres, pour la divinité, étrangère au panthéon hellénique, qui figure sur le chalque de notre catalogue n° 671. C'est le Cronos phénicien, qui, d'après Philon de Byblos, fut créé par Taautos ou le Destin, en même temps que Dagon, autre divinité dont les monnaies phéniciennes reproduisent aussi l'image. « Taautos, dit Philon, imagina pour Cronos les insignes de la royauté, quatre yeux par devant et par derrière, dont deux sont en repos et fermés [quand les deux autres sont ouverts], et à ses épaules quatre ailes, deux élevées et deux abaissées. Ceci était destiné à exprimer symboliquement que Cronos voyait en dormant et dormait éveillé; de même, la position de ses quatre ailes montrait qu'il volait en se reposant et se reposait en volant... Et il donna à Cronos deux ailes encore sur la tête, l'une pour exprimer son esprit de commandement,

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, pp. 667 et 731.

l'autre sa puissance sensitive. »¹. Il est impossible de n'être pas frappé, avec le Dr Judas², du rapport qui existe entre cette description du Cronos phénicien et la figure du revers de notre médaille. Il n'y a véritablement que des différences de détail et elles s'expliquent, d'une part, par les variantes qu'ont dû subir les représentations de Cronos, d'autre part, par le caractère poétique du récit de Philon qui, dans sa description, ne s'est point astreint à une fidélité d'archéologue. Ainsi, l'appendice à quatre rameaux qui s'élève au dessus de la tête du dieu ne ressemble nullement à des ailerons; les ailes attachées aux épaules de Cronos sont au nombre de six au lieu de quatre; mais remarquez que, sur la monnaie, conformément à la donnée cosmogonique, il en est deux qui sont abaissées et au repos, tandis que les autres sont écartées comme celles d'un oiseau qui vole. Le Cronos phénicien se rapproche, par ses attributs, des divinités assyriennes, et il nous fait penser au Zeus Dolichenos qui, monté sur un lion, figure sur les monnaies d'Alexandre I Bala et de quelques-uns de ses successeurs.

Tyr.

Sur les chalques nos 674 à 681, on lit une légende phénicienne qui qualifie Tyr de *métropole des Sidoniens*; c'était sans doute pour répondre aux prétentions contemporaines de Laodicée du Liban qui se dit *métropole de Canaan*, et surtout à celles de Sidon qui s'intitule *métropole de Tyr* elle-même (*Catal* n° 689). De pareilles rivalités de clochers se remarquent dans la numismatique d'autres villes, à l'époque romaine. L'attribution à Tyr des chalques nos 672 et 673 n'est pas douteuse, malgré l'absence du nom de la ville: Tyr prend pour type une proue de galère, tandis que Sidon a la galère entière.

On trouve des dates sur les monnaies à l'effigie d'Antiochus IV frappées à Tyr, à Tripolis et à Ascalon. Sur les monnaies de Tyr, nous relevons les suivantes:

L HAP = an 138 (175 av. J.-C.; *Catal.* n° 672).

L ΘAP = an 139 (174 av. J.-C.; *Catal.* n° 673).

ΔMP = an 144 (169 av. J.-C.; *Catal* n° 674 à 677).

ΕMP = an 145 (168 av. J.-C.; *Catal.* n° 678 à 681).

Il semble, d'après ce tableau, que Tyr ait eu deux émissions de monnaies, l'une en 138 et 139, l'autre en 144 et 145. Sur les pièces de ce dernier groupe, l'indice **L** fait défaut devant la date; en outre, c'est seulement sur les pièces des années 144 et 145 que paraît la légende phénicienne signalée plus haut. Ces monnaies datées ont été frappées lorsqu'Antiochus IV eut repris la Coelé Syrie et la Phénicie à Ptolémée Philométor et envahi la basse Egypte. Les années 144 et 145 sont aussi celles que nous avons relevées sur les monnaies d'Ascalon (*Catal.* nos 652 et 653); le monnayage de Tripolis nous fournit l'an 147.

1. Traduction de Fr. Lenormant dans *Les origines de l'histoire d'après la Bible*, t. I, p. 547; cf. Eusèbe, *Præpar. evangel.*, I, 10; Sanchoniathon, p. 24-40 de l'éd. Orelli.

2. Judas, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 395.

Sidon.

Les monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV portent des légendes phéniciennes du plus haut intérêt. L'une, לצדנב, *des Sidoniens*, est la traduction de la légende grecque qui l'accompagne : ΣΙΔΩΝΙΩΝ (*Catal.* nos 682 à 688). L'autre ne comprend pas moins de quatre lignes qui ont fait longtemps le désespoir des interprètes (*Catal.* nos 689 et 690). Voici cette légende :

לצדנב אב כמב (parfois ככב) אפא כת צר

Etienne Quatremère écrivait encore en 1857, au sujet de cette légende : « Ces caractères ont été lus et interprétés de plusieurs manières différentes par les savants qui ont consacré leurs veilles à ce genre d'études, sans que, jusqu'à présent, on ait pu tomber d'accord sur la valeur des lettres et sur le sens qu'elles présentent¹. » Il serait superflu de rappeler les interprétations nombreuses et parfois bizarres auxquelles il est fait allusion; nous citerons seulement celle de Movers qui traduit : « A Sidon, mère de Cambé (*var.* Caccabé), d'Hippus, de Ket (Citium) et de Tyr². » Quatremère crut devoir s'écarter de la lecture et de l'interprétation de Movers; il lit :

לצדנב אב חשב אף אחת צר

et traduit : « A Sidon, mère de Haschib (Ecdippa) et aussi sœur de Tyr. »

Mais le déchiffrement matériel de la légende est bien positif, étant donné le nombre respectable des exemplaires de ces médailles; on constate parfois une variante dans le mot כמב (*Cambé*) remplacé par ככב (*Caccabé*). Quant à la question d'interprétation, le savant qui nous paraît l'avoir définitivement tranchée est Alois Muller³. Il adopte la lecture de Movers et il traduit : « De Sidon⁴, la métropole de Cambé (ou Caccabé), d'Hippone, de Citium, de Tyr. » On sait que Cambé ou Caccabé était le nom primitif de Carthage; elle fut peuplée par une colonie de Sidoniens avant de recevoir les réfugiés tyriens qui accompagnèrent Didon. Hippone, sur la côte d'Afrique, et Ket ou Citium en Cypré, étaient aussi des colonies sidoniennes. Ainsi se justifie historiquement cette curieuse légende monétaire que nous verrons reparaitre encore sous le règne de Démétrius I Soter (*Catal.* n° 788).

Tripolis.

Les monnaies frappées à l'effigie d'Antiochus IV dans cette ville, sont au type des Dioscures, les divinités tutélaires de Tripolis. L'une de ces pièces fournit la date ZMP, an 147 (= 166 av. J.-C.). Saulcy⁵ admet en outre, d'après Mionnet⁶, la date

1. Et. Quatremère, dans le *Journal des Savants*, 1857, p. 124.

2. Movers, *Die Phœnizier*, t. II, 1^{re} part., p. 120, et 2^e part., p. 134. Gesenius traduisait : *Sidoniorum matris Cittii, Melitae, Beryti item sororis Tyri* (*Monumenta*, p. 267).

3. Alois Muller. *Vier Sidonische Münzen*, dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften*. Philosoph. histor. Classe, Band XXXV, 1860, p. 33-50.

4. Mot à mot : *des Sidoniens*.

5. Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 13.

6. Mionnet, *Supplément*, t. VIII, p. 31, n° 162.

OMP (= an 149) : c'est la dernière année du règne d'Antiochus IV Epiphane, et cette date est, par là même, intéressante à relever. Elle se trouve, en premier lieu, sur une pièce du Musée britannique, publiée par Taylor Combe ¹, et si elle n'est pas reproduite dans le catalogue des rois de Syrie rédigé par M. Gardner, cela tient, je pense, à ce qu'elle a dû rester classée à Tripolis dans le médaillier anglais. Il n'y a, dans tous les cas, d'après la gravure de l'ouvrage de Combe, aucune raison de croire la date inexacte. D'autre part, c'est une pièce pareille que Cavedoni a voulu attribuer à Antiochus V Eupator : ce nouvel exemplaire porte la même date **OMP**, avec une effigie royale qui est en réalité celle d'Antiochus IV Epiphane : l'erreur de Cavedoni vient de ce que ce savant faisait mourir Antiochus Epiphane dès le printemps de l'an 148 ². Il est juste d'observer, pour l'excuse du savant modénais, que lorsque l'effigie royale n'est pas accompagnée d'une légende, il est parfois embarrassant de dire si la tête est celle d'Antiochus IV, de Démétrius I Soter ou d'Alexandre Bala.

Nous avons achevé de passer en revue les différentes villes qui ont placé sur leurs monnaies municipales de bronze l'effigie d'Antiochus IV ³, et nous verrons se perpétuer le même usage dans un certain nombre de villes, jusque sous le règne de Démétrius II Nicator et même d'Alexandre II Zébina. A un point de vue général, il ressort du tableau qui précède que ces villes avaient une demi-autonomie monétaire, accordée principalement aux colonies d'*Antiochéens*, c'est-à-dire de citoyens qui jouissaient des mêmes droits que les habitants libres d'Antioche, la capitale de l'empire. On obtenait les privilèges d'*Antiochéen* comme on eut ceux de *Macédonien* ou de *Grec* à d'autres époques, et plus tard ceux de *civis romanus* ou de colonie de droit latin. Les villes dont les habitants reçurent le titre d'Antiochéens purent frapper des monnaies de bronze autonomes, avec l'effigie royale toutefois. Quelques-unes d'entre elles, sinon toutes, eurent deux ateliers, l'un qui émettait cette monnaie semi-autonome, et l'autre qui frappait la monnaie royale.

Un grand nombre de villes auxquelles furent concédées ces libertés et qui reçurent des colonies d'Antiochéens, prirent même le nom d'Antioche, comme la métropole. C'est ainsi qu'en Cilicie, on compte trois Antioches (Tarse, Adana, Mallus) dont le territoire était limitrophe ⁶. De même qu'il y avait plusieurs Antioches en Syrie, en Cilicie et en Mésopotamie, il y avait aussi plusieurs Séleucies et plusieurs Laodicées. Antiochus IV octroyait naturellement de préférence les droits d'Antiochéens aux habitants des nouvelles colonies qu'il établissait dans les différentes provinces de l'empire.

Les Juifs qui consentirent à se plier à l'hellénisation que le roi de Syrie voulait

1. T. Combe, *Vet. pop. et reg. numi qui in museo britannico adservantur*, p. 205, n° 23, et pl. XII, n° 4.

2. Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 380-381.

3. Mionnet donne aussi, avec la tête d'Antiochus IV, une monnaie d'Epiphanea (Mionnet, *Descr.* t. V, p. 38, n° 338), une autre de Laerte (Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 39, n° 341) et même de Berytus (Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 31, n° 161). Mais ce sont des pièces dont la lecture est douteuse ou dont l'attribution est incertaine, même iconographiquement.

leur imposer, obtinrent les privilèges d'Antiochéens dans les différentes villes où ils s'installèrent¹. De là vient que Saulcy a même pu prétendre, et Fr. Lenormant n'est pas éloigné de partager son avis, que les monnaies de plusieurs villes du nom d'Antioche : (Antioche près Daphné, Antioche de Ptolémaïde, Antioche près Callirhoé) ont toutes été frappées par les colons Juifs installés dans trois quartiers différents d'Antioche sur l'Oronte et qui reçurent le titre et les privilèges d'Antiochéens². Cette hypothèse est sans fondement et elle se trouve renversée par la simple énumération des villes où des monnaies analogues furent frappées. Eckhel avait raison en émettant l'avis que le titre d'Antiochéens désigne les habitants de villes diverses auxquels étaient concédés les mêmes privilèges³.

Ce qui le prouve bien, c'est que la plupart de ces villes empruntent à Antioche sur l'Oronte le type de ses monnaies de bronze, de même que, plus tard, les colonies de droit latin, sous l'empire romain, reproduisirent toutes, sur leurs monnaies, la statue de Marsyas, emblème de la liberté, qui s'élevait sur le forum de Rome⁴. Le revers monétaire le plus fréquent que nous rencontrons dans les colonies d'Antiochéens, — Antioche sur l'Oronte, Antioche de Ptolémaïde, Hiéropolis de Cyrhénistique, Séleucie en Piérie, Ascalon, Laodicée sur mer, — est Zeus à demi nu, debout, détournant la tête et tenant une couronne de la main droite étendue. Ce type qui paraît représenter Zeus offrant une couronne aux vainqueurs des jeux olympiques inaugurés à Daphné par Antiochus IV, se rapproche beaucoup, au point de vue plastique, du Zeus Stratios des monnaies des rois de Bithynie à partir de Prusias I^{er} (228-180).

C'est un artiste du nom de Dædale (non Dædale le Sicyonien) qui avait exécuté cette statue de Zeus Stratios pour la ville de Nicomédie. Visconti a fait remarquer que ce Zeus tient de la main droite étendue une couronne qu'il paraît présenter aux vainqueurs des jeux *Soteira* organisés à Nicomédie en son honneur. Bien que le Zeus des monnaies d'Antioche ait une attitude un peu différente du Zeus bithynien, il en paraît néanmoins dérivé, et Overbeck⁶ a raison de dire que le Zeus des monnaies syriennes en question est une imitation du Zeus Stratios de Dædale sur les monnaies des rois de Bithynie. Il y avait sans doute, à Antioche, une statue de Zeus debout, tendant une couronne et détournant la tête, qui était inspirée de l'œuvre de Dædale, comme nous avons vu, dans la même ville, les copies d'œuvres célèbres d'autres artistes, exécutées sous l'impulsion d'Antiochus IV lui-même.

Malala rapporte une légende qui paraît, sous un travestissement singulier, se

1. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol. en Asie Mineure*, t. III, p. 351. La prétendue Antioche sur le Tragus (Mionnet, *Cilicie*, n° 115) n'existe pas. La médaille qui paraissait la mentionner est, en réalité, une monnaie mal lue d'Antioche sur le Cydnus (Tarse).

2. Voyez Graetz, *Histoire des Juifs*, trad. Wogue, t. II, p. 81.

3. Saulcy, dans le *Numism. chronique*, 1871 (N. S. t. X), p. 70 et suiv. ; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 34, note 8.

4. Cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. II, p. 739.

5. H. Jordan, *Marsyas auf dem Forum in Rom*, Berlin, 1883, in-8°.

6. Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 60-61 et p. 164.

rapporter à cette statue même désignée, dans ce récit, sous le nom d'Oreste. Les premiers habitants du mont Silpion, les Ionites, ayant demandé à Oreste qui s'était enfui dans leurs parages, dans quel endroit il avait recouvré la raison, Oreste leur désigna, sans se retourner, et en étendant le bras à la hauteur de la tête, la montagne et le temple de Vesta où il avait été guéri. Les Ionites élevèrent, en conséquence, une statue de bronze à Oreste, à l'endroit même où il leur avait désigné le temple, et ils le représentèrent étendant la main sans se retourner¹. Cette statue, qu'on voyait encore du temps de Malala, était populaire sous le nom d'Oreste le fugitif (στῆλη τοῦ Ὀρέστου ὁ δραπέτης). Etant donné le rapport qui existe entre le type monétaire et la description de la statue d'Oreste, étant données aussi les interprétations apocryphes du même genre dont est rempli le récit du chronographe byzantin, nous inclinons à croire que c'est la statue de Zeus Stratios, imitation de l'œuvre de Dædale, élevée sur le mont Silpion par les soins d'Antiochus IV, qui aura donné naissance à cette fable imaginée après coup, tout exprès pour expliquer le geste de la statue.

ANTIOCHUS V EUPATOR

Ère des Sél. 149 à 151 (164 à 162 av. J.-C.)

Antiochus V surnommé Εὐπάτωρ, n'avait que neuf ans à la mort de son père Antiochus IV Epiphane, et il ne régna que deux années. Ses médailles lui donnent des traits beaucoup plus âgés que ceux d'un enfant de 9 à 11 ans : ils pourraient convenir à un adolescent d'une vingtaine d'années au moins. La même remarque peut être faite au sujet des monnaies d'Antiochus VI Dionysos qui fut aussi roi tout enfant ; cependant nous avons vu une véritable effigie enfantine donnée à Antiochus, fils de Séleucus III.

En mourant, Antiochus Epiphane avait chargé son ministre Philippe de la tutelle du jeune Antiochus, mais Lysias sut écarter Philippe et s'arroger les soins d'achever l'éducation du roi à qui, suivant le livre des Macchabées, il décerna lui-même le nom d'*Eupator*². Les monnaies donnent effectivement ce surnom à Antiochus V, ce qui empêche qu'il y ait chance de confusion entre ces pièces et celles des autres Antiochus. Philippe, qui avait levé une armée pour reprendre la charge usurpée par Lysias, fut battu et tué par son compétiteur. Peu après, Démétrius, fils de Séleucus IV, qui était retenu à Rome comme otage, fut remis en liberté. Il fit son appa-

1. Malala, *Chronogr.*, p. 141 : οὐκ ἀπεστράφη καὶ ὑπέδειξεν αὐτοῖς τὸ ἱερόν ἢ τὸ ὄρος ὅπου ἐρῆύσθη τῆς νόσου, ἀλλὰ κουφίσας τὴν δεξιὰν αὐτοῦ χεῖρα ὑπερανῶ τῆς αὐτοῦ κορυφῆς τῷ δακτύλῳ τῆς χειρὸς αὐτοῦ ἐπέδειξεν αὐτοῖς τὸ ὄρος καὶ τὸ ἱερόν.

2. I Macch. VI, 17¹ : καὶ ἐκάλεσε (Λυσίας) τὸ ὄνομα αὐτοῦ Εὐπάτορα.

rition en Syrie, réclamant le trône de son père : Lysias et Antiochus V tombèrent entre ses mains et furent mis à mort.

On ne connaît pas de monnaies datées d'Antiochus Eupator, et c'est à tort, avons-nous dit plus haut, que Cavedoni lui a attribué une pièce de Tripolis portant la date **ΘMP** (= an 149) : cette monnaie est d'Antiochus IV Epiphane.

Notre catalogue ne comprend, en fait de monnaies d'argent, que des pièces qui ont pour type Zeus nicéphore. Le Musée britannique possède un tétradrachme



Fig. 24.

(fig. 24) et une drachme du même roi, au type d'Apollon assis sur l'omphalos¹. Sur toutes les pièces la légende est **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ**².

Saulcy a attribué à Antiochus Eupator un tétradrachme au type de l'aigle, probablement, dit-il, frappé à Ascalon en 164 av. J.-C. (l'auteur veut dire en 166, sans

doute), avant la défaite de Gorgias et l'envahissement de l'Idumée par Judas Machabée, en 165 av. J.-C. Ce n'est donc pas, ajoute ce savant, à Alexandre Bala qu'il faut attribuer l'adoption du type de l'aigle. Mais il eût été prudent, avant de formuler une pareille assertion, d'établir bien positivement l'attribution à Antiochus V Eupator de la monnaie en question : or, je ne doute pas qu'il ne s'agisse d'une pièce d'Antiochus VII Sidétès et que les conclusions de Saulcy ne doivent être rejetées³.

Quant aux monnaies de bronze d'Antiochus V Eupator, une seule est certaine, c'est notre n° 699 qui a pour légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ**. C'est une pièce mince et plate, d'un style semi-barbare et d'un aspect tout particulier. Les deux monnaies qui suivent lui ressemblent, et c'est à cause de cette parenté de style que nous les classons ici ; mais, si elles conviennent mieux à ce règne qu'à tout autre, leur attribution reste néanmoins douteuse : elles ne donnent pas au roi le surnom d'Eupator.

M. Imhoof-Blumer a parlé d'une monnaie de bronze fort intéressante, frappée à Gébal (Byblos) à l'effigie d'Antiochus V Eupator. En voici la description d'après lui : **ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ**. Tête diadémée d'Antiochus V Eupator, à droite. **Ρ**. **ΑΝΤΙΟΧΟΥ**. Cronos phénicien à six ailes, debout à gauche. Au dessus **𐤁𐤓𐤁𐤏𐤕** (לגבל קדשה, *de Gebal, la sainte*⁴). Nous avons déjà rencontré à Byblos le Cronos phénicien, sur des monnaies à l'effigie d'Antiochus IV Epiphane.

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. XIII, n°s 11 et 13 ; Mionnet (*Descr.* t. V, p. 42, n° 363) donne la description d'un tétradrachme au même type, mais de coin moderne, qui est au Cabinet de France.

2. Voyez ce que nous avons dit plus haut, à propos d'un quadruple statère en or du musée de Berlin, attribué à Antiochus V Eupator, *Introd.* p. LXXX.

3. F. de Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 27, note ; Barclay Head, *Historia numorum*, p. 642.

4. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 442. La pièce faisait alors partie de la collection de M. G. Schlumberger.

TIMARCHUS

Ere des Sél. 150 à 151 (162 av. J.-C.).

Timarchus était l'un des favoris d'Antiochus IV Epiphane qui le nomma satrape de Babylone. Il paraît avoir profité, de connivence avec son frère Héraclide, de la minorité d'Antiochus V Eupator pour fomenter une révolte et se proclamer roi dans la Babylonie. Quand Démétrius I Soter se fut emparé du trône de Syrie, il fit mettre à mort Timarchus et exila Héraclide qui, plus tard, trouva moyen d'intéresser les Romains à la cause d'Alexandre Bala¹.

Nous n'avons, dans notre catalogue, que des monnaies de bronze de Timarchus; elles portent la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ**, et elles sont au type de Niké, allusion probable aux conquêtes de Timarchus en Médie. Mais, outre ces bronzes dont la légende rappelle celle des monnaies arsacides contemporaines, il existe des pièces d'or et d'argent de Timarchus fort importantes. Nous mentionnerons en premier lieu un statère d'or unique, qui de la collection Prokesh-Osten est passé au musée de Berlin :

Tête diadémée de Timarchus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ**.

Quadriga au galop, à droite. *A*. 19 mill. 8 gr.

49° (fig. 25).

Timarchus a aussi frappé des tétradrachmes dont il existe un exemplaire unique, conservé au British Museum, et même cet exemplaire ne nous est parvenu que déshonoré par une surfrappe. Dans son état primitif, cette pièce curieuse était semblable, sauf pour la légende, aux tétradrachmes d'Eucratide, roi de la Bactriane :



Fig. 25.

Buste casqué de Timarchus à droite, la chlamyde autour du cou. ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ**. Les Dioscures à cheval, à droite.

Ce tétradrachme a été surfrappé de la manière suivante, sous le règne de Démétrius I Soter : Têtes accolées de Démétrius et de Laodice, à droite. ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ**. La Fortune assise à gauche. Cette nouvelle empreinte paraît indiquer que Démétrius a voulu effacer de l'histoire jusqu'au nom même de Timarchus et faire disparaître ses monnaies.

Outre le tétradrachme dont il vient d'être parlé, le British Museum a encore la bonne fortune de posséder la drachme suivante :

1. Appien, *Syriaca*, 45 et 47.

2. Voyez Kœhne, dans les *Berliner Blätter für Münz-Siegel und Wappenkunde*, t. II (1865) p. 275 et pl. XXII, n° 12; Prokesh-Osten, dans la *Revue numismatique*, 1859, pl. XII, n° 14; Friedlaender et A. von Sallet, *Das Königl. Münzkabinet*, p. 140, n° 482.

3. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 150 et pl. XV, 2; A. von Sallet, dans la *Zeit. für Numismatik*, t. IV, p. 6, et t. VI, p. 301.

Tête diadémée de Timarchus, à droite. Grénétis. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ. Artémis debout, à droite, tenant un arc de la main gauche et prenant de la main droite une flèche dans son carquois¹ (fig. 26).



Fig. 26.

En rapprochant les monnaies qui précèdent de celles qui figurent dans notre Catalogue, nous parvenons à reconstituer la série complète des monnaies de Timarchus, ainsi composée : le statère d'or, le tétradrachme, la drachme, le tétrachalque, le dichalque, le chalque. Il y a des chances pour que toutes ces monnaies aient été frappées à Babylone, la capitale de Timarchus. Les pièces d'or et d'argent sont uniques jusqu'ici. Les bronzes sont rares et généralement d'assez mauvaise conservation ; un grand nombre d'entre eux portent en contremarque une petite Victoire qui n'est que la reproduction du type même du revers².

DÉMÉTRIUS I SOTER

Ère des Sél. 151-162 (162 à 150 av. J.-C.)

Démétrius, fils de Séleucus IV, passa toute sa jeunesse à Rome comme otage. A la mort d'Antiochus IV, il avait 23 ans : n'ayant pas obtenu du sénat romain l'autorisation de retourner en Syrie disputer le trône de ses pères à son cousin Antiochus Eupator, il s'enfuit secrètement de Rome, grâce à la complicité de son ami, l'historien Polybe. Il débarque à Tripolis, rassemble une armée et fait mettre à mort Eupator et son tuteur Lysias. Peu de temps après, le nouveau roi réussit à pacifier les provinces de l'Est ; il chasse de Babylone Timarchus et Héraclide, et les Babyloniens reconnaissants lui décernent le surnom de Soter qui est donné au roi sur un grand nombre de ses monnaies. Plus tard, il fait la guerre aux Juifs commandés par Judas Macchabée ; il s'attire l'inimitié des Romains dans les affaires de Cappadoce, en détrônant Ariarathe V Philopator. Il est tué dans une bataille que lui livre Alexandre Bala, son compétiteur au trône de Syrie³.

Il est fort difficile de rattacher directement les types monétaires de Démétrius aux événements politiques de son règne. L'ordre que nous avons adopté dans le classement de ces monnaies est le suivant, qui paraît en rapport avec la chronologie, puisque les pièces qui ne donnent pas le surnom de Soter à Démétrius s'y trouvent les premières :

1. Percy Gardner, *op. cit.*, p. 50 et pl. XXVIII, fig. 6.

2. Sur les monnaies de Timarchus, voyez principalement, outre les ouvrages cités plus haut : Visconti, *Iconogr. grecque*, t. III, p. 189 ; Bartholomaei, dans la *Zeitschrift für Münz-Siegel und Wappenkunde*, t. VI, p. 260 ; *Catalogue de la vente de la coll. Billoin* (1886), n° 796.

3. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 323 et suiv.

I. *Monnaies sans date.* — A. Monnaies d'argent et de bronze avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (*Catal.* nos 706 à 733). — B. Monnaies d'argent et de bronze avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ (*Catal.* nos 734 à 740).

II. *Monnaies datées.* Pièces d'or, d'argent et de bronze avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ, et des dates allant de HNP (158) à ΒΕΡ (162) (*Catal.* nos 741 à 769).

III. *Monnaies de Tyr et de Sidon,* à l'effigie de Démétrius I Soter, avec ou sans date (*Catal.* nos 770 à 790).

Dans le premier groupe, nous trouvons d'abord une série de pièces avec la tête du roi entourée de la bandelette de laine traditionnelle, et au revers, le type ordinaire d'Apollon assis sur l'omphalos. Mais on ne tarde pas à voir paraître, avec le n° 709, en concurrence avec Apollon, une divinité qui ne s'est pas encore rencontrée sur les monnaies des Séleucides. La tête diadémée du roi se trouve environnée d'une couronne de laurier à la place de la bandelette de laine, et le type du revers est une Tyché assise sur un trône. Ce type nouveau a été regardé par quelques numismatistes¹ comme étant Déméter, et on a voulu y reconnaître une allusion emblématique au nom même de Démétrius. Mais, en acceptant cette interprétation, on est forcé d'admettre que Déméter n'est représentée avec aucun des attributs qui lui sont familiers dans l'art antique, notamment la torche, les pavots et les épis²; elle a, au contraire, un sceptre court qu'elle porte comme Apollon tient sa flèche; sur son bras gauche est la corne d'abondance, attribut caractéristique de toutes les Tychés. Cependant la déesse figure encore une fois sur les monnaies de Démétrius II Nicator (*Catal.* n° 931), circonstance qui peut paraître un argument en faveur de l'interprétation que nous n'osons accepter.

Quant aux motifs pour lesquels Démétrius Soter fit figurer sur ses monnaies le type de Tyché, nous ne les connaissons pas. Toutefois, un événement raconté par Malala³, pourrait avoir quelque rapport avec l'adoption du nouveau type monétaire. L'auteur byzantin dit que la ville d'Antigonia ayant été détruite par Séleucus I Nicator, la Tyché de la ville abandonnée fut transportée à Rhosus par Démétrius Poliorcète après la mort de Séleucus. C'était une statue de bronze placée sous un édifice à quatre colonnes et ouvert de tous côtés; elle tenait sur son bras une corne d'abondance. Ottfried Muller, ayant remarqué que Malala se trompe puisque Démétrius Poliorcète, étant mort avant Séleucus, n'a pu faire transporter la statue après le décès de ce dernier, conjecture ingénieusement que l'événement dont il s'agit a dû se passer sous le règne de Démétrius I Soter⁴. L'écrivain byzantin, induit en erreur par la similitude des noms, aura attribué au roi de Macédoine un acte du roi de

1. *Trésor de numismatique et de glyptique, Rois grecs*, p. 95. Duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 300.

2. Overbeck, *Griech. Kunstmythologie. Demeter und Kora*, planches, *passim*.

3. Malala, *Chronogr.*, p. 201 (éd. de Bonn).

4. O. Muller, *Antiq. Antioc.*, p. 40-41.

Syrie son homonyme : des fautes analogues fourmillent dans son récit, et la rectification de Muller est fort vraisemblable. S'il en est ainsi, ne pouvons-nous pas, à notre tour, conjecturer que le type de Tyché a été inauguré sur les monnaies de Démétrius I Soter à l'occasion de l'événement rapporté par Malala? Le type monétaire serait, dans ce cas, l'image de la statue de bronze, de même que la Tyché d'Antioche sur les monnaies de Tigra le Grand, est la reproduction d'une autre œuvre sculpturale célèbre.

Le trône de la déesse a des pieds qui représentent des Néréides ou des Tritonides; on a cherché à expliquer cette particularité qu'il n'y a pas lieu, je pense, de rapprocher du Nymphaeum (Νυμφῶν ἱερόν) d'Antioche, situé à l'extrémité de l'une des avenues qui conduisaient à l'omphalos et où se passaient les cérémonies nuptiales¹. Il ne faut voir là, sans doute, qu'un motif décoratif, analogue aux aigles qui ornent parfois les pieds du trône de Zeus (*Catal.* n° 797).

Tandis que la Fortune paraît sur les tétradrachmes, les drachmes n'ont en général que la corne d'abondance, c'est-à-dire l'attribut de la déesse². Le type de la drachme est souvent ainsi une réduction ou, si l'on veut, une abréviation du type du tétradrachme. « C'était un usage fréquent chez les anciens, dit le duc de Luynes, à mesure que le module décroissait, de représenter, au revers, des parties seulement du revers des grands modules. Ainsi, par exemple, en Phénicie, on voit sur les monnaies de bronze figurer, suivant les modules, une galère, sa proue, son acrostolium, son gouvernail. La corne d'abondance royale, celle qui est ornée d'un diadème, paraît, selon le témoignage d'Athénée³, avoir été d'abord employée comme attribut pour orner les statues d'Arsinoé, femme de Ptolémée Philadelphe⁴. » La corne d'abondance ne paraît pas sur les monnaies antiques avant Ptolémée I Soter, et les rois de Syrie empruntèrent ce symbole à leurs voisins d'Égypte. Nous ne la rencontrons qu'à partir de Démétrius I Soter, c'est-à-dire à l'époque où s'accroît l'influence égyptienne en Phénicie et en Syrie : la corne d'abondance égyptienne forme le type de revers du magnifique médaillon d'or décrit sous le n° 765.

Parmi les autres types des monnaies de Démétrius I Soter⁵, les seuls qui méritent une mention spéciale sont ceux des quelques bronzes que nous allons énumérer.

Sur le chalque n° 733, il y a une tête de cheval et une tête d'éléphant, dans lesquelles Cavedoni, après Eckhel⁶, voudrait reconnaître une allusion aux forces militaires de Démétrius, la cavalerie et les éléphants que l'on commençait alors à

1. Libanius, t. I, p. 339; Malala, p. 244; cf. O. Muller, *Antiq. Antiochenae*, p. 59.

2. M. Imhoof-Blumer (*Monnaies grecques*, p. 432, n° 83) a publié une drachme de mauvaise fabrique, qui a pour type Tyché assise, comme les tétradrachmes. Nous devons également signaler une pièce de bronze (tétrachalque, 33 gr. 50) du Musée de Berlin, décrit par le même savant, n° 85, et qui est aussi au type de Tyché assise.

3. Athénée, *Deipnosoph.*, XI, 97 (éd. Schweighauser); cf. t. II, p. 408 de l'éd. Meineke (Teubner).

4. Duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 300-301.

5. Signalons ici comme manquant à notre catalogue le diobole (1 gr. 43) au type d'Apollon debout, s'appuyant sur son arc, publié par M. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 432, n° 84.

6. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 226; Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 381.

ranger en bataille d'après une nouvelle tactique à laquelle fait allusion l'histoire des Macchabées : « Ils partagèrent les éléphants par légions, et mille hommes armés de cottes de mailles et de casques d'airain, accompagnaient chaque éléphant ; et cinquante cavaliers choisis avaient ordre de se tenir toujours auprès de chaque éléphant¹. »

Sur les monnaies de bronze nos 738 à 740 paraissent des types curieux inexplicables jusqu'ici : têtes de lion et de sanglier ; têtes de dogue et d'aegagre ; il faut y ajouter la tête d'aigle ou de griffon et la tête de cerf qui figurent sur un bronze du British Museum² (fig. 27). Ce groupe de types d'animaux qui rappellent, par leur style, certains bas-reliefs assyriens, fait peut-être allusion aux chasses royales.



Fig. 27.

La date la plus reculée que nous ayons relevée sur les monnaies de Démétrius I Soter est l'an ΔNP (= an 154) qui figure sur un chalque de Tyr (*Catal.* n° 770) ; elle n'est donc que de la troisième année du règne de Démétrius qui monta sur le trône en l'an 151. Saulcy³ a enregistré, d'après Mionnet, la date $L NP$ (= an 150) ; mais Mionnet⁴ a cru relever cette date sur un bronze du Cabinet de France frappé à Tyr ; il s'agit vraisemblablement du chalque qui figure dans notre Catalogue sous le n° 777 et sur lequel la date est en partie effacée : il n'y a point à en tenir compte. Il faut également rejeter dans le domaine de l'illusion ce que dit Saulcy, à la p. 22 de son Mémoire : « Nous avons, à mon avis, prétend-il, des tétradrachmes frappés en Peritius, l'an NP , à MI ?, à Perinte, à Antioche, à Diospolis ». Comme l'auteur ne cite aucune référence, j'ignore de quelles monnaies il s'agit, mais je ne doute pas qu'il ne soit question de pièces mal lues.

L'année ANP (= 151) est donnée d'après un bronze de Tyr, par Mionnet (*Suppl.* t. VIII, p. 35, n° 181), mais seulement suivant le témoignage de Gessner⁵ dont les lectures si souvent erronées ne sauraient être prises en considération ; il s'agit bien probablement de la date ΔNP (= an 154) mal lue par ce vieil auteur. Bref, la date plus ancienne du règne de Démétrius que nous ayons authentiquement constatée reste l'an ΔNP (= an 154).

Nous relevons la dernière année du règne, BEP (= an 162), sur une série de pièces (*Catal.* n° 765 à 769) commençant par le médaillon d'or dont nous avons déjà parlé, qui se trouve ainsi avoir été frappé quelques mois seulement avant la mort de

1. Καὶ διεῖλον τα θηρία εἰς τὰς φάλαγγας, καὶ παρέστησαν ἐκάστῳ ἐλέφαντι χίλιους ἄνδρας τεθωρακισμένους ἐν ἄλυσιδιωτοῖς, καὶ περικεφαλαῖα χαλκαῖ ἐπὶ τῶν κεφαλῶν αὐτῶν, καὶ πεντακίσιοι ἵπποι διατεταγμένοι: ἐκάστῳ θηρίῳ ἐκλελεγμένοι. I Macch. VI, 35 ; cf. II Macch. XV, 20. La tête de cheval paraît aussi en symbole sur un tétradrachme et un petit bronze de Démétrius I Soter publiés par M. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 431, n° 79, et p. 432, n° 89. La tête d'éléphant forme le type d'un chalque publié par le même savant sous le n° 88, avec l'effigie de Démétrius au droit.

2. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. XIV, n° 14.

3. *Monnaies datées des Séleucides*, pp. 18 et 22.

4. Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 34, n° 180.

5. Gessner, *Numism. graeca Reg. Syr.* tab. III, n° 2.

Démétrius. Cette magnifique pièce, trouvée à Hasbéiah, dans la région du Jourdain, vers 1855, et publiée pour la première fois par Fr. Lenormant¹, porte dans le champ du revers les lettres **ΣΑ** et un monogramme composé des deux lettres **ΠΑ**. Fr. Lenormant regarde les lettres **ΣΑ** comme indiquant l'atelier de Salamine en Cypre, tandis que le monogramme n° 205 désignerait Paphos. Cette conjecture est dénuée de fondement. Les lettres **ΣΑ** et le monogramme n° 205 figurent, sous d'autres règnes, sur des pièces qui n'ont pu être frappées à Cypre, et quant au médaillon d'or lui-même, nous ferons remarquer qu'au temps de Démétrius I Soter, Cypre n'a cessé d'appartenir à l'Égypte, ce que reconnaît d'ailleurs F. Lenormant, mais en faisant l'in vraisemblable supposition que Ptolémée Evergète II, qui régnait à Cypre, aurait pris parti pour Démétrius et frappé monnaie en son nom. D'ailleurs, la pièce est de fabrique plate, avec une tranche à arêtes vives, caractères que n'ont les monnaies cypriotes d'aucune époque, tandis qu'ils sont ordinaires sur les monnaies frappées dans les provinces orientales de la monarchie syrienne.

Le musée de Florence possède un médaillon d'or aux mêmes types, avec le monogramme n° 28; il pèse 28 gr. 30², tandis que la nôtre ne pèse que 21 gr. 48. Cet écart de poids est singulier, notre exemplaire pouvant être considéré comme à fleur de coin; il faut supposer que la pièce de 28 gr. 30 est une division monétaire supérieure à celle de la pièce de 21 gr. 48. Au droit de notre médaillon, se trouve une marque qui paraît avoir un rapport direct avec le poids: c'est le monogramme **ΒΛ**. Particularité de frappe assez curieuse et dont on se rend compte en regardant la pièce à la loupe, le graveur avait d'abord gravé ce sigle sous le trône de Tyché; puis il l'a effacé, non sans en laisser quelques traces, pour le graver plus nettement dans le champ de la pièce. Le signe **Λ**, dit en substance Fr. Lenormant, ne peut être confondu avec **Η** ou **Λ** qui, dans les papyrus grecs, désignent la drachme; **Λ** est le signe du statère, de sorte que **ΒΛ** = 2 statères de 10 gr. 73. Un médaillon d'or de Bérénice, femme de Ptolémée Evergète I^{er}, donne un poids identique de 21 gr. 47³.

La pièce du Musée de Florence, du poids de 28 gr. 30, peut difficilement, dans le système Lenormant, passer pour une pièce de trois statères babyloniens de 10 gr. 73. Au contraire, en considérant la pièce de 21 gr. 48 comme représentant trois statères d'or de 7 gr. 15 environ, on verra que la pièce de 28 gr. 30 devient, dans cette hypothèse, un quadruple statère. Le statère d'or de 7 gr. 15, inférieur de 1 gr. 25 au statère attique, serait un statère phénicien ou ptolémaïque, correspondant à la division employée en Phénicie et en Égypte pour l'argent, et qui réduit la drachme au poids de 3 gr. 60, au lieu de 4 gr. 30. Seulement, dans cette explication, le monogramme **ΒΛ** n'a plus le sens que lui a attribué Lenormant. Par rapport aux poids attiques, le médaillon d'or de Démétrius vaut exactement 2 statères et demi; aussi

1. *Revue numismatique*, 1855, p. 89.

2. Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III, p. 346. Cf. t. VI, p. 2, un autre médaillon d'or du musée de Berlin, qui paraît porter le monogramme d'Antioche.

3. Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies des Lagides*, p. 143 à 166.

pourrait-on se demander si **B** égalant 2, le signe **Λ** ne vaudrait pas 1/2, ce qui ferait un total de 2 statères 1/2.

Sur des drachmes datées de l'an 161 (*Catal.* n° 757)¹, on lit au revers, outre la légende, l'inscription **ΦΙΛΙΠ**. M. Feuardent qui, le premier, a relevé ce nom, se demande s'il désigne un homme ou un atelier. Il signale le personnage du nom de Philippe, favori d'Antiochus IV Epiphane qui, en mourant, lui légua la tutelle de son jeune fils Antiochus V Eupator; Antiochus V préféra Lysias, l'ami des Romains, à Philippe, l'ami de son père. Philippe alors résolut de détrôner son pupille, et en 162 av. J.-C. il prit Antioche et se fit proclamer roi; mais Lysias ne tarda pas à le détrôner. M. Feuardent reconnaît que Philippe était mort lorsque Démétrius I Soter s'empara du trône en revenant de Rome; en conséquence, il renonce à voir dans l'inscription **ΦΙΛΙΠ** le nom de l'ami d'Antiochus IV et il préfère y reconnaître un nom de ville tel que Philippopolis, par exemple².

François Lenormant, qui a repris la question, n'a pas gardé la prudente réserve de M. Feuardent. Il ne doute pas que le mot **ΦΙΛΙΠ** ne désigne l'ami d'Antiochus Epiphane, tout en reconnaissant que ce personnage fut mis à mort quelques semaines avant le débarquement à Tripolis de Démétrius I^{er} Soter. Lenormant suppose, pour faire concorder les faits avec cette interprétation numismatique, que Philippe s'était déclaré pour Démétrius dès le temps où celui-ci était encore retenu prisonnier à Rome. Il admet conjecturalement un complot, une entente préalable entre Démétrius et Philippe : ainsi s'expliquerait, selon lui, que Philippe eût fait frapper, avant l'arrivée de Démétrius, des monnaies portant le nom de ce prince comme roi, accompagné du nom du conspirateur qui ordonna l'émission³.

Ce raisonnement pêche par la base, et Lenormant ne l'eût point risqué, même conjecturalement, s'il avait pris garde à la date que portent les monnaies. Elles sont de l'an **ΑΕΡ** (= an 161), c'est-à-dire de la fin du règne de Démétrius et non de l'époque de son entrée en Syrie : dès lors l'arrangement des faits tel que le propose Lenormant ne peut subsister. Nous dirons à notre tour, cependant, que le mot **ΦΙΛΙΠ**, de même que les lettres **ΘΕΟ** qu'on trouve sur la même pièce, nous paraissent désigner plutôt des noms d'homme que des noms d'atelier⁴. Il en est de même des lettres **ΚΑ** qu'on voit sur d'autres pièces de Démétrius I^{er} et dans lesquelles M. Feuardent propose de reconnaître la ville de Carné en Phénicie. Nous rencontrerons plus tard d'autres noms abrégés de la même façon, notamment **ΤΡΥ** et **ΣΤΑ**, sur des monnaies d'Antiochus VI Dionysos. Quant au Philippe qui figure sur notre drachme, ou bien c'est un autre personnage que son homonyme ami d'Antiochus IV, ou bien si

1. Voyez aussi Percy Gardner, *The Seleucid kings of Syria*, p. 45, n° 2, et pl. XIV, 5.

2. Feuardent, dans la *Revue numismatique*, 1862, p. 190-196.

3. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. III, p. 92-93.

4. Le mot **ΘΕΟ** se lit également sur des tétradrachmes autonomes de Tripolis au type des Dioscures. Six, *L'ère de Tripolis*, dans l'*Annuaire de la Société fr. de numismatique*, t. X (1886), p. 230.

c'est cet ami même, ce qui nous paraît peu probable, il faudrait admettre qu'il vécut beaucoup plus longtemps que ne le disent les historiens.

Les monnaies des villes, au nom et à l'effigie de Démétrius I Soter, sont exclusivement des bronzes phéniciens de Tyr et de Sidon. Les pièces de Tyr se distinguent à la fois par leur légende et par la proue qui en forme le type; celles de Sidon ont la galère entière. Pour les dates nous relevons, sur les pièces de Tyr, les années **L ΔNP** (154), **L HNP** (158), **L ONP** (159) et **ΞP** (= 160), cette dernière sur une monnaie au type du palmier qui, nous l'avons vu, est particulier à Tyr. Sauf sur cette pièce, on trouve sur toutes les autres la légende bilingue לְצִדְנָא = *de Tyr*, et **ΤΥΡΙΩΝ**. Les monnaies de Sidon ont des types plus variés et elles ne portent pas de dates. Outre la légende bilingue לְצִדְנָא (*des Sidoniens*) **ΣΙΔΩΝΙΩΝ**, on rencontre la légende phénicienne, difficile à expliquer, que nous avons déjà vue sous Antiochus IV, et dont le sens nous paraît aujourd'hui définitivement fixé : *Des Sidoniens, métropole de Cambé, d'Hippone, de Citium, de Tyr*.

Sur l'hémi-chaque n° 790, on voit Europe emportée par le taureau de Zeus, type fréquent sur les monnaies autonomes de Sidon, et qui se rapporte à une légende locale : Europe était la fille d'Agénor, roi des Sidoniens¹.

Démétrius I Soter épousa sa sœur Laodice, veuve de Persée, roi de Macédoine, et il fit frapper des monnaies où l'effigie de la reine se trouve accolée à la sienne. Nous connaissons, à ce type, d'abord deux tétradrachmes du British Museum². Ils portent au droit les têtes conjuguées de Démétrius et de Laodice, et au revers, la Tyché

assise des tétradrachmes ordinaires de Démétrius seul, avec la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ** (fig. 28). L'un de ces tétradrachmes offre cette particularité déjà signalée, à savoir qu'il est surfrappé sur un tétradrachme de Timarchus³. Le Cabinet de France possède seulement, avec



Fig. 28

les effigies de Démétrius et Laodice, une pièce de bronze donnée par M. Waddington en 1851 (*Catal.* n° 791).

Les têtes conjuguées de Démétrius et de Laodice ressemblent à celles des Dioscures sur les petits bronzes autonomes d'Antioche de Ptolémaïde (Acé) à la légende : **ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ ΙΕΡΑΣ ΑΣΥΛΟΥ**. Nous trouverons également plus tard, dans la série syrienne, les têtes accolées d'Alexandre I Bala et de Cléopâtre Théa, ainsi que celles d'Antiochus VIII et de la même Cléopâtre.

1. Lucien, *de Dea Syr.*, 4; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.* t. III, p. 370; B. Head, *Hist. numorum*, p. 673.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 50 et pl. XV, fig. 1 et 2.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. cxv.

ALEXANDRE I BALA

Ere des Sél. 162 à 167 (150 à 145 av. J.-C.)

I. — *Chronologie du règne.*

Ἀλέξανδρος Βάλας se prétendait le fils d'Antiochus IV Epiphane, et c'est un ex-ministre de ce dernier, Héraclide, banni par Démétrius I Soter, qui fit valoir ses prétentions au trône de Syrie. La plupart des historiens, s'appuyant sur l'assertion formelle de Josèphe et du premier livre des Macchabées, placent son usurpation en l'an 160 de l'ère des Séleucides, et l'on a cru trouver la confirmation de cette date dans la numismatique. Le duc de Luynes a publié en 1850 notre tétradrachme n° 792, au revers duquel il a lu, outre le monogramme d'Aradus, la date ΞP (= 160)¹. Mais j'ai essayé en vain de retrouver sur cette pièce des traces de la date ΞP ; elle n'y est pas en réalité, et l'on ne distingue, en dehors du monogramme composé des lettres AP , que les restes d'un autre monogramme fruste. Cette pièce est au type de la Tyché d'Aradus assise; ce n'est donc pas le tétradrachme que Saulcy indique comme étant au Cabinet de France avec cette même date ΞP et Zeus Nicéphore². Cette nouvelle médaille qui porterait aussi la date 160, n'existe pas dans nos cartons, ou plutôt il s'agit simplement du tétradrachme décrit dans notre Catalogue sous le n° 879, et dont la date rognée ne laisse apercevoir que les deux lettres de droite ΞP , puis un trait horizontal qui doit être la barre supérieure d'un E , et que Saulcy a négligé.

La date $A\Xi P$ (= 161), deux fois donnée par Saulcy, d'après Mionnet (V, 419) et la collection du British Museum, est-elle bien certaine elle-même? D'après Mionnet, cette pièce se trouverait au Cabinet de France. Or, comme elle ne figure pas dans notre Catalogue, il faut qu'elle soit le résultat d'une erreur de lecture. Le catalogue du British Museum ne mentionne pas non plus la date $A\Xi P$ (161)³, de sorte qu'il est avéré qu'ici encore, Saulcy s'est deux fois laissé induire en erreur par d'anciens auteurs dont il s'est fait trop complaisamment l'écho, au lieu de vérifier leurs assertions sur les monuments eux-mêmes. La date $A\Xi P$ est enfin donnée par Mionnet (*Suppl.* n° 216) d'après un tétradrachme de poids phénicien frappé à Sidon et conservé au musée Pembroke⁴: mais c'est là encore une erreur.

La date la plus ancienne que nous ayons relevée est $B\Xi P$ (= an 162) qu'on lit sur un tétradrachme frappé à Tyr. Comme on trouve encore la même année sur des monnaies de Démétrius I Soter, nous sommes autorisés à admettre que $B\Xi P$ (162) est bien l'année de l'avènement d'Alexandre Bala: Clinton est d'ailleurs parvenu par des voies différentes au même résultat⁵. Si la tentative faite par Bala sur

1. Duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1850, t. XV, p. 316.

2. Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 26.

3. *Monnaies datées des Séleucides*, p. 26.

4. *Musée Pembroke*, p. 2, pl. LXI.

5. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 324 et suiv.

Ptolémaïs eut lieu dès l'an 160, comme le dit le livre des Macchabées, elle fut malheureuse, et c'est dans cette ville seule, et non point à Sidon, à Aradus ou à Tyr, qu'on aurait pu frapper, dès l'an 160, des monnaies au nom et à l'effigie de l'usurpateur. Rien jusqu'ici dans la numismatique n'est venu, quoi qu'on en ait dit, à l'appui de la thèse qui fait durer la guerre civile pendant deux années entières. Ce fut en l'an 162 qu'Alexandre, victorieux dans une seconde tentative, grâce à l'appui de Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, dont il avait épousé la fille Cléopâtre, devint en fait, roi de Syrie. Il fit mettre à mort tous les membres de l'ancienne famille royale, à l'exception de deux fils de Démétrius qui lui échappèrent et se réfugièrent en Crète. L'ainé, qui devait être Démétrius II Nicator, leva une armée et envahit la Cilicie. Bientôt le jeune Démétrius fut assez habile pour se ménager l'appui de Ptolémée Philométor qui rappela sa fille Cléopâtre et la donna, par de nouvelles noces, à Démétrius. Alexandre Bala dut livrer bataille à son ex-beau-père sur les bords de l'Enoparas : il fut complètement défait et il périt peu après de la main d'un dynaste arabe Zabdiel ou Zabelos chez qui il s'était réfugié.

La date de ces derniers événements est fixée par la numismatique, puisque l'année **ΙΞΡ** (= an 167) se trouve à la fois sur les monnaies d'Alexandre Bala et sur celles de Démétrius II Nicator¹. Cependant, ici encore, nous sommes en désaccord avec Saulcy² qui a cru relever la date **ΗΞΡ** (= an 168) sur deux monnaies d'Alexandre Bala qu'il désigne ainsi :

1. Tétradrachme à l'aigle, de Tyr. (Mionnet, V, 497.)
2. Pièce de cuivre au type de Pallas fulminante. (Cab. de Paris.)

La pièce de cuivre à laquelle il est fait allusion est le chalque au type d'Athéna Alkis, que nous avons classé sous le n° 883, sur lequel il y a, en réalité, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et non **ΗΞΡ** (168). Quant au tétradrachme donné par Saulcy comme étant publié par Mionnet sous le n° 497 avec l'année **ΗΞΡ** (= an 168), si l'on veut bien se reporter au texte de Mionnet, on verra que cet auteur a lu **ΙΞΡ** (= an 167) et non **ΗΞΡ** (an 168) : Saulcy a cru relever dans Mionnet une date qui ne s'y trouve point³. La dernière date du règne d'Alexandre Bala est donc bien l'an **ΙΞΡ** (167) = 145 av. J.-C.

II. — Classement des monnaies.

Alexandre Bala prend sur ses monnaies les quatre surnoms de *Théopator*, *Evergète*, *Epiphane* et *Nicéphore*. M. Percy Gardner en admet un cinquième, *Eupator* d'après un chalque du British Museum, au type d'Athéna Alkis, dont la légende serait : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ**⁴. Je doute de l'exactitude de

1. Duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1848, p. 320.

2. Saulcy, *Monnaies datées*, p. 27.

3. L'erreur de Saulcy paraît venir de ce que ce savant, au moins dans les deux cas précités, a confondu les lettres **Ι** et **Η**. Il a pris **Ι** pour η = 8, tandis que **Ι** n'est qu'une forme variée et bien connue de **Ζ**, ζ = 7.

4. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 54, n° 33 ; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, p. 30.

cette lecture, la pièce me paraissant être analogue à celle que nous décrivons dans notre Catalogue, sous le n° 883.

Les noms pris par Alexandre Bala ne sont point, comme ceux d'Antiochus IV, par exemple, des titres honorifiques dont il se serait successivement paré au cours de son règne : il les possède tous dès le début, et s'il emploie tantôt les uns, tantôt les autres, si même les pièces portent simplement **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**, cela tient simplement à la préférence des ateliers, à l'espace plus ou moins grand réservé, dans le champ de la médaille, à la gravure de la légende, ou enfin à des habitudes empruntées à l'Égypte. Ainsi, les pièces de très petit module, ainsi que celles qui sont de type et de poids égyptiens, n'ont que la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**, à quelque période du règne de Bala qu'elles appartiennent. Plusieurs des titres de Bala sont en l'honneur de son père prétendu Antiochus IV. Les surnoms d'Epiphane et de Nicéphore sont déjà ceux d'Antiochus IV ; celui de Théopator a pour but d'affirmer la filiation d'Alexandre Bala, filiation que l'on contestait, mais qui était la seule justification de ses prétentions au trône ; le mot Théopator (*Deo patre natus*) est en outre un hommage à la déification d'Antiochus IV¹. Le titre d'Evergète n'avait pas encore été porté par un Séleucide, mais il est celui de Ptolémée VIII Physcon, le roi d'Égypte contemporain.

Nous avons partagé les très nombreuses monnaies d'Alexandre Bala en trois groupes essentiels :

1. Les monnaies non datées (*Catal.* n°s 792 à 870).
2. Les monnaies datées (*Catal.* n°s 871 à 908).
3. Les monnaies qui portent les noms ou les types de villes diverses : Cyrhus (*Catal.* n°s 901 à 908) ; Antioche (*Catal.* n°s 909 à 911) ; Apamée (*Catal.* n°s 912 à 921) ; Laodicée sur mer (*Catal.* n°s 922 à 924) ; Sidon (*Catal.* n°s 925 à 927). Le Musée britannique possède en outre deux pièces de bronze de Séleucie en Piérie avec la date **ΒΞΡ** (162), la légende **ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ ΤΩΝ ΕΜ ΠΙΕΡΙΑΙ** et le type de Zeus nicéphore assis, la petite Victoire tenant le foudre².

Dans ce classement, il est fait une place à part aux monnaies qui sont de poids phénicien ou ptolémaïque et non de poids attique, suivant l'usage adopté jusqu'ici par les rois de Syrie (*Catal.* n°s 887 à 900). Ces monnaies, toutes frappées dans les villes de la côte de Phénicie, se distinguent de celles de poids attique par leur type de revers qui est toujours l'aigle ptolémaïque. Elles ne commencent qu'avec le règne d'Alexandre Bala, et leur première émission, comme l'a remarqué Fr. Lenormant, se rattache certainement à l'alliance de la famille des Séleucides avec les Lagides, par le mariage de Cléopâtre Théa, fille de Philométor, avec Alexandre Bala³. Nous avons raconté tout à l'heure qu'à la suite de ce mariage, Bala triompha de Démétrius et devint roi de Syrie, grâce à l'appui que lui donnèrent les forces

1. Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. III, p. 227.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 57, n°s 68 et 69.

3. Fr. Lenormant, *Classement des monnaies des Lagides*, p. 86 à 87.

égyptiennes. Les dates relevées sur les monnaies de poids phénicien prouvent que ce furent ces événements mêmes qui introduisirent la nouvelle taille de la monnaie d'argent pour les monnaies des rois séleucides frappées dans les villes phéniciennes, plus directement soumises que les autres à l'influence égyptienne. En effet, les dates ΞP (= 160) et $A \Xi P$ (= 161) étant erronées, la pièce de poids phénicien la plus ancienne que nous ayons rencontrée porte la date $B \Xi P$ (= an 162); elle remonte donc au début du règne d'Alexandre Bala et à son mariage avec Cléopâtre¹. En l'année antérieure, c'est-à-dire en 161, le roi d'Égypte Ptolémée Philopator frappa en son nom personnel et au type de l'aigle, dans l'atelier de Ptolémaïs, des monnaies de poids phénicien. Nous citerons en particulier un tétradrachme de ce prince, avec la légende $\text{ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ ΘΕΟΥ}$, et la marque de l'atelier de Ptolémaïs; cette pièce, au type de l'aigle, porte la date séleucidienne $A \Xi P$ (= an 161)². On voit par là qu'en devenant le gendre de Ptolémée Philométor, en 162, Alexandre Bala n'eut qu'à continuer en son nom personnel la frappe des monnaies de poids phénicien, inaugurée dans les villes de la côte par le roi d'Égypte.

Les monnaies frappées suivant le nouvel étalon ont théoriquement les poids suivants : Tétradrachme, 14 gr. 40; didrachme, 7 gr. 20; drachme, 3 gr. 60; hémidrachme, 1 gr. 80; obole, 0 gr. 60.

Les successeurs d'Alexandre Bala ont continué l'émission des monnaies de poids phénicien dans les ports de la côte de Phénicie, concurremment avec les monnaies de poids attique, jusqu'au règne d'Antiochus IX Cyzicène inclusivement.

III. — *Les types monétaires.*

L'aigle, revers constant des monnaies de poids phénicien, est imité de celui qui forme le type ordinaire des monnaies des Lagides. Les rois d'Égypte introduisirent cet emblème en Phénicie, et les Séleucides le gardèrent dans les villes de la côte habituées au numéraire égyptien. Une tradition, rapportée par Suidas (ν° $\Lambda \acute{\alpha} \gamma \omicron \varsigma$) et que nous avons déjà citée, prétendait qu'un aigle avait nourri, dans son enfance, Ptolémée, fils de Lagus, le fondateur de la dynastie égyptienne : c'est ainsi que l'aigle, oiseau de Zeus, devint le protecteur de la race des Lagides. Plus tard, disait-on encore, cet oiseau était apparu à la naissance de Ptolémée Philadelphe, en signe d'heureux augure³. D'ailleurs, les légendes de la Syrie donnaient aussi directement droit de cité à l'aigle dans ce pays, et nous avons relaté, en racontant les fondations

1. Fr. Lenormant, dans le travail précité, admettant la date $A \Xi P$ (= 161), était forcé de conclure que le poids phénicien avait fait son apparition dans la série séleucide avant le mariage de Bala et de Cléopâtre. C'est sans doute une erreur du même genre qui a fait dire à Friedlaender que le poids ptolémaïque ou phénicien remonte dans la série des Séleucides jusqu'aux dernières années de Démétrius I Soter. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VI, p. 6 à 7.

2. Lenormant, *op. cit.*, p. 87.

3. Théocr., *Idyll.* XVII; Cavedoni, *Spicil. numism.*, p. 293.

de diverses villes par Séleucus Nicator, quelques-unes des fables qui contribuèrent à rendre l'aigle populaire en Phénicie. Tout comme pour la fondation d'Alexandrie par Alexandre le Grand, l'aigle de Zeus était accouru pour désigner l'emplacement des nouvelles cités, lorsque Séleucus voulut jeter les fondements de Séleucie, d'Antioche, de Laodicée. En mémoire de ce que l'aigle lui avait désigné le site que devait occuper Antioche, Séleucus fit ériger, devant l'une des portes de la ville, la statue en marbre d'un aigle aux ailes éployées : ἔστησε δὲ ὁ αὐτός Σέλευκος καὶ πρὸ τῆς πόλεως ἄγαλμα λίθινον τῷ αἰετῷ¹. C'est l'image de cet aigle qui forme le type constant des monnaies d'Antioche sous l'empire romain.

Sur les monnaies des Séleucides de poids phénicien, l'aigle se présente sous l'un des aspects suivants :

1. Aigle debout, sans attribut ;
2. Aigle debout, avec une palme appuyée sur son aile droite ;
3. Aigle debout sur un éperon de navire, avec la même palme sur l'aile ;
4. Aigle debout sur un foudre ;
5. Aigle debout sur une palme (*Catal.* n° 890)² ;
6. Aigle debout, avec un épi appuyé sur son aile droite (*Catal.* n° 1056) ;
7. Aigle debout sur un épi (Alexandre Bala)³.
8. Aigle debout, avec un sceptre appuyé sur son aile droite.

L'éperon de navire, qui sert à distinguer les pièces sorties de l'atelier de Tyr, a été pris parfois pour un gouvernail ; cependant, la comparaison entre la représentation de ces deux parties d'un vaisseau ne permet guère d'hésiter. Quant à la palme qu'on voit sur l'aile de l'oiseau de Zeus, si l'on se rappelle que son nom grec est φοῖνιξ, on admettra volontiers qu'elle est, ici, l'emblème de la *Phénicie* ; rien ne s'oppose aussi à ce qu'elle se rapporte à une légende analogue à celle à laquelle Pline fait allusion quand il raconte qu'à Rome, au Capitole, du temps de la guerre contre Persée, une palme poussa sur la tête de Jupiter et annonça ainsi la victoire et le triomphe des armes romaines⁴. Sur les monnaies d'Égypte, l'aigle porte parfois sur son aile un sceptre ou une corne d'abondance à la place de la palme⁵. Rappelez-vous aussi les monnaies achéménides qui ont pour type une chouette avec le fléau égyptien sur l'aile. La palme est avant tout un gage de victoire ; on offre des palmes d'or aux conquérants⁶ ; sur des tétradrachmes d'Athènes de la série Charias et Héraclide, on voit un coq qui a sur l'aile une palme, emblème de son triomphe⁷. Des bronzes de Pergame ont, pour revers, une chouette debout sur une palme couchée.

1. Malala, p. 202, éd. de Bonn.

2. Cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 433, n° 94.

3. Imhoof-Blumer, *Monn. grecques*, p. 432-433, n° 92.

4. *Necnon et Romæ in Capitolio in capite Jovis bello Persei enata palma victoriam triumphosque portendit* Plin. *Hist. nat.*, XVII, 245.

5. F. Feuardent, *Coll. Demetrio, Égypte ancienne*, pl. V, n° 257, 258, 270.

6. II Macch., XIV, 4.

7. Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 378 ; cf. *Revue numismatique*, 1857, p. 104.

Quelques autres types des monnaies d'Alexandre Bala méritent également d'attirer un instant notre attention. Le tétradrachme (*Catal.* n° 792) qui a, au revers, une Tyché nicéphore rappelle un peu, par cette figure, la Tyché des monnaies de Démétrius I Soter qui tient un sceptre et une corne d'abondance. Le monogramme dans le champ de la même pièce, est composé des lettres **ΑΡ**, initiales du nom d'Aradus, de sorte qu'il est vraisemblable que le type monétaire représente la Tyché d'Aradus. Sa tête tourelée paraît sur les tétradrachmes autonomes de cette ville.

Le type de l'Athéna Parthénos d'Athènes fait, pour la première fois dans la série séleucide, son apparition sous le règne d'Alexandre Bala (*Catal.* nos 833 à 846). On ignore les motifs qui ont porté ce prince à adopter ce revers nouveau, qui est incontestablement la reproduction d'une œuvre sculpturale imitée du chef-d'œuvre de Phidias. Malala¹ raconte, à la vérité, que, pour fonder Antioche, Séleucus I Nicator renversa Antigonie et transporta dans sa nouvelle capitale la colonie d'Athéniens qui habitaient la ville détruite; puis, pour être agréable à ces nouveaux colons, il fit ériger une statue gigantesque en bronze, d'Athéna, la divinité de leur mère-patrie. Mais l'épithète de φοβερά, *la redoutable*, donnée par Malala à cette statue nous fait penser qu'il s'agit d'une statue voisine de la Promachos, c'est-à-dire d'Athéna Alkis, plutôt que d'une copie de l'Athéna Parthénos à laquelle ne saurait convenir la qualification de φοβερά. Quoi qu'il en soit, c'est l'image de la Parthénos que nous ont conservée les monnaies d'Alexandre Bala et de ses successeurs. Pas n'est besoin d'énumérer ici les monnaies antiques sur lesquelles est également reproduite la célèbre statue chrysléphantine; nous signalerons toutefois son image sur les monnaies des rois de Cappadoce dont elle forme le type ordinaire à partir d'Ariarthe IV Eusébe (220-163), et M. Waddington fait observer qu'ici Athéna paraît avoir été identifiée avec Mâ ou Enyo de Comana, divinité qualifiée ἡ Νικηφόρος Θεά dans une inscription².

Si Alexandre Bala a fait graver sur ses monnaies l'image de la statue qui ornait l'un des principaux temples d'Antioche, ce fut peut-être pour imiter ses voisins du nord, les rois de Cappadoce, avec lesquels, à cette époque, les rois de Syrie entretenaient des rapports incessants. La négligence des graveurs monétaires a altéré, sur les monnaies des derniers Séleucides, le type de l'Athéna Parthénos. La Victoire que la déesse tient sur sa main droite devient souvent méconnaissable. Athéna, parfois, ne tient plus sa lance qui est debout à côté d'elle, comme plantée dans le sol et sans aucun appui.

La chouette sur un groupe de bronzes d'Alexandre Bala (*Catal.* nos 847 et 848) se rapporte évidemment à Athéna Parthénos. Toutes les monnaies des rois de Syrie qui ont la chouette sortent fort probablement de l'atelier d'Antioche comme les monnaies au type d'Athéna Parthénos. Ce qui nous paraît l'établir, c'est que des

1. Malala, p. 201.

2. Waddington, dans le *Bull. corr. hell.*, t. VIII, p. 127; cf. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 37, note 2.

bronzes autonomes d'Antioche sont au même type de la chouette. Ce revers avait pour but de rappeler la tradition suivant laquelle Antioche aurait été colonisée en partie par des Athéniens.

L'égide qui forme le type des petits bronzes nos 868 à 870 n'est peut-être pas sans rapport, également, avec le type d'Athéna Parthénos, puisque l'égide était un des attributs essentiels d'Athéna; mais en rencontrant ce revers sous le règne d'Antiochus IV pour la première fois, nous en avons proposé une autre explication¹.

Deux des types des bronzes de Bala rappellent Alexandre le Grand et attestent que le roi de Syrie aimait à se comparer au héros macédonien dont il portait le nom. L'un est la tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion, analogue à celle des monnaies d'Alexandre le Grand (*Catal.* nos 810 à 824). L'autre est la tête même de Bala coiffée d'un casque et analogue à la tête traditionnelle d'Alexandre le Grand dont Bala va jusqu'à prendre les traits (*Catal.* nos 853 à 867). Ce qui prouve bien qu'ici Bala a voulu s'attribuer l'effigie monétaire d'Alexandre le Grand, c'est que la même tête casquée paraît sur des monnaies d'argent de Cibyra en Phrygie. Or, cette ville, qui depuis fort longtemps ne faisait plus partie de la monarchie syrienne, n'aurait eu aucune raison de placer sur ses monnaies la tête du roi de Syrie tandis qu'on s'explique sans peine qu'elle ait choisi la tête d'Alexandre le Grand, dont la mémoire était restée si vivace en Asie Mineure². Par conséquent, sur les monnaies d'Alexandre Bala, nous avons la tête même d'Alexandre le Grand, ou plutôt l'effigie d'Alexandre Bala avec une physionomie intentionnellement rapprochée des traits que la tradition donnait au conquérant macédonien.

Il importe de signaler encore particulièrement le revers du tétradrachme n° 880. Sur cette pièce de poids attique, frappée à Sidon, le type de Zeus Nicéphore est remplacé par Zeus tenant le foudre. C'est sans doute Zeus *Κεραυνίος* particulièrement adoré à Séleucie de Piérie, ainsi que l'attestent les monnaies autonomes de cette ville et aussi les monnaies d'Alexandre Bala cataloguées sous les nos 884 à 886. La tête de Zeus barbu, sur ces monnaies, rappelle celle de Zeus Olympien sur les monnaies de l'Elide et celles d'Antiochus IV, mais elle a très visiblement les traits d'Alexandre Bala. Le foudre ailé du revers est le type ordinaire des monnaies autonomes de Séleucie en Piérie, où il paraît souvent posé sur un autel. C'est l'arme de Zeus Céraunien dont le temple fut élevé à Séleucie en mémoire de ce que le géant Pagros fut foudroyé par Zeus sur l'une des montagnes qui avoisinaient cette ville³.

Les monnaies qui portent des noms de villes nous offrent aussi quelques types intéressants. Cyrhus (*Κύρρος*), située dans les montagnes, assez loin au nord-ouest d'Antioche et qui donna son nom au district de Cyrrestique, a frappé des chalques à l'effigie d'Alexandre Bala, qui ont au revers le Zeus des monnaies d'Antioche. Seulement, à Antioche, ce Zeus qui détourne la tête et tend une couronne n'est pas accompagné de la chouette qui figure à ses pieds sur les monnaies de Cyrhus. Que

1. Voyez ci dessus, *Introd.*, p. XCII.

2. Six, dans le *Numism. chronique*, N. S., t. XVIII (1878), p. 130-141.

3. Malala, p. 202; Pausanias, VIII, 29, 3.

signifie cette chouette ? Elle a peut-être pour but d'attester que Cyrhus était une colonie d'Athènes. Je préférerais, dans tous les cas, cette explication toute simple à celle qu'a donnée Panofka pour une monnaie d'Acmonia en Phrygie, sur laquelle on voit Zeus assis sur un trône, une chouette à ses pieds. Suivant le savant mythologue, il faudrait voir dans ce type un Zeus infernal, Zeus Acmonios, la chouette indiquant son épouse Athéna¹.

Parmi les monnaies qui manquent à notre catalogue, nous citerons celles que M. Imhoof-Blumer a fait connaître : un tétradrachme phénicien des années **L BEP** (= an 162), **SEB** (= an 166) et **IEB** (= an 167) avec un aigle debout sur un épi ou sur une palme² ; une drachme avec Zeus Dolichenos, debout sur un animal fantastique³, type que nous expliquerons au règne d'Antiochus VIII Grypus ; un grand bronze avec un éléphant monté par un cornac, revers que nous avons rencontré sous Antiochus III⁴ ; un tétrachalque au type de l'éléphant, et deux autres bronzes avec une tête de cheval et une ancre⁵. Signalons encore un tétradrachme de la collection Bunbury sur lequel on lit, à l'exergue du revers, les lettres **ΠΡΟ** au lieu d'un monogramme⁶.

IV. — Alexandre I Bala et Cléopâtre Théa.

M. Imhoof-Blumer a publié⁷ un tétradrachme d'Alexandre I^{er} et de Cléopâtre, dont nous reproduisons l'image et la description :

Bustes accolés et diadémés de Cléopâtre et d'Alexandre, à droite. La tête de Cléopâtre est voilée et surmontée du calathos ; derrière son épaule, une corne d'abondance et la lettre **A**. Bandelette de laine au pourtour. (Poinçon de la maison d'Este.) **Ρ**. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ**. Zeus Nicéphore assis à gauche sur un trône à dossier ; la Victoire tient un foudre des deux mains. **AR** 38 mill. Tétradr. att., 16 gr. 72. Musée Brera, à Milan (fig. 29). Le foudre, attribut de la Victoire, est remarquable et indique l'atelier de Séleucie. Il existe des pièces fausses semblables en argent et en bronze⁸.



Fig. 29.

Notre pièce de bronze et celle qu'a publiée M. Gardner⁹ viennent se ranger à côté du splendide tétradrachme de la Brera.

1. Panofka, dans les *Annali dell' Instituto arch. di Roma*, t. V (1833), p. 286-287.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 432-433, n^{os} 92 à 94.

3. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 433, n^o 96.

4. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 433, n^o 98.

5. Imhoof-Blumer, *op. cit.*, p. 433, n^{os} 99, 100 et 101.

6. *Numism. chronicle*, 3^e série, t. III (1883), p. 98.

7. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 433-434, n^o 102.

8. Mionnet, *Suppl.* t. VIII, p. 37, n^{os} 192 et 193 ; Duane, *Coins of the Seleucidae*, pl. XI, 15.

9. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XVII, 6.

DÉMÉTRIUS II NICATOR

PREMIER RÉGNE

Ere des Sél. 167 à 173 (145 à 140 av. J.-C.)

I. — *Les dates.*

Démétrius II Nicator était le fils aîné de Démétrius I Soter. Réfugié à Cnide, puis en Crète pendant le règne usurpateur d'Alexandre Bala, il obtint du Crétois Lathénès les moyens de recruter une troupe de mercenaires avec lesquels il débarqua en Cilicie. Le gouverneur de la Coélesyrie, Apollonius Daos, se déclara pour lui, ainsi que le roi d'Égypte, Ptolémée Philométor, qui lui donna sa fille Cléopâtre Théa, mariée antérieurement à Alexandre Bala. Ce dernier ayant été vaincu et tué, Démétrius II, maître de toute la Syrie, prit, dit Appien, le titre de Nicator, et c'est probablement à ces succès et à ce titre que font allusion les monnaies qui représentent Niké debout, une couronne à la main (*Catal.* n° 942). Les monnaies donnent à Démétrius, dès le début de son règne, les titres de *Théos*, *Philadelphé* et *Nicator* 1.

Bientôt un nouveau prétendant surgit : c'est Antiochus VI Dionysos, fils d'Alexandre Bala. Démétrius, vaincu à son tour, perd Antioche, sa capitale; il allait succomber lorsqu'un ras de marée enleva la plus grande partie des troupes d'Antiochus VI, campées entre Tyr et Ptolémaïs. Les Démétriens, témoins de cet événement providentiel, sacrifient à Poseidon Tropaios; Antiochus VI Dionysos ne tarde pas à être assassiné. Délivré de ses rivaux, Démétrius Nicator entreprit une expédition contre les Parthes. D'abord victorieux, il fut battu et fait prisonnier en l'an 173 (140 av. J.-C.). Ainsi se termine le premier règne de Démétrius II. Le prince prisonnier fut bien traité par les Parthes, qui l'envoyèrent en Hyrcanie; Mithridate I Arsace VI lui donna même en mariage sa fille Rhodogune.

La première date que l'on rencontre sur les monnaies de Démétrius II Nicator est $\text{I}\Xi\text{P}$ = an 167 (*Catal.* n° 950 à 959). Saulcy dit qu'il existe des monnaies d'Alexandre I Bala, le prédécesseur de Démétrius, avec les dates $\text{I}\Xi\text{P}$ (167) et $\text{H}\Xi\text{P}$ (168), également mentionnées sur des pièces de Démétrius II. Il s'évertue à chercher une explication à cette anomalie. Or, la date $\text{I}\Xi\text{P}$ (167) seule, est bien établie sous les deux règnes, et cela n'a rien de surprenant si l'on fait cesser en cette année-là le règne d'Alexandre Bala et commencer celui de son successeur. Quant à la date $\text{H}\Xi\text{P}$ (= 168), elle est bien certaine sur les monnaies de Démétrius II, mais il a été démontré plus haut qu'elle n'existe pas sous Alexandre Bala.

La dernière date du premier règne de Démétrius II Nicator est l'an ΓOP (= 173) d'après les monnaies (*Catal.* n° 978 et 979). La date ΔOP (= 174) donnée par

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 229.

Mionnet (*Descr.* t. V, n° 554) est erronée, car c'est notre tétradrachme sidonien (n° 975) sur lequel il y a, au contraire, **ΑΟΡ** (= an 171).

En présence de ces faits, il n'y a pas lieu de faire descendre le premier règne de Démétrius II jusqu'en l'an 175, comme le font généralement les historiens. En effet, tandis que les dates certaines relevées jusqu'ici sur les monnaies de Démétrius s'arrêtent à l'an 173, la première date constatée sur les monnaies d'Antiochus VII Sidétès est **ΔΟΡ** (= an 174)¹.

II. — *Les types.*

Le type le plus intéressant des monnaies de Démétrius II Nicator est celui du tétradrachme n° 929, dans lequel on a reconnu Athéna Magarsia ou Magarsis (ou Megarsis) parce que la médaille est frappée à Mallus, ville voisine de Megarsus et du sanctuaire de la déesse. La lettre **M**, initiale du nom de l'atelier, qu'on lit au droit, derrière la tête royale, est remplacée, sur certains exemplaires, par la syllabe **ΜΑΛ**². En outre, la même déesse se rencontre plus tard comme type des bronzes de Mallus à l'effigie d'Antonin le Pieux et d'Etruscille. On a donné autrefois différents noms à cette divinité qui revêt, dans son maintien, des formes archaïques rappelant les *xoana* de l'époque primitive. F. Lajard, par exemple, croyait reconnaître « Astarté représentée avec une barbe, quoique vêtue du costume féminin »³; il en fait une sorte de Vénus androgyne. Mais, sans nous attacher à réfuter une opinion surannée, remarquons que la déesse n'est nullement barbue; elle est casquée et elle a la poitrine couverte de l'égide, ce qui la caractérise bien comme Athéna. Grâce au lieu d'émission et à ces particularités, on n'hésitera pas à reconnaître Ἀθηναῖα Μαγαρσίας appelée aussi Ἀθηναῖα Μαγαρσία, dont le sanctuaire est mentionné par quelques auteurs⁴; Arrien raconte qu'Alexandre vint y sacrifier avant la bataille d'Issus, en octobre 333 : ἐς Μαγαρσῶν ἦκε καὶ τῇ Ἀθηναῖᾳ τῇ Μαγαρσίδι ἔθυσεν⁵. C'est là tout ce qu'on sait de cette divinité; aussi sommes-nous fort embarrassés pour expliquer les attributs que lui donnent les médailles, tétradrachmes et drachmes de Démétrius II⁶ et bronzes de l'époque romaine. Est-ce une lance qu'elle tient à la main, comme on est porté à le dire d'une Athéna, ou bien est-ce un thyrsé comme l'image pourrait plutôt le faire croire? Que signifie cette double rangée de chevrons pommetés qui s'étagent de chaque côté de la statue, depuis les pieds jusqu'aux hanches? L'attitude de la déesse, la position de ses bras, ses attributs, la rapprochent de l'Artémis

1. A la page 119 de notre description, il faut rectifier comme il suit les dates données pour le premier règne de Démétrius II : « Ere des Sél. 167 à 173 (145 à 140 av. J.-C.) », au lieu de « 166 à 175 (146 à 138 av. J.-C.) ».

2. Imhoof-Blumer, dans l'*Annuaire de la Soc. de Numismatique*, 1883 (t. VII), p. 114.

3. F. Lajard, dans les *Nouvelles annales de l'Institut archéol. de Rome* (1836), t. I, p. 189 et pl. D.

4. Etienne de Byzance, ἡ Μαγαρσίας; Lycophon, *scol.* 444, p. 108 de l'édition Kinkel (Teubner).

5. Arrien, II, 5, 9.

6. La drachme, que nous reproduisons ci-après, est au Musée britannique. Percy-Gardner, *op. cit.* pl. XXI, fig. 5.

d'Ephèse, de l'Artémis Pergaia, de Héra Samia, de la déesse de Myra et de quelques autres divinités dont les idoles archaïques sont souvent représentées sur les monnaies d'Asie. La Déméter des monnaies de Démétrius III Eucærus et la divinité barbue d'un tétradrachme d'Antiochus XII¹, rentrent dans le même groupe de divinités orientales dont la plus fameuse était la déesse Mâ ou Enyo de Comana en Cappadoce.

Sur le tétradrachme n° 931, nous retrouvons la Tyché déjà signalée sous le règne de Démétrius I Soter² ; c'est sa seule apparition sous Démétrius II.

L'ancre, sur la drachme n° 934, est particulièrement remarquable, surtout à cause de la belle conservation de la médaille. L'influence de ce type s'est exercée sur les monnaies parthes. Phraate II, fils de Mithridate I, ayant épousé la fille de Démétrius II Nicator, fit représenter sur ses drachmes l'ancre séleucide, pour bien attester son alliance avec la race des rois de Syrie³. Un motif analogue avait porté, nous l'avons vu, Antiochus II Théos à prendre les ailes de Persée pour emblème⁴ ; les rois de Commagène placeront aussi l'ancre en symbole sur leurs monnaies pour affirmer qu'ils se rattachent à l'illustre descendance de Séleucus. Chez les Parthes, l'ancre persiste quelque temps après Phraate II, mais alors ce symbole perd sa signification ; il se déforme sous le burin ignorant des graveurs, à tel point que Longpérier lui-même en a pu prendre la figure altérée pour la plante appelée mandragore. L'ancre séleucide paraît aussi sur des bronzes juifs, à titre d'imitation monétaire.

Les chalques n°s 939 à 941 ont un type intéressant qu'on a presque toujours mal décrit. Nous y voyons un personnage à longue barbe, la tête surmontée du calathos, vêtu d'une tunique talaire fendue sur le devant, costume que portent souvent les figures des bas-reliefs assyriens et qui est encore usité aujourd'hui en Orient : c'est peut-être un Parthe. Ce personnage tient une corne d'abondance sur le bras gauche, et il tend la main droite à une Tyché debout devant lui, c'est à dire à la divinité tutélaire d'une des villes de l'empire séleucide ; mais quel nom lui assigner et de quelle ville s'agit-il ? Sur des tétradrachmes de Pharnace, roi de Pont (183-169 environ), paraît un personnage mâle qui tient de même une corne d'abondance ; on n'a pas encore trouvé son nom et l'on se tire d'embarras en l'appelant une figure panthée⁵. Les deux génies debout se donnant la main, et tenant chacun une corne d'abondance, sont un type monétaire fréquent sur les bronzes de Gaza de l'époque romaine⁶. Enfin, Séleucie sur le Tigre a des monnaies autonomes avec deux Tychés debout en regard, tenant des cornes d'abondance et se donnant la main au dessus d'un trépied, comme pour symboliser l'alliance des deux villes⁷. Tous ces

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. H, fig. 15.

2. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. xcvi.

3. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chronologie des rois parthes arsacides*, p. 40.

4. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. lv.

5. Th. Reinach, *Trois royaumes de l'Asie Mineure*, p. 168 et 170 ; Warwick Wroth, *Paphlagonia, Bithynia*, etc. (Catal du British Museum), pl. VIII, fig. 3 et p. 43.

6. F. de Saulcy, *Numismatique de la Terre Sainte*, pl. XI, fig. 10, 11 et 12.

7. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 451.

rapprochements n'éclaircissent guère la question.

Sur le petit bronze n° 944, on voit les tenailles, symbole des Cabires, ouvriers d'Héphaëstos; le même instrument figure comme emblème d'Héphaëstos sur les monnaies de Lipara et de la colonie phénicienne de Malacca, en Espagne. Faut-il rapporter ce type aux Cabires-Dioscures particulièrement honorés à Tripolis, à Berytus et dans quelques autres villes phéniciennes? Le chalque n° 948 a des types non moins intéressants. La tête diadémée et pourvue d'ailes aux tempes est bien celle d'Hermès et non celle de Persée, comme le prouve le caducée du revers. La pièce est surfrappée, mais un exemplaire intact se trouve au Musée de Munich ¹.

Les lettres $\begin{matrix} \text{A} \\ \text{P}\epsilon \end{matrix}$ que nous rencontrons sous Démétrius II, pour la première fois (*Catal.* n° 978), sont le monogramme du mot **ΙΕΡΑΣ**; elles sont toujours accompagnées du monogramme n° 149 qui est celui de la ville de Tyr, et du monogramme n° 244, composé des lettres **ΑΣΥ** (= **ΑΣΥΛΟΥ**). L'ensemble se lit donc **ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ**. Cette interprétation est mise hors de doute par la légende du tétradrachme n° 976 qui renferme la formule en toutes lettres. Remarquez, d'autre part, que cette légende **ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ** n'implique nullement que la monnaie soit municipale; au contraire, l'inscription n'est là que comme la signature et la marque d'un atelier du roi, et les pièces sont royales; quand la monnaie est municipale ou, si l'on veut, quand l'émission est ordonnée par la ville, on emploie le nom du peuple, au pluriel : **ΤΥΡΙΩΝ, ΣΙΔΩΝΙΩΝ**, etc., comme nous l'avons vu pour les monnaies des colonies libres.

ANTIOCHUS VI DIONYSOS

Ère des Sél. 167 à 170 (145 à 142 av. J.-C.)

Après la mort d'Alexandre Bala, son fils Antiochus, qui s'était réfugié chez les Arabes, fut appelé au trône de Syrie par Tryphon qui battit Démétrius Nicator, lui prit tous ses éléphants et installa dans Antioche son jeune protégé. Antiochus VI porte sur ses monnaies les titres de **Ἐπιφανῆς Διόνυσος**; il est appelé **Θεός** par Josèphe; mais, ainsi que l'a remarqué Eckhel ², l'historien juif emploie ce nom dans un sens général, et il a en vue évidemment le surnom de *Dionysos* que prend le roi officiellement. La couronne de rayons fait allusion à la déification que le roi s'était décernée à l'imitation d'Antiochus IV Epiphane, son grand-père prétendu.

Au bout de quelque temps, Tryphon médita de prendre le trône pour lui-même et il fit assassiner Antiochus ³. Josèphe nous informe qu'Antiochus VI a été roi pen-

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 435, n° 108.

2. *Doctr. num. vet.* t. III, p. 232.

3. Voyez l'histoire d'Antiochus VI Dionysos dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 307.

dant quatre ans. Les médailles confirment cette assertion de l'historien juif, car elles fournissent les années suivantes : **ZΞP** (= 167), **HΞP** (= 168), **ΘΞP** (= 169), **OP** (= 170). Saulcy, qui admet tant de dates fausses, s'avise d'émettre, par hasard, des doutes sur la date **ZΞP** (167) parce que la même année se rencontre également sur des monnaies d'Alexandre Bala¹. Or, le tétradrachme qui porte la date en question se trouve deux fois au Cabinet de France (nos 986 et 987); la date y est bien positive et ne peut faire l'objet d'aucune contestation. Eckhel², qui a connu l'une de ces deux médailles, déjà publiée par Pellerin, n'a d'ailleurs point songé à contester l'authenticité de la lecture, et il a pensé avec raison que cette date était, en conséquence, celle de l'avènement d'Antiochus VI.

Les pièces que nous venons de signaler sont les seules, avec l'hémi-drachme n° 1042, qui ne donnent pas à Antiochus VI le surnom de Dionysos; bien plus, cette hémi-drachme, qui est sans date, porte seulement la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**, de sorte que son attribution à Antiochus VI est conjecturale; d'après la physionomie du portrait royal, elle pourrait également bien être classée au règne d'Antiochus IV³. La date qui figure sur les deux tétradrachmes nos 986 et 987, ne permet pas d'hésiter à les donner à Antiochus VI, et cependant, circonstance singulière, au point de vue iconographique, l'effigie d'Antiochus VI Dionysos, sur ces deux pièces, se rapproche beaucoup de l'effigie d'Antiochus IV Epiphane. Le nouveau roi ne se contente pas de prendre le titre d'Epiphane: il emprunte à Antiochus IV ses traits, sa déification, sa couronne de rayons, et cela dans un but politique facile à deviner: c'est d'affirmer son origine royale contestée par les partisans de son adversaire, qui niaient que son père Alexandre fut le fils d'Antiochus IV.

Les dates monétaires prouvent donc qu'il ne s'est point passé deux ans, comme on le dit généralement, entre la mort de Bala et l'avènement d'Antiochus VI Dionysos, mais que, au contraire, celui-ci, soutenu par Tryphon, ministre de son père, revendiqua sans retard le trône de Syrie. Démétrius II Nicator eut pour compétiteur Antiochus VI Dionysos, dès le début de son règne.

A l'exception de Zeus nicéphore, type renouvelé des règnes antérieurs, qui paraît sur les pièces de l'année 167, le revers constant des tétradrachmes d'Antiochus VI est le groupe de Castor et Pollux sur leurs chevaux Xanthus et Cyllarus lancés au grand galop, la lance en arrêt. Ce type est pareil à celui des deniers d'argent de la République romaine; il figure aussi sur les monnaies d'Eucratide roi de la Bactriane. A

1. Saulcy, *Monnaies datées*, p. 39. Nous avons démontré plus haut que la date 168, relevée aussi par Saulcy sur des monnaies d'Alexandre Bala, est le résultat de fausses lectures.

2. *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 231-232.

3. M. Imhoof-Blumer a publié un exemplaire de cette petite pièce d'argent qu'il attribue aussi à Antiochus VI: voyez *Monnaies grecques*, p. 435, n° 110; le même savant publie (n° 111) un diobole de 0 gr. 93, qui a la même tête radiée, et porte au revers un thyrsé orné de bandelettes et la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ**. Dans le champ, **ΣΤΑ**. Ce diobole ne saurait appartenir qu'à Antiochus VI. Cf. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 64, n° 19, et pl. XIX, 6.

l'occasion de l'apparition de la tête des Dioscures dans la numismatique des premiers Séleucides, nous avons rappelé que le culte des dieux Sauveurs était particulièrement en honneur à Tripolis¹. Ott. Muller et Wieseler supposent que, sur les monnaies d'Antiochus VI Dionysos, les Dioscures sont représentés comme ils ont dû apparaître aux côtés d'Antiochus dans l'engagement où il triompha de Démétrius II². A la bataille du lac Régille, en 498 av. J.-C., les Dioscures apparurent de la même façon aux côtés du dictateur Aulus Postumius et assurèrent la victoire aux Romains sur les Latins confédérés³. Les bustes accolés des Dioscures forment le type principal des tétradrachmes autonomes que Tripolis commença à émettre à partir de l'an 201 des Séleucides (112 av. J.-C.), et c'est peut-être à Tripolis que les monnaies d'Antiochus VI Dionysos ont été frappées⁴.

Il n'y aurait enfin rien d'impossible à ce que les Dioscures fissent allusion à Antiochus VI et à son tuteur Tryphon, qui paraît en quelque sorte comme associé au trône, à ce point que, du vivant d'Antiochus, il place les initiales de son nom sur les monnaies; il crée même un type monétaire spécial, le casque macédonien (*Catal.* nos 1002 à 1006), que nous verrons également sous son règne propre. Ce casque est toujours tourné à droite sous Antiochus VI, tandis qu'il est à gauche sur les monnaies royales de Tryphon.

Il est tout naturel que l'on rencontre des types se rapportant à Dionysos, sur les monnaies d'un prince qui s'était officiellement attribué le nom de ce dieu. Dionysos était honoré d'un culte dans différentes villes de la Syrie, et ce dieu grec fut assimilé par les populations arabes à leur Dusarès. Il y avait à Antioche, dans le quartier appelé *Epiphaneia*, peut-être en l'honneur d'Antiochus Epiphane Dionysos, un temple de Dionysos dont Malala place la fondation au temps de Tibère⁵. Mais cette fondation est sûrement antérieure : le même auteur n'attribue-t-il pas à Dioclétien la statue de Zeus Olympien qui remonte à Antiochus IV ? Sur les monnaies d'Antiochus VI Dionysos, les types dionysiaques sont les suivants : une statue de Dionysos même; une panthère bondissant (*fig. 30*)⁶; une panthère rongeur un javelot comme le lion des monnaies de Cardia et comme le griffon de Panticapée; un thyrses⁷ comme sur les monnaies autonomes d'Apamée où ces pièces ont peut-être été frappées; un canthare; enfin, l'éléphant lychnophore ou *δαδούχος*.



Fig. 30.

L'apparition de l'éléphant sur les monnaies d'Antiochus VI, n'a pas lieu de nous étonner, car on sait que, dans la bataille qu'il remporta sur son compétiteur, Antio-

1. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. xxx et xxxi.

2. O. Muller et Wieseler, *Denkmäler der alten Kunst*, t. I, n° 242.

3. E. Babelon, *Descr. hist. et chron. des monnaies de la République romaine*, t. II, p. 376.

4. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 233.

5. O. Muller, *Antiquit. Antioch.* p. 70, 82 et 96.

6. Percy Gardner, *op. cit.* p. 67, n° 49 et 50, et pl. XIX, 10.

7. Percy Gardner, *The Kings of Syria*, p. 64, n° 19, et pl. XIX, 6.

chus VI réussit à s'emparer de tous les éléphants de Démétrius. Quant à la circonstance qui fait que les éléphants sont représentés, ici, portant des torches à l'aide de leur trompe, elle trouve son explication dans Malala qui rapporte que les jeux publics d'Antioche, avec leurs mimes et leurs histrions, étaient célèbres et qu'on se promenait en l'honneur de Dionysos et d'Aphrodite avec des *torches* et des *lampes*, au milieu de grandes démonstrations de joie et des danses plus ou moins obscènes¹. On disait qu'il y avait à Antioche plus de mimes que de citoyens. On s'y livrait plus particulièrement qu'ailleurs aux pratiques généthliques et à l'alchimie². Antiochus VI, à l'occasion de son triomphe éphémère, se fit sans doute représenter en Dionysos, comme avaient coutume de le faire les rois d'Egypte, dans des fêtes extravagantes et orgiastiques où figuraient des éléphants lychnophores. Dion Cassius³ et Suétone⁴ rapportent qu'après la bataille de Thapsus, Jules César, rentrant victorieux dans Rome, se fit précéder dans sa marche au Capitole par quarante éléphants, rangés sur deux rangs et portant des flambeaux dans leurs trompes : πολλῶν δὲ ἐλεφάντων λαμπαδας φερόντων, dit Dion. Des prêtres dadouques ou porte-flambeaux sont souvent mentionnés dans les fêtes, notamment celles d'Eleusis⁵.

Sur la plupart des monnaies d'Antiochus VI Dionysos, on lit, outre la légende, la date et les monogrammes, deux groupes de lettres qui, depuis longtemps, intriguent fort les numismatistes. Ce sont les syllabes **TPY** et **ΣΤΑ**, initiales de noms d'homme; elles se trouvent tantôt isolément, tantôt ensemble sur la même pièce. On a naturellement voulu, et avec raison, je crois, reconnaître dans la syllabe **TPY**, le commencement du nom de Tryphon. « Si **TPY**, dit Eckhel, indique Tryphon qui tenait la première place dans le royaume, **ΣΤΑ** pourrait bien indiquer celui qui occupait la seconde⁶. » M. Percy Gardner pense que si **TPY** désigne probablement Tryphon, **ΣΤΑ** est le commencement de *Staphylos*, nom mythologique qu'aurait également pris Tryphon comme tuteur du jeune Dionysos⁷. Mais d'après la fable, Staphylos est fils de Dionysos, ou fils du roi d'Assyrie Cœnomaus qui accueillit le jeune Dionysos, et je ne vois guère comment ce nom pourrait convenir au protecteur du jeune roi de Syrie.

Il est tout naturel d'expliquer **TPY** par Tryphon⁸; **ΣΤΑ** nous paraît être le nom d'un personnage inconnu. Dans tous les cas, ces mots doivent être rapprochés de ceux de **ΦΙΛΙΠ.**, **ΘΕΟ.**, **ΠΡΟ.**, **ΙΣΙ**, etc., qui représentent sûrement des personnages importants ayant pris part à l'émission des monnaies, sous d'autres règnes.

1. Malala, p. 284. éd. de Bonn.

2. O. Muller, *Antiquitates Antiochenæ*, p. 33-34.

3. Dion Cass., XLIII, 22.

4. Suet., cap. 47 : ascenditque Capitolium ad lumina quadraginta, elephantis dextrâ atque sinistrâ lychnuchos gestantibus.

5. Fr. Lenormant, *Recherches archéol. à Eleusis. Recueil des inscriptions*, p. 150 et suiv.

6. Eckhel, *Doctr. num. vet.* t. III, p. 233; Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 382.

7. Percy Gardner, *op. cit.*, Introd., p. xxxiii.

8. Cf. Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 382.

TRYPHON

Ere des Sél. 170-174 (142-139 av. J.-C.)

Les historiens l'appellent *Δίδωτος ὁ Τρύφων*. Après avoir été le principal auxiliaire d'Alexandre Bala et avoir porté Antiochus VI Dionysos au trône de Syrie, il résolut de s'approprier le souverain pouvoir, et ce fut dans ce but qu'il assassina le prince juif Jonathan, ami d'Antiochus VI, puis Antiochus lui-même en l'an 170 (142 av. J.-C.). Alors Cléopâtre Théa, femme de Démétrius II, captif chez les Parthes, offrit sa main et le trône de Syrie à Antiochus VII Evergète, frère de Démétrius II. Tryphon, battu par ce nouveau compétiteur et chassé de la Haute Syrie, se réfugia en Phénicie. Antiochus VII Sidétès vint l'assiéger à Dora ; Tryphon réussit à s'échapper et à gagner Orthosia, puis Apamée où il fut enfin pris et mis à mort¹.

Les dates extrêmes du règne de Tryphon ne sont pas fixées d'une manière directe, mais d'après des calculs. Cela tient à ce que les dates qu'on relève sur les monnaies de cet usurpateur ne sont pas des années de l'ère des Séleucides, mais simplement des années de règne, à l'imitation des monnaies des rois d'Égypte. La dernière date séleucide relevée sur les monnaies d'Antiochus VI est l'année **OP** (= 170), et la première qu'on trouve sur les monnaies d'Antiochus VII Sidétès est l'année **ΔOP** (= 174). Il y a, entre ces deux dates extrêmes, un espace de quatre années pleines qui sont celles du règne de Tryphon. Les monnaies mêmes de Tryphon concordent avec ces données, car celles qui sont de poids phénicien ou ptolémaïque, les seules qui aient des dates, fournissent les années de règne **LB**² (= an 2), **LΓ** (= an 3), et **LΔ** (= an 4). Cette dernière année **LΔ** (= an 4) est très importante à constater, car, elle confirme la chronologie du premier livre des Macchabées, qui donne quatre années complètes de règne à Tryphon, tandis que Josèphe ne lui en assigne que trois³.

Tryphon prend sur ses monnaies le titre d'*autocrator*, qui n'a jamais été porté par aucun autre roi de la dynastie des Séleucides, mais qui se rencontre parfois plus tard sur les monnaies des Arsacides à partir de Sinatrocès (76-69 av. J.-C.). Eckhel dit que ce titre d'*autocrator* signifie « régnant par sa propre puissance ». Visconti l'explique par *chef de l'armée*, et Cavedoni suppose que Tryphon avait peut-être la prétention de se comparer à Alexandre le Grand proclamé *stratège autocrate de la Grèce* (στρατηγὸς ἀυτοκράτωρ τῆς Ἑλλάδος) lors des préparatifs de l'expédition contre les Perses⁴. Antiochus III fut aussi proclamé stratège autocrate de la ligue étolienne. Enfin, Sylla, maître de Rome, prend le titre d'*autocrator*.

1. Voyez son histoire dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 302 et suiv., et Saulcy, dans les *Mélanges de numismatique*, t. II (1877), p. 76 à 82.

2. L'an 2 (**LB**) est donné par Saulcy d'après un tétradrachme de la collection Péretié. *Mélanges de numism.* t. II (1877), p. 83.

3. I Macchab. XIII, 31, 32, 41 ; Jos. *Ant. Jud.*, XIII, 7, 2. Cf. *Revue numismatique*, 1856, p. 383

4. Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 383.

Nous avons vu plus haut que le nom de Tryphon paraît fréquemment sur les monnaies d'Antiochus VI où il figure abrégé **TPY** et souvent accompagné des lettres **ΣΤΑ**. Ce dernier groupe n'est jamais inscrit sur les monnaies de Tryphon, roi.

Le type le plus remarquable des monnaies de Tryphon est le casque cornu, qui figure déjà sur des drachmes d'Antiochus VI, mais toujours accompagné des lettres **TPY**, ce qui permet de croire que ce casque était l'emblème particulier de Tryphon. Ce n'est peut-être pas tout à fait à tort que Vaillant voyait dans ce casque une allusion au nom de Tryphon, car *τροφαλεια* est l'épithète d'un casque dans Homère et Hésiode¹. Cette explication paraît trop recherchée au judicieux Eckhel qui fait ressortir simplement que la corne de bouc du casque de Tryphon est un ornement emprunté au casque national macédonien². Ceci nous explique bien pourquoi l'on donne le nom de casque macédonien à la coiffure guerrière de Tryphon, mais sans nous fournir les raisons pour lesquelles Tryphon l'adopta et en fit un type monétaire. Ce casque était peut-être l'insigne de sa dignité comme chef autocrate de l'armée, sous le règne d'Antiochus VI Dionysos.

L'aigle des Lagides dont nous avons expliqué plus haut la présence sur les monnaies des Séleucides frappées dans les villes de Phénicie, offre sur quelques monnaies de Tryphon une particularité que nous rencontrerons plus tard encore : c'est qu'au lieu d'avoir la palme, emblème de la Phénicie, appuyée sur l'aile droite, il a un épi de blé avec une feuille. Le tétradrachme n° 1056, qui est à ce type, porte le monogramme de Ptolémaïs, où il a été frappé ; il est intéressant de constater qu'il existe des monnaies du roi d'Égypte Ptolémée Philométor émises aussi à Ptolémaïs, et qui ont le même aigle sur un foudre avec un épi sur l'aile. Toutefois, ce type n'est pas spécial à Ptolémaïs, car notre tétradrachme n° 1057 n'a pas été frappé dans cette ville, et un didrachme de l'an 3 au même type, est sorti de l'atelier de Sidon³.

Il nous reste à parler des chalques d'Ascalon, décrits sous les nos 1058 et 1059 de notre Catalogue⁴. Le n° 1058, connu depuis longtemps, a été classé à la ville de Dora où se passa un épisode de la lutte entre Tryphon et Antiochus VI ; cette attribution a eu pour point de départ, la lecture **ΔΩΡ·ΙΕ·Κ·Α·**, proposée pour la première fois par Pellerin. Eckhel dit à ce sujet que cette médaille de Pellerin est unique et qu'elle a été frappée à Dora, de Phénicie, ville qui fut jusqu'à la fin à Tryphon⁵. Mionnet, puis le *Trésor de numismatique*⁶, admettent l'interprétation d'Eckhel, et l'auteur de ce dernier recueil s'attache particulièrement à faire ressortir tout l'intérêt historique d'une pièce qui vient illustrer le passage du livre I des

1. Vaillant. *Historia regum Syriæ* (in-4°, 1681), p. 283.

2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 234 ; cf. t. II, p. 124. La fable de Caranus, qui prit Edesse conduit par un troupeau de chèvres, est peut-être d'origine orientale, car nous remarquons que le nom de *Caranus* est le mot sémitique qui signifie la corne.

3. Imhoof-Blumer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. III, p. 349-350 ; cf. Saulcy, dans les *Mélanges de numismatique*, t. II, (1877), p. 82.

4. Voyez aussi Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 69, n° 16, et pl. XXVIII, 10.

5. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 234.

6. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 72, n° 631 ; *Trés. de numism. Rois grecs*, p. 104.

Macchabées (XV, 25) où il est raconté que Tryphon soutint à Dora un siège contre Antiochus VI. Enfin, la monnaie en question a été enregistrée par M. Barclay Head¹ avec la légende $\Delta\Omega\text{P}\cdot\text{I}\epsilon\cdot\text{KAI}\cdot\text{A}\cdot$, de sorte que ce savant la considère comme une pièce toute différente de celle du Catalogue du Musée Britannique (n° 16), où M. Percy Gardner a bien lu $\text{L}\Delta\ \text{A}\Sigma\text{K}$. En réalité, ce n'est qu'un autre exemplaire de la même pièce. Dès 1871, Saulcy² avait tenté de rectifier cette lecture erronée. « La fin de la légende, dit-il, est certainement ... ΣKA pour $\text{A}\Sigma\text{KA}$ et la pièce est d'Ascalon. D'ailleurs, le type ascalonite du Jupiter Olympien achève de démontrer cette nouvelle attribution. » On voit qu'il ne restait plus à Saulcy pour être exact et complet, qu'à lire la date $\text{L}\Delta$, à côté des initiales d'Ascalon.

ANTIOCHUS VII SIDÉTÈS

Ere des Sél. 174 à 183 (138 à 129 av. J.-C.)

I. — *Les dates.*

Antiochus Σιδήτης, ainsi surnommé de la ville de Sidé en Pamphylie, où il naquit, porte sur ses monnaies le surnom d'Evergète, comme ses contemporains Nicomède II de Bithynie, Ptolémée VIII Physcon, Philémène de Paphlagonie, Mithridate I Arsace VI; il était le plus jeune des fils de Démétrius I Soter. Pendant que son frère était captif chez les Parthes, il chassa l'usurpateur Tryphon, et prit, avec le trône de Syrie, la main de Cléopâtre Théa que Démétrius II avait délaissée pour Rhodogune. Antiochus VII Sidétès fit la guerre aux Juifs et prit Jérusalem en 133 av. J.-C. Plus tard, ayant attaqué les Parthes, il remporta coup sur coup trois victoires qui déterminèrent Phraate à mettre en liberté Démétrius II, dans le but de susciter un compétiteur à Antiochus VII, que ses exactions rendaient impopulaire. C'est ainsi que Démétrius Nicator remonta sur le trône de Syrie. Antiochus VII Sidétès fut tué dans une bataille que lui livra Phraate en 183 (= 129 av. J.-C.).

Saulcy prétend qu'Antiochus Sidétès ne périt point dans sa défaite, mais que, bien au contraire, il devint l'ami et l'allié de son frère Démétrius II rendu à la liberté : les deux frères auraient partagé le pouvoir pendant plusieurs années³. Cette assertion que n'autorise aucun auteur ancien a pour base apparente l'étude des monnaies et les dates qu'elles fournissent. Saulcy relève sous Antiochus VII des dates allant de ΔOP (= an 174) jusqu'à ΓTP (= an 183). Nous sommes sur ce point d'accord avec lui, et nous le suivons encore lorsqu'il corrige (p. 44) la prétendue date AOP (= an 171) donnée par Mionnet, en ΔOP (= an 174). Mais nous ne pouvons admettre avec lui la date ΔTP (= an 184) sur les monnaies d'Antiochus VII Sidétès. Cette date, prise dans Frœlich, est fort probablement à remplacer

1. B. Head, *Hist. numorum*, p. 669.

2. Saulcy, *Monnaies datées*, p. 42.

3. F. de Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 56.

par **ΑΠΡ** (= an 181¹). Nous ne saurions surtout suivre Saulcy lorsqu'il fait remonter le deuxième règne de Démétrius II Nicator jusqu'en l'an **ΠΡ** (= 180), prétendant que l'on a, à la fois, des monnaies d'Antiochus VII Sidétès et de Démétrius II Nicator pour les années suivantes : **ΠΡ** = 180; **ΑΠΡ** = 181; **ΒΠΡ** = 182; **ΓΠΡ** = 183; **ΔΠΡ** = 184. Ces pièces sortant des ateliers de Tyr et de Sidon, il est évident, dit Saulcy, que ces villes ont frappé pendant cinq ans des monnaies aux noms des deux frères à la fois. « Depuis la sortie de captivité de Démétrius II jusqu'à la mort d'Antiochus IV, les deux frères ont joui simultanément du droit monétaire, ou, en d'autres termes, se sont partagé le pouvoir royal². »

Notre catalogue fournit pour le règne d'Antiochus VII Sidétès, comme dates extrêmes, les années **ΔΟΡ** (= an 174) et **ΓΠΡ** (= an 183); le catalogue du Musée britannique ne dépasse pas non plus ces dates. Pour le second règne de Démétrius II Nicator, notre série, ainsi que celle du Musée britannique, le font commencer en **ΓΠΡ** (= an 183). D'où il suit que la dernière date constatée sur les pièces d'Antiochus Sidétès est en même temps la première du deuxième règne de Démétrius Nicator. Cette coïncidence régulière est plus éloquente que tous les commentaires pour démontrer l'in vraisemblance de la coexistence simultanée des deux rois.

Il y a toutefois une exception apparente, même dans le catalogue du British Museum. M. Gardner donne³ une monnaie de Sidon avec le portrait de Démétrius II Nicator et la date **ΒΠΡ** = an 182. Il faudrait donc admettre la coexistence des deux rois pendant les années 182 et 183. Mais cela ne se vérifie point. Remarquez en effet que la pièce en question ne porte pas le nom du roi, mais seulement son effigie prétendue. Or, j'ai constaté que, notamment pour les pièces sorties de l'atelier de Sidon, il existe une telle analogie entre l'effigie monétaire de Démétrius II et celle d'Antiochus Sidétès qu'il n'est pas douteux qu'on ait fait usage des mêmes coins : les traits du visage ne sauraient donc servir de guide, et c'est la date seule qui peut fixer l'attribution quand le nom royal est absent. J'en conclus que M. Percy Gardner s'est trompé en donnant la monnaie avec la date **ΒΠΡ** à Démétrius II; ce ne saurait être qu'une pièce d'Antiochus VII Sidétès. Saulcy est tombé dans l'erreur inverse en attribuant à Démétrius II Nicator notre tétradrachme n° 1124 avec l'année **ΑΠΡ**. La date est bien positive, mais le nom du roi est entièrement fruste au revers, et comme l'effigie royale ne saurait être prise en considération, la date nous force de classer cette pièce à Antiochus VII Sidétès⁴.

II. — *Les types.*

La plupart des types monétaires adoptés sous Antiochus VII Evergète sont connus

1. Frœlich, *Annales reg. Syr.*, p. 85, pl. XI, 28; cf. Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 58, n° 301. Si la date **ΑΠΡ** est bien lue, la pièce est de Démétrius II Nicator; je remarque que le nom du roi est fruste dans la légende.

2. Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 56.

3. Percy Gardner, *op. cit.* p. 79.

4. Voyez la note 1 de la présente page, où l'on constate que Frœlich a probablement commis la même faute.

par les règnes antérieurs. Chaque émission monétaire fournit les espèces suivantes :

1. Tétradrachme phénicien au type de l'aigle ;
2. Didrachme phénicien au même type ;
3. Dichalque (Proue surmontée des bonnets des Dioscures. $\text{R}\zeta$. Trident) ;
4. Chalque (Buste d'Eros. $\text{R}\zeta$. Ornement de la tête d'Isis) ;
5. Héli-chalque (Tête de lion. $\text{R}\zeta$. Massue) ;
6. Dilepton (Proue. $\text{R}\zeta$. Bonnets des Dioscures).

D'après les monnaies qui figurent dans notre catalogue, il est évident que l'on doit trouver la série des six pièces pour chaque année. Les monnaies d'argent portent les marques de Tyr et de Sidon ; les pièces de bronze n'ont pas d'indication d'atelier, mais elles ont été certainement aussi frappées dans ces deux villes.

Le buste d'Eros qui figure sur les chalques est un type original signalé, mais sans commentaire, par M. Hans Riggauer dans l'étude qu'il a consacrée aux Eros dans la numismatique¹. Un buste d'Eros forme aussi le type de monnaies de villes diversés : Tyndaris, Aphrodisias de Carie, Césarée de Cappadoce, Laodicée de Syrie : il est probable que ce sont des copies d'œuvres sculpturales en renom.

Le symbole de la tête d'Isis, au revers des mêmes bronzes, est d'origine égyptienne ; il se compose du disque solaire sortant des cornes de la vache, allusion au rôle d'Isis-Hathor, mère d'Horus, le soleil levant, dans la mythologie égyptienne. Le même symbole se remarque sur des pièces des Lagides, et il forme le type de revers de bronzes de Syracuse, de Cypre et de Mindos en Carie. Nous avons rencontré sur une monnaie d'Antiochus IV Epiphane (*Catal.* n° 575) Isis Pharia debout tenant une voile gonflée par le vent : ce type est fréquent sur les monnaies antiques ; il forme notamment le revers de bronzes de Byblos. Séleucus IV avait fait élever à Antioche un temple à Isis, l'*Iseion*, où fut installée une statue de la déesse, qu'on alla chercher à Memphis² ; Libanius qualifie de $\beta\omicron\upsilon\kappa\epsilon\rho\omega\nu \acute{\alpha}\gamma\chi\lambda\mu\alpha$ le simulacre de la divinité égyptienne. Il a été parlé plus haut³ du transfert analogue d'une statue d'Artémis d'Alexandrie à Antioche, sous Séleucus II.

Outre le groupe monétaire que nous venons de passer en revue, le règne d'Antiochus VII a encore deux autres divisions pour l'argent. Ce sont des pièces de poids attique : des tétradrachmes, avec Athéna nicéphore ou Parthénos, ou avec l'autel de Zeus Dolichenos (fig. 31)⁴ que nous expliquerons au règne d'Antiochus IX ; enfin la drachme avec Niké tenant une palme et une couronne.



Fig. 31.

1. H. Riggauer, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VIII (1881), p. 97.

2. Libanius, éd. Reiske, t. I, p. 308.

3. Voyez plus haut, *Introd.*, p. LXVI.

4. Exemple du Musée britannique, Percy Gardner, *op. cit.*, pl. XXVIII, fig. 8.

Le type d'Athéna Parthénos que nous avons rencontré déjà sur des chalques d'Alexandre I Bala peut, sur les superbes tétradrachmes d'Antiochus VII, être apprécié dans tous ses détails. C'est l'image d'une réplique du chef-d'œuvre de Phidias, qu'Antiochus IV Epiphane avait fait ériger à Antioche¹. Sous les règnes postérieurs, le type d'Athéna Parthénos persiste en s'altérant graduellement. Le masque de Gorgone qui forme l'épissime du bouclier de la déesse, finit par être méconnaissable; la lance d'Athéna qui, dans les premiers spécimens, est posée à terre et soutenue par la main de la déesse, est bientôt simplement penchée sur le bras qui s'appuie sur le bouclier; à la fin, elle se trouve parfois placée en dehors même du bras et sans aucun appui. La Victoire, enfin, que porte la déesse, est tantôt tournée du côté d'Athéna, tantôt elle présente une couronne à la foule : la même particularité existe pour les statues de Zeus nicéphore. Cette Niké est même quelquefois représentée sans ailes, par suite de la négligence du graveur monétaire.

Parmi les types des monnaies des villes, il n'y a de remarquable que l'Astarté sidonienne, debout à l'avant de la proue, comme la Victoire de Samothrace. Elle a les attributs de Niké, c'est-à-dire la couronne et l'armature de trophée. Ce type, qui se présente également sous le second règne de Démétrius II, est fréquent sur les bronzes autonomes de Sidon.

La fleur sur les héli-chalques nos 1166 et 1167, paraît être une fleur de lotus ou un lis et désigner Jérusalem comme lieu d'émission. C'est l'opinion de Saulcy² et de Madden³; ce dernier place la frappe de ces monnaies en 132-131 av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque où Antiochus VII Sidétès vint à Jérusalem après avoir fait alliance avec Jean Hyrcan. Bien qu'on trouve une fleur toute différente sur les monnaies juives autonomes, on peut admettre cette attribution. Elle est plus rationnelle que celle de Cavedoni qui, reconnaissant une fleur de grenadier, σιδη, voulait y voir une allusion au surnom de *Sidétès* donné au roi⁴. Eckhel croyait, de son côté, que cette fleur de lotus était en l'honneur de l'Égyptienne Cléopâtre, la femme du roi⁵.

Il convient de rappeler ici un fait numismatique fort intéressant qui se rattache au règne d'Antiochus VII Evergète. Ce prince accorda à Simon Macchabée, prince des Juifs (141 à 135 av. J.-C.), le droit de battre monnaie, par un rescrit dont la teneur, conservée dans le premier livre des Macchabées, contient ce passage : καὶ ἐπετρέψα σοι ποιῆσαι κόμμα ἴδιον νόμισμα τῆ χώρα σου⁶. Le texte de la lettre du roi de Syrie à Simon Macchabée ajoute que Jérusalem jouira de la liberté : Ἱερουσαλήμ δε καὶ τὰ ἅγια εἶναι ἐλεύθερα. On s'appuie sur cette lettre d'Antiochus VII, pour attribuer

1. Voyez ce que nous avons dit plus haut. *Introd.* pp. LVII et CXXVIII.

2. Saulcy, *Monnaies datées*, p. 45 et 48.

3. Madden, *Coinage of the Jews* (2^e édit.), p. 75-76.

4. Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 384.

5. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 236.

6. I Macchab., XV, 6. Le mot ἐπέτρεψαν, que certaines éditions subsistent à ἐπέτρεψα, ferait allusion à une concession du même genre octroyée par Démétrius II. Fr. Madden, *Coins of the Jews*, p. 64, note 1; Graetz, *Hist. des Juifs*, trad. Wogue, t. II, pp. 146, 147 et 149.

à Simon Macchabée des sicles et des demi-sicles d'argent, ainsi que des pièces de bronze dont les légendes sont en caractères samaritains. Mais ces monnaies, datées de l'an I à l'an V, n'ont pas le nom de Simon; elles portent seulement, outre les dates, des formules vagues : *sicle* ou *demi-sicle d'Israël*, — *Jérusalem la sainte*, — *la délivrance de Sion*. Aussi nous pensons, avec M. Th. Reinach¹, que leur attribution est très contestable. Quant à supposer, avec le même savant, que Simon n'a jamais usé des droits de monnayage qui lui furent conférés par son suzerain, le roi de Syrie, c'est une conjecture que nous ne saurions admettre. Il est peu vraisemblable que Jérusalem n'ait pas immédiatement profité des franchises qui lui furent si libéralement accordées, pour plusieurs années au moins, et auxquelles elle tenait tant². Mais nous ferons remarquer qu'on s'est probablement trompé en cherchant parmi les monnaies juives d'argent celles qui peuvent être attribuées à Simon Macchabée. La concession faite à ce prince ne s'est vraisemblablement étendue qu'au monnayage du bronze; le roi de Syrie, qui n'avait nullement l'intention d'abandonner ses droits de souveraineté, n'a pas dû accorder à Jérusalem d'autres franchises que celles qu'il donnait aux villes d'*Antiochéens* et aux colonies proclamées *libres* de son empire. Or, nous l'avons constaté maintes fois³; ces villes n'ont eu que le droit de frapper des monnaies de bronze : la nouvelle situation faite à Jérusalem dut être analogue : on permit à cette ville d'avoir, pour ses besoins locaux, une monnaie de bronze, mais non de frapper des pièces d'argent dont la circulation aurait pu s'étendre à tout l'empire et y jeter une sorte de perturbation économique en faisant concurrence à la monnaie royale. Ce qui semble le démontrer encore, bien qu'indirectement, ce sont les monnaies de Jean Hyrcan I^{er}, fils et successeur de Simon (135-106) : le monnayage d'Hyrcan est exclusivement en bronze.

De la part de Simon, la monnaie d'argent, témoignage d'une indépendance absolue, n'aurait pu être qu'une monnaie insurrectionnelle et non une monnaie concédée par le roi de Syrie. Ainsi en est-il, par exemple, d'Hyspaosinès, le premier roi de la Characène : ce prince se révolte contre Antiochus VII Sidétès et proclame l'indépendance complète de son pays vers l'an 1294; voilà pourquoi nous avons de ce prince des monnaies d'argent. La doctrine monétaire de toute l'antiquité est certainement applicable à Jérusalem aussi bien qu'à toutes les autres villes libres qui relevaient de l'empire séleucide.

1. Th. Reinach, *Les monnaies juives*, p. 20.

2. Antiochus VII Sidétès retira lui-même au bout de quelques années les libertés qu'il avait accordées aux Juifs. I *Macch.*, XV, 25-41.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. cxi.

4. Edmond Drouin, *Notice historique et géographique sur la Characène* (extrait du *Muséon*, 1890), p. 16.

DÉMÉTRIUS II NICATOR

DEUXIÈME RÈGNE

Ere des Sél. 182 à 187 (130 à 125 av. J.-C.)

I. — *La tête barbue de Démétrius.*

Comme nous l'avons dit plus haut, Antiochus VII Sidétès ayant déclaré la guerre aux Parthes et les ayant vaincus, Phraate se décida à mettre en liberté Démétrius II Nicator et à l'aider à reconquérir son trône. Le roi de Syrie put rentrer dans Antioche, après une captivité de dix années. Plus tard, Démétrius ayant déclaré la guerre à l'Égypte, Ptolémée Physcon suscita un nouveau candidat au trône de Syrie, Alexandre II Zébina, par lequel Démétrius fut complètement battu; peu après, il périt assassiné à Tyr, à l'instigation de Cléopâtre Théa. Nous avons constaté qu'on avait fait commencer à une date trop reculée les monnaies du second règne de Démétrius Nicator, et que la première année que fournissent les médailles est l'an ΓΠΡ (= 183); on peut, si l'on veut, avec les historiens, faire remonter à quelques mois plus tôt, c'est-à-dire à l'an 182, le moment où Phraate renvoya en Syrie le compétiteur d'Antiochus VII. La dernière date que fournissent les monnaies de Démétrius Nicator est ΙΠΡ (= an 187); c'est l'année même où le roi fut assassiné.

Avant de chercher l'explication des revers des monnaies de Démétrius II, il importe de dire quelques mots de l'effigie de ce prince. Si l'on compare entre eux les portraits monétaires de Démétrius, tant pour son premier que pour son second règne, on remarque qu'ils se partagent en deux catégories : les portraits imberbes et les portraits barbues. On a cru jusqu'ici que le type barbu se trouvait exclusivement dans le second règne, et qu'il rappelait la captivité de Démétrius chez les Parthes. Voici en substance ce que dit Eckhel à ce sujet : Dans la seconde partie de son règne, Démétrius II paraît barbu, tandis qu'il est imberbe durant son premier règne. Sa barbe rappelle sans doute sa captivité chez les Parthes, car c'est pour la même cause que Séleucus II Callinicus laissa aussi pousser la sienne¹. Mais il importe de remarquer que Démétrius n'est pas barbu sur toutes les pièces qu'il fit frapper après son retour de captivité. En effet, tandis qu'il remonte sur le trône dès l'an 183, les monnaies des années 185, 186, 187, le montrent tantôt barbu, tantôt imberbe. L'atelier d'Antioche le représente barbu, tandis que celui de Tyr adopte le type imberbe. Il faut donc conclure que le port de la barbe pour l'effigie monétaire était laissé au bon plaisir des ateliers².

1. Voyez plus haut, notre *Introd.*, p. LXV.

2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 230-231.

Longpérier souscrit à ces conclusions et après avoir signalé une certaine ressemblance entre la tête barbue de Mithridate I Arsace VI¹ et la tête barbue de Démétrius II Nicator qui fut le prisonnier de ce prince arsacide dont il épousa la fille, Longpérier dit que Démétrius, revenu en Syrie après s'être laissé croître la barbe, se fit représenter sur ses monnaies *more gentis parthicae*, ainsi que l'avait déjà fait Séleucus II². Le plus récent des auteurs qui se soient occupés de cette question, M. Bunbury, partage également l'avis d'Eckhel; il croit que les portraits barbus sont tous du second règne de Démétrius et que, pendant cette seconde période, on a, à la fois, suivant les ateliers, des portraits imberbes et des portraits barbus. La seule modification qu'il apporte à la doctrine d'Eckhel, c'est que tandis que le savant viennois dit que Démétrius est barbu sur les monnaies frappées à Antioche au type de Zeus assis, et qu'il est toujours imberbe sur les monnaies au type de l'aigle issues de l'atelier de Tyr, M. Bunbury cite, à l'encontre de cette théorie, une monnaie au type de Zeus Olympien, qui porte au droit une tête imberbe³.

Nous ne saurions partager l'avis des savants dont nous venons de résumer l'opinion, et de même que nous avons démontré que Séleucus II n'a pas laissé croître sa barbe dans le but de porter le deuil d'une captivité qu'il n'endura point, nous essayerons de prouver que Démétrius II suivit une mode très répandue chez les Parthes, probablement dans l'idée de se rapprocher d'un type de divinité, mais nullement pour le plaisir vraiment singulier de perpétuer, sur ses monnaies, le souvenir d'un épisode humiliant de sa carrière. Il serait étrange, en effet, que Séleucus II et Démétrius II eussent gardé leur barbe en signe de deuil pour leur captivité, et qu'ils eussent consacré cette honte par les monnaies, monuments destinés au contraire à perpétuer les souvenirs glorieux. En second lieu, on a vu que les dates forcent à admettre qu'après sa restauration les portraits de Démétrius sont, les uns imberbes, les autres barbus, ce qui s'explique difficilement dans l'hypothèse qui admet que le roi garda la barbe en signe de deuil, pendant toute la durée de son second règne.

Nous avons décrit dans notre Catalogue, sous le n° 949, un tétradrachme au type d'Apollon assis sur l'omphalos, qu'on ne saurait hésiter à classer dans le premier règne de Démétrius, tant à cause du caractère juvénile de la figure du roi qu'en raison du type de revers qui ne paraît pas sous le second règne. Or, cette tête royale est barbue; Démétrius a une barbe épaisse, frisée et déjà grande, de sorte que cette médaille prouve que Démétrius commença à porter toute sa barbe dès son premier règne. Quand arrive le rétablissement du trône de ce prince, sa barbe est, naturellement, beaucoup plus longue, comme il convient au bout d'une période de dix ans. Les portraits du second règne qui sont imberbes sont des effigies presque conven-

1. Percy-Gardner, *The Parthian Coinage*. pl. I, fig 17, et suiv.

2. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chronol. des rois parthes Arsacides*, p. 28.

3. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, III^e série, t. III (1883), p. 100-102.

tionnelles, usitées dans certains ateliers comme Tyr, et ce qui le prouve bien, c'est qu'il est impossible, lorsque le nom royal est absent ou rogné, de distinguer le portrait de Démétrius II de celui d'Antiochus VII Evergète.

Comme Séleucus II et comme Antiochus IV, Démétrius Nicator, en laissant grandir sa barbe, a eu sans doute pour but de s'assimiler à une divinité ; c'est de même dans l'idée de se diviniser que d'autres rois se ceignent la tête de la couronne radiée. Le dieu auquel Démétrius a voulu ressembler en prenant le nom de $\Theta\epsilon\omicron\varsigma$ et en portant une longue barbe ne paraît pas être le Zeus Olympien de Daphné dont la tête est sur des bronzes de Démétrius II lui-même ; c'est bien plutôt Dionysos Pogon ou Brisaios dont la statue en pied forme le revers de petits bronzes du premier règne de Démétrius (*Catal.* n° 943). Et en effet, on a trouvé à Délos une tête de ce dieu barbu qui ressemble de très près à celle de Démétrius barbu ¹. Il est également vrai que tous les rois parthes portent sur leurs médailles la barbe longue ; mais on ne saurait raisonnablement soutenir que, pour eux, pas plus que pour les rois de Syrie qui les imitèrent, la barbe fut un signe de deuil, comme cela eut lieu plus tard chez les Romains.

II. — *Les types de revers.*

Parmi les types de revers des monnaies de Démétrius II, outre Zeus Nicéphore, l'aigle sur un éperon de navire et quelques autres sujets fréquents sous les règnes antérieurs, nous signalerons le type moins commun de l'aigle debout sur un foudre, revers de tétradrachmes (*Catal.* nos 1194 à 1196) et de didrachmes (*Catal.* nos 1197 et 1198) frappés à Ptolémaïs.

L'atelier de Sidon a monnayé, à la fois et dans le même temps, des monnaies de types et de poids attiques et des pièces de types et de poids ptolémaïques ou phéniciens. Notre catalogue renferme (nos 1203 à 1205) trois tétradrachmes attiques au type de Zeus Olympien frappés à Sidon en l'an ΕΠΡ (= an 185) ; la même année Sidon émet des pièces de poids phénicien au type de l'aigle. Seulement, ces dernières sont très rares : je ne connais de cette espèce, à Sidon, qu'un tétradrachme de la collection Bunbury, très précieux à ce titre ².

Une drachme attique du Musée britannique, avec Athéna Magarsia a, au droit, la tête à longue barbe de Démétrius ³ : elle appartient donc au second règne de ce prince (fig. 32). Le Musée britannique possède aussi avec la même tête barbue, un tétradrachme (fig. 33) et une drachme (fig. 34) au type de Zeus Dolichenos ⁴.



Fig. 32.

1. Th. Homolle, dans le *Bull. de corresp. hellénique*, t. V (1881), p. 507-508 et pl. X.

2. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. III (1883), p. 102-103.

3. Percy Gardner. *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XXI, fig. 5.

4. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. XXI, fig. 6 et 7.

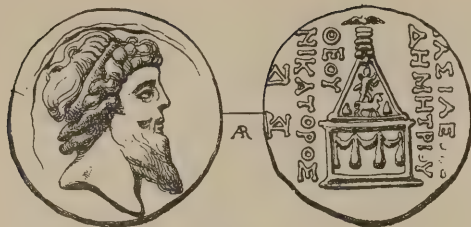


Fig. 33.



Fig. 34.

Les monnaies de bronze des deux Démétrius peuvent, en général, être facilement déterminées à cause des titres respectifs de ces rois, de leur portraits et des dates. Les pièces dentelées, très communes sous le règne de Démétrius I^{er}, sont au contraire fort rares sous Démétrius

II, bien que leur usage se soit prolongé jusque sous Alexandre II Zébina. M. Imhoof-Blumer attribue à Démétrius Nicator le bronze suivant : Buste diadéme et radié de Hélios, de face, incliné un peu à gauche. R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Artémis chasse-resse, debout à droite, tirant une flèche de son carquois et tenant l'arc de la main gauche. Æ 16. — 4 gr. 46¹.

La tête de Zeus des dichalques (*Catal.* n^o 1225 et suiv.) est celle du Zeus Olympien de Daphné et elle est pareille sur les bronzes autonomes d'Antioche. Les revers de quelques-unes des mêmes pièces ont un type nouveau et particulièrement intéressant : c'est Athéna-Niké (*Catal.* n^o 1225 à 1227) que Mionnet a qualifiée à tort de Némésis. Elle ressemble à l'Athéna Parthénos des monnaies d'Antiochus VII, avec cette différence qu'elle n'a pas de lance et qu'elle est munie d'ailes. Athéna Niké avait sur l'acropole d'Athènes un temple célèbre; mais la statue de la déesse à Athènes ne ressemblait pas à la représentation que nous avons sous les yeux. D'après Harpocraton² c'était un ξόανον antique, avec un casque dans la main droite et une grenade dans la gauche. Calamis avait sculpté une statue d'Athéna Niké, que les Mantinéens consacrèrent à Olympie³. On adorait aussi cette déesse à Mégare⁴ et à Erythrée d'Ionie⁵. M. Benndorf⁶ qui, après Otto Jahn⁷, a consacré à Athéna Niké une intéressante dissertation, a réuni sur une planche, les monnaies de Sidé, qui lui ont semblé se rapporter à la déesse : les unes nous montrent une simple Niké, une couronne à la main, la grenade étant dans le champ de la pièce, les autres une Athéna aptère, ayant la grenade sur sa main droite et le bouclier au bras gauche. Une peinture de vase représente Athéna Niké, aussi sans ailes, tenant d'une main une patère et de l'autre son casque⁸. Ainsi, nulle part nous ne rencon-

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 435, n^o 109.

2. Harpocr. *Lexicon*, s. v.

3. Pausanias, V, 26, 2.

4. Pausanias, I, 42, 4.

5. Μουσεῖον εὐαγγ. σχολῆς, Smyrne, t. I, p. 104.

6. Otto Benndorf, *Ueber das Cultusbild der Athéna-Niké*, publication insérée dans le *Festschrift zur fuenfzigjährigen Gründungsfeier des archaol. Institutes in Rom*, Wien, 1879.

7. Otto Jahn, *De antiquissimis Minervæ simulacris atticis*, Bonn, 1866, in-4^o.

8. Ed. Gerhard, *Auserlesene Griech. Vasenbilder*. Vierter Theil, pl. CCXLII, fig. 1; Benndorf, *loc. cit.* p. 22.

trons, comme sur les monnaies de Démétrius II, la déesse réunissant les ailes de la Victoire aux attributs d'Athéna Parthénos. Y avait-il à Antioche ou dans quelque autre ville de l'empire de Démétrius un temple d'Athéna Niké avec une statue qu'aurait copiée le graveur des monnaies ?

Les chalques de Tyr avec l'effigie de Démétrius II, ont des types intéressants : c'est d'abord l'éperon de navire (*Catal.* n° 1245) qu'on ne saurait confondre avec un gouvernail; les parties de l'éperon appelées *προεμβόλιον* et *ἔμβολον* forment des saillies nettement accusées. C'est sur cet éperon que l'aigle est perché, sur les monnaies d'argent; la palme même qui, sur les pièces d'argent, est appuyée sur l'aile de l'oiseau, est ici posée sur l'éperon. Le palmier (*Catal.* n° 1246 à 1248) s'est déjà rencontré sous les règnes antérieurs, dès Antiochus IV (*Catal.* n° 577) : c'est un type fréquent sur les monnaies autonomes de Tyr. C'est aussi à Tyr qu'ont été frappés les petits bronzes (*Catal.* n° 1249 et 1250), avec une tête surmontée du calathos, à laquelle nous avons donné le nom d'Artémis, plutôt que celui de Déméter. A la mort de Démétrius II, Tyr reprend son indépendance intermittente; elle inaugure une ère nouvelle d'autonomie avec des monnaies d'argent à ses types propres¹.

Sidon et Laodicée du Liban ont des revers qui nous sont connus par les règnes antérieurs, depuis Antiochus IV Epiphane pour Laodicée, et depuis Antiochus VII Sidétès, pour Sidon.

ALEXANDRE II ZÉBINA

Ere des Sél. 184 à 190 (128 à 123 av. J.-C.)

Ἀλέξανδρος Ζαβίνας était fils d'un marchand nommé Protarchos. Le roi d'Egypte Ptolémée VIII Physcon l'envoya en Syrie pour opérer une diversion défavorable à Démétrius II qui assiégeait Péluse, et il le fit passer pour fils d'Alexandre Bala : c'est à ce titre que Zébina réclama le trône de Syrie à la mort d'Antiochus Sidétès. Antioche, Apamée et les villes de la côte, où s'exerçait l'influence égyptienne, se déclarèrent pour le nouveau prétendant. En l'an 125 av. J.-C., Démétrius Nicator fut vaincu, puis assassiné. Son fils aîné, Séleucus V, ne vécut que quelques mois.

Peu après, Alexandre II Zébina ayant mécontenté le roi d'Egypte, se vit opposer par Ptolémée un nouveau compétiteur dans la personne d'Antiochus VIII Grypus, frère de Séleucus V. Zébina, battu, se renferma dans Antioche, et là, pour solder les troupes qui lui restaient, il pilla le trésor du temple de Zeus et poussa l'audace jusqu'à enlever la Victoire d'or que le dieu tenait à la main : *Jovis solidum ex auro signum Victoriae tolli jubet*, dit Justin. En vain essayait-il de se rendre le dieu et le peuple propices en disant qu'il acceptait la Victoire que Zeus lui offrait. Ce jeu

1. J.-P. Six, dans le *Numism. chronicle*, N. S., t. XVII (1877), p. 194.

de mots rappelle le fameux *συγχρησόμεθα ταῖς Νίκαις εἰς τὸν πόλεμον*, prononcé à Athènes, lorsque, pour soutenir la guerre en 406 av. J.-C., on fit fondre les Victoires d'or du Parthénon¹. Mais ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il nous est parvenu un spécimen de cette monnaie d'or fabriquée avec les trésors et la Victoire enlevés à Zeus. J'ai eu l'occasion de voir récemment un statère d'or, à fleur de coin, d'Alexandre Zébina, au type de Zeus nicéphore. N'est-il pas particulièrement curieux de rapprocher cette pièce d'or de l'anecdote que nous venons de rapporter? Les habitants d'Antioche chassèrent Zébina au moment où il mettait la main sur la statue de Zeus lui-même; Séleucie lui ferma aussi ses portes, et il ne tarda pas à tomber aux mains d'Antiochus Grypus.

Les dates sont rares sur les monnaies d'Alexandre Zébina. Comme années extrêmes on rencontre ΔΠΡ (= an 184) et 4P (= an 190). Certaines lettres ou groupes de lettres, dans le champ des pièces, méritent de fixer notre attention, sans que, pour cela, nous soyons en mesure d'en donner l'explication. Tel est, entre autres; le groupe ΙΣΙ, qui peut désigner un officier monétaire ou quelque ministre de Zébina. Parfois, au lieu de ΙΣΙ, il semble que le graveur ait simplement inscrit ΙΣ ou Σ; mais ces variantes ne sont dues qu'à des négligences d'ouvriers monétaires.

Les types d'Alexandre II sont, pour la plupart, la reproduction de ceux des règnes précédents. Dionysos debout (*Catal.* n° 1261 et suiv.) nous est connu depuis Antiochus VI; le buste d'Eros (*Catal.* n° 1268) depuis Antiochus VII; Zeus nicéphore (*Catal.* nos 1274 et suiv.) est, nous le savons déjà, l'image de la statue à laquelle fait allusion l'anecdote racontée tout à l'heure. L'ancre, la tête de Dionysos, la Victoire, Athéna Parthénos, l'éléphant, les bonnets des Dioscures surmontant la proue, l'aplustre, sont déjà expliqués. La double corne d'abondance offre une particularité sur certaines pièces (*Catal.* nos 1311 et suiv.) : c'est que les deux cornes sont, non plus juxtaposées suivant l'usage, mais entrelacées comme les tortis d'une corde. Nous expliquerons plus loin le Zeus Dolichenos de la drachme n° 1295 et la Tyché du chalque n° 1321.

L'effigie d'Alexandre Zébina est, le plus souvent, diadémée; elle est radiée sur les chalques nos 1298 à 1314; elle est coiffée d'une peau de lion sur les bronzes nos 1315 à 1320, 1326 et 1327 : c'est un type renouvelé d'Alexandre I Bala et qui a la prétention de rappeler les monnaies d'Alexandre le Grand².

Parmi les pièces qui manquent à notre catalogue, les suivantes sont importantes : Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à dr. Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un foudre, avec une palme sur l'aile droite. Dans le champ, à dr., ΑΣ et une colombe; à gauche, la date ΙΠΡ (= an 188); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 206. Ῥ. 23 mill. Didr. 6 gr. 82 (fig. 35)³. — Même droit. Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche ΑΣ, une colombe et un aplustre;



Fig. 35.

1. Voyez E. Babelon, *Les monnaies d'or d'Athènes*, dans la *Revue des études grecques*, 1889, p. 137.
2. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. CXXIX.
3. *Catal. de vente de la coll. Gréau* (1867), pl. V, fig. 2404; Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 436.

à droite la date ΘΠΡ (= an 189). \mathcal{R} 15 mill. Drach. 3 gr. 40¹. — Ce didrachme et cette drachme frappés à Ascalon sont de types et de poids phéniciens; nous trouverons aussi des pièces du même genre sous Antiochus VIII (*Catal.* nos 1402 et 1403). Citons encore une drachme, de poids attique, conservée au Musée Britannique: Tête diadémée d'Alexandre Zébina. \mathcal{R} . ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Athéna Parthénos debout à gauche. Devant elle, le monogr. n° 148 et la lettre A. \mathcal{R} 17. Drachme, 4 gr. ² (fig. 36).

Nous avons dit, au règne d'Alexandre I Bala, les difficultés que l'on éprouve pour le classement de quelques bronzes qui peuvent convenir aussi bien à Zébina qu'à Bala. On ne saurait toutefois hésiter à reconnaître le portrait de Zébina sur le chalque de Laodicée du Liban (*Catal.* n° 1335) aux types traditionnels de cette ville. Cette pièce de bronze est la dernière que nous ayons à enregistrer comme monnaie portant, avec l'effigie royale, le nom et les types particuliers d'une ville libre de l'empire séleucide.



Fig. 36.

SÉLEUCUS V

Ere des Sél. 187 (125 av. J.-C.)

Séleucus V était le fils aîné de Démétrius II Nicator. Il prit la couronne royale à la mort de son père en 125 av. J.-C.; mais sa mère Cléopâtre, qui avait déjà fait mettre à mort Démétrius, fit également assassiner Séleucus V, qui périt ainsi après quelques mois de règne. Cléopâtre fit alors couronner son second fils Antiochus VIII Grypus.

Parmi les monnaies au nom de *Séleucus*, je n'en ai point trouvé que puisse revendiquer ce jeune prince avec quelque apparence de certitude. C'est en vain que F. de Saulcy a écrit ce qui suit: « Jusqu'à ces dernières années, on n'avait pu distinguer aucune monnaie de Séleucus V. A M. Feuardenet revient l'honneur de les avoir discernées et signalées aux numismatistes. Ce sont des monnaies de cuivre dentelées qui portent le seul nom de Séleucus, et qui jusqu'à présent avaient été groupées avec les monnaies indéterminées frappées au nom d'un Séleucus. Elles se distinguent de toutes les autres par leur dentelure, qui constitue un mode de fabrication qui dut être très probablement d'assez courte durée. » Les monnaies dentelées auxquelles il est fait allusion paraissent appartenir plutôt à Séleucus IV. Rien ne prouve qu'elles soient de Séleucus V, et c'est une hypothèse purement gratuite que d'accorder des monnaies à ce roi enfant, qui ne fit que passer sur le trône.

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XXII, fig. 1.

2. Percy Gardner, *op. cit.*, pl. XXII, fig. 4.

CLÉOPATRE THÉA

Cléopâtre Théa, reine de Syrie, était la fille du roi d'Égypte Ptolémée Philométor. En l'an 163 (149 av. J.-C.) elle épousa Alexandre I Bala : nous avons donné un tétradrachme et deux bronzes qui représentent les têtes accolées d'Alexandre et de Cléopâtre. Quelques années après, en 167 (145 av. J.-C.), Ptolémée Philométor enleva sa fille à Alexandre Bala, pour la donner à Démétrius II Nicator. Puis, pendant la captivité de ce prince chez les Parthes, et tandis qu'il épousait Rhodogune¹, Cléopâtre offrit sa main, avec la couronne de Syrie, à Antiochus VII Sidétès, frère de Démétrius. Cette Cléopâtre fut ainsi successivement la femme de trois rois de Syrie. Si nous avons des monnaies où sa tête se trouve associée à celle d'Alexandre Bala, nous n'en connaissons point où la tête de Cléopâtre soit conjuguée avec celle de Démétrius II ou celle d'Antiochus VII.

Après la mort d'Antiochus VII Sidétès, Cléopâtre allait se trouver en butte à la vengeance de Démétrius II revenu de captivité ; mais heureusement pour elle celui-ci fut vaincu par un nouveau prétendant au trône, Alexandre Zébina. Démétrius voulut alors chercher un asile à Ptolémaïs où se trouvait Cléopâtre, mais l'ambitieuse reine lui refusa l'entrée de la ville. Bientôt il fut assassiné ainsi que son fils aîné Séleucus V, par Cléopâtre qui plaça sur le trône de Syrie un autre enfant, son fils préféré, Antiochus VIII Grypus ; c'était en 187 (125 av. J.-C.). En 192 (121 av. J.-C.), Cléopâtre, jalouse d'exercer seule le pouvoir suprême, essaya d'empoisonner Antiochus Grypus, mais celui-ci, au dire des historiens, força sa mère à boire le poison qu'elle avait préparé pour lui.

Il existe au Musée Britannique un superbe tétradrachme (fig. 37), frappé au nom de Cléopâtre seule, comme reine de Syrie. Au droit, figure le buste voilé et diadémé de Cléopâtre Théa. Au revers, une double corne d'abondance remplie de



Fig. 37.

fruits, ceinte du diadème royal ; la légende fort intéressante est : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΘΕΑΣ ΕΥΕΤΗΡΙΑΣ. L'épithète de *εὐετηρία* que prend Cléopâtre fait sans doute allusion à la corne d'abondance remplie de fruits, type emprunté à l'Égypte².

1. A. de Longpérier, *Mémoire sur la chron. et l'iconogr. des rois Parthes Arsacides*, p. 27.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 65 et pl. XXIII, 1. Mionnet décrit deux exemplaires de cette belle médaille (*Suppl. t. VIII*, n^{os} 321 et 322) ; l'un, qui se trouvait alors dans le cabinet de lord Northwich, est probablement le médaillon du British Museum ; l'autre est cité d'après Sestini. *Descr. num. vet. ex (diversis) museis*, Leipzig, 1796, p. 499.

Cléopâtre prend, comme Cérés, les noms de **ΘΕΑ ΕΥΕΤΗΡΙΑ**; plus tard, la reine Musa, chez les Parthes, s'appelle **ΘΕΑ ΟΥΡΑΝΙΑ** sur ses médailles, et Cléopâtre VII, femme de Marc Antoine et reine d'Égypte, prend aussi, sur les monnaies, les épithètes analogues de **ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ**¹.

Saulcy² et M. Percy Gardner³ croient que la magnifique médaille dont nous venons de reproduire l'image a été frappée dans l'atelier de Sycamina. Mais cette opinion ne s'appuie que sur la présence, dans le champ du revers, du monogramme n° 278, qui peut se résoudre de bien des manières, soit comme nom d'homme, soit comme nom de ville; la petite ville de Sycamina n'a probablement jamais possédé un atelier monétaire. Quoi qu'il en soit, la médaille a été frappée en l'an **ΙΠΡ** (= 187), c'est-à-dire l'année même de l'assassinat de Démétrius II et de Séleucus V, et de l'avènement d'Antiochus VIII, événements qui s'accomplirent par la main ou sous l'autorité de Cléopâtre, qui disposait alors du souverain pouvoir. Coïncidence à signaler : c'est vers la même époque, c'est-à-dire de l'an 111 à l'an 114 avant notre ère, que la reine du Pont, Laodice, fille d'Antiochus IV Epiphane et veuve de Mithridate Philopator Philadelphie (Evergète), fait frapper dans le Pont des monnaies à sa seule effigie.

On a d'assez nombreuses monnaies de Cléopâtre associée à son fils Antiochus VIII. Quelques années auparavant, on frappa en Cappadoce de rares monnaies avec les têtes accolées d'Ariarathe VI et de la reine Nysa, sa mère. Plus tard, on trouve de même, dans la série arsacide, la tête de Phraatace accolée à celle de sa mère Musa. Les monnaies de Cléopâtre Théa et de son fils Grypus s'étendent, d'après les dates qu'on relève sur la plupart d'entre elles, depuis l'an **ΙΠΡ** (= 187) jusqu'à l'an **ΒΗΡ** (= an 192), dates qui correspondent, la première, à l'avènement d'Antiochus VIII; la seconde, à la mort de Cléopâtre Théa. Sur toutes ces monnaies, le nom de l'astucieuse reine figure, comme son effigie, en premier lieu, à la place d'honneur, avant celui du jeune roi son fils⁴.

Le musée de Berlin possède un tétradrachme de Cléopâtre et d'Antiochus VIII qui est de poids phénicien et au type de l'aigle. Cette pièce est datée de l'an **ΑΡΡ** (= an 191) et porte, comme marque d'atelier, la colombe et **ΑΣ**, initiales d'Ascalon⁵. Cette pièce se rattache directement à celles d'Alexandre Zébina, issues du même atelier⁶ et elle précède les monnaies d'Antiochus VIII seul, qui ont la même marque et le même emblème (*Catal.* nos 1402 et 1403)⁷.

Mionnet a cru reconnaître les bustes conjugués de Cléopâtre et d'Antiochus VIII sur des bronzes autonomes d'Antioche de Ptolémaïde⁸, mais il s'agit en réalité des

1. F. Feuardent, *Coll. Démétrio. Égypte ancienne. Monnaies des rois*, p. 133.

2. Saulcy, *Monnaies datées*, p. 61.

3. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 85.

4. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 239.

5. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VI, p. 7.

6. Voyez plus haut, notre *Introd.* p. CL.

7. Percy Gardner, *The Seleucid*, p. 88, n° 1.

8. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 88, nos 772 et 773.

bustes des Dioscures surmontés d'étoiles, et il faut rejeter ces pièces hors de la série royale de Syrie.

Les types des monnaies de Cléopâtre et d'Antiochus VIII sont déjà connus sous les règnes antérieurs et n'ont rien qui mérite d'attirer particulièrement notre attention. Il est bon toutefois de faire remarquer que la plupart des monnaies de bronze, tout en portant en légende les noms de Cléopâtre et d'Antiochus, ne donnent que l'effigie d'Antiochus seul, sans celle de sa mère; la tête de Cléopâtre ne se trouve accolée à celle d'Antiochus que sur la série de bronzes sans date, au type de la Victoire (*Catal.* nos 1362 à 1366).

Il convient aussi de signaler des tétradrachmes faux, de poids attique, au type de Zeus nicéphore au revers, avec les têtes accolées de Cléopâtre et d'Antiochus VIII au droit, c'est-à-dire des tétradrachmes pareils à ceux qui sont décrits dans notre catalogue nos 1358 à 1361. Ce sont des pièces habilement faites par un faussaire moderne et qui ont réussi à se fourvoyer dans les plus grandes collections et dans les meilleurs livres¹. Elles se distinguent des pièces authentiques par le style particulier de la tête de Zeus; en outre, le dieu a le bras étendu démesurément long; les lettres enfin trahissent une main moderne: la lettre O surtout a une forme ovale invraisemblable dans l'épigraphie antique.

ANTIOCHUS VIII GRYPUS

Ere des Sél. 187 à 216 (125 à 96 av. J.-C.)

I. — *Les titres du roi.*

Antiochus VIII, appelé vulgairement Γρυπός (au nez crochu), porte simplement sur ses monnaies le surnom d'*Epiphanes*. Cependant une petite pièce d'argent publiée par Duane², lui donne en outre l'épithète de *Philométor*; en voici la description: Tête légèrement barbue d'Antiochus VIII, à droite. **Ρ.** ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ (à g.). Double corne d'abondance. **Α** 13 mill. — Mionnet a eu tort, en se fondant sur des considérations iconographiques, de classer cette monnaie à Antiochus IX Cyzicène³. Divers textes épigraphiques trouvés, l'un à Ephèse, les autres à Délos, sont venus justifier l'attribution de Duane, en faisant connaître tous les titres officiels d'Antiochus VIII, qu'ils appellent Ἐπιφανής, Φιλομήτωρ, Καλλίνικος. En publiant l'inscription d'Ephèse, M. Waddington⁴ avait pensé que cet Antiochus Epiphane Philométor Callinique était

1. Overbeck, *Kunstmythologie*. Zeus, p. 59-60; cf. ci-dessus notre *Introd.*, p. xciv.

2. Duane, *Coins of the Seleucidae*, pl. XX, n° 12 et p. 123.

3. Mionnet, *Supplément*, t. VIII, p. 69, n° 356 et note.

4. P. Lebas et Waddington, *Voyage archéol., Inscriptions*, n° 136.

Antiochus XIII Asiaticus, le dernier des Séleucides. Mais M. Mommsen¹ a démontré qu'il ne pouvait être question que d'Antiochus VIII, et les inscriptions de Délos sont venues, naguère, confirmer les déductions du savant allemand ; ce sont des dédicaces en l'honneur d'Antiochus, ou rédigées sur son ordre, en l'honneur d'autres personnages².

Durant les huit années qui suivirent la mort de sa mère Cléopâtre Théa, Antiochus VIII régna en paix, mais, en 112 av. J.-C., son frère germain Antiochus IX Cyzicène, fils d'Antiochus VII Sidétès et de Cléopâtre Théa, leva l'étendard de la révolte en Asie Mineure et réussit bientôt à s'emparer d'Antioche et d'une partie de la Syrie. La guerre civile dura plusieurs années avec des alternatives de succès et de revers qui amenèrent le démembrement définitif de l'empire des Séleucides. Grypus demeura roi en Syrie et en Cilicie, et Cyzicène maintint son autorité en Coélesyrie et en Phénicie, pays que leurs tendances et leurs traditions rattachaient à l'Égypte.

En 96 av. J.-C., Antiochus VIII Grypus fut assassiné par Héracléon. Il laissait cinq fils et une fille : cette dernière appelée Laodice épousa Mithridate I Callinicus, roi de Commagène.

II. — *Les dates monétaires.*

Les dates relevées par Saulcy³ sur les monnaies d'Antiochus VIII, vont de **HP** (= an 190) jusqu'à **ZΣ** (= an 207). Le catalogue du British Museum ne mentionne, comme dates extrêmes, que les années 192 et 197 ; le nôtre donne, de son côté, des années qui s'échelonnent depuis **BHP** (192) jusqu'à **L ΔΣ** (= an 204). Ces dates ne touchent, comme on le voit, ni au commencement ni à la fin du règne. Il est bon de dire qu'ici encore, les dates extrêmes, et qui seraient par conséquent les plus intéressantes, qu'a relevées Saulcy, n'existent pas en réalité. Les années **HP** (190) et **AHP** (191) sont données par lui d'après le *Supplément* de Mionnet⁴. Or, la première se trouverait sur un petit bronze du musée de Vienne analogue à nos pièces (*Catal.* nos 1407 et 1408), sur lesquelles la date est fruste. Mionnet n'a pas vu la monnaie décrite jadis par Eckhel⁵, et il se pourrait bien que le chiffre de gauche manquât. Quant à la seconde, Mionnet ne l'a point vue non plus : il en reproduit la description d'après le Musée Theupoli et, jusqu'à plus ample informé, nous tenons cette date **AHP** pour suspecte ; il faut peut-être la remplacer par **ΔHP** (= an 194). Les années **EΣ** (= an 205) et **SΣ** (= an 206) manquent même dans Saulcy qui donne pourtant **ZΣ** (= an 207) d'après un didrachme à l'aigle frappé à Ascalon, et censé actuellement au British Museum. Or, ne le trouvant point dans le catalogue du

1. Dans les *Mitth. der deutsch arch. Institut., Athenische Abtheilung*, t. I, p. 27 ; cf. Salomon Reinach, dans le *Bull. corr. hell.* 1883, t. VII, p. 346-347.

2. *Bull. corr. hell.*, t. III, p. 367 ; t. VI, p. 332 ; t. VII, p. 346 ; t. VIII, p. 105 et 106.

3. *Monnaies datées*, p. 65.

4. Mionnet, *Suppl.* t. VIII, 342 et 337.

5. Eckhel, *Cat. Mus. Caes. Vindob.*, t. I, p. 217, n° 11.

British Museum publié par M. Percy Gardner, j'en conclus que Saulcy a enregistré une date erronée, bien que possible historiquement.

III. — *L'effigie royale.*

Le portrait d'Antiochus VIII Grypus est caractérisé par le nez particulièrement fort et courbé, qui fit donner à ce prince le surnom de *Grypus*. Toutefois M. Percy Gardner a commis, dans le catalogue du British Museum, une confusion grave entre les monnaies d'Antiochus VIII et celles d'Antiochus XI Philadelphe. Nous en reparlerons au règne de ce dernier.

Mionnet¹ a attribué à Antiochus VIII des pièces de Laodicée et de Séleucie qui ont, au droit, une tête radiée dans laquelle il croit reconnaître le roi de Syrie. Mais les traits de cette effigie n'ont qu'un rapport fort éloigné avec la physiologie d'Antiochus VIII. En outre, l'une de ces pièces, conservée au Cabinet de France, porte, devant la tête, la date séleucidienne BAP (= an 132) qui ne peut convenir au règne d'Antiochus VIII Grypus : il devient donc évident que la figure radiée de ces médailles est simplement celle de Hélios.

M. Six a, de son côté, proposé de voir une allusion symbolique à Antiochus VIII et Antiochus IX dans les deux têtes accolées des Dioscures, type des beaux tétradrachmes autonomes de Tripolis que l'on commence à frapper en l'an 201 des Séleucides². Mais il reconnaît toutefois qu'il n'y a pas la moindre ressemblance entre les traits donnés aux têtes des Dioscures et ceux des effigies royales d'Antiochus VIII et Antiochus IX ; nous ajouterons que ces deux princes ayant été constamment en guerre, et ennemis acharnés, l'association fraternelle proposée par M. Six nous semble en contradiction avec les témoignages historiques.

IV. — *Le tombeau de Sardanapale (autel de Zeus Dolichenos).*

Il est temps d'expliquer le type curieux des tétradrachmes nos 1424 à 1426, et de a drachme n° 1427. On le voit apparaître pour la première fois sous le règne d'Alexandre I Bala³ ; on le trouve ensuite sous le règne de Démétrius II Nicator⁴, et sur un tétradrachme⁵ et une drachme⁶ d'Antiochus VII Sidétès. Dans notre catalogue, il figure pour la première fois sur une drachme d'Alexandre II Zébina (*Catal.* n° 1295) et il continue sur des tétradrachmes et des drachmes d'Antiochus VIII Grypus (*Catal.* nos 1424 à 1427) et d'Antiochus IX Cyzicène (*Catal.* n° 1482 et 1483). Le même revers est fréquent sur les pièces autonomes de Tarse, et il se prolonge dans le monnayage de cette ville sous l'empire romain jusqu'au règne de

1. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 93.

2. J.-P. Six, *L'ère de Tripolis* dans l'*Annuaire de la Soc. fr. de numismatique*, 1886, p. 229.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 433.

4. Voyez ci-dessus, notre *Introd.*, p. cxlviii ; Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, pl. XXI, fig. 6 et 7.

5. Voyez ci-dessus, notre *Introd.*, p. cxlii ; Percy Gardner, *op. cit.* pl. xxviii, 8.

6. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. H, fig. 14.

Gordien le Pieux ¹. On ne saurait donc hésiter à reconnaître dans ce type monétaire l'image d'un monument particulier à la ville de Tarse, et à admettre que les monnaies des rois de Syrie à ce type sont sorties de cet atelier.

On croit généralement qu'il s'agit d'un édifice dont les ruines, explorées et décrites par Victor Langlois ², portent aujourd'hui le nom de *Dunuk-Tasch*; elles sont situées au sud-est de Tarse, sur la rive droite du Cydnus. « C'est un vaste parallélogramme ayant en surface 87 mètres de longueur, non compris les ouvrages extérieurs, 42 mètres de largeur et 7 mètres 60 de hauteur. » Les fouilles insuffisantes entreprises dans ces ruines n'ont pas produit des résultats permettant de préciser la nature et la destination du monument. Il paraît toutefois probable que c'était l'édifice que nous signalent, auprès de Tarse, divers auteurs de l'antiquité gréco-romaine et auquel ils donnent le nom apocryphe de *μνημα Σαρδαναπίλλου*. Strabon s'exprime comme il suit : « Anchiale fut fondée par Sardanapale, dit Aristobule. C'est là qu'on voyait le tombeau de ce prince et une statue de pierre qui le représentait avec les doigts de la main droite disposés comme s'il voulait les faire craquer. Selon quelques-uns, la statue portait encore cette inscription en caractères assyriens : « Sardanapale, fils d'Anacyndaraxes, fit bâtir en un seul jour la ville d'Anchiale et celle de Tarse. Passant, mange, bois, divertis-toi, car tout le reste ne vaut. » Le poète Chœrile fait aussi mention de cette inscription, et tout le monde en connaît les deux vers suivants : « J'ai laissé mes riches trésors ; il ne me reste que l'avantage d'avoir joui à l'excès des plaisirs de la table et de ceux de l'amour ³. »

Arrien, racontant le passage d'Alexandre en Cilicie, signale le tombeau et l'épithaphe de Sardanapale ⁴. Athénée nous a transmis, d'après d'autres auteurs, plusieurs traductions prétendues de l'inscription assyrienne ⁵. Cicéron lui-même l'a rappelée dans ces deux vers :

Haec habeo quæ edi, quæque exsaturata libido
Hæuserat, illa jacent multa et praeclara relicta ⁶.

Il serait absurde de prétendre avec Langlois que ces épithaphes, dont le sens est le même et qui ne diffèrent que par des détails ou des amplifications de rhétorique, se rapportent à deux Sardanapales différents. Il serait également chimérique de croire à l'exactitude de ces traductions grecques ou latines, et de leur attribuer la moindre valeur historique. Toutes ces fables ne peuvent servir qu'à démontrer un fait positif : c'est que près de Tarse, il existait un monument célèbre, d'origine assyrienne, autour duquel l'ignorance populaire a greffé la légende de Sardanapale dont les

1. Victor Langlois, dans la *Revue numismatique*, t. XX, 1855, p. 386 à 391.

2. Voyez la description du monument donnée par ce voyageur, dans la *Revue archéologique*, t. X (1853-54) p. 527 à 537.

3. Strabon, XIV, 671-672.

4. Arrien, *Expéd. d'Alex.*, II, 5.

5. Athénée, *Deipnosoph.*, VIII, 335 et suiv.; XII, 530.

6. Cicéron, *Tusculanes*, V, 35. Cicéron ajoute qu'à l'occasion de Sardanapale et de son épithaphe, Aristote aurait dit : « Que pourrait-on graver de plus convenable sur le tombeau d'un bœuf ? »

auteurs classiques se sont fait l'écho. Au point de vue numismatique, nous tirons de là une autre conclusion non moins rigoureuse.

Du moment que les monnaies que nous cherchons à expliquer sont sorties de l'atelier de Tarse, si l'on parvient à démontrer le caractère assyrien de leur type, il sera désormais à peu près impossible de douter que ce type monétaire ne soit l'image du monument fameux dans toute l'antiquité sous la fausse dénomination de tombeau de Sardanapale. Bien que les types monétaires de ce monument varient à travers les âges, depuis Alexandre I Bala jusqu'à Gordien le Pieux, et que certains attributs soient tour à tour ajoutés, retranchés ou modifiés, on reconnaît toujours les traits généraux et essentiels de la même divinité, et il suffit d'en rapprocher divers monuments de l'antiquité assyrienne.

Sur de nombreux cylindres assyriens est gravée une divinité mâle debout sur un quadrupède fantastique qui, selon les cas, se rapproche plus ou moins du taureau, du lion ou du cerf ; ce dieu est muni de quatre ailes ; il est armé du foudre ou de l'arc et des flèches, parfois d'une hache, et son costume se compose principalement d'une tunique longue ouverte sur le devant comme celle de notre personnage monétaire¹. Des dieux assyriens debout sur des quadrupèdes se voient aussi sur les bas reliefs rupestres de Bavian et de Malthäi². Enfin les sculptures des Héthéens, tant en Syrie qu'en Cappadoce, déroulent à nos regards des images divines du même genre. Bref, l'hésitation n'est pas possible un instant : le type monétaire de Tarse est l'image d'une divinité dont le culte fut implanté dans cette ville dès le temps de la domination assyrienne.

Quant au nom que les Assyriens donnaient à celui de leurs dieux qui se rapproche le plus de la figure de nos médailles, il est impossible à déterminer, dans l'état actuel de nos connaissances sur la mythologie assyrienne. On a dit que c'était Sandan, l'Héraclès assyrien, considéré comme le fondateur de la ville de Tarse³ ; on pourrait aussi lui donner le nom de Raman, qui désigne le dieu de la foudre dans les textes cunéiformes. Quoi qu'il en soit, à l'époque classique, ce dieu assyrien devenu un Baal, était assimilé à Zeus, et c'est sous ce nom auquel on ajoutait un qualificatif spécial, qu'il était adoré à Tarse et dans d'autres villes. A Tarse, ce dieu ne nous a pas laissé d'autres traces que les types monétaires et les muets décombres visités par les voyageurs. Mais on retrouve ailleurs des vestiges du culte dont il fut honoré. Son nom était Ζεύς Δολιχάϊος ; il lui fut donné, suivant Etienne de Byzance, à cause de la ville de Doliché en Commagène, où il avait un sanctuaire fameux.

Zeus Dolichenos devint même, à l'époque de l'empire romain, une des divinités syriennes les plus en honneur. A Rome, il avait deux temples, l'un sur l'Esquilin et

1. Voyez des spécimens de ces cylindres dans la *Revue numismatique*, 1853 (t. XX), pl. XII ; Lajard, *Le culte de Mithra*, passim ; Lenormant et Babelon, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. V, pp. 244, 248, 265, 296, etc.

2. G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, pp. 637 et 643.

3. Raoul Rochette, *Mémoires d'archéologie comparée. L'Hercule assyrien et phénicien*, p. 195 et suiv. ; B. Head, *Hist. numorum*, p. 645.

l'autre sur l'Aventin¹. Son culte se répand, comme celui de Mithra, dans toutes les provinces de l'empire à partir du siècle des Antonins, et l'on en trouve des traces en Afrique, en Dacie, en Pannonie, en Germanie, en Grande Bretagne; les inscriptions en son honneur l'appellent ordinairement : *Juppiter Optimus Maximus Dolichenus Deus Aeternus Commagenorum*². On lui attribue aussi parfois les qualificatifs géographiques d'*Heliopolitanus*, d'*Adiabenus*, d'*Adioassuritanus*. C'est un dieu guerrier qui reçoit surtout les hommages et les vœux des soldats. Des monuments nombreux, la plupart réunis par Seidl³, le représentent debout sur un taureau; quelquefois il est accompagné de Junon Dolichena debout sur une chèvre. Parmi les statues, nous citerons entre autres celle qui, trouvée à Marseille, est maintenant conservée au musée de Stuttgart; sur la base, on lit une dédicace **DEO DOLICHENIO**. Mais il nous faut insister surtout sur les bas-reliefs qui ornent des stèles pyramidales, sculptées sur une de leurs faces triangulaires. L'un des spécimens les plus en rapport avec nos monnaies est un bas-relief du musée de Pesth, qui a été trouvé à Kœmled en Hongrie, et qu'on verra reproduit dans le mémoire de Seidl et le *Lexicon* de Roscher (art. *Dolichenus*). Zeus Dolichenos, debout sur le taureau, est costumé en légionnaire; une étoile est au dessus de sa tête; il tient dans la main droite une bipenne comme le Zeus Stratios de Labranda, et dans la gauche un foudre. Autour de lui, la Victoire, un autel, les bustes d'Hercule et de Pallas. Toute cette scène se trouve encadrée par un fronton triangulaire, en forme de pignon très aigu, semblable à celui des monnaies de Tarse; enfin, sur la base, une dédicace au **IOVI DVLCHENO**. Reportez-vous à cette image et du premier coup d'œil vous serez frappé, avec Seidl, malgré la diversité des attributs et des détails, de l'analogie du type monétaire avec le bas-relief. C'est bien le même dieu oriental qui, à travers les siècles, s'est laissé petit à petit dépouiller de ses attributs originaires, sur les monnaies comme dans la sculpture monumentale, et qui a fini par entrer dans le panthéon romain avec sa parèdre Anaïtis ou Astarté, devenue de son côté Junon Dolichena.

V. — Zeus Ouranios et autres types.

Zeus Ouranios se présente à nous sous deux aspects : tantôt il est entièrement nu, tantôt il n'a de nu que la partie supérieure du torse, et le corps est enveloppé dans une chlamyde. A part cette différence, c'est la même divinité avec les mêmes attributs : le croissant au dessus de la tête, l'étoile sur la main droite étendue, et à la main gauche un long sceptre terminé par une fleur de lotus. Quel nom donner à ce

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 406; cf. un intéressant article de C. L. Visconti, dans le *Bullettino della commissione municipale de Rome*, 1875, p. 204 et suiv.

2. *C. I. L.*, t. III, n° 1301, a, b.

3. Seidl, *Ueber den Dolichenuskult* dans les *Berichte Wien. Akad., Phil. hist. Classe*, t. XII (1854). Voir aussi sur Zeus Dolichenos les travaux suivants : Overbeck, *Kunstmythologie. Zeus*, p. 271; Hettner, *De Jove Dolicheno*, Bonn, 1877; C. L. Visconti, *op. cit.*; et l'art. *Dolichenus* de Ed. Meyer dans le *Lexicon* de Roscher.

dieu ? La tête barbue est bien celle de Zeus et le sceptre confirme encore cette identification, de sorte qu'il n'y a point à songer à un Apollon syrien, comme Eckhel le proposait conjecturalement¹. Mais le savant viennois a toutefois raison en disant qu'il s'agit certainement d'un type astronomique, d'une divinité qui préside à la marche du soleil représenté par l'astre qui est sur sa main, et de la lune figurée sur sa tête sous la forme du croissant. Or, ces attributs ne nous permettent guère d'hésiter à reconnaître ici Zeus Ouranios ou Astérios qui présidait à la marche des astres², et que Visconti regarde comme la personnification du mois Dios, le premier de l'année séleucidienne³. Zeus Οὐράνιος était adoré surtout en Syrie, mais son culte est également signalé à Lacédémone⁴ où il était considéré comme la divinité présidant aux mouvements sidéraux et aux révolutions célestes, tandis que Héra son épouse était assimilée à Gê, et regardée comme la déesse de la terre⁵.

Sur les monnaies de bronze d'Antiochus VIII au type de l'aigle, il est à remarquer que l'oiseau soutient, sur son aile, non point une palme, suivant l'usage, mais un sceptre comme sur les monnaies égyptiennes.

On trouvera, sous les nos 1402 et 1403, deux tétradrachmes phéniciens au type de l'aigle sur un foudre, qui portent la marque de l'atelier d'Ascalon. Sur le premier, on a, en abrégé, la formule Ἀσκαλωνος ιερῶς καὶ ἀσύλου, dont la lecture ne saurait faire l'objet d'un doute. L'autre tétradrachme porte une légende, malheureusement fruste en partie. L'interprétation que nous avons proposée : Ἀσκαλωνος ιερῶς ἀσύλου αὐτόνομου, doit être la véritable, étant donnée la légende des monnaies de bronze autonomes qui ont : ΑΣΚΑ·ΙΕΡ·ΑΣ·Κ·ΑΥ⁶. Il ne faut voir sans doute, dans la tête du droit, qu'une imitation dégénérée de la tête du roi de Syrie. Le British Museum⁷ possède un tétradrachme de poids phénicien, au type de l'aigle sur un foudre, qui n'a pour marque d'atelier que les lettres ΑΣ et la colombe : c'est la marque d'Ascalon telle que nous l'avons signalée sous les règnes antérieurs. M. Imhoof-Blumer a une variété de ce tétradrachme, avec la date ΒΗΡ (= an 192)⁸. Le même savant a fait connaître une obole avec la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ au type de l'épi sur sa tige, que nous avons déjà rencontré sous Démétrius II (*Catal.* n° 933) et qui existe encore sous Séleucus VI.

VI. — Héracléon.

Il a été dit plus haut qu'Antiochus VIII fut assassiné par Héracléon, l'un de ses

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 240.

2. Vaillant, *Hist. regum Syriae*, p. 342.

3. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 354.

4. Hérodote, VI, 56.

5. Gerhard, *Griech. Mythologie*, t. I, p. 168, note 3.

6. F. de Saulcy, *Numismatique de la Terre sainte*, p. 179 et p. 181, n° 35.

7. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 88, n° 1.

8. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 436, n° 115.

favoris¹. Trogue Pompée² affirme que cet Héracléon s'empara du trône de Syrie qu'il ne conserva, d'ailleurs, que fort peu de temps. C'est en se fondant sur ce témoignage que Saulcy n'a pas hésité à attribuer à Héracléon deux monnaies acquises par lui à Jérusalem et au sujet desquelles il s'exprime ainsi : « Quelque court qu'ait été le temps pendant lequel Héracléon rêva la royauté, il fut assez long pour lui permettre de faire frapper des monnaies que j'ai le premier fait connaître. Au revers de la tête de l'usurpateur, elles offrent soit une colombe, soit une grappe de raisin. La première variété me paraît émise à Ascalon; quant à la seconde, j'ignore son origine. Aucune de ces monnaies, qui sont de cuivre et de très petit module, ne porte de date; le nom d'Héracléon y est représenté par un monogramme et son titre de roi par les seules lettres **BA**³. » Voici la description de ces deux bronzes, publiés par Saulcy en 1865 :

Tête radiée à droite. **Ῥ**. Colombe à gauche. A droite, **BA** (βασιλέως); à gauche, le monogr. n° 287. Æ 16 mill. 3 gr. 20.

Même tête radiée à droite. **Ῥ**. Grappe de raisin. A droite, **BA** (βασιλέως); à gauche, le monogr. n° 287. Æ 13 mill. 1 gr. 10⁴.

« Ces monnaies, ajoute Saulcy, ont une très grande analogie avec celles des rois de Syrie Antiochus VI Dionysius, Alexandre Zébina et Antiochus VIII Grypus, qui présentent la même tête radiée. Le monogramme se laisse facilement décomposer en **HPAKΛ.**, de sorte que la légende se laisse reconstituer en **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΗΡΑΚΛΕΩΝΟΣ.** » Il n'est pas nécessaire de démontrer la fragilité de cet échafaudage; aussi, les deux monnaies en question sont-elles classées au Cabinet des Médailles parmi les incertaines, en attendant que leur véritable attribution soit déterminée.

ANTIOCHUS IX CYZICÈNE

Ere des Sél. 196 à 217 (116 à 95 av. J.-C.)

Ce compétiteur d'Antiochus VIII, fils d'Antiochus VII Sidétès, fut élevé à Cyzique, d'où le surnom que lui donnent les historiens; sur ses monnaies, il prend seulement le titre de Philopator⁵. Nous avons raconté qu'après une longue période de guerres, Antiochus VIII et IX se partagèrent la monarchie syrienne et que le Cyzicène fut reconnu roi de la Coélé Syrie et de la Phénicie : sa capitale était Damas. A

1. Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 13, 4.

2. Trog. Pomp., *Prol.* du livre XXXIX.

3. F. de Saulcy, *Monnaies datées des Séleucides*, p. 69. Ces deux pièces ont été acquises par le Cabinet des Médailles en 1869.

4. F. de Saulcy, dans la *Revue numismatique*, 1865, p. 227-230.

5. Nous avons vu plus haut que Mionnet avait eu tort d'attribuer à Antiochus IX Cyzicène la monnaie qui porte la légende : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ** (Voyez ci-dessus *Introd.* p. CLIV).

la mort d'Antiochus Grypus, Antiochus IX essaya de prendre possession de toute la Syrie, mais Séleucus VI, fils aîné de Grypus, le battit en 95 av. J.-C. Antiochus IX Cyzicène se suicida peu après, et son fils Antiochus X Eusèbe lui succéda.

Les monnaies d'Antiochus IX, comme celles des règnes précédents, se partagent en deux séries : celles qui sont datées, mode qui devient de plus en plus rare, et celles qui sont sans date. Les pièces datées de notre catalogue vont de $\Theta\Phi\text{P}$ (= an 199) jusqu'à $\text{B}\Sigma$ (= an 212). Le Musée britannique fournit comme années extrêmes $\Theta\Phi\text{P}$ (= an 199) et $\Sigma\text{I}\Sigma$ (= an 216)¹. Chronologiquement, ces dates ne nous apprennent rien, puisqu'elles ne sont ni du commencement ni de la fin du règne. Il en est autrement des deux premières dates enregistrées par Saulcy : $\Sigma\Phi\text{P}$ (= an 196) et $\text{Z}\Phi\text{P}$ (= 197), qui correspondent aux premières années de la lutte entre Grypus et le Cyzicène. Or, ces deux dates ont été relevées dans Sestini dont l'autorité est, comme on le sait, des plus suspectes². Enfin, la dernière année de Saulcy est l'an $\text{B}\Sigma$ (= 212), d'après Mionnet, qui l'a lue sur trois pièces de bronze du Cabinet de France³ : ce sont les chalques de notre catalogue nos 1459, 1460 et 1463 ; sur les deux premiers, il faut lire, au contraire, la date $\text{B}\Sigma$ (= an 202) ; la lecture $\text{B}\Sigma$ (= 212) n'est certaine que sur le chalque n° 1463.

A partir de l'an 212, on ne rencontre plus de dates de l'ère des Séleucides sur les monnaies d'Antiochus IX ni sur celles de ses successeurs, sauf sous Démétrius III Eucaerus. Cette disparition des dates sur les monnaies des Séleucides n'est pas un fait qu'on doive exclusivement imputer à la négligence de la frappe monétaire et à la décadence générale qui s'accroît rapidement, à la faveur des guerres civiles. Il y a une cause plus directe : c'est sous le règne d'Antiochus IX, en l'an 201 de l'ère des Séleucides, que Tripolis et Sidon, suivant l'exemple de Tyr et d'Aradus, inaugurent leur ère spéciale qui remplace, sur leurs monnaies, l'ère des Séleucides jusque là employée⁴. Ainsi, les villes phéniciennes, de plus en plus affranchies, adoptent les ères de leur autonomie, et comme c'est dans leurs ateliers que la coutume d'inscrire les dates sur les espèces s'est particulièrement développée, on a ainsi la raison immédiate de la disparition de l'ère séleucidienne sur les monnaies royales.

L'effigie d'Antiochus IX ne se distingue facilement de celle des autres rois que lorsqu'elle est imberbe. L'occasion s'est déjà présentée d'observer que parfois, sur les monnaies des rois de Syrie, il y a de faux portraits, et que le type iconique d'un prince sert quelquefois à frapper des monnaies de son successeur : on ne change que la légende. Friedlaender cite un tétradrachme qui, ayant la légende $\text{B}\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega\text{S}$ ANTIOXOY $\Phi\text{I}\Lambda\text{O}\text{P}\text{A}\text{T}\text{O}\text{P}\text{O}\text{S}$, est sûrement d'Antiochus IX Cyzicène, tandis qu'il porte néanmoins bien positivement la tête d'Antiochus VIII Grypus⁵.

1. W. Wroth, dans le *Numism. chronicle*, 3^e série, t. VIII, pl. I, fig. 21.

2. Mionnet, *Supplément*, t. VIII, p. 69, nos 357 et 358 ; cf. Sestini, *Desc. del Museo Hedervariano*, t. III, p. 18, nos 3 et 4.

3. Mionnet, *Descr.*, t. V, p. 99, nos 873 à 875.

4. J. P. Six, *l'Ère de Tripolis*, dans l'*Annuaire de la Soc. fr. de numism.*, 1886, p. 231.

5. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII, p. 227.

Dès le règne d'Alexandre I Bala (*Catal.* nos 866 et 867) nous avons rencontré des bronzes avec un type qu'on retrouve sur le tétradrachme et la drachme d'Antiochus IX catalogués sous les nos 1464 et 1465 : Tyché debout s'appuyant sur la barre d'un gouvernail. Sur le tétradrachme, il y a, derrière la déesse, une rose sur sa tige, qu'on remarque très nettement sur les exemplaires mieux conservés que le nôtre¹, et que nous avons rencontrée comme type d'un petit bronze d'Antiochus VIII (*Catal.* n° 1448). A l'exergue, une date dont nous apercevons à peine les traces; mais sur la pièce de M. Lœbbeke, on lit ΗΣ (= an 208) et sur celle du British Museum, ΣΙΣ (= an 216). L'attribut de la Fortune forme à lui seul le type de revers de petits bronzes de Cléopâtre et Antiochus VIII (*Catal.* nos 1355 et 1356) sur lesquels on peut l'apprécier plus nettement; il a longtemps provoqué la curiosité des numismatistes. Après avoir signalé ce symbole sur des monnaies des rois de Macédoine, sur des pièces de Rhodes, de Tripolis et d'autres villes, M. Imhoof ajoute qu'on le voit, servant d'appui à la main droite de Pallas, sur la magnifique patère en argent de la trouvaille de Hildesheim, au musée de Berlin. « On s'est épuisé en conjectures, ajoute le même savant, sur le nom et l'explication de l'objet, de sorte qu'il en est provenu une nomenclature très riche et variée : corne d'abondance, colonne, carquois, flambeau, trompette ou salpinx, harpé, lituus, bâton, gouvernail, barre de gouvernail, charrue, lampe suspendue à un candélabre, etc. Aucune des formes connues de ces objets ne correspond cependant complètement à celle de notre instrument². » Nous pensons, de notre côté, que l'on est allé chercher trop loin l'explication de ce symbole si commun, et que ceux qui ont tenté d'y reconnaître la barre d'un gouvernail ont trouvé juste. Tyché est, suivant le pays ou suivant les usages, représentée de deux manières : ou bien elle pose directement la main sur l'extrémité du gouvernail : c'est le cas le plus fréquent; ou bien elle pose la main sur la barre qui, fixée au gouvernail, servait à le manœuvrer : tel est le cas des monnaies que nous cherchons à expliquer. Cette barre ou cette traverse était plus ou moins ornée et généralement recourbée; plus rarement on la voit, comme sur nos pièces, avec une extrémité formant un crochet arrondi et relevé en bec de canne. L'image que nous donnons ci-contre (fig. 38), empruntée à une monnaie de Samos de l'époque impériale romaine, ne laisse aucun doute sur la question qui doit être considérée comme définitivement tranchée. Des bronzes de Corinthe ont pour type un gouvernail muni d'une barre qui a aussi la même forme en crochet rond redressé du bout. Cette barre est l'emblème du gouvernail lui-même ou du vaisseau tout entier. La Tyché des tétradrachmes d'Antiochus IX est pareille à celle des tétradrachmes autonomes de Tripolis : aussi M. Six a-t-il pro-



Fig. 38.

1. Voyez notamment W. Wroth, dans la *Numism. chronicle*, 3^e série, t. VIII, pl. I, fig. 21, et Lœbbeke dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. XV, p. 53.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 130-131.

posé cette ville comme lieu d'émission des monnaies des rois de Syrie qui ont ce type de Tyché appuyée sur la barre d'un gouvernail¹. La rose qui est en symbole sur les tétradrachmes, forme le type de petits bronzes autonomes de Soli, en Cilicie.

Nous avons sous Antiochus IX Cyzicène les dernières monnaies de poids phénicien ou ptolémaïque : après ce règne, on ne rencontre plus que le poids attique un peu affaibli. Au Musée britannique il y a un didrachme de poids phénicien au type de l'aigle sur un foudre ; l'atelier est ainsi désigné : **ΑΣ ΙΕΡ ΑΣΥ** (Ἀσκαλῶνος ἱερᾶς ἀσύλου) avec la date **Λ ΔΣ** (= an 204)². Un autre didrachme de type et de poids phéniciens, frappé à Ascalon, est publié par M. Imhoof-Blumer, avec la date **Σ** (= an 200) et la marque **ΑΣ** (Ἀσκαλῶνιτών)³. Enfin, il y a des pièces de poids phénicien au type de l'aigle, avec un épi sur l'aile, probablement frappées à Ptolémaïs⁴.

La tête casquée d'Athéna des bronzes nos 1507 à 1510, qui rappelle certaines pièces d'Alexandre I Bala (*Catal.* nos 853 et suiv.), se rencontre identique sur des monnaies autonomes de Séleucie du Calycadnus.

Des tétradrachmes d'Antiochus IX ont été surfrappés aux types de Cnossus⁵.

SÉLEUCUS VI EPIPHANE NICATOR

Ère des Sél. 216 à 217 (96 à 95 av. J.-C.)

A la mort d'Antiochus VIII Grypus, son fils aîné Séleucus prit le titre de roi, avec les surnoms d'Epiphane et Nicator, empruntés à son père et à son grand-père Démétrius II. Il dut continuer la guerre contre Antiochus IX Cyzicène qui périt bientôt. Mais le fils du Cyzicène, Antiochus X Eusèbe, qui s'était réfugié à Apamée, réunit une nouvelle armée, et Séleucus VI, vaincu à son tour, fut obligé de se réfugier en Cilicie. Il s'était établi à Mopsus, lorsque ses exactions ameutèrent contre lui le peuple qui mit le feu à son palais, le Gymnasium. Séleucus VI périt dans l'incendie⁶.

Les monnaies de Séleucus VI ne portent pas de dates. La légende est tantôt **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ**, tantôt **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ**. Outre la légende, on rencontre souvent dans le champ des pièces, des lettres ou monogrammes inexpliqués, qui ont, à cause de leur développement, tenté, plus particulièrement que d'autres, l'effort des savants. Nous avons relevé notamment les groupes suivants :

1. J.-P. Six, dans *l'Annuaire de la Société de numismatique*, 1886, p. 233.

2. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 91, n° 2.

3. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 426, n° 118.

4. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*, n° 117.

5. *Zeit. für Numism.* t. V, p. 148 ; J. Svoronos, *Numism. de la Crète ancienne*, t. I, p. 78, n° 99.

6. On a trouvé à Délos une dédicace qui paraît rédigée en l'honneur de Séleucus VI. Th. Homolle, dans le *Bull. corr. hell.*, t. VIII (1884), p. 106.

- | | |
|----------------------|-------|
| 1. ΑΛΕ | ΔΗ |
| 2. Monogr. n° 295 et | ΑΠΟΛΑ |
| 3. ΝΕ | ΙΣΙ |
| 4. Monogr. n° 296 et | ΖΗ |

Chacun de ces groupes paraît, sur les pièces, nettement séparé en deux parties, de sorte qu'il n'y a pas lieu de lire, comme on le faisait autrefois, en un seul mot, par exemple, ΑΛΕΔΗ ou ΝΕΙΣΙ, en reconnaissant dans ce dernier mot le nom de la ville de Nisibe en Mésopotamie¹. Quant aux groupes comme ΑΛΕ, ΑΠΗ, ΝΕ, ΔΗ, ΑΠΟΛΑ, ΙΣΙ, ΖΗ, leur sens nous échappe encore; ils semblent désigner plutôt des noms d'hommes que des noms d'ateliers. Nous avons déjà rencontré le groupe ΙΣΙ sur des monnaies d'Alexandre II Zébina.

Au point de vue iconographique, on remarquera comme pour Antiochus IX, qu'il y a deux types de tête, bien que Séleucus VI n'ait régné qu'un an. Sur certaines pièces il est représenté imberbe, avec un nez fort et recourbé qui rappelle son père Antiochus VIII, ainsi que ses frères, Philippe et Antiochus XI: ce type donne donc le véritable portrait de Séleucus VI. Sur d'autres pièces, ce prince est représenté avec un collier de barbe; la tête rappelle l'effigie d'Antiochus IX Cyzicène, à tel point que, n'étant la légende, on serait fort embarrassé pour l'attribution iconographique de ces médailles. Il est évident qu'on s'est servi des coins monétaires du Cyzicène dont on s'est contenté de changer la légende. Ici encore nous constatons combien il est dangereux souvent de s'appuyer exclusivement sur les traits d'une effigie royale pour fixer l'attribution de certaines pièces à des princes homonymes.

Les types des monnaies de Séleucus VI ne nous apprennent rien de nouveau. Les pièces au type de Zeus nicéphore sont d'un style plus soigné que celles au type d'Athéna Parthénos: celles-ci sont d'un travail lourd, avec des lettres empâtées et compactes; la tête de Séleucus y est plus large, le cou plus gros, la courbe du nez plus accentuée. La gravure du type d'Athéna est même si négligée que le bouclier de la déesse n'est plus, comme précédemment, orné d'une tête de Méduse, et la lance, au lieu d'être appuyée sur le bras de la déesse, est debout sans support, à côté du bouclier. Une intéressante obole a pour type de revers un épi sur sa tige², comme les pièces déjà signalées de Démétrius II et d'Antiochus VIII³.

L'Apollon des chalques n°s 1522 à 1525 n'est plus représenté suivant la tradition séleucide; il tient de la main droite un rameau, et il est accoudé du bras gauche sur un cippe, comme sur les monnaies autonomes de Céléndéris. Ce type a été déjà signalé sous Antiochus IX Cyzicène⁴, et nous le retrouverons encore dans la suite. Il n'est pas rare de rencontrer dans la numismatique grecque et même sur les mon-

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, p. 242; *Trésor de numismatique. Rois grecs*, p. 110.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 437, n° 120.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. CLX.

4. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 437, n° 119.

naies impériales romaines, un Apollon, une branche de laurier à la main¹ : quelquefois, comme sur les tétradrachmes de Myrhina, la branche est ornée d'une bandelette de laine noueuse. Il s'agit dans ces représentations variées d'Apollon *καθάριστος*, le dieu expiateur et purificateur auquel s'adressent les légende des monnaies romaines : **APOLLINI SALVTARI**. Dans certains cas, il tient plutôt une fougère qu'une branche de laurier : une statue à Lesbos le représentait avec la fougère, *μυρίκη*, d'où son nom d'Apollon Myricine.

ANTIOCHUS X EUSÈBE

Ere des Sél. 218 à 229 (94 à 83 av. J.-C.)

Antiochus X reçoit sur les médailles les surnoms de *Εὐσέβης Φιλοπάτωρ*. Il succéda à son père Antiochus IX Cyzicène et prit le titre de roi à Aradus. Après avoir vaincu son compétiteur Séleucus VI, il eut à lutter contre les frères de ce dernier, Philippe et Antiochus XI. Il les battit sur les bords de l'Oronte, et Antiochus XI resta parmi les morts. Pour affermir son trône, Antiochus Eusèbe épousa Cléopâtre Sélééné, veuve d'Antiochus VIII Grypus et de son propre père Antiochus IX Cyzicène. Antiochus Eusèbe fut néanmoins bientôt contraint de reprendre les armes contre Philippe et son autre frère Démétrius III Eucaerus ; malheureux dans cette campagne, on croit qu'il dut se réfugier chez les Parthes² ; l'année de la mort d'Antiochus X est incertaine. Il laissa deux fils : Antiochus XIII et Séleucus Cybiosactès ; ce dernier ne fut pas roi.

Les portraits monétaires d'Antiochus X Eusèbe ressemblent beaucoup à ceux d'Antiochus IX Cyzicène, son père. On voit qu'on a cherché, à cette époque où les origines généalogiques des prétendants au trône étaient contestées, à rappeler les traits du père dans ceux du fils. Remarquons aussi qu'Antiochus X prend le nom de **ΦΙΛΟΠΑΤΩΡ**, déjà porté par son père Antiochus IX.

Les tétradrachmes d'Antiochus X sont au type du Zeus Olympien de Daphné. La drachme (*Catal.* n° 1531) nous montre la Tyché de Tripolis, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail, attribut expliqué au règne d'Antiochus IX. Parmi les bronzes, les uns ont les bonnets des Dioscures, type tripolitain, les autres ont la Victoire, par allusion aux succès militaires qui permirent à Antiochus X de garder le trône pendant plus de dix ans.

Les lettres ou monogrammes qu'on rencontre dans le champ des monnaies d'Antiochus X varient peu, ce qui tendrait à démontrer que le nombre des ateliers était fort restreint. Il n'y a pas de dates sur les monnaies d'Antiochus X Eusèbe.

1. Overbeck, *Kunstsmythologie. Apollon*, p. 309. Comparez une statuette de bronze du musée de Berlin, Overbeck, *op. cit.*, p. 229.

2. Visconti, *Iconogr. greque*, t. II, p. 360.

ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ

Ere des Sél. 220 (92 av. J.-C.)

Antiochus XI, surnommé sur les monnaies, Epiphane Philadelphé, était le frère jumeau de Philippe, auquel il s'associa contre Antiochus X Eusèbe. Après un premier succès, Philippe et Antiochus XI furent battus et ce dernier se noya dans l'Oronte. Le surnom d'Epiphane que prend ce prince est en l'honneur de son père; quant à celui de Philadelphé, il indique l'amour d'Antiochus XI pour son frère Philippe qui, du reste, porte le même surnom, ainsi que les autres fils d'Antiochus VIII.

Le règne d'Antiochus XI fut si court que ses monnaies sont fort rares; aussi, y avait-il lieu de s'étonner que les numismatistes lui attribuassent, naguère encore, une série de pièces fort communes: c'était une erreur¹. Comme nous l'avons dit au règne d'Antiochus VIII, le Catalogue du Musée britannique confond les monnaies d'Antiochus VIII Grypus avec celles d'Antiochus XI Philadelphé. J. Friedlaender a déjà fait justice de ce classement², et M. Head³ a admis, en partie, les rectifications du savant allemand dont la thèse est, selon nous, de tous points inattaquable. La voici dans toute sa simplicité.

Les monnaies qui portent seulement en légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (sans ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ) sont, sans exception, d'Antiochus VIII Grypus. — Celles d'Antiochus XI Philadelphé portent, soit: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, soit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. En un mot, le nom de *Philadelphé* n'est jamais omis sur les monnaies d'Antiochus XI, tandis qu'il ne paraît jamais sur les monnaies d'Antiochus VIII.

M. Head se trompe quand il dit qu'il n'existe pas de monnaies d'argent d'Antiochus XI Philadelphé, mais seulement des bronzes. Notre tétradrachme n° 1538, connu depuis longtemps (acquis à la vente Révil, en 1845), porte bien ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, et ne peut être attribué qu'à Antiochus XI Philadelphé. Au surplus, le caractère iconographique de la tête est très accentué; il diffère du portrait d'Antiochus VIII Grypus, tout en ayant avec lui des traits de famille, c'est-à-dire un nez long et recourbé, ce qui est la marque distinctive d'Antiochus Grypus et de ses fils.

Les monnaies d'Antiochus XI Philadelphé, frappées dans l'espace d'un règne qui n'a duré que quelques mois, ne nous présentent que deux types: Zeus Olym-

1. Mionnet n'est tombé dans cette erreur que dans son *Supplément*, et pour une seule pièce (t. VIII, p. 74, n° 378), et encore il nous avertit par une note que, dans cette attribution, il se laisse aller à suivre l'exemple de Visconti.

2. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VIII, p. 225.

3. Barclay Head, *Historia numorum*, p. 648. M. Head a laissé classés à Antiochus XI des bronzes qui sont sûrement d'Antiochus VIII.

pien pour le tétradrachme, et Athéna nicéphore pour le chalque. Le Musée britannique ne possède que la pièce de bronze, abstraction faite, bien entendu, des monnaies qui, dans le Catalogue de M. Percy Gardner, doivent être reportées à Antiochus VIII.

Il existe de très rares tétradrachmes qui représentent accolées les têtes d'Antiochus XI et de son frère Philippe; l'alliance formée par ces deux frères jumeaux contre Antiochus X et dont nous avons parlé tout à l'heure, explique ces médailles. Les deux têtes sont conjuguées comme celles des Dioscures sur les tétradrachmes autonomes de Tripolis qu'elles paraissent vouloir imiter². Les lettres $\text{C}\Phi$ $\begin{matrix} \text{IE} \\ \text{A} \end{matrix}$ qu'on lit dans le champ du revers, paraissent désigner un nom d'atelier suivi du mot ἱερᾶς ou ἱερᾶς ἁσύλου ; dans ce cas, le nom de la ville représenté par $\text{C}\Phi$ pourrait être Sephoris (Dio Césarée de Galilée) qui, sur ses monnaies autonomes, se dit sainte et lieu d'asile, avec l'ethnique ΣΕΠΦΩΡΗΝΩΝ .

PHILIPPE I PHILADELPHIE

Ere des Sél. 220 à 229 (92 à 83 av. J.-C.)

Après la mort de son frère jumeau Antiochus XI, Philippe se maintint en possession d'une partie de la Syrie. Il fut secondé par son quatrième frère, Démétrius III, qui, proclamé roi par Ptolémée Lathyre, fit cause commune avec lui contre Antiochus X Eusèbe. Toutefois, la concorde ne régna pas longtemps entre les deux frères, et Démétrius déclara la guerre à Philippe. Ce dernier fut soutenu par Straton, tyran de Beroëa, par Azizos, phylarque des Arabes, par une armée parthe commandée par Mithridate Sinacès. Démétrius III fait prisonnier fut emmené chez les Parthes³.

Maître d'Antioche, Philippe fut, pour quelque temps, le souverain incontesté de tout le royaume de Syrie, probablement jusqu'en l'an 88. Mais alors la guerre civile recommença, provoquée par le cinquième fils de Grypus, Antiochus XII, qui s'empara de Damas et de la Coelé Syrie. On ne sait guère ce qui se passa dans les dernières années du règne de Philippe; ce qui paraît certain, c'est qu'il fut détrôné et probablement mis à mort par Tigraue, roi d'Arménie, qui s'établit lui-même sur le trône de Syrie, en 83 av. J.-C.⁴

Philippe Philadelphie eut un fils du même nom que lui, que nous appellerons Philippe II pour le distinguer de son père. Ce jeune prince fut un instant mis sur le

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, p. 99, n° 15, et pl. XXVI, 8.

2. Outre notre exemplaire, nous signalerons celui du musée de Berlin, publié dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII (1880), pl. IV, fig. 2.

3. Duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 307.

4. Clinton, *Fasti hellenici*, t. II, p. 339.

trône de Syrie par l'arabe Azizos¹, mais il ne paraît pas avoir frappé monnaie. Bien que l'on puisse signaler certaines variétés dans l'effigie monétaire des pièces au nom de Philippe, ces différences sont imputables à la frappe qui est plus ou moins barbare suivant les ateliers. Elles ne sont pas assez radicales pour qu'on puisse s'en prévaloir en faveur du jeune Philippe. La légende reste constamment la même : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ**; le nom d'Epiphane est en l'honneur d'Antiochus VIII Grypus, et le nom de Philadelphé se rapporte aux frères de Philippe I : ces surnoms n'auraient pas de raison d'être sur les monnaies de Philippe II. Le type monétaire aussi est invariable : c'est la représentation, de plus en plus barbare, du Zeus Olympien de Daphné. Dans le champ des pièces, il y a de nombreuses variétés de lettres ou de monogrammes. Dans le monogramme n° 229, on pourrait reconnaître les éléments du nom d'Antioche, ville qui a été effectivement possédée par Philippe Philadelphé, mais elle ne semble pas avoir pu frapper toutes les monnaies sur lesquelles se rencontre ce monogramme.

Nous avons partagé en deux groupes les monnaies de Philippe Philadelphé : celles qui sont datées et celles qui sont sans date. Notre catalogue fournit les années suivantes : **ΘΙ** = an 19; **K** = an 20; **KA** = an 21; **BK** = an 22; **KΔ** = an 24. Cette suite d'années prouve bien que nous avons affaire à des lettres numériques, tandis que d'autres lettres comme **N, Π, Σ, Φ**, etc., que l'on rencontre sur d'autres tétradrachmes, ne sont pas des dates. Si les années 19 à 24 ne sauraient se rapporter à l'ère des Séleucides, il n'est pas possible non plus d'y voir des années de règne comme le voudrait Saulcy : Philippe Philadelphé ne régna que neuf à dix ans. Ces dates sont évidemment supputées d'après les ères nouvelles que diverses villes de la côte de Phénicie avaient inaugurées chez elles, à la faveur des guerres civiles. Les ères de Tripolis et de Sidon, par exemple, qui commencent, d'après les recherches de M. Six², l'une et l'autre en l'an 201 des Séleucides, conviendraient bien aux dates relevées sur les monnaies de Philippe, puisque l'an 19 correspondrait à l'année 220 des Séleucides, c'est-à-dire à l'année même de l'avènement de Philippe. Cette coïncidence nous paraît décisive.

Mionnet et Saulcy ont relevé³, d'après Sestini, sur des tétradrachmes de Philippe, les dates séleucidiennes : **AKΣ** (= an 221), **ZKC** (= an 227), **ΘKΣ** (= an 229). Ces dates n'ont rien d'in vraisemblable puisqu'elles tombent dans le règne de Philippe; toutefois, il est permis de les tenir pour suspectes, et ni Mionnet ni Saulcy n'auraient dû les enregistrer sans contrôler les lectures trop souvent erronées de Sestini.

1. Diod. Sic. *Fragm. libri XL*, 1 a, b, (éd. Dindorf-Teubner); cf. Cavedoni, dans la *Rev. numismatique*, 1856, p. 385; Th. Mommsen, dans les *Mitteilungen des arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. I, p. 29, note.

2. J. P. Six, dans l'*Annuaire de la Soc. fr. de numismatique*, t. X, 1886, p. 229 et suiv.; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 367.

3. Mionnet, *Suppl.* t. VIII, p. 75; Saulcy, *Monnaies datées*, p. 78.

DÉMÉTRIUS III EUCAERUS

Ère des Sél. 217 à 225 (95 à 88 av. J.-C.)

Démétrius était le quatrième fils d'Antiochus VIII Grypus. Tandis qu'Antiochus X Eusèbe et Philippe Philopator se disputaient le trône de Syrie, Ptolémée Lathyre, gouverneur de Cypre, appela de Cnide le jeune Démétrius qu'il installa à Damas, comme roi de la Coélesyrie. Après la mort d'Antiochus X, Démétrius posséda toute la Syrie, de concert avec son frère Philippe ; mais la discorde éclata bientôt entre les deux frères : Démétrius étant venu assiéger Philippe à Bercœa, fut lui-même fait prisonnier par le parthe Mithridate Sinacès, allié de Philippe, et il mourut en captivité¹.

Sur ses monnaies, Démétrius, que les historiens désignent par le surnom de *Ἐὐκαίρος*, prend tantôt les noms de *Théos Philopator Soter*, tantôt ceux de *Philométor Evergète Callinicus* (*Catal.* n° 1571 à 1573). Outre le type ordinaire du Zeus Olympien de Daphné, ces monnaies offrent des types nouveaux, en particulier l'*agalma* ou le *xoanon* archaïque des tétradrachmes n°s 1567 à 1569. Eckhel, Mionnet et d'autres ont donné à cette statue le nom de Diane éphésienne et ils l'ont incorrectement décrite. Elle a de commun avec la déesse d'Ephèse son attitude générale et la forme de son corps qui paraît couvert de mamelles comme la fameuse statue d'Artémis. Mais tous les autres attributs sont différents. Les épis qui émergent de chaque côté des épaules nous permettent de donner à cette figure le nom de Déméter, et peut-être Démétrius a-t-il voulu, par ce type nouveau, faire allusion à son propre nom. Il ne nous paraît pas certain que les protubérances qui s'échelonnent tout le long de la gaine momiforme de la déesse, depuis le cou jusqu'aux pieds, soient des mamelles, comme c'est le cas pour l'Artémis éphésienne. Ce sont peut-être de simples ornements de ce *xoanon* archaïque. Sur certains exemplaires, on distingue nettement les deux longues chaînes ou cordelettes qui pendent du sommet de la tête presque jusqu'aux pieds, et qu'écartent légèrement les bras de la déesse ; mais sur d'autres pièces d'un style moins soigné, ces chaînettes se confondent avec les plis du voile, si bien qu'on les a parfois méconnues. Des monnaies de différentes villes de Lydie, Gordus Julia, Maeonia, Sardes, Silandus, ont un type analogue de Déméter, avec un long voile et les mains étendues, tenant des épis et des pavots, mais sans les protubérances mamelonnées que nous constatons ici². De nombreuses déesses orientales, auxquelles on donne, suivant les cas, les noms d'Astarté, d'Atergatis, de Déméter, d'Artémis persique, étaient adorées dans différentes villes de la Syrie et de la Cilicie, et elles étaient, à n'en pas douter, des statues très voisines de celle dont

1. Duc de Luynes, dans la *Revue numism.*, 1858, p. 306 et suiv.

2. Overbeck, *Kunstmythologie. Deméter und Kora*, p. 414.

nous avons l'image sous les yeux. Mais de laquelle s'agit-il spécialement : est-ce l'Artémis persique qui, à Antioche même, avait un temple sur le mont Méroé¹ ? est-ce l'Artémis Brauronia de Laodicée sur mer, ou Atergatis, la grande déesse d'Hiéropolis (Bambyce) ou enfin le *xoanon* de Démétrias, ville sainte de la Cœlésyrie, dont nous parlerons tout à l'heure ?

La Niké des chalques nos 1563 à 1566 fait de la main droite un geste qui rappelle celui du Zeus de certaines pièces d'Antiochus IV et des règnes suivants². Elle est pareille à celle que nous avons décrite sur un petit bronze d'Alexandre I Bala et de Cléopâtre (*Catal.* n° 928^{bis}) et qu'on voit également sur des monnaies des rois de Bithynie.

Le foudre placé sur un autel (*Catal.* nos 1571 à 1573) est le type bien connu de Séleucie en Piérie où les pièces ont été certainement émises : c'est dans cette ville seulement que les noms de Philométor, Evergète et Callinique sont donnés à Démétrius.

Hermès debout sur un cippe (*Catal.* nos 1574 à 1577), à peu près comme l'Hermès des bronzes de Prusias II, roi de Bithynie, paraît reproduire une œuvre sculpturale. On sait le rôle que joue Hermès dans le mythe d'Io, si populaire à Antioche ; mais il serait téméraire de rattacher le type monétaire à cette légende³.

Nous donnons enfin (*Catal.* n° 1578) une monnaie de la ville de Démétrias, frappée à l'effigie bien caractérisée de Démétrius III Eucærus. Le type de revers est une imitation dégénérée des monnaies des rois de Syrie, au type d'Apollon assis sur l'omphalos. Quant à la ville de Démétrias, on n'en connaît pas le site et elle n'est mentionnée par aucun auteur, bien qu'elle ait un certain nombre de monnaies autonomes et de monnaies impériales romaines. Saulcy s'exprime comme il suit à leur endroit, dans sa *Numismatique de la Terre sainte* : « Afin de ne rien omettre, je dirai quelques mots des monnaies que Mionnet a attribuées à une ville de Démétrias de Cœlésyrie. Cette attribution est bien loin d'être démontrée pour moi, et d'ailleurs je ne sais en aucune façon où pourrait être située cette Démétrias. Le lecteur est donc libre d'accepter ou de ne pas accepter, pour la numismatique de la Palestine, les pièces dont il va être question⁴. »

Les monnaies autonomes ont pour légende : ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ. Il ne saurait être question de la ville de Démétrias en Assyrie, qui n'a pu frapper monnaie ni pour Démétrius III ni pour les Romains. D'après le témoignage d'Eckhel⁵ et de Sestini, les monnaies de Démétrias se rencontrent dans le voisinage de Damas, circonstance qui paraît autoriser à placer la ville en Cœlésyrie. L'effigie de Démétrius III nous porterait à croire que cette ville reçut son nom de ce prince qui sans doute l'embellit et la colonisa. Peut-être le *xoanon* de Déméter

1. O. Muller, *Antiq. Antioch.*, p. 21-62.

2. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. cxii.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. xxxii; Baumeister, *Denkmæler*, p. 752 et 753.

4. F. de Saulcy, *Numismatique de la Terre sainte*, p. 57.

5. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. II, p. 137-138.

sur les tétradrachmes que nous avons examinés tout à l'heure, est-il la statue vénérée dans le temple de Démétrias la sainte.

On relève des dates séleucidiennes sur un certain nombre des monnaies de Démétrius III. Notre catalogue fournit les suivantes : **ΗΙΣ** = an 218; **ΘΙΣ** = an 219; **ΑΚΕ** = an 221. Le British Museum a la date **ΙΙΕ** = an 217¹ : c'est la première année du règne. Mionnet² croit l'avoir lue aussi sur un bronze du Cabinet de France au type d'Hermès; c'est probablement à l'exergue de notre n^o 1575; mais il paraît s'y trouver un mot entier dont on ne voit bien que la lettre **Η**.

Eckhel³ signale la date **ΔΚΣ** (= an 224) sur un tétradrachme au type de Déméter, et je l'ai moi-même deux fois rencontrée dans le commerce. On n'a pas, jusqu'ici, signalé de monnaie portant la date 225, c'est-à-dire la dernière année du règne de Démétrius III.

ANTIOCHUS XII DIONYSOS

Ère des Sél. 224 à 228 (89 à 84 av. J.-C.)

Antiochus XII prend sur ses monnaies les noms de *Dionysos*, *Epiphane*, *Philopator*, *Callinicos*; quelquefois le nom de Dionysos est omis. C'était le plus jeune des fils d'Antiochus VIII Grypus; il prit le titre de roi à Damas lorsque son frère Démétrius III eut été fait prisonnier par les Parthes. Mais, tandis qu'il était aux prises avec les Arabes Nabatéens, son autre frère Philippe lui ravit sa capitale. Antiochus, rappelé par ces événements, rentre à Damas, grâce à la trahison du gouverneur Milésios, puis il retourne faire la guerre aux Arabes soutenus par le prince juif Alexandre Jannée; il est tué dans un combat où il venait d'être victorieux. Ce fut alors que la garnison de Damas appela le roi nabatéen Arétas III Philhellène : la domination des Séleucides en Coélé Syrie avait vécu⁴.

Les monnaies d'Antiochus XII portent tantôt la légende : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ**; tantôt la légende : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ**. Les anciens numismatistes⁵, se fondant sur l'omission du mot **ΔΙΟΝΥΣΟΥ**, croyaient pouvoir attribuer les monnaies qui forment le second groupe à Antiochus XIII Asiaticus, et non à Antiochus XII. Ce classement ne saurait se justifier, ainsi que l'a déjà remarqué Mionnet. En effet, l'effigie royale est la même sur les monnaies qui ont le mot **ΔΙΟΝΥΣΟΥ**, et sur celles où ce mot est

1. Voyez Cavedoni, dans la *Revue numismatique*, 1856, p. 385.

2. *Supplément*, t. VIII, p. 76, n^o 389.

3. *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 245.

4. Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 15, 1; cf. duc de Luynes, dans la *Revue numismatique*, 1858, p. 307.

5. Voyez Gough, *Coins of the Seleucidae*, p. 149.

omis. Le type de Zeus debout se rencontre avec l'une et l'autre légende¹. On sait d'ailleurs, par de nombreux exemples, que les rois de Syrie omettaient souvent un ou plusieurs de leurs noms dans la titulature officielle de leurs médailles. Enfin, parmi les monnaies qui ne portent pas le nom de Dionysos, il se trouve un tétradrachme, du musée de Dresde², avec la date $\Lambda \Sigma \Sigma$ (= an 227) qui rentre bien dans le règne d'Antiochus XII, tandis qu'elle ne saurait convenir à celui d'Antiochus XIII. La conclusion à tirer des faits qui précèdent, c'est que si Antiochus XIII a frappé des monnaies, ce qui est douteux, elles n'ont pas encore été retrouvées.

Le tétradrachme de Dresde, auquel nous venons de faire allusion, est une pièce unique du plus haut intérêt par son type de revers. En voici l'image et la description : Tête diadémée d'Antiochus XII, à droite. \mathcal{R} . $\text{ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ}$. Divinité barbue, de face, entre deux taureaux couchés, sur une base à deux degrés. Le dieu est coiffé d'un bonnet pointu, vêtu d'un chiton long, avec une large ceinture nouée autour du corps, et d'un péplos agrafé sur le cou. Ses deux mains sont étendues; dans la gauche il tient un épi avec deux feuilles. Le degré supérieur de la base paraît porter une inscription. Dans le champ à gauche, le monogr. n^o 148; à l'exergue, la date $\Lambda \Sigma \Sigma$ (= an 227). Couronne de laurier au pourtour. \mathcal{R} 27. Tétradrachme attique, 15 gr. 70. Musée de Dresde³.



Fig. 39.

Ce type asiatique de divinité barbue, avec un corps qui rappelle les *xoana* archaïques, est une énigme plus difficile encore que la Déméter ou l'Atergatis des tétradrachmes de Démétrius III; je serais tenté d'y reconnaître la figure du Baal Kevan d'Hiéropolis en Cyrresthique, qui paraît sur les monnaies de l'époque impériale entre deux taureaux⁴. M. Imhoof fait simplement remarquer que ce type rappelle, avec les deux taureaux couchés de chaque côté de la statue, les divinités représentées sur des monnaies de Rhosus, d'Hiéropolis, de Dium en Décapole et de Neapolis (Samarie); certains détails nous reportent également à Zeus Dolichenos.

1. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XXVII, 4, et Introd. p. xxviii.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 437.

3. Imhoof-Blumer, *loc. cit.*

4. Lucien, *De Dea Syr.*, 31 et 32; cf. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 296; J.-P. Six, dans le *Numism. chronicle*, N. S. t. XVIII (1878), p. 120.

ANTIOCHUS XIII ASIATICUS

Ere des Sél. 243 à 247 (69 à 65 av. J.-C.)

Il ne sera pas inutile de résumer ici ce que l'on sait de cet Antiochus XIII, le dernier des Séleucides, rois de Syrie. Fils d'Antiochus X Eusèbe et de Cléopâtre Séléné, il se réfugia à Rome pendant que Tigrane dominait la Syrie; le surnom d'*Asiaticus* lui fut donné parce qu'il séjourna dans sa jeunesse en Asie Mineure. Après la défaite de Tigrane en 69 av. J.-C., Lucullus offrit à Antiochus XIII Asiaticus de rétablir le royaume de Syrie en sa faveur. C'est ainsi qu'Antiochus régna quelque temps jusqu'à ce qu'il fut détrôné, en 65 av. J.-C., par Pompée qui succéda à Lucullus dans le commandement des armées romaines en Orient : le dernier des Séleucides mourut au moment où le trône d'Egypte, qu'il avait sollicité du Sénat, lui était offert par les Alexandrins¹. D'après Diodore², le prince arabe Sampsiceramus fit assassiner Antiochus Asiaticus; Porphyre³ le fait, au contraire, mourir de maladie. Mais il s'agit probablement de deux personnages différents, et l'on peut admettre que, après la conquête de la Syrie par les Romains, les Arabes retinrent chez eux Philippe et Antiochus, et que lorsque les Egyptiens les appelèrent au trône, Sampsiceramus ne laissa pas partir son protégé et le fit tuer, tandis que Philippe se déroba aux poursuites d'Azizos et gagna l'Egypte. Ce *Philippe* est le *petit-fils* de Grypus, comme le dit Diodore, et non *son fils*, comme le veut le chronographe⁴.

Nous avons décrit, à la fin de notre catalogue des monnaies des rois de Syrie, deux drachmes de poids faible, qui portent le nom d'un roi Antiochus et qui ont été frappées à Chios. L'une de ces pièces a été publiée jadis par Caylus⁵, et Eckhel se demande si elle appartient à Antiochus III plutôt qu'à Antiochus II⁶. Cette attribution était fondée sur ce fait qu'après Antiochus III, les rois de Syrie cessèrent de dominer dans l'Asie mineure et les îles adjacentes, et conséquemment la médaille ne pouvait, croyait-on, être classée à un Antiochus postérieur. Aussi, elle est encore attribuée à Antiochus III par Mionnet⁷ et le *Trésor de numismatique*⁸. Mionnet, revenant sur son attribution, dans son *Supplément* propose même de donner la pièce à Antiochus I Soter⁹. Ces variations montrent bien que les numismatistes n'ont point une opinion bien arrêtée; aussi nous ne nous attarderons pas à discuter. Il est manifeste, en

1. Justin, XL, 2.

2. Diod. Sic. XL, 1 a et b (éd. Dindorf).

3. Dans Eusèbe, *Chronic.*, I, 26 (t. I, p. 266, éd. Migne).4. Th. Mommsen, dans les *Mitth. der deutschen arch. Instituts. Athenische Abtheilung*, t. I, p. 29, note.5. Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. II, p. 144.6. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 220.7. Mionnet, *Descr.* t. V, p. 26, n° 236.8. *Trés. de numism. et de glyptique. Rois grecs*, p. 91.9. Mionnet, *Suppl.*, t. VIII, p. 10, n° 54 et 55.

dépit des faits historiques sur lesquels on a cru pouvoir s'appuyer, que les drachmes en question ne sauraient remonter jusqu'au temps d'Antiochus III.

Elles sont aux types de Chios où, selon toute apparence, elles ont été frappées. Or, à Chios, où l'on a émis en abondance des drachmes analogues, sauf pour les légendes, ces types ne sont pas antérieurs à l'an 84 avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque où Sylla proclama la liberté de l'île, et le monnayage de ces drachmes de Chios se prolonge depuis cette date jusqu'à l'époque impériale¹. En présence de ce fait positif, les drachmes de Chios, avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ, ne sauraient donc appartenir à un roi séleucide antérieur à Antiochus XIII Asiaticus; elles ne peuvent porter que le nom de ce prince, à moins qu'on les attribue à un des rois de la Commagène qui s'appellent aussi Antiochus.

Il n'est pas plus étonnant de trouver le nom d'un roi Antiochus sur des monnaies de Chios, qu'il ne l'est de rencontrer le nom d'Antiochus IV Epiphane ou celui de Mithridate Eupator sur des monnaies d'Athènes. Nous savons que les relations des rois de Syrie avec l'Asie Mineure et la Grèce et surtout Délos, n'ont cessé d'être fréquentes; ces princes s'honorent jusqu'au bout d'être macédoniens et philhellènes, et c'est en Asie mineure qu'ils vont achever leur éducation ou qu'ils se retirent quand les événements politiques les chassent de leur pays. Les rois de Commagène, nous les verrons, ont continué ces traditions; une inscription d'Ephèse est en l'honneur de l'un d'eux, et un de leurs descendants occupa à Athènes les charges les plus élevées.

Antiochus XIII, surnommé l'*Asiatique* parce qu'il fut élevé en Asie mineure, a pu séjourner à Chios, y être honoré des plus hautes dignités comme roi *in partibus*, et inscrire son nom sur les monnaies de l'île, à titre de magistrat municipal. Si ce n'est lui, ce ne saurait être qu'un des rois de Commagène, par exemple Antiochus IV; mais, dans tous les cas, on voit que le nom d'Antiochus sur une drachme de Chios n'implique nullement la domination de Chios par ce prince².

Telle est l'hypothèse qui nous plaît davantage. Nous allons en formuler une autre. On sait que dans la période qui s'étend de 170 à 147 av. J.-C., la ville d'Aradus frappa monnaie aux types éphésiens: les drachmes d'Aradus et d'Ephèse, pendant ce laps de temps, ne se distinguent que par la légende, de sorte qu'il est avéré qu'il y eut entre les deux villes une alliance commerciale et monétaire, bien qu'aucun texte n'en fasse mention. Ne peut-on supposer un cas analogue pour Chios et une ville de la côte de Phénicie, après l'an 84? Remarquons que le nom de ΧΙΟΣ qui figure sur toutes les autres drachmes de l'île manque sur nos pièces où il est remplacé par le nom du roi Antiochus. Si donc l'on admettait cette hypothèse, il faudrait conclure que Chios fit alliance commerciale et monétaire avec quelque port du royaume syrien où les pièces auraient été frappées.

Le mot ΔΩΡΟΝ indique probablement un présent du roi Antiochus. Il a le même

1. Barclay Head, *Hist. numorum*, p. 514.

2. Un Antiochus fils d'Apollonidès, qui n'a de commun avec le roi Antiochus, que le nom, signa aussi des monnaies de Chios, dans le premier siècle de notre ère. Mionnet, *Suppl.*, t. VI, p. 399, nos 92 et 93.

sens que le mot **LIBERALITAS** sur les monnaies impériales romaines, et le mot **DONATIO** sur un bronze de la colonie de Cremna en Pisidie ¹. A Tarse, on trouve sous Caracalla le mot **ΔΩΡΟΝ** sur des drachmes de billon; l'une d'elles porte même la légende **ΔΩΡΕΑ CITOY**, *gratification de blé*, accordée par l'empereur aux habitants de la ville ². Quant aux lettres **ΦΗΣ** ou **ΦΗΣΙ** qu'on lit sur l'une des drachmes, l'autre étant rognée, elles font partie du nom d'un magistrat; la lettre **I** seule est incertaine. On pourrait songer à un nom comme **ΦΗΣ(ΤΟΣ)** ou plutôt peut-être **ΦΗΣΙ(ΝΟΣ)**, si toutefois, ce qui est douteux, la lettre **Φ** est bien la première du mot ³.

REMARQUES GÉNÉRALES

I. — *Les monogrammes.*

Notre intention n'est pas d'étudier, les uns à la suite des autres, les 306 monogrammes que contiennent nos planches XXXI et XXXII. Nous savons déjà que les résultats d'une entreprise aussi longue ne seraient pas en rapport avec les efforts qu'elle aurait coûtés, puisqu'on ne peut, la plupart du temps, aboutir qu'à des hypothèses. Ce n'est pas, en effet, le déchiffrement des monogrammes, mais bien au contraire, presque toujours des considérations historiques ou l'étude du style, des types, des symboles, qui nous ont permis de déterminer un certain nombre d'ateliers de Séleucus I^{er}, d'Antiochus I^{er} et de leurs successeurs. On aura remarqué, sans doute, que si nous avons insisté sur ces éléments de nature diverse, qui nous renseignent sur la dissémination géographique des ateliers, nous nous sommes montré, en revanche, extrêmement réservé en ce qui concerne la lecture des monogrammes et la répartition à des villes diverses des monnaies qui portent ces marques distinctives, mais obscures pour nous. Il nous eût été facile de faire, comme Saulcy, par exemple, parade d'attributions nombreuses, soit simplement en reproduisant des conjectures de nos devanciers, soit en imaginant de nouvelles. L'onomastique des villes ou des personnages historiques est si riche et si variée qu'on peut presque toujours faire parler un monogramme, ou trouver une clef qui l'ouvre; seulement, la plupart du temps, c'est une fausse clef.

Pourtant il ne faudrait pas se jeter dans l'excès contraire et afficher un scepticisme

1. Waddington, dans la *Revue numismatique*, 1853, p. 38.

2. E. Babelon, dans l'*Annuaire de la Société fr. de numismatique*, t. VIII (1883) p. 19.

3. Le nom du magistrat **Φησίνος** se trouve déjà sur une drachme de Chios. Mionnet, *Descr.* t. III, p. 267, n° 20.

par trop absolu. Il est quelques monogrammes dont le déchiffrement est scientifiquement certain, d'autres dont il est très probable. Le monogramme de Tyr ne saurait soulever la moindre objection : c'est notre n° 149 dans lequel on reconnaît facilement les lettres **TYP**¹. Il ne se rencontre pas sur les pièces d'Alexandre, mais il existe sur des monnaies des Lagides frappées à Tyr pendant que les rois d'Égypte possédaient la Phénicie². Dans la série syrienne, il apparaît pour la première fois sous Antiochus III le Grand (*Catal.* n° 344 et 345); il revient plus tard, sous Alexandre Bala (*Catal.* nos 887 et suiv.) avec les monnaies de poids phénicien, et, à partir de ce moment, il se présente à nous sous une forme toute particulière. L'un de ses éléments, la lettre **P**, est placée sur la massue du Melkarth tyrien, de telle sorte que cette massue devient le prolongement du monogramme. Cette forme du monogramme de Tyr, fréquente sur les monnaies des rois de Syrie, n'est pas inconnue dans la suite monétaire des rois d'Égypte qui ont possédé Tyr³. Enfin, et ceci achève d'en rendre l'interprétation indiscutable, les autonomes de Tyr elles-mêmes ont souvent, pour revers exclusif, ce même monogramme surmontant la massue de l'Héraclès tyrien.

À partir de Démétrius II (*Catal.* n° 978), le monogramme de Tyr est accompagné de deux autres, $\overset{\text{A}}{\text{PE}}$ et $\overset{\text{V}}{\Sigma}$, dans lesquels on reconnaît les initiales ou les principaux éléments des mots $\epsilon\rho\tilde{\alpha}\varsigma \acute{\alpha}\sigma\acute{\upsilon}\lambda\omicron\upsilon$ ⁴, épithètes que prend aussi Sidon sur les monnaies royales de Syrie. Ceci nous amène à signaler les lettres **IE** qui paraissent sur des chalques d'Antiochus VIII (*Catal.* nos 1370 et suiv.), et qui pourraient bien être les initiales du mot $\epsilon\rho\tilde{\alpha}\varsigma$; sous le même règne, on rencontre aussi $\overset{\text{IE}}{\text{A}}$ (*Catal.* nos 1413 et suiv.), groupe qu'il faut se garder de confondre avec $\overset{\text{A}}{\text{PE}}$ ($\epsilon\rho\tilde{\alpha}\varsigma$) et qui paraît signifier $\epsilon\rho\tilde{\alpha}\varsigma \acute{\alpha}\sigma\acute{\upsilon}\lambda\omicron\upsilon$. Le nom de la ville qui prend ce titre nous est inconnu, mais la forme de l'abréviation de la formule sacrée n'étant pas la même qu'à Tyr et à Sidon, nous pouvons croire qu'il s'agit d'un autre atelier : les villes de Syrie qui étaient saintes et jouissaient du droit d'asile sont fort nombreuses, et il est difficile de choisir.

Un autre atelier dont le différent est non moins certain que ceux de Tyr et de Sidon, c'est celui d'Ascalon. Il est représenté par les lettres **AΣK** ou **AΣ**, souvent accompagnées de la colombe d'Astarté honorée d'un culte particulier dans cette ville. Il existe, avec la marque **AΣ**, une suite de monnaies d'Alexandre que Muller⁵ classe à Ascalon. Ces pièces précèdent immédiatement celles des premiers rois de Syrie frappées dans le même atelier avec l'une des marques **AΣK** ou **AΣ**. « Mionnet⁶, dit Droysen, cite une monnaie d'Antiochus Soter avec la légende **AΣK** et voit

1. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. LXXXV.

2. F. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies des Lagides*, p. 77.

3. F. Lenormant, *op. cit.*, p. 80-81.

4. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. CXXXIV.

5. L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 308.

6. Mionnet, *Descr.* t. V, p. 8, n° 59.

dans ces lettres le nom d'Ascalon, que ce roi aurait eue, par conséquent, en sa possession. Si j'en crois ce que me disent des connaisseurs, cette interprétation est extrêmement incertaine; je dois dire cependant que L. Muller (*Num. d'Alex.*, p. 309) la juge exacte¹. » On voit que la constatation de l'atelier d'Ascalon sur des monnaies d'Antiochus I Soter serait fort importante pour l'histoire de la guerre entre Antiochus I Soter et Ptolémée, en 266-263. Mais la pièce du cabinet Allier de Hauteroche, donnée par Mionnet à Antiochus I Soter, est le n° 204 de notre catalogue : elle appartient à Antiochus II Théos, et je ne connais pas de monnaie séleucide sortie de l'atelier d'Ascalon qui soit antérieure à celle-là. La marque **AΣK** ou **AΣ** se rencontre encore sous Antiochus III (*Catal.* n° 379), sous Antiochus IV (*Catal.* nos 652 et 653), puis sur les monnaies de type et de poids phénicien que nous avons signalées en leur lieu : les dernières sont du règne d'Antiochus IX².

La ville d'Acé, après qu'elle eut pris le nom de Ptolémaïs, met sur les produits de son officine le monogr. **Π** ou le monogr. n° 252, dans lesquels on reconnaît aisément les lettres **ΠΤ** et **ΠΤΟ**. Dans les nos 61 et 208, il est possible aussi de retrouver les principaux éléments de **ΠΤΟΛΕ**(*μαίς*). Si nous nous en tenons au monogr. n° 252, il est démontré qu'il doit, en général, se décomposer en *Ptolémaïs*, car il figure sur les monnaies des Lagides qui possédèrent cette ville³. Toutefois, il y a des exceptions : on le rencontre, par exemple, sur une monnaie du British Museum frappée au nom d'Antiochus VIII avec la marque et le symbole d'Ascalon⁴.

Le monogr. n° 228 semble bien être celui de Berytus; composé des lettres **BHPY**, on le constate déjà sur des monnaies d'Alexandre⁵. Il est accompagné du trident, symbole de Poseidon, auquel les Grecs ont assimilé le Baal Berit phénicien, la divinité topique de Berytus⁶. Enfin, les monnaies séleucides qui ont le monogr. n° 228 sont de poids phénicien et, par conséquent, elles ont été frappées dans la contrée dont Berytus faisait partie. Je crois donc que M. Bunbury⁷ a eu tort de mettre en doute l'attribution à Berytus du monogramme en question.

A ces monogrammes que nous venons d'examiner se bornent les interprétations que nous considérons comme certaines. Toutes les autres qui ont été proposées jusqu'ici, nous paraissent des conjectures plus ou moins plausibles, mais qui ne reposent pas sur un fondement scientifique; on ne peut même pas dire si ces monogrammes muets sont, comme les précédents, des noms de villes, ou bien des noms de magistrats monétaires, des différents d'officines ou d'émissions. Quelques expériences, portant à dessein sur les monogrammes les plus simples, justifieront notre scepticisme, en démontrant que le problème de l'interprétation des mono-

1. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 265, note 1.

2. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. CLXIV.

3. Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies des Lagides*, p. 75-76.

4. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, p. 88, n° 1.

5. L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 310.

6. *Juges*, VIII, 33; IX, 4; Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies des Lagides*, p. 83.

7. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3° sér., t. III (1883) p. 98-99.

grammes est presque toujours insoluble. Prenons le monogr. n° 36 qui paraît sous les premiers règnes, depuis Séleucus I^{er} jusqu'à Antiochus III. Cette persistance du même monogramme pendant plusieurs générations nous interdit de songer à y reconnaître un nom d'homme. Il semble donc qu'il s'agisse d'un atelier. Or, ce monogramme ne peut se lire autrement que ΔΕΛ. Si nous ouvrons les onomastiques grecs, nous constatons que les seules villes dont le nom commence par ces trois lettres sont Delphes (Δελφοί), Δέλθεια en Isaurie, et Δελφουσία en Arcadie, villes qui, pour des motifs divers, mais faciles à saisir, n'ont pu battre monnaie au nom des rois de Syrie, depuis Séleucus I^{er} jusqu'à Antiochus III. Si les lettres ΔΕΛ ne sont les initiales ni d'un nom de magistrat, ni celles d'une ville assez importante pour avoir eu un atelier monétaire, on en est réduit à y reconnaître la marque spéciale d'une officine, et leurs sens nous sera probablement toujours caché.

Il serait superflu de revenir sur les doutes que nous inspire l'interprétation du monogramme ΔΙ par Dionysopolis ou par Diospolis¹; rappelons seulement que nous avons constaté quelques cas où ce sens serait sûrement erroné. Ce monogramme figure notamment sur des tétradrachmes d'Aegae en Eolide (*Catal.* nos 195 et 196), sur des chalques d'Achaëus frappés probablement à Sardes, sur un chalque d'Apamée sur l'Oronte (*Catal.* n° 668), enfin sur une drachme d'Alexandre I Bala à Tarse².

Le monogramme n° 130 composé des lettres ΡΩ paraît au premier abord désigner tout naturellement la ville de Rhosus, et cependant nous le trouvons sur le bronze n° 651 frappé à Alexandrie près d'Issus. Le n° 187, composé des lettres ΓΑ ne représente pas toujours Gaza, puisqu'il figure sur les chalques nos 637 et 643 frappés à Antioche, près Daphné. Et d'ailleurs, la marque traditionnelle et bien connue de Gaza est le *mim* phénicien (n° 264) initiale du nom du dieu Marna : cette lettre forme à elle seule le type de monnaies autonomes de Gaza.

On croit que les monogrammes nos 74, 134, 138, 270 désignent Aradus; et cependant le n° 138 se rencontre sur les bronzes nos 645 et 646 frappés à Hiéropolis.

Ludwig Muller³ a attribué à Sycamina des tétradrachmes d'Alexandre qui portent le monogramme n° 278 que nous retrouvons sur des monnaies de Cléopâtre Théa, d'Antiochus VIII et d'Antiochus IX attribuées au même atelier par M. Percy Gardner et d'autres auteurs⁴. Or, est-il possible de formuler une hypothèse moins solide? Sycamina n'était qu'une bourgade sans importance dans le voisinage du mont Carmel. Pas la moindre preuve n'est apportée de l'établissement d'un atelier dans cette ville insignifiante et mentionnée pour la première fois par Strabon : une seule considération a pu être invoquée, c'est que le monogramme paraît se décomposer en ΣΥ, initiales de Sycamina⁵.

1. Voyez ci-dessus, *Introd.* pp. xxxvii, xxxix et lxxxviii.

2. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 433, n° 96.

3. L. Muller, *Numism. d'Alexandre*, p. 305, n° 1464; Madden, *Coinage of the Jews*, p. 50-51.

4. Percy Gardner, *The Seleucid Kings*, *Introd.* p. xxx; cf. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3^e sér. t. III (1883) p. 105-106.

5. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. clxiii.

Il a été longuement parlé des séries monétaires émises dans des ateliers d'Europe, au cours de la lutte entre Antiochus I Soter et Antigone Gonatas¹. Les monogrammes constants de ces séries sont les nos 94 et 95, et le premier ne paraît pas pouvoir se déchiffrer autrement que **ΜΕΘ**; si c'est un nom de ville, nous ne connaissons que Methone en Macédoine et Methydrium en Thessalie, qui aient pu se trouver géographiquement en situation de frapper monnaie pour le roi de Syrie, et il est bien peu vraisemblable qu'Antiochus I^{er} ait choisi l'une de ces deux villes pour y établir son atelier monétaire.

Le monogramme n° 93 composé des lettres **HP** peut représenter une Héraclée, mais cela n'est certainement pas toujours vrai, puisque nous le rencontrons sur les pièces de notre catalogue nos 634 et 889 frappées, l'une à Antioche près Daphné, et l'autre à Tyr. Que dire, après cela, de la conjecture de M. Six qui croit que ce même monogramme, sur un tétradrachme d'Antiochus I^{er}, désigne Héraclée du Pont, bien qu'Antiochus I^{er} n'eut jamais été maître de cette ville : Héraclée, ville indépendante, aurait, pense M. Six, mis par flatterie le nom du roi de Syrie sur ses espèces² ! On ne réfute pas d'aussi fragiles hypothèses. Les monogrammes nos 7, 26, 122, 210, 266, et 287, voisins du précédent par leur forme, désignent plutôt une Héraclée, et cependant c'est dans le n° 287 que Saulcy a jugé préférable de lire le nom du satrape révolté Héracléon³. On est fort tenté de reconnaître la ville d'Apamée sur l'Oronte dans les monogrammes nos 40, 180, 185, qui peuvent se lire **ΑΠ** ou **ΠΑ**, mais comment démontrer scientifiquement que Saulcy se trompe en y reconnaissant, par un caprice accidentel, le nom du mois Panémios ? Les monogrammes nos 25, 88, 150, 162 et 199 paraissent renfermer les initiales du nom d'Antioche. Mais dans ce cas, on s'étonnera à bon droit de la rareté relative de la marque monétaire d'une ville aussi importante qu'Antioche, la capitale du royaume ; remarquons aussi en passant que le monogr. n° 162 désigne Antigone sur les monnaies macédoniennes d'Antigone Gonatas ou Dozon.

Si le monogr. n° 231 signifie, comme le croit Saulcy, le nom du mois Gorpiaeos sur les monnaies sorties de l'atelier de Tyr, comment expliquer que le nom de ce mois soit si commun tandis qu'on ne retrouve pas les noms des autres mois de l'année syrienne ? Il serait absurde d'admettre qu'on a frappé monnaie, chaque année, exclusivement pendant ce mois Gorpiaeos. D'ailleurs aucune des conjectures de Saulcy pour retrouver des noms de mois dans la série séleucide n'est justifiée.

Les lettres **ΣΑ** qu'on rencontre sous Antiochus III (*Catal.* n° 369), Séleucus IV⁴, Antiochus IV (*Catal.* n° 518), Démétrius I Soter (*Catal.* n° 765), se voient également sur des monnaies des rois d'Égypte⁵. Sans examiner la question de savoir si

1. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. XLVIII.

2. J.-P. Six, *Sinope*, dans le *Numism. chronicle*, 1885 ; extrait, p. 62.

3. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. CLXI.

4. Bunbury, dans le *Numism. chronicle*, 3^e sér. t. III (1883), p. 95.

5. Fr. Lenormant, *Essai sur le classement des monnaies des Lagides*, p. 11-12.

elles représentent, sur les pièces des Lagides, l'atelier de Salamine en Cypre, on peut déjà dire qu'il n'est point certain que le groupe ΣA ait le même sens sur les monnaies égyptiennes et sur les monnaies syriennes. Cypre ne fut pas sous la domination des rois de Syrie, sauf un instant sous Antiochus IV; nous ne saurions donc admettre, avec Fr. Lenormant et M. Percy Gardner¹, l'interprétation de ΣA par Salamine pour les monnaies syriennes. Pour des raisons analogues, on doit rejeter l'attribution à Paphos du monogramme qui peut se décomposer en ΠA , bien que ces lettres désignent Paphos sur les monnaies des Lagides.

Il serait possible que les monogr. nos 16, 111, 147 et 247 désignassent l'atelier de Charax; on trouve un monogramme presque pareil sur des monnaies arsacides peut-être frappées dans cette ville². De même, dans le n° 222 on peut retrouver les éléments du nom d'Artamita, ville voisine de Charax; le même monogramme a été signalé sur des pièces d'Arsace V Mithridate I³. Le monogr. n° 104 pourrait désigner Phylacé, en Perse, car on le relève sur des monnaies du même prince arsacide⁴. Quelques-uns des nombreux monogrammes qu'on rencontre sur les monnaies bactriennes pourraient aussi servir à des rapprochements analogues à ceux que nous venons d'indiquer; mais ce serait sans grand profit. M. Chabouillet a remarqué que, au milieu de l'abondance extrême des monogrammes des monnaies bactriennes, il ne s'en trouve point qui puissent se résoudre par le nom des villes connues de cet empire⁵. Il en est presque de même pour les monogrammes des rois de Syrie, et l'on est étonné que des villes fort importantes de la monarchie syrienne n'aient pas leur monogramme monétaire.

Il semble que parfois le même monogramme varie de forme et soit plus ou moins explicite, suivant les cas. Comparez entre eux, par exemple, les nos 29, 31, 32 et 35, et vous serez porté à supposer que le même nom se cache sous ces quatre formes peu différentes; ainsi en est-il des nos 4, 21 et 23; de même, les monogrammes que nous avons signalés comme pouvant désigner les villes d'Héraclée, d'Antioche, d'Apamée, d'Aradus.

Nous pourrions développer presque indéfiniment l'examen des attributions conjecturales et des hypothèses hasardées, par les numismatistes même les plus autorisés. Mais arrêtons-nous là : les quelques exemples précités sont la preuve évidente de la stérilité des efforts que l'on a tentés dans cette voie.

Il ressort des remarques qui précèdent que les monogrammes qui paraissent dans le champ des monnaies des rois de Syrie sont rarement des noms de villes; bien souvent, d'autre part, ils ne sauraient représenter des noms d'hommes, puisque le même monogramme se prolonge sur les espèces plus longtemps qu'on ne peut

1. P. Gardner, *The Seleucid Kings*, p. 111; cf. ci-dessus, notre *Introd.* p. CXX.

2. A. de Longpérier, *Essai sur la chronol. des rois Parthes Arsacides*, p. 22.

3. A. de Longpérier, *op. cit.*, p. 22.

4. A. de Longpérier, *op. cit.*, p. 22.

5. Voyez la remarquable étude de M. Chabouillet sur les monogrammes en général, dans la *Revue numismatique* de 1867, p. 392 à 407.

l'admettre normalement pour la durée des fonctions d'un magistrat monétaire. Ce ne sont pas non plus les noms des mois abrégés, car l'expérience qu'on peut faire dans ce sens aboutit à un résultat négatif. Il faut donc provisoirement nous résigner à y reconnaître, la plupart du temps, des marques spéciales à des émissions ou à des officines monétaires, analogues aux symboles ou aux lettres qui figurent encore sur nos monnaies actuelles et dont on ne parviendrait pas à trouver la clef d'après les lois de la critique historique, si les registres de l'hôtel des monnaies ne nous en fournissaient directement l'explication.

Poids et noms des monnaies.

Les monnaies d'or sont rares dans la série royale de Syrie. Il existe des statères attiques des rois suivants : Séleucus I Nicator; Antiochus I Soter; Antiochus II Théos; Séleucus II Callinicus; Antiochus III le Grand; Achaëus; Antiochus IV Epiphane; Timarchus; Alexandre I Bala; Alexandre II Zébina. Il y a en outre des monnaies d'or exceptionnelles sous Antiochus III, qui a fait frapper des quadruples statères attiques, et sous Démétrius I Soter qui a des grandes pièces d'or équivalant à deux statères $1/2$, de poids attique.

Je ne connais qu'une monnaie d'or authentique des règnes postérieurs à Alexandre I Bala; c'est le statère d'Alexandre II Zébina frappé dans les circonstances exceptionnelles que nous avons relatées¹. On en trouvera peut-être d'autres quelque jour, mais en petit nombre toutefois, car le monnayage de l'or disparaît presque complètement des pays grecs vers cette époque de décadence générale : l'Égypte elle-même cesse de frapper de la monnaie d'or avec la minorité de Ptolémée VI Philométor (181 à 146 av. J.-C.) et la Macédoine n'a plus de monnaie d'or après Philippe V². Le statère d'or attique des rois de Syrie est de poids normal, c'est-à-dire qu'il pèse de 8 gr. 60 à 8 gr. 40, selon la conservation des exemplaires. Il a été parlé en son lieu des grandes pièces d'Antiochus III et de Démétrius I Soter.

Les monnaies d'argent appartiennent à deux systèmes différents : le système attique et le système ptolémaïque ou phénicien. Dans le système attique, on sait que le poids normal de la drachme est 4 gr. 30, ce qui donne pour le tétradrachme 17 gr. 20. Le tétradrachme est la division la plus commune; le didrachme (8 gr. 60) est extrêmement rare, et à ce titre nous rappellerons celui de Séleucus Nicator au type des Dioscures, qui est inédit (*Catal.* n° 46). La drachme est la division la plus commune après le tétradrachme; une inscription de Iasos en Carie mentionne les δραχμαὶ Ἀντιοχειαί³. Le poids des pièces est normal sous les premiers Séleucides : ainsi, les tétradrachmes de Séleucus I^{er} atteignent couramment au dessus de 17 gr.; il en est encore ainsi sous Antiochus IV Epiphane. A partir de Démétrius I Soter, et cela probablement sous l'influence du poids ptolémaïque qui fait alors son appari-

1. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. CL.

2. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. II, p. 124.

3. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol. en Asie mineure. Inscriptions*, t. III, p. 94.

tion dans le monnayage royal de Syrie, le poids attique faiblit assez sensiblement; les tétradrachmes atteignent à peine 16 gr. 90; la moyenne même serait de 16 gr. 65 environ. A la fin de la dynastie, il est exceptionnel de rencontrer des tétradrachmes au dessus de 16 gr., et il en est un grand nombre de bonne conservation qui ne dépassent pas 15 gr.

Les monnaies de poids phénicien font leur apparition sous Alexandre I Bala : nous avons raconté dans quelles circonstances¹. Elles disparaissent avec le règne d'Antiochus IX Cyzicène. Facilement reconnaissables à leur type, ces pièces n'ont été émises que dans les villes de la côte de Phénicie, c'est-à-dire dans les villes maritimes qui faisaient le commerce avec l'Égypte d'où ce système fut importé. Il y eut donc, dans la monarchie syrienne, pendant une période de cinquante ans, des monnaies de poids phénicien concurremment avec les monnaies de poids attique.

Théoriquement, la drachme de poids ptolémaïque ou phénicien pèse 3 gr. 60, ce qui donne pour le didrachme 7 gr. 20 et pour le tétradrachme 14 gr. 40. La drachme est plus rare que le didrachme; le tétradrachme est la pièce la plus ordinaire. Circonstance bien singulière, le premier tétradrachme phénicien que nous ayons à enregistrer (*Catal.* n° 887) fournit le poids de 16 gr. 10 qui est un poids attique; mais c'est là une exception, explicable peut-être par le trouble momentané qui résulta de l'apparition du nouveau système. Les autres tétradrachmes phéniciens pèsent 14 gr. 20 environ. Ce poids se maintient assez régulièrement jusqu'à la disparition du système : la diminution du poids attique qui s'était graduellement opérée, comme on l'a vu, fit qu'il y eut une sorte de fusion ou de rapprochement entre les deux systèmes, et elle contribua à faire disparaître le poids phénicien.

D'ailleurs, le métal lui-même, presque pur à l'origine, s'altère sous les successeurs d'Antiochus VIII Grypus. L'analyse chimique a démontré que dans les tétradrachmes d'Antiochus I Soter, il se trouve 0,990 d'argent pur, tandis que des tétradrachmes de Philippe Philadelphie, par exemple, n'ont fourni que 0,678 d'argent².

Nous avons donné, dans notre catalogue, le poids des monnaies de bronze aussi bien que celui des monnaies d'or et d'argent, dans le but de rendre surtout service aux études de métrologie numismatique. Le système de la taille des monnaies de bronze dans les différents pays du monde hellénique, a été, jusqu'ici, encore peu étudié, et je présume que si l'on s'en est fort peu occupé, cela tient surtout à ce que, les catalogues de monnaies négligeant, en général, de donner les poids, on a reculé devant le travail préliminaire, long et rebutant, de la pesée des pièces.

On s'est imaginé aussi avec trop de complaisance que, les monnaies de bronze n'ayant qu'une valeur intrinsèque insignifiante, leur taille était à peu près arbitraire, manquait de fixité, et qu'il était impossible de reconstituer l'échelle des divisions et des multiples du chalque, comme on l'a fait pour la drachme et pour le statère. Sans doute, la monnaie de bronze, qui ne fut, en général, que la mon-

1. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. cxxv.

2. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 191.

naie d'appoint, n'a pas été taillée avec la régularité et la précision qu'on a dû apporter dans la taille des métaux précieux, et il est hors de doute qu'il existe parfois un écart de poids considérable entre des cuivres qui représentent une même division monétaire; néanmoins, si l'on fait la part de cette licence particulièrement étendue que se donnaient les ouvriers, dans la taille des flans de bronze, on constate, quand on s'est livré à de nombreuses pesées, sur des pièces appartenant au même pays et au même temps, qu'il s'en dégage une loi formelle et immuable; et de même qu'à Rome, sous la République, malgré l'écart qui existe entre le poids des espèces semblables, on peut reconstituer le système de l'as et de ses divisions, de même aussi, la plupart des séries monétaires des villes grecques fournissent par les pesées, les types, les dimensions du flan, des éléments de critique qui permettent de reconstituer la graduation des pièces dont le chalque est la base normale.

Les premières monnaies de Séleucus I Nicator fournissent pour le chalque un poids effectif qui flotte entre 9 gr. 10 et 6 gr. 70, selon l'état de conservation des exemplaires et surtout selon les pays. Le poids moyen du chalque frappé dans ces conditions, peut être théoriquement fixé à 8 gr. 60; c'est à peu près le poids des chalques d'Alexandre, et un peu moins que le poids du chalque égyptien. En prenant pour base le chalque de 8 gr. 60, nous établirons facilement les divisions suivantes :

Hémi-lepton.....	0 gr. 60.
Lepton ...	1 gr. 25.
Dilepton.....	2 gr. 50.
Hémi-chalque (3 lepta 1/2).....	4 gr. 30 (poids de la drachme d'argent).
Chalque (7 lepta).....	8 gr. 60 (poids du didrachme d'argent).
Dichalque.....	17 gr. 20 (poids du tétradrachme d'argent).
Trichalque.....	25 gr. 80.
Tétrachalque.....	34 gr. 40 (poids de l'octodrachme d'argent).
Pentéchalque.....	43 gr. (poids du décadrachme d'argent).
Octochalque (obole de bronze)....	68 gr. 80.
Décachalque.....	86 gr.

Les divisions monétaires dont on voit ici le tableau n'ont pas toutes été frappées sous chaque règne. Les petites fractions au dessous de l'hémi-chalque sont rares; le pentéchalque, l'octochalque et le décachalque ne se rencontrent que parmi les monnaies frappées par Antiochus IV en Egypte.

Le rapprochement établi entre le poids des monnaies de bronze et le poids des monnaies d'argent permet de conclure qu'il y avait un rapport direct et simple entre la monnaie d'appoint et la monnaie d'argent. L'hémi-chalque pèse théoriquement le même poids que la drachme, au moins dans les ateliers dont le poids concorde avec celui que nous avons pris pour base, et ce sont les plus nombreux. Mais il est des pays où la corrélation que nous avons constituée n'existe nullement, car tant que le royaume des Séleucides conserva une grande extension, le poids des chalques ne fut pas le même dans toutes les parties de la monarchie. Les chalques frappés

en Syrie n'ont pas le même poids que ceux qui sont frappés en Babylonie, en Asie Mineure ou en Europe. On ne saurait, par exemple, méconnaître des chalques dans les pièces nos 167 à 176, frappées en Europe, et cependant ces monnaies, même bien conservées, pèsent rarement plus de 6 grammes, et les bronzes de Lysimaque et de Cassandre, qui sont contemporains et frappés dans les mêmes régions, ont aussi ce poids affaibli, tandis que les chalques émis dans les ateliers de Syrie dépassent souvent 7 et 8 grammes.

Une circonstance signalée par M. Imhoof-Blumer et à laquelle nous avons déjà fait allusion ¹, permet d'affirmer que certains ateliers d'Antiochus IV et d'Alexandre I Bala avaient, pour le bronze, un étalon de poids affaibli qui n'atteignait même pas 6 grammes pour le chalque, tandis que d'autres ateliers frappaient, à la même époque, des chalques dont le poids moyen est de 8 gr. 60. Sur des pièces de bronze de ces deux rois, on rencontre les monogrammes nos 177, 178 et 179 composés de la lettre X surmontée des lettres A, B, Δ, et il est clair que ces monogrammes signifient respectivement : un chalque (χαλκοῦς), deux chalques (δίχαλκον) et quatre chalques (τετραχαλκον). Or, les tétrachalques les plus lourds, marqués des lettres XΔ, ne dépassent pas 20 gr. 25 (*Catal.* n° 548), et l'on en cite un qui n'a que 9 gr. 25 ². Nos dichalques marqués XB ont respectivement 7 gr. 10 et 6 gr. 20 (*Catal.* nos 550 et 551); notre chalque le plus fort n'a que 5 gr. 10 (*Catal.* n° 552). Mais en dépit de cet affaiblissement pondéral, imputable aux usages d'un atelier, ou d'une province déterminée, il est impossible de ne pas reconnaître que les indications de valeur XΔ, XB, XA, correspondent au poids et au module des différentes fractions.

Un autre exemple, choisi en dehors de la série monétaire des rois de Syrie, achèvera de démontrer que la taille des bronzes obéissait à des lois fixes, mais qui variaient suivant les époques et suivant les régions. A Chios, au commencement de la domination romaine, on a frappé des monnaies de bronze qui portent leurs noms en toutes lettres, et l'on peut constater que le système en usage dans cette île, était tout différent de celui des bronzes syriens, non seulement pour les poids, mais pour les noms, ce qui n'a rien d'étonnant puisque la monnaie de bronze n'eut jamais qu'une circulation locale. Voici l'échelle décroissante de ces divisions, avec les noms qui leur sont attribués sur les pièces elles-mêmes :

1. ΟΒΟΛΟΣ, poids variant de.....	16 gr. 47 à 7 gr. 36.
2. ΤΡΙΑ ΑCΑΡΙΑ	21 gr. 84 à 6 gr. 40.
3. ΔΥΟ ΑCΑΡΙΑ.....	10 gr. 80 à 4 gr. 50.
4. ΑCΑΡΙΟΝ ΗΜΥCΥ (un as 1/2) . . .	11 gr. 50 à 3 gr. 50.
5. ΑCΑΡΙΟΝ	11 gr. 50 à 5 gr. 90.
6. ΗΜΙΑCΑΡΙΟΝ.....	4 gr. à 2 gr. 50.
7. ΤΕΤΡΑΧΑΛΚΟΝ	3 gr. 20.
8. ΤΡΙΧΑΛΚΟΝ	
9. ΔΙΧΑΛΚΟΝ	2 gr. 40.
10. ΧΑΛΚΟΝ.....	

1. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. c.

2 Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 433, n° 99

Ainsi, l'on voit combien il serait difficile de s'y reconnaître au milieu de tout cet enchevêtrement de poids, si le nom même des espèces ne se trouvait pas inscrit au revers, et si, d'autre part, l'on ne prenait garde au classement chronologique des pièces. En effet, la dégradation du poids n'a pas seulement pour cause la négligence de la fabrication ; il faut se rappeler que ces monnaies de Chios commencent à être frappées en 84 avant notre ère, lorsque Sylla eut déclaré Chios ville libre, et que leur monnayage se prolonge jusque sous l'empire, de sorte qu'on doit admettre que le poids a diminué graduellement et parallèlement pour chacune des divisions : les poids les plus forts de toutes les fractions sont contemporains, mais les poids les plus faibles le sont aussi entre eux, de sorte que l'arbitraire dans la taille n'est pas aussi grand qu'on pourrait le croire de prime abord. Le même phénomène s'observe pour les monnaies de la République romaine qui paraîtraient frappées dans le plus grand désordre au point de vue pondéral, si on ne les classait chronologiquement.

La difficulté chronologique n'existe pas, en général, pour les monnaies royales, mais il en surgit une autre non moins grave : c'est, nous le répétons, la difficulté géographique, les pièces étant frappées dans des ateliers divers, parfois fort éloignés les uns des autres et qui, chacun isolément, peuvent avoir leur étalon spécial. Telle est surtout, dans la série séleucide, en dehors des causes accidentelles, la raison d'être des écarts de poids souvent considérables dont on peut relever bien des exemples dans notre Catalogue ; citons-en deux seulement. Un tétrachalque de Démétrius I Soter conservé au musée de Berlin, pèse 33 gr. 50¹, tandis que notre exemplaire aux mêmes types, un peu rogné il est vrai, ne pèse que 25 gr. 75 (*Catal.* n° 737) : on saisit ainsi la raison qui nous a fait appeler cette pièce un tétrachalque et non un trichalque, comme son poids effectif semblerait l'indiquer à première vue. Le chalque n° 78 pèse 8 gr. 25 ; le n° 84 qui paraît bien être la même division, ne pèse que 4 gr. 65. Aussi, pour fixer les noms donnés aux pièces de bronze, au cours du Catalogue, nous avons dû mettre en jeu des considérations autres que celles du poids. J'ai envisagé l'état de conservation de chaque exemplaire et les proportions du type, car il est clair que si un chalque et un héli-chalque sont aux mêmes types, ceux de l'héli-chalque auront des proportions moindres et seront comme une réduction des types du chalque. Enfin, le module est aussi un élément important de classification. J'ai constaté que, sauf accident survenu aux pièces, comme une bavure de la frappe, un écrasement, la rognure des bords, les chalques ont en général un module qui varie de 22 à 19 millimètres, les héli-chalques, un module de 18 à 16 millimètres. Tous ces éléments de critique combinés entre eux, rapprochés et contrôlés l'un par l'autre, m'ont permis de donner aux pièces, tantôt avec certitude, tantôt avec probabilité, leur nom véritable, ce qui est incontestablement préférable aux dénominations empiriques et anti-scientifiques que l'on emploie dans l'usage.

1. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 432, n° 85.

Paléographie monétaire.

La paléographie des monnaies des rois de Syrie ne donne lieu qu'à des remarques peu importantes. Quand on considère la série dans son ensemble, on s'aperçoit que sous les derniers règnes, et même dès le temps de Démétrius II Nicator, les légendes deviennent plus compactes, les lettres sont à la fois plus grandes, plus épaisses et plus serrées, système que les Parthes ont toujours employé, dès le temps d'Arsace I^{er}. La mode parthe de disposer la légende en carré ou au moins sur trois côtés perpendiculaires, autour du type, fait naturellement son apparition avec le développement des titres royaux, c'est-à-dire sous Antiochus IV Epiphane. Les monnaies de poids phénicien ont toujours une légende circulaire. Dès le règne de Séleucus I^{er} Nicator, les lettres sont bouletées, c'est-à-dire que leurs angles et leurs extrémités sont terminés en points ou globules : par exemple **E** pour **E** etc. ; mais cette forme de lettres ne commence à être absolue et exclusive que vers le temps d'Antiochus IV ; auparavant on trouve indifféremment, et sans doute suivant les ateliers ou les régions, des lettres bouletées ou non. Cette mode s'accroît de plus en plus, et vers la fin de la dynastie, les lettres bouletées et à gros traits empâtés, venant s'aligner dans des légendes très compactes, contribuent à augmenter les difficultés de lecture.

La lettre **A** garde sa forme normale et classique jusqu'à la fin de la dynastie, Toutefois, à partir d'Alexandre I Bala, on trouve **A**, **Λ**, **Λ** indifféremment.

La lettre **B** est souvent anguleuse, **B** ou **⊠**, à partir d'Antiochus IV.

L'**E** est généralement carré ; l'**ε** oncial est exceptionnel ; nous l'avons constaté seulement sous Démétrius II et Antiochus VII.

Le **Z** a les deux formes **Z** et **I**, mais celle-ci est plus fréquente.

Le **Θ** affecte trois formes : **Θ**, **⊙** et **⊙** ; la dernière est beaucoup plus souvent employée que les deux autres.

L'**O** a aussi trois formes qui ne diffèrent entre elles que par leurs dimensions **O** **o** **o**. La forme la plus grande est la plus rare ; on la constate néanmoins aussi bien sous les premiers que sous les derniers règnes.

La lettre **Σ** a presque toujours sa forme normale et carrée ; la forme plus ancienne **ξ** ne paraît pas. Toutefois, sous les règnes de Séleucus I et d'Antiochus I, on rencontre parfois la forme intermédiaire **⊠**, c'est-à-dire avec les bras encore un peu ouverts. Le **C** lunaire se rencontre exceptionnellement, notamment sous Alexandre I Bala et Antiochus VII. Le tétradrachme (n° 888) d'Alexandre Bala, qui nous donne cet exemple de sigma lunaire, est frappé à Tyr et daté de l'an 163 des Séleucides. Nous avons peut-être là le plus ancien exemple que l'on connaisse de **C** lunaire à date certaine. Sur des monnaies de Démétrius III Eucærus, paraît la forme exceptionnelle **ε**.

L'**Y** a quelquefois la forme **V** vers la fin de la dynastie

Le Φ est une des lettres les plus déformées dans l'alphabet des Séleucides. Assez régulièrement gravée encore au temps d'Antiochus IV, elle devient après Antiochus VIII : ϕ , \ddagger , \ddagger , \ddagger .

Il n'y a pas lieu de pousser plus loin les observations paléographiques. Nous ajouterons seulement qu'en raison de la variété de formes qu'on rencontre pour les lettres Θ et O , par exemple, même sous un seul règne, nous avons cru devoir adopter, dans notre transcription des légendes, la forme classique plutôt qu'une forme qui ne serait plus exacte qu'en apparence et seulement pour des exemplaires déterminés. Cette forme classique ne préjuge rien quant à la forme véritable dont il est toujours facile de se rendre compte par l'inspection de nos planches.

Les monnaies dentelées.

Les monnaies à bords découpés en dents de scie et que, pour cette raison, on appelle *nummi serrati*, commencent à faire leur apparition à la fin du règne d'Antiochus III le Grand (*Catal.* n° 401 à 404). Ce sont des héli-chalques qu'on trouve indifféremment dentelés ou non, sans doute suivant les ateliers. Sous Séleucus IV, toutes les monnaies de bronze de notre catalogue, dichalques, chalques et hémichalques sont dentelées, à l'exception de celles qui sortent des ateliers de Tyr et de Sidon. Avec Antiochus IV, les bords dentelés sont très rares et ne se présentent plus que pour des petits bronzes (*Catal.* n° 572 à 574), mais il redeviennent fréquents, et pour tous les modules du bronze, sous les règnes postérieurs. Les monnaies à bords dentelés se rencontrent encore sous Alexandre Bala et même, mais sporadiquement, sous le premier règne de Démétrius II Nicator (*Catal.* n° 945). Ainsi, la dentelure des bords est exclusivement réservée à la monnaie de bronze et elle se confine dans un espace qui s'étend environ de l'an 190 à l'an 145 avant J.-C. ¹.

Quelques monnaies en potin frappées au nom de la communauté des Macédoniens vers l'an 145 av. J.-C. ont aussi les bords découpés en dents de scie ². L'aspect de ces pièces est pareil à celui des bronzes syriens, et il paraît évident que la dentelure des bords n'a été pratiquée en Macédoine que pour imiter les monnaies royales de Syrie. Un petit nombre de monnaies d'or et d'argent de Carthage ont aussi les bords dentelés ³ : ce sont des pièces qui ont été émises à une époque indéterminée, mais qui, bien qu'antérieure à l'an 146, date de la destruction de Carthage par Scipion, ne peut pas remonter au delà de l'an 200 avant notre ère.

Enfin, la mode de denteler les bords a été mise en pratique à Rome, sous la République, mais exclusivement pour les deniers d'argent, jamais pour les pièces d'or ou

1. C'est par suite de fausses attributions que certains auteurs ont fait commencer la dentelure des bords seulement avec le règne de Démétrius I Soter, et l'ont faite se prolonger jusque sous Antiochus VI Dionysos. F. Bompis, *Monnaies frappées par la communauté des Macédoniens*, p. 51.

2. Bompis, *op. cit.*, pl. IV, 5° cat., fig. 1.

3. L. Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 90-91; 112 et 113.

de bronze. Ce sont ces deniers que Tacite appelle *serrati* dans un passage fameux : il dit en parlant des Germains ses contemporains : *Pecuniam probant veterem et diu notam serratos bigatosque*¹, ce qui signifie que les Germains préféraient aux deniers impériaux émis du temps de l'historien, les anciens deniers de la République restés en circulation, qui étaient plus pesants et de meilleur aloi; les barbares les reconnaissaient au type du bige (*bigati*) et aux bords découpés en dents de scie (*serrati*).

La première apparition des deniers romains *serrati* a lieu dès le début du monnayage de l'argent à Rome, c'est-à-dire que cette mode se constate sur des deniers sûrement frappés entre les années 268 et 200 av. J.-C. Ces premiers deniers à bords dentelés ont une roue, comme symbole du magistrat monétaire². Après une interruption d'un siècle environ, les deniers à bords dentelés font une nouvelle apparition à Rome vers l'an 104 av. J.-C., et à dater de ce moment, l'usage de denteler les flancs du denier persista jusqu'à la fin de la République, concurremment avec l'usage des bords arrondis et réguliers.

On a cru généralement jusqu'ici³, que les monnaies dentelées les plus anciennes étaient celles de Carthage, que les deniers romains n'auraient fait qu'imiter. Les dates rectifiées que nous avons indiquées tout à l'heure permettent plutôt de croire que cette mode prit naissance à Rome avec les deniers anonymes à la roue. S'il en est ainsi, il faut désormais admettre que c'est pour imiter ces deniers que Carthage, les rois de Syrie et les Macédoniens ont frappé quelques pièces dentelées.

On a longtemps recherché la cause qui a pu faire adopter cette pratique étrange et incommode. Ce n'était pas pour empêcher d'altérer ou de rogner les monnaies, car le moyen eut été inefficace, et en outre les bronzes dentelés des Séleucides sont sans valeur intrinsèque. Faut-il mettre simplement cette bizarrerie au compte de la mode qui, en toute chose, naît et meurt spontanément et sans décret officiel? Quand on voit que le premier qui l'inventa fut un monétaire inconnu dont la roue est le symbole, n'est-il pas permis de soupçonner que la dentelure donnée à la tranche de ses deniers faisait aussi allusion à son nom, et que ce magistrat était un *Denter* ou un *Dentatus*, surnoms si fréquents dans les annales de la République romaine?

Bords en biseau et point central.

Un certain nombre des monnaies des rois de Syrie présentent des particularités de frappe qu'il est utile de signaler. Il en est qui ont la tranche à arêtes vives et non

1. Tacite, *Germania*, § 5; E. Babelon, *Descr. hist. et chron. des monnaies de la République romaine*, t. I, *Introd.*, p. LII.

2. E. Babelon, *op. cit.*, t. I, p. 48. Cf. baron d'Ailly, *Recherche sur la monnaie romaine*, t. II, pp. 29, 556 et suiv.

3. L. Muller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. II, p. 142, note 4; Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 265 à 268; E. Babelon, *op. cit.*, *Introd.*, p. LII.

arrondies, procédé de fabrication qui remonte jusqu'au temps des Achéménides, car on le constate sur les dariques et les monnaies satrapales. Dans la série séleucide, nous l'avons signalé maintes fois pour les pièces frappées en Bactriane. D'autres ateliers donnent, au contraire, à leurs produits des arêtes particulièrement arrondies, ou même des bords en *quart de rond*, pour employer un terme d'architecture : cette dernière mode, usitée notamment pour les bronzes de Molon, est probablement spéciale à la Babylonie. Les rois de Syrie ont aussi beaucoup de monnaies de bronze dont la tranche est taillée en biseau, ce qui aboutit à donner à l'une des faces une surface plus grande que l'autre. Fr. Lenormant dit en parlant de cette tranche biseautée fréquente chez les Lagides : « Les grosses pièces de bronze des Lagides ont leurs bords d'une régularité exceptionnelle mais taillés en biseau. La nature et la netteté de la section montrent qu'au lieu d'en préparer les flancs, comme à l'habitude, par le moulage, on a opéré comme pour nos monnaies modernes, c'est-à-dire qu'on a découpé le flan à l'emporte-pièce dans une lame épaisse de métal ¹. » Ce système a naturellement été mis en pratique de préférence pour les pièces d'un très grand module et d'une épaisseur considérable : la taille en biseau facilitait le découpage des pièces. C'est un fait d'expérience si simple et si naturel qu'on y a eu recours non seulement chez les Lagides et chez les Séleucides, mais dans beaucoup d'autres pays, notamment à Lacédémone pour des grands bronzes au type des Dioscures. Dans la série des Séleucides, il y a des pièces taillées en biseau dès le temps de Séleucus I Nicator, mais cette mode devient fréquente surtout à partir de l'expédition d'Antiochus IV Epiphane en Egypte.

Un autre particularité que l'on rencontre souvent dans les monnaies des rois de Syrie et que nous avons notée dans notre Catalogue, c'est la présence d'un trou central au droit et au revers d'un très grand nombre de pièces de bronze. Cette petite cavité pratiquée au milieu du flan, sur les deux faces de la pièce, était produite par une pointe conique ménagée en saillie dans la matrice de la médaille. Son but était d'empêcher le flan métallique de glisser sous le coup de marteau ; on évitait par là les chances de tréflage, et c'est dans le même but qu'au début du monnayage grec on ménageait, au revers des pièces, un carré creux à surface irrégulière. Ce point central apparaît, dans la série des Séleucides, dès les règnes de Séleucus II et de Séleucus III ; on le constate aussi sur quelques pièces tyriennes d'Antiochus III, puis il devient très commun. En Egypte, il existe dès les premiers Lagides ; on le retrouve dans d'autres pays, par exemple, dans le Pont, en Thrace, en Epire, dans une partie de l'Asie mineure et de la Syrie sous l'empire romain.

1. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, t. I, p. 264-165.

LES ROIS D'ARMÉNIE

Après la mort d'Alexandre et le partage de son empire, l'Arménie passa successivement aux mains de divers satrapes qui la gouvernèrent au nom des rois de Syrie. On connaît un certain nombre de ces satrapes dont le pouvoir ne s'étendait, d'ailleurs, que sur une portion plus ou moins étendue de la région arménienne.

Dès le temps d'Alexandre, nous trouvons à la tête de la petite Arménie, Mithrénès¹ auquel Otto Blau a essayé d'attribuer des monnaies². Il s'agit des magnifiques didrachmes anépigraphes qui ont, au droit, le type de l'Athéna Parthénos de Phidias, de face, avec un tronc d'arbre supportant la main qui tient la Victoire, et au revers, Anaïtis assise entre deux sphinx accroupis, et tenant de la main droite une fleur qu'elle porte à son visage. Rien n'autorise l'attribution de ces didrachmes à Mithrénès; il nous paraît seulement possible qu'ils aient été frappés à Comana en Cataonie, puisqu'ils reproduisent un type dans lequel on peut voir la fameuse déesse Mâ ou Enyo adorée dans cette ville³. Après la mort d'Alexandre, Mithrénès fut remplacé par Néoptolème. On cite après celui-ci, Ardoatès, contemporain de Séleucus Nicator et auquel Diodore donne le titre de roi⁴. Cela vient de ce que l'Arménie n'était guère rattachée que de nom à l'empire des Séleucides, et ses satrapes n'eurent qu'à suivre le mouvement d'insurrection qui aboutit à la constitution du royaume de la Bactriane et de l'empire des Parthes Arsacides. Un roi anonyme d'Arménie ou de l'un des districts montagneux de cette région, est mentionné dès l'an 260 av. J.-C., c'est-à-dire dès le temps de la mort d'Antiochus I Soter⁵. Plusieurs fois comprimés, ces mouvements d'affranchissement étaient sans cesse renaissants; ils aboutirent à la grande révolte de l'Arménie contre Antiochus III le Grand. Deux gouverneurs, Zariadrès et Artaxias se proclamèrent rois indépendants; d'autres satrapes suivirent cet exemple, et Antiochus III fut impuissant à rétablir l'ordre: l'Arménie échappa définitivement et pour toujours aux Séleucides; à la faveur des troubles, il se forma dans cette région plusieurs Etats

1. Arrien, *Expéd. Alex.* III, 16, 5; Q. Curt. V, 1, 44.

2. Otto Blau, dans la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. IX (1877) p. 100. M. Imhoof-Blumer classe ces pièces à la Cilicie et incline à croire qu'elles ont été frappées à Tarse ou à Nagidus. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 372, n° 75 et pl. G, n° 15; B. Head, *Hist. numorum*, p. 609.

3. Cependant, une statue de la déesse de Comana est qualifiée de *Nicéphore* dans une inscription. Voyez ci-dessus, notre *Introd.* p. CXXVIII.

4. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 244, note 1. Cf. Diod. Sic., *Excerpta*, XXXI, 19, 5 : τοῦ βασιλέως τῶν Ἀρμενίων Ἀρδοάτου.

5. Memnon, dans les *Fragm. hist. graec.* de Didot, t. III, p. 537, § XXII; cf. Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, t. III, p. 80 et suiv.

dont les limites géographiques varièrent, et dont l'existence fut plus ou moins éphémère¹. L'histoire de ces petits royaumes est environnée de ténèbres, et l'on ne connaît que quelques noms épars des princes qui y régnèrent et qui bénéficièrent plus ou moins complètement de l'indépendance assurée par leur éloignement ou l'apreté des montagnes qui les protégeaient. Dans les cantons de l'est et du nord, il y eut des princes qui se rattachent plus ou moins aux rois ibériens; les chroniques géorgiennes placent dans ces contrées, même dès le temps d'Antiochus I Soter, un roi du nom de Pharnabaze ou Pharnavaz, auquel Bartholomei croyait pouvoir attribuer des monnaies². Les rois des contrées de l'est et du sud-est, c'est-à-dire de la Sophène, de la petite Arménie, de la Commagène se rattachent au contraire directement aux rois de la Cappadoce, aux Parthes arsacides et aux Séleucides, soit par leur parenté, soit par les types de leurs monnaies.

CHARASPÈS, ROI INCONNU

C'est à la région arménienne que nous rattachons hypothétiquement un roi Charaspès dont nous possédons une remarquable monnaie de bronze, unique jusqu'ici. Le roi Charaspès est inconnu dans l'histoire. La terminaison *-ασπης* indique pour ce nom une origine perse; on la trouve notamment dans les noms d'homme, Hystaspès, Ariaspès, Choaspès, et dans les noms de fleuve Choaspès et Hydaspès. La ville de Bactres a été identifiée avec celle qui est mentionnée dans Ptolémée sous la forme *Χαρίσπα* ou *Ζαρτάσπα*³. Ptolémée cite aussi un peuple auquel il donne le nom de *Ἀριάσπαι*⁴.

La médaille est certainement postérieure à Alexandre. Son style, la forme des lettres, la rognure du flan qui est taillé en biseau, les types enfin, la rapprochent du monnayage de bronze des Séleucides et de l'Arménie, plus que du monnayage des rois de la Bactriane. Du temps de Molon et d'Archaeus, satrapes révoltés au début du règne d'Antiochus III le Grand, les monnaies de bronze de Syrie sont d'une fabrique identique à celle de notre pièce; peut-être Charaspès fut-il, lui aussi, un satrape révolté dont les historiens ont oublié ou défiguré le nom, et dont l'empire éphémère paraît plutôt avoir existé du côté des régions arméniennes que du côté de la Babylonie et de la Characène.

1. Polybe, XXVI, 6; Appien, *Syriaca*, 45 à 66; Strabon, p. 456, 1 et *pass.* (éd. Didot).

2. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, t. I, p. 36; Langlois, *Numism. de l'Arménie dans l'Antiquité*, p. 198; Bartholomei, *Lettres numismatiques*, p. 70; O. Blau, dans la *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. IX, p. 103.

3. Ptolém. VI, 11, 7.

4. Ptolém. VI, 19, 5, 8, 25, 9.

ARSAMÈS

Vers l'an 82 Sél. (230 av. J.-C.)

A l'époque contemporaine des luttes de Séleucus II avec son frère Antiochus Hiérax, Polyen¹ cite un prince arménien du nom d'Arсамès ou Arsabès qui se montra favorable à Hiérax dont il est même déclaré l'ami : φίλος Ἀρσάβης. Le mot *Arсамès* est transcrit chez les écrivains arméniens sous la forme d'*Arscham*, et les historiens grecs donnent couramment à ce nom, assez commun, la forme Ἀρσάβης. Polyen, le seul auteur qui mentionne l'ami d'Antiochus Hiérax, ne nous dit point sur quel canton de l'Arménie régnait cet Arсамès. Victor Langlois² pense avec Pellerin³ que sa résidence était Arsamosate; cette assertion n'est qu'une conjecture qui nous paraît toutefois vraisemblable parce qu'elle est fondée sur la parenté du nom d'Arсамès avec celui d'Arsamosate⁴.

C'est fort probablement à cet Arсамès qu'il faut attribuer les monnaies sur lesquelles on lit ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ. M. Sibilian a publié, en 1870, un exemplaire de sa collection, sur lequel il a lu : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΩΙΣΑΜΟΥ, d'où il a fait un roi *Oisamès* enregistré actuellement dans les meilleurs manuels⁵. M. Sibilian venant même à parler de la pièce du Cabinet de France qu'il n'a point vue, rappelle que Pellerin qui, le premier, a fait connaître cette médaille, lisait : ΑΙΣΑΜΟΥ ou ΑΙΣΑΜΟΥ⁶. Il conclut de cette incertitude que personne n'a bien lu, ni Pellerin, ni Visconti, ni Mionnet, ni Langlois, et que le véritable nom royal est ΩΙΣΑΜΟΥ. Je ne commettrai pas l'imprudence d'affirmer que sur la pièce de la collection Sibilian, il faut lire un Α là où cet auteur veut voir un Ω, mais ce que je puis affirmer sans crainte d'être démenti par quiconque examinera l'exemplaire du Cabinet de France, c'est que la légende de cette pièce est bien ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ; il ne peut y avoir aucune incertitude sur la lettre Α; quand à la seconde lettre, elle affecte, à la vérité, la forme d'un Ι plutôt que celle d'un Ρ, mais ceux qui sont habitués aux légendes monétaires des Séleucides et des Arsacides surtout, connaissent des exemples nombreux où la lettre Ρ peut se confondre avec un Ι, tant la boucle de cette lettre est petite ou mal venue à la frappe⁷.

Le cavalier qui figure au revers des monnaies d'Arсамès a beaucoup d'analogie avec celui des bronzes contemporains, d'Ariaramnie roi de Cappadoce (280 à 230).

1. Polyen, IV, 17.

2. *Numism. de l'Arménie dans l'Antiquité*, p. 11.

3. Pellerin, *Peuples et villes*, t. II, p. 80.

4. Droysen, *Hist. de l'hellenisme*, t. III, p. 81 (trad. Bouché-Leclercq).

5. Sibilian, dans la *Numismatische Zeitschrift* de Vienne, t. II, p. 340; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe* p. 42; B. Head, *Hist. numorum*, p. 636.

6. Pellerin, *Peuples et villes*, II, p. 80.

7. Cf. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 246.

ABDISSARÈS

Vers l'an 112 Sél. (200 av. J.-C.)

Ce roi, inconnu des historiens, nous est révélé par les monnaies qui portent son nom. Son buste royal a la plus grande ressemblance avec celui qui figure sur les monnaies de Xerxès. Cette analogie permet de conclure qu'Abdissarès régna dans le même pays, c'est-à-dire à Arsamosate; il fut probablement le père plutôt que le fils de Xerxès, ainsi que nous le verrons plus loin. Xerxès fut roi vers l'an 170 avant notre ère; le règne d'Abdissarès se placerait donc vers l'an 200 avant J.-C., de sorte que ce prince pourrait chronologiquement être le fils d'Arsamès, le fondateur d'Arsamosate.

L'aigle des monnaies d'Abdissarès (*Catal.* nos 3 et 4) paraît dans la série des Séleucides dès le règne d'Achaeus en 98 (214 av. J.-C.). A propos du type de la tête de cheval, rappelons un passage de Strabon¹ qui raconte que les satrapes de l'Arménie offraient comme tribut annuel au roi de Perse, vingt mille poulains. Nous verrons tout à l'heure qu'à la suite d'un traité qu'il conclut avec Antiochus IV, Xerxès, roi d'Arsamosate fit présent au roi de Syrie de mille chevaux et de mille mulets². Le type de la tête de cheval paraît sur les monnaies arsacides à partir du règne de Mithridate le Grand (174 à 146 av. J.-C.)³.

XERXÈS

Vers l'an 154 Sél. (170 av. J.-C.)

Le roi arménien Xerxès est mentionné dans le passage suivant de Polybe : « Antiochus étant sur le point de mettre le siège devant Arsamosate, ville située entre l'Euphrate et le Tigre, dans un lieu nommé *la belle plaine*, Xerxès qui y régnait prit d'abord la fuite; mais réfléchissant ensuite que, si l'ennemi s'emparait de la capitale de ses états, il soumettrait facilement le reste, il résolut d'envoyer des ambassadeurs au roi de Syrie et de lui demander une entrevue. Les favoris d'Antiochus lui conseillaient de s'assurer de la personne de Xerxès, et de faire entrer dans sa propre famille la principauté d'Arsamosate, en la donnant à Mithridate, fils naturel de sa sœur. Loin de suivre cet avis, Antiochus aima mieux conclure un traité de paix avec Xerxès; il le fit venir en sa présence, lui remit la plus grande partie des tributs que le père de ce jeune prince avait refusé de payer, lui imposa une contribution de trois cents talents, mille chevaux, mille mulets avec leurs harnais, et lui

1. Strabon, p. 454 (éd. Didot).

2. Polybe, *Excerpta*, VIII, 25.

3. P. Gardner, *The parthian Coinage*, pl. I, nos 22 et 24.

donna sa sœur Antiochis en mariage, après avoir réglé les affaires de ce royaume. La grandeur d'âme et la générosité vraiment royales qu'Antiochus fit paraître en cette occasion lui attirèrent l'amour et la confiance des peuples de ces cantons¹. »

Il résulte de ce récit que Xerxès était roi de la partie de la Sophène dont la capitale était Arsamosate. Abdissarès que les médailles nous portent à regarder comme son père ou son fils, était plutôt son père, et c'est lui, sans doute, qui avait refusé de payer l'impôt que le jeune roi, son fils et successeur, fut contraint d'acquitter. Xerxès est en effet obligé de s'en remettre à la générosité du roi de Syrie qui, tout en lui imposant un lourd tribut, lui donne en mariage sa propre sœur Antiochis, déjà mère d'un enfant appelé Mithridate.

Mais à quelle époque se passaient ces événements, et de quel Antiochus de Syrie est-il parlé dans Polybe ? Question historique de la plus haute importance pour le classement des monnaies de l'Arménie et de la Commagène, et il importe de la résoudre tout d'abord. Quelques-uns croient qu'il s'agit d'Antiochus III le Grand, et Otto Blau a consacré d'ingénieuses dissertations à soutenir cette opinion². D'autres pensent qu'il s'agit plutôt d'Antiochus IV Epiphane³.

Blau cite un passage d'Etienne de Byzance (v^o Ἀντιόχεια) qui, selon lui, donnerait à Antiochus III le Grand, une sœur du nom d'Antiochis ; mais il se trompe matériellement⁴, et les textes anciens ne mentionnent qu'une seule Antiochis, laquelle fut à la fois la sœur et la concubine d'Antiochus IV Epiphane : c'est de cette dernière qu'il est question dans Polybe. J'en trouve la preuve dans un passage du 2^e livre des Macchabées négligé par Blau. Il y est raconté⁵ que, vers l'an 171 av. J.-C., les gens de Tarse et de Mallus se révoltèrent parce qu'Antiochus IV les avait donnés à sa concubine Antiochis. L'expression παλλακή τοῦ Βασιλέως employée par le livre des Macchabées pour désigner Antiochis, rapprochée de la qualification de *fils naturel* donnée par Polybe à Mithridate, fils d'Antiochis, sœur du roi (Μιθριδάτης δὲ ἦν υἱὸς τῆς ἀδελφῆς αὐτοῦ κατὰ φύσιν), nous permet de conclure que les deux passages précités se rapportent à la même Antiochis, qui était à la fois la sœur et la concubine d'Antiochus IV Epiphane. Le roi, ajoute le livre des Macchabées, se hâta de partir en guerre contre les rebelles ciliciens, confiant la direction

1. Polybe, *Excerpta*, VIII, 25 ; Jean d'Antioche, fr. 53 ; cf. O. Blau, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII (1880), p. 33.

2. *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. IX, p. 103 et *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII, p. 33.

3. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, pp. 249 ; V. Langlois, *Num. de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 13 ; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, p. 41.

4. Voici le texte même d'Etienne qui concerne un Antiochus qui n'est pas désigné autrement que comme fils d'un Séleucus : Ἀντιόχῳ γὰρ τῷ Σελεύκου τρεῖς γυναῖκες ἐπέστησαν ὄναρ, κτίσαι πόλιν ἐν Κάρια ἐκάστη λέγουσα· ὁ δὲ ὑπολαβὼν τὴν μητέρα καὶ τὴν γυναῖκα καὶ τὴν ἀδελφὴν κτίσει τρεῖς πόλεις· ἀπὸ μὲν τῆς ἀδελφῆς Ασαοδίκης Λαοδίκειαν, ἀπὸ δὲ τῆς γυναικὸς Νύσης Νύσαν, ἀπὸ δὲ τῆς μητρὸς Ἀντιοχίδος Ἀντιόχειαν. Ἀντιόχῳ οὖν ὄνομα καὶ τῆς μητρὸς καὶ ἔθνικόν τῆς πόλεως καὶ φυλῆς ὄνομα. (Cf. Eustathe, *Commentaire* de Denys le Periégète, p. 281, éd. Bernhardy). Avec un sans gêne singulier, Blau (*Zeit. f. Num.*, t. VIII, p. 34) fait de Laodice la femme d'Antiochus III, de Nysa sa mère, et d'Antiochis sa sœur. Voyez notre tableau généalogique des Séleucides.

5. II Macch., IV, 30 et 31.

des affaires à l'un de ses favoris Andronic. Il nous paraît évident que cette révolte de Tarse et de Mallus a une connexion directe avec la campagne contre Xerxès, dans la petite Arménie, pays qui confinait à la Cilicie. En effet, le roi veut donner un gouvernement, un revenu à sa concubine Antiochis qu'il finit par imposer au roi d'Arménie Xerxès avec son fils Mithridate. L'expédition d'Antiochus IV Epiphane en Arménie est encore relatée dans un passage de Diodore qui dit que le roi de Syrie soumit un autre roi d'Arménie, Artaxias ¹.

Cet enchaînement des faits est si logique et si rigoureux qu'il nous dispenserait de tout commentaire, si nous ne constatons dans l'histoire des rois de Cappadoce un fait qui paraît en contradiction avec ce qui précède et que nous ne saurions expliquer. Diodore ² raconte qu'Ariarathe IV Eusèbe, roi de Cappadoce (220-163) épousa, en 192, Antiochis, fille d'Antiochus III le Grand, c'est-à-dire sœur d'Antiochus IV; il ajoute qu'Antiochis étant restée longtemps sans enfants, fit adopter par le roi deux fils prétendus, appelés Ariarathe et Oropherne, puis, qu'étant devenue mère, dans la suite, d'un fils nommé Mithridate et de deux filles, elle usa de toute son influence pour assurer le trône à Mithridate, au détriment des fils supposés. Antiochis réussit dans son intrigue, et son fils Mithridate prit en montant sur le trône le nom d'Ariarathe : ce fut Ariarathe V Eusèbe Philopator qui régna en Cappadoce de 163 à 130. A moins d'admettre qu'Antiochus IV eut deux sœurs du nom d'Antiochis qui eurent, l'une et l'autre, un fils du nom de Mithridate, ce qui nous paraît tout à fait invraisemblable, il faut nécessairement corriger et modifier les témoignages contradictoires que nous venons de rapporter.

Dans tous les cas, si l'on admettait avec Blau que Xerxès épousa la sœur d'Antiochus III, on serait contraint de reconnaître l'existence de trois femmes du nom d'Antiochis : la première, sœur d'Antiochus III et mère d'un Mithridate ; la seconde, sœur d'Antiochus IV et mère d'un autre Mithridate (Ariarathe V) ; enfin la troisième Antiochis serait la concubine d'Antiochus IV dont parlent les Macchabées. Cette hypothèse, qui aurait peut-être l'avantage de respecter les textes, est tout à fait invraisemblable. Il vaut mieux admettre qu'il n'y a qu'une Antiochis, à la fois sœur et concubine d'Antiochus IV ; quant au rôle exact que joua cette princesse et son fils Mithridate dans les affaires d'Arménie et de Cappadoce, on verra à la note 21 du tableau généalogique des Séleucides, l'hypothèse que nous proposons pour le démêler. Tel que nous l'avons présenté, l'arrangement des faits place le règne de Xerxès vers l'an 170 avant notre ère. Strabon met, 20 ans auparavant, en 190, après la défaite d'Antiochus III à Magnésie, la révolte de Zariadrès, le satrape de la Sophène. Les critiques modernes qui placent le règne de Xerxès vers l'an 200 sont forcés d'admettre que Zariadrès, peu après cette date, a succédé à Xerxès, non plus avec le titre de roi, mais seulement avec celui de satrape. Que l'on compare les monnaies d'Abdissarès et de Xerxès avec celles de Zariadrès et de Morphilig, on

1. Diod. Sic., *Excerpta*, dans les *Fragm. hist. graec.* de Muller, t. II, p. X, § 9.

2. Diod. Sic. XXXI, 19, 7.

constatera, du premier coup d'œil, qu'il s'agit de monnaies absolument étrangères les unes aux autres, et n'appartenant ni à la même dynastie, ni au même pays. Il n'y a pas à hésiter : tandis que Xerxès ou plutôt son père, est roi d'Arsamosate, le satrape Zariadrès se proclame roi du reste de la Sophène et de la petite Arménie : le caractère cappadocien de ses monnaies en fait foi. Remarquez que dans le fameux texte de Polybe, Xerxès n'est pas dit roi de la Sophène, mais seulement d'Arsamosate, c'est-à-dire de la région sophénienne dont Arsamosate était la capitale, car il y avait deux Sophènes, la grande et la petite ¹. Il n'y a donc aucun obstacle à laisser Xerxès roi d'Arsamosate tandis que Zariadrès est roi de la Grande Sophène et d'une partie de la Petite Arménie. D'ailleurs, c'est probablement en s'appuyant sur Zariadrès qu'Abdissarès et Xerxès avaient refusé de payer le tribut au roi de Syrie : de là l'expédition d'Antiochus IV, qui s'attaque seulement à Xerxès et à Artaxias et n'ose inquiéter Zariadrès dont la révolte avait été, nous dit Strabon, favorisée par les Romains. Après le départ d'Antiochus IV, Zariadrès culbuta Xerxès qui était devenu le tributaire du roi de Syrie et avait épousé sa sœur Antiochis. (Voyez la note 21 de notre tableau généalogique.)

Il n'y a rien à dire des types monétaires de Xerxès : la Victoire couronnant le nom royal est un revers fréquent chez les Séleucides, les Arsacides et les dynasties de l'Asie Mineure. Outre les monogrammes composés des lettres **NK** et **HA** qu'on voit au revers de nos pièces, Victor Langlois ² signale sur d'autres exemplaires les lettres **Z** et **H**, et il suppose, à la suite de Visconti ³, que ces lettres représentent respectivement les années du règne 6 et 8. Rien n'autorise une pareille conjecture, d'autant plus que la prétendue lettre **H** est fort probablement notre monogramme n° 98, composé des lettres **HA**.

ZARIADRÈS

Ère des Sél. 134 (190 av. J.-C.)

Comme on l'a vu plus haut, Strabon nous apprend qu'à la faveur de la défaite d'Antiochus III à Magnésie, en l'an 190 av. J.-C., les deux plus puissants satrapes de l'Arménie, Zariadrès et Artaxès ou Artaxias se révoltèrent, prirent le titre de rois et se proclamèrent indépendants des rois de Syrie. L'un d'eux, Artaxias, constitua le royaume de la Grande Arménie et fonda la ville d'Artaxata dont il fit sa capitale ; on n'a pas de monnaies de lui bien qu'il ait régné une vingtaine d'années. Il fut vaincu et fait prisonnier par Antiochus IV Epiphane. L'autre, Zariadrès, se proclama roi en Sophène, et Strabon, qui affirme que sa rébellion fut favorisée par les Romains, se complait à énumérer les provinces dont s'accrut rapidement le

1. Voyez V. Langlois, dans les *Frag. hist. graec.* de Didot, t. V, 2^e partie, p. 50, note

2. V. Langlois, *op. cit.*, p. 14-15.

3. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. II, p. 252.

nouveau royaume : c'étaient, outre la Sophène, particulièrement l'Akisène, l'Odomantide, et une partie de la petite Arménie et de la Cataonie. On ne sait plus rien sur le compte de Zariadrès ; Strabon nous informe seulement que bien plus tard, un descendant de Zariadrès, Artanès le Sophénien (δ Σοφηνός Ἀρτάνης) fut vaincu et soumis par Tigrane le Grand. Ceci paraît entraîner la conclusion que la dynastie dont Zariadrès est le chef régna sur la Sophène, depuis l'an 190 jusqu'à l'an 90 environ, c'est-à-dire pendant un siècle.

Le nom arménien de Zariadrès doit être rapproché de celui de *Sariaster* porté par un fils du roi Tigrane le Grand, et du nom Ζαρχήτις donné, suivant Hésychius, à l'Artémis persique. Une petite monnaie de bronze du musée de Berlin a été attribuée par Blau ¹ au roi Zariadrès ; en la faisant connaître un peu auparavant, J. Friedlaender l'avait considérée comme appartenant à un satrape inconnu de quelque contrée de l'Arménie ou de la Géorgie ². Voici l'image (fig. 40) et la description de cette intéressante pièce :

Tête imberbe, coiffée de la tiare cappadocienne, à droite. \mathcal{R} . Anaitis debout, de face, tenant une fleur de la main droite levée ; à ses pieds, deux sphinx accroupis et adossés. Autour, on lit : $\Delta\Sigma\text{API}$ et $\text{AN}\text{I}\Sigma\text{A}\ \Delta\Omega$ (Musée de Berlin).



Fig. 40.

Otto Blau rapproche le type de revers de ce petit bronze de la magnifique pièce d'argent anépigraphie dont nous avons parlé plus haut, et qu'il voudrait attribuer au satrape Mithrénès. Il est possible effectivement que la pièce de bronze de Zariadrès porte, elle aussi, le type de la grande déesse de Comana, et même qu'elle ait été frappée dans cette ville. C'est ainsi que nous nous expliquerions pourquoi elle n'a aucun rapport, ni au point de vue du style, ni au point de vue du type, avec les monnaies arméniennes telles que celles de Xerxès, d'Abdissarès et des Tigranes ; ainsi également, nous comprenons pourquoi la tête du roi porte la même tiare que certains rois de la Cappadoce, royaume dont les confins touchaient à Comana quand ils n'englobaient pas cette ville.

Blau a fort ingénieusement complété le nom $\Delta\Sigma\text{API}$ en $\Delta\sigma\alpha\rho\lambda\alpha\delta\rho\iota\varsigma$ = le Zariadris ou Zariadrès de Strabon : le $D\chi$ arménien étant rendu indifféremment en grec par $\Delta\Sigma$ ou par Z . Le deuxième nom qui figure sur la médaille paraît, à Blau, être le génitif du nom du père du roi Zariadrès ; il lit ce nom Ἀνισάδης, et il cite beaucoup de noms thraco-scythiques qui ont la finale $-\sigma\alpha\delta\eta\varsigma$, par exemple le roi Παρισάδης.

De la monnaie de Zariadrès il faut rapprocher la suivante (fig. 41) qu'on a attribuée à un dynaste du nom d'Ariaos : Tête coiffée de la tiare cappadocienne, à droite. \mathcal{R} . Cavalier au galop, à droite, lançant un javelot ; devant, un palmier ; au dessus, APIAO ; au dessous, $\Delta\Sigma$. Bronze du Musée de Berlin ³.

1. Otto Blau, dans la *Numism. Zeitschrift* de Vienne, t. IX, p. 104.

2. J. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. IV (1877), p. 266 à 268.

3. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII, pl. IV, 8 ; Th. Reinach, *Trois royaumes d'Asie Mineure*, p. 32.

Au lieu d'un dynaste inconnu du nom d'Ariaos, on pourrait croire qu'il s'agit du nom de Zariadrès, un peu déformé sur cette pièce barbare. Ne pourrait-on pas, en effet, lire $\Delta\Sigma$ APIA ? Mais une autre hypothèse est préférable. Il existe des petits bronzes d'Ariaramne, roi de Cappadoce, qui sont identiques, sauf pour la légende, à la pièce du prétendu Ariaos. C'est la même effigie au droit, le même cavalier au revers¹; les légendes sont disposées de la même façon; or, si nous les comparons entre elles, nous retrouvons beaucoup d'éléments communs :



Fig. 41.

APIAPAMNOY

APIA°

En présence de cette similitude, n'y a-t-il pas véritablement lieu de conjecturer que le bronze du prétendu dynaste Ariaos n'est peut-être qu'une monnaie du roi de Cappadoce Ariaramne, de fabrication barbare ? Une pièce de la collection Amourel, citée par M. Reinach, paraît confirmer cette hypothèse, car, tout en étant pareille à celle d'Ariaos, elle porte en outre le mot **TYANA**, nom d'une ville capadocienne dont Ariaramne était roi.

MORPHILIG

Ère des Sél. 174 à 176 (150 à 148 av. J.-C.)

Si nous ne connaissons pas les successeurs de Xerxès, nous ne sommes guère mieux renseignés sur la dynastie de Zariadrès. Pourtant, le silence des historiens grecs est réparé, pour une courte période, par le récit des sources arméniennes. Lorsque Mithridate I Arsace VI envoya son frère Valarsace régner sur l'Arménie, en 150-148 av. J.-C., le parti national de ce pays s'insurgea, et l'histoire de sa résistance est racontée par Mar Abas Catina². Valarsace ou Bacases, comme l'appelle Justin, ne parvint qu'avec les plus grands efforts à dompter le pays; le sort de l'Arménie se décida définitivement dans une bataille livrée en l'an 148 av. J.-C. à Colonia, dans la Petite Arménie, et Valarsace demeura vainqueur. Le héros de l'indépendance arménienne, qui fut tué dans la bataille, porte un nom sémitique, *Morphilig*, en syriaque ܡܘܪܦܝܠܝܓ (*Morphlego*), nom auquel on peut comparer le nom biblique *Phaleg* (פלג), la syllabe *Mor* ou *Mar*, signifiant *seigneur*.

Otto Blau conjecture, d'après Strabon, que ce Morphilig pouvait être un fils de Zariadrès; la chronologie se prête à cette hypothèse que vient aussi appuyer la

1. Comparez les figures 5 et 5 ter de la pl. I du Mémoire de M. Th. Reinach.

2. Dans la chronique de Moïse de Khorène, trad. Le Vaillant de Florival, t. I, p. 147.

numismatique. J. Friedlaender a publié la petite monnaie de bronze reproduite ci-contre (fig. 42), d'après l'exemplaire unique du Musée de Berlin :

Tête imberbe, coiffée de la tiare cappadocienne, à droite. $\text{R. } \Sigma\text{API}$ (à dr.), MOPI (au dessous), H (à g.). Anāitis tourelée, vue de face, tenant de la main droite une fleur.



Fig. 42.

Comme on peut le constater aisément, les types de cette pièce sont dérivés de ceux de la monnaie de Zariadrès figurée plus haut (fig. 40) ; le roi a la même tiare, et pour le revers, il n'y a de différence à signaler que la disparition des deux sphinx aux pieds de la déesse. Cette pièce, qui a fait partie du cabinet Allier de Hauteroche, était jadis attribuée à la ville cappadocienne de Saricha, à cause de la légende ΣAPI ; les lettres MOPI passaient pour représenter le nom la province de Morimène¹. O. Blau interprète cette même légende de la façon suivante : MOPI ($\varphi\lambda\iota\gamma\omicron\varsigma$) ΣAPI ($\acute{\alpha}\delta\rho\iota\omicron\varsigma$), *Morphilig fils de Sariadrès*. Je n'ai point vu l'original, mais en remarquant, sur l'image, que la première lettre du mot ΣAPI est tout près du bord, je suis enclin à supposer que la lettre initiale Δ est rognée ; on aurait alors $\Delta\Sigma\text{API}$, comme sur la monnaie de Zariadrès lui-même.

On ne connaît pas la suite des dynastes de la Sophène après Morphilig. Valarsace, maître de toute l'Arménie, paraît y avoir installé des satrapes. Mar Abas Catina cite plusieurs de ces gouverneurs arsacides, puis il ajoute : « Scharaschan (un Xerxès?) de la famille de Sanassar, fut grand toparque et gouverneur de la partie sud-ouest du pays et des contrées de l'Assyrie sur les bords du Tigre. Il reçut le canton d'Artzen, le pays et la montagne du Taurus, ainsi que le district de Sim et toute la Syrie. »

Entre Scharaschan et la réunion de la Sophène à l'empire de Tigrane, sous Artanès (74 à 70 av. J.-C), il y a place au moins pour deux générations de rois. De ce laps de temps nous ne savons rien, sinon qu'un Sophénien acheta pour cent talents la forteresse cappadocienne de Tomisa sur l'Euphrate, suivant Strabon. On a voulu sans raison supposer qu'il s'agissait dans ce passage d'un roi du nom de Sophéno : c'était peut-être Samès, le fondateur de Samosate.

Après avoir dépouillé les derniers représentants de la dynastie de Zariadrès, Tigrane donna la Sophène à un satrape du nom d'Arsace. Or, il existe des monnaies qui portent ce nom et qu'on ne peut classer dans la série des monnaies Parthes Arsacides². Ces pièces ont pour type l'Artémis cappadocienne debout, armée du javelot et du bouclier ; la légende est $\text{ΒΑΣΙΛΕ[ΩΣ] ΑΡΣΑΚΟ[Y]}$. Blau propose d'attribuer ces monnaies au satrape de la Sophène.

Pompée réunit la Sophène au royaume d'Ariobarzane de Cappadoce³.

1. Friedlaender, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. IV (1877), p. 266-268.

2. A. de Sallet, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. I, p. 312, note, et *Numism. Zeitschrift*, t. II, pl. VIII, 3.

3. Appien, *Mithridate*, 105.

TIGRANE I LE GRAND

Ère des Sél. 215 à 256 (97 à 56 av. J.-C.)

Arsace VI Mithridate I le Grand, roi des Parthes de l'an 174 à l'an 136 av. J.-C. envoya en l'an 150, son frère Valarsace régner en Arménie en qualité de vice-roi : telle fut l'origine de la dynastie arsacide des rois d'Arménie¹. Le fils de Valarsace fut Arsace I^{er} roi indépendant d'Arménie, vers l'an 127 av. J.-C. ; il eut pour successeur son fils Artaxias, vers l'an 114, et ce dernier fut le père de Tigrane I le Grand².

A moins d'attribuer à Arsace, fils de Valarsace, la monnaie avec ΒΑΣΙΛΕ[ΩΣ] ΑΡΣΑΚΟ[Y] dont nous avons parlé tout à l'heure, nous ne connaissons pas de monnaie frappée par les princes de cette dynastie avant Tigrane qu'Appien fait monter sur le trône en l'an 97 av. J.-C.³.

Tigrane paraît avoir commencé son règne par la conquête de la Sophène sur Artanès, descendant de Zariadrès. Il s'agrandit ensuite aux dépens des Parthes, et après avoir mis la main sur la Petite Arménie, il résolut de conquérir la Syrie, à la faveur des troubles qui désolaient ce pays. C'est à peine si Antiochus X Eusèbe manifesta quelque velléité de résistance : en l'an 83 av. J.-C., Tigrane se trouva maître de toute la monarchie syrienne, depuis le cours de l'Euphrate jusqu'à la mer. Il fonda en Arménie Tigranocerte, dont il fit sa capitale, puis il aida son beau-père Mithridate Eupator, roi de Pont, à résister aux Romains. La lutte de Tigrane et de Mithridate contre Lucullus et Pompée dura de longues années, et Tigrane se vit dépouillé de la plus grande partie de ses Etats. Réduit à la possession d'une faible portion de l'Arménie, il s'estima heureux qu'en l'an 66 Pompée voulût bien lui laisser le titre de roi. Il paraît avoir vécu roi de ce canton de l'Arménie jusque vers l'an 56.

Toutes les monnaies frappées par Tigrane l'ont été lorsque ce prince était en possession de la Syrie; elles paraissent même être sorties de l'atelier d'Antioche. Aussi, a-t-on l'habitude de les classer parmi les monnaies des Séleucides. Au droit, figure toujours la tête du roi, imberbe, coiffé d'une tiare particulière. Nous avons distingué, dans notre description des monnaies, deux espèces de tiars arméniennes, différentes l'une et l'autre de celle que nous voyons à Zariadrès et à sa dynastie : celle-ci est la tiare cappadocienne remarquable par l'espèce de pétase en cuir qui en forme le sommet. L'une des deux tiars arméniennes, celle que nous voyons sur la tête d'Abdissarès et de Xerxès, est une sorte de bonnet conique ouvert sur les côtés, et ceint du diadème royal dont les bouts retombent sur le cou du roi : elle ressemble à la mitre des évêques, à cela près qu'elle est dépourvue de fanons. L'autre tiare, au contraire, que nous remarquons sur la tête des princes arméniens de la dynastie arsacide, et

1. Voyez à ce sujet les traditions arméniennes groupées dans le mémoire de M. Edw. Thomas, *Early armenian coins*, dans le *Numism. chronicle*, N. S. t. VII (1867), p. 141 et suiv.

2. Appien (*Syriaca*, 48) donne, par erreur, à Tigrane le Grand un père du même nom que lui.

3. Appien, *Syriaca*, 15.

que nous pouvons particulièrement bien observer sur les tétradrachmes de Tigrane le Grand, est un bonnet rond, en forme de cône tronqué, tel qu'en portent encore les Arméniens et les Persans de nos jours. Elle est ceinte du diadème royal et munie de fanons à doubles pans, qui cachent la nuque et même les oreilles du roi. Ce qui est remarquable surtout dans la tiare fermée, ce sont les broderies dont elle est ornée, et qui représentent une étoile à huit rayons entre deux aigles posés en sens inverse ; le couronnement de ce haut bonnet, sans doute parsemé de pierreries, est une rangée de denticules comme ceux d'une scie, ou parfois semblables à une galerie de petits clochetons.

Le type de revers des tétradrachmes et de la plupart des monnaies de bronze de Tigrane le Grand est célèbre. C'est la Fortune d'Antioche, Τύχη Ἀντιοχείας, en bronze doré, exécutée pour Antioche, par Eutykidès de Sicyone, élève de Lysippe. Séleucus I Nicator la fit placer sur le bord de l'Oronte. Une tradition apocryphe prétendait que cette statue était l'image de la vierge Aemathé qui aurait été immolée, suivant le rite habituel des fondations de ville, au moment où Séleucus jeta les fondements de sa nouvelle capitale ¹. L'œuvre d'Eutykidès représentait une femme vêtue du chiton talaire, voilée et la tête surmontée d'une couronne de tours ; elle était assise sur un rocher, image du mont Silpion ; de la main gauche, elle s'appuyait sur le rocher, tandis que de la main droite elle tenait des épis de blé, emblème de la fertilité agricole de la Syrie ; les médailles lui donnent, à la place des épis, une corne d'abondance ou une palme. A ses pieds, un jeune homme vu à mi-corps et étendant les bras, paraissait nager dans les eaux d'un fleuve : c'était le génie de l'Oronte. Il paraît, d'après Malala ², que les statues des rois Séleucus Nicator et Antiochus Soter étaient groupées avec celles de la Tyché qui était placée ἐν τετρακκισίῳ c'est-à-dire sous un édifice à quatre colonnes ouvert de tous côtés.

Les monnaies de Tigrane représentent assez fidèlement l'œuvre d'Eutykidès, mais sans les statues royales et même sans l'édifice. La Tyché d'Antioche paraît encore sur les monnaies de cette ville frappées sous l'empire romain. Dans la statuaire, il est peu d'œuvres célèbres dont on ait fait autant de répliques que la Tyché d'Antioche. La plus célèbre de ces copies est une statue en marbre du musée du Vatican, et dont l'exécution est sûrement de l'époque impériale romaine ³. Sans sortir même du Cabinet des Médailles, nous signalerons comme réplique de l'œuvre d'Eutykidès, une statuette de bronze de la collection de Janzé, et deux intailles de la collection de Luynes : sur l'une de ces pierres gravées, la Tyché paraît escortée de deux figures qui sont peut-être un souvenir des statues de Séleucus et d'Antiochus ⁴.

La palme, attribut de la Tyché, forme à elle seule le type de quelques petits bronzes

1. Malala, *Chronogr.*, p. 199-201 (éd. de Bonn).

2. Malala, p. 276.

3. Muller et Wieseler, *Denkmäler der alten Kunst*, t, I, pl. XLIX.

4. E. Babelon, *Le Cabinet des Antiques à la Bibliothèque nationale*, pl. LVI, n° 12.

(*Catal.* n° 21), suivant l'usage déjà constaté, d'après lequel les pièces de petit module n'ont pour type que l'attribut des divinités qui paraissent en pied sur les grandes médailles. Il faut probablement reconnaître une altération du type de la Tyché d'Antioche sur les pièces de mauvais style (*Catal.* n° 17 à 20), qui la représentent tenant une corne d'abondance; pourtant Eckhel croit que ces pièces ont été frappées à Damas et qu'elles représentent la Tyché de cette ville¹. Enfin, le petit bronze n° 22 paraît avoir été frappé à Tripolis, si l'on s'en rapporte à son type de Tyché appuyée sur la barre ou la poignée d'un gouvernail².

Le monogramme n° 305, gravé sur le rocher qui sert de siège à Tyché, est certainement le nom abrégé de Tigrane, et il se décompose facilement en **ΤΙΓΡ**(*αvou*).

A propos du titre **Βασιλεὺς Βασιλέων** que prend Tigrane sur quelques pièces (*Catal.* n° 23 et 24), Eckhel³ rappelle ce que dit Plutarque⁴ de ce prince, à savoir que des rois nombreux étaient dans sa clientèle et le servaient, et que quatre d'entre eux l'accompagnaient comme des satellites et l'aidaient à monter à cheval. Il paraît que Tigrane lui-même s'offusqua de ce que, dans une lettre, Lucullus l'eût appelé seulement *roi* et non *roi des rois*. Tigrane en prenant le titre de **Βασιλεὺς Βασιλέων**, comme un certain nombre de rois parthes, restaurait un titre, d'origine achéménide et même assyrienne, qui avait pour but de souligner la dépendance effective d'un certain nombre de dynastes asiatiques vis à vis du roi des rois.

Outre la légende, on trouve, dans le champ des monnaies de Tigrane, des monogrammes, des dates, des lettres ou des groupes de lettres qui paraissent représenter des noms de magistrats. Sur les chalques n°s 19 et 20, nous avons très distinctement le groupe **ΘΕΟΦ**, qui est sans doute le commencement du nom **Θεόφιλος**. Des monnaies des rois de Syrie antérieurs nous ont fourni des groupes analogues.

Les seules dates que nous ayons sur les monnaies de Tigrane sont les années séleucidiennes **ΑΜΣ** (= an 241) et **ΓΜΣ** (= an 243); le British Museum a l'année **ΒΜΕ** (= an 242) : elles ne touchent ni le commencement ni la fin du règne et il n'y a rien à en dire. Le groupe **ΞΚ**, à l'exergue du tétradrachme n° 23, est bien net et on ne peut lire **ΣΚ**, ce qui nous donnerait l'an 220. Le sens de ces lettres **ΞΚ** nous échappe, tout aussi bien que celui des lettres **ΗΛ** qu'on voit dans le champ de la même pièce.

Le bronze suivant du British Museum manque à notre catalogue : Tête de Tigrane coiffée de la tiare arménienne fermée, à droite. **ΡΖ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΟΥ**. Héraclès debout s'appuyant de la main droite sur sa massue, et tenant de la gauche la peau de lion⁵.

1. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 248.

2. Voyez ci-dessus, *Introd.* p. CLXIII.

3. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 247.

4. Plutarque, *Lucullus*, XXI, 6, p. 603 de l'éd. Didot.

5. Percy Gardner, *The Seleucid Kings of Syria*, pl. XXVII, 11.

ARTAVASDE I

Ère des Sél. 256 à 282 (56 à 30 av. J.-C.)

Artavasde ou Artabaze était fils de Tigrane le Grand ; on doit éviter de le confondre avec un prince du même nom, son contemporain, qui était roi de la Médie Atropatène. Il dut faire la guerre tour à tour à Mithridate III et Orode I^{er}, rois des Parthes, à Crassus et à Marc Antoine : ce dernier même, qu'il avait trahi, le fit jeter dans les fers et donna la petite Arménie au roi de Pont Polémon I^{er}. Artavasde fut décapité après la bataille d'Actium, sur l'ordre de Cléopâtre. Sur la seule monnaie que nous ayons de lui (*Catal.* n° 25), Artavasde prend, comme son père, le titre de **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ** : c'était peut-être pour protester contre la prétention des rois parthes, Mithridate III et Orode I^{er}, qui s'arrogeaient le même titre et se prétendaient des droits de suzeraineté sur l'Arménie.

C'est au même prince qu'appartient la drachme suivante (fig. 43), publiée pour la première fois par Bartholomei¹ et que nous reproduisons d'après V. Langlois² :

Buste d'Artavasde coiffé de la tiare arménienne fermée, à droite. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΤΑΒΑΣΔΟΥ**. Le roi Artavasde dans un quadriges allant au galop à gauche ; il est coiffé de la tiare arménienne fermée et tient sur sa main droite une petite Victoire. Dans le champ, deux monogrammes indistincts. Drachme.



Fig. 43.

Le fils d'Artavasde, Artaxias II, fut placé sur le trône par les Arméniens dès que son père eut été fait prisonnier par Marc Antoine en 34 av. J.-C.³ D'abord battu par les Romains, il fut obligé de se réfugier chez les Parthes. Mais avec le secours de ceux-ci, il put reconquérir sa couronne.

En l'an 20, les Arméniens se plaignirent à Auguste d'Artaxias II, lui demandant de leur donner comme roi Tigrane, son frère. Auguste envoya Tibère avec l'ordre de déposer Artaxias et de placer Tigrane à sa place. Mais Artaxias fut mis à mort par ses parents avant même que Tibère ne fût parvenu en Orient, et Tigrane II fut proclamé roi sans opposition. Nous n'avons pas de monnaies d'Artaxias II.

1. *Mémoires de la Soc. archéol. de Saint-Petersbourg*, t. III, p. 179-181.

2. *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, pl. III, 1. V. Langlois donne la description (non le dessin) d'une pièce de bronze dont il n'indique pas la provenance et qui est censée représenter, au droit, les têtes accolées de Tigrane et d'Arvastade, et au revers, la Fortune assise sur un gouvernail (*sic*). Je crois qu'il n'y a pas à tenir compte de cette pièce. Langlois, *op. cit.* p. 33-34.

3. Th. Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, p. 110.

TIGRANE II

Ère des Sél. 292 à 300 (20 à 12 av. J.-C.)

Tigrane II, frère d'Artaxias, ne doit pas être confondu avec un autre prince du même nom, fils de Tigrane I le Grand, qui conspira contre son père, et à qui les Romains, en récompense de sa trahison, taillèrent un petit royaume dans la Sophène et la Gordyène. Tigrane, frère d'Artaxias et fils d'Artavasde I, vivait en exil à Rome, lorsque Tibère fut chargé d'aller l'installer comme roi à la place de son frère. Tibère plaça la couronne d'Arménie sur la tête de Tigrane II en l'an 20 av. J.-C.¹ On ne sait pas jusqu'à quelle date il conserva le trône, mais on peut conjecturalement admettre que son règne ne dépassa pas l'an 300 des Sél. (12 av. J.-C.).

Nous avons une monnaie de ce prince. Le type du revers est fort obscur à cause du mauvais état de la pièce. La tête de Tigrane II, représentée avec une longue barbe, ne saurait être confondue avec celle de Tigrane I le Grand ou celle de Tigrane III qui tous deux sont imberbes : c'est pourquoi M. Mommsen a eu tort de donner à Tigrane II des pièces avec la tête imberbe et la légende βασιλέως μεγάλου Τιγράνου φιλέλληνος : ces monnaies sont de Tigrane III (*Catal.* n° 28).

TIGRANE III

Ère des Sél. 300 à 306 (12 à 6 av. J.-C.)

Tigrane III, roi d'Arménie, paraît avoir été le fils de Tigrane II et lui avoir succédé sur le trône pour un temps très court, grâce à l'appui des Parthes². Les révolutions de l'Arménie pendant cette période sont encore fort peu connues, malgré les recherches de M. Mommsen.

Nous avons trois monnaies de Tigrane III, et une de ce prince associé à sa sœur Erato. L'effigie de Tigrane III est toujours imberbe, tandis que celle de son père est barbue. Sur les monnaies où il figure seul, Tigrane prend les titres parthes de βασιλέως μεγάλου ou de βασιλέως μεγάλου Τιγράνου φιλέλληνος. Sur le chalque n° 28, le mot ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ est altéré en ΦΙΛΕΛΗΝΟ[C]. Le type de cette pièce de bronze paraît représenter le roi lui-même avec les attributs de Zeus. La légende du petit bronze n° 29 est fruste et fort difficile à déchiffrer ; le type du cheval levant la jambe se rencontre de bonne heure sur les monnaies séleucides, mais c'est surtout un type à la mode chez les Parthes.

¹. Testament d'Auguste, Boeckh, *C. I. Gr.* n° 4040, col. IV, ligne 2 et 7 ; Th. Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, p. 112.

². Tacite, *Annales*, 2, 3.

Sur la pièce (*Catal.* n° 30) où Tigrane III est associé à sa sœur Erato, le roi prend le titre de βασιλεὺς βασιλέων. La reine Erato est connue historiquement; elle conserva le trône pendant quelque temps après que Tigrane III eut été tué dans un combat contre les barbares. Erato abdiqua lors de l'expédition de Caius Caesar, en l'an 1 avant notre ère.

A Tigrane III et Erato la faction romaine avait opposé Artavasde II, probablement frère d'Artaxias II et de Tigrane II. Il mourut dès l'an 1 avant notre ère. Ce fut alors qu'Auguste chargea Caius César d'aller avec une armée régler les affaires d'Arménie¹. Caius César donna le trône d'Arménie à Ariobarzane II, roi de la Médie Atropatène et fils d'un Artavasde qui avait été aussi roi en Médie, et qu'il ne faut pas confondre avec les princes arméniens du même nom. Ariobarzane mourut vers l'an 2 de notre ère, et son fils Artavasde III lui succéda comme roi d'Arménie et de Médie. C'est à cet Artavasde, d'origine mède, qu'il faut attribuer le denier suivant du British Museum : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΤΑΒΑΣΔΟΥ. Tête diadémée d'Artavasde, à droite. Ῥ. □ΕΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ. Tête laurée d'Auguste, à droite. Argent²



Fig. 44.

(fig. 44).

Cette intéressante médaille témoigne de la dépendance des rois arméniens vis à vis des Romains. Artavasde fut tué en l'an 10 de notre ère, et Auguste lui substitua, comme roi d'Arménie, un prince du nom de Tigrane, qu'on peut appeler Tigrane IV. Le nouveau roi était fils d'Alexandre et petit-fils d'Hérode le Grand, roi des Juifs; par sa mère Glaphyra, il se rattachait à la fois aux rois de Cappadoce et aux anciens rois d'Arménie. Tigrane IV fut chassé, en l'an 26 de notre ère, par la faction parthe; sa femme s'appelait Erato, comme la femme de Tigrane III.

L'Arménie est à cette époque le principal enjeu de la lutte entre les Parthes et les Romains et son histoire est extrêmement confuse et embrouillée. En l'an 17 de notre ère, Zénon, fils cadet de Polémon I^{er}, roi de Pont, et de Pythodoris, fut installé roi de la Grande Arménie par Germanicus; il quitta son nom pour prendre celui d'Artaxias. Un denier romain bien connu représente le couronnement du jeune roi Artaxias par Germanicus³. Un Tigrane V, neveu de Tigrane IV, fut encore roi d'Arménie en l'an 60 de notre ère⁴.

1. Percy Gardner, dans le *Numismatic chronicle*, N. S., t. XII (1872) p. 9 à 15 et pl. I, 7.

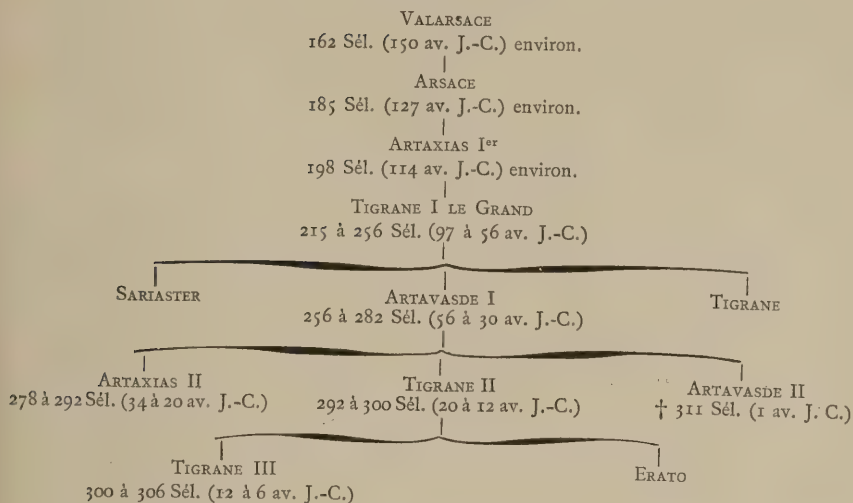
2. Voyez *Revue numismatique*, 1838, p. 338; V. Langlois, *Numism. de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 43.

3. Th. Mommsen, *op. cit.*, p. 117.

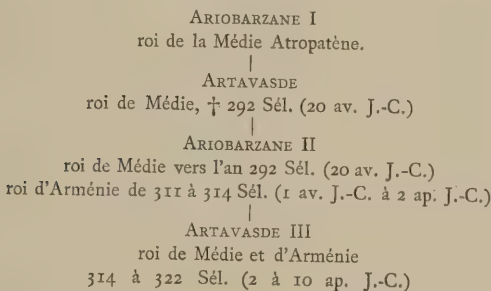
4. Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, p. 114.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

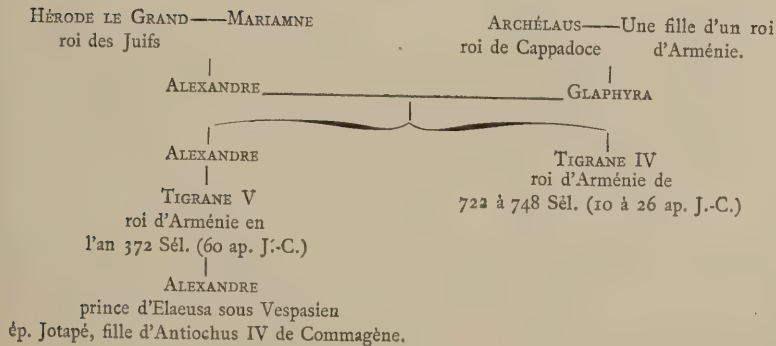
I. *Dynastie arsacide.*



II. *Dynastie mède.*



III. *Dynastie juive.*



LES ROIS DE COMMAGÈNE

SAMÈS

Vers l'an 172 Sél. (140 av. J.-C.)

La Commagène, dont la capitale était Samosate sur l'Euphrate, était un district de la Syrie, borné à l'est par l'Euphrate, au nord par l'Arménie et l'Amanus, à l'ouest par la Cilicie, province qui lui fut rattachée à une certaine époque. Englobée dans l'empire des Séleucides après la mort d'Alexandre, la Commagène essaya avec l'Arménie de conquérir son indépendance, ou plutôt, son sort fut étroitement lié à celui de la Petite Arménie dont elle paraît, au moins de temps à autre, avoir été dépendante. Diodore de Sicile¹ raconte que le satrape de la Commagène, Ptolémée, se déclara indépendant et qu'il tenta même d'enlever la Mélitène au roi de Cappadoce. Ces événements ont dû se passer vers le temps d'Antiochus V Eupator : Démétrius I Soter fit rentrer la Commagène dans l'obéissance.

Si l'on tient compte de la similitude des noms, la ville de Samosate paraît avoir été fondée par un roi indépendant, du nom de Samès, qui en fit sa capitale, et dont nous avons des monnaies. Peut-être Samès est-il ce Sophénien qui, suivant Strabon, achète la ville de Tomisa située sur l'Euphrate à une assez courte distance au dessus de Samosate ? V. Langlois place le règne de Samès vers l'an 130 av. J.-C. : c'était déjà l'opinion de l'abbé Belley qui, le premier, commenta une monnaie de ce prince². La conjecture de Belley a été adoptée par Eckhel, Mionnet et Visconti³.

Aucun texte historique ne mentionne le roi Samès qui n'est connu que par deux monnaies qui lui donnent les titres de θεοσεβής et de δίκαιος. L'une, au Cabinet de France, a pour type une Victoire, et la seconde, au musée de Vienne (fig. 45), a pour type le thyrses de Dionysos entre deux cornes d'abondance enlacées. Ce dernier revers paraît sur des bronzes d'Alexandre II Zébina; la Victoire est un sujet plus banal, dont la présence ne nous apprend rien.

Mais nous remarquons que le titre de δίκαιος est porté pour la première fois chez les Parthes par Mithridate I Arsace VI (174 à 136 av. J.-C.).



Fig. 45.

1. Diod. Sic. *frag. lib.* XXXI, 19^a, éd. Dindorf (Teubner).
2. Voyez *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXVI, p. 355 et 380.
3. Eckhel, *Catal. mus. Vindob.* p. 252; Mionnet, *Descr.* t. IV, p. 454; Visconti, *Iconogr.* gr. t. II, p. 247.

D'autre part, il est manifeste que la tête radiée, au droit de la pièce du Cabinet de France, est une copie directe des monnaies d'Antiochus VI Dionysos, roi de Syrie, qui régna de 145 à 142 av. J.-C. Enfin, le style, la forme des lettres, les types, tout concourt à confirmer la date de 140 ou 130 environ, assignée par les anciens numismatistes au règne de Samès.

Quant à l'opinion de Langlois, à savoir, que ce prince régna longtemps, sous prétexte qu'il y a une différence de style, de physionomie et d'âge entre les têtes qui figurent sur les deux pièces de Samès, je ne saurais y souscrire. Une seule de ces médailles donne l'effigie de Samès, c'est celle de Vienne, sur laquelle le roi est représenté coiffé d'une haute tiare qui rappelle celle d'Arсамès ; le type de la pièce du Cabinet de France n'est pas un véritable portrait, puisque c'est la copie de la tête d'Antiochus VI Dionysos, radiée comme Hélios. M. Mommsen¹ fait remarquer avec raison que la titulature de Samès est à la mode parthe ; mais il regarde les lettres ΓΛ qu'on lit à l'exergue de notre pièce, comme représentant l'année 33 du règne de Samès : cette hypothèse est peu vraisemblable.

Après avoir considéré Samès comme le fondateur probable de Samosate, il est impossible de n'être pas frappé du rapport qu'il y a entre le nom de Samès et celui d'Arсамès, et j'incline à en conclure que Samès était un prince d'origine arménienne. On pourrait même le considérer comme le fils de Mithridate, fils d'Antiochis, la concubine d'Antiochus IV, mariée au roi arménien Xerxès. Ce n'est là, sans doute, qu'une hypothèse, mais la chronologie l'autorise. Elle nous laisse aussi supposer que Samès ne vint fonder Samosate que lorsqu'il eut été chassé des régions arméniennes par l'invasion de Valarsace.

MITHRIDATE I CALLINICUS

Ere des Sél. 216 à 242 environ (96 à 70 av. J.-C.)

Nous ne sommes renseignés en rien sur les liens qui rattachaient Samès à ses successeurs, rois de Commagène. Hypothétiquement, nous considérerons Samès comme le père de Mithridate Callinicus dont nous possédons des médailles et dont l'histoire est un peu mieux connue.

Ce Mithridate, qui porte sur les monnaies et dans les inscriptions, le surnom de Callinicus, comme Antiochus VIII Grypus et plusieurs autres des derniers rois de Syrie, épousa Laodice Théa Philadelphé, fille d'Antiochus VIII Grypus. Cette alliance matrimoniale a été démontrée par M. Mommsen dans une dissertation spécialement consacrée à la dynastie royale de Commagène et qui s'appuie sur des textes épigraphiques découverts depuis peu d'années². Le savant allemand rectifie sur des

1. Dans les *Mittheilungen der deut. Instituts. Athenische Abteilung*, t. I (1876), p. 30.

2. Th. Mommsen, *Die Dynastie von Kommagene*, dans les *Mittheilungen der deut. archæol. Instituts in Athen*, t. I (1876) p. 27 à 39.

points essentiels l'opinion de M. Waddington qui, avant la découverte de ces textes nouveaux, avait pensé que le père de Laodice, appelé dans une inscription d'Ephèse Antiochus Epiphane Philométor Callinicus, était le dernier Séleucide, Antiochus XIII Asiaticus¹. Il s'agit au contraire d'Antiochus VIII Grypus. En effet, une inscription de Délos mentionne un roi de la manière suivante : « Antiochus Epiphane Philométor Callinicus, fils du roi Démétrius et de Cléopâtre². » Il est hors de doute qu'il s'agit ici d'Antiochus VIII Grypus, fils de Démétrius II Nicator et de Cléopâtre Théa. On voit qu'Antiochus VIII a le surnom de *Callinicus* qui, dans la suite des rois de Syrie, n'avait été porté auparavant que par son ancêtre Séleucus II. Ce point étant acquis, l'inscription d'Ephèse nous apprend ce qui suit :

Antiochus VIII Grypus (Epiphane Philométor Callinicus) eut une fille du nom de Laodice Théa Philadelphie qui devint reine en épousant un roi appelé Mithridate Callinicus. Mithridate Callinicus et Laodice eurent à leur tour un fils qui est appelé le roi Antiochus Théos Dicaïos Epiphane, ami des Romains et philhellène³ : c'est en l'honneur de ce dernier que l'inscription a été rédigée, et il est hors de doute qu'il s'agit du roi de Commagène qui régna de 69 à 34 av. J.-C., dont nous parlerons bientôt.

Quant à son père, Mithridate Callinicus, gendre d'Antiochus VIII Grypus, il est logique et naturel de lui attribuer les monnaies qui portent la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ**, conforme à la titulature officielle de ce prince dans les inscriptions. Le règne de Mithridate Callinicus, dont le début peut être placé en l'an 96 av. J.-C., au moment de la mort de son beau-père Antiochus VIII, a dû se prolonger jusque vers l'an 83, date de l'invasion de Tigrañe le Grand en Syrie.

Cependant, l'attribution des monnaies que nous venons de citer n'a pas été admise par tout le monde. Otto Blau, notamment, l'a particulièrement combattue. Il croit que ces monnaies appartiennent au Mithridate, fils d'Antiochis, dont il a été question plus haut et qu'il considère comme un fils naturel d'Antiochus III le Grand⁴. Nous savons déjà que ce prince était un fils naturel d'Antiochus IV et de sa sœur Antiochis ; nous ajouterons ici qu'aucun texte ne nous dit qu'il ait porté le nom de Callinicus, tandis que ce titre, qui paraît sur les monnaies, est formellement donné par les inscriptions au gendre d'Antiochus VIII Grypus.

Blau s'appuie sur l'autorité de Friedlaender pour dire que le style des monnaies est antérieur à l'époque de Mithridate Callinicus, roi de Commagène vers l'an 96 av.

1. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol. Inscriptions*, n° 136 ; cf. *C. I. Att.* t. III, n° 554.

2. Βασιλέα Ἀντίοχου Ἐπιφανῆ Φιλομήτορα Καλλίνικον τὸν ἐγ Βασιλέως Δημητρίου καὶ βασιλείσσης Κλεοπάτρας ὁ ἱερεὺς Ἡλιάναξ Ἀσκληπιοδώρου Ἀθηναῖος Θεοῖς, S. Reinach, dans le *Bull. corr. hell.*, 1883 (t. VIII), p. 346 ; Th. Homolle, dans le *Bull. corr. hell.*, t. VIII (1884), p. 105.

3. Ὁ δῆμος βασιλέα Ἀντίοχον θεὸν δίκαιον Ἐπιφανῆ Φιλορύμιοι καὶ Φιλέλληνα, τοῦ ἐγ βασιλέως Μιθραδάτου Καλλίνικου καὶ βασιλείσσης Λαοδίκης Θεας Φιλάδελφου, τῆς ἐγ βασιλέως Ἀντίοχου Ἐπιφανούς Φιλομήτορος Καλλίνικου κ.τ.λ.

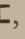
4. Cf. ci-dessus, *Introd.* p. cxcv et cxcvi.

J.-C. La tiare du roi sur l'un des bronzes est pareille à celle de Zariadrès (190 à 150 av. J.-C.), de Morphilig (150 à 148 av. J.-C.), d'Ariaramne, roi de Cappadoce (280 à 230 av. J.-C.), d'Arsace I^{er} (249 à 247 av. J.-C.). Il y a en effet, je le confesse, certains rapports entre ces diverses coiffures, mais il y a aussi des dissemblances qui n'ont pas échappé à M. Th. Reinach¹. La même tiare ou mitre cappadocienne se retrouve sur la tête d'un roi incertain de Cappadoce qui est fort probablement Ariobarzane II Philopator, roi de 63 à 52 av. J.-C.². Elle se rencontre aussi sur des monnaies autonomes frappées sous l'influence des rois de Pont, dans les villes de Cius, de Teuthrania, d'Amastris, etc., la plupart au commencement du dernier siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une époque contemporaine de notre Mithridate Callinicus. Les différences de détail que l'on peut remarquer dans ces diverses représentations de la mitre que nous qualifions de cappadocienne, ne sont que des variétés, sans importance au point de vue où nous nous plaçons ici.

L'Athéna, type de revers du même chalque, n'est-elle pas le type le plus ordinaire des monnaies des rois de Syrie, à partir d'Alexandre Bala ? Il faut surtout la comparer à celle qui figure sur des bronzes d'Alexandre II Zébina et d'Antiochus IX Cyzicène. Lysanias, tétrarque de la Chalcidène en l'an 40 av. J.-C., place la même Athéna sur ses monnaies³.

Les types des autres bronzes au nom de Mithridate Callinicus, sont encore moins concluants en faveur d'une attribution à un Mithridate contemporain d'Antiochus III ou d'Antiochus IV. En effet, l'aigle avec une palme sur l'aile paraît, à la vérité, pour la première fois, dans la série séleucide, sur les monnaies d'Achaeus ; mais ce n'est pas une raison pour placer le roi arménien ou commagénien à une époque très rapprochée d'Achaeus, puisque le même type persiste sur les monnaies des Séleucides jusque sous le règne d'Antiochus IX Cyzicène.

Le caducée n'est-il pas imité des bronzes de Démétrius II Nicator, et n'avons-nous pas un Hermès tenant le caducée sur des monnaies de Démétrius III Eucærus ? Bien plus, le caducée ailé est, plus tard, le type de monnaies de Samosate, et Amyntas, roi de Galatie (36 à 25 av. J.-C.) reproduit le même caducée au revers de quelques-uns de ses bronzes ; ceci constituera même dans la question un argument important si l'on veut bien observer que le même roi galate copie aussi le lion des monnaies d'Antiochus Théos Dicaïos, le fils de Mithridate Callinicus.

Enfin, nous tirerons de l'étude des légendes monétaires un argument plus décisif encore. La lettre *sigma* est ainsi faite , dans le mot βασιλέως, sur les trois pièces de notre catalogue ; or, le sigma carré ne commence à faire son apparition dans la numismatique que dans le dernier siècle avant notre ère. On ne le trouve jamais à l'époque contemporaine d'Antiochus III ou d'Antiochus IV. Nous avons d'ailleurs constaté la première apparition de formes lunaires pour les lettres **E** et **Σ** sous le

1. Th. Reinach, *Trois royaumes d'Asie mineure*, p. 34.

2. Th. Reinach, *Trois royaumes*, p. 72 et pl. III, fig. 27.

3. *Trésor de numismatique. Rois grecs*, pl. LVI, 15.

règne d'Alexandre I Bala. La forme carrée est elle-même postérieure à la forme lunaire, et on ne la trouve guère en usage avant Auguste. Dans la série numismatique des Arsacides, le sigma carré ne paraît qu'avec Tiridate II qui régna vers l'an 33 av. J.-C. ¹.

La question me semble épuisée, et il est évident que les monnaies à la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ** appartiennent au roi que les inscriptions appellent Mithridate Callinicus.

Il existe au musée de Berlin une pièce de bronze, connue depuis longtemps, qui porte, au droit, une tête imberbe coiffée de la tiare cappadocienne, et au revers, une massue, avec la légende rectifiée par Blau : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΙΑΔΑΤΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ** ³. Cette pièce ne paraît pas se rattacher à celles de Mithridate Callinicus; elle appartient probablement à un prince cappadocien : celui, sans doute, dont parle Polybe ², comme satrape de la Petite Arménie vers l'an 170 av. J.-C., et qui fut l'allié de Pharnace I^{er}, roi de Pont, contre Eumène II de Pergame, Ariarathe IV Eusèbe de Cappadoce, et Prusias II de Bithynie. Une monnaie portant la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΑΡΑΘΟΥ** a une tête coiffée d'une tiare analogue ⁴.

Quelques auteurs ont aussi essayé, mais en vain, de rattacher à la Commagène ou à l'Arménie des petits bronzes qui portent au droit un crabe (non un scorpion) et au revers, l'inscription suivante, ainsi disposée :

BA·ME

MTOY

M

On a voulu interpréter cette légende par **BA**(σιλειως) **ME**(γαλου) **M**(ιθραδατου) **TOY M**(ιθραδατου) ⁵. Cette lecture est peu vraisemblable, et la véritable interprétation de cette curieuse légende est encore à trouver.

ANTIOCHUS I THÉOS

roi avant 243, † en 278 Sél. (69 à 34 av. J.-C.)

Le fils de Mithridate Callinicus avait nom, d'après les inscriptions, Ἀντίοχος Θεός Δίκαιος Ἐπιφάνης. Il lui succéda vers l'an 69 avant notre ère, c'est-à-dire lors de la défaite de Tigrane par les Romains dont il fut l'allié. Son histoire est assez bien connue et M. Waddington l'a résumée comme il suit :

Antiochus se rend auprès de Lucullus après la prise de Tigranocerte en 69 ⁶. On

1. B. Head, *Hist. numorum*, p. 694; P. Gardner, *The Parthian coinage*, pl. IV, 19.

2. Langlois, *Numism. de l'Arménie dans l'antiquité*, pl. I, fig. 11; O. Blau, dans la *Zeitschrift für Numismatik*, t. VII (1880), p. 37.

3. Polybe, XXVI, 6, 11.

4. *Zeit. für Numismatik*, t. IV (1877), p. 271.

5. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 416; et *Portraetkœpfe*, p. 42.

6. Dion Cassius, XXXV, 2.

le trouve ensuite guerroyant contre Pompée, puis forcé de faire sa soumission. Pompée lui laisse son royaume de Commagène; il y ajoute même Séleucie sur l'Euphrate et une partie de la Mésopotamie (en 64 av. J.-C.)¹. Cicéron, proconsul de Cilicie, regarde Antiochus comme un allié suspect, bien qu'Antiochus l'ait prévenu du passage de l'Euphrate par les Parthes². Dans la guerre civile entre César et Pompée, le roi de Commagène fournit à Pompée deux cents cavaliers qui font la campagne de Macédoine en l'an 49³. Antiochus donne ensuite sa fille en mariage à Orode, roi des Parthes; il protège les Parthes vaincus, quand Ventidius lieutenant de Marc Antoine, envahit la Commagène. Antoine vient lui-même mettre le siège devant Samosate, mais obligé bientôt de rentrer en Italie, il se retire après s'être contenté d'infliger à Antiochus une contribution de guerre (38 av. J.-C.)⁴. Antiochus ne survit guère au départ de Marc Antoine, car en l'an 31, on trouve un Mithridate, roi de Commagène⁵.

Appien, Dion Cassius, Plutarque et les autres auteurs qui parlent d'Antiochus Théos Dicaïos Epiphane, ne le désignent jamais que sous le nom de Ἀντιόχος ὁ Κομμαγενής. Les monnaies portent la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ. L'attribution de ces pièces n'est toutefois pas douteuse; nous avons déjà dit que le roi de Galatie Amyntas (36 à 25 av. J.-C.), qui commença de régner dès les dernières années d'Antiochus de Commagène, prit pour type de ses monnaies le lion d'Antiochus; le même revers se perpétue aussi sur les monnaies autonomes de Samosate. L'intervalle qui sépare le règne de Mithridate Callinicus de celui de son fils explique comment il se fait que les monnaies des deux princes commagénien n'ont entre elles aucun rapport, comme types et comme style. Les événements historiques nous font en même temps comprendre pourquoi, tandis que Mithridate Callinicus a la tiare cappadocienne, Antiochus Théos a, au contraire, la tiare arménienne fermée: ce dernier succède à Tigrane le Grand en Commagène et en Mésopotamie, et il prend la même tiare que les descendants directs de ce prince en Arménie même.

Le successeur d'Antiochus I Théos fut son fils aîné Mithridate II; celui-ci, en l'an 31 av. J.-C. combattait à Actium, dans les rangs de l'armée de Marc Antoine⁶. Après la défaite de ce dernier, il paraît avoir été déposé par le parti d'Octave, et remplacé sur le trône commagénien par son frère Antiochus II. Il s'ensuivit une compétition violente dont les Romains profitèrent habilement. Dion Cassius⁷ raconte qu'Antiochus II fut condamné à mort par le Sénat, en l'an 29 av. J.-C., pour avoir fait assassiner un ambassadeur que son frère envoyait à Rome. Mithridate II continua à régner quelque temps encore après que son frère eut été exécuté à Rome,

1. Appien, *Mitbrid.* 106, 114.

2. Cicéron, *ad. Famil.*, XV, 1, 3, 4.

3. Caesar, *Bell. civ.*, III, 5; Appien, *Bell. Civ.*, II, 49.

4. Plutarque, *Ant.*, 33; Dion Cass., XLIX, 20 à 23.

5. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.* (Ionie), t. III, p. 61.

6. Plutarque, *Ant.*, 61.

7. Dion Cassius, LII, 43.

mais les événements de cette période sont des plus obscurs. Depuis l'an 29 jusqu'à l'an 20 avant notre ère, il y a une sorte de lacune dans les annales de la Commagène. En l'an 20, nous trouvons la mention d'un roi anonyme (peut-être Mithridate II) qui fut renversé dans les circonstances suivantes. « Auguste, dit Dion Cassius ¹, confia (en l'an 20 av. J.-C.) la Commagène à un certain Mithridate, bien qu'il ne fût encore qu'un enfant, parce que le roi de cette contrée avait tué son père. » Il est impossible d'expliquer ce passage sans un commentaire hypothétique. Nous croirions volontiers que les choses se passèrent comme il suit : le roi de Commagène innommé est sans doute Mithridate II, dont le règne se prolonge jusqu'en l'an 20. Ayant mécontenté Auguste, il fut déposé sous prétexte qu'il avait concouru antérieurement à la mort de son frère, le roi Antiochus II, et ce fut alors le fils de ce dernier, qui, bien qu'encore enfant en l'an 20, monta sur le trône sous le nom de Mithridate III. Aucun renseignement ne nous est fourni sur le règne de ce jeune prince, qui fut long. M. Mommsen remarque que la table de Peutinger, mentionne à 22 milles au nord d'Antioche, *regnum Metridatis*, c'est-à-dire le royaume de Commagène, ce qui prouve que vers le temps de la mort d'Agrippa (12 av. J.-C.), date de la rédaction de la carte, Mithridate III régnait en Commagène.

Son fils et successeur fut Antiochus III. On ne sait rien du règne de ce roi. Une inscription trouvée à Athènes, auprès des Propylées de l'Acropole, pourrait le concerner, à moins toutefois qu'elle ne désigne Antiochus I^{er} ². Nous avons parlé plus haut de l'inscription d'Ephèse qui se rapporte à Antiochus I^{er} et que M. Waddington attribuait à Antiochus III. Tacite ³ nous apprend qu'Antiochus III mourut sous le règne de Tibère en l'an 17 après J.-C.

ANTIOCHUS IV EPIPHANE

Ère des Sél. 350 à 384 (38 à 72 après J.-C.).

Après la mort d'Antiochus III, Tibère réduisit la Commagène en province romaine et la fit administrer par des préteurs. Mais Caligula, à son avènement, restaura le royaume de Commagène. En l'an 38, il établit sur le trône de ce pays un roi Antiochus, fils d'Antiochus III⁴; il ajouta à ses possessions la Cilicie maritime et la Lycaonie, et ce roi joua un rôle important dans les affaires d'Orient. Il avait épousé une princesse du nom de Jotapé, dont l'origine est inconnue, mais dont le nom et l'effigie figurent sur les monnaies. Sous Néron, Antiochus IV fit

1. Dion Cassius, LIV, 9; Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.*, t. III, p. 61-62; Clinton, *Fasti hel-lenici*, t. II, p. 344.

2. En voici le texte, d'ailleurs insignifiant : 'Ο δῆμος βασιλέα Ἀντίοχον, βασιλέως Μιθριδάτου υἱόν ἀρετῆς ἐνεκα. *C. I. Att.*, t. III, n° 554.

3. Tacite, *Ann.*, II, 42.

4. Dion Cassius, LX, 8; Suet. *Caligula*, 16.

la guerre aux Parthes avec Corbulon, et Néron récompensa ses services en ajoutant à son royaume une partie de l'Arménie. En 70, il contribua à l'élévation de Vespasien à l'empire; mais deux ans après, accusé d'intrigues avec les Parthes, il fut déposé par Vespasien lui-même, et la Commagène redevint province romaine¹.

Les historiens désignent Antiochus IV sous la simple dénomination de βασιλεὺς Ἀντίοχος; mais ses monnaies l'appellent βασιλεὺς μέγας Ἀντίοχος Ἐπιφάνης. Particularité qui ne s'est pas encore rencontrée jusqu'ici sur les monnaies commagènes, mais que nous retrouverons dans la suite, les légendes monétaires donnent le nom royal au nominatif. Cette coutume fort rare se constate sur des monnaies d'Eucratide roi de la Bactriane, des Parthes Vononès et Goterzès, de Tigraue le Grand, des rois de l'Osrhoène, enfin de quelques rois du Bosphore cimmérien.

La légende, sur les monnaies d'Antiochus IV, comporte aussi des abréviations singulières : le mot Μέγας est parfois abrégé **ME** ou **ΜΕΓ**; le mot Ἐπιφάνης est abrégé **ΕΠΙ**; nous ne l'avons complet qu'une seule fois (*Catal.* n° 30). Les lettres **A—N**, dans le champ de quelques pièces, signifient évidemment Ἀντίοχος.

Les monnaies d'Antiochus IV sont, au point de vue du style et des types, complètement étrangères aux monnaies des rois antérieurs, ce qui s'explique par l'interruption du monnayage royal pendant une période de près de 70 ans. C'est probablement dans cet intervalle que doivent se ranger les monnaies autonomes de Samosate, au type du lion, comme les pièces d'Antiochus I^{er}. Les monnaies d'Antiochus IV et de Jotapé sont aux revers du scorpion et du capricorne, types particuliers à la Commagène. Un grand nombre des villes de ces contrées de la Syrie et de la Mésopotamie ont aussi pour emblèmes sur leurs monnaies divers signes du Zodiaque.

Les pièces de notre catalogue au nom d'Antiochus IV, ou de la reine Jotapé, ont été frappées en Commagène, en Lacanatide, canton de la Cilicie maritime, ou dans la petite île de Sébasté, sur la côte de la même province. Mais Eckhel a signalé, d'après Pellerin, une monnaie avec la légende **ΛΥΚΑΟΝΩΝ**². De son côté, Mionnet a enregistré, comme étant dans le cabinet de Cousinéry, une monnaie d'Antiochus IV au type du scorpion, avec la même légende **ΛΥΚΑΟΝΩΝ**³. Enfin, parmi les acquisitions du Musée britannique en 1889, publiées par M. Wroth, je remarque une médaille analogue, avec la même légende⁴. Cette triple autorité ne permet pas de douter de la légende **ΛΥΚΑΟΝΩΝ**, à laquelle on pourrait être tenté de substituer **ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ**, à cause de l'éloignement géographique de la Lycaonie. Les monnaies que nous venons de signaler sont donc à rapprocher d'une pièce du Cabinet de France qui porte aussi la légende **ΛΥΚΑΟΝΩΝ**, avec les bustes d'Épiphané et Callinicus (*Catal.* n° 46.) Ces monnaies sont très précieuses parce qu'elles nous révèlent que l'autorité des rois de Commagène s'étendait jusque sur cette contrée.

1. Josèphe, *Bell. Jud.* V, 11, 3; Tacite, *Hist.*, II, 81.

2. Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 256; cf. Pellerin, *Rois*, pl. XIV et p. 122.

3. Mionnet, *Descr.* t. III, p. 532, *Lycaonie*, 1.

4. Wroth, dans le *Numism. chronicle*, 1889, p. 19.

Les auteurs anciens paraissent dire, au contraire, qu'Antiochus IV n'aurait reçu de Caligula que la Cilicie maritime, *τα παραθαλάσσια τῆς Κιλικίας*, dit Dion Cassius.

Deux monnaies de Céléndéris que Mionnet enregistre, l'une d'après le cabinet de Cousinéry, l'autre d'après celui de Tôchon, portent, au droit, la tête et le nom d'Antiochus IV, et au revers, la légende **ΚΕΛΕΝΔΕΡΙΤΩΝ**, avec Apollon debout sur un cippe, ou debout accoudé sur un cippe, types pareils à ceux des monnaies d'Antiochus XII de Syrie ¹.

Une autre médaille est aussi attribuée par Mionnet à Antiochus IV; c'est une pièce frappée à Alexandrie, près d'Issus. Sans légende au droit, elle porte simplement une tête anonyme, diadémée. **℞. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ·ΕΤ·ΙΡ** (= an 110). Dionysos debout, tenant dans la main droite le canthare, et dans la gauche un thyrses; à ses pieds, une panthère ². Cette médaille est donnée d'après Eckhel; le Cabinet de France en possède un exemplaire, classé à Alexandrie près d'Issus. Il n'y aurait donc pas lieu d'en douter si le nom du roi s'y trouvait inscrit. Mais ces pièces sont anépigraphes au droit, et l'effigie ne ressemble guère à celle d'Antiochus IV de Commagène; quant à l'année 110, si les monnaies étaient d'Antiochus IV, elle serait une date de l'ère pompéienne qui commence en l'an 63 avant J.-C., et elle correspondrait à l'an 47 de notre ère. Je dois avouer que, malgré l'autorité d'Eckhel, je conserve quelque doute sur l'attribution de ces pièces à Antiochus IV de Commagène.

On m'a signalé une monnaie de la collection de M. Waddington, au type du scorpion, qui porte, au droit, le nom et l'effigie d'Antiochus IV, et au revers le nom de la Cétide ainsi orthographié : **ΚΙΗΤΩΝ**; c'était un district de la Cilicie Trachée, voisin de la Lacanatide. Enfin, il paraît que des monnaies d'Antiochus IV portent le nom d'Anemurium, l'une des principales villes de la Cétide ³.

Les monnaies de la reine Jotapé que nous enregistrons dans notre Catalogue, ont toutes été frappées en Commagène et en Lacanatide. Mais il faut leur adjoindre les deux suivantes, frappées à Sélinus comme le chalque n° 38 d'Epiphane et Callinicus :

ΙΩΤΑΠΗ ΒΑCΙΛΙCΚΑ. Buste de Jotapé à droite. **℞. CΕΛΙΝΟΥCΙΩΝ**. Artémis chasseresse debout, tenant son arc d'une main, et prenant de l'autre une flèche dans son carquois placé sur son épaule; devant elle, un cerf. Bronze, de la coll. de M. Lœbbeke (fig. 46) ⁴.



Fig. 46.

La seconde pièce est reproduite ici (fig. 47), seulement d'après Visconti ⁵. On reconnaît au droit le nom altéré de **ΙΩΤΑΠΗ**, avec le buste de la reine; au revers, autour d'un buste qui paraît être celui d'Antiochus IV, il semble qu'on retrouve quelques éléments du nom de Selinus.



Fig. 47.

1. Mionnet, *Descr.* t. III, p. 570, n°s 163 et 164.

2. Mionnet, *Descr.* t. III, p. 540, n° 61; Eckhel, *Doctr. num. vet.*, t. III, p. 40-41 et p. 255.

3. Barclay Head, *Hist. numorum*, p. 652. La monnaie donnée dans le *Trés. de numism. Rois grecs*, p. 115, n° 8 (n° 6 de la pl.) comme étant d'Antiochus IV de Commagène, est en réalité un chalque de Timarchus, et il figure sous le n° 705 bis de notre Catalogue des monnaies des Rois de Syrie.

4. *Zeitschrift für Numismatik*, t. XVII, p. 17 et pl. II, 8.

5. Visconti, *Iconogr. grecque*, t. III, p. 310 et pl. 57, fig. 13.

EPIPHANE ET CALLINICUS

vers l'an 384 Sél. (72 après J.-C.)

Antiochus IV Epiphane laissa deux fils qui ont frappé monnaie en commun. L'un s'appelle C. Julius Antiochus Epiphane Philopappos, et l'autre n'est connu que sous le nom de Callinicus. Josèphe mentionne l'aîné en l'appelant Ἀντίοχος Ἐπιφάνης¹, et Tacite le désigne sous le nom de *rex Epiphanes*². Il avait déjà un certain âge en l'an 38 de notre ère, date de l'accession au trône de son père, puisque dès cette année même il fut fiancé à la fille du roi juif Agrippa, qui mourut en l'an 44³. Epiphane prit part à la guerre judaïque et à la lutte entre Othon et Vitellius en l'an 69. Il occupait le trône commagénien depuis trois ans, lorsqu'il se révolta contre les Romains et fut obligé de se réfugier chez les Parthes. Il fit ensuite sa soumission et vint finir ses jours à Rome avec Callinicus, son frère et son compagnon d'infortune.

Les monnaies de ces deux princes prouvent que leur autorité s'étendait, comme celle de leur père, sur la Commagène, la Cilicie maritime et la Lycaonie; elles portent en effet les noms de la Commagène, de la Lacanatide, de la Lycaonie et de l'atelier de Sélinus.

La tiare arménienne, les deux rois à cheval comme les Dioscures, sont des types intéressants; les bustes royaux placés au dessus de deux cornes d'abondance en sautoir, rappellent le type de nombreuses monnaies romaines contemporaines. A signaler aussi, outre le titre de βασιλεὺς μέγας pris par les deux rois, sans doute au moment de leur insurrection, la légende βασιλέως υἱοῦ.

Le roi C. Julius Antiochus Epiphane Philopappos eut un fils qui fut consul à Rome en l'an 100 de notre ère. Le père et le fils se trouvaient mentionnés sur un monument, aujourd'hui détruit, qui existait à Athènes, sur la colline des Muses, et avait été érigé entre les années 100 et 90 de notre ère. C'étaient trois *cellae* juxtaposées et renfermant trois bustes accompagnés des inscriptions suivantes, la première en latin, les autres en grec :

A. — *C. Julius C. filius Antiochus Philopappus, consul, frater Arvalis, allectus inter praetorios ab Imperatore Caesare Nerva Trajano Optumo Augusto Germanico Dacico.*

B. — Βασιλεὺς Ἀντίοχος Φιλόπαππος βασιλέως Ἐπιφάνους τοῦ Ἀντιόχου.

C. — Βασιλεὺς Ἀντίοχος βασιλέως Ἀντιόχου.

D. — Φιλόπαππος Ἐπιφάνους Βησαιεύς.

E. — Βασιλεὺς Σέλευκος Ἀντιόχου Νικάτωρ δ'.

Le monument tout entier était dédié au personnage que concerne l'inscription D,

1. Josèphe, *Bell. Jud.*, V, 11, 3.

2. Tacite, *Hist.*, 2, 25.

3. Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 9, 1.

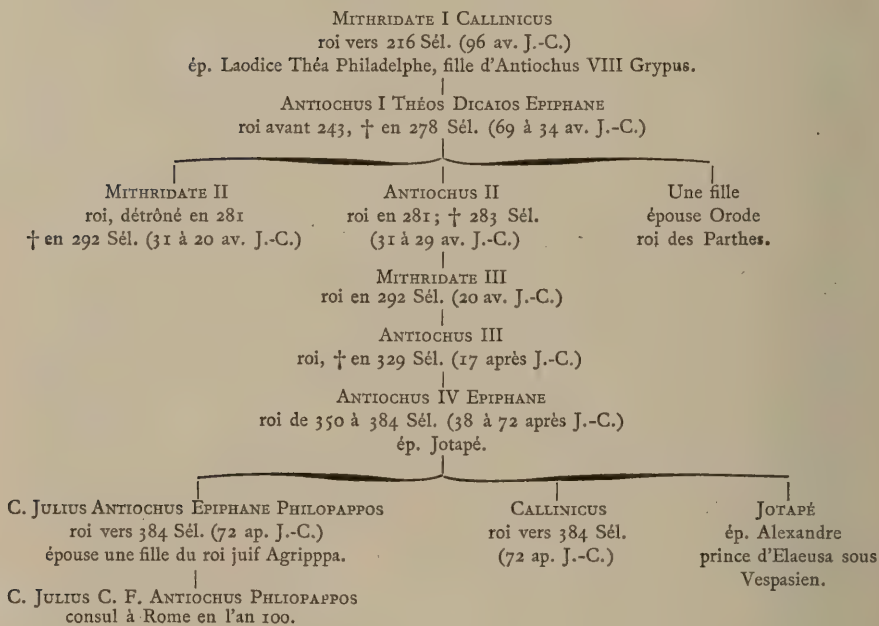
4. Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 7, 2 et suiv.

5. *C. I. Ath.* t. III, n° 557; cf. Mommsen, *loc. cit.*

c'est-à-dire Philopappos Epiphane Besaieus, citoyen d'Athènes, mais d'origine syrienne : Pausanias l'appelle ἀνδρὶ Σύρω. Une autre inscription¹ le désigne avec tous ses noms officiels : Γάιος Ιουλιος Ἀντιόχος Ἐπιφανῆς Φιλόπαππος Βησαιεύς, et nous apprend qu'il remplit à Athènes les fonctions d'archonte éponyme. Le grand-père de Philopappos Besaieus, le roi Antiochus IV Epiphane, avait son buste et sa dédicace dans la *cella* voisine, et de l'autre côté était le buste et la niche de Séleucus I Nicator, roi de Syrie, considéré comme l'ancêtre de la race. Cette circonstance nous fournit l'occasion de signaler l'ancre séleucide qui paraît sur les monnaies des rois commagédiens depuis Antiochus IV jusqu'à la fin de la dynastie.

1. *C. I. Att.*, t. III, n° 78. Il est aussi parlé de lui dans Plutarque, *Quaest. Symp.* I, 10, 1.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE



NOTES

DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES SÉLEUCIDES

1. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. II, p. 136, note 2. Ce n'est qu'hypothétiquement que l'on peut faire de ce Séleucus le père d'Antiochus; tout ce qu'on sait de ce personnage, c'est qu'il eut pour fils Ptolémée, le garde du corps tué à Issus en 333 (Arrien, *Exped. Alex.*, I, 24, 1; II, 10, 7).
2. L'existence de cette princesse et celle de ses deux fils ne sont fondées que sur le témoignage de Malala qui affirme (p. 198, éd. de Bonn), que Séleucus confia un instant le gouvernement de l'Asie à ses deux neveux, Nicomède et Nicanor, fils de sa sœur Didymaea (cf. Droysen, t. II, p. 35, note 1).
3. D'après Arrien, VII, 4; cf. ci-dessus notre *Introd.*, p. xxxix, et Droysen, t. II, p. 577.
4. D'après Appien, *Syriaca*, 55, et Strabon, XV, 724; cf. Droysen, t. II, p. 492.
5. Sur Phila, voyez l'inscription de Délos, publiée par M. Th. Homolle, dans le *Bull. de corr. hellén.*, t. IV, p. 211.
6. Droysen donne conjecturalement (t. III, p. 650) à Antiochus I^{er} Soter, Nysa pour première femme. L'existence de cette femme repose probablement, ce me semble, sur une assertion d'Etienne de Byzance reproduite par Eustathe dans son commentaire de Denys le Périégète (p. 281, éd. Bernardhy). Etienne prétend (ν^ο Αντιόχεια) qu'un Antiochus, fils de Séleucus, qu'il ne désigne pas autrement que par son nom, fonda trois villes, à la suite d'un songe, et il appela la première Laodicée, du nom de sa sœur Laodice, la seconde Nysa, du nom de sa femme Nysa, et la troisième Antioche, du nom de sa mère Antiochis. Mais le témoignage d'Etienne de Byzance est certainement erroné. En effet, l'Antiochus dont il est parlé étant fils d'un Séleucus, il ne saurait être question que d'Antiochus I^{er} ou d'Antiochus III. Or, la mère d'Antiochus I^{er} ne s'appelait pas Antiochis; nous savons formellement que c'était Apama. Il n'est pas probable, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'il eut une sœur du nom de Laodice (voyez ci-dessous la note 9); il est donc fort téméraire aussi de lui donner pour femme Nysa, en s'appuyant sur le passage précité d'Etienne de Byzance. Il est vrai de dire que le témoignage d'Etienne ne s'applique pas mieux à Antiochus III, quoi qu'en ait dit Otto Blau (voyez ci-dessus notre *Introd.* p. cxcv). Le géographe byzantin s'est évidemment fait l'écho d'une fable apocryphe et sans fondement.
7. Pline (XXIX, 3, 1) et Trogue Pompée (*Prolog.* lib. XXVI) donnent à ce Ptolémée le titre de roi; d'après Trogue Pompée il eut un fils qui fut soutenu par Timarchus, le tyran de Milet expulsé par Séleucus II.
8. Droysen, *Hist. de l'hellén.*, t. III, p. 650.
9. Malala (p. 198) attribue à Séleucus I^{er} Nicator deux filles appelées Apama et Laodice; M. Droysen, s'appuyant sans doute sur ce témoignage, donne dubitativement une fille du nom de Laodice à Séleucus I^{er} Nicator. Mais Malala se trompe certainement. Ce fut Antiochus I^{er} Soter qui eut de sa femme Stratonice deux filles, Apama et Laodice. La première épousa Magas, de Cyrène (Porphyre, p. 707, éd. Didot; Eusèbe, *Chron.*, p. 259, éd. Migne); au lieu d'Apama, Justin lui donne le nom d'Arfinoé (Justin, XXVI, 3). La seconde, Laodice, est mentionnée notamment dans une inscription trouvée à Durdurkar, en Carie: c'est un édit du roi Antiochus II qui accorde les honneurs divins à la reine Laodice, sa sœur et sa femme (voyez ce qu'ont écrit à ce sujet MM. P. Paris et Holleaux, dans le *Bull. de corr. hell.*, t. IX (1885), p. 327, notes 2 et 3, et t. XIII (1889), p. 527). L'inscription de Durdurkar dit formellement qu'Antiochus II épousa sa sœur Laodice, et ce fait est confirmé par le témoignage de Polyen (VII, 50). C'est donc à tort que Droysen, s'appuyant sur l'autorité d'Eusèbe, donne pour femme à Antiochus II une autre Laodice, fille d'Achaëus I^{er}; dans le texte d'Eusèbe, la sœur d'Antiochus II se trouve confondue avec la fille d'Achaëus I^{er} (Th. Reinach, *Trois Royaumes d'Asie mineure*, p. 206).
10. Bérénice, la seconde femme d'Antiochus II, lui donna un fils qui fut massacré tout enfant par l'ordre de Laodice (Appien, *Syriaca*, LXV).

11. Droysen fait épouser à Séleucus II, Laodice, fille d'Andromachus (Droysen, III, 372; cf. Frœlich, p. 31). En réalité, cette princesse, que nous appelons Laodice III, était, comme l'a démontré M. Reinach, sœur d'Andromachus, et fille, comme lui, d'Achaëus I^{er} (voyez notre *Introd.*, p. LXXXVII, note 4).

12. La concubine de Séleucus II est appelée Νύσα ou Μύστα (Polyen, VIII, 61; Athén. *Deipn.*, XIII, 578 a; Ptol. *Megalop.* fr. 4, dans C. Muller, *Frag. hist. gr.* III, 67). Polyen la dit mère d'Antiochus III, et c'est d'elle qu'il paraît être question dans le passage d'Etienne de Byzance commenté plus haut (note 9) qui signale une Nysa comme ayant donné son nom à Nysa de Carie. Mais nous savons que la mère d'Antiochus III était en réalité Laodice (Polybe, IV, 51, 4; VII, 22, 11).

13. Eusèbe, éd. Migne, t. I, p. 260 et note 19; cf. notre *Introd.*, p. LXX, note 3, d'après Th. Reinach, *Trois Royaumes*, p. 14.

14. Ariarathe III, roi de Cappadoce (230 à 220), fils aîné d'Ariaramne (Th. Reinach, *Trois Royaumes*, p. 14; cf. Diod. Sic. XXXI, 19, 6).

15. Ce Mithridate II, roi de Pont (246 à 190), beau-frère de Séleucus II Callinicus, eut lui-même deux filles appelées l'une et l'autre Laodice; elles épousèrent, l'une, son cousin germain Antiochus III, l'autre, Achaëus, le révolté d'Asie mineure, qui fut vaincu par son cousin Antiochus III (Polybe, V, 43 et 74; VIII, 22; Justin, XXXV, 2; Th. Reinach, *op. cit.*, p. 164; cf. notre *Introd.*, p. LXXXVII).

16. Voyez ci-dessus notre *Introd.*, p. LXXIV.

17. Ardys et Mithridate sont mentionnés par Tite-Live (XXXIII, 19), et Agatharchide (*frag.* 11); Antiochus est aussi mentionné par Tite-Live (XXV, 13 et 15) et par Appien (*Syriaca*, IV, 12). Tous trois sont morts avant leur père; Antiochus, l'aîné, avait été envoyé par son père pour gouverner l'Asie mineure, et on soupçonne qu'il fut empoisonné. Mithridate fut chargé par son père, vers l'an 200, de faire la soumission de la Cilicie, de la Lycie et de la Carie.

18. Appien, *Syriaca*, IV; Frœlich, *Ann. Syr.*, p. 43.

19. En réalité, on ne connaît pas la femme d'Antiochus IV; le nom de Laodice lui est donné par M. Dittenberger d'après une inscription de Dymé dont voici la partie essentielle : Βασιλῆϊ Ἀντιόχου βασιλέως Ἀντιόχου καὶ βασιλισσαν Λαοδίκαν καὶ τὸν υἱὸν Ἀντιόχον... Ainsi, il s'agit d'un roi Antiochus dont la femme s'appelle Laodice; il est le fils d'un autre roi Antiochus, et il a lui-même pour fils un Antiochus. Il est probable, comme le pense M. Dittenberger (*Sylloge*, n° 229), qu'il s'agit plutôt d'Antiochus IV que d'Antiochus II. Mais cela n'est toutefois pas certain et ne saurait être prouvé (cf. Paris et Holleaux, dans le *Bull. de corr. hell.*, t. IX (1885), p. 327, note 1.)

20. Appien, *Syriaca*, V.

21. Nous avons déjà eu l'occasion de déterminer la place chronologique et le rôle historique de cette Antiochis (*Introd.*, p. cxcv et suiv.); mais il importe de résumer ici la question et de préciser les résultats de ce problème, qui touche aux origines des dynasties arménienne et même commagénienne. Divers auteurs modernes ont attribué à Séleucus II Callinicus, une fille qui, par conséquent, serait la sœur de Séleucus III Ceraunus et d'Antiochus III le Grand. Frœlich (*Annal. Syr.*, p. 31) ne lui donne pas de nom, mais il en fait la femme de Mithridate IV de Pont; De Vit, (*Onomast.* v° Antiochus, p. 335) l'appelle Stratonice et lui assigne pour mari le même Mithridate. Il n'y a pas à tenir compte de ces opinions qui reposent sur une confusion avec les deux filles d'Antiochus II Théos : nous n'y insisterons donc pas autrement. D'autres auteurs ont émis une opinion mieux fondée en apparence. Elle s'appuie sur le fameux passage de Polybe (VIII, 25, éd. Didot : ci-dessus *Introd.*, p. cxcv) qui dit qu'un Antiochus maria sa sœur Antiochis au roi d'Arménie, Xerxès. C. Muller, l'éditeur de Polybe, a pensé qu'il s'agissait d'Antiochus III; son avis a été suivi par O. Blau, et en dernier lieu par M. Th. Reinach, dans son étude si remarquable d'ailleurs, sur les monnaies des rois de Pont (*Trois Royaumes*, p. 165). Or, c'est une hypothèse qui, à mon avis du moins, se trouve renversée par les considérations suivantes que nous avons déjà fait valoir en partie : 1° Le passage de Polybe précité serait le seul témoignage de l'antiquité mentionnant une sœur d'Antiochus III, et rien, dans le récit de Polybe, n'autorise à croire qu'il s'agisse de ce prince plutôt que d'Antiochus IV; 2° nous savons, au contraire, par différents auteurs, qu'Antiochus IV avait une sœur du nom d'Antiochis; Appien (*Syr.*, V) et Diodore (XXXI, 19, 7) en parlent et lui font épouser, dès le temps d'Antiochus III dont elle est la fille, Ariarathe IV Eusèbe, roi de Cappadoce (220-163). On n'hésiterait donc pas à reconnaître que, dans le texte de Polybe, il s'agit d'Antiochus IV et de sa sœur Antiochis, s'il ne se présentait une difficulté : c'est que, d'après Polybe, Antiochis est

donnée en mariage à Xerxès roi d'Arménie et non à Ariarathe de Cappadoce (voyez ci-dessus *Introd.*, p. cxcvi). Il peut paraître, à première vue, assez naturel de faire épouser à Xerxès une sœur d'Antiochus III, et de placer le règne du roi d'Arménie vers l'an 200, c'est-à-dire avant la révolte de Zariadrès, en 190. Mais aux arguments que nous avons déjà apportés pour combattre cette hypothèse, nous ajouterons les raisons suivantes : 3° L'Antiochis de Polybe est sœur d'un Antiochus et mère d'un Mithridate ; l'Antiochis d'Appien et de Diodore est sœur d'Antiochus IV et également mère d'un Mithridate : cette coïncidence porte déjà à croire qu'il s'agit d'une seule et même personne ; 4° Blau a reconnu que l'Antiochis qu'il fait sœur d'Antiochus III devait être, en même temps, la concubine de son frère ; son fils Mithridate est en effet qualifié de fils naturel par Polybe ; or, d'après le livre II des Macchabées (IV, 30-35), Antiochus IV Epiphane est dit formellement avoir une concubine du nom d'Antiochis. Cette nouvelle coïncidence contribue encore à rendre invraisemblable l'existence des deux Antiochis ; 5° les deux Antiochis se seraient trouvées, l'une et l'autre, mêlées aux affaires d'Arménie ou de cette région ; 6° si l'on admet une Antiochis sœur d'Antiochus III, on est contraint de donner à ce roi deux fils du nom de Mithridate ; en effet, celui qui est connu historiquement par Tite-Live (ci-dessus, note 17) fut chargé vers l'an 200 d'une expédition militaire en Asie mineure, ce qui suppose qu'il avait alors au moins 25 ans. A la même époque, sa mère épouserait Xerxès qui est qualifié de jeune homme par Polybe (*νεανίσκος*) : cette union disparate est inadmissible ; 7° la présence du roi Xerxès à Arsamosate vers l'an 200, et consolidé sur son trône par Antiochus III, serait en désaccord avec le témoignage de Strabon qui raconte (voyez ci-dessus *Introd.*, p. cxcvi) que la Sophène fut gouvernée jusqu'en 190 par le satrape Zariadrès, et que ce fut à cette époque que, profitant de la défaite d'Antiochus III à Magnésie, Zariadrès se révolta et se proclama roi ; 8° en dehors du texte de Polybe que l'on voudrait appliquer à Antiochus III, il n'y a aucune trace, dans les textes anciens, d'une expédition de ce prince en Arménie, tandis qu'au contraire, les campagnes d'Antiochus IV dans ce pays contre Xerxès et Artaxias, sont connues par des sources multiples ; 9° nous rappellerons enfin les arguments numismatiques que nous avons fait valoir ailleurs (*Introd.*, p. cxcvi et cxcvii).

Tout concourt donc à démontrer qu'il n'y a qu'une seule Antiochis : c'est la sœur et la concubine d'Antiochus IV Epiphane : tel est le résultat auquel nous nous sommes arrêté. Quant à faire concorder les témoignages qui font d'Antiochis la concubine d'Antiochus IV, la femme de Xerxès et la femme d'Ariarathe IV Eusèbe, il faut peut-être y renoncer. Voici hypothétiquement comment je proposerais d'arranger les faits : Antiochis, concubine d'Antiochus IV, en a eu un fils appelé Mithridate. Antiochus IV fait son expédition de Cilicie et d'Arménie et cède à Xerxès Antiochis et son fils. L'extension croissante de l'empire de Zariadrès met fin à celui de Xerxès, et Antiochis, sans doute veuve de ce dernier, se réfugie en Cappadoce où elle épouse Ariarathe IV. Après avoir réussi à écarter deux enfants qui avaient des droits au trône, Ariarathe et Oropherne (voyez *Introd.*, p. cxcvi), elle fait adopter comme prince héritier son fils préféré Mithridate qui, en montant sur le trône de Cappadoce, prend le titre d'Ariarathe V Eusèbe Philopator ; il règne de 163 à 130. Ce qui excuse à mes yeux ce petit roman, c'est que je doute qu'on puisse lui substituer un arrangement des faits qui prendrait au pied de la lettre tous les textes dont nous avons fait usage.

22. Th. Reinach, *Trois Royaumes*, p. 179.

23. Ce Séleucus qui fut prisonnier des Parthes a été parfois confondu avec Séleucus II Callinicus (voyez ci-dessus *Introd.*, p. lxxv).

24. Les cinq enfants d'Antiochus VII Sidètes sont énumérés comme il suit par Eusèbe (*Chron.*, p. 263, édition Migne) : « Antiocho quinque liberi nati sunt, tres nempe mares et feminae duæ. Prior itemque altera filia Laodice audiverunt, uno nomine duabus communi. Tertius Antiochus, quem itemque sorores morbus extinxit. Quartus Seleucus quem cepit Arsacès. Quintus tandem Antiochus idemque Cyzicenus. » Quant à Antiochus IX Cyzicène, Malala (p. 208) lui donne pour femme la fille d'un roi parthe, nommée *βριττάνη*.

25. Voyez ci-dessus, *Introd.*, p. cxxxiii.

26. Diodore nous apprend (*Frag. lib. XL, 1^a, t. V, p. 178*, éd. Dindorf-Teubner) que le prince arabe Azizos fit couronner roi de Syrie le jeune Philippe, fils de Philippe I^{er} Philadelphe, qui s'était réfugié sous sa protection. D'autre part, Antiochus XIII Asiaticus était soutenu par un autre prince arabe, Sampsiceramos. Mais Azizos et Sampsiceramos s'entendirent bientôt pour perdre les deux Séleucides qu'ils jetèrent en prison. Les Alexandrins leur ayant offert, à tous deux, le trône d'Egypte auquel leur descendance maternelle leur donnait quelques droits, Philippe et Antiochus furent l'un et l'autre empêchés, par leurs

prétendus protecteurs, de gagner Alexandrie. Sampsicéramos fit tuer Antiochus Asiaticus ; quant au jeune Philippe, on ne sait comment il mourut (voyez ci-dessus, *Introd.* p. CLXIX et CLXXIV).

27. Malala (pp. 208 et 211) appelle cet Antiochus, Antiochus Dionicus Leprosus, et il le dit père de deux filles, Cléopâtre et Antiochis. Mais il ne faut attacher qu'un médiocre crédit au témoignage du chronographe byzantin, qui a confondu et enchevêtré tous les événements de cette époque obscure.

28. Sur cette Laodice et son mariage avec Mithridate (voyez ci-dessus, *Introd.*, p. CCIX et CCX).

29. Cicéron, *Verrés*, IV, 27 ; Suétone, *Vespas.*, XIX, 11 ; Dion Cassius, XXXIX, 57. Bérénice fit périr Séleucus peu après l'avoir épousé et tenta de le faire monter sur le trône d'Égypte.

EIDES

PTOLÉMÉE

*garde du corps d'Alexandre,
tué à Issus, en 333.*

PTOLÉMÉE

*garde du corps de Philippe Arrhidée
en 321.*

NICANOR

ANTIOCHIS? (21)

MITHRIDATE?

ANTIOCHUS V
*ép. des frères Antiochus et
Lucius IV (18).*

CLÉOPATRE SYRA (20)
*fiancée à Ptolémée V Epi-
phane.*

ANTIOCHIS (21)
*concubine de son frère Antiochus IV,
ép. Xerxès, roi d'Arménie;
— Ariarthe IV de Cappadoce.*

Une fille
*fiancée à Eumène,
roi de Pergame.*

ANDRÉ I BALA
*fils supposé,
de 150 à 145,
père Thèa, fille de
mère Philométor.*

MITHRIDATE
(Ariarthe V Eusèbe Philopator).

ALEXANDRE II ZÉBINA
*fils supposé,
roi de 128 à 123.*

ANTIOCHUS IX
CYZICÈNE (24)
*roi de 116 à 95,
ép. Cléopâtre Sélééné,
fille de Ptolémée Physcon et veuve
de Grypus.*

ANTIOCHUS X EUSÈBE
*roi de 94 à 83,
ép. Cléopâtre Sélééné, veuve de son
père et de Grypus.*

ANTIOCHUS XIII
SIATICUS
de 69 à 65.

SÉLEUCUS CYBIOSACTÈS
*ép. Bérénice, fille de Ptolémée
Aulète (29).*

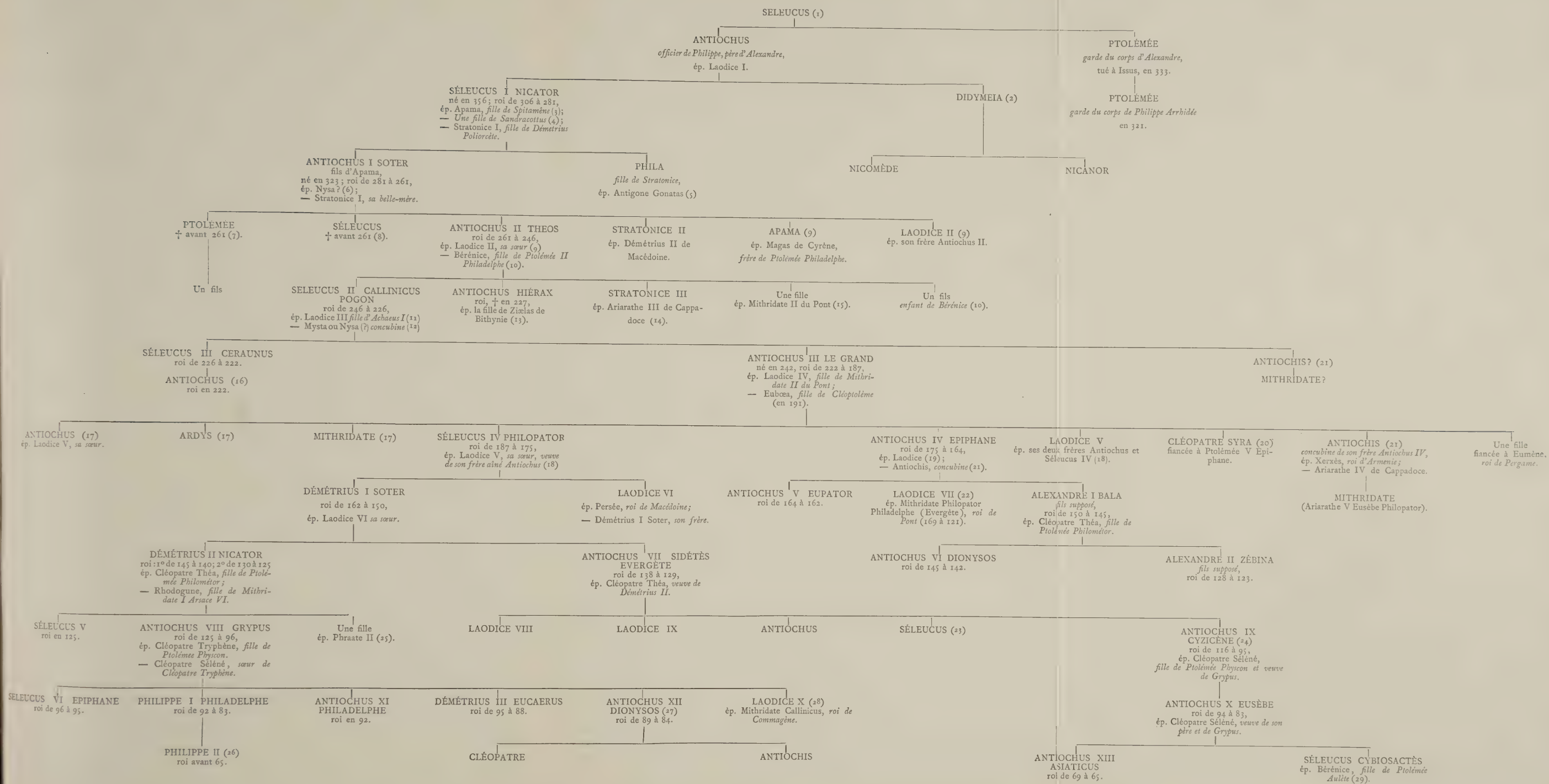
prétendus protecteurs, de gagner Alexandrie. Sampsicéramos fit tuer Antiochus Asiaticus ; quant au jeune Philippe, on ne sait comment il mourut (voyez ci-dessus, *Introd.* p. CLXIX et CLXXIV).

27. Malala (pp. 208 et 211) appelle cet Antiochus, Antiochus Dionicus Leprosus, et il le dit père de deux filles, Cléopâtre et Antiochis. Mais il ne faut attacher qu'un médiocre crédit au témoignage du chronographe byzantin, qui a confondu et enchevêtré tous les événements de cette époque obscure.

28. Sur cette Laodice et son mariage avec Mithridate (voyez ci-dessus, *Introd.*, p. CCIX et CCX).

29. Cicéron, *Verrés*, IV, 27 ; Suétone, *Vespas.*, XIX, 11 ; Dion Cassius, XXXIX, 57. Bérénice fit périr Séleucus peu après l'avoir épousé et tenta de le faire monter sur le trône d'Égypte.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES SÉLEUCIDES



CATALOGUE

ROIS DE SYRIE

SÉLEUCUS I NICATOR

Ere des Sél. 6 à 31 (306 à 281 av. J.-C.)

I — MONNAIES AUX TYPES D'ALEXANDRE LE GRAND.

A. — Monnaies d'or.

1. Tête d'Athéna à droite, avec un collier et un casque corinthien orné d'un serpent.
℞. ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à droite). Victoire debout à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et de la main gauche baissée l'armature d'un trophée; elle a les cheveux noués au sommet de la tête et elle est vêtue du chiton talaire et de la diploïs. Dans le champ, à gauche, les monogrammes n^{os} 1 et 2.
Α 18 mill. — Statère attique, 8 gr. 65. Frappé à Acé.
2. Même droit. Même style.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 3. (Champ concave.)
Α 19. — Statère att., 8 gr. 55. Frappé à Acé. — *Collection de Luynes.* Pl. I, fig. 1.
3. Même droit. Même style.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n^o 4. (Coup de cisaille.)
Α 19. — Statère att., 8 gr. 60. Frappé à Acé.

B. — Monnaies d'argent. — Zeus aétophore.

4. Tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône sans dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux ; sur sa main droite étendue il porte un aigle, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée ; sous le trône, la lettre Θ ; à l'exergue, le monogr. n° 5.
 Ῥ 16. — Drachme att., 4 gr. 30. Pl. I, fig. 2.
5. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée et la lettre Θ ; sous le trône, le monogr. n° 5. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 13. — Héli-drachme att., 2 gr. 05. (Pièce trouée.) Pl. I, fig. 3.
6. Même droit. Style différent.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en bas) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr., en légende externe). Zeus aétophore sur un trône à dossier ; ses pieds reposent sur un escabeau. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 6, une ancre renversée et un protome de cheval, tête baissée, tourné à gauche ; sous le trône, le monogr. n° 7. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Larissa de Syrie. — *Coll. de Luynes*. Pl. I, fig. 4.
7. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 20.
8. Même droit. Même style.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en bas) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr., en légende interne, suivant l'usage). Même type ; le trône de Zeus est sans dossier. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 8, une ancre couchée et un protome de cheval, tête baissée, tourné à gauche ; sous le trône, le monogr. n° 9. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 16. — Drachme att., 4 gr. Frappée à Larissa de Syrie. Pl. I, fig. 5.
9. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type, sans escabeau sous les pieds de Zeus ; le trône a un dossier. Dans le champ, à gauche, un bucrâne de face, orné de bandelettes, et le monogr. n° 10 ; sous le trône, le mon. n° 11.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 10. — *Coll. de Luynes*.

10. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type; Zeus tient la jambe droite en avant. Dans le champ, à gauche, la tête radiée de Hélios, de face, et le monogr. n° 12; sous le trône, le monogr. n° 13.
 Ɱ 25. — Tétradr. att., 17 gr. 05. (Flan épais.) Pl. I, fig. 6.
11. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type; Zeus a la jambe droite ramenée en arrière. Dans le champ, à gauche, le buste d'Athéna tourné à droite; sous le trône, le signe ☉.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 05. Frappé à Sidé. Pl. I, fig. 7.
12. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même revers, mais le trône de Zeus est sans dossier, et sous le trône, la lettre O.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 25. Frappé à Sidé.
13. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type; le trône de Zeus a un dossier. Dans le champ, à gauche, un dauphin tourné à gauche et le monogr. n° 14; sous le trône, le monogr. n° 15.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr.
14. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un dauphin tourné à gauche et le monogr. n° 14; sous le trône, le monogr. n° 16.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 30. (Pièce trouée.)
15. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un dauphin tourné à gauche et le monogr. n° 17; sous le trône, le monogr. n° 18.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
16. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un dauphin tourné à gauche et le monogr. n° 19; sous le trône, le monogr. n° 20.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 95.

17. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 21; sous le trône, la lettre K.
 Ⲭ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
18. Même droit. Même style.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 22; sous le trône, le monogr. n° 23.
 Ⲭ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
 Les lettres de la légende du revers sont irrégulièrement gravées.
19. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 24; sous le trône, les lettres PA.
 Ⲭ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 72. (Flan épais.)
20. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type; Zeus tient la jambe droite en avant. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 25; sous le trône, le monogr. n° 26.
 Ⲭ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 70. (Pièce trouée.)
 Les pieds du trône de Zeus ont une forme particulière.
21. Même droit. Sur la tête d'Héraclès, deux contremarques: dans l'une, de forme ronde, la tête laurée d'Apollon à droite et le monogr. n° 27; dans l'autre, de forme rectangulaire, les lettres KAA et un épi couché. (Deux coups de cisaille.)
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée; sous le trône, le monogr. n° 28.
 Ⲭ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
 Ce tétradrachme porte, au droit, les contremarques de l'atelier de Callatia (Moesie inférieure).
22. Même droit. (Sans contremarque.)
 Ⲛ. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 29; dans le champ, à gauche, le monogr. n° 30.
 Ⲭ 18. — Drachme att., 4 gr. 15. (Pièce trouée.)

C. — Monnaies d'argent. — Zeus Nicéphore.

23. Tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en bas) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, N°; sous le trône, la lettre **Σ**. Grènetis $\alpha\lambda\mu$ courtour.

℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Frappé à Laodicée de Syrie. —
Coll. de Luynes. Pl. I, fig. 8.

24. Autre exemplaire.

℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 70.

25. Même description. Même style.

℞ 13. — Héli-drachme att., 2 gr. Pl. I, fig. 9.

26. Même droit. Style différent.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en bas, les lettres renversées) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.).
 Même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 31; sous le trône, les lettres **ΒΕΛ**.

℞ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 20. Pl. I, fig. 10.

27. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type (le mot **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** rogné). Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 32; (rien sous le trône).

℞ 26. — Tétradr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes.*

28. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type (le mot **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** rogné). Dans le champ, à gauche, les lettres **ΙΙ** (la lettre I douteuse).

℞ 26. — Tétradr. att., 17 gr. 10.

29. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 34.

℞ 25. — Tétradr. att., 16 gr. 95.

30. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 34; sous le trône, les lettres **ΚΡ**.

℞ 27. — Tétradr. att., 17 gr.

31. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 23 ; sous le trône, la lettre K.
 Æ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
32. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Sous le trône, la lettre M.
 Æ 26. — Tétradr. att., 14 gr. 65. (Pièce fruste et trouée.)
 Comparer le n° 19 du British Museum; le monogramme n° 35 est effacé au revers de notre pièce, dans le champ, à gauche.

D. — *Monnaies de bronze.*

33. Buste drapé d'Athéna, coiffée d'un casque corinthien, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur le nom de Séleucus; de la main gauche baissée, elle porte une palme. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 36.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 20. Pl. I, fig. 11.
34. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 8 gr. 80.
35. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 9 gr. 10.
36. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 80.
37. Autre exemplaire. Dans le champ; à gauche, la lettre A.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 70.
38. Tête d'Athéna, avec un collier et un casque corinthien, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout à gauche, tenant une couronne et une palme, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée.
 Æ 19. — Chalque, 8 gr. 60.
39. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 9 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. I, fig. 12.

40. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée et le monogr. n° 37 (rogné); à droite IA.

Æ 18. — Chalque, 7 gr.

41. Même droit.

℞. Même légende. Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue, une couronne qu'elle pose sur le nom de Séleucus, et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier rond posé à terre et orné d'une ancre renversée.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 70.

Pl. I, fig. 13.

II. — MONNAIES AUX TYPES DE SELEUCUS

A. — Tête de Séleucus avec un casque cornu.

42. Tête de Séleucus, à droite, coiffée d'un casque à paragnathides orné de cornes et d'oreilles de taureau, et recouvert de la peau mouchetée d'une panthère; une peau de panthère est aussi nouée autour du cou du roi. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.), ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.), en légende externe. Victoire debout, à droite, posant des deux mains une couronne de laurier sur un trophée formé d'un casque, d'une cuirasse et d'un bouclier. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 38; à droite, MI. Grènetis au pourtour.

℞ 26. — Tétradr. att., 17 gr.

Pl. I, fig. 14.

43. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 38; à droite, le monogr. n° 39.

℞ 15. — Drachme att., 2 gr. 85. (Pièce fruste.)

44. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre H; à droite, AX.

℞ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 40.

45. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, IA; à droite, le monogr. n° 40.

℞ 16. — Drachme att., 3 gr. 10. (Pièce trouée.)

Pl. I, fig. 15.

B. — Têtes des Dioscures.

46. Bustes accolés des Dioscures, l'un de profil, l'autre de trois quarts, à gauche, coiffés de bonnets coniques laurés.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant une palme de la main gauche baissée, et posant de la main droite une couronne de laurier sur un trophée formé d'un casque, d'une cuirasse et d'un bouclier. Dans le champ, le monogr. n° 41 et une tête de sanglier. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 23. — Didrachme att., 7 gr. 90. Pl. II, fig. 1.
47. Même description.
 Ἀ 17. — Héli-chalque, 2 gr. 70. (Pièce fruste.)
48. Même droit. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Tête d'éléphant, à droite. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 42. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 14. — Dilepton, 2 gr. 35. Pl. II, fig. 2.
49. Têtes accolées des Dioscures, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (rogné, à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Ancre renversée. Dans le champ, à gauche, la lettre Φ; à droite, la tête d'un cheval cornu. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 14. — Dilepton, 2 gr. 80. Pl. II, fig. 3.
50. Bustes des Dioscures, de face. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur le nom de Séleucus; de la main gauche baissée elle porte une palme. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 29 (?) et 23.
 Ἀ 25. — Dichalque, 11 gr. 60. (Pièce fruste.) Pl. II, fig. 4.

C. — Buste d'Apollon, de face.

51. Buste d'Apollon lauré, la poitrine drapée, vu de trois quarts, à gauche.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Zébu marchant à droite. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste; à droite, le monogr. n° 4. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 25. — Dichalque, 10 gr. 50. Pl. II, fig. 5,

52. Buste d'Apollon lauré, vu de trois quarts, à gauche.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Tête de taureau, vue de trois quarts, à droite; dessous, dans le champ, un monogr. fruste.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. Pl. II, fig. 6.
53. Buste d'Apollon lauré, vu de trois quarts, à gauche, avec une lyre l'épaule. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΣΕΛΕΥΚΟΥ (au milieu du champ) ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.). Séleucus debout, de face, en costume de guerre, s'appuyant de la main droite sur une lance; il est couronné par la Victoire debout à côté de lui. Dans le champ, en haut, le monogr. n° 41; en bas, derrière la Victoire, le monogr. n° 43. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90. Pl. II, fig. 7.
- D. — Tête cornue de Séleucus. Cheval cornu. Ancre. Éléphant.*
54. Tête de Séleucus, diadémée et ornée de deux cornes de taureau, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Tête de cheval bridée et ornée de deux cornes de taureau, à droite. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 44; à l'exergue, le monogr. n° 45.
 Ἀ 20. — Statère att., 8 gr. 60. Pl. II, fig. 8.
55. Tête de cheval bridée et ornée de deux cornes de taureau, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Eléphant marchant à droite. En haut, une étoile à neuf rayons; à l'exergue, une ancre couchée.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 75. — *Coll. de Luynes.* Pl. II, fig. 9.
56. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Ancre. Dans le champ, à droite, une feuille de lierre.
 Ῥ 15. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. II, fig. 10.
57. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Arc et carquois. Dans le champ, à gauche, la lettre Η; à droite, ἡ. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 12. — Diobole att., 1 gr. 30. Pl. II, fig. 11.

58. Trépied surmonté de la cortine.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Ancre renversée et accostée des lettres Δ—Κ. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 10. — Obole att., 0 gr. 65. Pl. II, fig. 12.
59. Tête de cheval bridée et ornée de cornes de taureau, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Ancre renversée.
 Æ 27. — Dichalque, 14 gr. 90. Bord en biseau. Pl. II, fig. 13.
60. Eléphant, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Tête de cheval bridée et ornée de cornes de taureau, à gauche; dessous, une ancre couchée.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 80. Pl. II, fig. 14.
61. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite.
 Ῥ. Eléphant, à droite. Au dessus, le monogr. n° 46; sous le ventre de l'éléphant, la lettre Ρ.
 Æ 20. — Chalque, 8 gr. 20. Pl. II, fig. 15.
62. Tête de cheval bridée et ornée de cornes de taureau, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Ancre renversée.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 35. Pl. II, fig. 16.
63. Buste de Séleucus vu de face, le front orné de cornes de taureau.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Séleucus sur un cheval au galop, à droite, lançant un javelot sur un ennemi renversé qui se couvre de son bouclier; la tête du cheval est ornée de cornes de taureau. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47. Grènetis au pourtour.
 Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 30. Pl. II, fig. 17.

E. — Quadrige d'éléphants cornus.

64. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à l'exergue). Athéna debout sur un char traîné par quatre éléphants marchant à droite; coiffée d'un casque corinthien, elle brandit le foudre de la main droite, et elle a son bouclier au bras gauche; les éléphants sont ornés de cornes de taureau. En haut, dans le champ, une ancre; derrière Athéna, le monogr. n° 2; devant elle, la lettre Θ. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 26. — Tétradr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes*. Pl. III, fig. 1.

65. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Derrière Athéna le monogr. n° 48; devant elle, le monogr. n° 49.
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 16 gr. 30.
66. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type, sans monogr. dans le champ.
 A l'exergue, le monogr. n° 50.
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 17 gr.
67. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. A l'exergue, la lettre A et le monogr. n° 51.
 Ⲡ 25. — Tétradr. att., 17 gr.
68. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 52.
 Ⲡ 25. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
69. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Δ, et à l'exergue, la lettre Θ.
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 17 gr.
70. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type, sans lettre dans le champ. A l'exergue, ΔΛ (?).
 Ⲡ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
71. Même droit.
 Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à l'exergue). Même type. En haut, dans le champ, une ancre couchée. Derrière Athéna, un arc; devant elle, le monogr. n° 53; sous les pieds de devant des éléphants, le monogr. n° 54. Grènetis au pourtour.
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 85.
72. Même droit.
 Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à l'exergue). Même type. En haut, dans le champ, une ancre; devant Athéna, le monogr. n° 2 et la lettre Θ. Grènetis au pourtour.
 Ⲡ 16. — Drachme att., 3 gr. 90. Pl. III, fig. 2.

73. Même droit.

℞. Même légende et même type. Devant Athéna, le monogr. n° 55 et la lettre Θ .

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 20.

F. — Bige d'éléphants cornus.

74. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) [ΣΕΛΕΥΚΟΥ] (à l'exergue). Athéna foudroyant, sur un char traîné par deux éléphants cornus marchant à droite. Devant les éléphants, la lettre \mathbf{M} et une abeille; en haut, dans le champ, une ancre. Grènetis au pourtour.

℞ 25. — Tétradr. att., 17 gr. 30. Frappé à Ephèse. Pl. III, fig. 3.

75. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à l'exergue). Même type (sans lettre ni symbole). Grènetis au pourtour.

℞ 16. — Drachme att., 4 gr. 30. Pl. III, fig. 4.

76. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) [ΣΕΛΕΥΚΟΥ] (à l'exergue). Même type. Dans le champ, en haut, un fer de lance; devant les éléphants, la lettre \mathbf{E} . Grènetis au pourtour.

℞ 14. — Héli-drachme att., 1 gr. 95. Pl. III, fig. 5.

77. Même droit.

℞. Légende rognée. ΣΕΛ... (à l'exergue). Même type. Dans le champ, en haut, une ancre.

℞ 10. — Obole att., 0 gr. 65. Pl. III, fig. 6.

G. — Athéna Alkis.

78. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Athéna Alkis, de style archaïsant, debout à droite; elle brandit le foudre de la main droite et elle a son bouclier au bras gauche; devant elle, une ancre renversée.

Æ 21. — Chalque, 8 gr. 25. Pl. III, fig. 7.

79. Même droit.

℞. Même revers. Dans le champ, à gauche, une ancre en contremarque.

Æ 20. — Chalque, 8 gr. 20.

Lot 417

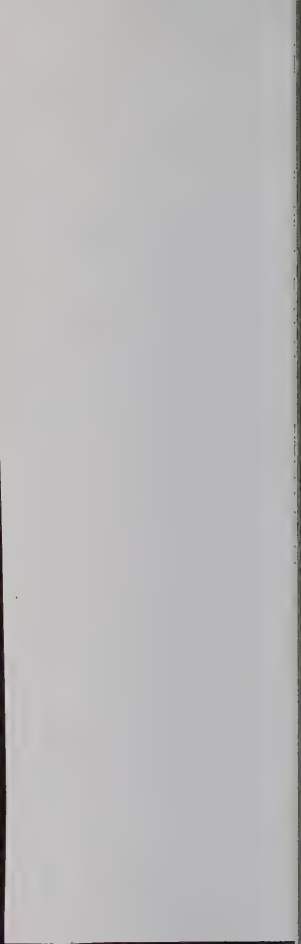
Babelon, Ernest. Les Rois de Syrie d'Arménie et de Commagène. (Paris: Rollin & Feuardenet. 1890).

eAuction 393

15 March 2017

456626





80. Même droit.
 Ῥ. Même revers (sans l'ancre devant Athéna et sans contremarque).
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 60.
81. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 22. — Chalque, 6 gr. 80.
82. Même droit.
 Ῥ. Même revers. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 56; à droite, **EY**.
 Æ 22. — Chalque, 7 gr. 70.
83. Même droit.
 Ῥ. Même revers. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 57; à droite, le monogr. n° 40.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 95.
84. Même droit.
 Ῥ. Même revers. Dans le champ, à droite, la lettre **Θ**.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 65.
85. Même droit.
 Ῥ. Même revers. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 40 (?).
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 10.

H. — Zébu cornupète. Tête de Méduse.

86. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (en bas). Zébu cornupète, à droite; dans le champ, une étoile à cinq rayons et un globule. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 45. Pl. III, fig. 8.
87. Tête de Méduse, à droite.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (en bas). Zébu cornupète, à gauche; à l'exergue, la lettre **Ξ**.
 Æ 18. — Chalque, 7 gr. 10.
88. Même droit. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende. Zébu cornupète, à droite; à l'exergue, la lettre **Ξ**. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 9 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. III, fig. 9.

89. Autre exemplaire. Flan moins épais.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 15.
90. Autre exemplaire. Sans lettre à l'exergue du revers.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 20.
91. Autre exemplaire. Au revers, entre les pattes de derrière du bœuf, le monogr. n° 58.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 60.
92. Autre exemplaire. Au revers, deux contremarques : dans l'une, une ancre, et dans l'autre, une tête de cheval cornu.
Æ 21. — Chalque, 5 gr. 60.
93. Même droit.
℞. Même légende et même type. A l'exergue, la lettre Ξ. Grènetis au pourtour.
Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 05. — *Coll. de Luynes.* Pl. III, fig. 10.
94. Même droit.
℞. Même légende et même type. Entre les pattes de derrière du bœuf, le monogr. n° 27.
Æ 14. — Dilepton, 3 gr.
95. Même droit.
℞. Même légende et même type (sans monogr.).
Æ 11. — Lepton, 1 gr. 70.
96. Même droit.
℞. BA (en haut) ΣE (en bas). Même type. Grènetis au pourtour.
Æ 12. — Lepton, 1 gr. 55. Pl. III, fig. 11.
-
97. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur le nom de Séleucus; de la main gauche baissée, elle porte une palme.
Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 10. Pl. III, fig. 12.
98. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à l'exergue). Victoire dans un quadriga au galop, à droite. Sous les chevaux, le signe J (?)
Æ 18. — Chalque, 6 gr. 10. — *Coll. de Luynes.* Pl. III, fig. 13.

98 *bis*. Tête aurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire sans ailes, debout, à droite, et achevant d'ériger un trophée. Au dessus, le monogr. n° 148.

Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 40.

Pl. III, fig. 14.

SÉLEUCUS I NICATOR & ANTIOCHUS I SOTER

associés.

Ere des Sél. 19 à 31 (293 à 281 av. J.-C.)

99. Tête aurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à l'exergue).

Athéna debout sur un char traîné par quatre éléphants marchant à droite; coiffée d'un casque corinthien, elle brandit le foudre de la main droite et elle a son bouclier au bras gauche; les éléphants sont ornés de cornes de taureau. Devant Athéna, le monogr. n° 59.

Grènetis au pourtour.

℞ 26 mill. — Tétradr. att., 13 gr. 65. (Fabrique bactrienne.)

Pl. III, fig. 14.

100. Tête diadémée de Séleucus Nicator, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.). Tête de cheval bridée et ornée de cornes de taureau, à droite. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 60. Grènetis au pourtour.

℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 90. (Fabrique bactrienne.)

Pl. III, fig. 15.

101. Même description.

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 15.

Pl. III, fig. 16.

ANTIOCHUS I SOTER

Ere des Sél. 31 à 51 (281 à 261 av. J.-C.)

I. MONNAIES AUX TYPES D'ALEXANDRE LE GRAND.

A. — Monnaies d'or.

102. Tête d'Athéna, à droite, avec un casque corinthien orné d'un serpent.
 Ῥ. ANTIOXOY (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et de la gauche baissée, une palme. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 61; à droite, FA.
 Ἀ 18 mill. — Statère att., 8 gr. 40. — *Coll. de Luynes*. Pl. IV, fig. 1.
103. Même tête d'Athéna, à droite, avec un collier.
 Ῥ. ANTIOXOY (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et de la gauche, l'armature d'un trophée. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 62 (couché); à droite, le monogr. n° 63.
 Ἀ 19. — Statère att., 8 gr. 55. — *Coll. de Luynes*. Pl. IV, fig. 2.

B. — Monnaies d'argent. — Zeus aëtéphore et Nicéphore.

104. Tête imberbe d'Héraclès coiffé de la peau de lion, à droite. Grènetis.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte un aigle et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 64; sous le trône, le monogr. n° 65 et un caducée.
 Ἀ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 55. Pl. IV, fig. 3.
105. Même droit. Style différent.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (en bas). Zeus assis, comme ci-dessus; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, Γ. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 27. — Tétr. att., 16 gr. 80. Frappé à Laodicée. Pl. IV, fig. 4.

C. — Monnaies de bronze.

106. Buste d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite. Grènetis.

- ℞. **ANTIOXOY** (à g.) **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.). Trophée. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 66, et en dehors de la légende, **BAE**.
 Æ 17. — Chalque, 6 gr. (Flan épais.)
107. Même droit.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ANTIOXOY** (à g.). Même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 67. Grènetis au pourtour.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 25. Pl. IV, fig. 5.
108. Variété. Monogr. fruste.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 80.
109. Variété. Le mot **ANTIOXOY** disposé autrement.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 60. Pl. IV, fig. 6.

II. — *MONNAIES AUX TYPES D'ANTIOCHUS*

A. — *Tête d'Antiochus. Apollon sur l'omphalos.*

110. Tête diadémée d'Antiochus, à droite.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ANTIOXOY** (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en mèches sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et il s'appuie de la main gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, la lettre Δ.
 A 18. — Statère att., 8 gr. 55. Pl. IV, fig. 7.
111. Autre exemplaire. Variété de coin.
 A 18. — Statère att., 8 gr. 45. — *Coll. de Luynes.*
112. Autre exemplaire. Variété de coin.
 A 17. — Statère att., 8 gr. 45. Pl. IV, fig. 8.
113. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ANTIOXOY** (à g.). Même type d'Apollon assis sur l'omphalos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 70; à droite, le monogr. n° 71. Grènetis au pourtour.
 R 29. — Tétradr. att., 17 gr. Pl. IV, fig. 9.
114. Autre exemplaire. Variété de coin.
 R 28. — Tétradr. att., 17 gr.

115. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 70; à droite, le monogr. n° 72.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
116. Même description et mêmes monogrammes.
 Ⲡ 18. — Drachme att., 14 gr. 18. (Pièce trouée.) Pl. IV, fig. 10.
117. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 70; à droite, le monogr. n° 73.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
118. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 2; à droite, le monogr. n° 71.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
119. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 2; à droite, le monogr. n° 72.
 Ⲡ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
120. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
121. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 74; à droite, le monogr. n° 75.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 30. Pl. IV, fig. 11 (face).
122. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 76; à droite, le monogr. n° 77.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60. (Pièce trouée.)
123. Même droit. Même style.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 78; à droite, le monogr. n° 77.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
124. Même droit. Même style.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 78; à droite, le monogr. n° 79.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90.

125. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 78; à droite, le monogr. n° 80.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 95.
126. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 41; à droite, le monogr. n° 79.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
127. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 41; à droite, le monogr. n° 81.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr.
128. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 41; à droite, le monogr. n° 82.
 Ɱ 30. — Tétr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes*. Pl. IV, fig. 12 (face).
129. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 83; à droite, le monogr. n° 84.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr.
130. Même description. Style différent.
 Ɱ 32. — Tétr. att., 16 gr. 95. (Pièce barbare.) Pl. IV, fig. 13 (face).
131. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 85.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
132. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 85; à droite, le monogr. n° 86.
 Ɱ 30. — Tétr. att., 17 gr. — *Coll. de Luynes*. Pl. IV, fig. 14 (face).
133. Même droit. Même style.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 87; à droite, le monogr. n° 75 (rogné).
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.

134. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, les deux monogr.
 n^{os} 88 et 89.
 Æ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
135. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre K.
 Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Pl. IV, fig. 15 (face).
136. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Même type d'Apollon
 assis à gauche sur l'omphalos. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n^o 85 ; à droite, le monogr. n^o 90.
 Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 70.
137. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 20. — *Coll. de Luynes*. Pl. IV, fig. 16.
138. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 65.
139. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 85.
140. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 80.
141. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 50.
142. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 85.
143. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 30.
144. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 40.
145. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 40.
146. Même description.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 75. Bord en biseau. Pl. IV, fig. 17.
147. Tête diadémée d'Antiochus, à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙ (à dr.) ANTI (à g.). Apollon assis, à droite, sur l'ompha-
 los, tenant devant lui son arc des deux mains. Dans le champ,
 à droite, un monogramme fruste.
 Æ 13. — Lepton, 1 gr. 90. Pl. IV, fig. 18.

148. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 13. — Lepton, 1 gr. 60.
149. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙ (à dr.) ANTI (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, tenant dans la main droite une flèche et s'appuyant de la gauche sur son arc.
Æ 10. — Héli-lepton, 0 gr. 95 Pl. IV, fig. 19.
150. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (en bas). Apollon assis à gauche sur l'omphalos, tenant trois flèches dans la main droite et s'appuyant de la gauche sur son arc. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 91 et 92.
Æ 17. — Chalque, 6 gr. 40. Bord en biseau. Pl. IV, fig. 20.
- B. — Tête d'Apollon. Athéna. Trépied. Lyre.
151. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Athéna Alkis debout à droite; elle brandit le foudre de la main droite, et elle a son bouclier au bras gauche. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 93; à droite, le monogr. n^o 40. Grènetis au pourtour.
Æ 25. — Dichalque, 15 gr. 65. Pl. V, fig. 1.
152. Même description.
Æ 18. — Chalque, 6 gr. 70.
153. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Trépied surmonté de la cortine. Dans le champ, à gauche, un arc; à droite, une massue et le monogr. n^o 94. Grènetis au pourtour.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 95. Pl. V, fig. 2.
154. Autre exemplaire. Au revers, un caducée en contremarque.
Æ 19. — Chalque, 7 gr. 45.
155. Autre exemplaire; même contremarque.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 60.
156. Tête laurée d'Apollon, à droite.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Athéna debout à gauche,

- s'appuyant de la main droite sur sa lance, son bouclier à ses pieds.
 Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 78; à dr., le monogr. n° 38.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 65. Pl. V, fig. 3.
157. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon assis à gauche sur l'omphalos; de la main droite, il tient une flèche et il est accoudé du bras gauche sur sa lyre posée à terre à côté de lui. Dans le champ, à gauche, EY; à droite, le monogr. n° 66.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 05. Pl. V, fig. 4.
158. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 10.
159. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 90.
160. Autre exemplaire. Au revers, une ancre en contremarque.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr.
161. Autre exemplaire. Variété de coin. (Sans contremarque.)
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 55.
162. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 65.
163. Variété. Au revers, à gauche, EY; à droite, IM.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 05.
164. Tête laurée d'Apollon, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Lyre à trois cordes.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 05. Pl. V, fig. 5.
165. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙ (à dr.) ANTI (à g.). Lyre à trois cordes.
 Æ 12. — Lepton, 1 gr. 30.
166. Tête laurée d'Apollon, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ANTIOXOY (en bas). Lyre à trois cordes.
 Æ 10. — Héli-lepton, 0 gr. 75. Pl. V, fig. 6.

C. — Bouclier macédonien. Éléphant.

167. Bouclier rond macédonien, orné au centre d'une ancre et sur les bords de six croissants.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Eléphant orné de cornes de taureau, marchant à droite. Sous l'éléphant, un globe; à l'exergue, le monogr. n° 95. Grènetis au pourtour.

Æ 21. — Chalque, 5 gr. 55.

168. Même droit.

℞. Même légende et même type, sans monogramme.

Æ 21. — Chalque, 5 gr. 95 — *Coll. de Luynes*. Pl. V, fig. 7.

169. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 65.

170. Autre exemplaire. Au revers, une ancre en contremarque.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 40.

171. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Eléphant orné de cornes de taureau, marchant à droite. En haut, dans le champ, le monogr. n° 94 et une massue; à l'exergue, la mâchoire du sanglier de Calydon. Grènetis au pourtour.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 55. Pl. V, fig. 8.

172. Autre exemplaire. Au revers, une ancre en contremarque.

Æ 20. — Chalque, 6 gr. 10.

173. Autre exemplaire, avec la même contremarque.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 85.

D. — *Tête de Zeus. Foudre.*

174. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Foudre. En haut dans le champ, une massue et le monogr. n° 96; à l'exergue, la mâchoire du sanglier de Calydon. Grènetis au pourtour.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 95. Pl. V, fig. 9.

175. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 65.

176. Autre exemplaire. Au revers, une ancre en contremarque.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 35.

E. — *Tête d'Apollon, de face.*

177. Buste lauré d'Apollon vu de face, incliné à droite, les cheveux retombant en mèches sur les épaules.

- Ρ.** **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Victoire debout, à droite, érigéant un trophée. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 49. Grènetis au pourtour.
 Æ 22. — Chalque, 7 gr. 65. Pl. V, fig. 10.
178. Même description.
 Æ 17. — Dilepton, 2 gr. 90. Pl. V, fig. 11.
179. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Dilepton, 2 gr. 10.
180. Même description.
 Æ 13. — Lepton, 1 gr. 50.
181. Même droit. Style différent.
Ρ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Trépied.
 Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 65. Bord en biseau. Pl. V, fig. 12.
182. Même droit. Style différent.
Ρ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Trépied; au dessous, une ancre couchée.
 Æ 11. — Lepton, 0 gr. 90. Pl. V, fig. 13.
183. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 10. — Lepton, 1 gr.

F. — Tête d'Athéna, de face et autres types.

184. Buste d'Athéna, de face, coiffée d'un casque à triple aigrette (τριλοφος). Grènetis au pourtour.
Ρ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne et de la main gauche baissée, une palme. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 69.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 55.
185. Même description et mêmes monogrammes.
 Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 75. Pl. V, fig. 14.
186. Tête d'Athéna, de trois quarts à gauche, coiffée d'un casque à triple aigrette. Grènetis au pourtour.
Ρ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Apollon vêtu d'un chiton talaire, assis à droite sur l'omphalos et regardant de face; de la

main gauche, il tient sa lyre appuyée sur sa jambe ; derrière lui, un trépied. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 51 ; à droite, le monogr. n° 47.

Æ 23. — Chalque, 6 gr. 90.

Pl. V, fig. 15.

187. Même description.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 65.

188. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à droite, un monogr. fruste. Grènetis au pourtour.

Æ 13. — Lepton, 1 gr. 70.

Pl. V, fig. 16.

189. Tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Arc et carquois rempli de flèches. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 164 (couché). Grènetis au pourtour.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 40.

Pl. V, fig. 17.

190. Bouclier rond orné d'un trépied. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΑ (à dr.) ANTI (à g.). Arc et carquois. Grènetis au pourtour.

Æ 13. — Héli-chalque, 3 gr.

Pl. V, fig. 18.

G. — Légende : ΣΩΤΗΡΟΣ ANTIOXOY

191. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΣΩΤΗΡΟΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon assis à gauche sur l'omphalos avec ses attributs ordinaires.

℞ 29. — Tétradr. att., 17 gr. — *Coll. de Luynes*. Pl. V, fig. 19.

192. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 29. — Tétradr. att., 17 gr.

ANTIOCHUS II THÉOS

Ere des Sél. 51 à 66 (261 à 246 av. J.-C.)

A. — *Athéna Nicéphore.*

193. Tête diadémée d'Antiochus, à droite.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Athéna debout à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs, la poitrine couverte de l'égide; elle est casquée et son bouclier, posé à terre, est appuyé contre son genou; de la main droite, elle porte une petite Victoire stéphanéphore, tournée à gauche; de la main gauche baissée, elle tient une palme dont la tige est ornée de bandelettes. Dans le champ, à gauche, traces d'un monogramme (qui paraît avoir été effacé sur le coin monétaire); à droite, la lettre Φ, le monogr. n° 97 et Σ (?).

Α 20 mill. — Statère att., 8 gr. 60.

Pl. VI, fig. 1.

B. — *Apollon assis.*

194. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en mèches sur ses épaules; de la main droite étendue il tient une flèche, et de la gauche il s'appuie sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, une tête d'antilope tournée à gauche; à l'exergue, les monogr. n°s 40 et 98.

Α 30. — Tétradr. att., 17 gr. 15. Frappé à Ægae d'Eolide.

Pl. VI, fig. 2.

195. Même droit. Style différent.

Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la même tête d'antilope; à l'exergue le monogr. n° 99 et ΔΙ.

Α 29. — Tétradr. att., 17 gr. 10. Frappé à Ægae d'Eolide.

196. Autre exemplaire, avec le monogr. n° 100 et ΔΙ, à l'exergue.

Α 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05. Frappé à Ægae d'Eolide.

197. Même droit. Style différent.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une torche allumée et le protome de Pégase galopant à gauche; à l'exergue, le monogr. n° 101.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 08. Frappé à Cyzique.
198. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type: Dans le champ, à gauche, le protome d'un griffon levant une patte.
 Ɱ 17. — Drachme att., 4 gr. Frappée à Téos.
199. Même droit. Style différent (les traits de la tête rappellent celle d'Antiochus 1^{er} Soter).
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΣ; à l'exergue la lettre Σ. (Champ concave.)
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 17 gr. Pl. VI, fig. 3.
200. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 74.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 85. (Pièce barbare.)
201. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 102; à l'exergue le monogr. n° 103. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 18. — Drachme att., 4 gr. 25:
202. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type, mais Apollon tient dans la main droite un faisceau de trois flèches. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 90; à l'exergue, le monogr. n° 3.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Pl. VI, fig. 4 (revers).
203. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur un trône à pieds de lion, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; de la main droite étendue il tient une flèche, et de la gauche, ramenée en arrière sur le siège, il tient son arc. Dans le champ, à gauche, les monogr. nos 104 et 3; à l'exergue F (Champ concave).
 Ɱ 32. — Tétradr. att., 17 gr. Pl. VI, fig. 5.

204. Même droit. Style différent.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; de la main droite étendue, il tient son arc et de la gauche il s'appuie sur l'omphalos. A l'exergue, ΑΣΚ.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Ascalon.
 Pl. VI, fig. 6 (revers).
205. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΑΣ; à l'exergue, la lettre Κ (Champ concave).
 Ῥ 20. — Drachme att., 4 gr. 05. Frappée à Ascalon.
 Pl. VI, fig. 7 (revers).
206. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, devant la tête, le monogr. n° 105.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. VI, fig. 8 (revers).

C. — *Héraclès assis.*

207. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Héraclès nu, lauré, assis à gauche sur un rocher, sa peau de lion placée sous lui et ramenée sur sa jambe droite; il pose la main droite sur sa massue debout à terre devant lui, et de la main gauche il s'appuie sur le rocher. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 106; à l'exergue, le monogr. n° 107.
 Ῥ 30. — Tétradr. att.; 17 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. VI, fig. 9.
208. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, un canthare; à l'exergue, le monogr. n° 107 et un fer de flèche tourné à droite.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
209. Tête diadémée d'Antiochus, à droite, avec des rayons émergeant des cheveux. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende. Héraclès nu, la tête laurée, assis à gauche sur une grande cuve de forme ovoïde, sa peau de lion sous lui; il pose la main droite sur sa massue debout à terre devant lui, et il s'appuie

de la main gauche sur le bord de la cuve. A l'exergue, les monogr. n^{os} 108 et 93.

Æ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 22. Pl. VI, fig. 10.

210. Tête diadémée d'Antiochus, à droite (sans rayons). Style différent. Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une tête de griffon (?) et un monogramme incertain.

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90.

D. — *Tête ailée d'Antiochus II.*

211. Tête diadémée d'Antiochus, à droite, avec de petites ailes aux tempes.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 109 et la lettre Κ; à l'exergue, un cheval baissant la tête, à droite.

Æ 31. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Alexandria Troas. — *Coll. de Luynes.*

212. Même droit. Même style.

Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 27 et 110.

Æ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Alexandria Troas.

Pl. VI, fig. 11.

213. Même droit. Même style.

Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, les monogr. n^{os} 111 et 112, et le même cheval tourné à gauche.

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Frappé à Alexandria Troas. — *Coll. de Luynes.*

214. Même droit. Style différent.

Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 113.

Æ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 95. Frappé à Alexandria Troas.

215. Même droit. Style différent.

Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 114 et 115; à l'exergue, le même cheval à droite.

Æ 30. — Tétradr. att., 19 gr. 30. Frappé à Alexandria Troas.

216. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27; à l'exergue, le même cheval à gauche.
 Ɱ 32. — Tétradr. att., 16 gr 70. Frappé à Alexandria Troas.

E. — *Monnaies de style bactrien.*

217. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 88; à l'exergue, le monogr. n° 57.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 25. Pl. VI, fig. 12.
218. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Zeus nu, debout à gauche, vu de dos; de la main droite, il brandit le foudre et il tient l'égide sur le bras gauche allongé; à ses pieds, à gauche, un aigle les ailes éployées. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 57.
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 15 gr. 80. Pl. VI, fig. 13.
 La tête ressemble à celle qui forme le type des monnaies de Diodote, le premier roi indépendant de la Bactriane.

F. — *Bronzes au type du trépied.*

219. Tête laurée d'Apollon, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Trépied surmonté de la cortine.
 Ɱ 22. — Dichalque, 10 gr. 15. Flan épais.
220. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même revers. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 55.
 Ɱ 20. — Dichalque, 10 gr. 50. Flan épais.
221. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même revers, sans monogramme apparent.
 Ɱ 17. — Chalque, 6 gr. 65.
222. Même droit. Style différent.

- ℞. Même revers. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 90; à droite, le monogr. n° 116. Grènetis au pourtour. (Champ concave.)
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 40. Pl. VI, fig. 14.
223. Même droit. Style différent.
℞. Même revers. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117; à droite, la lettre Δ; à l'exergue, une ancre couchée.
Æ 18. — Héli-chalque, 5 gr.
224. Même droit. Style différent.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 118 (?); à droite, le monogr. n° 119; à l'exergue, une ancre couchée.
Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 65. Pl. VI, fig. 15.
225. Même droit. Même style.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 120; à droite, le monogr. n° 121; à l'exergue, une ancre couchée.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 95.
226. Autre exemplaire, avec les mêmes monogrammes.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 95.
227. Autre exemplaire, avec le monogr. n° 120 à gauche et Π (?) à droite.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 10. Pièce trouée.
228. Autre exemplaire, avec Σ à gauche et le monogr. n° 22 à droite.
Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 95.
229. Autre exemplaire, avec les monogr. n° 98 à gauche, et n° 22 à droite.
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 75.
230. Autre exemplaire, avec deux monogrammes frustes.
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 20.
231. Autre exemplaire, avec les monogr. nos 98 et 40 (?).
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 40.
232. Autre exemplaire, avec deux monogrammes frustes.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 15.
233. Autre exemplaire, avec les monogr. n° 98 à gauche, et n° 7 à droite.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 20.

234. Autre exemplaire, avec les mêmes monogrammes.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 25.
235. Autre exemplaire, avec le monogr. n° 122 à gauche, et **MIA** à droite.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 75.
236. Même droit. Style différent.
℞. Même légende et même type (d'une forme particulière). Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 123; à droite, le monogr. n° 59; à l'exergue, une ancre couchée.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 45. Pl. VI, fig. 16.
237. Autre exemplaire, avec **ΔH** à gauche, et le monogr. n° 59 à droite.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 25.
238. Autre exemplaire, avec le monogr. n° 123 à gauche et un monogramme incertain à droite.
Æ 16. — Chalque, 6 gr. 40. Flan épais.

G. — *Bronzes au type d'Apollon sur l'omphalos.*

239. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, tenant de la main droite une flèche et s'appuyant de la gauche sur son arc. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124.
Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 25. Pl. VI, fig. 17.
240. Autre exemplaire, avec le même monogramme.
Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 70.
241. Autre exemplaire, avec un monogramme incertain.
Æ 12. — Héli-chalque, 3 gr.
242. Autre exemplaire, avec un monogramme incertain.
Æ 12. — Héli-chalque, 3 gr. 15.

SÉLEUCUS II CALLINICUS

Ere des Sél. 66 à 86 (246 à 226 av. J.-C.)

A. — Tête de Séleucus II. Apollon s'appuyant sur son arc.

243. Tête diadémée de Séleucus, à droite, avec de légers favoris.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, la tête laurée, les cheveux relevés en chignon et retombant en mèches sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche et de la main gauche il s'appuie sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, la lettre P.
 A 19. — Statère att., 8 gr. 55. — *Coll. de Luynes.*
244. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 122; à droite, le monogr. n° 125.
 A 18. — Statère att., 8 gr. 55. Pl. VII, fig. 1.
245. Même tête, mais sans favoris. (Coup de cisaille.)
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 126.
 A 19. — Statère att., 8 gr. 40. — *Coll. de Luynes.*
246. Même tête, avec de légers favoris. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Sans monogramme.
 A 19. — Statère att., 8 gr. 35. (Pièce barbare.) — *Coll. de Luynes.*
Pl. VII, fig. 2.
247. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 100; à droite, le monogr. n° 136.
 A 17. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. VII, fig. 3.

B. — Tête de Séleucus II. Apollon accoudé sur un trépied.

248. Tête imberbe et diadémée de Séleucus, à droite. Grènetis au pourtour.

- Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, la tête laurée, tenant une flèche de la main droite étendue et accoudé du bras gauche sur un trépied surmonté de la cortine.
 Dans le champ, à gauche, la lettre **M** et le monogr. n° 22 (couché).
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 26 gr. 50.
249. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 127; à droite, le monogr. n° 128.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
250. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. nos 90 et 40.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 45.
251. Même tête diadémée, mais avec de légers favoris.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 22; à droite, le monogr. n° 93. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 25. Pl. VII, fig. 4.
252. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93; à droite, le monogr. n° 89.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 17 gr.
253. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 129; à droite, la lettre **B**.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 20.
254. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 130.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
255. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à droite, le monogr. n° 130.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
256. Même droit. Même style.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à droite, le monogr. n° 131.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 16 gr. 85. — *Coll. de Luynes.*
257. Même droit. Style différent et tout particulier.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 36; à droite, le monogr. n° 132.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Pl. VII, fig. 5.
 La tête de Séleucus est plus petite que sur les autres tétra-drachmes; les cheveux sont hérissés. Au revers, des branches de laurier s'élèvent au dessus du trépied, comme aussi, d'ailleurs, sur quelques autres pièces.
258. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, un monogramme rogné.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
259. Même tête, avec un collier de barbe.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 76; à droite, le monogr. n° 47.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 45. — *Coll. de Luynes.*
260. Autre exemplaire.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60. Pl. VII, fig. 6.
261. Même tête, mais sans barbe. Style barbare.
 ℞. ΒΑCΙΑΛΕΥC (à dr.) CΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Même type. Dans le champ à gauche, les monogr. nos 90 et 133; à droite le signe ⚡ (?). Grènetis au pourtour.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 45. (Pièce barbare et de fabrique postérieure.)
262. Même droit. Bon style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste; à droite, le monogr. n° 134.
 Ɱ 19. — Drachme att., 3 gr. 75. Pl. VII, fig. 7.
263. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 135. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 16. — Drachme att., 4 gr. 15.

C. — *Tête casquée d'Athéna.*

264. Tête casquée d'Athéna, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et s'appuyant de la gauche sur son arc. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 10.
265. Autre exemplaire. Monogramme incertain.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 10.
266. Autre exemplaire. Monogramme incertain.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. VII, fig. 8.
267. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Sans monogramme.
 Æ 23. — Chalque, 8 gr. 70. Pl. VII, fig. 9.
268. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. A droite et à gauche, des monogrammes indistincts.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 30.
269. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 98.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 55.
270. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, EY; à droite, la lettre N (?).
 Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 20. — *Coll. de Luynes.*
271. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type, sans monogramme apparent.
 Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 40.
272. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 98.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 90.

273. Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue et une palme de la main gauche baissée. A l'exergue, un thyrses orné de bandelettes.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 70.

Pl. VII, fig. 10.

274. Tête casquée d'Athéna, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Eléphant marchant à droite. Grènetis au pourtour.

Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 25.

Pl. VII, fig. 11.

D. — Bronzes avec la tête de Séleucus II.

275. Tête diadémée de Séleucus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). L'un des Dioscures sur un cheval galopant à gauche; il tient sa lance en arrêt et sa chlamyde flotte sur ses épaules. Dessous, le monogr. n° 36. Grènetis au pourtour.

Æ 30. — Tétrachalque, 20 gr. 80. — Sur chaque face, un trou central. (Pièce fruste.)

Pl. VII, fig. 12.

276. Tête diadémée de Séleucus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Cheval en liberté, à gauche, levant le pied gauche de devant. Au dessus, les étoiles des Dioscures; dessous, le monogr. n° 36.

Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr.

Pl. VII, fig. 13.

277. Autre exemplaire.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 50.

278. Tête diadémée de Séleucus, avec une longue barbe, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas) Pégase galopant à gauche.

Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 70.

Pl. VII, fig. 14.

E. — Bronzes avec la tête d'Apollon et d'Artémis.

279. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux relevés sur la nuque. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Zébu tourné à gauche. Au dessous, ΕΥ.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 55.

280. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 05.
281. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 36.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 65. Pl. VII, fig. 15.
282. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr.
283. Buste drapé d'Artémis, à droite.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite étendue et s'appuyant de la gauche, sur son arc posé à terre. Dans le champ, à droite, une ancre renversée.
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. (Pièce fruste.)

ANTIOCHUS HIÉRAX

Contemporain de Séleucus II ; mort en l'an des Sél. 85 (227 av. J.-C.).

A. — Tête ailée et diadémée.

284. Tête diadémée d'Antiochus Hiérax, à droite, avec de petites ailes aux tempes. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXΟΥ (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite ; de la main droite étendue il tient une flèche, et de la main gauche il s'appuie sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, une abeille.
Æ 30 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Frappé à Ephèse.
Pl. VIII, fig. 1(face).

B. — Tête diadémée, sans ailes.

285. Tête diadémée d'Antiochus Hiérax, à droite.
℞. Même légende et même type ; l'abeille est à l'exergue.
Æ 32. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Ephèse. Pl. VIII, fig. 2.

286. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type; à l'exergue, une chouette.
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 55. Frappé à Sigeium. — *Coll. de Luynes*.
 Pl. VIII, fig. 3 (face).
287. Même droit. Style différent. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une
 torche allumée; à l'exergue, un aigle et le monogr. n° 139.
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05. Frappé à Cyzique. — *Coll. de Luynes*.
 Pl. VIII, fig. 4.
288. Même droit. (Sans grènetis.)
 Ῥ. Même légende et même type, sans symbole ni monogramme.
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 65. Fabrique barbare.
289. Même droit. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type, sans symbole ni monogramme.
 Ἀ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Fabrique barbare.
 Pl. VIII, fig. 5 (face).
290. Même droit. Style différent. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 A et une torche allumée; à l'exergue, une massue couchée.
 Ἀ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Frappé à Héraclée du Latmus.
291. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 140; à droite, le monogr. n° 93.
 Ἀ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Pl. VIII, fig. 6 (face).
292. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un
 symbole indistinct; à droite, la lettre A (?).
 Ἀ 17. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. VIII, fig. 7.
293. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Même type. Dans le
 champ, à gauche, le monogr. n° 141; à droite, le monogr. n° 40.
 Grènetis au pourtour.
 Æ 18. — Héli-chalque, 5 gr. 30. Pl. VIII, fig. 8.
- C. — *Tête d'Apollon.*
294. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux calamistrés.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et accoudé du bras gauche sur un trépied.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 95.

Pl. VIII, fig. 9.

SELEUCUS III CERAUNUS

Ere des Sél. 86 à 90 (226 à 222 av. J.-C.)

A. — Tête de Séleucus III

295. Tête diadémée de Séleucus avec des favoris, à droite. Grènetis au pourtour.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon à demi nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, les jambes enveloppées dans sa chlamyde; ses cheveux relevés en chignon retombent en tresses sur ses épaules; de la main droite, il tient son arc et il est accoudé du bras gauche sur un trépied. Dans le champ, à gauche, un protome de cheval galopant à gauche.

Æ 29 mill. — Tétradr. att., 17 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*

Pl. VIII, fig. 10.

296. Même droit. Style différent.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon, nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en tresses sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et de la gauche, il s'appuie sur son arc, posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à droite, le monogr. n° 40.

Æ 29. Tétr. att., 17 gr. 05. — *Coll. de Luynes.* Pl. VIII, fig. 11.

297. Même droit. Style différent.

Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à droite, Ⓝ (?).

Æ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 80.

Le monogramme qui est dans le champ du revers, à droite est sans doute le n° 130, couché et rogné.

298. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à droite, le monogr. n° 130.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 80. (Pièce trouée.)
299. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 130.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
300. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40 (couché); à droite, le monogr. n° 141.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*
301. Même description. Style différent.
 Ῥ 19. — Drachme att., 3 gr. 80. Pl. VIII, fig. 12.
302. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 142; à droite, le monogr. n° 143.
 Ῥ 33. — Tétradr. att., 17 gr.
- B. — *Tête d'Apollon.*
303. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés sur la nuque. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Trépied surmonté de la cortine et d'une couronne de laurier. Dans le champ, à gauche, ΕΥ; à droite, le monogr. n° 144.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 20. Pl. VIII, fig. 13.
304. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 9 gr. 50.
305. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124.
 Æ 18. — Chalque, 7 gr. 60. — *Coll. de Luynes.*
306. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 35.

307. Tête laurée d'Apollon à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Trépied surmonté de trois pointes de flèche. Dans le champ, à gauche, la lettre Θ. Grènetis au pourtour.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 30. Pl. VIII, fig. 14.
308. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux calamistrés.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.). Trépied surmonté de la cortine. Dans le champ, à droite, un monogr. fruste.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 80.
309. Tête laurée d'Apollon à droite.
 Ῥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Trépied surmonté de la cortine.
 Æ 11. — Lepton, 1 gr. 10.
310. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑ (à dr.) ΣΕ (à g.). Trépied surmonté de la cortine.
 Æ 12. — Dilepton, 2 gr. 60.
311. Même droit.
 Ῥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 05. Pl. VIII, fig. 15.
312. Autre exemplaire.
 Æ 13. — Héli-chalque, 3 gr. 30. — *Coll. de Luynes.*
313. Autre exemplaire.
 Æ 13. — Héli-chalque, 3 gr. 05.

C. — Tête d'Artémis.

314. Tête d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, le monogr. Ε; à l'exergue, ΘΕ.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 35. — *Coll. de Luynes.* Pl. VIII, fig. 16.
315. Même droit. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 92.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 10.

316. Autre exemplaire. A l'exergue du revers, un monogramme indistinct.
Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 75.
317. Autre exemplaire. Au revers, dans le champ, à gauche, le monogr.
n° 137; à l'exergue, le monogr. n° 88.
Æ 16. — Héli-chalque, 5 gr. 60.
318. Autre exemplaire, sans monogrammes apparents au revers.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 80.
319. Autre exemplaire. Au revers, dans le champ, à gauche, le monogr.
n° 137.
Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 90.
320. Autre exemplaire. Au revers, à l'exergue, le monogr. n° 138.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 25.
321. Autre exemplaire. Au revers, dans le champ, à gauche, le monogr.
n° 137; à droite, le monogr. n° 88.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 70.
322. Autre exemplaire. Au revers, monogrammes indistincts.
Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 35.
323. Autre exemplaire. Au revers, dans le champ, à gauche, le monogr.
n° 138; à l'exergue, un monogramme indistinct.
Æ 14. — Héli-chalque, 4 gr. 60.
324. Autre exemplaire, sans monogrammes apparents.
Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 90.

ANTIOCHUS, FILS DE SÉLEUCUS III

Ere des Sél. 90 (222 av. J.-C.)

325. Tête diadémée d'Antiochus à droite (tête d'enfant). Bandelette de laine au pourtour.
 ⚭ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux, relevés en chignon,

retombent en tresses sur ses épaules ; de la main droite étendue, il tient une flèche et, de la gauche, il s'appuie sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, la lettre Δ.

℞ 29 mill. — Tétradr. att., 17 gr. 22.

326. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, le monogr. n° 145.

℞ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 70.

327. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, le monogr. n° 146.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 50.

328. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, le monogr. n° 107.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 85.

329. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, le monogr. n° 93.

℞ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 05.

330. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, la lettre B.

℞ 31. — Tétradr. att., 17 gr. 05.

Pl. VIII, fig. 17.

331. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied ; à l'exergue, une lettre rognée.

℞ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes.*

332. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 147 ; à droite, le monogr. n° 40

℞ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 10.

333. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, un monogramme indistinct; à l'exergue, une tête d'aigle.

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 20. Pl. VIII, fig. 18.

334. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (à l'exergue). Cheval à droite, levant une jambe de devant.

Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 20. Pl. VIII, fig. 19.

ANTIOCHUS III LE GRAND

Ere des Sél. 90 à 126 (222 à 187 av. J. C.).

A. — *Tête d'Antiochus (Type jeune.)*

335. Tête diadémée d'Antiochus le Grand, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux, relevés en chignon, retombent en tresses sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et de la gauche, il s'appuie sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40; à droite, le monogr. n° 90.

℞ 29 mill. — Tétradr. att., 17 gr. 05. — *Coll. de Luynes.*

336. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 96; à droite, le monogr. n° 40.

℞ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 10. Pl. IX, fig. 1.

337. Même droit. Style différent. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A; à droite, le monogr. n° 40; à l'exergue, un zébu cornupète à gauche.

℞ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 15.

338. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme rogné; à droite, la lettre M.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 65.

339. Même droit. Style différent. La figure a de légers favoris.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 148 et une tête de cheval à gauche; à droite, le monogr. n° 56.
 Ⲡ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 15. (Pièce trouée.)
340. Même droit. Style différent
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 130 et 124.
 Ⲡ 31 — Tétradr. att., 16 gr. 70.
341. Même droit. Bandelette de laine au pourtour.
 Ⲛ. Même légende, même type et mêmes monogrammes.
 Ⲡ 31. — Tétradr. att., 17 gr.
342. Même droit. La figure a des favoris.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 17 gr.
343. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende, même type et même monogramme.
 Ⲡ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
344. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 149.
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Tyr. (Pièce rognée.)
345. Même droit. Même style.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 149; à droite, le monogr. n° 22; à l'exergue la lettre Θ.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Tyr. Pl. IX, fig. 2 (face).
346. Même droit. Style différent. Grènetis au pourtour.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une fleur de lotus; à droite, le monogr. n° 150.
 Ⲡ. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
347. Même droit. Style différent et très particulier; la figure, très ramassée, a des favoris.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 7.
 Ⱡ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10. Pl. IX, fig. 3 (face).
348. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 151.
 Ⱡ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
349. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une lettre rognée; à droite, le monogr. n° 152.
 Ⱡ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
350. Même droit. Style différent.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 171; à droite, le monogr. n° 153; à l'exergue, le monogr. n° 47. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Fabrique sèche et plate.
 Pl. IX, fig. 4 (face).
351. Même droit. Même style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 154; à droite, le monogr. n° 110; à l'exergue, le monogr. n° 155.
 Ⱡ 28. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
352. Même droit. Style différent. Le nez est très allongé.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 88; à l'exergue, le monogr. n° 90.
 Ⱡ 28. — Tétradr. att., 17 gr. Pl. IX, fig. 5 (face).
353. Même droit. Même style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 122 et 75.
 Ⱡ 32. — Tétradr. att., 17 gr.
354. Même droit. Même style. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste.
 Ⱡ 17. — Drachme att., 3 gr. 70.

B. — Tête d'Antiochus (Type adulte):

355. Tête diadémée d'Antiochus à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, en haut, une étoile; au milieu, le monogr. n° 156, et en bas, devant les pieds d'Apollon, une lyre.
 Ἀ 17. — Statère att., 8 gr. 62. Fabrique sèche et plate. Pl. IX, fig. 6.
356. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 22; à droite, le monogr. n° 157.
 Ῥ 29. Tétradr. att., 16 gr. 95. Même fabrique.
357. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 157; à droite, le monogr. n° 22.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 17 gr.
358. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 17 gr.
359. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 157; à droite, la lettre Δ.
 Ῥ 28. — Tétr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes*. Pl. IX, fig. 7.
360. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
361. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 157; à droite la lettre Δ.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 17 gr. — *Coll. de Luynes*.
362. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 158.
 Ῥ 16. — Drachme att., 4 gr. 10.
363. Même droit. Le cou est très allongé.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 22.
Grènetis au pourtour.

℞ 26. — Tétradr. att., 16 gr. 60. Fabrique sèche et plate.

Pl. IX, fig. 8.

364. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90.

C. — Tête d'Antiochus (type de l'âge mûr).

365. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 159.

℞ 32. — Quadruple statère, 33 gr. 90.

Pl. IX, fig. 9.

366. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.

℞ 30. — Tétr. att., 16 gr. 96. — *Coll. de Luynes*. Pl. IX, fig. 10.

367. Même droit. Style différent. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 36.

℞ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05. — *Coll. de Luynes*.

368. Même droit. Style différent. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 138.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 80.

369. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΑΣ et ΣΑ.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 50.

370. Même droit. Même style.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.

℞ 16. — Drachme att., 4 gr.

371. Même droit (figure ronde et ramassée).

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme indistinct.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 75.
372. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied surmonté de la cortine.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Pl. IX, fig. 11 (face).
373. Même droit. Même style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une corne d'abondance.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
374. Même droit. Même style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 130.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 15.
375. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 95.
376. Même description. (Sans bandelette de laine.)
 Ɱ 19. — Drachme att., 4 gr. 15.
377. Même tête. Style différent. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende et même type; à l'exergue ΔΙ. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 32. — Tétradr. att., 17 gr.
378. Même droit. Style différent. (Sans grènetis.)
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un arc dans son étui.
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 95.
379. Même droit. Style différent. Bandelette de laine au pourtour.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un arc dans son étui; à l'exergue, ΑΣΚ.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 17 gr. Frappé à Ascalon.
380. Même droit. Même style.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un arc dans son étui.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr.

381. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr.
382. Même droit. Style différent. (La tête rappelle celle d'Antiochus I^{er} Soter.) Grènetis au pourtour.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un protome de cheval galopant à gauche et le monogr. n° 88.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Pl. IX, fig. 12.
383. Même droit. Style différent. Bandelette de laine au pourtour.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une ancre renversée.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
384. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
385. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied.
 Ɱ 28. — Tétr. att., 17 gr. 05. — *Coll. de Luynes*. Pl. IX, fig. 13 (face).
386. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un symbole indistinct.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 85. (Revers fruste.)
387. Même tête. Sous le cou, ΔI. Grènetis au pourtour.
 Ɱ. Même légende et même type. A l'exergue, ΔI. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 10.

D. — *Tête d'Antiochus (type de vieillard)*.

388. Tête diadémée d'Antiochus très âgé, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40; à droite, NI.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 82. Pl. IX, fig. 14 (face).

389. Autre exemplaire. Style différent.
 Ⲡ 32. — Tétradr. att., 17 gr. Pl. IX, fig. 15 (face).
390. Même tête. Style barbare.
 Ⲡ. Légende altérée : **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤ·Χ·Υ** (à g.). Même type. Dans le champ, à gauche, une palme.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 14 gr. 15. (Imitation barbare.)
391. Même tête. Grènetis au pourtour. Style barbare.
 Ⲡ. Même légende et même type, sans symbole. Grènetis au pourtour.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50. (Pièce trouée.)
392. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 160.
 Ⲡ 19. — Drachme att., 4 gr. 25. (Pièce trouée.) Pl. IX, fig. 16.
- E. — *Tête d'Antiochus. Éléphant.*
393. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 Ⲡ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à g.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en haut). Éléphant marchant à droite. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 130; à l'exergue, le monogr. n° 150.
 Ⲡ 20. — Statère att., 8 gr. 60. — *Coll. de Luynes.* Pl. X, fig. 1.
394. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 Ⲡ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à l'exergue). Éléphant marchant à droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 161; à droite, la lettre **M**.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90. — *Coll. de Luynes.* Pl. X, fig. 2.
 Cet exemplaire faisait partie du trésor d'Amasia découvert en 1860 (Waddington, *Mélanges de numismatique*, II^e série, 1867, p. 6).
395. Même droit. (Sans bandelette de laine.)
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, un monogramme rogné.
 Ⲡ 17. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. X, fig. 3.
396. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 83.
 Ⲡ 17. — Drachme att., 4 gr.

F. — Bronzes. — *Apollon assis sur l'omphalos.*

397. Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124; à l'exergue, des lettres frustes, peut-être $\eta\zeta$ (?)
 Æ 27. — Dichalque, 13 gr. 50. Pl. X, fig. 4.
398. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124 et la lettre Θ.
 Æ 23. — Dichalque, 13 gr.
399. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124 et la lettre Ι.
 Æ 24. — Dichalque, 12 gr. 60.
400. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124 et la lettre Δ.
 Æ 28. — Dichalque, 10 gr. 60.
401. Même tête. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Même type. A l'exergue, le monogr. n° 162. Grènetis au pourtour.
 Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 85. Frappé à Antioche. Bord dentelé.
 Pl. X, fig. 5.
402. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme. Grènetis au pourtour.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 45. Bord dentelé.
403. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme; à l'exergue, le monogr. n° 93. Grènetis au pourtour.
 Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 70. Bord dentelé.
404. Même droit. Style différent. Dans le champ, à g., le monogr. n° 2.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme. Grènetis au pourtour.

Æ 14. — Hémi-chalque, 2 gr. 30. Bord dentelé.

G. — Bronzes. — *Apollon debout, s'appuyant sur son arc.*

405. Tête laurée d'Apollon à droite.

℞. Même légende. Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et s'appuyant de la main gauche sur son arc posé à terre.

Æ 13. — Dilepton, 1 gr. 60.

Pl. X, fig. 6.

406. Même description. Style barbare.

Æ 10. — Dilepton, 2 gr. 05. Pièce rognée et flan épais.

407. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 36 et 40.

Æ 11 — Dilepton, 1 gr. 85. Pièce rognée.

408. Même droit. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 36 et un autre monogramme fruste.

Æ 12. — Dilepton, 1 gr. 85.

409. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 36 et 98.

Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 20.

410. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 124 et la lettre **I**.

Æ 12. — Dilepton, 1 gr. 90.

411. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Sans monogramme.

Æ 11. — Lepton, 1 gr. 55.

412. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 138.

Æ 11. — Lepton, 1 gr. 40.

413. Même droit. Style différent.
 ⚭. Même légende et même type. Monogrammes rognés.
 Æ 10. — Lepton, 1 gr. 40.
414. Même droit. Style différent.
 ⚭. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 130; à droite, le monogr. n° 163. Grènetis au pourtour.
 Æ 11. — Lepton, 1 gr. 10. Pl. X, fig. 7.

H. — Bronzes. — Types divers.

415. Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis au pourtour.
 ⚭. BA (en haut) AN (en bas). Fer de flèche à droite. A l'exergue, ΑΘ.
 Æ 10. — Lepton, 1 gr. 25. Pl. X, fig. 8.
416. Tête laurée d'Apollon à droite, avec les traits d'Antiochus III. Grènetis au pourtour.
 ⚭. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Trépied surmonté de la cortine.
 Æ 28. — Dichalque, 13 gr. 85. Pl. X, fig. 9.
417. Même droit.
 ⚭. ΒΑΣΙΛΕΩΣ(en haut) ANTIOXOY (en bas). Eléphant marchant à droite, et monté par un cornac; derrière, un trépied.
 Æ 21. — Dichalque, 10 gr. 95. (Flan épais.) Pl. X, fig. 10.
418. Même droit.
 ⚭. Même légende et même type. Sous l'éléphant, en contremarque, une tête de cheval cornu.
 Æ 22. — Dichalque, 5 gr. 70.
419. Autre exemplaire. (Sans contremarque.)
 Æ 20. — Dichalque, 10 gr. 25. (Flan épais.)
420. Même droit.
 ⚭. Même légende et même type. Deux contremarques: dans l'une, une ancre, et dans l'autre, une tête de cheval cornu.
 Æ 20. — Dichalque, 11 gr. 25. (Flan épais.)
421. Autre exemplaire (avec les mêmes contremarques).
 Æ 20. — Dichalque, 8 gr. 70.
422. Autre exemplaire.
 Æ 20. — Dichalque, 9 gr. 50. (Flan épais.)

423. Même droit. Style barbare.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Eléphant marchant à droite, monté par un cornac; derrière, une ancre renversée; sous l'éléphant, la tête d'un cheval cornu. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 40 (?)
 Æ 22. — Dichalque, 10 gr. 05. Pl. X, fig. 11.
424. Buste voilé d'une reine, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Tête d'éléphant à gauche; derrière, un trépied. A l'exergue, un monogramme fruste.
 Æ 17. — Hémi-chalque, 4 gr. 25.
425. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, AM.
 Æ 15. — Hémi-chalque, 3 gr. 70.
426. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 138.
 Æ 15. — Hémi-chalque, 4 gr. 50. Pl. X, fig. 12.
- 427. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 162.
 Æ 15. — Hémi-chalque, 4 gr. 20. Frappé à Antioche.
428. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, ΘΕΚ.
 Æ 13. — Hémi-chalque, 3 gr. 75.
429. Même droit, sans monogramme.
 Ῥ. Même revers, sans monogramme.
 Æ 15. — Hémi-chalque, 3 gr. 90. Bord dentelé et trou central.
430. Même droit (altéré par une surfrappe).
 Ῥ. Même légende et même type (aussi altéré par une surfrappe).
 Æ 15. — Hémi-chalque, 3 gr. 40.
431. Même tête. Derrière, un monogramme fruste. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une proue de navire; à gauche, le monogr. n° 93. Grènetis au pourtour.
 Æ 16. — Hémi-chalque, 4 gr. 05. Bord dentelé. Frappé à Héraclée.
 Pl. X, fig. 13.
432. Même droit. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 165.

- Ῥ. Même légende et même type. Monogramme fruste.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 10. Bord dentelé.
433. Même droit. Monogramme rogné.
 Ῥ. — Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, Δ.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 40. Bord dentelé.
434. Même droit. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 163.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la
 lettre N.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 10. Bord dentelé.
435. Même droit. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 170.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, M (?)
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 85. Bord dentelé et trou central.
436. Buste d'Artémis à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Protome de cerf bondis-
 sant à droite.
 Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 20. Pl. X, fig. 14.
437. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés sur la nuque.
 Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Eléphant marchant
 à gauche; devant lui, une ancre renversée.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. Pl. X, fig. 15.
438. Tête diadémée d'Antiochus à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Victoire debout à gauche,
 tenant une couronne de la main droite étendue. Dans le champ,
 à gauche, ΔΙ et une tête de cheval cornu tournée à gauche.
 Æ 25. — Dichalque, 11 gr. 70. Bord en biseau. Pl. X, fig. 16.
439. Même description.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 75. Bord en biseau. Pl. X, fig. 17.
440. Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Victoire marchant à
 droite et portant une palme sur son épaule gauche.
 Æ 22. — Chalque, 7 gr. 45. Pl. X, fig. 18.
441. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés sur la nuque.
 Grènetis au pourtour.

- ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Victoire debout à gauche, s'appuyant de la main droite sur une longue tige touffue à son sommet. Dans le champ, à gauche, 1.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 20. Pl. X, fig. 19.
442. Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Artémis debout à gauche, vêtue d'une tunique courte et chaussée d'endromides; elle tient une flèche de la main droite levée et elle s'appuie de la gauche sur sa lance. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 130.
 Æ 24. — Dichalque, 11 gr. 80. Pièce barbare. Pl. X, fig. 20.
443. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Apollon nu, debout à gauche, le pied droit posé sur l'omphalos, tenant de la main droite une flèche et de la gauche, un arc. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 3.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 40. Bord en biseau. Pl. X, fig. 21.
444. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en bas). Un des Dioscures à cheval, la lance en arrêt, au galop à droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 166; à droite, le monogr. n° 146. En contre-marque, sous le cheval, un éléphant.
 Æ 33. — Tétrachalque, 26 gr. 75. Pl. XI, fig. 1.
445. Même description. Monogrammes frustes.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 10. Pl. XI, fig. 2.
446. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en bas). Jument tournée à gauche, allaitant son poulain et retournant la tête. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 152.
 Æ 23. — Dichalque, 11 gr. 40. Bord en biseau. Pl. XI, fig. 3.
447. Même description.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 70. Bord en biseau.
448. Même description.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 20. Bord en biseau.
449. Même droit.

- ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Cheval paissant, à gauche. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 152.
 Æ 14. — Dilepton, 2 gr. 75. Bord en biseau. Pl. XI, fig. 4.

MONNAIES DATÉES

1. — Tyr.

450. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Proue de navire à gauche; au dessus, la date ΠΙΕ (= an 115). Grènetis au pourtour.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 40. Bord en biseau et trou central.
 Pl. XI, fig. 5.
451. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 90.
452. Même droit,
 ℞. Même légende. Proue de navire ornée de l'aplustre, à droite; au dessus, la date ΠΙΖ (= an 117). Grènetis au pourtour.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. 75. Bord en biseau et trou central.
 Pl. XI, fig. 6.
453. Même droit.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Proue de navire ornée de l'aplustre, à droite. Au dessus, une date fruste, et à l'exergue, une légende phénicienne fruste. Grènetis au pourtour.
 Æ 23. — Dichalque, 11 gr. 80.
454. Même droit.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Proue de navire à droite.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 40. (Pièce fruste et rognée).
455. Même droit.
 ℞. Même légende. Proue de navire à gauche. Grènetis au pourtour,
 Æ 17. — Héli-chalque, 2 gr. 80. (Pièce rognée.)

2. — Antioche de Ptolémaïde.

456. Tête laurée d'Apollon, sous les traits d'Antiochus III, à gauche. Grènetis au pourtour.

℞. **ANTIOXEON TON EN ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ** (en légende circulaire).

Zeus à demi nu, debout de face, regardant à droite et s'appuyant de la main droite sur un long sceptre. Dans le champ, à droite, la date **ΛΘΗ** (= an 99).

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 30.

Pl. XI, fig. 7.

MOLON

Ere des Sél. 92 (220 av. J.-C.)

457. Tête laurée et barbue de Zeus à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΜΟΛΩΝΟΣ** (à g.). Apollon Musagète, vêtu d'un chiton talaire, debout à droite; il a les cheveux ramassés en chignon et retombant sur la nuque; de la main gauche, il porte une lyre appuyée sur sa poitrine, et de la main droite baissée, il tient le plectrum. Grènetis au pourtour.

Æ 22 mill. — Dichalque, 10 gr. 45.

Pl. XI, fig. 8.

458. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés sur la nuque.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΜΟΛΩΝΟΣ** (à g.). Victoire debout à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur le nom de Molon, et de la main gauche baissée une palme. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 110; à droite, un monogramme fruste. Grènetis au pourtour.

Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 35. — *Coll. de Luynes*. Pl. XI, fig. 9.

ACHAEUS

Ere des Sél. 98 (214 av. J.-C.)

459. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux calamistrés.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΧΑΙΟΥ** (à g.). Aigle debout à droite, avec une palme appuyée sur son aile gauche.

Æ 18 mill. — Chalque, 4 gr. 95.

Pl. XI, fig. 10.

460. Tête laurée d'Apollon à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΧΑΙΟΥ (à g.). Aigle debout à droite, tenant dans ses serres une couronne de laurier. Dans le champ, à droite, ΔΙ.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 15.

Pl. XI, fig. 11.

461. Tête laurée d'Apollon à droite.

℞. ΒΑΣΙ (à dr.) ΑΧΑΙ (à g.). Tête de cheval, à droite.

Æ 10. — Lepton, 0 gr. 85.

Pl. XI, fig. 12.

SELEUCUS IV PHILOPATOR

Ere des Sél. 126 à 138 (187 à 175 av. J.-C.)

A. — *Apollon assis sur l'omphalos.*

462. Tête diadémée de Séleucus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞ ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en mèches sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et il s'appuie de la main gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, une palme et une couronne; à l'exergue, le monogr. n° 47.

℞ 29 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 90.

463. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 95.

464. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme avec ses fruits; à l'exergue, le monogr. n° 47.

℞ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05.

465. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 80.

466. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme avec ses fruits et un aplustre; à l'exergue, le monogr. n° 47.

℞ 30. — Tétradr. att., 17 gr. — *Coll. de Luynes.*

467. Même tête. Grènetis au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme; à l'exergue, le monogr. n° 47.
 A. 19. — Drachme att., 3 gr. 85.
468. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme, et à l'exergue, la lettre Φ .
 A. 28. — Tétradr. att., 13 gr. 95.
469. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme ornée de bandelettes.
 A. 29. — Tétradr. att., 17 gr.
470. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme avec ses fruits; à l'exergue, la lettre M .
 A. 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
471. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme.
 A. 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Pl. XI, fig. 13.
472. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une Victoire stéphanéphore debout, tournée à droite.
 A. 28. — Tétradr. att., 17 gr. 10.
473. Même droit.
 R. Même légende et même type. A l'exergue, les monogr. nos 93 et 56.
 A. 29. — Tétradr. att., 17 gr.
474. Même tête. Grènetis au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme; à l'exergue, IA . Grènetis au pourtour.
 A. 27. — Tétradr. att., 16 gr. 85.
475. Même droit.
 R. Même légende et même type. A l'exergue, AI .
 A. 29. — Tétradr. att., 17 gr. 20. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XI, fig. 14 (face).

476. Même tête. Derrière, le monogr. n° 167.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.) en légende circulaire.
 Même type.
 Ἀ 30 — Tétradr. att., 16 gr. 15.
477. Tête diadémée de Séleucus, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 168.
 Ἀ 17. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. XI, fig. 15.
478. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n° 152 et 169.
 Ἀ 17. — Drachme att., 4 gr. 10. (Pièce trouée.)

B. — *Apollon accoudé sur un trépied.*

479. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux calamistrés et relevés sur la nuque; derrière, le monogr. n° 170. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite étendue, et accoudé du bras gauche sur un trépied. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 14. Grènetis au pourtour.
 Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 75. Bord dentelé et trou central.
 Pl. XI, fig. 16.
480. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 14.
 Æ 21. — Dichalque, 9 gr. 10. Bord dentelé et trou central.
481. Autre exemplaire. Au revers, à gauche, le monogr. n° 150.
 Æ 22. — Dichalque, 9 gr. 45.
482. Autre exemplaire, avec les mêmes monogrammes.
 Æ 21. — Dichalque, 9 gr. 90.
483. Autre exemplaire. Au revers, le monogr. n° 2.
 Æ 22. — Dichalque, 9 gr. 60.
484. Autre exemplaire. Au revers, le monogr. n° 163.
 Æ 21. — Dichalque, 8 gr. 70.
485. Même tête. Derrière, le monogr. n° 171.

- ℞. Même légende et même type, sans monogramme.
Æ 22. — Dichalque, 12 gr. 95. — *Coll. de Luynes.*
486. Même droit (avec le même monogramme).
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les lettres A et Δ.
Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 30.
487. Autre exemplaire. Au revers, le monogr. n° 14.
Æ 22. — Dichalque, 10 gr. 95.
488. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 35.
489. Même droit, sans monogramme.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 22.
Æ 22. — Dichalque, 9 gr. 85.
490. Autre exemplaire. Au revers, à gauche, la lettre M.
Æ 22. — Dichalque, 13 gr. 10.
491. Autre exemplaire. Au revers, le monogr. n° 40.
Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 20.

C. — *Buste de Dionysos. Proue.*

492. Buste de Dionysos à droite, couronné de lierre et portant le thyrses sur l'épaule. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 170. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Proue de navire à gauche. Grènetis au pourtour.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 50. Bord dentelé et trou central.
Pl. XI, fig. 17.
493. Autre exemplaire. Au revers, au dessus du navire, le monogr. n° 6.
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 90.
494. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 80.
495. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 40.
496. Autre exemplaire. Au revers, au dessus du navire, AB.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 90.

497. Même tête. Derrière, la lettre **E**.
 Ῥ. Même légende et même type. Au dessus du navire, le monogr.
 n° 172.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 30. Bord dentelé et trou central.
498. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Au dessus du navire, les monogr.
 n°s 14 et 40.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 80. Bord dentelé et trou central.
499. Autre exemplaire. Au revers, au dessus du navire, **ΑΠ**.
 Æ 20. — Chalque, 8 gr. 45.
500. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 50.

D. — *Artémis.*

501. Buste d'Artémis, à droite, diadémée et portant l'arc et le carquois sur l'épaule. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 170. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à g.). Artémis chasseresse debout à gauche; vêtue du chiton court et chaussée des endromides, elle s'appuie de la main gauche sur sa lance et caresse un cerf de la main droite. Grènetis au pourtour.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 45. Bord dentelé. Pl. XI, fig. 18.
502. Autre exemplaire. Dans le champ du revers, à gauche, deux monogrammes indistincts.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 90.
503. Autre exemplaire.
 Æ 16. — Héli-chalque, 5 gr. 25.
504. Autre exemplaire.
 Æ 17. — Héli-chalque, 5 gr. 10.

E. — *Buste de la reine. Tête d'éléphant.*

505. Buste voilé et diadémé d'une reine, à droite. Derrière, le monogr. n° 170. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (en bas). Tête d'éléphant tournée à gauche. Grènetis au pourtour.
 Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. Bord dentelé. Pl. XI, fig. 19.

506. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 75.
507. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 10.
508. Même droit.
℞. Même type. A droite, derrière la tête d'éléphant, un trépied.
Æ 14. — Héli-chalque, 4 gr. 40.

MONNAIES DATÉES

Tyr.

509. Tête diadémée de Séleucus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Proue de navire ornée de l'aplustre, à droite; au dessus, ΣΑ (sic, peut-être altération de ΣΑΡ = an 136). Grènetis au pourtour.
Æ 22. — Chalque, 7 gr. 10. Bord en biseau.
510. Même droit.
℞. Même légende et même type. Au dessus du navire, la date ΣΑΡ (= an 136).
Æ 22. — Chalque, 6 gr. 80. Bord en biseau et trou central.
511. Même droit.
℞. Même légende et même type. Au dessus du navire, la date ΣΑΗ (sic, pour ΣΑΡ = 136).
Æ 21. — Chalque, 5 gr. 70. Bord en biseau et trou central.
512. Même droit.
℞. Même légende et même type, avec la date ΡΑΙ (= an 137).
Æ 23. — Chalque, 7 gr. 20. Bord en biseau et trou central.
Pl. XI, fig. 20.
513. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΣΕΛΕΥΚΟΥ (en bas). Proue de navire à gauche. Grènetis au pourtour.
Æ 19. — Héli-chalque, 3 gr. 70. Trou central.

ANTIOCHUS IV EPIPHANE

Ere des Sél. 138 à 149 (175 à 164 av. J.-C.).

I. — MONNAIES ROYALES SANS NOM DE VILLES

A. — Apollon sur l'omphalos. Egide.

514. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en tresses sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et il s'appuie de la main gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à g., une lyre; à l'exergue, le monogr. n° 47.
 R 29 mill. — Tétradr. att., 17 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XII, fig. 1.
515. Autre exemplaire. Variété de coin.
 R 33. — Tétradr. att., 17 gr.
516. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trépied; à droite, une lyre; à l'exergue, le monogr. n° 145.
 R 28. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
517. Même droit. Style différent.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40 et une chouette perchée sur une grappe de raisin; à droite, le monogr. n° 173.
 R 30. — Tétradr. att., 16 gr. 85.
518. Même droit. Style différent. Cercle au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΣΑ, et une massue; à droite, le monogr. n° 40.
 R 28. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
519. Même droit. Grènetis au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, I et II; à droite, un symbole indistinct (bandelette?).
 R 17. — Drachme att., 3 gr. 55.

520. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une corne d'abondance; à l'exergue, ΔΚ.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. 15. Pl. XII, fig. 2.
521. Même droit. Style barbare.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, Α et une rosace; à droite, la lettre Μ.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 90. (Pièce trouée.)
522. Même droit. Même style.
 Ῥ. Même légende et même type, sans monogramme.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 55.
523. Tête diadémée d'Antiochus à droite, surmontée d'une étoile. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme et le monogr. n° 170; à l'exergue, le monogr. n° 174. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 34. — Tétradr. att., 17 gr. 10. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XII, fig. 3.
524. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme et le monogr. n° 170; à l'exergue, le monogr. n° 93.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Héraclée.
525. Même droit. Style différent. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 175; à l'exergue, ΙΑ et d'autres lettres indistinctes. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Pl. XII, fig. 4.
526. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΘΕΟΥ (à g.). Apollon assis sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, une tête de cheval cornu; à l'exergue, ΔΚΠ.
 Ῥ 26. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Pl. XII, fig. 5.
527. Même droit. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Même type. A l'exergue, la lettre Α.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. Pl. XII, fig. 6.

528. Même droit Même style.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.)

Même type, sans lettre ou monogramme.

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 05.

529. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende. Egide déployée, de face, et ornée, au centre, de la tête de Méduse.

℞ 14. — Héli-drachme att., 1 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XII, fig. 7.

530. Autre exemplaire.

℞ 13. — Héli-drachme att., 1 gr. 55.

B. — *Zeus Nicéphore.*

531. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).

Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre. A l'exergue, le monogr. n° 47.

℞ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 25.

532. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Sans monogramme.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 65.

533. Même tête. Les bouts du diadème sont ornés d'étoiles.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, ΙΣ.

℞ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 65.

Pl. XII, fig. 8.

534. Tête diadémée d'Antiochus à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.)

ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ (à l'exergue). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre.

Λ 20. — Statère att., 8 gr. 60.

Pl. XII, fig. 9.

535. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ⲓ**.
 Ⲭ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Ptolémaïs. — *Coll. de Luynes.*
536. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Ⲭ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Pl. XII, fig. 10.
537. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ⲓ**.
 Ⲭ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 72. Frappé à Ptolémaïs.
538. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲭ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
539. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 100.
 Ⲭ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
540. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲭ 38. — Tétradr. att., 17 gr. 40. (Pièce entourée d'un cercle d'argent et munie de deux bélières.)
541. Même droit.
 Ⲛ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre. A l'exergue, **ΦΓ**.
 Ⲭ 32. — — Tétradr. att., 16 gr. 05. (Pièce trouée).
542. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un point.
 Ⲭ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 05.
543. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 176. Couronne de laurier au pourtour.
 Ⲭ 30. — Tétradr. att., 17 gr. 10.

C. — *Tête de Zeus.*

544. Tête laurée et barbue de Zeus à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.)
 ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ (à l'exergue). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur la main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne.
 Ῥ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 30. Pl. XII, fig. 11.
545. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 15 gr. 50. — *Coll. de Luynes.*
546. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type, mais la Victoire que porte Zeus est tournée à gauche.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 70.

D. — *Apollon Daphnéen.*

547. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux relevés sur la nuque. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ (à g.). Apollon Musagète, debout à droite, la tête laurée, les cheveux relevés en chignon et retombant en tresses sur ses épaules; il est vêtu du double chiton et de la chlamyde; de la main gauche il tient une lyre, et de la droite une patère.
 Ῥ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Pl. XII, fig. 12.

E. — *Tyché nicéphore, assise.*

548. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Derrière, le monogr. n° 177.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). La Fortune, assise à gauche sur un trône à dossier, le modius sur la tête; elle tient de la main gauche un long sceptre, et sur sa main droite, une petite Victoire qui tend une couronne à gauche; à ses pieds, un ibis.
 Ἄ 26. — Tétrachalque, 20 gr. 25. Bord en biseau.
549. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ἄ 26. — Tétrachalque, 14 gr. 20. Pl. XIII, fig. 1.

550. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Derrière, le monogr. n° 178. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Grènetis au pourtour.
 Æ 18. — Dichalque, 7 gr. 10. Bord en biseau.
551. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 21. — Dichalque, 6 gr. 20. Pl. XIII, fig. 2.
552. Même tête. Derrière, le monogr. n° 179. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type.
 Æ 16. — Chalque, 5 gr. 10.
553. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 15. — Chalque, 4 gr. 05.
554. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 15. — Chalque, 2 gr. 95. Pl. XIII, fig. 3.
555. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 12. — Chalque, 3 gr. 40. Flan épais.

F. — *Bige de la Victoire.*

556. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). La Victoire dans un bige au galop, à gauche. Au dessous, le monogr. n° 40. Grènetis au pourtour.
 Æ 20. — Chalque, 4 gr. 90. Pl. XIII, fig. 4.
557. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 20.
558. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr.

G. — *Zeus debout ou assis.*

559. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, debout à gauche, la tête laurée, drapé dans sa chlamyde; de la main droite, il tient le foudre et il s'appuie de la gauche sur un long sceptre; à ses pieds, un aigle.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 80. Pl. XIII, fig. 5.

560. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre **I**.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 65.
561. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IA**.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 10.
562. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. (Sans lettre dans le champ.)
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 85.
563. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93.
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 90. Frappé à Héraclée.
564. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; de la main droite étendue, il tient une patère, et il s'appuie de la gauche sur un long sceptre. Sous le trône, le monogr. n° 180.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 90. Pl. XIII, fig. 6.
565. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 7 gr. 65.
- H. — *Apollon tirant de l'arc.*
566. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).
 Apollon nu, debout à droite et tirant de l'arc.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 70. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIII, fig. 7.
567. Même description.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 85.
568. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 70.
569. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr.

J. — *Types divers.*

570. Tête radiée et diadémée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).
 Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 45.
571. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Artémis Phosphoros debout de face, vêtue d'un chiton court et chaussée des endromides; de la main droite elle s'appuie sur une longue torche, et de la gauche baissée elle tient son arc. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40. Grènetis au pourtour.
 Æ 12. — Héli-chalque, 3 gr. 80. Pl. XIII, fig. 8.
572. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Derrière, le monogr. n° 170. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Héra voilée, debout de face, vêtue du chiton talaire et s'appuyant de la main droite sur un long sceptre. Grènetis au pourtour.
 Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 70. Bord dentelé.
573. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 13. — Héli-chalque, 2 gr. 50. Pl. XIII, fig. 9.
574. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 75.
575. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Isis debout, à gauche, la tête surmontée d'un croissant et tenant devant elle, de la main droite, une voile gonflée par le vent.
 Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 70. Pl. XIII, fig. 10.
576. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite étendue et s'appuyant de la gauche sur son arc. Dans le champ, à gauche, NH et H.
 Æ 13. — Héli-chalque, 2 gr. 25. Pl. XIII, fig. 11.
577. Tête diadémée d'Antiochus à droite.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Palmier. Grènetis au pourtour.

Æ 16. — Hèmi-chalque, 2 gr. Frappé à Tyr. Pl. XIII, fig. 12.

578. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 16. — Hèmi-chalque, 3 gr. 15.

579. Tête radiée et diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

Ῥ. Β·Α· (en haut). Colombe à gauche; devant elle, le monogr. n° 181. Grènetis au pourtour.

Æ 17. — Hèmi-chalque, 3 gr. 80. Bord en biseau et trou central. Frappé à Ascalon. Pl. XIII, fig. 13.

K. — *Monnaies frappées en Egypte.*

580. Tête laurée et barbue de Zeus à droite, la tête surmontée du symbole d'Osiris. Grènetis au pourtour.

Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Aigle debout sur un foudre, à droite.

Æ 42. — Décachalque, 73 gr. Trou central. Pl. XIII, fig. 14.

581. Même description.

Æ 32. — Octochalque, 53 gr. 50. Flan très épais.

582. Même description.

Æ 32. — Pentéchalque, 39 gr. 20. Bord en biseau. Flan moins épais.

583. Autre exemplaire.

Æ 34. — Pentéchalque, 38 gr. 20.

584. Autre exemplaire.

Æ 36. — Pentéchalque, 36 gr.

585. Autre exemplaire.

Æ 36. — Pentéchalque, 37 gr. 50.

586. Autre exemplaire.

Æ 36. — Pentéchalque, 34 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIII, fig. 15.

587. Autre exemplaire.

Æ 34. — Pentéchalque, 33 gr. 50. — *Coll. de Luynes.*

588. Autre exemplaire.

Æ 33. — Pentéchalque, 37 gr. 50. — *Coll. de Luynes.*

589. Buste d'Isis à droite, avec une couronne d'épis, les cheveux calamistrés et la tête surmontée du disque solaire accosté d'uraeus. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).

Aigle debout sur un foudre, à droite.

Æ 29. — Dichalque, 17 gr. 60. Bord en biseau et trou central.

Pl. XIII, fig. 16.

590. Autre exemplaire.

Æ 26. — Dichalque, 15 gr. 30.

591. Autre exemplaire.

Æ 27. — Dichalque, 20 gr. 70.

592. Autre exemplaire.

Æ 27. — Dichalque, 14 gr. 90.

593. Autre exemplaire.

Æ 26. — Dichalque, 18 gr.

594. Autre exemplaire.

Æ 26. — Dichalque, 16 gr. 60.

595. Autre exemplaire.

Æ 27. — Dichalque, 22 gr. — *Coll. de Luynes.*

596. Autre exemplaire.

Æ 26. — Dichalque, 20 gr. — *Coll. de Luynes.*

597. Autre exemplaire.

Æ 23. — Dichalque, 18 gr. 55.

598. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.).

Aigle debout sur un foudre, à droite.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 05.

Pl. XIII, fig. 17.

599. Autre exemplaire.

Æ 20. — Chalque, 10 gr. 30.

600. Autre exemplaire.

Æ 19. — Chalque, 10 gr.

II. — MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE D'ANTIOCHUS IV.

1. — *Antioche sur le Sarus (Adana).*

601. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ANTIOXEΩN TΩN ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΣΑΡΩΙ. Zeus à demi nu, la tête laurée, assis à gauche sur un trône à dossier, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre.

Æ 22. — Chalque, 8 gr. 40.

Pl. XIV, fig. 1.

2. — *Antioche de Mygdonie (Nisibe).*

602. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ANTIOXEΩN (à dr.) TΩN | EN ΜΥΓΔΩ[NIAI] (à g.). Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue.

Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 20. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIV, fig. 2.

3. — *Antioche près Callirhoé (Edesse).*

603. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ANTIOXEΩN (à dr.) TΩN | ΕΠΙ ΚΑΛΛΙΡΟΗΙ (à g.). Zeus, à demi nu, la tête laurée, debout à gauche, drapé dans sa chlamyde; sur sa main droite étendue, il tient un aigle et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 182.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 25.

604. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 88.

Æ 21. — Chalque, 5 gr. 20.

605. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 183.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 80. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIV, fig. 3.

606. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 8 gr. 50.
607. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Chalque, 7 gr. 05.
608. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 80.
609. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ϞϞ**.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 20.
610. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 10.
611. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr.
612. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 183.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 75. — *Coll. de Luynes*.
613. Autre exemplaire.
Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 80. Pl. XIV, fig. 4.
614. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **BP**; à droite, une palme.
Æ 14. — Héli-chalque, 4 gr. 90.
615. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 183; à droite, une palme.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 30.
616. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. Héli-chalque, 3 gr. 80.
617. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 138; à droite, une palme.
Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 10.

618. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ϸΩ**.

Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 15.

4. — *Antioche de Ptolémaïde (Acé)*.

619. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour,

℞. **ANTIOXEΩN** (à dr.) **ΤΩΝ | ΕΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ** (à g.). Zeus debout de face, à demi nu, la tête laurée, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 184; à droite, **ΛΑ**.

Æ 23. — Dichalque, 14 gr. 30. Bord en biseau. Pl. XIV, fig. 5.

620. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, $\frac{\Gamma E}{N}$; à droite, la lettre **Λ** (?)

Æ 24. — Dichalque, 11 gr. 50.

621. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 185; à droite, **ΜΥ**.

Æ 25. — Dichalque, 12 gr. 40.

622. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste; à droite, le monogr. n° 14.

Æ 24. — Dichalque, 12 gr. 40.

623. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 186.

Æ 24. — Dichalque, 16 gr.

5. — *Antioche près Daphné*.

624. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ANTIOXEΩN** (à dr.) **ΤΩΝ | ΠΡΟΣ ΔΑΦΝΗΙ** (à g.). Zeus debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 187; à droite, le monogr. n° 14.

Æ 26. — Chalque, 8 gr. 80. — *Coll. de Luynes*. Pl. XIV, fig. 6.

625. Autre exemplaire.
Æ 23. — Chalque, 8 gr. 80.
626. Autre exemplaire.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 45.
627. Autre exemplaire.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 15.
628. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 79; à droite, le monogr. n° 14.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 80. Bord en biseau.
629. Autre exemplaire.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 95.
630. Autre exemplaire.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 65.
631. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 188.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 25.
632. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 189; à droite, le monogr. n° 93.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 55.
633. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 190; à droite, le monogr. n° 14.
Æ 20. — Chalque, 9 gr. 30.
634. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 90; à droite, le monogr. n° 93.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 70. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIV, fig. 7.
635. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre X.
Æ 20. — Chalque, 9 gr. 55.

636. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Sans monogramme dans le champ.
 Æ 21. — Chalque, 8 gr. 10.
637. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un tré-
 pied et le monogr. n° 187.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 80.
638. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un tré-
 pied et le monogr. n° 188.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 45.
639. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un tré-
 pied et le monogr. n° 40.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 45. Pl. XIV, fig. 8.
640. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 75. — *Coll. de Luynes.*
641. Autre exemplaire.
 Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 20.
642. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un tré-
 pied et la lettre Σ.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 85.
643. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 187 et un tré-pied; à droite, le monogr. n° 88.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 75. Bord en biseau.
644. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un
 tré-pied.
 Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. 10.

6. — *Hiéropolis de Cyrrestique.*

645. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.

BABELON. — *Rois de Syrie.*

℞. **ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ**. Zeus debout de face, à demi nu, la tête laurée, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main; à ses pieds, un zébu à gauche. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 191; à droite, le monogr. n° 138.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. Pl. XIV, fig. 9.

646. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 90.

7. — *Séleucie en Piérie.*

647. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ | ΤΩΝ** (à dr.) **ΕΜ ΠΙΕΡΙΑΙ** (à g.). Foudre ailé. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 192 et un carquois; à droite, le monogr. n° 193. Couronne de chêne au pourtour.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 40. Pl. XIV, fig. 10.

648. Même droit.

℞. **ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ** (à dr.) **ΤΩΝ | ΕΜ ΠΙΕΡΙΑΙ** (à g.). Zeus debout de face, à demi nu, la tête laurée, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 124 et un carquois (?); à droite, le monogr. n° 194. Couronne de chêne au pourtour.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 70. Pl. XIV, fig. 11.

649. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 60.

650. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 192; à droite, la lettre **Φ**.

Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 80.

8. — *Alexandrie près d'Issus.*

651. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite, entourée d'un grènetis et formant l'épisme d'un bouclier rond.

℞. **ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ** (à dr.). Zeus à demi nu, debout de face, tenant une couronne, comme ci-dessus. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 130 et la lettre **M**. Grènetis au pourtour.

Æ 20. — Chalque, 8 gr. 75. Pl. XIV, fig. 12.

9. — *Ascalon.*

652. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Zeus à demi nu, debout de face, tenant une couronne, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, ΑΣ, la date ΔΜΡ (= an 144) et le monogr. n° 195. Grènetis au pourtour.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 20. Bord en biseau.

653. Même droit.

R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΑΣ et la date ΕΜΡ (= an 145). Grènetis au pourtour.

Æ 22. — Chalque, 8 gr. 20.

Pl. XIV, fig. 13.

10. — *Laodicée sur mer.*

654. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

R. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ (à dr.) ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΗ (à g.). Poseidon debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et tient une couronne de la main droite étendue; à ses pieds, un dauphin.

Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 90.

655. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 20.

656. Autre exemplaire.

Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 15.

Pl. XIV, fig. 14.

657. Autre exemplaire.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 50.

658. Même droit.

R. Même légende. Poseidon debout de face, regardant à gauche, à demi nu, drapé dans sa chlamyde; sur sa main droite étendue il porte un dauphin, et il s'appuie de la main gauche sur son trident.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 85.

659. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 65.

Pl. XIV, fig. 15.

11. — *Laodicée du Liban.*

660. Buste diadémé et radié d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr., en légende circulaire).
 שׁוֹשָׁנִים וְכַפְּרַיִם (לְלֹאדִיעָא מֵטְרוֹפֹלִיִּת דִּלְכַנְעָן), de Laodicée, métropole
 de Canaan, à g., en légende circulaire). Poseidon debout de
 face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde, tenant de la main droite
 une patère, et s'appuyant de la main gauche sur son trident. Dans
 le champ, à gauche, ΛΑ; à droite, le monogr. n° 196: Grènetis au
 pourtour.
 Æ 21. — Chalque, 5 gr. 90.
661. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 05.
662. Autre exemplaire. Derrière la tête, la lettre Z.
 Æ 21. — Chalque, 5 gr. 95. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIV, fig. 16.
663. Même droit. (Sans lettre derrière la tête.)
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΛΑ; à
 droite, le monogr. n° 196 et la lettre N.
 Æ 21. — Chalque. 6 gr. 50.
664. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite.
 R. Même légende et même type. Aux pieds de Poseidon, à gauche,
 un aplustre. Dans le champ, à gauche, ΛΑ; à droite, un mono-
 gramme fruste. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 25. Pièce fruste.

12. — *Apamée de Syrie.*

665. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ΑΠΑΜΕΩΝ | ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΑΞΙΩΙ (à dr.) ΑΞΙΩΙ (à g.). Zeus à
 demi nu, la tête laurée, drapé dans sa chlamyde et assis à gauche
 sur un trône à dossier; sur la main droite étendue, il porte une petite
 Victoire tournée à gauche, et il s'appuie de la main gauche sur un
 long sceptre. A l'exergue, la lettre K.
 Æ 19. — Chalque, 8 gr. 85. Flan épais.
666. Même droit.

- Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 198.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 70. Pl. XIV, fig. 17.
667. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 52.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. — *Coll. de Luynes*.
668. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 22.
 Æ 19. — Chalque, 8 gr. 20.
669. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Sans monogr. à l'exergue.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 45.
670. Même droit.
 Ῥ. ΑΠΑΜΕΩΝ | ΤΩΝ (à dr.) ΠΡΟΣ ΤΩΙ | ΑΞΙΩΙ (à g.). Zeus à
 demi nu, la tête laurée, debout de face, regardant à gauche, drapé
 dans sa chlamyde; sur sa main droite étendue, il porte une petite
 Victoire et il s'appuie de la gauche sur un long sceptre.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 95.
13. — *Gebal (Byblos)*.
671. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Cronos phénicien debout
 à gauche, tenant un sceptre de la main droite; il est muni de six
 ailes et il a la tête surmontée d'un ornement à quatre branches. Dans
 le champ, en haut, 𐤅𐤓𐤁𐤏 (𐤅𐤓𐤁𐤏, de *Gebal*); en bas, 𐤏𐤕𐤔𐤏 (𐤏𐤕𐤔𐤏,
la sainte). Grènetis au pourtour.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. 90. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes*.
 Pl. XIV, fig. 18.
14. — *Tyr*.
672. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ANTIOXOY (en bas). Proue de galère
 ornée de l'aplustre, à droite. Au dessus, la date L ΗΛΡ (= an 138).
 Grènetis au pourtour.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 20. Pl. XIV, fig. 19.
673. Même description. Au revers, la date L ΘΛΡ (= an 139).
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 45.

674. Même tête. Derrière, la date ΔMP (= an 144).
 R. $\text{ΒΑΣΙΛΕΩΣ} | \text{ANTIOXOY} | \text{TYPIΩN}$ (en haut). Proue de galère ornée de l'aplustre, à droite. Dessous, ϣϣαρ ϣϣαρϣ (לצר אים) צדנם , de Tyr, métropole des Sidoniens). Grènetis au pourtour.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 50. Pl. XIV, fig. 20.
675. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 22. — Chalque, 7 gr. 75. — *Coll. de Luynes.*
676. Autre exemplaire.
 Æ 22. — Chalque, 8 gr. 50.
677. Autre exemplaire. (La date n'est pas visible).
 Æ 22. — Chalque, 7 gr. 65. — *Coll. de Luynes.*
678. Autre exemplaire. Derrière la tête, la date ϵMP (= an 145).
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 35.
679. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 R. Même revers.
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 10. Bord en biseau.
680. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. 70.
681. Autre exemplaire.
 Æ 22. — Chalque, 6 gr. 85.

15. — Sidon.

682. Tête diadémée et radiée d'Antiochus à droite. Grènetis au pourtour.
 R. $\text{ΒΑΣΙΛΕΩΣ} | \text{ANTIOXOY}$ (en haut) ΣΙΔΩΝΙΩΝ ϣϣαρϣ (לצדנם , de Sidon, en bas). Galère phénicienne ornée de l'aplustre. Grènetis au pourtour.
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 60. Bord en biseau et trou central.
 Pl. XV, fig. 1.
683. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 23. — Chalque, 6 gr. 90.
684. Autre exemplaire. Derrière la tête, ΣE .
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 30.

685. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΣΙΔΩΝΙΩΝ (en haut) $\varphi\varsigma\alpha\rho\lambda$ (לְצִדְנָם), de Sidon, en bas).
 Europe assise sur un taureau bondissant à gauche; la nymphe retient d'une main son voile qui flotte au dessus de sa tête. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Héli-chalque, 2 gr. 80. Pl. XV, fig. 2.
686. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr.
687. Autre exemplaire.
 Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 90.
688. Autre exemplaire.
 Æ 19. — Héli-chalque, 3 gr. 60.
689. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤ[ΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ]**. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Légende en quatre lignes :
 $\begin{array}{ll} \overset{M}{\varphi\varsigma\alpha\rho\lambda} & \text{לְצִדְנָם} \quad \text{de Sidon} \\ \overset{K}{\vartheta}\overset{K}{\varphi}\overset{K}{\varphi} & \text{אִמְּוֹנִית} \quad \text{la métropole de Cambé,} \\ \overset{P}{\rho}\overset{P}{\varphi}\overset{P}{\varphi} & \text{אִפְּוֹנִית} \quad \text{d'Hippone, de Citium,} \\ \varphi\rho & \text{צָר} \quad \text{de Tyr.} \end{array}$
 Gouvernail. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 25. Pl. XV, fig. 3.
690. Autre exemplaire. Variété de coin (toute la légende du droit est visible).
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 95. Pl. XV, fig. 4.
16. — Tripolis.
691. Tête d'Athéna coiffée d'un casque corinthien, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en bas). Les bonnets des Dioscures. Grènetis au pourtour.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 20. Pl. XV, fig. 5.
692. Têtes accolées d'Antiochus diadémé et radié, et de la reine diadémée, à droite. Grènetis au pourtour.

- Ῥ. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ. Les Dioscures à cheval au galop, à droite, et armés de leurs lances. Au dessous, la date ZMP (= an 147).
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 10. Pl. XV, fig. 6.
693. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ. Les Dioscures à cheval au galop, à droite, et armés de leurs lances.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 10. Pl. XV, fig. 7.
694. Les Dioscures à cheval au galop, à droite, et armés de leurs lances.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.). Athéna Alkis debout à droite; elle brandit le foudre de la main droite et elle a son bouclier au bras gauche. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 70. Pl. XV, fig. 8.

ANTIOCHUS V EUPATOR

Ere des Sél. 149 à 151 (164 à 162 av. J.-C.)

695. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.) ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ (à l'exergue).
 Zeus, à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, Π.
 Æ 31 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Frappé à Ptolémaïs.
696. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50. — *Coll. de Luynes*. Pl. XV, fig. 9.
697. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 199.
 Æ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
698. Même droit. Derrière la tête, le monogr. n° 170. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende. Zeus, à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 170 et une palme.

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XV, fig. 10.

699. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. [ΒΑΣΙΛΕΩΣ] | ANTIΟΧΟΥ (en haut) ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ (en bas).
Foudre ailé.

Æ 19. — Héli-chalque, 3 gr. 80.

Pl. XV, fig. 11.

700. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux relevés sur la nuque.
Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIΟΧΟΥ (à g.). Femme debout, à droite, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; elle tient d'une main une patère, et de l'autre une sorte de bandelette (?). Dans le champ, à gauche Δ et ^ΛNI (?).

Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 10.

Pl. XV, fig. 12.

701. Tête laurée d'Apollon, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIΟΧΟΥ (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.

Æ 15. — Dilepton, 1 gr. 90. (Pièce fruste.)

Pl. XV, fig. 13.

TIMARCHUS

Ere des Sél. 150 à 151 (162 av. J.-C.)

702. Tête diadémée de Timarchus, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΜΕΓΑΛΟΥ (à dr.) TIMΑΡΧΟΥ (à g.). La Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et de la gauche baissée une palme.

Æ 35 mill. — Tétrachalque, 29 gr. 40. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XV, fig. 14.

703. Même description.
Æ 28. — Dichalque, 16 gr. 25. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes*.
Pl. XV, fig. 15.
704. Tête diadémée de Timarchus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΜΕΓΑΛΟΥ | ΤΙΜΑΡΧΟΥ (à g.). Même type.
En contremarque, une petite Victoire avec les mêmes attributs.
Æ 26. — Dichalque, 15 gr. 55. Bord en biseau. Pl. XV, fig. 16.
705. Même description, sans contremarque.
Æ 22. — Chalque, 4 gr. 95. (Pièce fruste.)
- 705 *bis*. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΜΕΓΑΛΟΥ (à dr.) ΤΙΜΑΡΧΟΥ (à g.). Même type.
En contremarque, une petite Victoire, comme ci-dessus.
Æ 26. — Chalque, 9 gr. 55. Bord en biseau. Pl. XV, fig. 17.

DÉMÉTRIUS I SOTER

Ere des Sél. 151 à 162 (162 à 150 av. J.-C.)

I. MONNAIES SANS DATE.

A. — *Légende* : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ.

706. Tête diadémée de Démétrius I Soter, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; ses cheveux relevés en chignon retombent en mèches sur ses épaules; de la main droite étendue, il tient une flèche, et il s'appuie de la gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 171; à droite, le monogr. n° 122.
℞ 29 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 60. Frappé à Héraclée.
Pl. XVI, fig. 1.
707. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 122; à droite, le monogr. n° 171 (rogné).
℞ 26. — Tétradr. att., 16 gr. 65. Frappé à Héraclée.

708. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Sans monogramme. Grènetis au pourtour.
 Ἀ 18. — Drachme att., 4 gr. 18. Pl. XVI, fig. 2.
709. Tête diadémée de Démétrius, à droite Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). La Fortune assise à gauche sur un trône, et vêtue d'un long chiton serré à la taille; de la main droite étendue, elle tient un sceptre court, et de la gauche, une corne d'abondance; les pieds du trône ont la forme d'une Néréide ailée. Dans le champ, à gauche, Π.
 Ἀ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 40. Frappé à Ptolémaïs. — *Coll. de Luynes.*
710. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, Π.
 Ἀ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Frappé à Ptolémaïs.
711. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 200.
 Ἀ 31. — Tétradr. att., 12 gr. 80. Pl. XVI, fig. 3.
712. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 201.
 Ἀ 34. — Tétradr. att., 16 gr. 30.
713. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ἀ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
714. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 146 et une aile; à droite, le monogr. n° 40; à l'exergue, une massue couchée.
 Ἀ 28. — Tétradr. att., 14 gr. 20.
715. Même droit. Style différent.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 202.
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60.
716. Même droit. Style différent.

- Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 203.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 68. Frappé à Apamée.
717. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 22.
718. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 162.
 Ⲡ 32. — Tétradr. att., 18 gr. Frappé à Antioche. (Pièce munie d'une bélière.)
719. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le le monogr. n° 93.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Héraclée.
720. Même droit. Style différent.
 Ⲛ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 93.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Frappé à Héraclée.
721. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux flottants sur la nuque, avec l'arc et le carquois sur l'épaule. Grènetis au pourtour.
 Ⲛ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Trépied surmonté de branches ornées de bandelettes.
 Ⲭ 24. — Dichalque, 16 gr. 60. Bord dentelé et trou central. —
Coll. de Luynes. Pl. XVI, fig. 4.
722. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲭ 25. — Dichalque, 17 gr. 55.
723. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲭ 25. — Dichalque, 16 gr. 60.
724. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⲭ 25. — Dichalque, 15 gr. 40.
725. Autre exemplaire. Au revers, à gauche, le monogr. n° 138.
 Ⲭ 25. — Dichalque, 15 gr. 20.
726. Tête diadémée d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule. Grènetis au pourtour.

- Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Arc et carquois.
 Æ 20. — Chalque, 9 gr. 15. Bord dentelé et trou central. Pl. XVI, fig. 5.
727. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 8 gr. 80.
728. Variété. La corde de l'arc non bandée.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 50.
729. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 70.
730. Même description. Style différent.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 25. (Bord non dentelé.)
731. Même droit. Même style.
 Ῥ. ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (au lieu de ΒΑΣΙΛΕΩΣ, à dr.); ΔΗΜΕΤΡΙΟΥ (*sic*, à g.). Même type.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 40. Pl. XVI, fig. 6.
732. Tête diadémée d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule.
 Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche, et s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre.
 Æ 14. — Dilepton, 2 gr. 60. Bord dentelé. Pl. XVI, fig. 7.
733. Tête de cheval bridé, à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en bas). Tête d'éléphant à droite.
 Æ 17. — Chalque, 4 gr. 95. Bord dentelé et trou central. Pl. XVI, fig. 8.
- B. — *Légende* : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ
734. Tête diadémée de Démétrius à droite. Derrière, le monogr. n° 98.
 Cercle au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à l'exergue).
 La Fortune, assise à gauche sur un trône, comme ci-dessus, tenant de la main droite un sceptre court et de la gauche une corne d'abondance; les pieds du trône ont la forme d'une Néréide ailée. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 30. Pl. XVI, fig. 9.

735. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à l'exergue).
 Apollon assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.
 Dans le champ, à droite, la lettre Α (couchée). Grènetis au pourtour.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr.
736. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Même
 type (sans lettre dans le champ).
 Ῥ 16. — Drachme att., 4 gr. Pl. XVI, fig. 10.
737. Même tête.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à l'exergue).
 Même type. Grènetis au pourtour.
 Æ 31. — Tétrachalque, 25 gr. 75. (Pièce rognée.) Pl. XVI, fig. 11.
738. Tête de lion, la gueule béante, à gauche. Cercle au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΣΩΤΗΡΟΣ (en bas). Tête
 de sanglier à droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 204.
 Æ 26. — Dichalque, 16 gr. 75. Pl. XVI, fig. 12.
739. Tête de dogue, avec un collier au cou, à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Tête
 d'aegagre, à droite. Au dessous, le monogr. n° 204.
 Æ 21. — Chalque, 8 gr. 60. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVI, fig. 13.
740. Autre exemplaire.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 15.

II. MONNAIES DATÉES.

Légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ.

741. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). La For-
 tune assise à gauche sur un trône, comme ci-dessus, tenant de la
 main droite un sceptre court, et de la gauche une corne d'abon-
 dance; les pieds du trône ont la forme d'une Néréide ailée. Dans
 le champ, à gauche, le monogr. n° 205 et ΜΙ; à l'exergue, la date
 ΗΝΡ (= an 158).
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 80.

742. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 203; à l'exergue, la date **HNP** (= an 158).
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Apamée. — *Coll. de Luynes*. Pl. XVI, fig. 14.
743. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 162; à l'exergue, la date **HNP** (= an 158).
 Ⲡ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 38. Frappé à Antioche.
744. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 206; à l'exergue, la date **HNP** (= an 158).
 Ⲡ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 45.
745. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 203; à l'exergue, la date **ONP** (= an 159).
 Ⲡ 34. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Frappé à Apamée.
746. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ⲛ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** | **ΣΩΤΗΡΟΣ** (à g.). Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. n^{os} 205 et 162 et la date **ONP** (= an 159).
 Ⲡ 18. — Drachme att., 3 gr. 95. Frappée à Antioche.
747. Même tête.
 Ⲛ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** | **ΣΩΤΗΡΟΣ** (à g.). La Fortune assise, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 162; à l'exergue, la date **ONP** (= an 159).
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Frappé à Antioche.
748. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 203; à l'exergue, la date **ΞΡ** (= an 160).
 Ⲡ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 35. Frappé à Apamée.
749. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 Ⲛ. Même légende. Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. n^{os} 205 et 203; à l'exergue, la date **ΞΡ** (= an 160).
 Ⲡ 18. — Drachme att., 4 gr. 15. Frappée à Apamée.

750. Même tête. Couronne de laurier au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). La Fortune assise, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 162; à l'exergue, la date ΞΡ (= an 160).

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Antioche. — *Coll. de Luynes.*

751. Même tête. Cercle au pourtour.

℞. Même légende. Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. n^{os} 205 et 162 et la date ΞΡ (= an 160).

℞ 19. — Drachme att., 3 gr. 98. Frappée à Antioche.

752. Même tête. Couronne de laurier au pourtour.

℞. Même légende. La Fortune assise, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 93; à l'exergue, la date ΞΡ (= an 160).

℞ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 85. Frappé à Héraclée. — *Coll. de Luynes.*

753. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende. Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. n^{os} 205 et 93 et la date ΞΡ (= an 160).

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 20. Frappée à Héraclée. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XVI, fig. 15.

754. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 18. — Drachme att., 3 gr. 90.

755. Même tête. Couronne de laurier au pourtour.

℞. Même légende. La Fortune assise, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 93; à l'exergue, la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Héraclée.

756. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 205 et 162; à l'exergue, la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60. Frappé à Antioche.

757. Même droit. Style différent.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à l'exergue). Apollon assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.

Dans le champ, à droite, ΦΙΛΙΠ; à gauche, la date ΑΞΡ (= an 161) et ΘΕΟ. Grènetis au pourtour.

℞ 18. — Drachme att., 3 gr. 80.

Pl. XVI, fig. 16.

758. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende. Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. nos 205 et 162, et la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 25. Frappée à Antioche.

759. Même droit.

℞. Même légende et même type. Au dessous, les monogr. nos 205 et 79, et la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 18. — Drachme att., 4 gr. 05.

760. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 18. — Drachme att., 4 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*

761. Même droit.

℞. Même légende et même type. Au dessous, les monogr. nos 205 et 203, et la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 05. Frappée à Apamée.

762. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Au dessous, les monogr. nos 205 et 12, et la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 19. — Drachme att., 4 gr. 20.

763. Même droit. Style différent.

℞. Même légende et même type. Au dessous, les monogr. nos 205 et 93, et la date ΑΞΡ (= an 161).

℞ 18. — Drachme att., 4 gr. 05. Frappée à Héraclée.

764. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 05.

765. La Fortune assise, à gauche, sur un trône à dossier, vêtue d'un chiton talair serré à la taille; de la main droite, elle tient un sceptre court, et de la main gauche elle porte une corne d'abondance. Dans le champ, à gauche, ΒΛ. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Corne d'abondance ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, le

monogr. n° 205 et **ΣΑ**; à droite, la date **ΒΞΡ** (= an 162). Grènetis au pourtour.

Α 26. — Pièce de deux statères et demi, 21 gr. 48. Pl. XVII, fig. 1.

Cette magnifique pièce d'or a été trouvée à Hasbeiah en Syrie, vers 1855 (*Revue numismatique*, t. 20 (1855) p. 89).

766. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Couronne de laurier au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** | **ΣΩΤΗΡΟΣ** (à g.). La Fortune assise à gauche, comme ci-dessus; les pieds du trône ont la forme d'une Néréide ailée. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 205 et 164; à l'exergue, la date **ΒΞΡ** (= an 162).

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 55. — *Coll. de Luynes*.

767. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n° 205 et 207; à l'exergue, la date **ΒΞΡ** (= an 162).

℞ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 10. (Pièce fragmentée.)

768. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 205 et 208; à l'exergue, la date **ΒΞΡ** (= an 162).

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 15. Frappé à Ptolémaïs. (Pièce trouée; traces d'un tréflage au revers.)

769. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende. Corne d'abondance remplie de fruits. Au dessous, les monogr. n°s 205 et 208 et la date **ΒΞΡ** (= an 162).

℞ 17. — Drachme att., 4 gr. 10. Frappée à Ptolémaïs. (Pièce trouée.)

III. MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE DE DÉMÉTRIUS I.

I. — Tyr.

770. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** | **ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** (en haut) **ΤΥΡΙΩΝ** $\varphi\rho\lambda$ (en bas).

Proue de navire ornée de l'aplustre, à droite; au dessus, la date **Λ ΔΝΡ** (= an 154). Grènetis au pourtour.

Æ 20. — Chalque, 8 gr. 10. Bord en biseau et trou central. — *Coll. de Luynes*.

Pl. XVII, fig. 2.

771. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 05.
772. Même droit.
℞. Même légende et même type. Au dessus de la proue, la date
L HNP (= an 158).
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 10.
773. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 70.
774. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 50.
775. Même droit.
℞. Même légende et même type. Au dessus de la proue, la date
L ΘNP (= an 159).
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 10.
776. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 55.
777. Même description. La date est effacée (peut-être L ΔNP = an 154)
Æ 20. — Chalque, 5 gr. 60.
778. Même description. La date est effacée.
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 50.
779. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.) en légende circulaire.
Palmier. Dans le champ, la date ΞΡ (= an 160). Grènetis au
pourtour.
Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 45. Pl. XVII, fig. 3.
2. — Sidon.
780. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en haut) ΣΙΔΩΝΙΩΝ $\psi\varsigma\alpha\rho\lambda$
(en bas). Galère ornée de l'aplustre. Grènetis au pourtour.
Æ 21. — Chalque, 5 gr. 65. Bord en biseau et trou central.
781. Même tête. Au dessous, ΑΕ. Grènetis au pourtour.
℞. Pareil au précédent.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 40. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVII, fig. 4.

782. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Derrière, **ME**; au dessous, un caducée. Grènetis au pourtour.
 Ɱ. Pareil aux précédents.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 70. — *Coll. de Luynes.*
783. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 75.
784. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 45.
785. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr.
786. Même droit. Derrière la tête, une proue en contremarque.
 Ɱ. Pareil aux précédents.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 50.
787. Tête diadémée de Démétrius, à droite.
 Ɱ. Pareil aux précédents.
 Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 30. — *Coll. de Luynes.*
788. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ**. Tête diadémée de Démétrius à droite.
 Derrière, **AN**.
 Ɱ. Légende en quatre lignes disposées ainsi :
- | | | |
|-------|--------|-------------------------------|
| ϣϣΑΡΛ | לצדנמ | <i>de Sidon</i> |
| ϣϣϣϣ | אמכסב | <i>la métropole de Cambé,</i> |
| הϣϣϣ | אפא כת | <i>d'Hippone, de Citium,</i> |
| ϣϣ | צר | <i>de Tyr.</i> |
- Gouvernail. Grènetis au pourtour.
 Æ 20. — Chalque, 4 gr. 40. Pl. XVII, fig. 5.
789. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 40.
790. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ**. Tête diadémée de Démétrius, à droite.
 Grènetis au pourtour.
 Ɱ. **ΣΙΔΩΝΙΩΝ** (en haut) ϣϣΑΡΛ (*des Sidoniens*, en bas). Europe emportée sur un taureau qui bondit à gauche; elle retient son voile flottant au dessus de sa tête.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 55. Pl. XVII, fig. 6.

DEMETRIUS I SOTER ET LAODICE

791. Bustes accolés de Démétrius diadémé et de Laodice, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Victoire marchant à gauche, posant de la main droite une couronne sur le nom de Démétrius, et portant une palme de la main gauche baissée.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 05. Bord en biseau. Pl. XVII, fig. 7.
Pièce donnée par M. Waddington, en 1851.

ALEXANDRE I BALA

Ere des Sél. 162 à 167 (150 à 145 av. J.-C.)

I. MONNAIES SANS DATE

A. — *Monnaie d'argent. — Tyché Nicéphore.*

792. Tête diadémée d'Alexandre Bala à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.) ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). La Fortune assise, à gauche, sur un rocher; elle est tourelée et accoudée du bras gauche sur un bouclier posé à terre; sur sa main droite étendue, elle porte une petite Victoire tournée à gauche. A l'exergue, le monogr. n° 209 et un autre indistinct.

AR 30 mill. — Tétradr. att., 15 gr. 90. Frappé à Aradus. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVII, fig. 8.

Le duc de Luynes a voulu lire sur cette pièce la date ΞP , à l'exergue du revers (*Revue numismatique*, 1850 (t. xv), p. 316).

B. — *Monnaies d'or et d'argent. — Zeus Nicéphore. Apollon. Trépied.*

793. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.) ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône sans dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main

- droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche il s'appuie sur un long sceptre.
Α 18. — Statère att., 8 gr. 45. Pl. XVII, fig. 9.
794. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
℞. Même légende et même type, mais le trône de Zeus a un dossier.
Α 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90.
795. Même droit. Style différent.
℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 210.
Α 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Héraclée. — *Coll. de Luynes*. Pl. XVII, fig. 10.
796. Même tête. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende. Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, tenant une flèche de la main droite, et s'appuyant de la gauche sur son arc. A l'exergue, le monogr. n° 210.
Α 19. — Drachme att., 4 gr. 10. Frappée à Héraclée.
797. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
℞. Même légende. Zeus Nicéphore, assis à gauche, comme ci-dessus ; les pieds du trône sont ornés d'un aigle aux ailes éployées. A l'exergue, le monogr. n° 208.
Α 29. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Ptolémaïs.
798. Même tête. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende et même type (sans aigles ornant les pieds du trône). A l'exergue, le monogr. n° 148.
Α 29. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
799. Même tête.
℞. Même légende. Apollon, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. A l'exergue, le monogr. n° 148.
Α 17. — Drachme att., 3 gr. 70.
800. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
℞. Même légende. Zeus Nicéphore, assis à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27.
Α 29. — Tétradr. att., 15 gr. 92.
801. Même tête.

- ℞. Même légende. Apollon, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. A l'exergue, les monogr. n^{os} 212 et 213.
 Ɱ 16. — Drachme att., 4 gr. 22.
802. Même tête. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n^o 213.
 Ɱ 18. — Drachme att., 3 gr. 55.
803. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n^o 214.
 Ɱ 18. — Drachme att., 3 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XVII, fig. 11.
804. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la lettre A.
 Ɱ 18. — Drachme att., 3 gr. 70.
805. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la lettre Θ.
 Ɱ 18. — Drachme att., 3 gr. 90. (Pièce trouée.)
806. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, les monogr. n^{os} 213 et 215.
 Ɱ 18. — Drachme att., 3 gr. 90.
807. Tête diadémée et radiée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche, et s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre.
 Ɱ 14. — Héli-drachme att., 1 gr. 95.
808. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Φ.
 Ɱ 15. — Héli-drachme att., 1 gr. 90. Pl. XVII, fig. 12.
809. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Trépied surmonté de la cortine.
 Ɱ 12. — Diobole att., 1 gr. 25. Pl. XVII, fig. 13.

C. — Bronzes. — Apollon debout.

810. Tête imberbe d'Héraclès coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche, et s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ, à gauche, une palme; à droite, le monogr. n° 218.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 20. Bord en biseau.

811. Autre exemplaire.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 30. — *Coll. de Luynes.*

812. Même droit.

℞. Même revers, sauf que le monogr. n° 218 est à l'exergue.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 55.

813. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme; à l'exergue, le monogr. n° 217.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 50. Bord en biseau.

814. Même droit.

℞. Même revers. (Monogramme rogné.)

Æ 18. — Chalque, 7 gr. 95.

815. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 218.

Æ 19. — Chalque, 7 gr. Bord en biseau.

816. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trident; à l'exergue, un monogr. fruste.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90.

817. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trident et la lettre A; à l'exergue, un monogr. fruste.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 90.

818. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un trident; à l'exergue, le monogr. n° 205.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 65.
819. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une étoile.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 50.
820. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr.
821. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 98.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90.
822. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 219.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 40.
823. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une corne d'abondance; à l'exergue, le monogr. n° 98.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 80. Pl. XVII, fig. 14.
824. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 205.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 80.
- D. — Bronzes. — Apollon assis sur l'omphalos.
825. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos; de la main droite il tient une flèche, et il s'appuie de la gauche sur son arc posé à terre.
 Æ 18. — Chalque, 8 gr. 10. — *Coll. de Luynes*. Pl. XVII, fig. 15.
826. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 9 gr. 40.
827. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 8 gr. 70.

828. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Chalque, 9 gr. 70. (Flan épais.)
829. Même description.
Æ 14. — Dilepton, 2 gr. 60. Bord dentelé et trou central.
Pl. XVII, fig. 16.

E. — Bronzes. — Zeus *atrophore*.

830. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte un aigle, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre.
Æ 22. — Chalque, 10 gr. Bord dentelé et trou central.
831. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 40.
832. Tête diadémée et radiée d'Alexandre Bala, à droite.
℞. Même légende et même type.
Æ 20. — Chalque, 9 gr. 25. Pl. XVII, fig. 17.

F. — Bronzes. — Athéna *Parthénos*.

833. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende. Athéna Parthénos debout, à gauche; sur sa main droite étendue, elle porte une petite Victoire qui lui présente une couronne; de la main gauche baissée, elle tient sa lance et son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27 et la lettre Δ surmontée d'une étoile.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 55. Bord dentelé et trou central. — *Coll. de Luynes*. Pl. XVII, fig. 18.
834. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 50.
835. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27 et une étoile; à l'exergue, la lettre Δ.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 60.
836. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 210; à l'exergue, le monogr. n° 205.
Æ 21. — Chalque, 9 gr. 10. Frappé à Héraclée.
837. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 40.
838. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 50.
839. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 210; à l'exergue, un monogr. indistinct.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 60. Frappé à Héraclée.
840. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 205.
Æ 21. — Chalque, 9 gr. 75.
841. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27 et une étoile.
Æ 21. — Chalque, 8 gr.
842. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. nos 27 et 205.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 70.
843. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 35.
844. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 50.
845. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. nos 27 et 220.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 80.
846. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr, n^{os} 27 et 220. (Cette pièce porte en surfrappe le mot **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.**)

Æ 22. — Chalque, 7 gr. 70.

G. — Bronzes. — Chouette.

847. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΥΣΙΝΕΥΣ** (*sic*) Chouette, de trois quarts, à droite. A l'exergue, les monogr. n^{os} 27 et 205.

Æ 15. — Héli-chalque, 4 gr. Pl. XVII, fig. 19.

848. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Chouette, de trois quarts, à droite. A l'exergue, monogr. frustes.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 35. Bord dentelé et trou central.

H. — Bronzes. — Trépied. Proue.

849. Tête laurée d'Apollon à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Trépied surmonté de la cortine et orné de bandelettes. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 45. Pl. XVII, fig. 20.

850. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** | **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** | **ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ** (à g.). Trépied surmonté de la cortine.

Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 35. Trou central. (Pièce fragmentée.)

851. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Trépied surmonté de la cortine.

Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 70. Bord dentelé. Pl. XVII, fig. 21.

852. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (en haut) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (en bas). Proue de navire, à gauche.

Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. 05. Bord dentelé et trou central.

Pl. XVII, fig. 22.

J. — Bronzes. — Tête casquée de Bala.

853. Tête casquée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). La Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur le nom d'Alexandre, et de la main gauche baissée, une palme. Dans le champ, à gauche, un épi et la lettre **B**; à l'exergue, le monogr. n° 88.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 60. Bord en biseau.

854. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi.

Æ 20. — Chalque, 4 gr. 70.

855. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 05.

856. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 170.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 30.

857. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 20

858. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 15.

859. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi et le monogr. n° 221.

Æ 21. — Chalque, 5 gr. 85.

860. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi et la lettre **B**; à l'exergue, le monogr. n° 40.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 50.

861. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi et la lettre **B**.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 25.

862. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 80.

863. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi et le monogr. n° 170.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 40. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVIII, fig. 1.
864. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi et la lettre B; à l'exergue, la lettre A.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 10.
865. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un épi.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 50.
866. Tête casquée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). La Fortune debout à gauche, le calathos sur la tête, tenant de la main droite la barre d'un gouvernail, et de la main gauche, une corne d'abondance.
 Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 65. Bord en biseau.
867. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 70. Pl. XVIII, fig. 2.

K. — Bronzes. — Egide.

868. Egide ornée de la tête de Méduse de face. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (en bas). Pégase galopant à droite.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 30. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVIII, fig. 3.
869. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Sous Pégase, le monogr. n° 170.
 Æ 13. — Dilepton, 1 gr. 95.
870. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 30.

III. MONNAIES DATÉES

A. — Zeus tenant la Victoire ou le foudre. Apollon. Athena Alkis.

871. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.) ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΕΥΕΡΓΕ-
 ΤΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier,
 la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte
 une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main
 gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche,
 une corne d'abondance; à l'exergue, la date ΓΞΡ (= an 163) et le
 monogr. n° 210.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 40. Frappé à Héraclée.

872. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende. Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec
 ses attributs ordinaires. Dans le champ, à gauche, une corne
 d'abondance et la lettre Ε; à l'exergue, la date ΓΞΡ (= an 163).

℞ 19. — Drachme att., 3 gr. 75.

873. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une corne
 d'abondance et le mon. n° 213; à l'exergue, la date ΓΞΡ (= an 163).

℞ 19. — Drachme att., 3 gr. 90. (Pièce trouée.)

874. Même droit.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date ΓΞΡ (= an 163).

℞ 18. — Drachme, 3 gr. 70.

875. Tête diadémée d'Alexandre Bala à droite. Bandelette de laine au
 pourtour.

℞. Même légende. Zeus Nicéphore, comme ci-dessus. Dans le champ,
 à gauche, le monogr. n° 222; à l'exergue, la date ΔΞΡ (= an
 164) et le monogr. n° 223.

℞ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Pl. XVIII, fig. 4.

876. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les
 monogr. nos 214 et 222; à l'exergue, la date ΔΞΡ (= an 164).

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 10.

877. Même droit.

℞. Même légende. Zeus Nicéphore, comme ci-dessus. Dans le
 champ, à gauche, le monogr. n° 222; à l'exergue, la date ΕΞΡ
 (= an 165) et le monogr. n° 224.

℞ 30. — Tétradr., 16 gr. 05.

878. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 225; à l'exergue, la date ΕΞΡ (= an 165) et le monogr. n° 122.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70.

879. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une corne d'abondance; à l'exergue, la date ΕΞΡ? (= an 165) et le monogr. n° 215.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 30.

Sur ce tétradrachme, F. de Saulcy a voulu lire la date ΕΡ = an 160, la première année du règne d'Alexandre Bala. (Voyez notre *Introduction*.)

880. Même droit.

℞. Même légende. Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, sa chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; de la main droite, il tient le foudre, et il s'appuie, de la gauche, sur un long sceptre. Sous le trône, un aplustre; à l'exergue, la date ΕΞΡ (= an 165) et ΣΙΔΩ.

℞ 31. — Tétr. att., 16 gr. 80. Frappé à Sidon. Pl. XVIII, fig. 5.

881. Même droit.

℞. Même légende. Zeus Nicéphore comme ci-dessus; les pieds du trône ont la forme d'un aigle aux ailes éployées. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27; à l'exergue, la date ΣΕΡ (= an 166) et la lettre Θ

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 25.

Pl. XVIII, fig. 6.

882. Même droit.

℞. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 226; à l'exergue, la date ΖΕΡ (= an 167).

℞ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 68.

883. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.) [ΘΕΟ]ΠΑΤΟΡΟΣ [ΕΥΕΡΓΕ-
ΤΟΥ] (à dr.). Athéna Alkis debout, à droite; elle brandit le foudre de la main droite, et elle a son bouclier au bras gauche. Dans le champ, à gauche, la date Λ ΙΕΡ (= an 167).

℞ 19. — Chalque, 7 gr. 90.

B. — *Tête de Zeus. Foudre.*

884. Tête laurée de Zeus avec les traits d'Alexandre Bala, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (en bas). Foudre ailé.

Dans le champ, au dessus de la légende, la date ΣΞΡ (= an 166) et le monogr. n° 227; au dessous de la légende les monogr. nos 228 et 229. Couronne de laurier au pourtour.

℞ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 50. Frappé à Séleucie de Piérie.

885. Même droit.

℞. Même légende et même type. Au dessus, la date ΣΞΡ (= an 166)

et le monogr. n° 227; au dessous, les monogr. nos 228 et 192.

Couronne de laurier au pourtour.

℞ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Frappé à Séleucie de Piérie.

Pl. XVIII, fig. 7.

886. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (en haut) ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ (en bas).

Foudre ailé. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40. Couronne de laurier au pourtour.

℞ 18. — Chalque, 7 gr. 90. Frappé à Séleucie de Piérie.

Pl. XVIII, fig. 8.

C. — *Monnaies de poids phénicien, au type de l'aigle.*

887. Buste diadémé et drapé d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un

éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite.

Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr.

n° 149; à droite, la date ΒΞΡ (= an 162) et la lettre M. Grènetis

au pourtour.

℞ 30. — Tétradr. phénicien, 16 gr. 10. Frappé à Tyr.

Pl. XVIII, fig. 9.

888. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une

massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΓΞΡ (= an

163) et AC.

℞ 27. — Tétradr. phén., 14 gr. 05. Frappé à Tyr.

889. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite la date ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 93.

℞ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 35. Frappé à Tyr.

890. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Aigle debout à gauche, sur une palme. Dans le champ, à gauche, la date ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 222; à droite, un trident. Grènetis au pourtour.

℞ 27. — Tétradr. phén., 14 gr. 15. Frappé à Berytus.

Pl. XVIII, fig. 10.

891. Buste diadémé et drapé d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Aigle debout à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΔΞΡ (= an 164) et le monogr. n° 230.

℞ 26. — Tétr. phén. 14 gr. 10. Frappé à Tyr. — *Coll. de Luynes.*

892. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΔΞΡ (= an 164) et le monogr. n° 231.

℞ 29. — Tétradr. phén., 14 gr. 30. Frappé à Tyr.

893. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΔΞΡ (= an 164) et le monogr. n° 232.

℞ 29. Tétradr. phén., 14 gr. 20. Frappé à Tyr.

894. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Aigle debout à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date ΔΞΡ (= an 164); à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre. Grènetis.

℞ 22. — Didrachme phén., 7 gr. 10. Frappé à Sidon.

Pl. XVIII, fig. 11.

895. Buste diadémé et drapé d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

- ℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΕΞΡ (= an 165) et le monogr. n° 232. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 20. — Didrachme phén., 6 gr. 70. Frappé à Tyr.
896. Buste diadémé et drapé d'Alexandre Bala, à droite.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΣΕΡ (= an 166) et le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 26. — Tétradr. phén., 14 gr. 18. Frappé à Tyr.
897. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⱡ 30. — Tétradr. phén., 14 gr. — *Coll. de Luynes.*
898. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΣΕΡ (= an 166) et le monogr. n° 232. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 28. Frappé à Tyr.
899. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date ΣΕΡ (= an 166); à droite, ΣΙΔΩ et un aplusre. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 20. Frappé à Sidon.
900. Buste diadémé et drapé d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende: Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΙΞΡ (= an 167) et le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ⱡ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 95. Frappé à Tyr.

III. MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE D'ALEXANDRE BALA.

I. — *Cyrrhus.*

901. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. **ΚΥΡΡΗΣΤΩΝ** (à dr.). Zeus debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main. Dans le champ, à gauche, la date **ΔΞΡ** (= an 164), une chouette et le monogr. n° 233; à l'exergue, le monogr. n° 234.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 80. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XVIII, fig. 12.

902. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 70.

903. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 20.

904. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 15.

905. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une chouette, la date **ΔΞΡ** (= an 164) et le monogr. n° 235.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 25.

906. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 40.

907. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΚΥΡΡΗΣΤΩΝ**. Athéna Parthénos debout, à gauche; elle porte sur sa main droite une petite Victoire qui lui présente une couronne, et elle s'appuie de la main gauche sur sa lance et son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, la date **ΔΞΡ** (= an 164) et le monogr. n° 235.

Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 85.

908. Autre exemplaire. Variété de coin. Monogr. truste.

Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 50.

Pl. XVIII, fig. 13.

2. — Antioche.

909. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ** (à g.). Zeus debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde; il détourne la tête et étend le bras droit de côté, une couronne à la main. Dans le champ, à gauche, la lettre **Μ**; à droite, la date **ΓΞΡ** (= an 163).

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 25.

910. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 22. — Chalque, 7 gr. 60. — *Coll. de Luynes.*

911. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 22. — Chalque, 7 gr.

Pl. XVIII, fig. 14.

3. — *Apamée.*

912. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΑΠΑΜΕΩΝ (à dr.). Poseidon, à demi nu, debout à gauche, drapé dans sa chlamyde; de la main gauche, il s'appuie sur son trident, et de la main droite, il tient un casque. Dans le champ, à gauche, la date ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 236. En contremarque, un rameau.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 60.

913. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 237.

Æ 21. — Chalque, 8 gr. 40.

914. Même droit.

℞. Même légende, même type et même date. Monogr. fruste. En contremarque, un rameau.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 70.

915. Autre exemplaire, avec la même contremarque.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 35.

916. Autre exemplaire, avec la même contremarque.

Æ 21. — Chalque, 8 gr. 40.

917. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 236. Même contremarque.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 55.

Pl. XVIII, fig. 15.

918. Autre exemplaire. Sans contremarque.

Æ 21. — Chalque, 8 gr.

919. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 90.

920. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date

ΓΞΡ (= an 163) et le monogr. n° 235 (?). Deux contremarques, avec un rameau dans chacune d'elles.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 80. Bord en biseau.

921. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΑΠΑΜΕΩΝ. Poseidon drapé dans sa chlamyde, debout à gauche, posant le pied droit sur un monceau d'armes; de la main droite, il tient un casque, et de la gauche un trident. Dans le champ, à droite, la date ΓΞΡ (= an 163); à gauche, les lettres ΤΙ et une palme (?).

Æ 21. — Chalque, 9 gr. 60. Bord en biseau. Pl. XVIII, fig. 16.

4. — *Laodicée sur mer.*

922. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Bandelette de laine au pourtour. En contremarque, une étoile.

℞. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ (à dr.) ΤΩΝ | ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΗ (à g.). Poseidon à demi nu, assis à gauche sur un trône, sa chlamyde sur les genoux; sur sa main droite, il tient un dauphin et il s'appuie de la gauche sur un trident. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.

Æ 23. — Chalque, 7 gr. 90. Pl. XVIII, fig. 17.

923. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.

Æ 21. — Chalque, 8 gr. 10.

924. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ (à dr.) ΤΩΝ | ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΗ (à g.). Poseidon à demi nu, debout de face, regardant à gauche, drapé dans sa chlamyde; de la main droite étendue, il tient une couronne; à ses pieds, un dauphin. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 80. Pl. XVIII, fig. 18.

5. — *Sidon.*

925. Tête diadémée d'Alexandre Bala, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (en haut) ΣΙΔΩΝΙΩΝ | 45424 (en bas). Galère. Grènetis au pourtour.

Æ 21. — Chalque, 5 gr. 60.

926. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 45. — *Coll. de Luynes.* Pl. XVIII, fig. 19.

927. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 4 gr. 05.

ALEXANDRE I BALA ET CLÉOPATRE THÉA

928. Bustes accolés de Cléopâtre Théa voilée et diadémée, et d'Alexandre Bala diadémé, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Grènetis au pourtour.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 35. Pl. XVIII, fig. 20.

928 *bis*. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Victoire marchant à droite, tenant une palme sur son épaule gauche et une couronne de la main droite étendue en arrière. Grènetis au pourtour.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 25. Pl. XVIII, fig. 21.

Pièce donnée par M. Montaut, député, en 1890.

DÉMÉTRIUS II NICATOR

PREMIER RÉGNE

Ere des Sél. 166 à 175 (146 à 138 av. J.-C.)

I. MONNAIES SANS DATE.

929. Tête imberbe et diadémée de Démétrius Nicator, à droite. Derrière, la lettre M. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Athéna Magarsia, debout de face, étendant les mains de chaque côté d'elle; coiffée d'un casque à triple aigrette et vêtue d'un double chiton serré à la taille, elle a l'égide sur la poitrine et elle tient de la main droite sa lance ornée de bandelettes; une étoile est sur chacune de ses épaules, et de chaque côté de son chiton une rangée de sept chevrons s'échelonnent depuis les hanches jusqu'à terre.

Æ 31 mill. — Tétr. att., 16 gr. Frappé à Mallus. Pl. XIX, fig. 1.

930. Même tête. Derrière, le mon. n° 233. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. Même légende. Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte un aigle, et il s'appuie de la gauche sur un long sceptre.
 Ῥ 18. — Drachme att., 3 gr. 60. Pl. XIX, fig. 2.
931. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. Même légende. La Fortune, vêtue d'un chiton talaire, assise à gauche sur un trône; de la main droite, elle tient un sceptre, et de la gauche, une corne d'abondance; les pieds du trône ont la forme d'une Néréide ailée.
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 40. Pl. XIX, fig. 3.
932. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Corne d'abondance remplie de fruits.
 Ῥ 18. — Drachme att., 3 gr. 70. Pl. XIX, fig. 4.
933. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Epi sur sa tige. A gauche, le monogr. n° 205; à droite, la lettre Χ.
 Ῥ 12. — Obole, 1 gr. 25. Pl. XIX, fig. 5.
934. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Ancre renversée. Dans le champ, à gauche, une fleur.
 Ῥ 17. — Drachme, 5 gr. 10. Pl. XIX, fig. 6.
935. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Ancre renversée. Dans le champ, à gauche, une étoile.
 Ῥ 18. — Chalque, 6 gr. 40. Pl. XIX, fig. 7.
936. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Ancre renversée.
 Ῥ 15. — Hémi-chalque, 4 gr. 10.
937. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Ancre renversée.
 Ῥ 17. — Hémi-chalque, 3 gr. 10.

938. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. (L'empreinte du coin monétaire a été frappée en partie en dehors du flan.)
 Æ 17. — Chalque, 4 gr. 95.
939. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Personnage barbu, la tête surmontée du calathos, vêtu d'une tunique talaire, debout à droite; il tient, de la main gauche, une corne d'abondance, et il donne la main droite à la Fortune, debout en face de lui, qui a aussi la tête surmontée du calathos et tient pareillement de la main gauche une corne d'abondance.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 15.
940. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 85. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIX, fig. 8.
941. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 8 gr. 55.
942. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). La Victoire, debout à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 238; à droite, le monogr. n° 93.
 Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 40. Frappé à Héraclée. Pl. XIX, fig. 9.
943. Même droit.
 Ῥ. ΒΑ·ΔΗ (à g.). Dionysos barbu, debout à gauche, vêtu d'un chiton talaire; de la main droite, il tient un canthare et de la gauche, un thyrsé orné de bandelettes. Dans le champ, à droite, un monogramme fruste.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 90. Pl. XIX, fig. 10.
944. Tête de Déméter couronnée d'épis, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Tenailles.
 Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 25. Pl. XIX, fig. 11.
945. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Déméter voilée, vêtue

d'un chiton talaire, debout de face, et s'appuyant de la main droite sur une longue torche. Grènetis au pourtour.

Æ 16. — Dilepton, 2 gr. 45. Bord dentelé. Pl. XIX, fig. 12.

946. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 30.

947. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Corne d'abondance remplie de fruits et ornée de bandelettes. Dans le champ, à gauche, une étoile; à droite, le monogr. n° 95.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 90. Pl. XIX, fig. 13.

948. Tête diadémée et ailée d'Hermès, à droite. En surfrappe, le mot ΒΑΣΙΛΕΩΣ et ...ΛΑ...?

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) [ΘΕΟΥ] | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Caducée autour duquel est noué le diadème royal.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 10. Pl. XIX, fig. 14.

949. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Apollon, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires.

℞ 27. — Tétradr. att., 14 gr. 70. Pl. XIX, fig. 15.

II. MONNAIES DATÉES

950. Tête imberbe et diadémée de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. A l'exergue, la date ΙΞΡ (= an 167) et le monogr. n° 122. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 66.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 90. Frappé à Héraclée. — *Coll. de Luynes.*

951. Même droit.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date ΙΞΡ (= an 167) et le monogr. n° 215. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 66.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 90.

952. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et le monogr. n° 162; dans le champ, à gauche, le monogr. n° 205 et une palme.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 65. Frappé à Antioche. — *Coll. de Luynes.*
953. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Même type. Sous les pieds d'Apollon, le monogr. n° 113; devant lui, le monogr. n° 205; à l'exergue, la date **ΙΞΡ**? (= an 167)
 Ῥ 17. — Drachme att., 3 gr. 65.
954. Même tête. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ. Même légende et même type. Sous les pieds d'Apollon, le monogr. n° 67; à l'exergue, la date **ΙΞΡ** (= an 167), et dans le champ, à gauche, une palme.
 Ῥ 30. — Tétr. att., 16 gr. 40. — *Coll. de Luynes.* Pl. XIX, fig. 16.
955. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et le monogr. n° 232. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 28. — Tétr. phén., 13 gr. 90. Frappé à Tyr. Pl. XIX, fig. 17.
956. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 26. — Tétradr. phén., 14 gr. 15. Frappé à Tyr.
957. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et le monogr. n° 239.
 Ῥ 26. — Tétradr. phén., 12 gr. 90. Frappé à Tyr. (Pièce fruste.)
958. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et le monogr. n° 193 ; à droite, **ΣΙΔΩ** et un aplustre. Grènetis au pourtour.

℞ 28. — Tétr. phén., 14 gr. 35. Frappé à Sidon. Pl. XIX, fig. 18.

959. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche (sans palme). Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 239 ; à droite, la date **ΙΞΡ** (= an 167) et un trident. Grènetis au pourtour.

℞ 25. — Tétradr. phén., 14 gr. Frappé à Berytus. (Pièce trouée.)

960. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date **ΗΞΡ** (= an 168) et le monogr. n° 205 ; à droite, **ΣΙΔΩ** et un aplustre. Grènetis au pourtour.

℞ 26. — Tétr. phén., 13 gr. 65. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes.*

961. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux calamistrés. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** (à dr.) **ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). Trépied surmonté de trois palmes d'où pendent des bandelettes. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 209 ; à l'exergue, la date **ΗΞΡ** (= an 168).

℞ 19. — Chalque, 6 gr. 35. Trou central. Frappé à Aradus.

Pl. XIX, fig. 19.

962. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ** (à dr.) **ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). Trépied surmonté de la cortine et orné de bandelettes. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 100. Date rognée.

℞ 20. — Chalque, 6 gr. 20. Bord en biseau.

963. Buste diadémé et drapé de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ**. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 ; à

droite, la date ΘΞΡ (= an 169) et le monogr. n° 240. Grènetis au pourtour.

Æ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 70. Frappé à Tyr.

964. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΘΞΡ (= an 169) et le monogr. n° 6.

Æ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 05. Frappé à Tyr.

965. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date ΘΞΡ (= an 169) et le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.

Æ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 55. Frappé à Tyr. — *Coll. de Luynes*. Pl. XX, fig. 1.

966. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date ΘΞΡ (= an 169) et le monogr. n° 40; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre; entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 241. Grènetis au pourtour.

Æ 27. — Tétradr. phén., 14 gr. Frappé à Sidon.

967. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date ΘΞΡ (= an 169) et le monogr. n° 40; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre; entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 241. Grènetis au pourtour.

Æ 20. — Didrachme phén., 6 gr. 35. Frappé à Sidon. (Pièce trouée et fragmentée.)

968. Tête diadémée de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | [ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ] (à g.). Artémis, debout de face, vêtue d'un chiton court, chaussée des endromides, s'appuyant de la main droite sur une torche; à l'exergue, la date ΘΞΡ (= an 169) et un mon. fruste.

Æ 25. — Dichalque, 11 gr. 80. Bord en biseau. (Pièce fruste.)

969. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 25. — Dichalque, 10 gr. 75. Bord en biseau. (Pièce fruste.)

Pl. XX, fig. 2.

970. Buste diadémé et drapé de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date OP (= an 170) et le monogr. n° 232. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 90. Frappé à Tyr.
971. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 10. (Pièce fourrée.)
972. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, la date OP (= an 170) et le monogr. n° 231.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 70. Frappé à Tyr.
973. Même droit.
 Ῥ. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date OP (= an 170) et le monogr. n° 40; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre.
 Ῥ 25. — Tétradr. phén., 13 gr. Frappé à Sidon. (Pièce fruste et trouée.)
974. Même description.
 Ῥ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 55. (Pièce trouée.)
975. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date ΔOP (= an 171) et le monogr. n° 40; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 25. — Tétradr. phén., 13 gr. 70. Frappé à Sidon.
976. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en légende circulaire); sur une seconde ligne intérieure en plus petits caractères, ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ | ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue; à droite, la date BOP (= an 172) et le monogr. n° 170. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 60. Frappé à Tyr. (Pièce trouée.)
 Pl. XX, fig. 3.

977. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date ΒΟΡ (= an 172) et le monogr. n° 40; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre. Grènetis au pourtour.

℞ 26. — Tétr. phén., 14 gr. 60. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes.*

978. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, les lettres ^ΑΡΕ, et une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, le monogr. n° 243 et la date ΓΟΡ (= an 173); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 244.

℞ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 75. Frappé à Tyr.

979. Même droit.

℞. Même légende. Trépied surmonté de la cortine. Dans le champ, à gauche, la date ΓΟΡ (= an 173); à droite, le monogr. n° 264. Grènetis au pourtour.

Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 45. Frappé à Gaza.

III. MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE DE DÉMÉTRIUS II.

1. — Tyr.

980. Tête imberbe et diadémée de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en haut) ΤΥΡΙΩΝ ρϱ 4 (en bas).
Proue de galère ornée de l'aplustre, à droite; au dessus, la date ΗΞΡ (= an 168). Grènetis au pourtour.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90. Bord en biseau. Pl. XX, fig. 4.

981. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 20. — *Coll. de Luynes.*

982. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 9 gr. 75.

983. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 50. (Pièce fruste.) — *Coll. de Luynes.*

984. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Au dessus de la proue, la date
ΘΞΡ (= an 169).
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 55.
985. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en haut) ΤΥΡΙΩΝ $\alpha\pi\lambda$ (en bas).
Galère ornée de l'aplustre, à droite; au dessus, le monogr. n°
149, suivi de ΙΕΡ et du monogr. n° 245. Grènetis au pourtour.
Æ 21. — Chalque, 5 gr. 35. Pl. XX, fig. 5.

ANTIOCHUS VI DIONYSOS

Ere des Sél. 167 à 170 (145 à 142 av. J.-C.).

I. MONNAIES DATÉES.

986. Tête diadémée d'Antiochus VI Dionysos, à droite. Bandelette de
laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Zeus à
demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde
sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte
une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main
gauche, il s'appuie sur un long sceptre. A l'exergue, la date ΙΞΡ
(= an 167) et le monogr. n° 213.
℞ 28 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XX, fig. 6.
987. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
monogr. n° 246; à l'exergue, la date ΙΞΡ (= an 167) et le
monogr. n° 215.
℞ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 55.
988. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine
au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (en haut) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
(en bas). Les Dioscures à cheval, la lance en arrêt, galopant à
gauche. Dans le champ, à gauche, un thyrses; à droite, ΤΡΥ et Κ;

sous les chevaux, la date **ΗΞΡ** (= an 168). Au pourtour, une couronne de lotus, de lierre et d'épis.

℞ 34. — Tétradr. att., 14 gr. 35. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XX, fig. 7.

989. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, **ΤΡΥ**, **ΣΤΑ** et le monogr. n° 55; sous les chevaux, la date **ΘΞΡ** (= an 169). Au pourtour, une couronne de lotus, de lierre et d'épis.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*

990. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 85.

991. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 10.

992. Tête radiée et diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ** (à g.). Apollon nu, la tête laurée, assis à gauche sur l'omphalos, sa chlamyde sous lui et ramenée sur sa jambe droite; de la main droite étendue, il tient une flèche, et il s'appuie de la main gauche sur son arc posé à terre. Entre ses pieds, le monogr. n° 55; à l'exergue, la date **ΘΞΡ** (= an 169) et **ΣΤΑ**.

℞ 19. — Drachme att., 4 gr.

993. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 19. — Drachme att., 3 gr. 80.

994. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en haut) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ** (en bas). Les Dioscures à cheval, la lance en arrêt, galopant à gauche. Dans le champ, à droite, **ΤΡΥ**, **ΣΤΑ** et le monogr. n° 211; sous les chevaux, la date **ΟΡ** (= an 170). Au pourtour, une couronne de lotus, de lierre et d'épis.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 65.

995. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, **ΤΡΥ**, **ΣΤΑ** et le monogr. n° 55; sous les cheveux, la date **ΟΡ** (= an 170). Même couronne au pourtour.

℞ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 05. (Pièce trouée.)

996. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, ΤΡΥ,
 ΣΤΑ et le monogr. n° 208; sous les cheveux, la date ΟΡ (= an
 170). Même couronne au pourtour.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 05. Frappé à Ptolémaïs. (Pièce trouée.)
997. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
 (à g.) Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs
 ordinaires. Entre ses pieds, le monogr. n° 247; à l'exergue, la
 date ΟΡ (= an 170) et ΣΤΑ.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 20. Pl. XX, fig. 8.
998. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Entre les pieds d'Apollon, le
 monogr. n° 203; à l'exergue, la date ΟΡ (= an 170) et ΣΤΑ.
 Ῥ 18. — Drachme att., 3 gr. 90. Frappée à Apamée.
999. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 18. — Drachme att., 3 gr. 90.
1000. Autre exemplaire. Variété de coin. (Date rognée.)
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 05.
1001. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Entre les pieds d'Apollon, le
 monogr. n° 207. (Exergue rogné.)
 Ῥ 20. — Drachme att., 4 gr. 15.

II. MONNAIES SANS DATE.

1002. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
 (à g.). Casque macédonien vu de profil, à droite; il est muni de
 paragnathides, et orné, sur le devant, d'une grande corne d'égagre.
 En haut ΤΡΥ; en bas, le monogr. n° 55.
 Ῥ 16. — Drachme att., 3 gr. 95.
1003. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 19. — Drachme att., 3 gr. 90.
1004. Même droit.

- Ⲡ. Même légende et même type. En haut, **ΤΡΥ**; en bas, le monogr.
 n° 247.
 Ⲡ 18. — Drachme att., 4 gr. (Pièce trouée.)
1005. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. En haut, **ΤΡΥ**; en bas, le monogr.
 n° 208.
 Ⲡ 17. — Drachme att., 3 gr. 90. Frappée à Ptolémaïs.
1006. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. En haut, **ΤΡΥ**; en bas, le monogr.
 n° 211.
 Ⲡ 18. — Drachme att., 4 gr. Pl. XX, fig. 9.
1007. Tête d'Antiochus, radiée et couronnée de lierre, à droite. Grènetis au
 pourtour.
 Ⲡ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΝ** (en haut) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ**
 (en bas). Eléphant marchant à gauche, et tenant avec sa trompe une
 torche allumée. Dans le champ, à droite, **ΣΤΑ** et une corne
 d'abondance.
 Ⓐ 23. — Chalque, 9 gr. 50. Trou central et bord dentelé.
1008. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⓐ 23. — Chalque, 8 gr. 45.
1009. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Derrière l'éléphant, **ΣΤΑ** et une
 palme.
 Ⓐ 23. — Chalque, 8 gr. 40.
1010. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ⓐ 23. — Chalque, 7 gr. 15.
1011. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Derrière l'éléphant, **ΣΤΑ** et une
 étoile.
 Ⓐ 24. — Chalque, 9 gr. 90. Pl. XX, fig. 10.
1012. Autre exemplaire. Variété de coin. Le mot **ΣΤΑ** et le symbole sont
 rognés.
 Ⓐ 22. — Chalque, 7 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*
1013. Autre exemplaire. Le symbole est rogné.
 Ⓐ 22. — Chalque, 8 gr. 80.

1014. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
 (à g.). Apollon nu, debout à gauche; de la main droite, il tient une flèche et il est accoudé du bras gauche sur un trépied. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 205.
 Æ 21. — Chalque, 8 gr. 40.
1015. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 248.
 Æ 20. — Chalque, 9 gr. 80. — *Coll. de Luynes.* Pl. XX, fig. 11.
1016. Autre exemplaire. Monogr. fruste.
 Æ 21. — Chalque, 10 gr. 15.
1017. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
 (à g.). Dionysos, debout à gauche, vêtu d'un chiton court et chaussé du cothurne; de la main droite, il tient un canthare et il s'appuie de la gauche sur un thyrses. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 100.
 Æ 23. — Dichalque, 12 gr. 15. Pl. XX, fig. 12.
1018. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40.
 Æ 23. — Dichalque, 12 gr. 05.
1019. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ
 (à g.). Canthare dionysiaque. Dans le champ, à droite, une palme; à l'exergue, le monogr. n° 249.
 Æ 21. — Chalque, 8 gr. 95. (Trou central.) Pl. XX, fig. 13.
1020. Autre exemplaire. Variété de coin:
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 45.
1021. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une palme; à gauche, le monogr. n° 117.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 90.

1022. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 95.
1023. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une palme; à gauche, le monogr. n° 40.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 10.
1024. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une palme; à gauche, le monogr. n° 251.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 10.
1025. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 20.
1026. Variété. Le monogr. n° 251 est à l'exergue.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 95.
1027. Autre exemplaire. Sans monogramme, l'exergue étant rogné.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 20.
1028. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une palme; à l'exergue, ΔΙ.
Æ 17. — Chalque, 6 gr.
1129. Même description.
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 50.
1030. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (en haut) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ (en bas). Panthère, à gauche, broyant dans sa gueule un javelot sur lequel elle appuie une patte. Dans le champ, à droite, ΣΤΑ.
℞ 12. — Héli-drachme att., 1 gr. 95. Pl. XX, fig. 14.
1031. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, ΣΤΑ et une corne d'abondance.
Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 45. Bord dentelé.
1032. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XX, fig. 15.

1033. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Héli-chalque, 3 gr. 80.
1034. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, ΣΤΑ et une étoile.
Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 20.
1035. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 70.
1036. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche, vêtue d'un chiton talaire; de la main droite levée, elle tient une couronne, et de la gauche baissée, une palme.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 35. Bord dentelé. Pl. XX, fig. 16.
1037. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (en haut) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ (en bas). Cheval à gauche, levant une jambe de devant. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 170.
Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 70. Bord dentelé.
1038. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 95. Pl. XX, fig. 17.
1039. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 75.
1040. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grénetis au pourtour.
℞. ΒΑ·ΑΝ (à g.). Dionysos barbu, debout à gauche, vêtu [du chiton talaire; de la main droite, il tient un canthare, et de la gauche, un thyrses orné de bandelettes. Dans le champ, à droite, ΣΤΑ. Grénetis au pourtour.
Æ 13. — Lepton, 1 gr. 65. Pl. XX, fig. 18.
1041. Même droit.
℞. Même légende et même type, mais sans ΣΤΑ dans le champ.
Æ 13. — Lepton, 1 gr. 60.
1042. Tête diadémée et radiée d'Antiochus, à droite. Grénetis au pourtour.

Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Apollon nu, debout à gauche; de la main droite, il tient une flèche et il s'appuie de la main gauche sur son arc posé à terre.

Ⲡ 14. — Héli-drachme att., 1 gr. 75. Pl. XX, fig. 19.
Sur cette héli-drachme la tête royale a les traits d'Antiochus IV Epiphane.

TRYPHON

Ere des Sél. 170 à 174 (142 à 139 av. J.-C.)

I. MONNAIES SANS DATE

1043. Tête diadémée de Tryphon, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΤΡΥΦΩΝΟΣ (à dr.) ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ (à g.).
Casque macédonien vu de profil, à gauche; il est surmonté d'une longue pointe fleuronnée, muni de paragnathides et orné, sur le devant, d'une grande corne d'égagre; sur le cimier du casque, deux médaillons dans l'un desquels est un aigle aux ailes éployées, et dans l'autre une panthère tenant un thyrses; le casque est en outre ceint d'une couronne de laurier et du diadème royal. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 211. Couronne de chêne au pourtour.
Ⲡ 34 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 65. — *Coll. de Luynes*.
Pl. XXI, fig. 1.
1044. Même droit.
Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40.
Ⲡ 31. — Tétradr. att., 15 gr. 15. (Pièce fragmentée.)
1045. Même tête. Grènetis au pourtour.
Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 203. (Sans couronne au pourtour.)
Ⲡ 18. — Drachme att., 4 gr. 12. Frappée à Apamée.
Pl. XXI, fig. 2.
1046. Même droit.
Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 138.
Ⲡ 17. — Drachme att., 3 gr. 90. Frappée à Aradus.

1047. Même tête. Sans grènetis.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **AΣΚ**.
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 50. Frappé à Ascalon. 'Bord en biseau et trou central.
1048. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 15.
1049. Même droit. Grènetis au pourtour.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une palme.
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 40.
1050. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 45. — *Coll. de Luynes*.
1051. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un aplustre.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 10.
1052. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une étoile.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 15.
1053. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les bonnets des Dioscures.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 60.
1054. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 45. Pl. XXI, fig. 3.
1055. Même droit.
 R. Même légende et même type. Symbole incertain.
 Æ 18. — Chalque, 3 gr. 85.

II. MONNAIES DATÉES.

1056. Tête diadémée de Tryphon, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 R. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΤΡΥΦΩΝΟΣ** | **ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ** (à g.).
 Aigle debout à gauche, sur un foudre, avec un épi appuyé sur son

aile droite. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 252 et la date **Λ Γ** (= an 3); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 171. Grènetis au pourtour.

Æ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 40. Frappé à Ptolémaïs.

Pl. XXI, fig. 4.

1057. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende. Aigle debout à gauche, sur un foudre (sans épi).

Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40; à droite, la date **Λ Δ** (= an 4). Grènetis au pourtour.

Æ 27. — Tétradr. phén., 12 gr. 90.

Pl. XXI, fig. 5.

1058. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΤΡΥΦΩΝΟΣ** | **ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ** (à g.).

Zeus à demi nu, debout, de face, drapé dans sa chlamyde et détournant la tête; il étend le bras droit, une couronne à la main.

Dans le champ, à gauche, la date **Λ Δ** (= an 4) **ΑΣΚΑ** Grènetis au pourtour.

Æ 21. — Chalque, 4 gr. 35. Frappé à Ascalon.

1059. Variété. Au revers, dans le champ, à gauche, **ΑΣΚΑ ΛΔ** (= an 4).

Æ 22. — Chalque, 6 gr. 25. Frappé à Ascalon. Pl. XXI, fig. 6.

Sur le bronze n° 1058, on a lu à tort **ΔΩΡ·ΙΕ·Κ·Α**, et la pièce a été, en conséquence, attribuée à Dora. (Voyez notre *Introduction*.)

ANTIOCHUS VII EVERGÈTE

Ere des Sél. 174 à 183 (138 à 129 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES.

1060. Buste diadémé et drapé d'Antiochus VII Evergète, à droite.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ**. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et **ΙΕ**; à droite, le monogr. n° 253 et la date **ΔΩΡ** (= an 174); entre les pattes de l'aigle, la lettre **Z**. Grènetis au pourtour.

Æ 27 mill. — Tétradr. phén., 13 gr. 95. Frappé à Tyr.

Pl. XXI, fig. 7.

1061. Même buste. Grènetis au pourtour.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et **ΙΕ**; à droite, le monogr. n° 253 et la date **ΔΟΡ** (= an 174); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Æ 22. — Didrachme phén., 7 gr. Frappé à Tyr.
1062. Proue de navire surmontée des bonnets des Dioscures, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ** (à dr.) **ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ** (à g.). Trident dont la hampe est ornée de deux dauphins. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 66; à l'exergue, la date **ΔΟΡ** (= an 174).
 Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 65. Bord en biseau.
1063. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue et le monogr. n° 47; à l'exergue, la date **ΔΟΡ** (= an 174).
 Æ 23. — Dichalque, 11 gr. 80. Pl. XXI, fig. 8.
1064. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, une palme; à gauche, le monogr. n° 47; à l'exergue, la date **ΔΟΡ** (= an 174).
 Æ 22. — Dichalque, 12 gr. 85.
1065. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ** (à dr.) **ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ** (à g.). Ornement de la tête d'Isis, composé du disque solaire surmonté de deux tiges de lotus, accosté de deux cornes de vache et de deux épis, et posé sur un croissant renversé; au dessous, une étoile. A l'exergue, la date **ΔΟΡ** (= an 174); dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 35. Bord en biseau.
1066. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 85. — *Coll. de Luynes*. Pl. XXI, fig. 9.
1067. Autre exemplaire. (Sans symbole dans le champ du revers.)
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 10.
1068. Autre exemplaire.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 95.

1069. Autre exemplaire. Au lieu de la date ΔOP, il y a, par erreur ΔOY.
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 15.
1070. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Aigle debout à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date EOP (= an 175) et le monogr. n° 254 (?); à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre. Grènetis au pourtour.
℞ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 35. Frappé à Sidon.
1071. Même buste. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date EOP (= an 175) et le monogr. n° 186; à droite, ΣΙΔΩ et un aplustre.
℞ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 40. Frappé à Sidon.
Pl. XXI, fig. 10.
1072. Même droit.
℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue, surmontée du mon. n° 149 et des lettres ^APC; à droite, le monogr. n° 253 et la date EOP (= an 175); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 255. Grènetis au pourtour.
℞ 30. — Tétradr. phén., 13 gr. 70. Frappé à Tyr.
1073. Proue de navire, à droite, surmontée des bonnets des Dioscures.
Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Trident dont la hampe est ornée de deux dauphins. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et une palme; à l'exergue, la date EOP (= an 175).
Æ 22. — Dichalque, 10 gr. 20. Bord en biseau.
1074. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 100; à l'exergue, la date EOP (= an 175).
Æ 22. — Dichalque, 10 gr.
1075. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une

- corne d'abondance et le monogr. n° 98; à l'exergue, la date **EOP** (= an 175.)
 Æ 23. — Dichalque, 12 gr. 15.
1076. Même droit.
 Ὶ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre **M**; à l'exergue, la date **EOP** (= an 175).
 Æ 22. — Dichalque, 10 gr. 85.
1077. Autre exemplaire. Variété de coin. Date et monogr. frustes.
 Æ 22. — Dichalque, 12 gr. 35.
1078. Buste ailé d'Eros, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 Ὶ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY** (à dr.) **ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ** (à g.). Ornement de la tête d'Isis; dessous, une étoile. A l'exergue, la date **EOP** (= an 175); dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 20. Bord en biseau.
1079. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 85.
1080. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 80.
1081. Même droit.
 Ὶ. Même légende et même type. Au dessous, un aplustre; à l'exergue, la date **EOP** (= an 175); dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 80.
1082. Même droit.
 Ὶ. Même légende et même type. Au dessous, une palme; à l'exergue, la date **EOP** (= an 175). Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 75.
1083. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 30.
1084. Même droit.
 Ὶ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une torche et le monogr. n° 47; à l'exergue, la date **EOP** (= an 175).
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 80.

1085. Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Massue debout. Au dessous, la date EOP (= an 175); à gauche, le monogr. n° 47 et un aplustre.
 Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 30. Bord en biseau.
1086. Autre exemplaire. Variété de coin. (L'exergue du revers est rogné.)
 Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 10. — *Coll. de Luynes*.
 Pl. XXI, fig. 11.
1087. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 05.
1088. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date SOP (= an 176); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 30. — Tétradr. phén., 14 gr. 20. Frappé à Tyr.
 Pl. XXI, fig. 12.
1089. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 30. — Tétradr. phén., 14 gr. 10.
1090. Même description; mais entre les pattes de l'aigle, la lettre Σ.
 Ῥ 29. — Tétradr. phén., 14 gr. 20.
1091. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date SOP (= an 176); entre les pattes de l'aigle, la lettre Σ. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 23. — Didrachme phén., 6 gr. 85. Frappé à Tyr.
1092. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 40. (Pièce trouée.)
1093. Même description; mais entre les pattes de l'aigle, AΣ.
 Ῥ 23. — Didrachme phén., 6 gr. 95. (Pièce trouée.)
1094. Même droit.

- ℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date **SOP** (= an 176) et le monogr. n° 40; à droite, **ΣΙΔΩ** et un aplustre: Grènetis au pourtour.
 Ɱ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 85. Frappé à Sidon.
1095. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ** (à g.). Ornement de la tête d'Isis. Au dessous, une étoile; à l'exergue, la date **SOP** (= an 176). Dans le champ, à gauche, **IE A**.
 Ɱ 19. — Chalque, 4 gr. 90. Bord en biseau.
1096. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 19. — Chalque, 6 gr. 05.
1097. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Au dessous, une palme; à l'exergue, la date **SOP** (= an 176); dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Ɱ 20. — Chalque, 5 gr. 50.
1098. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date **SOP** (= an 176). Dans le champ, à gauche, une torche et le monogr. n° 47.
 Ɱ 18. — Chalque, 5 gr. 90.
1099. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ANTIΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée des monogr: n° 149 et des lettres **A**
PE; à droite, le monogr. n° 245 et la date **IOP** (= an 177); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 30. — Tétradr. phén., 14 gr. 30. Frappé à Tyr.
1100. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 29. — Tétradr. phén., 14 gr. 35. — *Coll. de Luynes*.
1101. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres **A**
PE; à droite, le

monogr. n° 245 et la date **ΙΟΡ** (= an 177); entre les pattes de l'aigle, la lettre **Σ**. Grènetis au pourtour.

℞ 29. — Tétradr. phén., 14 gr. 35. — *Coll. de Luynes.*

1102. Même description.

℞ 21. — Didrachme phén., 7 gr. 25.

1103. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date **ΙΟΡ** (= an 177) et le monogr. n° 255; à droite, **ΣΙΔΩ** et un aplustre. Grènetis au pourtour.

℞ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 60. Frappé à Sidon.

1104. Même droit.

℞. Même légende. Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40; à droite, la date **ΙΟΡ** (= an 177). Grènetis au pourtour.

℞ 31. — Tétradr. phén., 12 gr. 70. (Pièce fragmentée.)

1105. Buste ailé d'Eros, à droite, couronné de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.)**. Ornement de la tête d'Isis. Au dessous, une étoile; à l'exergue, la date **ΙΟΡ** (= an 177); dans le champ, à gauche, la lettre **Δ**.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 15.

1106. Même droit.

℞. Même légende et même type. Sous le symbole d'Isis, une palme; à l'exergue, la date **ΙΟΡ** (= an 177), et dans le champ, à gauche, un monogr. indistinct.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 05.

1107. Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis au pourtour

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.)**. Massue debout. Au dessous, la date **ΙΟΡ** (= an 177); dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.

Æ 14. — Héli-chalque, 3 gr. 15. Bord en biseau.

1108. Autre exemplaire. Variété de coin. La date est ainsi gravée : **ΙΟΙ** (= an 177).

Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 65.

1109. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date HOP (= an 178); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 65. Frappé à Tyr. (Pièce trouée.)
1110. Même description.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 7 gr. 20. Frappé à Tyr.
1111. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 95.
1112. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Athéna Parthénos, debout à gauche, casquée, vêtue du double chiton, l'égide sur la poitrine; sur sa main droite étendue, elle porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche; sa main gauche repose sur son bouclier posé à terre et sa lance est appuyée sur son bras. Dans le champ, à gauche, ΛΕ et le monogr. n° 256; à l'exergue, la date HOP (= an 178). Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1113. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et accostée de ΙΕΡ | ΑΣΥ; à l'exergue, la date HOP (= an 178) et la lettre Σ.
 Ῥ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Tyr. — *Coll. de Luynes*. Pl. XXI, fig. 13.
1114. Variété. A l'exergue du revers, la date HOP (= an 178) et le monogr. n° 231.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 25.
1115. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
1116. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 80. (Date fruste.)

1117. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΛΕ et le monogr. n° 242; à l'exergue, la date ΘΟΡ (= an 179).
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 45. — *Coll. de Luynes.*
1118. Buste ailé d'Eros, à droite, couronné de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et une flèche; à l'exergue, la date ΘΟΡ (= an 179).
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 60 — Bord en biseau.
1119. Variété, sans symbole au revers.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 80.
1120. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΠΡ (= an 180); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis aupertour.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 70. Frappé à Tyr.
1121. Même description.
 Ῥ 20. — Didrachme phén., 6 gr. 60. (Pièce trouée.)
1122. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à l'exergue, la date ΠΡ (= an 180).
 Æ 18. — Chalque, 7 gr. Bord en biseau.
1123. Tête diadémée d'Antiochus, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Athéna Parthénos, debout, à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 257; à l'exergue, la date ΠΡ (= an 180). Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 65. (Pièce trouée.)

1124. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΑΠΡ (= an 181); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis.
 R 28. — Tétradr. phén., 12 gr. 45. Frappé à Tyr.
1125. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 (renversé); à l'exergue, la date ΑΠΡ (= an 181).
 Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 30. Bord en biseau.
1126. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 lettres et des ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΒΠΡ (= an 182); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis.
 R 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 10. Frappé à Tyr.
1127. Autre exemplaire. Variété de coin.
 R 31. — Tétradr. phén., 13 gr. 30. — *Coll. de Luynes.*
1128. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Athéna Parthenos debout, à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 189; à l'exergue, la date ΒΠΡ (= an 182). Couronne de laurier au pourtour.
 R 30. — Tétradr. att., 16 gr. 45.
1129. Autre exemplaire. Variété de coin.
 R 30. — Tétradr. att., 16 gr. 65. — *Coll. de Luynes.*
1130. Même droit.
 R. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 accosté de ΙΕΡ | ΑΣΥ. A l'exergue, la date ΒΠΡ (= an 182) et le monogr. n° 231.
 R 30. — Tétradr. att., 16 gr. 75. Frappé à Tyr.

1131. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et une palme; à l'exergue, la date ΒΠΡ (= an 182).
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 50. Bord en biseau.
1132. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et une corne d'abondance; à l'exergue, la date ΒΠΡ (= an 182).
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 35.
1133. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 45.
1134. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr.
1135. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à l'exergue, une palme et la date ΒΠΡ (= an 182).
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 65.
1136. Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Massue debout. Au dessous, la date ΒΠΡ (= an 182). Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
 Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 75.
1137. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^ΑΡΕ; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΓΠΡ (= an 183); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Æ 27. — Tétradr. phén., 14 gr. 10. Frappé à Tyr. — *Coll. de Luynes.*
1138. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 85.

1139. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite tendue en avant. A l'exergue, la date ΓΠΡ (= 183).
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 25.
1140. Buste ailé d'Eros, à droite, la tête couronnée de myrte et la poitrine drapée.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à g.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à dr.). Ornement de la tête d'Isis. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et une palme; à l'exergue, la date ΓΠΡ (= an 183).
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 70. Bord en biseau.
1141. Tête de lion, la gueule béante, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Massue debout. Au dessous, la date ΓΠΡ (= an 183).
 Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 60. Bord en biseau.

II. MONNAIES SANS DATE.

1142. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Athéna Parthénos debout, à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; à droite, le monogr. n° 258. Couronne de laurier au pourtour.
 Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
1143. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
1144. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; à droite, la lettre Δ.
 Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 65.
1145. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; à droite, le monogr. n° 138.
 Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 60.

1146. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; à droite, la lettre O.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 55.
1147. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 80.
1148. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 90.
1149. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre Π.
 Ɱ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 70. — *Coll. de Luynes.*
1150. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 10. (Pièce trouée.)
1151. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et AI.
 Ɱ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 60.
1152. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre H.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 15. (Pièce fruste.)
1153. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type, avec cette différence que la Victoire que tient Athéna est tournée du côté de la déesse et lui présente une couronne. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; devant Athéna, la lettre T; derrière elle, la lettre Λ.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 30.
1154. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le

- monogr. n° 190; devant Athéna, la lettre **T**; derrière elle, la lettre **A**.
AR 27. — Tétradr. att., 15 gr. 55.
1155. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre **A**; devant Athéna, la lettre **A**; derrière elle, la lettre **B**.
AR 29. — Tétradr. att., 16 gr. 55.
1156. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre **A**; devant Athéna, la lettre **O**; derrière elle, la lettre **A**.
AR 31. — Tétradr. att., 16 gr.
1157. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre **A**; derrière Athéna, la lettre **Σ**.
AR 29. — Tétradr. att., 16 gr. 45. Pl. XXI, fig. 14.
1158. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre **A**; derrière Athéna, le monogr. n° 138.
AR 29. — Tétradr. att., 15 gr. 40. Frappé à Aradus.
1159. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.)**. Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue, et retenant de la main gauche les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à droite, le monogr. n° 260.
AR 20. — Drachme att., 4 gr.
1160. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à droite, la lettre **O**.
AR 17. — Drachme att., 3 gr. 90.
1161. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre **Π**.
AR 18. — Drachme att., 4 gr. 05.

1162. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. 05. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXI, fig. 15.
1163. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à droite, la lettre Φ.
 Ῥ 19. — Drachme att., 4 gr.
1164. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 261 et la lettre Δ.
 Ῥ 19. — Drachme att., 3 gr. 90.
1165. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ.
 Ῥ 18. — Drachme, att., 3 gr. 80.
1166. Fleur de lotus sur sa tige. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ (à g.). Ancre.
 Æ 17. — Hèmi-chalque, 2 gr. 90. Frappé à Jérusalem.
 Pièce donnée par M. G. Schlumberger, en 1890. Pl. XXII, fig. 1.
1167. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Hèmi-chalque, 3 gr. 15.
1168. Proue de navire, à gauche.
 Ῥ. [ΒΑΣΙΛΕΩΣ] ANTIOXOY. Les bonnets des Dioscures (un seul des bonnets est venu à la frappe.)
 Æ 12. — Lepton, 1 gr. 30. Pl. XXII, fig. 2.

III. MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE D'ANTIOCHUS VII.

I. — Tyr.

1169. Tête diadémée d'Antiochus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (en haut). Galère ornée de l'aplustre.
 Au dessus, le monogr. n° 149, les lettres ^AIEP et le monogr. n° 245; au dessous, la date HOP (= an 178) et 914 (*de Tyr*).
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 30. Pl. XXII, fig. 3.

1170. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 15. (Pièce trouée.)
1171. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 35.

2. — *Sidon.*

1172. Tête diadémée d'Antiochus, à droite; derrière, la date **ΘΟΡ** (= an 179). Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (en haut) **ΣΙΔΩΝΙΩΝ** | $\psi\zeta\alpha\rho\lambda$ (en bas). Galère ornée de l'aplustre. Grènetis au pourtour.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 75. Pl. XXII, fig. 4.
1173. Autre exemplaire. Variété de coin. (Date rognée.)
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 05. Pl. XXII, fig. 5.
1174. Buste diadémée et drapé d'Antiochus, à droite; derrière, un monogr. fruste. Grènetis au pourtour.
℞. **ΣΙΔΩΝΟΣ | ΘΕΑΣ** (à g.). Astarté debout, à gauche, sur une proue de galère; de la main droite tendue en avant, elle tient une couronne, et de la gauche, elle porte l'armature d'un trophée. Dans le champ, à droite, la date **ΠΡ** (= an 180). Grènetis au pourtour.
Æ 20. — Chalque, 6 gr.
1175. Buste diadémé et drapé d'Antiochus, à droite; derrière, le monogr. n° 254. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, la date **ΑΠΡ** (= an 181).
Æ 21. — Chalque, 5 gr. 80. Pl. XXII, fig. 6.
1176. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 55.

DEMETRIUS II NICATOR

DEUXIÈME RÈGNE

Ere des Sél. 182 à 187 (130 à 125 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES.

1177. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite. Grènetis.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΓΠΡ (= an 183); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 262. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 12 gr. 10. Frappé à Tyr. Pl. XXII, fig. 7.
1178. Même description.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 45.
1179. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΓΠΡ (= an 183); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 14 gr. 05. Frappé à Tyr.
1180. Même description. Variété de coin.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 95. — *Coll. de Luynes.*
1181. Même droit.
 Ῥ. Même revers, mais avec la date ΔΠΡ (= an 184).
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 60.
1182. Même droit.
 Ῥ. Même revers, avec la même date; mais entre les pattes de l'aigle, la lettre M.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 85.
1183. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 30. — Tétradr. phén., 14 gr. 30. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXII, fig. 8.

1184. Même description.
 Ɱ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 70. (Pièce trouée.)
1185. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 70.
1186. Même droit.
 Ɱ. Même revers, avec la même date; mais entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 262.
 Ɱ 29. — Tétradr. phén., 14 gr.
1187. Même droit.
 Ɱ. Même légende, même type et même date. Dans le champ, à droite, une massue surmontée du monogr. n° 149; à droite, sous la date, le monogr. n° 231. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 18. — Drachme phén., 3 gr. 25. Frappée à Tyr. (Pièce trouée.)
1188. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ɱ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Sous le trône, le monogr. n° 263; à l'exergue, la date ΔΠΡ (= an 184).
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 50. (Pièce trouée.) Pl. XXII, fig. 9.
1189. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ɱ. Même légende. Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre. A l'exergue, la date ΔΠΡ (= an 184).
 Ɱ 18. — Chalque, 4 gr. 95. Bord en biseau.
1190. Même description; la date est rognée. Dans le champ du revers, à droite, un monogramme fruste.
 Ɱ 17. — Chalque, 5 gr. 80. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXII, fig. 10.
1191. Même description; la date est fruste. Dans le champ du revers, à droite, la lettre Δ.
 Ɱ 17. — Chalque, 4 gr. 85. Bord en biseau.
1192. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 18. — Chalque, 5 gr. 70. Bord en biseau.

1193. Tête d'Artémis, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. Même légende. Trépied surmonté de la cortine. Dans le champ, à droite, la lettre Δ; à l'exergue, la date ΔΠΡ (= an 184).
 Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 70. Bord en biseau. Pl. XXII, fig. 11.
1194. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 252 et 98; à droite, la date ΕΠΡ (= an 185); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n^o 176. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 31. — Tétradr. phén., 13 gr. 90. Frappé à Ptolémaïs. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXII, fig. 12.
1195. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 70.
1196. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 26. — Tétradr. phén., 13 gr. 50.
1197. Même description.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 55.
1198. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 98 et 176; à droite, la date ΕΠΡ (= an 185). Grènetis au pourtour.
 Ῥ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 70.
1199. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n^o 149 et des lettres $\begin{matrix} \text{A} \\ \text{PE} \end{matrix}$; à droite, le monogr. n^o 245 et la date ΕΠΡ (= an 185); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n^o 231. Grènetis au pourtour.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 10. Frappé à Tyr.
1200. Même description.
 Ῥ 21. — Didrachme phén., 6 gr. 75.
1201. Même droit.

- ℞. Même revers ; mais entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 176.
 Ɱ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 90. (Pièce trouée.)
1202. Même description ; mais entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 262.
 Ɱ 22. — Didrachme phén., 6 gr. 90.
1203. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux ; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Sous le trône, les lettres ΣΙ ; à l'exergue, la date ΕΠΡ (= an 185) et le monogr. n° 40.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 80. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes*. Pl. XXII, fig. 13.
1204. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 35.
1205. Même droit.
 ℞. Même revers et même date ; mais à l'exergue, le monogr. n° 176.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 35.
1206. Même droit.
 ℞. Même légende. Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux ; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Sous le trône, le monogr. n° 176 ; à l'exergue, la date ΕΠΡ (= an 185) et le monogr. n° 252.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 20. Frappé à Ptolémaïs.
1207. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE ; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΣΠΡ (= an 186) ; entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 176. Grènetis au pourtour.
 Ɱ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. 20. Frappé à Tyr.

1208. Même droit.
 Ῥ. Même revers et même date; mais entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 231.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 50.
1209. Même description.
 Ῥ 22. — Didrachme phén., 5 gr. 90. (Pièce trouée et aplatie.)
1210. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 259; sous le trône, le monogr. n° 265; à l'exergue, la date ΣΠΡ (= an 186).
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 60. (Pièce trouée.)
1211. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une massue surmontée du monogr. n° 149 et des lettres ^APE; à droite, le monogr. n° 245 et la date ΙΠΡ (= an 187); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 176.
 Ῥ 28. — Tétradr. phén., 14 gr. Frappé à Tyr.

II. MONNAIES SANS DATE.

1212. Tête diadémée et barbue de Démétrius, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, la lettre Ξ; sous le trône, la lettre Ο.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
1213. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 266.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Héraclée.
1214. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 267.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 15. (Pièce fruste et trouée.)
1215. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Ξ ; sous le trône, la lettre Δ .
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 60. (Pièce trouée.)
1216. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 20.
1217. Même description.
 Ɱ 17. — Drachme att., 4 gr. 10.
1218. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Sous le trône, la lettre Ξ .
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 15 gr. 25. (Pièce fruste et trouée.)
1219. Même droit.
 ℞. Même légende. Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre. A l'exergue, les monogr. nos 98 et 176.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
1220. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, $\mathbf{N}\Delta$.
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 15 gr. (Pièce fruste et trouée.)
1221. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. Sous le trône, la lettre \mathbf{A} (?).
 Ɱ 17. — Drachme att., 3 gr. 85. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXII, fig. 14.
1222. Même droit.
 ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la lettre \mathbf{E} .
 Ɱ 19. — Drachme att., 4 gr.

1223. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type (sans lettre dans le champ.)
 Æ 18. — Drachme att., 3 gr. 65. (Pièce trouée.)
1224. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, ΞΛΙ (?)
 Æ 19. — Drachme att., 4 gr. 18. (Pièce trouée.)
1225. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Athéna-Niké, debout, à gauche, ailée et casquée ; sur la main droite étendue, elle porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et elle s'appuie, de la main gauche, sur son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, les monogr. nos 134 et 100.
 Æ 24. — Dichalque, 13 gr. 30. Bord en biseau. Pl. XXII, fig. 15.
1226. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 23. — Dichalque, 12 gr. 50.
1227. Autre exemplaire. Variété de coin. Monogrammes frustes.
 Æ 25. — Dichalque, 12 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*
1228. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Apollon nu, assis à gauche sur l'omphalos, avec ses attributs ordinaires. A l'exergue, les monogr. nos 66 et 162.
 Æ 22. — Dichalque, 12 gr. 75. Bord en biseau.
1229. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, les monogr. nos 66 et 40
 Æ 24. — Dichalque, 11 gr. 50.
1230. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 23. — Dichalque, 12 gr. 90.
1231. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 66 et la lettre Α.
 Æ 26. — Dichalque, 10 gr. 80.
1232. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 24. — Dichalque, 11 gr. 90.

1233. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. A l'exergue, le monogr. n° 66 et une étoile à huit rayons.
 Æ 23. — Dichalque, 11 gr. 20.
1234. Même description. Monogrammes frustes.
 Æ 23. — Dichalque, 11 gr. 50. — *Coll. de Luynes*. Pl. XXII, fig. 16.
1235. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au poutour.
 Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Victoire debout, à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et de la gauche baissée, une palme. Dans le champ, à gauche, un aplustre et la lettre Ξ.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 90. Bord en biseau. Pl. XXII, fig. 17.
1136. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 95.
1237. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, une double corne d'abondance et la lettre Ξ.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 85. Bord en biseau.
1238. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 45.
1239. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 7 gr.
1240. Autre exemplaire. Symbole et lettre frustes.
 Æ 17. — Chalque, 5 gr. 45.
1241. Tête laurée d'Apollon, à droite, les cheveux relevés en chignon. Grènetis au poutour.
 Ⲡ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à dr.) ΘΕΟΥ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ (à g.). Trépied surmonté de la cortine d'où pendent deux bandelettes. A l'exergue, le monogr. n° 66 et une étoile à huit rayons.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 35. Pl. XXII, fig. 18.
1242. Autre exemplaire. Variété de coin. Monogramme fruste.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr.

1243. Même droit.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, les monogr. n^{os} 66 et 162.

Æ 20. — Chalque, 6 gr. 40. Bord en biseau.

1244. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 20. — Chalque, 5 gr. 70.

III. MONNAIES DES VILLES AVEC LA TÊTE DE DÉMÉTRIUS II.

I. — Tyr.

1245. Tête diadémée et imberbe de Démétrius, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (en haut); $\eta\pi\lambda$ (*de Tyr*) et la date ΔΠΡ (= an 184) en bas. Eperon de navire, avec une palme; au dessus, le monogr. n^o 149 et les lettres IE. Grènetis au pourtour.

Æ 19. — Héli-chalque, 2 gr. 85.

Pl. XXII, fig. 19.

1246. Tête diadémée et imberbe de Démétrius, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Palmier. Dans le champ, la date ΗΞΡ (= an 168).

Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 15. Bord en biseau.

1247. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 14. — Dilepton, 2 gr. 35.

Pl. XXII, fig. 20.

1248. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 14. — Dilepton, 2 gr. 65.

1249. Tête d'Artémis, surmontée du calathos, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (à g.). Corne d'abondance ceinte du diadème royal. Au dessous, le monogr. n^o 258; dans le champ, à gauche, la date ΖΠΡ (= an 187).

Æ 15. — Lepton, 1 gr. 50.

1250. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 258; au dessous, une date rognée.

Æ 15. — Dilepton, 2 gr. 95.

Pl. XXII, fig. 21.

2. — Sidon.

1251. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite. Grènetis au pourtour.
 R. ΣΙΔΩΝΟΣ | ΘΕΑΣ (à g.). 𐤌𐤓𐤁𐤌𐤍 (des Sidoniens, à droite).
 Astarté vêtue du chiton talaire, debout à gauche, sur une proue de galère ; de la main droite étendue, elle tient un aplustre et, de la main gauche, l'armature d'un trophée. Dans le champ, à droite, la date ΔΠΡ (= an 184).
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 15.
1252. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 7 gr. 35.
1253. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 55.
1254. Buste diadémé et drapé de Démétrius imberbe, à droite ; derrière, le monogr. n° 171. Grènetis au pourtour.
 R. Même légende et même type, avec la date ΕΠΡ (= an 185).
 Æ 20. — Chalque, 8 gr. 85.
1255. Même droit. Sans monogramme.
 R. Même légende et même type, avec la date ΣΠΡ (= an 186).
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 55.
1256. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 30.
1257. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 21. — Chalque, 6 gr. 40. Pl. XXII, fig. 22.

3. — Laodicée du Liban.

1258. Tête diadémée de Démétrius imberbe, à droite.
 R. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ 𐤌𐤓𐤁𐤌𐤍 𐤌𐤓𐤁𐤌𐤍 (𐤌𐤓𐤁𐤌𐤍 𐤌𐤓𐤁𐤌𐤍, de Laodicée, métropole de Canaan). Poseidon debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde, tenant de la main droite une patère, et s'appuyant de la gauche sur un trident. Dans le champ, à gauche, ΛΛ ; à droite, les monogr. nos 236 et 196.
 Æ 19. — Chalque, 3 gr. 85.

1259. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 3 gr. 90.

1260. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 05.

Pl. XXII, fig. 23.

ALEXANDRE II ZEBINA

Ere des Sél. 184 à 190 (128 à 123 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES.

1261. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Dionysos debout à gauche, vêtu d'une tunique courte et d'un péplos, et chaussé du cothurne; de la main droite, il tient un canthare et il s'appuie de la gauche sur un long thyrses. Dans le champ, à gauche, ΙΣΙ, un aplustre et la date ΔΠΡ (= an 184).

Æ 20 mill. — Chalque, 7 gr. 30. Bord en biseau.

1262. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 8 gr. 30.

1263. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΣΙ, une feuille de lierre et la date ΔΠΡ (= an 184).

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 65.

1264. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 7 gr. 20.

1265. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 65.

1266. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 35.

Pl. XXIII, fig. 1.

1267. Autre exemplaire. Variété de coin. (Le mot ΙΣΙ ou tout autre, rogné.)

Æ 20. — Chalque, 6 gr. 85.

1268. Buste ailé d'Eros, à droite, couronné de lierre et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.

- ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.).** Ancre renversée.
 Dans le champ, à gauche, **ΙΣΙ**, un aplustre et la date **ΔΠΡ** (= an 184).
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 85. Bord en biseau. Pl. XXIII, fig. 2.
1269. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. Dionysos debout à gauche, tenant un canthare de la main droite, et s'appuyant de la gauche sur un thyrsos. Dans le champ, à gauche, **ΙΣΙ**, une palme et la date **ΕΠΡ** (= an 185).
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 20.
1270. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 20.
1271. Autre exemplaire. Sans symbole au revers.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 80.
1272. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 30.
1273. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 7 gr.
1274. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 268; sous le trône, le monogr. n° 269; à l'exergue, la date **ΙΠΡ** (= an 187).
Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 10. Pl. XXIII, fig. 3.
1275. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 268; sous le trône, le monogr. n° 269; à l'exergue, la date **ΗΠΡ** (= an 188).
Æ 28. — Tétradr. att., 14 gr. 40.
1276. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220; sous le trône, le monogr. n° 265; à l'exergue, la date **ΘΠΡ** (= an 189).
Æ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 45.

1277. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220; sous le trône, le monogr. n° 265; à l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190).

℞ 28. — Tétradr. att., 16 gr.

II. MONNAIES SANS DATE.

1278. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, **ΙΣΙ**; sous le trône, la lettre **Δ**.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 75. — *Coll. de Luynes*.

Pl. XXIII, fig. 4.

1279. Autre exemplaire. Variété de coin.

℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 60.

1280. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ΙΣΙ**; sous le trône, la lettre **Δ** surmontée d'une étoile.

℞ 32. — Tétradr. att., 16 gr. 85, — *Coll. de Luynes*.

1281. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ΙΣΙ**; sous le trône, la lettre **Σ** surmontée d'une étoile.

℞ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 85. (Pièce trouée.)

1282. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220; sous le trône, la lettre **Σ**.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 65.

1283. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220; sous le trône, la lettre **Δ**.

℞ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 40. (Pièce trouée.)

1284. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 270; sous le trône, le monogr. n° 220.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 15.
1285. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 271; sous le trône, le monogr. n° 14.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 10. (Pièce trouée.)
1286. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 272; sous le trône, la lettre **Λ**.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 70.
1287. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 273; sous le trône, le monogr. n° 269.
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 10.
1288. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre **Ξ**; sous le trône, la lettre **Λ**.
 Ⲡ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 10.
1289. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre **Ξ**; sous le trône, la lettre **Δ**.
 Ⲡ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1290. Même droit.
 Ⲛ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 274; sous le trône, **ΑΙ**.
 Ⲡ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1291. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ⲛ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Double corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et la lettre **Σ**.
 Ⲡ 18. — Drachme att., 3 gr. 90. Pl. XXIII, fig. 5.
1292. Même droit.

- Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et **AΦ**.
 Ῥ 16. — Drachme att., 3 gr. 90.
1293. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220; à droite **ΔΙ**.
 Ῥ 18. — Drachme att., 4 gr. 05.
1294. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 275 et **AΦ**.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. 10.
1295. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Zeus Dolichenos debout, à droite, sur un quadrupède fantastique; il étend la main droite et il a le carquois sur le dos; le quadrupède est cornu et il a un corps de lion. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 140; à droite, une massue.
 Ῥ 17. — Drachme att., 4 gr. 10. Pl. XXIII, fig. 6.
1296. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Victoire vêtue du chiton talaire et de la diploïs, marchant à gauche; elle tient, de la main droite étendue, une couronne, et de la gauche baissée, une palme. Dans le champ, à gauche, la lettre **Ξ** et **AΦ**.
 Ῥ 14. — Héli-drachme att., 1 gr. 65. Pl. XXIII, fig. 7.
1297. Même droit.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Ancre renversée.
 Ῥ 11. — Diobole att., 1 gr. 25. Pl. XXIII, fig. 8.
1298. Tête diadémée et radiée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ** (à g.). Athéna Parthénos, debout, à gauche, l'égide sur la poitrine, portant sur sa main droite étendue, une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et s'appuyant de la main gauche sur sa lance; son bouclier est à ses pieds. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 276 E
 et une corne d'abondance.
 Ῥ 21. — Chalque, 9 gr. 60. Bord en biseau.

1299. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 75. Pl. XXIII, fig. 9.
1300. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 276 et un épi.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 30.
1301. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A.
Æ 21. — Chalque, 9 gr. 90.
1302. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Double corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, la lettre A et une palme; à gauche, la lettre Θ.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 75. Bord en biseau.
1303. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et une couronne; à droite, la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 65.
1304. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et une palme; à droite, la lettre Π.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 65.
1305. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et un rameau; à droite, la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 30.
1306. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et un caducée; à droite; la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 15.
1307. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et une massue; à droite, la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 50.

1308. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 22. — Chalque, 9 gr. 45. Pl. XXIII, fig. 10.
1309. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et une étoile; à droite, la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 10.
1310. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et un épi; à droite, la lettre Π.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 30.
1311. Tête diadémée et radiée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Deux cornes d'abondance entrelacées et ceintes du diadème royal. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ et un épi; à droite, la lettre A.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 15. Bord en biseau Pl. XXIII, fig. 11.
1312. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 5 gr. 75.
1313. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ et un caducée; à droite, la lettre A.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90.
1314. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ et une couronne; à droite, la lettre A.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 90.
1315. Tête d'Alexandre Zébina, coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Victoire vêtue du chiton talaire et de la diploïs, marchant à gauche; elle tient une couronne de la main droite étendue, et une palme de la main gauche baissée. Dans le champ, à gauche, la lettre Η.
Æ 22. — Chalque, 7 gr. 65. Bord en biseau. Pl. XXIII, fig. 12.
1316. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et un aplustre.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 20.
1317. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 8 gr. 60.
1318. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et un épi.
Æ 20. — Chalque, 5 gr. 55.
1319. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et une étoile.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 10.
1320. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 220 et une couronne.
Æ 21. — Chalque, 6 gr. 90.
1321. Tête de Dionysos couronnée de lierre, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). La Fortune debout, à gauche, la tête surmontée du calathos, tenant sur son bras gauche une corne d'abondance, et s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277 et une couronne.
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 40. Bord dentelé. Pl. XXIII, fig. 13.
1322. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277 et un aplustre.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 85. Bord dentelé.
1323. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277 et une massue.
Æ 18. — Chalque, 7 gr. 55.
1324. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277 et une grappe de raisin.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90.

1325. Autre exemplaire. Monogr. et symbole rognés.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 85.
1326. Tête d'Alexandre Zébina, coiffée de la peau d'éléphant, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Aplustre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 276 et un épi.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 80. Bord en biseau. Pl. XXIII, fig. 14.
1327. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr.
1328. Tête imberbe de Dionysos couronné de lierre, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (en bas). Eléphant allant à gauche; derrière, le monogr. n° 170.
Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 30. Bord en biseau et trou central.
Pl. XXIII, fig. 15.
1329. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
1330. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 60. — *Coll. de Luynes.*
1331. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 95.
1332. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr. 30.
1333. Proue de navire, à droite, surmontée des bonnets des Dioscures. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à g.). Trépied surmonté de la cortine et de branches de laurier. Dans le champ, à gauche, la lettre Α et une couronne; à droite, la lettre Π.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 15. Bord en biseau.
1334. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 138 et une massue; à droite, la lettre Π.
Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 05. Frappé à Aradus. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XXIII, fig. 16.

Laodicée du Liban.

1335. Tête diadémée d'Alexandre Zébina, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.) ϹοϹϣϩ ϣϣ ϣϣϣϣϣϣ
 (de *Laodicée*, métropole de *Canaan*, à g.). Poseidon debout de face, à demi nu, la chlamyde enroulée autour des reins et des jambes; de la main gauche, il tient son trident, et de la main droite, une patère. Dans le champ, à gauche, ΛΑ; à droite, le monogr. n° 196. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 95. Pl. XXIII, fig. 17.

CLÉOPATRE THÉA ET ANTIOCHUS VIII GRYPUS

Ere des Sél. 187 à 192 (125 à 121 av. J. C.).

I. MONNAIES DATÉES

1336. Têtes accolées de Cléopâtre Théa diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ
 (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 278; à droite, la date ΙΠΡ (= an 187). Grènetis au pourtour.
 Æ 28 mill. — Tétradr. phén., 14 gr. Pl. XXIV, fig. 1.
1337. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis, composé du disque solaire surmonté de deux tiges de lotus, accosté de deux cornes de vache et de deux épis, et posé sur un croissant renversé. A l'exergue, la date ΙΠΡ (= an 187).
 Æ 17. — Chalque, 6 gr. 15. Bord en biseau. Pl. XXIV, fig. 2.
1338. Têtes accolées de Cléopâtre diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ
 (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à

- gauche, le monogr. n° 278; à droite, le date **ΗΠΡ** (= an 188).
Grènetis au pourtour.
- Æ 26. — Tétradr. phén., 13 gr. 30.
1339. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
- ℞. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Ornement de la tête d'Isis. A l'exergue, la date **ΗΠΡ** (= an 188).
- Æ 18. — Chalque, 5 gr. 30. Bord en biseau.
1340. Autre exemplaire. Variété de coin.
- Æ 20. — Chalque, 5 gr. 15.
1341. Même droit.
- ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ΘΠΡ** (= an 189).
- Æ 21. — Chalque, 3 gr. 85.
1342. Autre exemplaire. Variété de coin.
- Æ 16. — Chalque, 4 gr. 60.
1343. Même droit.
- ℞. Même légende. Chouette debout, à droite, sur une amphore renversée. A l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190) et une étoile; dans le champ, à droite, les lettres **ΙΕ**.
- Æ 19. — Chalque, 6 gr. 30. Bord en biseau.
1344. Même droit.
- ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190) et un dauphin.
- Æ 21. — Chalque, 7 gr. 15. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XXIV, fig. 3
1345. Autre exemplaire. Variété de coin.
- Æ 20. — Chalque, 6 gr. 25.
1346. Même droit.
- ℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190) et une palme; dans le champ, à droite, les lettres **ΙΕ**.
- Æ 20. — Chalque, 6 gr. 95.
1347. Autre exemplaire. Variété de coin.
- Æ 19. — Chalque, 5 gr. 65.

1348. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190); dans le champ, à droite, les lettres **ΙΕ**.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr.
1349. Autre exemplaire. Variété de coin : les lettres **ΙΕ** sur le bord du flan.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 30.
1350. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, la date **ϠΡ** (= an 190) et les bonnets des Dioscures.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 70. Pl. XXIV, fig. 4.
1351. Têtes accolées de Cléopâtre diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΟΣ | ΘΕΑΣ** (à dr.) **ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et il s'appuie, de la main gauche, sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 278; sous le trône, le monogr. n° 279; à l'exergue, la date **ΑϠΡ** (= an 191).
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 10. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XXIV, fig. 5.
1352. Mêmes têtes. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ** (à dr.) **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, la date **ΑϠΡ** (= an 191) et un aplustre; entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 143; dans le champ, à droite, **ΣΙΔΩ | ΙΕΡ** et le monogr. n° 245 (**Σιδωνος ιερᾶς ἀσπίου**). Grènetis au pourtour.
 Ῥ 26. — Tétradr. phén., 13 gr. 10. Frappé à Sidon.
1353. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ** (à dr.) **ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Chouette debout, à droite, sur une amphore renversée. Dans le champ, à droite, les lettres **ΙΕ**; à l'exergue, la date **ΑϠΡ** (= an 191).
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 10. Bord en biseau.

1354. Même droit.

℞. Même légende et même type. A l'exergue, la date **A9P** (= an 191) et les bonnets des Dioscures.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. Bord en biseau.

1355. Tête d'Artémis, surmontée du calathos, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Barre de gouvernail, debout, sur un piédestal.

Dans le champ, à gauche, les lettres **IE** et la date **A9P** (= an 191).

Æ 14. — Héli-chalque, $\frac{1}{3}$ gr. 05. Bord en biseau. Pl. XXIV, fig. 6.

1356. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 85.

1357. Têtes accolées de Cléopâtre diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 278 et 252; à droite, la date **B9P** (= an 192). Grènetis au pourtour.

℞ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 85. Frappé à Ptolémaïs.

Pl. XXIV, fig. 7.

1358. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 278; à droite, la date **B9P** (= an 192).

℞ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 55. — *Coll. de Luynes*.

1359. Mêmes têtes. Bandelette de laine au pourtour.

℞: ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ | ΘΕΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône, la tête laurée, la chlamyde sur l'épaule et sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n^o 280; sous le trône, le monogr. n^o 279; à l'exergue, la date **B9P** (= an 192).

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 45.

1360. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 280; sous le trône, **AN**. (A l'exergue, une date fruste.)
 Æ 27. — Tétradr. att., 15 gr. 50.

II. MONNAIES SANS DATE.

1361. Têtes accolées de Cléopâtre diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Zeus Nicéphore assis à gauche, comme ci-dessus. Dans le champ, à gauche, les lettres **IE**; sous le trône, les lettres **AI**.

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 85.

1362. Bustes accolés et drapés de Cléopâtre diadémée et voilée, et d'Antiochus Grypus diadémé, à droite. Grènetis au pourtour.

℞, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ | ΘΕΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Victoire marchant à gauche, la tête surmontée d'un ornement à triple aigrette; de la main droite étendue, elle porte une couronne, et de la main gauche baissée, elle retient les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93 et une étoile.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. Frappé à Héraclée.

1363. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93; à droite, une étoile.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 95. Frappé à Héraclée.

1364. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93 et une palme.

Æ 21. — Chalque, 8 gr. 75. Frappé à Héraclée.

1365. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 93 et un aplustre.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 90. Frappé à Héraclée. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXIV, fig. 8.

1366. Autre exemplaire. Variété de coin. Au droit, une contremarque.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 40.

1367. Tête laurée de Zeus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ | ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ (à dr.) ΚΑΙ | ΒΑΣΙΛΕΩΣ |
ANTIOXOY (à g.). Double corne d'abondance remplie de fruits et
ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, le monogr. n°
93 et un autre monogr. indistinct.

Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 40. Frappé à Héraclée.

Pl. XXIV, fig. 9.

ANTIOCHUS VIII GRYPUS

Ere des Sél. 187 à 216 (125 à 96 av. J.-C.).

I. MONNAIES DATÉES.

1368. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au
pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Aigle
debout, à gauche, sur un foudre, avec un sceptre appuyé sur son
aile droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 182; à
l'exergue, la date Β9Ρ (= an 192) et un épi.

Æ 19 mill. — Chalque, 6 gr. 10. Bord en biseau. — *Coll. de
Luynes.* Pl. XXIV, fig. 10.

1369. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 55.

1370. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IE**;
à l'exergue, la date Β9Ρ (= an 192) et un épi.

Æ 18. — Chalque, 6 gr. 20.

1371. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IE**;
à l'exergue, la date Β9Ρ (= an 192) et une feuille de lierre.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 50.

1372. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IE**;
à l'exergue, la date Β9Ρ (= an 192) et une feuille de chêne.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 70.

1373. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IE**;
 à l'exergue, la date **B9P** (= an 192) et une corne d'abondance.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 70.
1374. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. A l'exergue, la date **B9P** (= an
 192) et un aplustre.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 25.
1375. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la
 lettre **I**; à l'exergue, la date **B9P** (= an 192) et le murex.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 80.
1376. Buste d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Apol-
 lon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite, et
 s'appuyant de la gauche sur son arc posé à terre. Dans le champ,
 à gauche, **IE**; à l'exergue, la date **B9P** (= an 192).
 Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 95. Bord en biseau.
1377. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche,
 sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 176; à
 droite, la date **Γ9P** (= an 193). Grènetis au pourtour.
 Ἀ 31. — Tétradr. phén., 13 gr. 35.
1378. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au
 pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Aigle
 debout, à gauche, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. Dans
 le champ, à gauche, **IE**; à l'exergue, la date **Γ9P** (= an 193) et
 un symbole indistinct.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 35. Bord en biseau.
1379. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au
 pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Zeus
 Ouranios entièrement nu, debout à gauche, la tête laurée et sur-
 montée du croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main,

et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 12 et **AN**; à l'exergue, la date **ΓΡΡ** (= an 193). Couronne de laurier au pourtour.

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 25. Pl. XXIV, fig. 11.

1380. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **AP** et le monogr. n° 220; à l'exergue, la date **ΔΡΡ** (= an 194).

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 40.

1381. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n° 170 et 220; à l'exergue, la date **ΕΡΡ** (= an 195).

Æ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 90.

1382. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **ΣΙΔΩ | ΙΕΡ** et les monogr. n°s 245 et 277; à l'exergue, la date **ϚΡΡ** (= an 196).

Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 45. Frappé à Sidon.

1383. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Zeus Ouranios à demi nu, debout à gauche, drapé dans sa chlamyde, la tête laurée et surmontée du croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, **ΣΙΔΩ | ΙΕΡ** et les monogr. n° 245 et 277; à l'exergue, la date **ϚΡΡ** (= an 196). Couronne de laurier au pourtour.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 70. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXIV, fig. 12.

1384. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 170 et 239; à l'exergue, la date **ϚΡΡ** (= an 196).

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60.

1385. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ANTIOXOY** (à g.). Aigle debout à gauche,

- sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 176 ; à droite, la date **ϢϢΡ** (= an 196). Grènetis au pourtour.
℞ 27. — Tétradr. phén., 13 gr. 80.
1386. Buste d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** | **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite, et s'appuyant de la main gauche sur son arc posé à terre. A l'exergue, la date **ϢϢΡ** (= an 196) et une étoile.
Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 90. Bord en biseau.
 Pl. XXIV, fig. 13.
1387. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** | **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Zeus Ouranios, debout, à gauche, à demi nu, drapé dans sa chlamyde, la tête laurée et surmontée du croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, **ΣΙΔΩ** | **ΙΕΡ** et les monogr. n°s 245 et 292 ; à l'exergue, la date **ΙϢΡ** (= an 197). Couronne de laurier au pourtour.
℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes.*
1388. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 45.
1389. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 170 et 239 ; à l'exergue, la date **ΙϢΡ** (= an 197).
℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 25.
1390. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr.
1391. Même tête. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 12 ; à droite, la date **ΙϢΡ** (= an 197). Grènetis au pourtour.
℞ 28. — Tétradr. phén., 13 gr. 25.

1392. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 176 et la date **ΙΦΡ** (= an 197).
 Ἀ 19. — Didrachme phén., 6 gr. 85. Pl. XXIV, fig. 14.
1393. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Aigle debout, à gauche, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. A l'exergue, la date **ΙΦΡ** (= an 197).
 Ἄ 19. — Chalque, 6 gr. Bord en biseau.
1394. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Zeus Ouranios debout, à gauche, à demi nu, drapé dans sa chlamyde, la tête laurée et surmontée du croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main gauche, sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 40 et 281; à l'exergue, la date **ΙΦΡ** (= an 197). Couronne de laurier au pourtour.
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 30.
1395. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 40 et 281; à l'exergue, la date **ΗΦΡ** (= an 198).
 Ἀ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 05.
1396. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 270; à droite, la date **ΗΦΡ** (= an 198). Grènetis au pourtour.
 Ἀ 31. — Tétradr. phén., 13 gr. 85. Pl. XXIV, fig. 15.
1397. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, **ΙΕ**; à l'exergue, la date **ΗΦΡ** (= an 198) et un symbole indistinct.
 Ἄ 19. — Chalque, 5 gr. 85. Bord en biseau.

1398. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 40.
1399. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. Dionysos barbu, debout à gauche, vêtu d'un chiton talaire, la tête surmontée du calathos; de la main droite, il tient un canthare et de la gauche, un thyrses. Dans le champ, à gauche, la date **ΗΡΡ** (= an 198) et **ΣΙΔΩ**; à dr., **ΘΕΑΣ**. Au dessous, **ϣϣ | αϣ** (*des Sidoniens*). Grènetis au pourtour.
Æ 18. — Chalque, 3 gr. 75. Frappé à Sidon. Pl. XXIV, fig. 16.
1400. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 3 gr. 30.
1401. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ** (à g.). Aigle debout, à gauche, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. A l'exergue, la lettre **Σ** (= an 200) et une palme.
Æ 18. — Chalque, 4 gr. Bord en biseau.
1402. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ** (à dr.) **ΑΝΤΙΟΧΟΥ** (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, **ΑΣ | ΙΕΡ** et le monogr. n° 245 (*Ἀσκαλωνος ιερὰς καὶ ἀσύλου*); à droite, la date **Λ ΑΣ** (= an 201); entre les pattes de l'aigle, le monogr. n° 286.
Æ 26. — Tétradr. phén., 13 gr. 90. Frappé à Ascalon.
Pl. XXIV, fig. 17.
1403. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite.
℞. **ΑΣΚΑΛΩ** **ΟΥ ΑΥΤΟ**. Aigle debout, à gauche, sur un foudre, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, une colombe; à droite, les lettres **ΑΜ**; entre les pattes de l'aigle, la lettre **Ω**.
Æ 25. — Tétradr. phén.; 13 gr. 50. Frappé à Ascalon.
Pl. XXIV, fig. 18.
La légende du revers est incomplète; on peut restituer : **ΑΣΚΑΛΩ[ΝΟΣ ΙΕΡΑΣ ΑΣΥΛ]ΟΥ ΑΥΤΟ**(νομου).
1404. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.

- ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Aigle debout, à gauche, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277; à l'exergue, la date ΒΣ (= an 202).
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 45. Bord en biseau. Pl. XXV, fig. 1.
1405. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 88; à droite, la date L ΔΣ (= an 204). Grènetis au pourtour.
Æ 30. — Tétradr. phén., 12 gr. 80.
1406. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Aigle debout, à gauche, avec un sceptre appuyé sur son aile droite. A l'exergue, une date fruste.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 90. Bord en biseau.
1407. Tête d'Artémis, à droite, avec l'arc et le carquois sur l'épaule. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Apollon nu, debout à gauche, tenant une flèche de la main droite et s'appuyant de la gauche sur son arc. A l'exergue, une date fruste.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 65. Bord en biseau.
1408. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 14. — Héli-chalque, 2 gr. 15.

II. MONNAIES SANS DATE.

1409. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Zeus Ouranios, entièrement nu, debout à gauche, la tête surmontée d'un croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, la lettre M. Couronne de laurier au pourtour.
Æ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 50. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XXV, fig. 2.

1410. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 40.
1411. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 32. — Tétradr. att., 15 gr. 85. — *Coll. de Luynes.*
1412. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΣΙ ΙΕΡ, et les monogr. n^{os} 245 et 143.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 45. Frappé à Sidon. (Pièce trouée.)
1413. Même droit.
 Ɱ. Même légende. Zeus Ouranios, à demi nu, debout à gauche, drapé dans sa chlamyde, la tête surmontée d'un croissant; il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α (ιεραξ ασύλου); à droite, la lettre Ο. Couronne de laurier au pourtour.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60. Pl. XXV, fig. 3.
1414. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α; à droite, la lettre Ρ; à l'exergue, la lettre Ρ.
 Ɱ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 65.
1415. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α; à droite, la lettre Φ; à l'exergue, la lettre Κ.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 85.
1416. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α; à droite, la lettre Α.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1417. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α; à l'exergue, la lettre Φ.
 Ɱ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 60.
1418. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, ΙΕ_Α; à droite, la lettre Α; à l'exergue, la lettre Κ.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 50.

1419. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, **IE**; à droite, la lettre **P**.
 Ῥ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1420. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 270.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 50.
1421. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 239 et la lettre **A**; à droite, la lettre **G**.
 Ῥ 33. — Tétradr. att., 17 gr.
1422. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 239 et la lettre **A**; à droite, la lettre **K**.
 Ῥ 31. — Tétradr. att., 14 gr. 65.
1423. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Trépied surmonté de la cortine et de trois branches d'arbre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 239 et la lettre **N**.
 Ῥ 19. — Drachme att., 3 gr. 90. (Pièce trouée.) Pl. XXV, fig. 4.
1424. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Autel de Zeus Dolichenos dit Monument de Sardanapale. La base est entourée d'une guirlande et surmontée d'un fronton triangulaire terminé par un aigle aux ailes éployées; le dieu, muni de quatre ailes, est sous le fronton, debout sur un quadrupède fantastique; il étend la main droite et il a sur l'épaule l'arc et le carquois; de chaque côté du quadrupède, un bétyle cônique. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 282 et 283.
 Ῥ 33. — Tétradr. att., 16 gr. 35. Frappé à Tarse. Pl. XXV, fig. 5.
1425. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n°s 282 et 22.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 40. Frappé à Tarse.

1426. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 171.

℞ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 45. Frappé à Tarse. — *Coll. de Luynes.*

1427. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à g.). Zeus Dolichenos debout sur un quadrupède fantastique, à droite; le dieu est ailé, armé de l'arc et du carquois, et il lève la main droite; le quadrupède a une tête et des pattes de lion, des cornes d'aegagre et des ailes d'aigle. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40.

℞ 19. — Drachme att., 4 gr. Frappée à Tarse. Pl. XXV, fig. 6.

1428. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Athéna Parthénos, debout à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs, l'égide sur la poitrine; sur sa main droite étendue, elle porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et elle s'appuie de la main gauche sur son bouclier posé à terre et orné d'une tête de Méduse. Dans le champ, à gauche, IE et le monogr. n° 284. Couronne de laurier au pourtour.

℞ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 30.

1429. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, IE et le monogr. n° 285.

℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXV, fig. 7.

1430. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Victoire marchant à gauche, portant de la main droite une couronne et retenant de la gauche les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste.

℞ 12. — Héli-drachme, 1 gr. 90. Pl. XXV, fig. 8.

1431. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la

chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117 et la lettre A; sous le trône, la lettre Π. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 28. — Tétr. att., 16 gr. 45. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXV, fig. 9.

1432. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117 et la lettre A; sous le trône, le monogr. n° 252.

Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 40. Frappé à Ptolémaïs.

1433. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117 et la lettre A; sous le trône, le monogr. n° 277.

Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 30.

1434. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 27. — Tétradr. att., 16 gr.

1435. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 40.

1436. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Double corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal.

Dans le champ, à gauche, un épi et la lettre E.

Æ 20. — Chalque, 8 gr. 70. — *Coll. de Luynes.*

1437. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 8 gr. 25.

Pl. XXV, fig. 10.

1438. Même droit.

℞. Même revers, mais sans monogramme ni symbole.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 15.

1439. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117 et un bonnet de Dioscure.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 80.

1440. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 7 gr.

1441. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117 et une étoile.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 50.
1442. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 35.
1443. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Foudre ailé. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277.
 Æ 19. — Chalque, 5 gr. 20. Bord en biseau. Pl. XXV, fig. 11.
1444. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 40.
1445. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Trépied surmonté d'un foudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277.
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 95. Bord en biseau. Pl. XXV, fig. 12.
1446. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Grypus, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.) Canthare dionysiaque. Dans le champ, à droite, une palme. A l'exergue, lettre ou monogr. fruste.
 Æ 17. — Héli-chalque, 4 gr. Pl. XXV, fig. 13.
1447. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). La Fortune debout, à gauche, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail, et tenant de la main gauche, une corne d'abondance.
 Æ 16. — Héli-chalque, 4 gr. 50. Pl. XXV, fig. 14.
1448. Même droit.
 Ῥ. Même légende. Rose avec deux boutons sur sa tige. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 117.
 Æ 13. — Dilepton, 2 gr. 10. Frappé à Jérusalem. Pl. XXV, fig. 15.

1449. Casque avec paragnathides, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANΤΙΟΧΟΥ (à g.). Aplustre.
 Æ 12. — Lepton, 1 gr. 45. Pl. XXV, fig. 16.
1450. Tête diadémée d'Antiochus Grypus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à g.). Zeus
 Ouranios, debout de face, à demi nu, drapé dans sa chlamyde;
 il étend le bras droit, un astre sur la main, et il s'appuie de la main
 gauche sur un long sceptre. Grènetis au pourtour.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 70. Pl. XXV, fig. 17.

ANTIOCHUS IX CYZICÈNE

Ere des Sél. 196 à 217 (116 à 95 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES

1451. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite.
 Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.).
 Foudre ailé. Dans le champ, à gauche, la date ΘΡΘ (= an 199),
 le monogr. n° 288 et une grappe de raisin.
 Æ 18 mill. — Chalque, 5 gr. 45. Bord en biseau.
1452. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 80. Pl. XXVI, fig. 1.
1453. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr.
1454. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le mon.
 n° 288, une corne d'abondance et la date ΡΘΘ (= an 199).
 Æ 18. — Chalque, 7 gr. 15.
1455. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 18. — Chalque, 5 gr. 40.
1456. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite.
 Grènetis au pourtour.

- ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.).** Aigle debout, à gauche, sur un éperon de navire, avec une palme appuyée sur son aile droite. Dans le champ, à droite, la date **Σ** (= an 200) le monogr. n° 292 et un aplustre; à droite, **ΣΙΔΩ | ΙΕΡ** et le monogr. n° 245 (Σιδώνας ἱερᾶς ἀσύλου). Grènetis au pourtour.
℞ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 90. Frappé à Sidon.
Pl. XXVI, fig. 2.
1457. Même droit.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ANTIOXOY (à g.). Aigle debout, à gauche, sur un ioudre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 278; à droite, la date **L ΑΣ** (= an 201).
℞ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 50.
1458. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre **Δ**; à droite, la date **L ΒΣ** (= an 202).
℞ 29. — Tétradr. phén., 13 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
1459. Buste d'Eros ailé, à droite, couronné de lierre et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXOY (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Victoire à demi nue, marchant à gauche, portant de la main droite étendue une couronne, et retenant de la main gauche baissée les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, la date **ΒΣ** (= an 202).
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 50. Bord en biseau.
1460. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Chalque, 3 gr. 05.
1461. Tête imberbe et diadémée d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la date **ΕΣ** (= an 205) et le monogr. n° 290.
Æ 19. — Chalque, 4 gr. 80. Pl. XXVI, fig. 3.
1462. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 4 gr. 45.
1463. Buste d'Eros ailé, à droite, couronné de lierre et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47; à l'exergue, la date ΒΙΣ (*sic*) = an 212.
 Æ 18. — Chalque, 4 gr. 90. Pl. XXVI, fig. 4.

II. MONNAIES SANS DATE.

1464. Tête imberbe et diadémée d'Antiochus Cyzicène, à droite.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). La Fortune debout, à gauche, la tête surmontée du calathos, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail et tenant de la main gauche, une corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, la lettre Σ; à droite, une rose. Couronne de laurier au pourtour.
 Ἀ 29. — Tétr. att., 15 gr. 10. Frappé à Tripolis. Pl. XXVI, fig. 5.
 A l'exergue du revers, il y avait probablement une date; le mauvais état de conservation de cette pièce ne permet plus d'en distinguer même les traces (voyez notre *Introduction*).
1465. Même tête. Grènetis au pourtour.
 ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste.
 Ἀ 16. — Dr. att., 3 gr. 80. Frappée à Tripolis. Pl. XXVI, fig. 6.
1466. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Cyzicène, à droite.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). La Fortune debout à gauche, la tête surmontée du calathos, tenant de la main droite un épi et un pavot, et de la main gauche, une corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste. Couronne de laurier au pourtour.
 Æ 21. — Chalque, 8 gr. 85. Pl. XXVI, fig. 7.
1467. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite.
 Bandlette de laine au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Athéna Parthénos, debout à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; elle porte sur la main droite une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et elle tient de la main gauche sa lance et son bouclier posé à terre et orné d'une tête de Méduse. Dans le

champ, à gauche, $\Sigma\text{I}\Delta\Omega$ | IEP | ΑΣΥ et le monogr. n° 292 ; à l'exergue, la lettre Σ . Couronne de laurier au pourtour.

Æ 31. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Frappé à Sidon. — *Coll. de Luynes*.

Pl. XXVI, fig. 8.

La lettre Σ , à l'exergue du revers, n'est probablement pas l'année 200, car les pièces suivantes, aux mêmes types, ont des lettres qui ne sauraient être des dates.

1468. Autre exemplaire. La tête est imberbe.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr.

1469. Même droit. La tête est barbue.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289 et la lettre A ; à droite, la lettre A .

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 85.

1470. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 70. — *Coll. de Luynes*.

1471. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 289 et la lettre A ; à droite, la lettre N .

Æ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 40.

1472. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 20.

La légende de cette pièce porte, par erreur du graveur, $\Phi\text{ΙΛΟΠΑΤΟΡΟΥ}$ (*sic*) au lieu de $\Phi\text{ΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ}$.

1473. Même droit.

℞. Même légende (avec $\Phi\text{ΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ}$) et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289 et la lettre A ; à droite, la lettre Δ .

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 10.

1474. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289 et la lettre A .

Æ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 50.

1475. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 172 et la lettre A ; à droite, la lettre Γ .

Æ 28. — Tétradr. att., 16 gr. 45.

1476. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 277 et la lettre A; à droite, la lettre Ζ (*sic*).
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 45.
1477. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47 et la lettre A; à droite, le monogr. n° 47.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 40. Pl. XXVI, fig. 9.
1478. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 27.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 15 gr. (Pièce fruste.)
1479. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 40.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 25. (Pièce fruste et trouée.)
1480. Tête diadémée et imberbe d'Antiochus Cyzicène, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 250 et la lettre A. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 70. Pl. XXVI, fig. 10.
1481. Même tête. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Victoire marchant à gauche, portant de la main droite une couronne, et retenant de la main gauche les plis de son péplos.
 Ῥ 12. — Héli-drachme, 1 gr. 95. Pl. XXVI, fig. 11.
1482. Tête diadémée et barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Autel de Zeus Dolichenos, dit Monument de Sardanapale. La base est entourée d'une guirlande et surmontée d'un fronton triangulaire

terminé par un aigle aux ailes éployées; le dieu, muni de quatre ailes, est sous le fronton, debout, à droite, sur un quadrupède fantastique; il étend la main droite et il a, sur l'épaule, l'arc et le carquois; de chaque côté du quadrupède, un bétyle conique. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 171 et un autre monogr. fruste.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 50. Pl. XXVI, fig. 12.

1483. Tête diadémée et imberbe d'Antiochus Cyzicène, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Zeus Dolichenos debout sur un quadrupède fantastique, à droite; le dieu est ailé, barbu et il étend la main droite; il est vêtu d'une tunique talaire et sa tête est surmontée d'un haut calathos; il a l'arc et le carquois sur l'épaule; le quadrupède a une tête et des pattes de lion, et des cornes d'ægagre. Dans le champ, à gauche, deux monogrammes frustes.

Æ 19. — Drachme att., 3 gr. 95. Pl. XXVI, fig. 13.

1484. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Dionysos debout de face, regardant à gauche; il est vêtu d'un chiton court et chaussé du cothurne; de la main droite étendue, il tient un canthare, et il s'appuie de la main gauche sur un thyrses. Dans le champ, à gauche, la lettre E et le monogr. n° 290.

Æ 22. — Dichalque, 11 gr. 47. Bord en biseau. Pl. XXVI, fig. 14.

1485. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 23. — Dichalque, 10 gr. 40.

1486. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 21. — Dichalque, 8 gr. 80.

1487. Tête diadémée et imberbe d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une

petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 60. Bord en biseau.

1488. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogr. fruste et la lettre A.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 10.

Pl. XXVI, fig. 15.

1489. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 55.

1490. Buste ailé d'Eros, à droite, couronné de lierre et la poitrine drapée. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Victoire marchant à gauche, tenant de la main droite étendue une couronne, et retenant de la main gauche les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 40. Bord en biseau.

1491. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 15. *Coll. de Luynes.* Pl. XXVI, fig. 16.

1492. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Foudre ailé. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289.

Æ 19. — Chalque, 6 gr. 65. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes.*

1493. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n°s 289 et 291.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 05.

1494. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289, une corne d'abondance et la lettre H.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 50.

1495. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 18. — Chalque, 5 gr. 30.

1496. Même droit.

- ℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289, un aplustre et la lettre **N**.
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 95.
1497. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 289, un autre monogr. indistinct et la lettre **M**.
Æ 19. — Chalque, 6 gr. 45.
1498. Tête diadémée et radiée d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.).
Athéna Parthénos debout, à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; de la main droite, elle tient une palme appuyée à terre, et de la gauche, elle s'appuie sur sa lance et son bouclier aussi posé sur le sol. Dans le champ, à gauche, la lettre **H**.
Æ 17. — Chalque, 4 gr. 25. Pl. XXVI, fig. 17.
1499. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.).
Athéna marchant à droite, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; de la main droite, elle porte sa lance appuyée sur son épaule et elle a le bouclier au bras gauche. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 290.
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 90. Pl. XXVI, fig. 18.
1500. Même droit. En contremarque, une palme.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les lettres **Π** et **E**.
Æ 19. — Chalque, 4 gr. 20.
1501. Tête laurée d'Héraclès barbu, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.).
Athéna debout, à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; sur sa main droite, elle porte une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et de la main gauche elle s'appuie sur sa lance et son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 47.
Æ 19. — Chalque, 4 gr. 45. Bord en biseau. Pl. XXVI, fig. 19.

1502. Autre exemplaire. A l'exergue du revers, traces d'un second monogramme.
Æ 18. — Chalque, 4 gr. 75.
1503. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 15.
1504. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Chalque, 5 gr. 10. — *Coll. de Luynes.*
1505. Tête laurée d'Apollon, à droite, avec le carquois sur l'épaule. Grènetis au pourtour.
Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Artémis chasseresse, debout de face, vêtue d'un chiton court et chaussée d'endromides; elle s'appuie de la main droite sur sa lance et tient son arc de la main gauche baissée. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 291.
Æ 19. — Chalque, 4 gr. 60. Bord en biseau. Pl. XXVI, fig. 20.
1506. Tête légèrement barbue d'Antiochus Cyzicène coiffée de la peau de lion, à droite. Grènetis au pourtour.
Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Mas-sue debout. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 291, un symbole indistinct et la lettre N.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 95. Pl. XXVI, fig. 21.
1507. Tête casquée d'Athéna, à droite.
Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (en haut) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (en bas).
Proue de navire, à droite.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 50. Pl. XXVI, fig. 22.
1508. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*
1509. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 15. — Héli-chalque, 2 gr. 25.
1510. Même droit.
Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, la lettre N.
Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 85.

SÉLEUCUS VI EPIPHANE NICATOR

Ère des Sél. 216 à 217 (96 à 95 av. J.-C.)

1511. Tête imberbe et diadémée de Séleucus Epiphane Nicator, à droite.
Bandelette de laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ
(à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 293 et la lettre A; sous le trône, Γ. Couronne de laurier au pourtour.
℞ 27 mill. — Tétradr. att., 16 gr. 25. — *Coll. de Luynes.*
Pl. XXVII, fig. 1.
1512. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre A et le monogr. n° 40; sous le trône, la lettre N.
℞ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 45. (Pièce trouée.)
1513. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, lettre et monogr. rognés; sous le trône, le monogr. n° 294.
℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 05.
1514. Même droit.
℞. Même légende. Athéna Parthénos debout, à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs; sur la main droite, elle porte une petite Victoire qui lui présente une couronne; de la main gauche baissée, elle tient son bouclier posé à terre; sa lance est debout, à côté du bouclier. Dans le champ, à gauche, un rameau à cinq feuilles, et devant Athéna, ΑΛΕ ΔΗ.
℞ 31. — Tétradr. att., 15 gr. 65. Pl. XXVII, fig. 2.
1515. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un rameau à cinq feuilles et, devant Athéna, le monogr. n° 295 et ΑΠΟΛ.
℞ 30. — Tétradr. att., 15 gr. 30.

1516. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un rameau à cinq feuilles et, devant Athéna, le monogr. n° 140 et **ΙΣΙ**.

℞ 30. — Tétradr. att., 16 gr. 05.

1517. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un rameau à cinq feuilles et, devant Athéna, le monogr. n° 296 et **ZH**.

℞ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 15.

1518. Tête diadémée et légèrement barbue de Séleucus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.) **ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). La Victoire marchant à gauche, portant de la main droite une couronne, et retenant de la gauche les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 293 et la lettre **C**.

℞ 18. — Drachme att., 3 gr. 85. Pl. XXVII, fig. 3.

1519. Autre exemplaire.

℞ 18. — Drachme att., 3 gr. 65. (Pièce martelée.)

1520. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). Double corne d'abondance remplie de fruits et ceinte du diadème royal. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 293 (rogné); à l'exergue, la lettre **C**.

℞ 13. — Héli-drachme att., 1 gr. 95. Pl. XXVII, fig. 4.

1521. Même droit.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). Trépied surmonté de la cortine et de trois tiges de laurier.

Æ 22. — Dichalque, 10 gr. 70. Pl. XXVII, fig. 5.

1522. Tête diadémée et imberbe de Séleucus, à droite, Grènetis au pourtour.

℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΕΛΕΥΚΟΥ** (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ** (à g.). Apollon nu, debout à gauche, accoudé du bras gauche sur un cippe et tenant une branche de laurier de la main droite. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 293 et la lettre **A**.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 60.

1523. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 7 gr. 35. Pl. XXVII, fig. 6.

1524. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 7 gr. 45.
1525. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 20. — Chalque, 8 gr. 55.

ANTIOCHUS X EUSÈBE

Ère des Sél. 218 à 229 (94 à 83 av. J.-C.)

1526. Tête imberbe et diadémée d'Antiochus Eusèbe, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΣΕΒΟΥΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 246 et la lettre Α; sous le trône, le monogr. n° 294. Couronne de laurier au pourtour.
℞ 28 mill. — Tétradr. att., 16 gr. — *Coll. de Luynes.*
1527. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 27. — Tétradr. att., 16 gr. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXVII, fig. 7.
1528. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 50.
1529. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 26. — Tétradr. att., 16 gr.
1530. Autre exemplaire. Variété de coin.
℞ 31. — Tétradr. att., 15 gr. 40.
1531. Même tête. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΣΕΒΟΥΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). La Fortune debout, à gauche, la tête surmontée du calathos, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail, et tenant de la main gauche une corne d'abondance. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 246 et la lettre Α.
℞ 17. — Drachme att., 3 gr. 90. Frappée à Tripolis.

Pl. XXVII, fig. 8

1532. Tête diadémée et légèrement barbue d'Antiochus Eusèbe, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΣΕΒΟΥΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Les deux bonnets des Dioscures ceints du diadème royal et surmontés chacun d'une étoile. Au dessous, le monogr. n° 293 et la lettre C.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 55. Frappé à Tripolis.
1533. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 246.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*
1534. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 22. — Chalque, 8 gr. 85. Pl. XXVII, fig. 9.
1535. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 85.
1536. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΕΥΣΕΒΟΥΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ (à g.). Victoire marchant à gauche, portant une couronne de la main droite étendue, et retenant, de la main gauche, les plis de son péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 246.
 Æ 16. — Héli-chalque, 5 gr. 15. Pl. XXVII, fig. 10.
1537. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 80.

ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ

Ère des Sél. 220 (92 av. J.-C.)

1538. Tête diadémée d'Antiochus Philadelphé, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.) ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche, sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire sans ailes qui lui présente une couronne, et de la

- main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 297. Couronne de laurier au pourtour.
 Ɱ 26 mill. — Tétradr. att., 15 gr. Pl. XXVII, fig. 11.
1539. Tête diadémée d'Antiochus Philadelphe, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ɱ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ (à g.). Athéna, debout à gauche, vêtue d'un chiton talaire, portant sur sa main droite étendue une petite Victoire qui tend une couronne à gauche, et s'appuyant de la main gauche sur sa lance et son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 107 et une grappe de raisin.
 Ɱ 21. — Chalque, 7 gr. 95. Pl. XXVII, fig. 12.

ANTIOCHUS XI PHILADELPHE

ET

PHILIPPE PHILADELPHE

1540. Têtes accolées et diadémées d'Antiochus Philadelphe et de Philippe Philadelphe, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ɱ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ANTIOXΟΥ (à dr.) ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΦΙΛΙΠΠΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône sans dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre.
 Dans le champ, à gauche, les lettres $\begin{matrix} C \\ \Phi \\ IE \\ A \end{matrix}$. Sous le trône, la lettre A.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 40. Pl. XXVII, fig. 13.

PHILIPPE PHILADELPHE

Ère des Sél. 220 à 229 (92 à 83 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES.

1541. Tête diadémée de Philippe Philadelphe, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

- Ⲡ. [ΒΑΣΙΛΕΩΣ] | ΦΙΛΙΠΠΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ
 (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la
 tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étend-
 due, il porte une petite Victoire sans ailes qui lui présente une
 couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre.
 Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 299; à l'exergue, la date
 ΘΙ (= an 19). Couronne de laurier au pourtour.
 Ⲡ 27 mill. — Tétradr. att., 15 gr. 05.
1542. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 299; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue, la
 lettre Κ (= an 20).
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 14 gr. 45.
1543. Même droit.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 300; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue,
 la date ΚΑ (= an 21).
 Ⲡ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 60. (Pièce trouée.)
1544. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 299; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue,
 la date ΒΚ (= an 22).
 Ⲡ 26. — Tétradr. att., 15 gr.
1545. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 299; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue, la
 date ΚΔ (= an 24).
 Ⲡ 27. — Tétradr. att., 14 gr. 40.

II. MONNAIES SANS DATE.

1546. Même droit. Style différent.
 Ⲡ. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 294.
 Couronne de laurier au pourtour.
 Ⲡ 27. — Tétradr. att., 15 gr. 60. — *Coll. de Luynes.*

1547. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 25. — Tétradr. att., 15 gr. 40.
1548. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 294;
 à l'exergue, la lettre Σ.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 16 gr.
1549. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 298; sous le trône, le monogr. n° 294.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 40. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXVII, fig. 15.
1550. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 40.
1551. Même droit. Style différent.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 299; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue, la
 lettre Δ.
 Ɱ 28. — Tétradr. att., 14 gr. 90.
1552. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 252; sous le trône, le monogr. n° 294.
 Ɱ 29. — Tétradr. att., 15 gr. 40. Frappé à Ptolémaïs. (Pièce trouée.)
1553. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la
 lettre Ω et le monogr. n° 301; sous le trône, le monogr. n° 294;
 à l'exergue, AN.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 14 gr. 75.
1554. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 N; sous le trône, le monogr. n° 294.
 Ɱ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 90. Pl. XXVII, fig. 16.
1555. Même droit.
 Ɱ. Même légende et même type. Sous le trône, le monogr. n° 294;
 à l'exergue, la lettre N.
 Ɱ 27. — Tétradr. att., 16 gr. 35.

1556. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 Δ; sous le trône, le monogr. n° 294.
 R̄ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 70.
1557. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 N; sous le trône, le monogr. n° 294.
 R̄ 25. — Tétradr. att., 15 gr. 50.
1558. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 O; sous le trône, le monogr. n° 294.
 R̄ 26. — Tétradr. att., 14 gr. 25.
1559. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 Φ; sous le trône, le monogr. n° 294.
 R̄ 27. — Tétradr. att., 14 gr. 90.
1560. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre
 A; sous le trône, le monogr. n° 294; à l'exergue, la lettre H.
 R̄ 27. — Tétradr. att., 13 gr. 70.
1561. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le
 monogr. n° 40; sous le trône, le monogr. n° 294.
 R̄ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 30. Pl. XXVII, fig. 17.
1562. Même droit.
 R̄. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les lettres
 ΔH
 O ; sous le trône, le monogr. n° 294;
 M
 EP
 à l'exergue, un monogr. indistinct.
 R̄ 26. — Tétradr. att., 14 gr. 70. — *Coll. de Luynes.*
-

DÉMÉTRIUS III EUCAERUS

Ère des Sél. 217 à 225 (95 à 88 av. J.-C.)

I. MONNAIES DATÉES.

1563. Tête diadémée et radiée de Démétrius Eucærus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Victoire marchant à droite, le bras droit étendu de côté, une couronne à la main, et tenant, de la main gauche baissée, une palme appuyée sur son épaule. Dans le champ, à gauche, les lettres Δ et Σ; à l'exergue, la date ΗΙΣ (= an 218).
 Æ 20 mill. — Chalque, 6 gr. 50. Pl. XXVIII, fig. 1.
1564. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les lettres N et I. (Date rognée.)
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 60.
1565. Autre exemplaire. Variété de coin. (Date rognée.)
 Æ 20. — Chalque, 5 gr. 45.
1566. Autre exemplaire. La date ΗΙΣ (= an 218) est en partie visible.
 Æ 20. — Chalque, 6 gr. 20.
1567. Tête diadémée et barbue de Démétrius Eucærus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Déméter voilée, debout de face, étendant les bras; elle est radiée, et de sa coiffure pendent, presque jusqu'à terre, deux longues bandelettes; de la main droite, elle tient une patère et de la gauche, une fleur; de chacune de ses épaules émerge un épi; son corps a la forme d'une gaine couverte de mamelles. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 22 et la lettre N; à l'exergue, une date fruste. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 27 mill. — Tétradr. att., 15 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXVIII, fig. 2.
1568. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, la lettre N; à l'exergue, la date ΘΙΣ (= an 219).

℞ 31. — Tétradr. att., 15 gr. 10. Traces d'un tréflage au revers.

1569. Même droit.

℞. Même légende et même type, sauf que la déesse paraît entourée d'un voile qui lui couvre la tête et descend jusqu'à terre de chaque côté d'elle. Dans le champ, à gauche, les lettres N et A; à l'exergue, la date ΑΚΕ (= an 221) et le monogr. n° 98.

℞ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 65. (Pièce trouée.)

Pl. XXVIII, fig. 3 (revers).

II. MONNAIES SANS DATE.

1570. Tête diadémée et barbue de Démétrius Eucærus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.). Zeus à demi nu, assis à gauche sur un trône à dossier, la tête laurée, la chlamyde sur les genoux; sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. Dans le champ, à gauche, la lettre N; sous le trône, le monogr. n° 294. Couronne de laurier au pourtour.

℞ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 80.

Pl. XXVIII, fig. 4.

1571. Tête diadémée et barbue de Démétrius Eucærus, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ (en haut) ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (en bas). Foudre ailé placé sur un autel. Dans le champ, à droite, la lettre K. Grènetis au pourtour.

Æ 22. — Chalque, 8 gr. 60. Frappé à Séleucie. Pl. XXVIII, fig. 5.

1572. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*

1573. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 18. — Chalque, 7 gr.

1574. Tête diadémée et barbue de Démétrius Eucærus, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ |

- ΣΩΤΗΡΟΣ** (à g.). Hermès nu, debout de face, regardant à gauche; de la main droite, il tient une palme, et de la gauche, un caducée. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 236 et 294. Grènetis au pourtour.
Æ 20. — Héli-chalque, 4 gr. 25. Bord en biseau.
1575. Même droit.
℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les monogr. n^{os} 236 et 294; à l'exergue, la lettre **H**. Grènetis au pourtour.
Æ 20. — Héli-chalque, 4 gr. 50. Pl. XXVIII, fig. 6.
1576. Tête diadémée et radiée de Démétrius Eucærus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ | ΘΕΟΥ** (à dr.) **ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΣΩΤΗΡΟΣ** (à g.). Hermès nu, debout de face, sur un cippe, regardant à gauche; de la main droite, il tient une palme, et de la gauche, un caducée. Dans le champ, à gauche, les lettres **N** et **O**. Grènetis au pourtour.
Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 90. Pl. XXVIII, fig. 7.
1577. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 65.
- Monnaie de Démétrias, en Cœlésyrie.*
1578. Tête diadémée et barbue de Démétrius Eucærus, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΔΗΜΗ | ΤΡΙΕΩΝ** (à dr.) **ΤΗΣ | [ΙΕΡΑΣ]** (à g.). Apollon nu, assis à gauche, sur un rocher, et étendant la main droite. A ses pieds, le buste du génie d'un Fleuve étendant les bras pour nager. Grènetis au pourtour.
Æ 22. — Chalque, 8 gr. 85. (Pièce trouée.) Pl. XXVIII, fig. 8.

ANTIOCHUS XII DIONYSOS

Ère des Sél. 225 à 228 (89 à 84 av. J.-C.)

1579. Tête diadémée d'Antiochus Dionysos, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΔΙΟΝΥΣΟΥ (à dr.) ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ | ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.). Zeus à demi nu, debout à gauche, drapé dans sa chlamyde; sur sa main droite, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre. A l'exergue, le monogr. n° 252. Grènetis au pourtour.

Æ 22 mill. — Chalque, 7 gr. 30. Frappé à Ptolémaïs.

Pl. XXVIII, fig. 9.

1580. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 22. — Chalque, 7 gr. 90.

1581. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 252.

Æ 22. — Chalque, 8 gr. 10. Frappé à Ptolémaïs.

1582. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende. Hermès nu, debout à gauche, tenant de la main droite une palme, et de la main gauche, un caducée appuyé sur son épaule. Grènetis au pourtour.

Æ 14. — Dilepton, 2 gr.

Pl. XXVIII, fig. 10.

1583. Buste diadémé et drapé d'Antiochus Dionysos, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΚΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.). La Fortune debout, à gauche, vêtue du chiton talaire et de la diploïs, la tête surmontée d'une fleur de lotus; de la main droite, elle tient une palme, et, de la gauche, une corne d'abondance. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 302. Grènetis au pourtour.

Æ 21. — Chalque, 6 gr. 60.

Pl. XXVIII, fig. 11.

1584. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, un monogr. indistinct.

Æ 23. — Chalque, 6 gr. 55.

1585. Tête diadémée d'Antiochus Dionysos, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.). Apollon nu, debout à gauche,

accoude du bras gauche sur un trépied et tenant une palme de la main droite. Grènetis au pourtour.

Æ 18. — Héli-chalque, 5 gr. 30. Bord en biseau.

Pl. XXVIII, fig. 12.

1586. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 303.

Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 10.

1587. Même droit.

℞. Même légende. Apollon nu, debout à gauche, tenant de la main droite une flèche et accoude du bras gauche sur un cippe. Dans le champ, à gauche, la lettre Π.

Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 40. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XXVIII, fig. 13.

1588. Tête diadémée d'Antiochus Dionysos, à droite. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ | ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ (à dr.) ΦΙΛΟΠΑ-
ΤΟΡΟΣ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.) Victoire marchant à droite, tenant de la main droite levée, une couronne, et, de la main gauche baissée, une palme appuyée sur son épaule.

Æ 16. — Héli-chalque, 3 gr. 90.

Pl. XXVIII, fig. 14.

ANTIOCHUS, INCERTAIN

Monnaies frappées à Chios.

1589. Sphinx assis à gauche, posant une de ses pattes de devant sur une couronne; à l'exergue, l'inscription ...ΦΗΣΙΙΙΙ. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΚΟΥ (à dr.) ΔΩΡΟΝ (à g.). Amphore debout. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 19. — Drachme att., 3 gr. 20.

Pl. XXVIII, fig. 15.

1590. Autre exemplaire. (L'exergue du droit est fruste.)

Æ 18. — Drachme, 2 gr. 95. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXVIII, fig. 16.

ROIS D'ARMÉNIE

CHARASPÈS, ROI INCONNU

1. Têtes accolées des Dioscures coiffés de bonnets coniques laurés, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΧΑΡΑΣΠΟΥ (à g.). Aigle debout, à droite, sur un foudre. Au dessous, le monogr. n° 171. (Champ concave.)
Æ 24 mill. — Dichalque, 9 gr. 55. Bord en biseau.
Pl. XXIX, fig. 1.
-

ARSAMÈS

Vers l'an 82 Sél. (230 av. J.-C.)

2. Buste d'Arsamès, coiffé d'une tiare conique ceinte du diadème royal. Cercle au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΡΣΑΜΟΥ (en haut). Cavalier au galop, à droite, la lance en arrêt; il est coiffé d'un bonnet conique et sa chlamyde flotte sur ses épaules.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 60.
Pl. XXIX, fig. 2.
-

ABDISSARÈS

Vers l'an 112 Sél. (200 av. J.-C.)

3. Buste d'Abdissarès, barbu et coiffé de la tiare arménienne ouverte sur le côté et ceinte du diadème royal, à droite. Grènetis au pourtour.

- ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΑΒΔΙΣΣΑΡΟΥ (à g.). Aigle debout, à droite.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. 40. — *Coll. de Luynes.* Pl. XXIX, fig. 3.
4. Même droit.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΒΔΙΣΣΑΡΟΥ (à dr.). Aigle debout, à droite. Dans
 le champ, à gauche, des lettres frustes : ...ΔΑΙ.. (?).
 Ἀ 12. — Dilepton, 2 gr. 15. Pl. XXIX, fig. 4.
5. Buste d'Abdissarès barbu et coiffé de la tiare arménienne ouverte
 sur le côté et ceinte du diadème royal, à droite. Grènetis au
 pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΑΒΔΙΣΣΑΡΟΥ (en bas). Tête de cheval
 bridé, à droite.
 Æ 12. — Dilepton, 1 gr. 85. Pl. XXIX, fig. 5.

XERXÈS

Vers l'an 154 Sél. (170 av. J.-C.)

6. Buste de Xerxès, barbu et coiffé de la tiare arménienne ouverte
 sur le côté et ceinte du diadème royal, à droite. Derrière, le
 monogr. n° 304. Grènetis au pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΞΕΡΞΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche,
 tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur
 le nom de Xerxès, et retenant de la main gauche les plis de son
 péplos. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 290.
 Æ 21. — Chalque, 5 gr. 40. Bord en biseau. Pl. XXIX, fig. 6.
7. Buste de Xerxès, barbu et coiffé de la tiare arménienne ouverte
 sur le côté et ceinte du diadème royal, à droite. Cercle au
 pourtour.
 ℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΞΕΡΞΟΥ (à g.). Victoire debout, à gauche,
 tenant de la main droite étendue une couronne qu'elle pose sur
 le nom de Xerxès, et s'appuyant de la main gauche baissée sur
 son bouclier posé à terre. Dans le champ, à gauche, le monogr.
 n° 98.
 Æ 14. — Dilepton, 1 gr. 90. Pl. XXIX, fig. 7.

TIGRANE I LE GRAND

Ere des Sél. 215 à 256 (97 à 56 av. J.-C.)

8. Buste de Tigrane, coiffé de la tiare arménienne, à droite. La tiare, entièrement fermée et ceinte du diadème royal, est surmontée d'une dentelure et ornée d'une étoile accostée de deux aigles. Bandulette de laine au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). La Fortune d'Antioche, assise sur un rocher, à droite ; elle est tourelée, voilée et tient une palme de la main droite ; à ses pieds, le buste du génie de l'Oronte, vu à mi-corps, étendant les bras pour nager. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 107 ; sur le rocher, le monogr. n° 305. Couronne de laurier au pourtour.
 Ῥ 26 mill. — Tétradr. att., 15 gr. 80. — *Coll. de Luynes.*
 Pl. XXIX, fig. 8.
9. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 27. — Tétradr. att., 16 gr. — *Coll. de Luynes.*
10. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 70.
11. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 25. — Tétradr. att., 16 gr.
12. Même droit. (La dentelure de la tiare est différente.)
 Ῥ. Même légende et même type. Sur le rocher, le monogr. n° 306.
 (Sans monogr. dans le champ.)
 Ῥ 28. — Tétradr. att., 15 gr. 90. Pl. XXIX, fig. 9.
13. Même droit.
 Ῥ. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, le monogr. n° 209 ; sur le rocher, le monogr. n° 98.
 Ῥ 25. — Tétradr. att., 15 gr. 30.
14. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Ῥ 26. — Tétradr. att., 15 gr. 75.
15. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). La Fortune d'Antioche assise à droite, sur un rocher, et tenant une palme de la main droite ; à ses pieds le buste du génie de l'Oronte étendant les bras pour nager.
 Æ 17. — Chalque, 7 gr. 80. Pl. XXIX, fig. 10.

16. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). La Fortune d'Antioche, à demi nue, assise à gauche, sur un rocher; elle étend la main droite et elle tient de la main gauche une corne d'abondance; à ses pieds, le buste du génie de l'Oronte, étendant les bras pour nager. Dans le champ, à gauche, les lettres N et A; à l'exergue, la date ΑΜΣ? (= an 241) rognée. Couronne de laurier au pourtour.

℞ 27. — Tétradr. att., 15 gr. 25.

17. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, Θ Ε et la lettre Α; à l'exergue, la date ΓΜΣ (= an 243).

℞ 28. — Tétradr. att., 12 gr. 10.

Pl. XXIX, fig. 11.

18. Même droit.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). La Fortune d'Antioche, à demi nue, assise à gauche sur un rocher; elle étend la main droite et elle tient, de la main gauche, une corne d'abondance; à ses pieds, le génie de l'Oronte étendant les bras pour nager. Dans le champ, à gauche, un monogramme fruste. Grènetis au pourtour.

Æ 22. — Chalque, 7 gr. 45.

19. Même droit.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à gauche, les lettres Θ Ε et Φ.

Æ 21. — Chalque, 7 gr. 55.

Pl. XXIX, fig. 12.

20. Autre exemplaire. Variété de coin.

Æ 20. — Chalque, 5 gr. 80. (Pièce fruste.)

21. Tête de Tigrane, coiffée de la tiare arménienne, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). Palme ornée de bandes-lettres. Dans le champ, à gauche, le monogr. n° 98; à gauche, Λ Φ.

Æ 18. — Héli-chalque, 4 gr. 15. — *Coll. de Luynes.*

Pl. XXIX, fig. 13.

22. Même tête. Bandelette de laine au pourtour.

℞. Même légende. La Fortune, debout à gauche, la tête surmontée du calathos, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail, et tenant de la main gauche une corne d'abondance. Grènetis au pourtour.

Æ 15. — Héli-chalque, 3 gr.

Pl. XXIX, fig. 14

23. Buste de Tigrane, coiffé de la tiare arménienne, à droite. Bandelette de laine au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΝ | ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à g.). La Fortune d'Antioche assise sur un rocher, à droite; elle est tourelée, voilée et tient une palme de la main droite; à ses pieds, le génie de l'Oronte, étendant les bras pour nager. Dans le champ, les lettres ΗΛ; à l'exergue, les lettres ΞΚ. Couronne de laurier au pourtour.

Æ 29. — Tétradr. att., 16 gr. 20. Pl. XXIX, fig. 15.

24. Même tête. Grènetis au pourtour.

℞. Même légende et même type. Dans le champ, à droite, les lettres ΕΛ et Ζ.

Æ 21. — Drachme att., 3 gr. 95. (Pièce martelée.)

ARTAVASDE I

Ere des Sél. 256 à 282 (56 à 30 av. J.-C.)

25. Buste d'Artavasde, coiffé de la tiare arménienne fermée et ceinte du diadème royal, à droite; derrière, la lettre Α. Grènetis au pourtour.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΒΑΣΙΛΕΩΝ | ΑΡΤΑΒΑΣΔΟΥ (à g.). Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue. (Champ concave.)

Æ 20. — Chalque, 9 gr. Pl. XXIX, fig. 16.

TIGRANE II

Ere des Sél. 292 à 300 (20 à 12 av. J.-C.)

26. Tête barbue de Tigrane II, coiffée de la tiare arménienne fermée et ceinte du diadème royal, à droite.

℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à dr.). La Fortune assise, à gauche, sur un trône, tenant de la main droite une patère? et, de la main gauche, une corne d'abondance.

Æ 19. — Chalque, 5 gr. 55. Bord en biseau. (Pièce fruste.)

Pl. XXIX, fig. 17.

TIGRANE III

Ere des Sél. 300 à 306 (12 à 6 av. J.-C.)

27. Tête de Tigrane III, coiffée de la tiare arménienne fermée et ceinte du diadème royal, à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. [ΒΑΣΙΛΕΩΣ] | [ΜΕ]ΓΑΛΟΥ (à g.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ (à dr.). Victoire debout à droite, tenant une palme de la main droite étendue. Dans le champ, à droite, deux monogrammes frustes.
 Æ 19. — Chalque, 4 gr. 05. (Pièce fruste.) Pl. XXIX, fig. 18.
28. Même droit.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΜΕΓΑΛΟΥ (à g.) ΤΙΓΡΑΝΟΥ | ΦΙΛΕΛΗΝΟ (*sic*, à dr.). Personnage debout à droite, coiffé de la tiare arménienne, vêtu d'une tunique courte; sur la main droite, il tient un aigle et il s'appuie de la main gauche sur un long sceptre.
 Æ 18. — Chalque, 6 gr. 40. Pl. XXIX, fig. 19.
29. Tête de Tigrane III, coiffée de la tiare arménienne ceinte du diadème royal, à droite.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) [ΜΕ]ΓΑΛ[ΟΥ] (à dr.) [ΤΙ]ΓΡΑΝΟΥ (au dessous) ΘΕΟΥ (à g.). Cheval, à gauche, levant une jambe de devant.
 Æ 16. — Héli-chalque, 2 gr. 85. Pl. XXIX, fig. 20.

TIGRANE III ET ERATO

30. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΗΣ. Buste de Tigrane III, drapé et coiffé de la tiare arménienne fermée et ceinte du diadème royal, à droite.
 Ῥ. ΕΡΑΤΩ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΗ. Buste drapé d'Erato, à gauche.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. Pl. XXIX, fig. 21.

ROIS DE COMMAGÈNE

SAMÈS

Vers l'an 172 Sél. (140 av. J.-C.)

1. Tête diadémée et radiée de Samès, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΣΑΜΟΥ (à dr.) ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ | ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ (à g.). Victoire marchant à gauche, tenant une couronne de la main droite étendue, et retenant, de la main gauche, les plis de son péplos.
A l'exergue, ΓΛ.
Æ 17 mill. — Chalque, 4 gr. 45. Pl. XXX, fig. 1.
 2. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 17 mill. — Chalque, 4 gr. 80.
-

MITHRIDATE I CALLINICUS

Ere des Sél. 216 à 242 environ (96 à 70 avant J.-C.)

3. Tête de Mithridate Callinicus, imberbe, coiffée de la tiare persique, à droite.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.).
Athéna debout, marchant à gauche, et s'appuyant de la main gauche sur sa lance.
Æ 20. — Chalque, 6 gr. 55. Pl. XXX, fig. 2.
4. Aigle debout, à droite, avec une palme appuyée sur son aile gauche.
℞. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.) ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ | ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à g.).
Caducée ailé.
Æ 18. — Héli-chalque, 3 gr. 95. Pl. XXX, fig. 3.

5. Aigle debout à droite, avec une palme appuyée sur son aile gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ (à g.) ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ (à dr.). Palme.
 Æ 17. — Héli-chalque, 3 gr. 45. Pl. XXX, fig. 4.

ANTIOCHUS I THÉOS

Roi avant 243, † en 278 Sél. (69 à 34 av. J.-C.)

6. Tête d'Antiochus, imberbe et coiffée de la tiare arménienne fermée, à droite. (La tiare est pareille à celle de Tigrane I le Grand). Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ (en haut) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (en bas). Lion marchant à droite.
 Æ 21. — Chalque, 5 gr. 45. Pl. XXX, fig. 5.
7. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 6 gr. 15.

ANTIOCHUS IV EPIPHANE

Ere des Sél. 350 à 384 (38 à 72 après J.-C.)

8. ΒΑΣΙΛΕΥΣ·ΜΕ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ·ΕΠΙ. Tête diadémée d'Antiochus IV Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ. Scorpion. Au pourtour, une couronne de laurier, entre un cercle et un grènetis.
 Æ 29. — Dichalque, 15 gr. 60. Bord en biseau. Pl. XXX, fig. 6.
9. Autre exemplaire.
 Æ 28. — Dichalque, 13 gr. 50. — *Coll. de Luynes.*
10. Autre exemplaire. Au droit, en contremarque, une ancre accostée des lettres A—N.
 Æ 29. — Dichalque, 13 gr. 55.
11. ΒΑΣΙΛΕΥΣ·ΜΕΓ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ·ΕΠΙ. Tête diadémée d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.

- ℞. **ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ**. Scorpion. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
 Æ 28. — Dichalque, 13 gr. 20. Bord en biseau.
12. Autre exemplaire.
 Æ 28. — Dichalque, 12 gr. 10.
13. **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΑΝΤΙΟΧΟΣ**. Tête diadémée d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ**. Scorpion. Au pourtour, une couronne de laurier entre un cercle et un grènetis.
 Æ 26. — Dichalque, 12 gr. 75.
14. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 28. — Dichalque, 14 gr. 80.
15. Autre exemplaire. Au droit, en contremarque, une ancre accostée des lettres A—N.
 Æ 26. — Dichalque, 14 gr. 35.
16. Autre exemplaire, avec la même contremarque.
 Æ 25. — Dichalque, 13 gr. 70.
17. Autre exemplaire, avec la même contremarque.
 Æ 28. — Dichalque, 16 gr. 90.
18. Autre exemplaire, avec la même contremarque.
 Æ 28. — Dichalque, 16 gr. 10.
19. Autre exemplaire, avec la même contremarque.
 Æ 25. — Dichalque, 13 gr. 55.
20. Autre exemplaire. Au droit, en contremarque, deux cornes d'abondance en sautoir.
 Æ 25. — Dichalque, 15 gr. 50.
21. **ΒΑΣΙ·ΜΕΓ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ·ΕΠΙ**. Buste diadémée et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
 ℞. **ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ**. Capricorne tourné à droite et surmonté d'une étoile; au dessous, une ancre couchée. Au pourtour, une couronne de laurier entre un cercle et un grènetis.
 Æ 23. — Chalque, 7 gr. 20. Bord en biseau. — *Coll. de Luynes*.
22. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 24. — Chalque, 7 gr. 65.

23. Autre exemplaire.
Æ 23. — Chalque, 8 gr. 20.
24. **ΒΑΣΙ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ**. Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΚΟΜ | ΜΑΓ | Η | ΝΩΝ** (en quatre lignes au milieu du champ).
Deux cornes d'abondance en sautoir. Grènetis au pourtour.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. Pl. XXX, fig. 8.
25. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 19. — Chalque, 5 gr. 30.
26. **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ [ΑΝΤΙΟΧΟΣ]**. Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ**. Scorpion. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
Æ 17. — Dichalque, 16 gr. 30. Frappé en Lacanatide.
Pl. XXX, fig. 9.
27. **ΒΑΣΙΛΕΥΣ [ΜΕΓΑΣ ΑΝΤ]ΙΟΧΟΣ**. Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. Pareil au précédent.
Æ 25. — Dichalque, 13 gr. 55.
28. **ΒΑΣΙΛΕΥΣ.....** Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite. Grènetis au pourtour.
℞. **ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ**. La Fortune, debout, à gauche, s'appuyant de la main droite sur la barre d'un gouvernail et tenant sur le bras gauche une palme. Grènetis au pourtour.
Æ 22. — Chalque, 8 gr. 05. Frappé à Sébasté. Pl. XXX, fig. 10.
29. **ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΑΝΤΙΟΧΟΥ (à dr.)**. Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite.
℞. **ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ**. Personnage debout à gauche, vêtu d'une chlamyde rejetée sur son épaule gauche.
Æ 21. — Chalque, 5 gr. (Pièce fruste.) Frappé à Sébasté.
Pl. XXX, fig. 11.
-

ANTIOCHUS IV ET JOTAPÉ

30. (à dr.) **ΕΠΙΦΑΝΗΣ** (à g.). Buste diadémé et drapé d'Antiochus IV Epiphane, à droite.
 Ῥ. Légende fruste. Buste diadémé et drapé de la reine Jotapé, à droite.
 Æ 24. — Chalque, 9 gr. 40. Pl. XXX, fig. 12.
31. **ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ**.... Buste diadémé et drapé d'Antiochus Epiphane, à droite.
 Ῥ. **ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ** (à g.) **ΙΩΤΑΠΗ** (à dr.) **ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ** (en bas). La reine Jotapé, assise à gauche, sur un trône, tenant de la main droite, une patère (?).
 Æ 24. — Chalque, 8 gr. 65. Frappé à Sébasté. Pl. XXX, fig. 13.

JOTAPÉ

32. **ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΙΩΤΑΠΗ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ**. Buste diadémé et drapé de la reine Jotapé, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. **ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ**. Scorpion. Au pourtour, une couronne de laurier entre un cercle et un grènetis.
 Æ 27. — Dichalque, 16 gr. 80. Pl. XXX, fig. 14.
33. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 27. — Dichalque, 16 gr. 45.
34. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 28. — Dichalque, 15 gr. 40.
35. Autre exemplaire. Au droit, en contremarque, deux cornes d'abondance en sautoir.
 Æ 25. — Dichalque, 14 gr. 90. — *Coll. de Luynes*.
36. Autre exemplaire, avec la même contremarque.
 Æ 26. — Dichalque, 17 gr. 50.

37. ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΙΩΤΑΠΗ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ. Buste diadémé et drapé de la reine Jotapé, à droite. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ. Scorpion. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
 Æ 26. — Dichalque, 14 gr. 40. Frappé en Lacanatide.
 Pl. XXX, fig. 15.

ΕΡΙΦΑΝΕ ΕΤ' CALLINICUS

Vers l'an 324 Sél. (72 après J.-C.)

38. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΕΠΙΦΑΝΗΣ. Tête diadémée du roi Epiphane, à droite. Devant la tête, ΣΕΛΙ. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΣ. Tête diadémée du roi Callinicus, à droite. Grènetis au pourtour.
 Æ 23. — Chalque, 8 gr. 65. Frappé à Sélinus. Pl. XXX, fig. 16.
39. ΒΑΣΙΛΕΥΣ | ΥΙΟΙ (à l'exergue). Les deux jeunes rois Epiphane et Callinicus à cheval, allant au pas, à gauche. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ. Capricorne à droite, surmonté d'une étoile; au dessous, une ancre. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 85. — *Coll. de Luynes*. Pl. XXX, fig. 17.
40. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 22. — Chalque, 10 gr. 30.
41. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 80.
42. Autre exemplaire. Variété de coin.
 Æ 19. — Chalque, 7 gr. 55.
43. ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΥΙΟΙ. Ancre debout entre deux cornes d'abondance en sautoir, surmontées des têtes des rois Epiphane et Callinicus; au dessus, une étoile. Grènetis au pourtour.
 Ῥ. ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ. Tiare arménienne ornée d'un scorpion. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
 Æ 21. — Chalque, 7 gr. 80. Pl. XXX, fig. 18.

44. Autre exemplaire. Variété de coin.
Æ 21. — Chalque, 7 gr. 90. — *Coll. de Luynes.*
45. Même droit.
℞. ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ. Tiare arménienne ornée d'un scorpion. Au pourtour, couronne de laurier et grènetis.
Æ 22. — Chalque, 7 gr. 95. Frappé en Lacanatide.
Pl. XXX, fig. 19 (revers)
46. Même droit.
℞. ΛΥΚΑΟΝΩΝ. Même type.
Æ 22. — Chalque, 6 gr. 60. Frappé en Lycaonie.
-

TABLE DES TITRES ROYAUX

INSCRITS SUR LES MONNAIES

NOTA. — Les chiffres *romains* renvoient aux pages de l'INTRODUCTION.
Les chiffres *arabes* renvoient aux pages du CATALOGUE.

Les rois de Syrie.

SÉLEUCUS I NICATOR (Ère des Sél. 6 à 31 = 306 à 281 av. J.-C.).

ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΒΑΣΙΛ·ΣΕΛΕΥ·
ΒΑ·ΣΕ.

I à XXXIX; I à 15.

SÉLEUCUS I NICATOR et ANTIOCHUS I SOTER, associés

(Ère des Sél. 19 à 31 = 293 à 281 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΣΕΛΕΥΚΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

XXXIX à XLIII; 15.

ANTIOCHUS I SOTER (Ère des Sél. 31 à 51 = 281 à 261 av. J.-C.).

ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙ·ΑΝΤΙ
ΒΑΣΙΛ·ΑΝΤΙ
ΒΑ·ΑΝ·
ΣΩΤΗΡΟΣ; ΑΝΤΙΟΧΟΥ

XXXIX à LV; 16 à 25.

ANTIOCHUS II THÉOS (Ère des Sél. 51 à 66 = 261 à 246 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ | ΑΝΤΙΟΧΟΥ

LV à LXIV; 26 à 32.

SÉLEUCUS II CALLINICUS POGON (Ère des Sél. 66 à 86 = 246 à 226 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ

LXIV à LXVIII; 33 à 38.

ANTIOCHUS HIÉRAX, contemporain de Séleucus II († 85 Sél. = 227 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

LXVIII à LXXIII; 38 à 40.

SÉLEUCUS III CÉRAUNUS (Ère des Sél. 86 à 90 = 226 à 222 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ

ΒΑ·ΣΕ

LXXIII à LXXIV; 40 à 43.

ANTIOCHUS, fils de Séleucus III (Ère des Sél. 90 = 222 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

LXXIV à LXXVII; 43 à 45.

ANTIOCHUS III LE GRAND (Ère des Sél. 90 à 126 = 222 à 187 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

ΒΑ·ΑΝ.

LXXVII à LXXXVI; 45 à 60.

MOLON (Ère des Sél. 92 = 220 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΟΛΩΝΟΣ

LXXXVI à LXXXVII; 60.

ACHAEUS († 98 Sél. = 214 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΧΑΙΟΥ

ΒΑΣΙ·ΑΧΑΙ.

LXXXVII à LXXXIX; 60 à 61.

SÉLEUCUS IV PHILOPATOR (Ère des Sél. 126 à 138 = 187 à 175 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ

LXXXIX à XCI; 61 à 66.

ANTIOCHUS IV THÉOS EPIPHANE (Ère des Sél. 138 à 149 = 175 à 164 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΘΕΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ

Β·Α·

XCI à CXIII; 67 à 88.

ANTIOCHUS V EUPATOR (Ère des Sél. 149 à 151 = 164 à 162 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

CXIII à CXIV; 88 à 89.

TIMARCHUS (Ère des Sél. 150 à 151 = 162 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΜΑΡΧΟΥ

CXV à CXVI; 89 à 90.

DÉMÉTRIUS I SOTER (Ère des Sél. 151 à 162 = 162 à 150 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ

CXVI à CXXII; 90 à 101.

DÉMÉTRIUS I SOTER et LAODICE.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΣΩΤΗΡΟΣ

CXXII; 101.

ALEXANDRE I BALA (Ère des Sél. 162 à 167 = 150 à 145 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ

CXXIII à CXXX; 101 à 119.

ALEXANDRE I BALA et CLÉOPATRE THÉA.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ

CXXX; 119.

DÉMÉTRIUS II NICATOR (1^{er} règne : Ère des Sél. 167 à 173 = 145 à 140 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

ΒΑ·ΔΗ·

CXXXI à CXXXIV; 119 à 128.

ANTIOCHUS VI DIONYSOS (Ère des Sél. 167 à 170 = 145 à 142 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΟΥ

CXXXIV à CXXXVII; 128 à 135.

TRYPHON ou DIODOTE (Ère des Sél. 170 à 174 = 142 à 139 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΡΥΦΩΝΟΣ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ

CXXXVIII à CXL; 135 à 137.

ANTIOCHUS VII SIDÉTÈS EVERGÈTE (Ère des Sél. 174 à 183 = 138 à 129 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ

CXL à CXLIV; 137 à 152.

DÉMÉTRIUS II NICATOR, restauré (Ère des Sél. 182 à 187 = 130 à 125 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

CXLV à CXLIX; 153 à 163.

ALEXANDRE II ZÉBINA (Ère des Sél. 184 à 190 = 128 à 123 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

CXLIX à CLI; 163 à 172.

CLÉOPATRE THÉA, seule (Ère des Sél. 187 = 125 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΘΕΑΣ ΕΥΕΤΗΡΙΑΣ

CLII à CLIV.

CLÉOPATRE THÉA et ANTIOCHUS VIII (Ère des Sél. 187 à 192 = 125 à 121 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΘΕΑΣ

CLII à CLIV; 172 à 177.

ANTIOCHUS VIII GRYPUS (Ère des Sél. 187 à 216 = 125 à 96 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ

CLIV à CLXI; 177 à 189.

ANTIOCHUS IX CYZICÈNE (Ère des Sél. 196 à 217 = 116 à 95 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ

CLXI à CLXIV; 189 à 197.

SÉLEUCUS VI ÉPIPHANE NICATOR (Ère des Sél. 216 à 217 = 96 à 95 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ ΝΙΚΑΤΟΡΟΣ

CLXIV à CLXVI; 198 à 200.

ANTIOCHUS X EUSÈBE (Ère des Sél. 218 à 229 = 94 à 83 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ

CLXVI; 200 à 201.

ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ (Ère des Sél. 220 = 92 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ

CLXVII à CLXVIII; 201 à 202.

ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ et PHILIPPE PHILADELPHÉ.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

CLXVII à CLXVIII; 202.

PHILIPPE I PHILADELPHÉ (Ère des Sél. 220 à 229 = 92 à 83 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ

CLXVIII à CLXIX; 202 à 205

DÉMÉTRIUS III EUCAERUS (Ère des Sél. 217 à 225 = 95 à 88 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΘΕΟΥ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΣΩΤΗΡΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ ΦΙΛΟΜΗΤΟΡΟΣ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ

CLXX à CLXXII; 206 à 208.

ANTIOCHUS XII DIONYSOS (Ère des Sél. 225 à 228 = 89 à 84 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ

ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ

CLXXII à CLXXIII; 208 à 210.

ANTIOCHUS incertain, de Syrie ou de Commagène.

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ (types de Chios).

CLXXIV à CLXXVI; 210.

Les rois d'Arménie.

CHARASPÈS (roi inconnu).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΧΑΡΑΣΠΟΥ

CXCII; 211.

ARSAMÈS (vers l'an 82 Sél. = 230 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΣΑΜΟΥ

CXCIII; 211.

ABDISSARÈS (vers l'an 112 Sél. = 200 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΒΔΙΣΣΑΡΟΥ

CXCIV; 211 à 212.

XERXÈS (vers l'an 154 Sél. = 170 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΞΕΡΞΟΥ

CXCIV à CXCVI; 212.

ZARIADRÈS (Ère des Sél. 134 = 190 av. J.-C.).

ΔΣΑΡΙ ΑΝΙΣΑ ΔΩ

CXCVI à CXCIX.

MORPHILIG (Ère des Sél. 174 à 176 = 150 à 148 av. J.-C.).

ΜΟΡΙ ΣΑΡΙ

CXCIX à CC.

TIGRANE I LE GRAND (Ère des Sél. 215 à 256 = 97 à 56 av. J.-C.).

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΟΥ**

CC à CCIII; 213 à 215.

ARTAVASDE I (Ère des Sél. 256 à 282 = 56 à 30 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΤΑΒΑΣΔΟΥ

CCIV; 215.

TIGRANE II (Ère des Sél. 292 à 300 = 20 à 12 av. J. C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ

CCV; 215.

TIGRANE III (Ère des Sél. 300 à 306 = 12 à 6 av. J.-C.).

**ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝΟΥ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΦΙΛΕΛ(Λ)ΗΝΟΣ**

CCV à CCVI; 216.

TIGRANE III et ERATO.

**ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΗΣ
ΕΡΑΤΩ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΑΔΕΛΦΗ**

CCVI; 216.

ARTAVASDE II (Ère des Sél. 314 à 322) = 2 à 10 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΤΑΒΑΣΔΟΥ

CCVI.

Les rois de Commagène.

SAMÈS (vers l'an 172 Sél. = 140 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ

CCVIII à CCIX; 217.

MITHRIDATE I CALLINICUS (Ère des Sél. 216 à 242 = 96 à 70 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΔΑΤΟΥ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΥ

CCIX à CCXII; 217 à 218.

ANTIOCHUS I THÉOS († en 278 Sél. = 34 av. J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

CCXII à CCXIV; 218.

ANTIOCHUS IV EPIPHANE (Ère des Sél. 350 à 384 = 38 à 72 après J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΕΠΙ
ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΕΠΙ
ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΑΝΤΙΟΧΟΣ
ΒΑΣΙ·ΜΕΓ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΕΠΙ
ΒΑΣΙ·ΑΝΤΙΟΧΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ

CCXIV à CCXVI; 218 à 220.

ANTIOCHUS IV et ΙΟΤΑΡÉ.

[ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΑΝΤΙΟΧΟΣ] ΕΠΙΦΑΝΗΣ
ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΙΩΤΑΠΗ

CCXV; 221.

ΙΟΤΑΡÉ, reine.

ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΙΩΤΑΠΗ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ

CCXVI; 221 à 222.

ÉPIPHANE et CALLINICUS (vers 384 Sél. = 72 après J.-C.).

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΕΠΙΦΑΝΗΣ
ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΜΕΓΑΣ ΚΑΛΛΙΝΙΚΟΣ
ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΥΙΟΙ

CCXVII, CCXVIII; 222 à 223.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES PRINCIPALES

NOTA. — Les chiffres *romains* renvoient aux pages de l'INTRODUCTION.
Les chiffres *arabes* renvoient aux pages du CATALOGUE.

A

- Abdissarès, roi arménien, cxciv; — description de ses monnaies, 211 à 212.
- Abeille, symbole d'Ephèse sur des monnaies de Séleucus I, xxxvii, 12; — d'Antiochus II Théos, lvi; — d'Antiochus Hiérax, lxxxiii, 38.
- ΑΒΙΔ.**, sur des monnaies d'Antiochus II, lviii.
- Acarnanie, monnaies de ce pays au type d'Apollon assis sur un trône à pieds de lion, lxiii; — monnaies de ce pays en l'honneur d'Antiochus III, lxxxii, lxxxiii.
- Acé, atelier monétaire de Séleucus I, xi, xxxvi et 1 (voyez *Antioche de Ptolémaïde et Ptolémaïs*).
- Achaëus, son histoire et ses monnaies, lxxv, lxxxvii à lxxxix; — sa généalogie, lxxxvii, note 4; — son effigie, lxxxviii; — description de ses monnaies, 60, 61; — son type d'Athéna Promachos, lxxxviii; — son type d'Apollon debout, lxxxviii; — son type de la tête d'Apollon et du trépied, lxxxviii; — son type de l'aigle avec une palme sur l'aile, lxxxviii.
- Adana, en Cilicie, type de ses monnaies autonomes, lxvi (voyez *Antioche sur le Sarus*).
- ΑΔΕΛΦΩΝ ΔΗΜΩΝ**, légende monétaire de villes syriennes, cvii.
- Aegae d'Eolide, atelier monétaire d'Antiochus II, lvi, 26.
- Aegagre (tête d'), type monétaire de Démétrius I Soter, cxix, 94 (voyez *Corne*).
- Aegiochus, surnom de Zeus (voyez *Zeus*).
- Ætolos, guerrier debout, sur des monnaies de la ligue étolienne, lxxxii, lxxxiii (voyez *Étolie*).
- Agathocle, roi de Bactriane, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus I Soter, xli à xliii; — son effigie, lx.
- Agathocle, roi de Syracuse, ses monnaies au type de la Victoire érigeant un trophée, xxix.
- Agrénon, revêtement de l'omphalos, xliv.
- Aigle sans attribut, type monétaire des rois de Syrie, cxxvii; — type monétaire de Démétrius II Nicator, 124; — d'Antiochus IV à Hiéropolis sur le Pyramus, cv; — d'Abdissarès, cxciv, 212. — Aigle avec divers attributs, type des monnaies de poids phénicien en général, cxxv à cxxvii. — Aigle avec une palme sur l'aile, type monétaire d'Achaëus, lxxxviii, 60; — d'Alexandre I Bala, 114, 115; — de Démétrius II, 124 à 127; — d'Antiochus VIII, 139, 142, 143; — de Mithridate I Callinicus, ccxi, 217, 218. — Aigle avec un épi sur l'aile, type monétaire de Tryphon, cxxxix, 136, 137; — d'Antiochus IX, clxiv. — Aigle avec un sceptre sur l'aile, type monétaire d'Antiochus VIII, clx, 177 à 183. — Aigle avec une corne d'abondance sur l'aile, type de monnaies égyptiennes, cxxvii. — Aigle sur un foudre, type monétaire d'Antiochus IV, c, 75, 76; — de Démétrius II, cxlvii; — de Tryphon, 137; — d'Antiochus VII, 143; — d'Alexandre Zébina, cl; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 172, 175; — d'Antiochus VIII, 177 à 183; — d'Antiochus IX, clxiv, 190; — de Charaspès, 211. — Aigle debout sur un épéron de navire, avec une palme sur l'aile, type monétaire en général, cxxvii, cxlix; — type monétaire d'Alexandre I Bala, 113 à 115; — de Démétrius II, 123 à 127 et 153 à 157; — d'Antiochus VII, 137 à 147; —

- de Cléopâtre et Antiochus VIII, 174; — d'Antiochus IX, 190. — Aigle debout sur un épi ou une palme, type d'Alexandre Bala, CXXVII, CXXX, 114; — debout sur une couronne, type monétaire d'Achaeus, 61. — Tête d'aigle, type monétaire de Démétrius I, CXIX; — symbole sur une monnaie d'Antiochus, fils d'Antiochus III, 45. — Aigle, symbole sur des monnaies d'Antiochus Hiérax, 39; — ornement du trône de Zeus, sur des monnaies d'Alexandre Bala, CXVIII, 102, 112. — Aigle (P) de Zeus, son rôle dans la fondation de Séleucie de Piérie, CV; — sa statue à Antioche, CXXVII; — symbole de Ptolémée Soter, II (voyez *Zeus aëtophore*).
- Ailes, attribut de la tête d'Antiochus II Theos, LV à LVII, 29; — attribut de la tête d'Antiochus Hiérax, LXXII, 38; — symbole sur des monnaies de Démétrius I Soter, 91.
- ΑΛΕ ΔΗ**, sur des monnaies de Séleucus VI, CLXV et 198.
- Alexandre le Grand, ses monnaies posthumes, I à V; — ses statères comparés à ceux de Séleucus I, X et XI; — sa tête coiffée d'une peau d'éléphant, V, VI, XIV; — sa tête cornue, XV, XVI, XIX; — sa tête et son nom sur des monnaies d'Agathocle et d'Antimaque, rois de Bactriane, XLII; — la tête d'Athéna Promachos sur ses statères, XXVI; — le type de Zeus Bottiaeos ou aëtophore sur ses monnaies d'argent, XI; — ses éléphants, XXVIII; — son cheval Bucéphale, XXIII à XXV; — ses types monétaires copiés par Séleucus I, 1 à 7; — ses types monétaires copiés par Antiochus I, 16 à 17; — ses types monétaires copiés par Alexandre I Bala, CXXIX; — copiés par Alexandre II Zébina, 171.
- Alexandre, fils de Roxane, monnaies à son nom, I.
- Alexandre I Bala, explication de ses monnaies, CXXIII à CXXX; — leur description, 101 à 119; — sa tête diadémée, 101 à 119; — sa tête radiée, 103, 106; — sa tête casquée, CXXIX, 108 à 110; — ses monnaies de bronze avec marque de valeur, CLXXXV; — ses monnaies datées, CXXIII, CXXIV; — son prétendu surnom d'*Eupator*, CXXIV; — ses titres sur ses monnaies, CXXV; — monnaies de villes diverses à son effigie, CXXV; — ses monnaies de poids phénicien, CXXV, CXXVI; — ses monnaies au type de l'aigle, CXXVI, CXXVII, CXXX; — au type de Tyché nicéphore, CXXVIII; — au type d'Athéna Parthénos, CXXVIII; — au type de la chouette, CXXVIII; — au type de l'égide, CXXIX; — au type de la tête d'Héraclès coiffée de la peau de lion, CXXIX; — au type de la tête casquée d'Alexandre le Grand, CXXIX; — au type de Zeus Céraunien, CXXIX; — ses monnaies à Cyrrhus, CXXIX; — ses monnaies au type de Zeus Dolichenos, CXXX; — au type d'un éléphant monté par un cornac, CXXX; — au type d'un éléphant, d'une tête de cheval, d'une ancre, CXXX.
- Alexandre I Bala et Cléopâtre Théa, leurs monnaies en association, CXXX et 119; — leur type monétaire de Zeus portant une Victoire qui tient un foudre, CXXX.
- Alexandre II Zébina, explication de ses monnaies, CXLIX à CLI; — leur description, 163 à 172; — il pille le temple de Zeus Olympien et mutile la statue du dieu, CXLIX, CL; — son statère d'or, CL; — ses monnaies datées, CL; — son type monétaire des cornes d'abondance entrelacées, CL; — ses portraits monétaires, CL; — son didrachme à Ascalon, CL, CLI; — sa drachme au type d'Athéna Parthénos, CLI; — chalque de Laodicée du Liban à son effigie, CLI; — sa tête coiffée de la peau d'éléphant, 171.
- ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΟΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ**, en légende, XXVI.
- Alexandria Troas, atelier monétaire de Séleucus I, XXXVI; — d'Antiochus II, LVI, 29, 30.
- Alexandrie près d'Issus, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV de Syrie, CVI, 82; — à l'effigie d'Antiochus IV de Commagène, CCXVI.
- ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ**, sur les monnaies de Séleucus comme satrape de Babylone, V.
- Alkis, surnom d'Athéna, (voyez *Athena*).
- Aloi des monnaies d'argent des Séleucides, CLXXXIII.
- Amasia (le trésor d'), monnaie d'Antiochus III qui en provient, 52.

- Amphictyons delphiques, monnaie qu'ils font frapper au type d'Apollon assis sur l'omphalos, XLV.
- Amphipolis, ses monnaies avec la tête d'Apollon de face, LI.
- Amphore, type de monnaies d'un Antiochus incertain, 210.
- Amynander, roi des Athamanes, monnaies qu'il fait frapper en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII.
- Amintas, roi de Galatie, types de ses monnaies, CCXI, CCXIII.
- Anaitis entre deux sphinx, type d'une monnaie attribuée à Mithrénès, CXCI; — entre deux sphinx, type monétaire de Zariadrès, CXCVIII; — debout, de face, type des monnaies de Morphilig, CC (voyez *Má* et *Astarté*).
- Andragoras, roi de Bactriane, ses chevaux cornus, XX.
- Ancre, emblème de Séleucus Nicator et de sa race, son explication traditionnelle, VII, VIII; — emblème sur les monnaies de Séleucus, satrape de Babylone, II à V; — sur des monnaies de Séleucus, roi, 2 à 13; — type monétaire de Séleucus I, 8 à 10; — type monétaire d'Antiochus I, XLI; — type monétaire d'Alexandre I Bala, CXXX; — type monétaire de Démétrius II, CXXXIII, 120; — type monétaire d'Antiochus VII, 151; — type monétaire d'Alexandre II Zébina, 164, 167. — Symbole sur des monnaies d'Antiochus I, L, 22 à 24; — sur des monnaies d'Antiochus II, 31, 38; — sur des monnaies d'Antiochus III, 51, 56, 57; — sur des monnaies d'Acarnanie en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIV; — sur des monnaies des rois Parthes arsacides, CXXXIII; — sur des monnaies d'Antiochus IV de Commagène, CCXVIII, 219. — Contremarque sur des monnaies de Séleucus I Nicator, 12, 14; — sur des monnaies d'Antiochus I Soter, 22, 23; — sur des monnaies d'Antiochus III, 55; — sur des monnaies d'Antiochus IV de Commagène, 218, 219. — Ancre entre deux cornes d'abondance, type monétaire d'Epiphane et Callinicus, 222, 223.
- Anemurium, de Cilicie, atelier monétaire d'Antiochus IV de Commagène, CCXVI.
- Antigone Gonatas, ses monnaies au type d'Athéna Alkis, XXVI; — au type du bouclier macédonien, L.
- Antigonia, la Fortune de cette ville reproduite sur les monnaies de Démétrius I, CXVII, CXVIII.
- Antilope, symbole sur des monnaies d'Antiochus II Théos, LVI, 26 (voyez *Aegagre*).
- Antimaque, roi de Bactriane, ses monnaies, XLI, XLII.
- Antioche, villes diverses qui ont porté ce nom, XXXVI, CXI, CXII.
- Antioche, près Callirhoé, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CII, CIII, 77 à 79.
- Antioche sur le Cydnus (Tarse), ses monnaies autonomes, CII.
- Antioche (près Daphné), sa fondation rappelée sur des monnaies de Séleucus I, XI, XXXIII; — son omphalos, XLVI; — ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CIV, 79 à 81; — ses monnaies à l'effigie d'Alexandre I Bala, 116, 117; — atelier monétaire, CLXXX; — atelier monétaire d'Antiochus III, LXXXVI, 53, 56; — atelier monétaire de Démétrius I, 92, 95, 96, 97; — atelier monétaire de Démétrius II, 123; — atelier monétaire de Tigrane I le Grand, CCII.
- Antioche de Mygdonie, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CII, 77.
- Antioche de Ptolémaïde, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, LXXXVI, 59 à 60; — à l'effigie d'Antiochus IV, CIII, CIV, 79; — ses monnaies autonomes au type des Dioscures, CXXII, CLIII, CLIV.
- Antioche sur le Sarus, monnaie de cette ville à l'effigie d'Antiochus IV, CI, CII, 77.
- Antioche personnifiée (voyez *Fortune* et *Tigrane I le Grand*).
- Antiochéens, leurs privilèges monétaires, CXI, CXII, CXLIV.
- Antiochis, fille d'Antiochus III le Grand, CXCv à CXCvII, CCXX, CCXXI.
- ANTIOXOY**, sur des monnaies d'Antiochus I Soter à l'effigie de Séleucus I Nicator, XL, XLI.
- ANTIOXOY NIKATOPOS**, légende de monnaies d'Agathocle, roi de la Bactriane, XLI.

ANTIOXOY ΣΕΛΕΥΚΟΥ, sur des monnaies d'Antiochus I Soter frappées en Bactriane, XL.

Antiochus I Soter, explication de ses monnaies, XXXIX à LV; — leur description, 15 à 25; — ses monnaies en association avec son père Séleucus, XVI, XIX, XX, XXXIX à XLIII, 15; — vice-roi de la Bactriane et de l'Asie iranienne, XXXIX à XLI; — caractères de ses monnaies frappées dans ce pays, XXXIX; — ses monnaies avec la marque ΔΙ; — le portrait de son père Séleucus sur ses monnaies, XLI; — son portrait sur les monnaies d'Agathocle, roi de Bactriane, XLI à XLIII; — le titre de Nicator qui lui est attribué sur ces monnaies d'Agathocle, XLI à XLIII; — son type monétaire d'Apollon assis sur l'omphalos, XLIII à XLVIII; — ses monnaies frappées en Europe, XLVIII à LI; — la mâchoire du sanglier de Calydon sur ses monnaies, XLIX; — son type monétaire du bouclier macédonien, L; — son type monétaire de l'éléphant cornu, L; — ses types monétaires de face, LI à LII; — son type de la tête d'Apollon de face, LI; — son type de la tête d'Athéna de face, LII; — son type de la tête d'Athéna Promachos, XXVI, LIII; — son type de Zeus aétophore, XL; — son type de Zeus Olympien ou Nicéphore, XI, XII; — son type du cheval cornu, XXV; — son effigie sur les monnaies de bronze, LIII; — son type de Niké érigeant un trophée, LIII; — son type de l'ancre, LIII; — monnaies attribuées à ce roi, LX, LXXXIV, CLXXV; — son titre de *Soter*, LIII à LV; — sa victoire sur les Galates, rappelée sur les monnaies, LIV.

Antiochus II Théos, explication de ses monnaies, LV à LXIV, — leur description, 26 à 32; — sa tête ailée, LV à LVIII; — sa tête radiée, LVI; — particularités de son effigie, LVIII, LIX; — symboles de villes d'Ionie relevés sur ses monnaies, LVI; — sa monnaie de bronze frappée à Milet, LVI, LVII; — son type monétaire d'Athéna Nicéphore, LVII; — type d'Apollon assis sur l'omphalos qui lui est attribué, LVII, note; — ses monnaies au type du cheval cornu, XXV, LVIII; — son type monétaire de Zeus Aegiochus, LIX, LX; — ses mon-

naies frappées en Bactriane, XLI, LVIII à LX; — sa tête et son nom sur des monnaies d'Agathocle, roi de Bactriane, XLII; — son type monétaire d'Héraclès assis sur un rocher, LX, LXI; — ses monnaies frappées en Ionie, LX, LXI; — son ministre Thémison, LXI; — son type monétaire d'Héraclès assis sur une grande cuve, LXI; — imitation de ses types monétaires à Lacédémone, LXII; — son type monétaire d'Apollon assis sur l'omphalos tenant plusieurs flèches, LXII; — son type d'Apollon assis sur l'omphalos, tenant son arc sur sa main, LXIII; — son type d'Apollon assis sur un trône à pieds de lion, LXIII; — ses monnaies à Ascalon, LXIII, CLXXVIII; — ses monnaies de bronze, LXIII, LXIV; — ses bronzes au type de la tête d'Apollon, LXIII.

Antiochus III le Grand, explication de ses monnaies, LXXVII à LXXXVI; leur description, 45 à 60; — ses monnaies en Bactriane et dans l'Asie iranienne, LXXVIII; — ses éléphants indiens rappelés sur les monnaies, LXXVIII; — le titre de Nicator qu'on lui a attribué par erreur, LXXVIII, note; — son effigie monétaire, LXXIX, LXXX; — sa statue au musée du Louvre, LXXX; — sa statue à Délos, LXXXI, LXXXII; — son effigie sur des monnaies de l'Étolie, de l'Eubée et de Lemnos, LXXXI à LXXXIII; — ses monnaies d'or, statères et quadruples statères, LXXX, LXXXI; — ses monnaies frappées en Europe, LXXXI à LXXXIV; — son souvenir rappelé sur les monnaies d'Héphaestia de Lemnos, de Carystus, de Chalcis d'Eubée, de la ligue éolienne, de la ligue acarnanienne, d'Amynander, roi des Athamanes, LXXXII à LXXXIV; — l'ancre, son symbole, sur des monnaies d'Acarnanie, LXXXIV; — la tête d'Eubœa sur ses monnaies, LXXXIV; — ses monnaies au type de l'éléphant, LXXXIV; — sa monnaie au type d'Apollon debout, le pied sur l'omphalos, LXXXIV; — dates sur les monnaies de Tyr à son effigie, LXXXIV, LXXXV; — ses ateliers monétaires, LXXXV, LXXXVI; — monnaie d'Antioche de Ptolémaïde, qui paraît à son effigie, LXXXVI, CIII; — ses monnaies avec la tête de cheval cornu, XXV; — son type d'Artémis, XCIX; — son sou-

- venir sur des monnaies d'Agathocle, roi de Bactriane, XLII; — ses monnaies dentelées CLXXXVIII; — bronzes qu'on peut lui attribuer, LIII; — monnaies de Chios qu'on lui a attribuées, CLXXIV, CLXXV; — son expédition prétendue en Arménie, CXC, CXCVI, CCXX.
- Antiochus IV Epiphane, explication de ses monnaies, XCI à CXIII; — leur description, 67 à 88; — son nom sur des monnaies d'Athènes, XCI, XCII; — son type monétaire de l'égide, XCII; — son culte spécial pour Zeus Olympien, XII, XCII; — son effigie monétaire et sa déification, XCII à XCIV; — ses titres monétaires, XCII à XCIV; — sa couronne de rayons et son symbole de l'étoile, XCII à XCIV; — ses traits reproduits sous Antiochus VI, CXXXV, 135; — son type de la tête barbue de Zeus olympien et de Zeus olympien assis, tenant une Victoire, XCIV à XCVI; — la statue de Zeus olympien à Antioche, XCV; — son type d'Apollon daphnéen ou Musagète, XCVI à XCVIII; — description de la statue du temple de Daphné, XCVII, XCVIII; — les légendes de ses monnaies de bronze, XCVIII; — son type de Tyché assise, accompagnée d'un ibis, XCVIII; — son type du bige de Niké, XCVIII; — son type d'Apollon debout, tirant de l'arc, XCIX; — son type d'Artémis chasserresse et d'Artémis Phosphoros, XCIX; — son type de Héra debout, XCIX; — ses monnaies frappées à Tyr, au type du palmier, XCIX, c; — ses monnaies frappées à Ascalon au type de la colombe, c; — ses monnaies frappées en Égypte, au type de Sérapis et d'Isis, et au revers de l'aigle, c; — ses monnaies avec des marques de valeur, c, CI, CLXXXV; — son expédition en Arménie, CXCIV à CXCVI; — sa tête accolée à celle de la reine Laodice, 87; — monnaies à son effigie, frappées à Antioche sur le Sarus (Adana), CI, CII; — à Antioche de Mygdonie (Nisibe), CII; — à Antioche, près Callirhoé (Edesse), CII, CIII; — à Antioche de Ptolémaïde (Acé), CIII; — à Antioche, près Daphné ou sur l'Oronte, CIV; — à Hiéropolis sur le Pyramus (Castabala), CIV, CV; — à Hiéropolis de Cyrresthique (Bambyce), CV; — à Séleucie en Piérie ou sur l'Oronte, CV; — à Séleucie sur le Pyramus (Mopsus), CVI; — à Alexandrie près d'Issus, CVI; — à Ascalon, CVI, CVII; — à Laodicée sur mer, CVII; — à Laodicée du Liban, CVIII; — à Apamée de Syrie, CVIII; — à Gébal ou Byblos, CVIII, CIX; — à Tyr, CIX; — à Sidon, CX; — à Tripolis, CX, CXI; — caractères généraux des monnaies de ces villes, à l'effigie d'Antiochus IV, CXI à CXIII; — privilèges monétaires accordés par Antiochus IV aux colonies d'Antiochéens, CXI, CXII; — le type de Zeus debout, une couronne à la main, CXII, CXIII; — le type de Zeus Stratos, CXII, CXIII; — la statue d'Oreste le fugitif, CXII, CXIII.
- Antiochus V Eupator, explication de ses types monétaires, CXIII, CXIV; — description de ses monnaies, 88 et 89; — monnaie qu'on lui a attribuée, CXI, CXIV; — son type d'Apollon assis sur l'omphalos, CXIV; — son titre d'*Eupator* sur une monnaie de Gébal à son effigie, CXIV; — le Cronos phénicien sur cette même monnaie, CXIV.
- Antiochus VI Dionysos, explication de ses monnaies, CXXXIV à CXL; — leur description, 128 à 135; — dates sur ses monnaies, CXXXV; — son surnom de Dionysos, CXXXV; — particularités de son effigie, CXXXV; — ses monnaies au type des Dioscures à cheval, XXXI, CXXXV, CXXXVI; — ses monnaies avec les initiales du nom de Tryphon, CXXXVII; — ses monnaies aux types dionysiaques : panthère, griffon, thyrses, canthare, éléphant lychnophore, statue de Dionysos, CXXXVI, CXXXVII; — les initiales du nom de Staphylos sur ses monnaies, CXXXVII; — ses monnaies au type du casque cornu, XX et CXXXIX; — ses monnaies imitées par Samès, CCIX.
- Antiochus VII Evergète Sidétès, explication de ses monnaies, CXL à CXLIV; — leur description, 137 à 152; — ses surnoms d'Evergète et Sidétès, CXL; — dates sur ses monnaies, CXL, CXLI; — particularités de son effigie, CXLI; — ses monnaies au type du buste d'Éros, CXLII; — au type du symbole d'Isis, CXLII; — au type de Zeus Dolichenos, CXLII; — au type d'Athéna Parthenos, CXLIII; — au type d'Astarté sur une proue, à Sidon, CXLIII; — au type de la fleur, frappées à Jérusalem, CXLIII; — à

- privileges monétaires conférés par ce prince à Simon Macchabée, CXLIII, CXLIV; — monnaie de ce prince attribuée à Antiochus V, CXIV.
- Antiochus VIII Grypus, explication de ses monnaies, CLIV à CLXI; — leur description, 177 à 189; — son effigie accolée à celle de Cléopâtre Théa, CLIII, CLIV, 172 à 174; — ses monnaies confondues avec celles d'Antiochus XI, CLXVII; — mentionné dans une inscription d'Éphèse, CCX; — ses surnoms d'Épiphanes, Philométor et Callinicus, CLIV, CLV; — dates sur ses monnaies, CLV; — son effigie, CLVI; — monnaie de Laodicée et de Séleucie qui lui ont été attribuées à tort, CLVI; — son type monétaire de Zeus Dolichenos (Sandan ou Sardanapale), CLVI à CLIX; — son type de Zeus Ouranios debout, CLIX, CLX; — son type de l'aigle avec un sceptre sur l'aile, CLX; — son type de l'épi, CLX; — ses monnaies frappées à Tarse, CLVI à CLVIII; — ses monnaies frappées à Ascalon, CLX.
- Antiochus IX Cyzicène, explication de ses monnaies, CLXI à CLXIV; — leur description, 189 à 197; — particularités de son effigie, CLXII, CLXV; — ses monnaies frappées à Ascalon, CLXXVIII; — il mutila la statue de Zeus Olympien à Daphné, XCV; — monnaies avec *Philométor* qu'on lui a attribuées, CLIV, CLXI, note 5; — ses monnaies datées, CLXII; — ses monnaies au type de Tyché appuyée sur la barre d'un gouvernail, ou au type de cette barre, CLXIV.
- Antiochus X Eusèbe, explication de ses monnaies, CLXVI; — leur description, 200, 201; — ses portraits monétaires, CLXVI; — son type de la Tyché de Tripolis s'appuyant sur la barre d'un gouvernail, CLXVI.
- Antiochus XI Philadelphie, explication de ses monnaies, CLXVII et CLXVIII; — leur description, 201, 202; — ses monnaies confondues avec celles d'Antiochus VIII, CLVI et CLXVII; — ses monnaies en association avec Philippe, son frère, CLXVIII et 202; — son atelier monétaire de Sepphoris, CLXVIII.
- Antiochus XII Dionysos, son histoire, explication de ses monnaies, CLXXII, CLXXIII; — leur description, 208 à 210; — ses surnoms de Dionysos Epiphane Philopator Callinicus, et Epiphane Philométor Callinicus, CLXXII; — son type monétaire de Baal Kevan, debout entre deux taureaux, CLXXIII.
- Antiochus XIII, son règne et monnaies qu'on peut lui attribuer, CLXXII à CLXXVI.
- Antiochus I Théos, roi de Commagène, son histoire et ses monnaies, CCXII à CCXIV; — description de ses monnaies, 218; — cité dans des inscriptions, CCX; — ses surnoms Théos Dicaïos Épiphanes, CCXII; — son type monétaire du lion marchant, CCXIII.
- Antiochus II, roi de Commagène, CCXIII et CCXIV.
- Antiochus III, roi de Commagène, CCXIV.
- Antiochus IV Épiphanes, roi de Commagène, son histoire et ses monnaies, CCXIV à CCXVI; — description de ses monnaies, 218 à 221; — monnaies aux types de Chios, qu'on peut lui attribuer, CLXXV; — ses monnaies d'association avec la reine Jotapé, CCXVI et 221; — ses titres de βασιλεὺς μέγας Ἐπιφάνης, CCXV; — ses monnaies avec les noms de la Commagène, de la Lacanatide, de la Lycaonie, de Calenderis, d'Alexandrie près d'Issus, de la Cétide, d'Anemurium, CCXV, CCXVI.
- Antiochus Hiérax, son histoire et explication de ses monnaies, LXVIII à LXXIII; — description de ses monnaies, 38 à 40; — sa tête ailée et sans ailes, LXXII et 38, 39; — monnaies qu'on peut lui attribuer, LXXIX; — ses ateliers monétaires d'Éphèse et d'Héraclée d'Ionie, LXXIII.
- Antiochus, fils de Séleucus III, son histoire, LXXIV à LXXVII; — description de ses monnaies, 43 à 45; — la bandelette de laine autour de son effigie, LXXVI, LXXVII.
- Apamée de Syrie, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CVIII, 84 et 85; — ses monnaies à l'effigie d'Alexandre I Bala, 117, 118; — atelier monétaire en général, CLXXX; atelier monétaire de Démétrius I, 92, 95, 97; — atelier monétaire d'Antiochus VI, CXXXVI, 130; — atelier monétaire de Tryphon, 135; — villes de ce nom fondées par Séleucus I Nicator, XXXVI.
- Aplustre, type monétaire d'Antiochus VIII, 189. — Symbole sur des monnaies de Séleucus IV, 61; — d'Antiochus IV, 84; — d'Alexandre I Bala, 112, 114, 115; —

de Démétrius II, 124 à 127, 160; — de Tryphon, 136; — d'Antiochus VII, 139 à 143; — d'Alexandre II Zébina, 163, 170; — d'Antiochus VIII et Cléopâtre, 174, 176; — d'Antiochus VIII, 178; — d'Antiochus IX, 190, 196; — ornement de la galère sur les monnaies de Sidon, 86, 99, 100, 159; ornement de la galère sur les monnaies de Tyr, 59, 85, 86, 98, 99, 127, 128 151.

ΑΠΟΛ. sur des monnaies de Séleucus VI, CLXV et 198.

Apollon, ancêtre de la race des Séleucides, VII; — son temple et sa statue à Daphné, XCVI à XCVIII; son autel de cornes à Délos, XXI. — Sa tête, type monétaire de Séleucus I, XXXIV, XXXV, 13, 14, 15; — d'Antiochus I, XLIX, LI, 21, 22; — d'Antiochus II, LXIII, 30 à 32; — de Séleucus II, LXVII, 37, 38; d'Antiochus Hiérax, 39; — de Séleucus III, LXXIV, 41, 42; — d'Antiochus III, 53 à 58; — de Molon, LXXXVII, 60; — d'Achaeus, LXXXVIII, 60, 61; — de Séleucus IV, XC, 63, 64; — d'Antiochus IV, XCVI à XCVIII, 71; — d'Antiochus V, 89; — de Démétrius I, 92; — d'Alexandre I Bala, 108; — de Démétrius II, 124, 160, 161; — d'Antiochus IX, 197; — d'Antioche de Ptolémaïde, 59; — sur des monnaies acarnaniennes, LXXXII. — Son buste de trois quarts, type monétaire de Séleucus I, 8, 9; — type monétaire d'Antiochus I, LI, 23, 24. — Apollon nu, assis sur l'omphalos, tenant une flèche, apparition de ce type, XXXV; — son explication, XLIII à XLVIII; — statue d'Apollon assis sur l'omphalos à Delphes, à Paphos, à Antioche, XLV à XLVII; — type monétaire d'Antiochus I, XVI, XLI, 17 à 21; — d'Antiochus II, LVII, note 1, 26 à 32; — de Séleucus II, LXV, note 9; — de Séleucus III, 40 à 43; — d'Antiochus III, 45 à 53; — de Séleucus IV, 61 à 63; — d'Antiochus IV, 67 à 74; — d'Antiochus V, CXIV, 89; — de Démétrius I, 90, 94, 96; — d'Alexandre I Bala, 102, 103, 105, 106, 111; — de Démétrius II, 122, 159, 160; — d'Antiochus VI, 129, 130; — d'Antiochus Hiérax, 38, 39; — d'Antiochus, fils de Séleucus III, 43 à 45. — Apollon nu, assis sur l'omphalos, tenant deux ou trois flèches, type monétaire d'Antiochus I, LIII, 21; — type

monétaire d'Antiochus II, LXII, 27. — Apollon nu, assis sur l'omphalos, tenant son arc sur sa main, type monétaire d'Antiochus I, 20, 21; — type monétaire d'Antiochus II, LXII, LXIII, 28. — Apollon assis sur l'omphalos, les jambes drapées et accoudé sur le trépied, type monétaire de Séleucus III, LXXIV, 40. — Apollon citharède, nu, assis sur l'omphalos, type monétaire d'Antiochus I, XLVIII, 22, 24, 25. — Apollon nu, assis sur une proue et tenant son arc, type monétaire d'Antigone Gonatas ou Dozon, XLIII, LXIII. — Apollon nu, assis sur un trône à pieds de lion, type monétaire d'Antiochus II, LXII, LXIII, 27. — Apollon assis sur un rocher, type monétaire de la ville de Démétrias, sous Démétrius III, 208. — Apollon nu, debout, tenant trois flèches, type monétaire d'Antiochus I, LIII. — Apollon nu, debout, s'appuyant sur son arc, type monétaire d'Antiochus I, 25; — de Séleucus II, LXV, LXVI, 33, 36, 38; — d'Antiochus III, 54, 55; — d'Antiochus IV, 74; — de Démétrius I, 93; — d'Alexandre I Bala, 103 à 105; — d'Antiochus VI, 135; — de Démétrius II, 154; — d'Antiochus VIII, 178, 180, 183. — Apollon nu, debout, tirant de l'arc, type monétaire d'Antiochus IV, XCIX, 73. — Apollon nu, debout, le pied sur l'omphalos, type monétaire d'Antiochus III, LXXXIV, 58. — Apollon nu, debout, accoudé sur un trépied, type monétaire d'Antiochus Hiérax, LXXIII, 40; — de Séleucus II, LXIV à LXVII, 34, 35; — de Séleucus IV, 63, 64; — d'Antiochus VI, 132; — d'Antiochus XII, 210. — Apollon nu, debout, accoudé sur un cippe, type monétaire de Séleucus VI, CLXV, CLXVI, 199, 200; — d'Antiochus XII, 210. — Apollon debout sur un cippe, type monétaire d'Antiochus IV de Commagène, CCXVI. — Apollon Daphnéen ou Musagète, sa statue à Daphné, XXXIV; — type monétaire d'Antiochus IV, XCVI à XCVIII, 70, 71; — de Molon, LXXXVIII, 60. — Apollon Palatin, statue du type de l'Apollon de Daphné, XCVI. — Apollon Sminthien sur les monnaies d'Alexandria Troas, XCIX. — Apollon Soter, qualification donnée à Antiochus I, LIV.

Aradus, atelier monétaire en général, CLXXIX;

- atelier monétaire d'Alexandre I Bala, CXXIII, CXXVIII, 101; — d'Alexandre II Zébina, 171; — d'Antiochus VII, 150; — de Démétrius II, 124; — de Tryphon, 135.
- Arc, symbole, sur une monnaie d'Antiochus I, XLIX, 21; — sur une monnaie de Séleucus I, 11. — Arc dans son étui, symbole sur une monnaie d'Antiochus III, 50.
- Arc et carquois, type monétaire d'Antiochus I, 25; — de Séleucus I, 9; — de Séleucus II, LXVI; — de Démétrius I, 93.
- Ardoatès (Artavasde?), roi d'Arménie, CXC1.
- Argent (monnaies d'), leur poids, CLXXXII, CLXXXIII.
- Ariaos, satrape prétendu de la petite Arménie, CXCIII, CXCIX.
- Ariaramne, roi de Cappadoce, monnaie qu'on peut lui attribuer, CXCIX.
- Ariarathes incertain, de Cappadoce, monnaies qu'on peut lui attribuer, CCXII.
- Ariobarzane II, roi de Médie et d'Arménie, CCVI.
- Armature d'un trophée (voyez *Astartè* et *Victoire*).
- Arménie, rois de ce pays, leur histoire et leurs monnaies, CXC1 à CCVII, 211 à 216.
- Arsace, premier roi arsacide, ses types monétaires, LIX.
- Arsace, fils de Valarsace, roi d'Arménie, monnaie qu'on peut lui attribuer, CCI.
- Arsace, satrape de la Sophène, monnaie qu'on peut lui attribuer, CC, CCI.
- Arsamès, roi d'Arménie, ses monnaies, CXCIII, 211.
- Arsamosate, capitale d'Abdissarès, CXCIV; — d'Arsamès, CXCIII; — de Xerxès, CXCIV, CCXXI.
- Artamita, atelier monétaire, CLXXXI.
- Artanès, roi de la Sophène, CXCVIII, CCI.
- Artavasde I, roi d'Arménie, son histoire et ses monnaies, CCIV, 215.
- Artavasde II, roi d'Arménie, CCVI.
- Artavasde III, roi de Médie et d'Arménie, ses monnaies, avec la tête d'Auguste, CCVI.
- Artavasde (voyez *Ardoatès*).
- Artaxias I, sa révolte contre Antiochus III et Antiochus IV, CXCII, CXCVI, CXCVII.
- Artaxias II, roi d'Arménie, son histoire CCIV.
- Artaxias (Zénon), roi de la Grande Arménie, CCVI.
- Artémis, sa tête, type monétaire de Séleucus II, LXVII, 38; — de Séleucus III, 42, 43; — d'Antiochus III, 57; — de Séleucus IV, 65; — de Démétrius I, 92, 93; — de Démétrius II, CXLIX, 155, 166; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 175; — d'Antiochus VIII, 178, 180, 183. — Artémis debout, tirant de l'arc, type monétaire de Timarchus, CXVI. — Artémis debout, caressant un cerf, type monétaire de Séleucus IV, 65. — Artémis chasseresse debout, type monétaire de Séleucus IV, XC; — de Démétrius II, CXLVIII; — d'Antiochus IX, 197; — de Jotapé à Sélinus, CCXVI; — de Séleucie sur le Pyramus, CVI. — Artémis Phosphoros debout, type monétaire d'Antiochus III, LXXXII, 58; — d'Antiochus IV, CXCIX, 74; — de Démétrius II, 125. — Artémis cappadocienne debout entre deux sphinx, type de la monnaie de Zariadrès, CXCVIII; — Artémis cappadocienne debout, type de la monnaie de Morphilig, CC (voyez *Anaitis*). — Artémis Brauronia, son culte à Laodicée sur mer, CVII; — type de monnaies de Démétrius III, CLXXI. — Artémis Perasia, son temple à Castabala, CIV, CV. — Artémis, transfert de sa statue d'Alexandrie à Antioche, LXVII; — parèdre d'Apollon à Daphné, XXXIV.
- Ascalon, atelier monétaire en général, CLXXVII; — atelier monétaire d'Alexandre II Zébina, CL, CLI; — d'Antiochus II, LXIII, 28; — d'Antiochus III, 50; — d'Antiochus IV, C, CVI, CVII, 75, 83; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, CLIII; — d'Antiochus VIII, CLX, 182; — d'Antiochus IX, CLXIV; — de Tryphon, CXXXIX, CXL, 136, 137.
- Asiaticus, surnom d'Antiochus XIII, CLXXIV.
- Asie supérieure ou Iranienne (voyez *Bactriane*).
- ΑΣΚ** ou **ΑΣ**, marque de l'atelier d'Ascalon, CVII (voyez *Ascalon*).
- ΑΣΚΑΛΩ...** sur une monnaie d'Antiochus VIII, 182.
- ACCAPION** sur des monnaies de Chios, CLXXXVI.

Astacos, de Bithynie, ses monnaies au type de l'ancre, VIII.

Astarté représentée avec des cornes, XIX : — debout sur une proue, type des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus VII, CXLIII, 152 ; — sur des monnaies de Sidon à l'effigie de Démétrius II, 162 (voyez *Anaitis*).

Astérios, surnom de Zeus (voyez *Zeus Ouranios*).

ΑΣΥΛΟΥ, en légende sur une monnaie de Démétrius II frappée à Tyr, 126 (voyez *Ἰερῶς*).

Ateliers monétaires de Séleucus I Nicator XXXV à XXXIX ; — d'Antiochus II, LVI ; — d'Antiochus III, LXXXV, LXXXVI ; — en général, CLXXXVII à CLXXXII.

Atergati, type de monnaies de Démétrius III, CLXXI (voyez *Anaitis* et *Astarté*).

Athamans, leurs monnaies en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII.

Athéna, sa tête coiffée d'un casque corinthien, type monétaire de Séleucus I Nicator, X, XIII, 1, 6, 7, 10 ; — d'Antiochus I Soter, LIII, 16, 17 ; — de Séleucus II, LXVI, LXVII, 36, 37 — d'Antiochus IV à Tripolis, 87 ; — d'Antiochus IX, CLXIV, 197 ; — symbole de l'atelier de Sidé sous Séleucus I, XXXVII, 3. — Sa tête casquée de face, type monétaire d'Antiochus I, LI, LII, 24. — Athéna debout s'appuyant sur sa lance, son bouclier à ses pieds, type monétaire d'Antiochus I Soter, 21 ; — des Athamans en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII ; — de Mithridate I Callinicus, 217. — Athéna marchant, sa lance sur l'épaule, type monétaire d'Antiochus IX, 196. — Athéna foudroyant, du haut d'un bige ou d'un quadrigé d'éléphants, type monétaire de Séleucus I Nicator, XXVI, 10 à 12 ; — de Séleucus I et Antiochus I associés, 15 ; — d'Antiochus I, XXXIX, XL. — Athéna Alkis, debout, foudroyant, type monétaire de Ptolémée Soter, XXVI ; — de Séleucus I, XXVI, XXVII, 12, 13 ; — d'Antiochus I, LIII, 21 ; — d'Antiochus IV à Tripolis, 88 ; — d'Alexandre I Bala, CXXIV, 112. — Athéna Promachos, sa tête, sur les statères d'Alexandre le Grand, XXVI ; — type de monnaies de Séleucus I, XXVI ; — d'Antiochus I, XXVI ; — Athéna Promachos

debout, type monétaire d'Achaeus, LXXXVIII. — Athéna Parthénos ou Nicéphore, copie de l'œuvre de Phidias, installée à Antioche par Antiochus IV, XCII ; — type monétaire d'Alexandre I Bala, CXXVIII, 106 à 108, 116 ; — d'Alexandre II Zébina, CLI, 167, 168 ; — d'Antiochus II Théos, LVII, 26 ; — d'Antiochus VII, CXLII, CXLIII, 144 à 150 ; — d'Antiochus VIII, 186 ; — d'Antiochus IX, 191 à 197 ; — d'Antiochus XI, 202 ; — de Séleucus VI, 198, 199 ; — d'une monnaie attribuée à Mithrénès, CXCI ; — de Mithridate I Callinicus, CCXI. — Athéna Magarsia debout de face étendant les bras, type monétaire de Démétrius II Nicator, CXXXII, CXXXIII, CXLVII, 119. — Athéna d'Ilium, type monétaire, LI.

Athéna-Niké, type monétaire de Démétrius II, CXLVIII, CXLIX, 159.

Athènes, monnaies de cette ville au nom d'Antiochus IV Epiphane, XCI, XCII ; — au nom de Mithridate Eupator, XCII.

Attale, roi de Pergame, fils du taureau, XXI, XXII.

Auguste, sa tête sur une monnaie d'Artavasde III, CCVI.

Autocrator, titre que prend Tryphon sur ses monnaies, CXXXVIII, 135 à 137.

AYTONOMOY, titre d'Ascalon, sur une monnaie à l'effigie d'Antiochus VIII, 182.

Axius, fleuve de Syrie, son nom sur les monnaies d'Apamée, à l'effigie d'Antiochus IV, CVIII, 84, 85.

B

Baal-Berit ou Poseidon, dieu de Berytus, CLXXVIII.

Baal-Kevan, sur une monnaie d'Antiochus XII, CLXXXIII.

Baaltars assis, type de monnaies de Séleucus I, comme satrape de Babylone, V, VI.

Babylone (satrapie de), ses ateliers monétaires sous Séleucus, satrape, IV, V, VI ; — sous Antiochus III, LXXXI, LXXXVI ; — sous Molon, LXXXVII ; — sous Timarchus, CXVI.

Bactriane, les monogrammes sur les monnaies de ce pays, CLXXXI ; — monnaies de Séleucus I Nicator dans ce pays, VI,

- xxxvii, xxxviii; — monnaies d'Antiochus I, xvii, xxxix à xliii, 15; — monnaies d'Antiochus II, lviii, lix, 30; — monnaies d'Antiochus III, lxxviii, lxxx.
- Bala, surnom historique d'Alexandre I, cxxiii.
- Bambyce (voyez *Hièropolis de Cyrrhestique*).
- Bandelette de laine autour de l'effigie royale, son apparition et son explication, xliv, lxxvi, lxxvii, 43.
- Barbe (port de la) chez les Séleucides, lxv, lxv; — pour Séleucus II, 37; — pour Démétrius II, cxlv à cxlvii.
- Barre de gouvernail, type monétaire des Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 175, 191; — attribut de la Fortune, clxiii et clxiv (voyez *Fortune*).
- ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΟΣ**, en légende sur des monnaies de la Bactriane, xli, xlii.
- Βασιλεύς, place de ce titre dans les légendes monétaires, viii, ix; — βασιλεύς βασιλεων, titre de Tigrane I le Grand, cciii, 215; — d'Artavasde I, 215; — de Tigrane III, ccvi, 216. — βασιλεύς μέγας, titre de Timarchus, 89, 90; — de Tigrane III, 216; — d'Antiochus IV de Commagène, 218 à 221; — d'Epiphane et Callinicus, 222, 223.
- BEA**, sur un tétradr. de Séleucus I, 5.
- Berytus, ses monnaies au type des Dioscures, xxxi; — atelier monétaire d'Alexandre I Bala, 114; — atelier monétaire de Démétrius II, 124; — atelier monétaire en général, clxxviii.
- Bétyle de Zeus Casios ou Ceraunios, sur les monnaies de Séleucie sur l'Oronte, cv.
- Biseau (bord en) des monnaies Séleucides, cxc.
- Bithynie (rois de), leur type monétaire de Zeus Stratios, cxii.
- Bœuf à bosse (voyez *Zébu*).
- Bonnets des Dioscures, type monétaire d'Antiochus IV à Tripolis, 87; — d'Antiochus VII, 151; — d'Alexandre II Zébina, 171; — d'Antiochus X, 201. — Symbole sur des monnaies de Tryphon, 136; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 174, 175; — d'Antiochus VIII, 187.
- Bords découpés en dents de scie, sous Antiochus III, lxxxvi, 53; — sous Séleucus IV, lxxxix, xc.
- Bos indicus* (voyez *Zébu*).
- Bottiaeos, surnom de Zeus aëtophore, xi.
- Bouclier de Séleucus I, marqué d'une ancre, xxix et 7; — Macédonien, type monétaire d'Antiochus Ier, xlix, l, 22, 23, 25. — Bouclier orné de l'effigie d'Antiochus IV, type monétaire d'Alexandrie près d'Issus, 82.
- Brauronia, surnom d'Artémis (voyez *Artémis*).
- Bronze, poids et divisions des monnaies de ce métal, clxxxiv à clxxxvii.
- Bryaxis, sa statue d'Apollon Musagète à Daphné, xxxiv, li, lii, xcvi, xcvi.
- Bucrane, symbole sur des monnaies de Séleucus I.
- Bucéphale, sa légende, xxiii à xxv.
- Byblos (voyez *Gébal*).

C

- Cabires (voyez *Dioscures*).
- Caccabé (voyez *Cambé*).
- Caducée, type monétaire de Démétrius II, 122; — de Mithridate I Callinicus, ccxi, 217. — Symbole sur des monnaies d'Alexandre II Zébina, 168, 169; — sur des monnaies de Démétrius I, 100. — Contremarque sur une monnaie d'Antiochus I Soter, 21.
- Callatia, contremarque de cette ville sur des monnaies de Séleucus I Nicator, xxxviii, 4.
- Callinicus, roi de Commagène, description de ses monnaies, ccxvii, 222 et 223.
- Callinicus, surnom d'Antiochus VIII Grypus, cliv; — surnom d'Antiochus XII, clxxii; — surnom de Démétrius III Eucærus, clxx; — surnom de Mithridate I de Commagène, ccix à ccxii, 217; — surnom de Séleucus II, lxiv.
- Callirhoé, nom d'une fontaine près d'Edesse, son nom sur les monnaies d'Antioche, près Callirhoé, cii, ciii (voyez *Antioche près Callirhoé*).
- Cambé, son nom en phénicien, sur des monnaies de Sidon, à l'effigie d'Antio-

- chus IV, cx, 87; — à l'effigie de Démétrius I, cxxii, 100.
- Canaan, nom en phénicien sur les monnaies de Laodicée du Liban à l'effigie d'Antiochus IV, cviii, 84; — à l'effigie de Démétrius II, 162; — à l'effigie d'Alexandre II Zébina, 172.
- Canthare, type monétaire d'Antiochus VI, 132, 133; — d'Antiochus VIII, 188. — Symbole sur une monnaie d'Antiochus II, 28.
- Cappadoce, monnaies de rois de ce pays, ccxii.
- Capricorne, type des monnaies d'Antiochus IV de Commagène, ccxv, 219; — d'Epiphane et Callinicus, 222.
- Carquois en symbole sur des monnaies de Séleucie en Piérie, à l'effigie d'Antiochus IV, 82 (voyez *Arc*).
- Carthage, ses monnaies dentelées, clxxxix (voyez *Cambè*).
- Carystus (Eubée), ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, lxxxii, lxxxiii.
- Casque, type monétaire d'Antiochus VIII, 189; — casque *trilophos* d'Athéna, lii. — Casque cornu, attribut de Séleucus I Nicator, iii, xv, xvi, xx, xxiii, 7; — attribut d'Eucratide, roi de Bactriane, xx. — Casque orné d'une corne d'aegagre, type monétaire d'Antiochus VI, cxxxvi, 130, 131; — type monétaire de Tryphon, xx, cxxxix, 135, 136.
- Castabala (voyez *Hiéropolis sur le Pyramus*).
- Castor et Pollux (voyez *Dioscures*).
- Cavalier au galop, type des monnaies d'Arсамès, cxcm, 211; — type des monnaies d'Ariaos, cxcviii, cxcix.
- Cavaliers (deux) allant au pas, type des monnaies d'Epiphane et Callinicus, rois de Commagène, 222.
- Céléndéris, atelier monétaire d'Antiochus IV de Commagène, ccxvi.
- Céraunus, surnom historique de Séleucus III, lxxxiii.
- Cerf (protome de), type monétaire d'Antiochus III, 57; — de Démétrius I, cxix.
- Cétide, canton de la Cilicie, son nom sur une monnaie d'Antiochus IV de Commagène, ccxvi.
- Chalcis (Eubée), monnaies de cette ville en l'honneur d'Antiochus III, lxxxii, lxxxiii.
- Chalque, marque de sa valeur sur des monnaies d'Antiochus IV, c, ci, clxxxv, clxxxvi.
- Charaspès, roi inconnu, description de sa monnaie, cxcm, 211.
- Charax, atelier monétaire, clxxxi.
- Cheval (tête de), type monétaire d'Abdisarès, cxcm, 212; — d'Achaëus, lxxxviii, 61; — d'Alexandre I Bala, cxxx; — de Démétrius I, cxviii, cxix, 93. — Symbole sur des monnaies d'Achaëus, lxxxviii; d'Antiochus II, lvi; d'Antiochus III, 46, 51; de Séleucus I, 2; de Séleucus III, 40. — Contremarque sur des monnaies d'Achaëus, lxxxix. — Cheval levant une jambe, type monétaire de Séleucus II, lxvi, 37; — d'Antiochus, fils de Séleucus III, 45; — d'Antiochus VI, 134; — de Tigrane III, ccv, 216. — Cheval buvant ou paissant, type monétaire d'Antiochus III, 59. — Symbole sur des monnaies de Séleucus I, xxxvi, xxxvii; — d'Antiochus I, liii; — d'Antiochus II, lvi, 29, 30.
- Cheval cornu, type monétaire en général, xx à xxv; — type monétaire de Séleucus I, 9, 10; — de Séleucus I et Antiochus I, associés, 15; — d'Antiochus I, xvi, xxxix, xli; — d'Antiochus II, lviii; — Symbole sur des monnaies d'Alexandre le Grand, iii; — sur des monnaies de Séleucus I Nicator, ii, v, vi, 8; — sur des monnaies d'Antiochus III, 56, 57; — sur des monnaies d'Antiochus IV, 68. — Tête de cheval cornu, en contremarque sur une monnaie de Séleucus I, 14; — sur une monnaie d'Antiochus III, 55. — Chevaux ailés et cornus des Ethiopiens, xxv (voyez *Bucéphale*).
- Cheveux d'Apollon calamistrés ou enroulés sur la nuque, xxxiv, xxxv.
- Chèvre (voyez *Aegagre*, *Antilope*).
- Chien (voyez *Dogue*).
- Chios, ses monnaies au nom d'Alexandre le Grand, ii; — atelier d'un Antiochus incertain, clxxiv à clxxvi, 210; — ses bronzes avec le nom de leur valeur, clxxxvi.

- Chouette, type monétaire d'Alexandre I Bala, CXXVIII, CXXIX, 108; — symbole sur des monnaies d'Antiochus Hiérax, 39; — symbole sur des monnaies d'Alexandre I Bala, CXXIX, CXXX, 116; — symbole sur une monnaie d'Antiochus IV, 67. — Chouette sur une amphore, type des monnaies de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 173, 174. — Chouette sur une palme, type des monnaies de Pergame, CXXVII.
- Cilicie, monnaies de Mazaios dans ce pays, VI.
- Citium, son nom en phénicien sur des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, CX, 87; — à l'effigie de Démétrius I Soter, CXXII, 100.
- Cléopâtre Théa associée à Alexandre I Bala, CXXX, 119; — associée à Antiochus VIII Grypus, CLII à CLIV, 172 à 177.
- Cnossos, tétradrachmes de cette ville surfrappés sur des tétradrachmes d'Antiochus IX, CLXVI.
- Collier de perles (voyez *Bandelette de laine*).
- Colombe, symbole de l'atelier d'Ascalon, CVII; — type et symbole d'Ascalon sur des monnaies d'Antiochus IV, C, 75; — sur des monnaies d'Antiochus VIII, CLX, CLXI, 182; — sur des monnaies de Cléopâtre et Antiochus VIII, CLIII; — sur une monnaie d'Alexandre II Zébina, CL.
- Colonies créées par Antiochus IV, CXI, CXII (voyez *Antiochiens*).
- Comana en Cataonie, atelier monétaire de Mithrénès, CXCI; — de Zariadrès, CXCVIII (voyez *Má*).
- Commagène (rois de), leur histoire et leurs monnaies, CCVIII à CCXVIII, 217 à 223.
- Contremarque aux types de Callatia (épi et tête d'Apollon) sur des monnaies d'Alexandre le Grand et de Séleucus I Nicator, XXXVIII, 4. — Ancre en contremarque sur des monnaies de Séleucus I, 12, 14; — d'Antiochus I, 22, 23; — d'Antiochus III, 55; — d'Antiochus IV de Commagène, 218, 219. — Caducée, sur une monnaie d'Antiochus I, 21. — Eléphant sur une monnaie d'Antiochus III, 58. — Deux cornes d'abondance en sautoir sur des monnaies d'Antiochus IV de Commagène et de Jotapé, 219, 221. — Étoile sur une monnaie d'Alexandre Bala à Laodicée sur mer, 118. — Palme sur une monnaie d'Antiochus IX, 196. — Proue sur des monnaies de Démétrius I à Tyr, 100. — Rameau sur des monnaies d'Alexandre Bala à Apamée, 117, 118. — Tête de cheval cornu, sur des monnaies d'Antiochus III, 55. — Trépied et tête de cheval sur des monnaies d'Achaëus. — Victoire sur des monnaies de Timarchus, CXVI, 90. — Incertaine, sur une monnaie de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 176.
- Cornac (voyez *Eléphant*).
- Corne d'aegagre, ornement du casque macédonien sur les monnaies d'Antiochus VI, 130, 131; — sur les monnaies de Tryphon, 135, 136; — son explication, CXXXIX.
- Corne d'abondance, son apparition sur les monnaies de Ptolémée I Soter, XXI, CXVIII; — type monétaire de Démétrius I Soter, CXVIII, 95 à 98; — de Cléopâtre et Alexandre Bala, 119; — de Démétrius II, 120, 122, 161; — d'Antiochus VIII, 187; — attribut de Cléopâtre Théa, CXXX. — Symbole sur des monnaies d'Antiochus III, 50; — d'Antiochus IV, 68; — d'Alexandre I Bala, 105, 111, 112; — d'Antiochus IV, 131, 133; — d'Antiochus VII, 140, 147; — d'Alexandre II Zébina, 167, 168; — d'Antiochus VIII, 178; — d'Antiochus IX, 189, 195. — Double corne d'abondance, type monétaire d'Alexandre II Zébina, 166 à 169; — d'Antiochus VIII, CLIV; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, CLII, 177; — de Séleucus VI, 199; — en symbole sur des monnaies de Démétrius II, 160.
- Cornes d'abondance entrelacées, type monétaire d'Alexandre II Zébina, CL, 169. — Cornes d'abondance (deux), accostant une ancre, type monétaire d'Epiphane et Callinicus, rois de Commagène, 222, 223. — Cornes d'abondance en sautoir, type monétaire d'Antiochus IV de Commagène, 220; — en contremarque sur des monnaies d'Antiochus IV de Commagène, 219; — sur des monnaies de Jotapé, 221.
- Cornes de taureau, attribut de Séleucus I, de

- son cheval, de ses éléphants, explication de cet emblème, XVIII à XXV (voyez *Séleucus I Nicator, Cheval, Casque, Élément*).
- CORNŸ PHENICES**, légende sur des monnaies romaines, XXV.
- Cronos phénicien ailé, type des monnaies de Gebal à l'effigie d'Antiochus IV, CVIII, CIX, 85; — à l'effigie d'Antiochus V, CXIV.
- Coupe à une anse, symbole monétaire sous Antiochus II, LVI, LX.
- Couronne de chêne donnée à l'effigie royale d'Antiochus III, LXXXIII; — autour du type de revers de monnaies de Séleucie en Piérie, à l'effigie d'Antiochus IV, 82; — autour du type de revers des monnaies de Tryphon, 135. — Couronne de laurier autour de l'effigie royale sur des monnaies de Démétrius I, CXVII, 91, 94; — de Démétrius III, 206, 207; — d'Epiphane et Callinicus de Commagène, 222; — de Jotapé, 221, 222; — de Philippe Philadelphe, 203 à 205; — de Séleucus VI, 198; — de Tigrane I le Grand, 213 à 215. — Couronne de laurier autour du revers de monnaies d'Antiochus IV, 68, 70; — d'Alexandre I Bala, 113; — d'Antiochus VII, 144, 145, 148; — d'Alexandre II Zébina, 168 à 170; — d'Antiochus VIII, 179 à 184; — d'Antiochus IX, 191 à 193; — d'Antiochus X, 200; — d'Antiochus XI, 202; — d'Antiochus XII, CLXXIII; — d'Antiochus IV de Commagène, 218, 219; — d'un Antiochus incertain, 210; — symbole sur des monnaies de Séleucus IV, 61. — Couronne de lotus, de lierre et d'épis, autour du revers de monnaies d'Antiochus VI, 129. — Couronne radiée, symbole de déification, XCIII (voyez *Victoire*).
- Cydnus, fleuve de Tarse, son nom sur les monnaies autonomes d'Antioche sur le Cydnus, CII.
- Cyllarus, cheval des Dioscures, sur des monnaies de Séleucus II, LXVI.
- Cymé, atelier monétaire sous Antiochus II, LVI, LX.
- Cypré, statues de cette île transportées à Antioche, XLVII XLVIII; — monnaies frappées dans cette île, CLXXXI; — monnaies de Démétrius I attribuées à cette île, CXX.
- Cyrrhus, monnaies de cette ville, à l'effigie d'Alexandre I Bala, CXXIX, 115, 116.
- Cyzicène, surnom historique d'Antiochus IX, CLXI.
- Cyzique, statère de cette ville représentant l'omphalos, XLIV; — atelier monétaire d'Antiochus II, 27; — atelier monétaire d'Antiochus Hiéras, 39.

D

- Daedale, sculpteur, son Zeus Stratios à Nicomédie, CXII.
- Damas, atelier monétaire de Tigrane I le Grand, CCIII.
- Daphné, nymphe, sa légende, XLVI.
- Daphné, près Antioche, son sanctuaire consacré à Apollon par Séleucus I Nicator, XXXIV, XCVII; — sa statue de Zeus Nicéphore ou Olympien, XII (voyez *Antioche près Daphné*).
- Dates sur les monnaies des rois de Syrie, XXXVIII, LXVIII; — leur apparition sur les monnaies d'Antiochus III à Tyr, LXXXIV, LXXXV, 59; — sur une monnaie d'Antioche de Ptolémaïde à l'effigie d'Antiochus III, LXXXVI, 60; — sur des monnaies de Séleucus IV, XC, XCI; — sur des monnaies d'Antiochus IV à Tripolis, CX, CXI; d'Antiochus IV à Tyr, CIX; — de Démétrius I, CXIX, CXXII; — d'Alexandre I Bala, CXXIII, CXXIV; — de Démétrius II, CXXXI, CXXXII, CXLV, CLXXII; — d'Antiochus VI, CXXXV; — de Tryphon, CXXXVIII; — d'Antiochus VII, CXL, CXLI; — d'Alexandre II Zébina, CL; — de Philippe Philadelphe, CLXIX; — d'Antiochus VIII, CLV, CLVI; — d'Antiochus IX, CLXII; — de Tigrane I le Grand, CCIII.
- Dauphin, type d'une monnaie de Laodicée sur mer, à l'effigie d'Antiochus IV, CVII; — symbole sur des monnaies de Séleucus I Nicator, XXXVII, 3; — symbole sur des monnaies de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 173.

- ΔΕΛ**, explication du monogr. n° 39, composé de ces trois lettres, CLXXIX.
- Décachalque d'Antiochus IV en Egypte, c, 75.
- Dédification d'Antiochus IV, XCIII, XCIV.
- Délos, sanctuaire d'Apollon, honoré par les Séleucides, XXXIV; — son autel de cornes, XXI.
- Delphes, ses monnaies au type d'Apollon sur l'omphalos, XLIV à XLVI.
- Déméter, sa tête, type monétaire de Démétrius II, CXXLI, 121; — assise sur un trône, type monétaire de Démétrius I (voyez *Fortune*); — debout de face, couverte de mamelles, type monétaire de Démétrius III, CXXXIII, CLXX, CLXXI, 206, 207; — dans un quadrigé, type monétaire de Chalcis, en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII; — debout, tenant une torche, type monétaire de Démétrius II; 121, 122.
- Démétrias de Cœlésyrie, ses monnaies à l'effigie de Démétrius III, CLXXI, 208.
- Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine, son effigie cornue, xx, XXI.
- Démétrius I Soter, explication de ses monnaies, CXVI à CXXII; — leur description, 90 à 100; — monnaie de ce prince surfrappée sur une pièce de Timarchus, CXV; — ses monnaies au type de Tyché assise ou Déméter, CXVII; — au type de la corne d'abondance, CXVIII; — au type de la tête de cheval et de la tête d'éléphant, CXVIII; — au type de diverses têtes d'animaux, CXIX; — ses monnaies datées, CXIX; — son médaillon d'or du poids de deux statères et demi, CXIX à CXXI; — ses drachmes avec l'inscription **ΦΙΛΙΠ**, CXXI; — ses monnaies frappées à Tyr et à Sidon, CXXII; — ses monnaies au type d'Europe sur le taureau, CXXII; — ses monnaies en association avec Laodice, CXXII, 101.
- Démétrius II Nicator, explication des monnaies de son premier règne, CXXXI à CXXXIV; — leur description, 119 à 128; — les dates sur ses monnaies, CXXXI, CXXXII, CXL, CXLI; — ses monnaies au type d'Athéna Magarsia, CXXXII; — au type de Tyché ou Déméter assise, CXXXIII; — au type de l'ancre, CXXXIII; — au type du Parthe donnant la main à une Tyché, CXXXIII; — au type des tenailles, CXXXIV; — au type de la tête d'Hermès, CXXXIV; — ses monnaies à Tyr, avec la formule **ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΑΣΥΛΟΥ** en monogramme, CXXXIV; — disparition des monnaies dentelées, CLXXXVIII. — Démétrius II Nicator, explication des monnaies de son second règne, CXLV à CXLIX; — leur description, 153 à 163; — dates sur ses monnaies, CXLV; — ses monnaies de poids attique et de poids phénicien à Sidon, CXLVII; — ses monnaies au type d'Athéna Magarsia, CXLVII; — au type de Zeus Dolichenos, CXLVII, CXLVIII; — au type de Hélios et d'Artémis, CXLVIII; — au type d'Athéna-Niké, CXLVIII, CXLIX; — au type de l'éperon de navire, à Tyr, CXLIX. — Tête barbue de Démétrius II, sous son premier règne et sous son second règne, LXV, CXLV à CXLVII, 122, 154 à 158; — sa tête imberbe sous son second règne, 153 à 162.
- Démétrius III Eucærus, explication de ses monnaies, CLXX à CLXXII; — leur description, 206 à 208; ses surnoms de Theos Philopator Soter, et de Philométor Evergète Callinicus, CLXX; — ses monnaies au type de Déméter de face, le corps couvert de mamelles, CLXX, CLXXI; — au type de Niké, CLXXI; — au type du foudre sur un autel, CLXXI; — au type d'Hermès sur un cippe, CLXXI; — son effigie sur une monnaie de Démétrias, CLXXI; — les dates sur ses monnaies, CLXXII.
- ΔΗΜΗΤΡΙΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ**, en légende sur une monnaie de Démétrias, à l'effigie de Démétrius III, CLXXI, 208.
- Deniers romains dentelés, CLXXXIX, CXC.
- Dentelées (monnaies), LXXXVI, CLXXXVIII à CXC.
- ΔΙ**, marque d'atelier sous Séleucus I, VI, XXXVII; — sous Antiochus I, XXXIX, XL; — sous Antiochus III, LXXVIII, LXXIX; — sous Achaëus, LXXXVIII; — en général, CLXXXIX.
- Dicaïos, surnom d'Antiochus I de Commagène, CCXII; — de Samès, CCVIII, 217; — d'Agathocle, roi de Bactriane, XLI, XLII.
- Dichalque, marque de sa valeur sur des monnaies d'Antiochus IV, c, CI, CII, CLXXXV, CLXXXVI.

ΔΙΧΑΑΚΟΝ, sur des monnaies de Chios, CLXXXVI.

Didrachme attique de Séleucus I, 8.

Diodote, roi de Bactriane, sa tête et son nom sur des monnaies d'Agathocle et d'Antimaque, XLII; — ses types monétaires, LIX, LX, 30.

Diodote, nom de Tryphon, CXXXVIII.

Dioné (ou Eubœa) sur des monnaies des Athamanes en l'honneur d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII.

Dionysopolis (Nysa), atelier monétaire de Séleucus I, XXXVII, XXXVIII; — d'Antiochus I, XXXIX, XL, CLXXXIX.

Dionysos, surnom d'Antiochus VI, CXXXIV, 128; — surnom d'Antiochus XII, CLXXXII, 208.

Dionysos, conquérant de la Bactriane et de l'Inde, XXII; — sa tête ornée de cornes, XV, XXII; — sa tête de face, type monétaire de Séleucus II, LXVII; — sa tête de profil, type monétaire de Séleucus IV, XC, 64, 65; — type monétaire d'Alexandre II Zébina, 170, 171; — Dionysos debout, type monétaire d'Alexandre II Zébina, 163, 164; — d'Antiochus VIII, 182; — d'Antiochus IX, 194; — d'Antiochus IV de Commagène, CCXVI. — Dionysos barbu (Pogon, Brisaïos), debout, type monétaire de Démétrius II, CXLVII, 121; — d'Antiochus VI, 132, 134; — types monétaires d'Antiochus VI se rapportant à cette divinité, CXXXVI, CXXXVII.

Dios, premier mois de l'année Séleucide, XXXVIII.

Dioscourion, temple auprès de Séleucie, XXXI.

Dioscures, leurs têtes accolées, type monétaire de Séleucus I, XXX, XXXI, 8; — d'Antiochus I, LI; — de Charaspès, 211; — d'Antioche de Ptolémaïde, CLIII, CLIV; — de Tripolis, CLVI; — leurs têtes imitées dans les effigies d'Antiochus XI et Philippe, CLXVIII; — leurs bonnets, sur des monnaies de Tripolis, à l'effigie d'Antiochus IV, 87; — type monétaire d'Antiochus VII, 151; — d'Antiochus X, 201; — de Tryphon, 136; — leur symbole des tenailles, type monétaire de Démétrius II, CXXXIV; — leurs étoiles en symbole

sur des monnaies de Séleucus II, LXVI, 37.

Dioscures à cheval (les), type monétaire de Séleucus II, LXVII; — d'Antiochus IV à Tripolis, 88; — d'Antiochus VI, XXXI, CXXXV, CXXXVI, 128, 129; — de Timarchus, CXV; — sur les monnaies des rois de Bactriane, XXXI; — sur les monnaies de la République romaine, XXXI. — Dioscures (un des) à cheval, type monétaire d'Antiochus III, 58; — de Séleucus I, XXXI, note 8; — de Séleucus II, LXVI, 37.

Diospolis, atelier monétaire, XXXVIII.

Dogue (tête de), type monétaire de Démétrius I^{er}, CXIX, 94.

Dolichenos, surnom de Zeus, dans le monument de Sardnapale (voyez *Zeus Dolichenos*).

Dora, monnaies de Tryphon attribuées à cette ville, CXXXIX, CXL, 137.

ΔΩΡΕΑ CITOY, sur une monnaie de Tarse à l'effigie de Caracalla, CLXXXVI.

ΔΩΡΟΝ, sur une monnaie incertaine d'un roi Antiochus, CLXXV, CLXXXVI, 210.

ΔΣΑΡI, sur les monnaies de Zariadrès, CXCVIII.

Dusarès, dieu arabe assimilé à Dionysos, CXXXVI.

E

Edesse (voyez *Antioche près Callirhoé*).

Effigie royale (voyez *Portrait*).

Egide, type monétaire d'Antiochus IV, XCII, 69; — d'Alexandre I Bala, CXXXIX, 110; — attribut de Zeus Aegiochus sur les monnaies d'Antiochus II, LIX.

Egypte, monnaies frappées dans ce pays par Antiochus IV, XCVIII, C, 75, 76.

Eléphant orné de cornes de taureau, type monétaire de Séleucus I^{er}, XX à XXV, 10 à 12; — de Séleucus I et Antiochus I, associés, 15; — d'Antiochus I, XLIX, 1, 23. — Eléphant, sans attribut, type monétaire des rois de Syrie, en général, XXVII à XXIX; — de Séleucus I, 9, 10; — de

- Séleucus II, LXVI, LXVII, 37; — de Séleucus III, LXXIV; — d'Antiochus III, LXXVIII, LXXXIV, 52, 57; — d'Alexandre I Bala, CXXX; — d'Alexandre II Zébina, 171; — marque d'Antiochus IV sur des monnaies d'Athènes, XCI; — trophée de la victoire d'Antiochus I sur les Galates, L; — en contremarque sur une monnaie d'Antiochus III, 58; — Eléphant monté par un cornac, type monétaire d'Antiochus III 55, 56; — d'Alexandre I Bala, CXXX. — Eléphant lychnophore, type monétaire d'Antiochus VI, CXXXVI, CXXXVII, 131; — Tête d'éléphant, type monétaire de Séleucus I, 8; — d'Antiochus III, LXXXIV, 56, 57; — de Séleucus IV, xc, 65, 66; — de Démétrius I Soter, CXVIII, CXIX, 93; — Peau d'éléphant, coiffure attribuée à Alexandre le Grand, VI.
- Eléphantarque, surnom donné à Séleucus I, XXI, XXVIII.
- Elagabale, sa tête cornue sur les monnaies XXV.
- Enyo (voyez *Mā*).
- Eperon de navire, explication de cet emblème, CXXVII; — type des monnaies de Tyr à l'effigie de Démétrius II, CXLIX, 161.
- Ephèse, atelier monétaire de Séleucus I, XXXVII, 12; — d'Antiochus II, LVI; — d'Antiochus Hiérix, LXXIII, 38.
- Epi, type monétaire de Démétrius II, 120; — de Séleucus VI, CLXV; — d'Antiochus VIII, CLX; — symbole sur des monnaies d'Alexandre I Bala, 109, 110; — sur des monnaies d'Alexandre II Zébina, 168 à 171; — sur des monnaies d'Antiochus VIII, 187; — contremarque sur une monnaie de Séleucus I, 4. — Epi sur l'aile d'un aigle, type monétaire de Tryphon, 136, 137 (voyez *Aigle*).
- ΕΠΙ**, pour Ἐπιφάνης, sur les monnaies d'Antiochus IV Epiphane, de Commagène, CCXV, 218, 219.
- Epiphane, surnom d'Alexandre I Bala, CXXIV, CXXV; — d'Antiochus IV, XCI, 67; — d'Antiochus VI, CXXXIV; — d'Antiochus VIII, CLIV; — d'Antiochus XI, CLXVII; — d'Antiochus XII, CLXXII; — de Philippe I Philadelphie, CLXIX; — de Séleucus VI, CLXIV, 198; — d'Antiochus I de Commagène, CCXII; — d'Antiochus IV de Commagène, CCXV, 218.
- Epiphane, roi de Commagène, description de ses monnaies, CCXVII, 222, 223.
- Epiphane et Callinicus, rois de Commagène, allant à cheval, type monétaire, 222.
- Erato, sœur de Tigrane III, et reine d'Arménie, CCV, CCVI, 216; — autre, femme de Tigrane II, CCVI.
- Ere des Séleucides, son point de départ, IV (voyez *Dates*).
- Eros, son buste, type monétaire d'Alexandre II Zébina, 163; — d'Antiochus VII, CXLII, 138 à 148; — d'Antiochus IX, 190, 195.
- Etoile, symbole sur des monnaies de Séleucus I^{er}, 9, 13; — d'Antiochus III, 48; — d'Alexandre I Bala, 105, 106; — d'Antiochus VI, 131; — d'Antiochus VII, 138 à 143; — de Démétrius II, 120, 122; — d'Alexandre II Zébina, 165, 169, 170; — de Tryphon, 136; — d'Antiochus VIII et Cléopâtre, 173, 176; — d'Antiochus VIII, 180, 188. — Contremarque, sur une monnaie de Laodicée sur mer à l'effigie d'Alexandre I Bala, 118; — symbole de la déification d'Antiochus IV, XCIII, 68, 69; — attribut des Dioscures (voyez *Dioscures*).
- Etolie, type de monnaies de cette contrée XLIX.
- Etolienne (ligue), ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII.
- Eubée, monnaies de cette île représentant la vache Io, XXXIII; — monnaies de Séleucus I Nicator pouvant lui être attribuées, XXXVII; — monnaies de cette île, à l'effigie d'Antiochus III, LXXXII, LXXXIII.
- Eubœa, fille de Cléopâtre épouse Antiochus III, LXXXI; — sa tête sur les monnaies, LXXXII à LXXXIV.
- Eucærus, surnom de Démétrius III, CLXX, 206.
- Eucratide, son casque cornu, XX.
- Eupator, surnom d'Antiochus V, CXIII, CXIV; — surnom prétendu d'Alexandre I Bala, CXXIV.
- Europe assise sur un taureau, type des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, 87; — à l'effigie de Démétrius I Soter, CXXII, 100.
- Eusèbe, surnom d'Antiochus X, CLXVI, 200.

Eutykidès, artiste, auteur de la Tyché d'Antioche, CCL.

Eutydème, roi de la Bactriane, son type monétaire, LX; — sa tête et son nom sur des monnaies d'Agathocle et d'Antimaque, XLII.

Evergète, surnom d'Alexandre I^{er}, CXXIV, CXXV; — surnom d'Antiochus VII, CXL; — surnom de Démétrius III, CLXX; — surnom donné à Auguste sur une monnaie d'Artavasde III, CCVI.

EYETHPIAΣ, sur une monnaie de Cléopâtre Théa, CLII, CLIII.

F

Fausses (pièces) de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, CLIV.

Femme voilée (tête de) sur des monnaies d'Antiochus III, LXXXIV, 56, 57; — sur des monnaies de Séleucus IV, XC, 65, 66. — Femme debout, tenant une patère et une bandelette, type monétaire d'Antiochus V, 89.

Feuille de lierre, en symbole sur une monnaie d'Alexandre II Zébina, 163; — sur une monnaie d'Antiochus VIII, 177.

Figure barbue, debout de face, entre deux taureaux couchés, type monétaire d'Antiochus XII, CLXXXIII (voyez *Baal-Kevan*).

Flèche (fer de) type monétaire d'Antiochus III, LXXXVI, 55; — symbole sur une monnaie de Séleucus I^{er}, 12; — sur une monnaie d'Antiochus II, 28; — sur une monnaie d'Antiochus VII, 145; — avec l'inscription **ΦΟΙΒΟΥ**, XLVI.

Fleur de lotus, type monétaire d'Antiochus VII, CXLIII, 151; — symbole sur une monnaie d'Antiochus III, 46; — symbole sur une monnaie de Démétrius II, 120.

Fleuves (génies des) représentés avec des cornes, XIX; — (voyez *Oronté*).

Fortune ou Tyché nicéphore, assise sur un trône, type monétaire de Démétrius I Soter, CXVII, CXVIII, 91 à 94, 98; — de Démétrius I et Laodice, CXV, CXXII; — d'Alexandre I Bala, CXXVIII, 101; — de Démétrius II, CXXXIII, 120. — Fortune nicéphore assise, avec un ibis à ses pieds, type moné-

taire d'Antiochus IV, XCVIII, 71, 72; — Fortune d'Antioche assise sur un rocher, type monétaire de Tigrane I le Grand, CCH, CCHII, 213 à 215; — de Tigrane II, 215. — Fortune d'Aradus assise, type monétaire d'Alexandre I Bala, CXXIII. — Fortune dans un bige, type monétaire d'Antiochus IV, XCVIII, XCIX. — Fortune debout, tenant un épi et des pavots, type monétaire d'Antiochus IX, 191. — Fortune debout, tenant une palme, type monétaire d'Antiochus XII 209. — Fortune debout donnant la main à un personnage debout devant elle, type monétaire de Démétrius II, CXXXIII, 121. — Fortune debout s'appuyant sur la barre d'un gouvernail, type monétaire d'Alexandre I Bala, 110; — d'Alexandre II Zébina, 170; — d'Antiochus VIII, 188; — d'Antiochus IX, 191; — d'Antiochus X, 200; — de Tigrane I le Grand, 214; — d'Antiochus IV de Commagène, 220; — en général, CLXIII, CLXIV, CLXVI.

Foudre (le), attribut d'Athéna Alkis, sur des monnaies de Séleucus I^{er}, 10 à 13, 15; — attribut de Zeus Céraunios, sur des monnaies d'Alexandre I Bala, CXXIX, CXXX; — de la Victoire sur une monnaie de Séleucie à l'effigie d'Alexandre I Bala, CXXV. — Foudre ailé, type de monnaies d'Antiochus I^{er}, XLIX, L, 23; — d'Antiochus V, 89; — d'Alexandre Bala, 113; — d'Antiochus VIII, 188; — d'Antiochus IX, 189, 195; — de Séleucie en Piérie, à l'effigie d'Antiochus IV, CV, 82. — Foudre sur un autel, type monétaire de Démétrius III, CLXXI, 207; — sur un trépied, type monétaire d'Antiochus VIII, 188.

G

Galère, type des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, 86; — à l'effigie d'Alexandre I Bala, 118, 119; — à l'effigie de Démétrius I, 99, 100; — à l'effigie de Démétrius II, 128; — à l'effigie d'Antiochus VII, 151, 152.

Gaza (bataille de), point de départ de l'ère

des Séleucides, IV; — rappelée sur des monnaies de Séleucus I Nicator, XXX.

Gaza, type de ses monnaies, CXXXIII; — atelier monétaire de Démétrius II, 127; — atelier monétaire, en général, CLXXIX.

Gebal (Byblos), ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CVIII, CIX, 85; — au nom et à l'effigie d'Antiochus V, CXIV.

Gorgonium (voyez *Méduse*).

Gorpieaos, nom d'un mois sur des monnaies, CLXXX.

Gortyne, monnaies de cette ville représentant la vache Io, XXXIII.

Gouvernail, type de monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, 87; — à l'effigie de Démétrius I, 100.

Grappe de raisin, type monétaire attribué à Héracléon, CLXI; — symbole sur une monnaie d'Alexandre II Zébina, 170; — sur des monnaies d'Antiochus IX, 189; — sur une monnaie d'Antiochus XI, 202.

Griffon (tête de), type monétaire de Démétrius I, CXIX; — symbole sur des monnaies d'Antiochus II, 27, 29.

Grypus, surnom d'Antiochus VIII, CLIV.

Guerrier debout (*Ætolos*) sur des monnaies de la ligne étolienne, LXXXII, LXXXIII.

H

Haras de l'antiquité, XXIV.

Hélios, son buste de face, type monétaire de Démétrius II, CXLVIII; — sa tête de face sur les monnaies de Rhodes, LI.

Hélios, sa tête radiée, type de monnaies de Laodicée et de Séleucie, CLVI; — type des monnaies attribuées à Héracléon, CLIX; — type monétaire de Samès, CCIX; — symbole sur des monnaies de Séleucus I, XXXVII, 3.

Héphaestia (Lemnos), ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, LXXXII.

Héra voilée, debout, type monétaire d'Antiochus IV, XCIX, 74.

Héraclée de Syrie, atelier monétaire de Séleucus I Nicator, IV; — d'Antiochus Hiérax, LXXIII, 39; — d'Antiochus III, 56; — d'Antiochus IV, 68, 73; — d'Alexan-

dre I Bala, 102, 107, 111; — de Démétrius I, 90, 92, 96, 97; — de Démétrius II, 121, 122, 158; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 176, 177; — atelier monétaire en général, CLXXX.

Héracléon, monnaies qu'on lui a attribuées, CLX et CLXI; — son monogramme, CLXXX.

Héraclès, sa tête imberbe coiffée de la peau de lion, type monétaire de Séleucus I Nicator, XI, 2 à 6; — d'Antiochus I, XXXIX, XL, 25; — de Séleucus II, LXVII; — d'Alexandre I Bala, CXXIX, 104, 105. — Sa tête laurée et barbue, type monétaire d'Antiochus IX, 196. — Héraclès assis sur un rocher, type monétaire d'Antiochus II, LX à LXII, 28; — assis sur une cuve, type monétaire d'Antiochus II, LXI, 28. — Héraclès debout, type monétaire de Tigrane I le Grand, CCIII. — Sa massue en symbole sur des monnaies d'Antiochus I, XLIX.

Hercule (voyez *Héraclès*).

Hermès, sa tête ailée, type monétaire de Démétrius II, CXXXIV, 122. — Hermès debout, tenant une palme, type monétaire de Démétrius III, CLXXI, 208; type monétaire d'Antiochus XII, 209. — Hermès debout sur un cippe, tenant une palme, type monétaire de Démétrius III, 208.

Hiérax, surnom d'Antiochus, frère de Séleucus II (voyez *Antiochus*).

Hiéron II, roi de Syracuse, type de ses monnaies, LXVI.

Hiéropolis de Cyrresthique, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, cv, 81, 82.

Hiéropolis sur le Pyramus, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CIV, CV.

Hippone, son nom en phénicien sur des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, cx, 87; — à l'effigie de Démétrius I, CXXII, 100.

Hyrca (voyez *Jean*).

Hyspaosinès, roi de la Characène, ses monnaies, CXLIV.

I

Ibis, attribut de la Fortune sur des bronzes d'Antiochus IV, XCVIII, 71, 72.

Iconographie (voyez *Portrait*).

Ἱερόης ἀσύλου, formule sur des monnaies de Démétrius II, CXXXIV; — d'Antiochus VII, 144, 146; — d'Antiochus VIII, 184, 185; — explication du monogramme de ces deux mots, CLXXVII.

ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ, sur les monnaies d'Hiéropolis de Cyrrestique, à l'effigie d'Antiochus IV, 82.

ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΤΩΙ ΠΥΡΑΜΩΙ, légende des monnaies de Hiéropolis sur le Pyramus, à l'effigie d'Antiochus IV, CIV, CV.

Inde (voyez *Bactriane*).

Io, adorée à Antioche, son souvenir sur les monnaies, XXI, XXXII.

Ionie, monnaies d'Antiochus II et d'Antiochus Hiérax frappées dans ce pays, LVI, LX.

Ipsus (bataille d'), son souvenir sur les monnaies, XXX.

ΙΣΙ, sur des monnaies d'Alexandre II Zébina, CL, 163, 164, 165; — sur des monnaies de Séleucus VI, CLXV, 199.

Isis, sa tête sur des monnaies d'Antiochus IV en Egypte, C, 76; — ornement de sa tête sur des monnaies d'Antiochus VII, CXLII, 138 à 148; — ornement de sa tête sur des monnaies de Cléopâtre et Antiochus VIII, 172, 173; — sa statue transportée de Memphis à Antioche, CXLII.

Isis Pharia tenant une voile gonflée, type monétaire d'Antiochus IV, CXLII, 74.

J

Jean Hyrcan I^{er}, roi juif, ses monnaies, CXLIV.

Jérusalem, droits monétaires qui lui sont conférés par Antiochus VII, CXLIII, CXLIV; — atelier monétaire d'Antiochus VII, CXLIII, 151; — atelier monétaire d'Antiochus VIII, 188.

Jotapé, femme d'Antiochus IV, roi de Commagène, CCXIV à CCXVII, 221, 222.

Juifs hellénisants, monnaies de bronze à l'effigie d'Antiochus IV qui leur ont été attribuées, CXI, CXII; — droits monétaires

qui leur sont conférés par Antiochus VII, CXLIII, CXLIV.

Jument allaitant son poulain, type monétaire d'Antiochus III, LXXXVI, 58.

Jupiter (voyez *Zeus*).

K

ΚΑΒΕΙΡΩΝ ΣΥΡΙΩΝ, légende monétaire, XXXI.

Kabirim phéniciens (voyez *Dioscures*).

ΚΑΛ (Callatia), en contremarque sur des monnaies de Séleucus I^{er} (voyez *Callatia*).

Καθάριστος, surnom d'Apollon, type monétaire de Séleucus VI, CLXVI.

ΚΕΛΕΝΔΕΡΙΤΩΝ, sur une monnaie d'Antiochus IV de Commagène, CCXVI.

Ket (Citium), son nom en phénicien sur des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV (voyez *Citium*).

Kevan, surnom du Baal d'Hiéropolis, son type sur des monnaies d'Antiochus XII, CLXXXIII.

ΚΙΗΤΩΝ, en légende sur une monnaie d'Antiochus IV, roi de Commagène, CCXVI.

ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ, en légende sur les monnaies d'Antiochus IV de Commagène, 218 à 220; — de Jotapé, 222; — d'Épiphanie et Callinicus, 222.

ΚΥΡΡΗΣΤΩΝ, en légende sur les monnaies de Cyrhrus, à l'effigie d'Alexandre I Bala, 116.

L

Lacanatide, district de la Cilicie, son nom sur les monnaies d'Antiochus IV de Commagène, CCXV, 220; — sur les monnaies de Jotapé, CCXVI; — sur les monnaies d'Épiphanie et Callinicus, 223.

Lacédémone, ses tétradrachmes imités de ceux d'Antiochus II, LXII.

Lampsaque, atelier monétaire d'Antiochus II, LVI.

Laodice, sœur et femme de Démétrius I^{er}, son effigie monétaire, CCXII, 101.

Laodice, femme de Séleucus IV, XC.

Laodice, fille d'Antiochus VIII, épouse Mithridate I Callinicus, CCIX, CCX.

Laodicée, villes de ce nom fondées par Séleucus I, xxxvi.

Laodicée du Liban, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, cviii, 84; — à l'effigie de Démétrius II, cxlix, 162; — à l'effigie d'Alexandre II Zébina, cli, 172.

Laodicée sur mer, atelier monétaire de Séleucus I Nicator, xxxviii, 5; — d'Antiochus I Soter, 16; — d'Antiochus IV, cvii, 83; — de Séleucus IV, xc; — d'Alexandre I Bala, 118; — ses monnaies avec la tête de Hélios, clvi; — sa fondation rappelée sur les monnaies, xxx.

Larissa de Syrie, atelier monétaire de Séleucus I Nicator, iii, xxxvi, 2; — d'Antiochus I Soter, liii.

Légende monétaire, sa disposition autour du type, ix, x.

Lemnos, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, lxxxii.

Liban (le), son nom sur des monnaies de Laodicée du Liban, à l'effigie d'Antiochus IV, cviii.

Lion, type de monnaies de Séleucus, comme satrape de Babylone, v; — d'Antiochus I de Commagène, ccxiii, 218.

Lion (tête de), type monétaire de Démétrius I, cxix, 94; — type monétaire d'Antiochus VII, 141, 143, 147, 148.

Lion (demi), symbole de Lysimaque, ii.

ΛΙΣΑΜΟΥ, fausse lecture sur les monnaies d'Arsamès, cxci.

Lotus (fleur de), attribut égyptien sur des monnaies d'Antiochus IV, c (voyez *Fleur et Isis*).

Lycaonie, son nom sur les monnaies d'Antiochus IV de Commagène, ccxv, ccxvi; — d'Épiphanes et Callinicus, 223.

Lycie, monnaies d'Antiochus III, frappées dans cette contrée, lxxxvi.

Lysimaque, ses monnaies avec la tête cornue d'Alexandre le Grand, xvi, xix.

Lysippe sculpte la statue de Séleucus, xvii; — la statue de Bucéphale, xxv.

Lyre, type monétaire d'Antiochus Ier Soter, 22; — de Séleucus IV, xci; — symbole sur des monnaies d'Antiochus III, 48; — symbole sur des monnaies d'Antiochus IV, 67; — attribut d'Apollon sur une monnaie de Séleucus I, 9.

M

Mâ ou Enyo, déesse de Comana, cxxviii, cxxxiii, cxci (voyez *Anaitis, Atergatis, Astarté*).

Macchabée (voyez *Simon*).

Macédoine, monnaies d'Antiochus I, attribuables à cette contrée, xlix; — Monnaie dentelée de ce pays, clxxxix.

Mâchoier du sanglier de Calydon (voyez *Sanglier*).

Magarsia, surnom d'Athéna (voyez *Athéna*).

Magnésie sur le Méandre, atelier monétaire sous Antiochus II, lvi.

Mallus, atelier monétaire de Démétrius II, cxxxii, 119.

Massue debout, type monétaire d'Antiochus VII, 141, 143, 147, 148; — de Démétrius II, 126; — d'Antiochus IX, 197. — Symbole sur des monnaies d'Antiochus I Soter, xlix, 21, 23; — d'Antiochus Hiérax, lxxiii, 39; — d'Antiochus IV, 67; — de Démétrius I, 91; — d'Alexandre II Zébina, 167 à 171. — Massue, faisant partie du monogramme de Tyr, sur les monnaies d'Alexandre I Bala, clxxvii, 113 à 115; — de Démétrius II, 123 à 127 et 153 à 157; — d'Antiochus VII, 137 à 147.

Mazaios, satrape de Cilicie et de Babylone, iv, v, vi.

Méduse, sa tête, type monétaire de Séleucus I Nicator, xxxiii, xxxiv, 13, 14 (voyez *Egide*).

Megarsis (voyez *Athéna Magarsia*).

Μέγας, surnom historique d'Antiochus III (voyez *Antiochus III*); — surnom monétaire de Timarchus, cxv, cxvi; surnom monétaire de Tigrane III, ccv; — surnom monétaire d'Artavasde III, ccvi; — surnom monétaire d'Antiochus IV de Commagène, ccxv.

Melkarth de Tyr, sa massue, clxxvii (voyez *Massue*).

ΜΕΘ, explication du monogr. n° 94, composé de ces trois lettres, clxxx.

Métropole, titre pris par Laodicée du Liban sur des monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, cviii; — par Tyr, sur des monnaies à l'ef-

figie d'Antiochus IV, CIX; — par Sidon, sur des monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CX; — par Sidon, sur des monnaies à l'effigie de Démétrius I, CXXII.

Milet délivrée du tyran Timarchus par Antiochus II, LVI.

Minerve (voyez *Athéna*).

MIA, sur un bronze d'Antiochus II, LVI, LVII, 32.

Mithrénès, satrape en Arménie, monnaie qu'on lui a attribuée, CXCII.

Mithridate II, roi de Commagène, CCXIII, CCXIV.

Mithridate Eupator, son nom sur les monnaies d'Athènes, XCII.

Mithridate Philopator, roi incertain d'Arménie ou de Cappadoce, CCXII.

Mithridate I Callinicus, roi de Commagène, son histoire et ses monnaies, CCIX à CCXII, 217, 218; — sa tiare royale, CCXI; — ses types monétaires d'Athéna debout, de l'aigle avec une palme, et du caducée, CCXI; — la forme des lettres sur ses monnaies, CCXI.

Mithridate III, roi de Commagène, CCXIV.

Mithridate, fils d'Antiochis, CXCIV, CXCVI, CCIX à CCXI, CCXXI.

Mnaieion, nom des grandes pièces d'or d'Antiochus III, LXXX.

Mois (le) indiqué sur les monnaies des rois de Pont et sur celle des Arsacides, LXXXV, CLXXX.

Molon, son histoire et ses monnaies, LXXVI, LXXXVI, LXXXVII, 60.

Monogrammes en général, CLXXVI à CLXXXII.

Mopsus (voyez *Séleucie sur le Pyramus*).

ΜΟΥΕΑΤΩΝ, sur une monnaie de Mopsus à l'effigie d'Antiochus IV, CVI.

Morphilig, roi de la Sophène, son histoire et ses monnaies, CXCIX à CC.

Murex, symbole sur des monnaies d'Antiochus VIII, 178.

Musagète, surnom d'Apollon (voyez *Apollon*).

Mygdonie, contrée de la Mésopotamie, son nom sur les monnaies d'Antioche de Mygdonie à l'effigie d'Antiochus IV, CII (voyez *Nisibe*).

Myra (Lycie), atelier monétaire d'Antiochus III, LXXXVI.

N

Nandi, nom du taureau indien, XXI, XXXII.

Némésis, nom donné à un type monétaire de Démétrius II, CXLVIII; — son temple à Antioche, XCIX.

Néoptolème, satrape d'Arménie, CXCII.

Néréides ornant le trône de la Fortune, sur des monnaies de Démétrius I Soter, CXVIII, 91 à 98; — sur une monnaie de Démétrius II Nicator, 120.

Nicator, surnom de Séleucus Ier, I, IX, XXX; — surnom de Démétrius II, CXXXI; — surnom de Séleucus VI, CLXIV; — surnom donné à Antiochus I Soter sur des monnaies d'Agathocle, roi de Bactriane, XLI à XLIII; — surnom de Zeus, IX, XII.

Nicéphore, surnom monétaire d'Alexandre I Bala, CXXIV, CXXV.

Nicoclès, roi de Paphos, sa monnaie au type d'Apollon sur l'omphalos, XLVII.

Niké (voyez *Victoire* et *Athéna-Niké*).

Nisibe (voyez *Antioche de Mygdonie*).

Nummi serrati, CLXXXVIII à CXC.

Nyssa (Nishapour), atelier monétaire de Séleucus I, XXXVII, XXXVIII; — d'Antiochus II, LVIII; — d'Antiochus III, LXXVIII.

O

ΟΒΟΛΟΣ, sur des monnaies de Chios, CLXXXVI.

Octochalque d'Antiochus IV, 75.

Octodrachmes d'or d'Antiochus III, LXXX, LXXXI.

Oisamès, roi prétendu d'Arménie, CXCIII.

Olympien, surnom de Zeus Nicéphore (voyez *Zeus*).

Omphalos, sa forme, ses ornements, son sens symbolique, XLIV, XLV; — son réseau de bandellettes de laine, LXXVI, LXXVII (voyez *Apollon*).

Or (voyez *Statère*).

Oreste, sa statue à Antioche, d'après Malala, CXCIII (voyez *Zeus*).

Ornement de la tête d'Isis (voyez *Isis*).

Oronte (génie de l') nageant au pied de la Fortune d'Antioche, type monétaire de Tigrane I le Grand, 213 à 215.

Ouranios, surnom de Zeus (voyez *Zeus*).

P

Paléographie des monnaies des Séleucides, CLXXXVII à CLXXXVIII.

Pallas (voyez *Athéna*).

Palme, type monétaire de Mithridate I Callinicus, 218; — ornée de bandelettes, type monétaire de Tigrane I le Grand, 214; — sur un éperon de navire, type monétaire de Démétrius II, CXLIX, 161; — symbole sur des monnaies d'Antiochus III, 53, 54; — de Séleucus IV, 61, 62; — d'Antiochus IV, 68, 78; — d'Antiochus V, 89; — d'Alexandre I Bala, 104; de Démétrius II, 123; — d'Antiochus VI, 131 à 133; — de Tryphon, 136; — d'Antiochus VII, 139 à 148; — d'Alexandre II Zébina, 164, 168; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 173, 176; — d'Antiochus VIII, 182, 188; — contremarque sur une monnaie d'Antiochus IX, 196; — explication de cet emblème, CXXVII (voyez *Victoire*).

Palmier, type des monnaies de Tyr à l'effigie d'Antiochus IV, XCIX, c, 75; — à l'effigie de Démétrius I, 99; — à l'effigie de Démétrius II, CXLIX, 161.

Pagros, géant foudroyé par Zeus, près de Séleucie sur l'Oronte, CV.

Panémos. nom d'un mois sur des monnaies, CLXXX.

Panthère bondissant, type d'une monnaie d'Antiochus VI, CXXXVI; — mordant un javelot, type d'une monnaie d'Antiochus VI, 133, 134; — casque de Séleucus recouvert d'une peau de panthère, XVI, 7.

Paphos, sa monnaie au type d'Apollon sur l'omphalos, XLVII; — atelier monétaire, CXX, CLXXXI.

Parthe debout, donnant la main à une Tyché, type monétaire de Démétrius II, CXXXIII.

Parthes, leur coutume de porter la barbe longue, CXLVI; — leurs monnaies avec le

symbole de l'ancre, CXXXIII (voyez *Arsacides*).

Pégase, type monétaire de Séleucus II, LXVI, 37; — d'Alexandre I Bala, 110; — buvant ou paissant, symbole sur des monnaies de Séleucus I^{er}, XXXVII; — vu à mi-corps, symbole sur des monnaies d'Antiochus II, LVI, 27.

Pella de Macédoine, son sanctuaire d'Athéna Alkis, XXVI, XXVII; — son sanctuaire de Zeus Bottiaeos, XI.

Pentéchalque d'Antiochus IV, 75.

Persée et la Méduse, origine des ailerons donnés aux tempes des rois de Macédoine, d'Antiochus II Théos, d'Antiochus Hiérax, de Prusias II, LV et LVI.

Persée et Andromède, leur légende rappelée sur des monnaies de Séleucus I^{er}, XXXIII.

Personnage debout donnant la main à une Tyché, type monétaire de Démétrius II, CXXXIII, 121; — debout, tenant un aigle et un sceptre, type monétaire de Tigrane III, 216; — debout, vêtu d'une chlamyde, type monétaire d'Antiochus IV de Commagène, à Sébasté, 220.

Pharnabaze, roi en Arménie ou en Georgie, CXII.

Pharnace, roi de Pont, type de ses monnaies, CXXXIII.

Phénicien (poids), CXXV, CXXVI, CLXXXIII; — son apparition sous Alexandre I Bala, 113.

Phénicienne (légende) sur des monnaies d'Antiochus III, à Tyr, 59; — sur des monnaies d'Antiochus IV, à Laodicée du Liban, CVIII, 84; — à Gébal, CVIII, 85; — à Tyr, CIX, 86; — à Sidon, CX, 86, 87; — sur des monnaies d'Antiochus V, à Gébal, CXIV; — sur des monnaies de Démétrius I Soter, à Tyr, CXXII, 98, 99; — à Sidon, CXXII, 100; — sur des monnaies d'Alexandre I Bala, à Sidon, 118, 119; — sur des monnaies de Démétrius II, à Tyr, 127, 128, 161; — à Sidon, 162; — à Laodicée du Liban, 162; — sur des monnaies d'Antiochus VII, à Tyr, 151, 152; — sur des monnaies d'Alexandre II Zébina à Laodicée du Liban, 172; — sur une monnaie d'Antiochus Grypus frappée à Sidon, 182.

ΦΗΣ[ΙΟΥΣ], nom d'un magistrat sur une

- monnaie d'un Antiochus incertain, aux types de Chios, CLXXVI, 210.
- Philadelphie, surnom de Démétrius II, CXXXI; — d'Antiochus XI, CLXVII; — de Philippe, CLXVIII, CLXIX.
- Philhellène, titre pris par Tigrane III, roi d'Arménie, sur ses monnaies, CCV.
- Philétaire, roi de Pergame, ses monnaies avec la tête de Séleucus I, XVII; — ses monnaies à Sidé, XXXVII.
- Philippe Arrhidée, monnaies à son nom, I.
- Philippe (ΦΙΛΙΠΠ), nom d'homme sur des drachmes de Démétrius I, CXXI, 97.
- Philippe I Philadelphie, explication de ses monnaies, CLXVIII et CLXIX; — leur description, 202 à 205; — dates sur ses monnaies, CLXIX.
- Philippe II, fils de Philippe I Philadelphie, roi de Syrie, CLXVIII, CLXIX, CLXXIV.
- Philippe V, roi de Macédoine, son type d'Athéna Alkis, XXVI.
- Philomelium, atelier monétaire, LVII.
- Philométor, surnom d'Antiochus VIII, CLIV; — de Démétrius III, CLXX, CLXXI.
- Philopappos, son monument à Athènes, XVIII.
- Philopator, surnom d'Antiochus IX, CLXI; — d'Antiochus X, CLXVI; — d'Antiochus XII, CLXXII; — de Démétrius III, CLXX; — d'un Mithridate d'Arménie ou de Cappadoce, CCXII; — de Séleucus IV, LXXXIX, XCI.
- Phobéra, épithète donnée à Athéna, à Antioche, XXVII, LVII, CXXVIII.
- Phocide, monnaies de Séleucus I pouvant être attribuées à ce pays, XXXVII.
- Piérie (la) de Syrie, son nom sur les monnaies de Séleucie (voyez *Séleucie*).
- Pogon (barbu), surnom de Séleucus II, LXIV.
- Poids des monnaies d'or, CLXXXII; — des monnaies d'argent frappées sur l'étalon attique, CLXXXII, CLXXXIII; — des monnaies d'argent frappées sur l'étalon phénicien ou ptolémaïque, CXXV, CLXXXIII; — des monnaies de bronze, CLXXXIII à CLXXXVII.
- Point central en creux sur les monnaies, CXC, CXCI.
- Portrait des rois sur les monnaies, en général, LX; — d'Antiochus III, LXIX; — de Séleucus IV, LXXXIX; — d'Antiochus IV, XCII à XCIV; — d'Antiochus V, CXIII; — d'Antiochus VI, CXXXV; — de Démétrius II, CXLV à CXLVII; — de Séleucus VI, CLXV; — d'Antiochus VIII, CLVI; — d'Antiochus IX, CLXII; — d'Antiochus X, CLXVI; — de Philippe Philadelphie, CLXIX; — de Tigrane II et Tigrane III, CCV, CCVI.
- Poseidon debout tenant une couronne, type des monnaies de Laodicée sur mer, à l'effigie d'Antiochus IV, CVII, 83; — à l'effigie d'Alexandre I Bala, 118. — Poseidon debout tenant un casque, type des monnaies d'Apamée, à l'effigie d'Alexandre I Bala, 117, 118. — Poseidon debout, de face, tenant une patère, type des monnaies de Laodicée du Liban, à l'effigie d'Antiochus IV, CVIII, 84; — à l'effigie d'Alexandre II Zébina, 172; — à l'effigie de Démétrius II, 162, 163. — Poseidon debout tenant un dauphin, type des monnaies de Laodicée sur mer, à l'effigie d'Antiochus IV, 83; — assis tenant un dauphin, type des monnaies de Laodicée sur mer, à l'effigie d'Alexandre I Bala, 118.
- ΠΡΟ, sur un tétradrachme d'Alexandre I Bala, CXXX.
- Proue de galère, type des monnaies de Tyr, à l'effigie d'Antiochus III, 59; — à l'effigie d'Antiochus IV, CIX, 85, 86; — à l'effigie de Séleucus IV, XC, 64 à 66; — à l'effigie de Démétrius I, 98, 99; — d'Alexandre I Bala, 108; — de Démétrius II, 127, 128; — d'Antiochus VII, 138, 151; — d'Alexandre II Zébina, 171; — d'Antiochus IX, 197. — Symbole sur une monnaie d'Antiochus III, 56; — contremarque sur des monnaies de Sidon à l'effigie de Démétrius I, 100.
- Prusias II, ses ailerons aux tempes, LVI.
- Ptolémaïs, atelier monétaire en général, CLXXVIII; — atelier d'Antiochus IV, 70; — d'Antiochus V, 88; — de Démétrius I, 91, 98; — de Démétrius II, CXLVII, 155, 156; — d'Antiochus VI, 130, 131; — de Tryphon, CXXXIX, 137; — de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 175, — d'Antio-

chus VIII, 187; — d'Antiochus IX, CLXIV; — d'Antiochus XII, 209; — de Ptolémée Philadelphie, 204; — de Ptolémée Philométor, CXXVI. (voyez *Acé* et *Antioche de Ptolémaïde*).

Ptolémée Philométor, ses monnaies de poids phénicien à Ptolémaïs, CXXVI, CXXXIX.

Ptolémée Soter, ses monnaies avec la tête cornue d'Alexandre le Grand, XIX; — son type monétaire d'Athéna Alkis, XXVI.

Ptolémée, satrape de Commagène sous Antiochus V Eupator, CCVIII.

Pyramus, fleuve de Cilicie, son nom sur les monnaies de Hiéropolis à l'effigie d'Antiochus IV, CIV; — de Séleucie à l'effigie d'Antiochus IV, CVI.

R

Rameau, symbole sur des monnaies d'Alexandre Zébina, 168; — sur des monnaies de Séleucus VI, 198, 199; — en contremarque sur une monnaie d'Apamée à l'effigie d'Alexandre I Bala, 117, 118.

Raphanaea, atelier monétaire de Séleucus I, XXXVIII.

Raphia, atelier monétaire de Séleucus I, XXXVIII.

Reine (tête de) voilée, sur des monnaies d'Antiochus III, LXXXII à LXXXIV, 56, 57; — sur des monnaies de Séleucus IV, XC, 65, 66.

Rhodes, type de face, sur les monnaies de cette ville, LI.

Rhosus, atelier monétaire, CLXXIX.

Rosace, symbole sur une monnaie d'Antiochus IV, 68.

Rose, type monétaire d'Antiochus VIII, 188; — symbole sur une monnaie d'Antiochus IX, CLXIV, 191.

S

C (sigma lunaire), son apparition sous Alexandre I Bala, CLXXXVIII.

Salamine, atelier prétendu, de Démétrius I, CXX, CLXXXI.

Samès, fondateur de Samosate, ses monnaies, CC, CCVIII, CCIX, 217.

Samosate, fondée par Samès, CCVIII, CCIX; — ses monnaies autonomes, CCXIII, CCXV.

Sandan, dieu assyrien identifié à Zeus Dolichenos, CLVI à CLIX.

Sanglier, son rôle dans la fondation de Laodicée sur mer, rappelé sur des monnaies de Séleucus I, CVII; — mâchoire du sanglier de Calydon, symbole sur des monnaies d'Antiochus I Soter, XLIX, 23; — tête de sanglier, symbole sur des monnaies de Séleucus I, XXX, CVII, 8; — tête de sanglier, type monétaire de Démétrius I, CXIX, 94.

Sardanapale (tombeau de) expliqué, CLVI à CLIX (voyez *Zeus Dolichenos*).

Sardes, atelier monétaire d'Achaëus, LXXXVIII.

Sariaster (Zariadrès?), fils de Tigrahe le Grand, CXCVIII.

Sarus (le) fleuve (voyez *Antioche sur le Sarus*).

Satrapes, leurs monnaies au nom d'Alexandre le Grand, II, III.

Sauveurs (dieux), surnom des Dioscures, XXXI.

Scabiosa, surnom historique d'Alexandrie près d'Issus, CVI; — de Laodicée du Liban, CVIII.

Sceptre (voyez *Aigle*).

Scharaschan (Xerxès?), toparque d'Arménie, CC.

Scopas, son Apollon Musagète ou Palatin, XCVIII.

Scorpion, type des monnaies d'Antiochus IV de Commagène, CCXV, 218, 219, 220; — type des monnaies de la reine Jotapé, 221, 222; — ornement de la tiare d'Épiphanie et Callinicus, 222, 223.

Sébasté, île de Cilicie, son nom sur les monnaies d'Antiochus IV de Commagène, CCXV, 220; — de Jotapé, 221; — d'Épiphanie et Callinicus, 222.

Sédécias, roi d'Israël, ses cornes de fer, XXI.

Séleucie, villes de ce nom fondées par Séleucus I, XXXVI.

Séleucie sur le Calycadnus, ses monnaies autonomes, CVI, CLXIV.

Séleucie sur le Pyramus, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CVI.

Séleucie sur le Tigre, type de ses monnaies
CXXXIII.

Séleucie en Piérie, ses monnaies à l'effigie
d'Antiochus IV, CV, 82; — atelier moné-
taire d'Alexandre I Bala et Cléopâtre Théa,
CXXX; — atelier monétaire d'Alexandre I
Bala, CXXV, 113; — atelier monétaire de
Démétrius III, CLXXI, 207; — ses monnaies
avec la tête de Hélios, CLVI; — son type
monétaire de Zeus Céraunien, CXXIX.

Séleucus I Nicator, explication de ses mon-
naies, I à XXXIX; — leur description, I à 15;
— monnaies qu'il fait frapper comme
satrape de Babylone, I à VIII; — ses mon-
naies au nom d'Alexandre avec le symbole
de l'ancre, III à V; — il continue à frapper
aux types du satrape Mazaios, V, VI; — ses
monnaies avec la tête d'Alexandre coiffée
d'une peau d'éléphant, V à VII; — son
symbole de l'ancre, VII, VIII; — il se dit
fils d'Apollon, VII; — il prend le titre de
roi, VIII; — ses monnaies royales avec des
types imités de ceux des monnaies d'Alexan-
dre le Grand, VIII à XIII; — variétés de ses
légendes monétaires, VIII à X; — types de
ses statères d'or, X, XI; — son type moné-
taire de Zeus aétaphore, XI; — son type
monétaire de Zeus nicéphore, XI, XII; —
ses monnaies de bronze imitées des types
monétaires d'Alexandre, XIII. — Iconogra-
phie de Séleucus, XIII à XVIII; — son double
statère avec la tête d'Alexandre le Grand,
XIV; — statère à l'effigie de Séleucus cornu,
XV, 9, 10; — pièces d'argent avec la tête de
Séleucus coiffée d'un casque cornu, XV, XVI,
7; — son effigie sur des monnaies frappées
au nom de son fils Antiochus, XVI, XVII,
XLI, 15; — son effigie sur des monnaies
de Philétaire, roi de Pergame, XVII; —
statues de Séleucus, XVII, XVIII; — les
cornes du taureau, données comme attri-
but à ses types monétaires, XVIII à XXV; —
Séleucus dompte un taureau, XXII, XXXII;
— il imite Dionysos conquérant de l'Inde,
XXII; — il est sauvé par son cheval et lui
fait élever une statue, XXIII; — il prend pour
emblème Bucéphale, le cheval d'Alexandre,
XXIV; — son type monétaire d'Athéna
Alkis, XXVI, XXVII; — son type monétaire
de la tête d'Athéna Promachos, XXVI; —
ses types monétaires du bige et du quadrigé

d'éléphants cornus, XXVII à XXIX; — il
ramène des éléphants de l'Inde, XXVIII; —
la Victoire sur ses monnaies, XXIX, XXX;
— la bataille de Gaza rappelée par les types
monétaires, XXX; — la fondation de Laodi-
cée rappelée par la tête de sanglier, sur des
monnaies de Séleucus, XXX; — ses types
monétaires des Cabires ou des Dioscures,
XXX, XXXI; — ses types monétaires du
bœuf à bosse (zébu), XXXII, XXXIII; — la
vache Io rappelée sur ses monnaies, XXXII,
XXXIII; — ses monnaies, au type de la tête
de Méduse, XXXIII, XXXIV; — au type
de la tête d'Apollon, XXXIV; — au type
d'Apollon assis sur l'omphalos, XXXV; —
ses ateliers monétaires, XXXV à XXXVIII;
— symboles divers sur ses monnaies,
XXXVI à XXXVIII. — Sa tête et son nom sur
des monnaies d'Agathocle de Bactriane,
XLII; — sa tête sur les monnaies d'Antio-
chus I en Bactriane, XXXIX à XLIII; — il est
couronné par la Victoire, type monétaire,
9; — il est représenté combattant à cheval
sur une monnaie, XXIII, 10; — monnaies
de bronze qui peuvent lui être attribuées,
LXVII, LXVIII.

Séleucus I^{er} Nicator et Antiochus I Soter asso-
ciés, XXXIX, XLI, 15; — caractères de leurs
monnaies en Bactriane, XXXIX; — leur
marque monétaire ΔΙ, XXXIX, XL; — leurs
types de la tête de Zeus et du bige d'élé-
phants cornus, XL; — leurs types de la tête
cornue de Séleucus et de la tête de cheval
cornu, XLI; — ils sont rappelés sur des
monnaies d'Agathocle et d'Antimaque, rois
de Bactriane, XLI à XLIII.

Séleucus II Callinicus, explication de ses
monnaies, LXIV à LXVIII; — leur descrip-
tion, 33 à 38; — sa tête barbue, LXIV,
CXLV, CXLVI, 37; — ses types monétaires
d'Apollon debout accoudé sur un tré-
pied, et d'Apollon debout s'appuyant sur
son arc, LXV; — types variés de ses mon-
naies de bronze, LXVI à LXVIII; — le buste
d'Artémis, type monétaire, LXVIII; — les
Dioscures, type monétaire, LXVI, LXVII; —
plusieurs de ses types monétaires sont imi-
tés des monnaies de Sicile, LXVI.

Séleucus III Céraunus, explication de ses
monnaies, LXXIII, LXXIV; — leur description
40 à 43; — son surnom de Soter, LXXIII;

- son type d'Apollon assis sur l'omphalos, les jambes drapées, LXXIV.
- Séleucus IV Philopator, explication de ses monnaies, LXXXIX à CXI; — leur description, 61 à 66; — monnaies de ce roi attribuées à Séleucus V, CLI; — particularités de son effigie monétaire, LXXXIX; — ses bronzes aux bords dentelés, XC; — la tête de la reine Laodice sur ses monnaies, XC; — dates sur ses monnaies, XC, XCI; — le titre de *Philopator*, sur une monnaie au type de la lyre, XCI.
- Séleucus V, son règne, monnaies attribuées à ce prince, CLI.
- Séleucus VI Epiphane Nicator, explication de ses monnaies, CLXIV à CLXVI; — leur description, 198 à 200; — noms d'hommes relevés sur ses monnaies, CLXIV, CLXV; — particularités de son effigie monétaire, CLXV; — son type monétaire d'Apollon tenant un rameau, CLXV, CLXVI.
- Sélinus, de Cilicie, atelier monétaire de la reine Jotapé, CCXVI, CCXVII; — atelier monétaire d'Epiphane et Callinicus, 222.
- Sepphoris (Diocésarée de Galilée), atelier monétaire d'Antiochus XI et Philippe, CLXVIII.
- Sidé, en Pamphylie, atelier monétaire de Séleucus I XXXVII, 3; — allusion au nom de cette ville sur une monnaie d'Antiochus VII, CXLIII; — monnaies de cette ville représentant Athéna-Niké, CXLVIII.
- Sidétès, surnom historique d'Antiochus VII, CXL.
- Sidon, monnaies datées, à l'effigie d'Antiochus III, frappées dans cette ville, LXXXV; — à l'effigie d'Antiochus IV, CX, 86, 87; — de Démétrius I, CXXII, 99, 100; — d'Alexandre I Bala, 118, 119; — de Démétrius II, CXLIX, 162; — atelier monétaire de Séleucus IV, XC; — d'Alexandre I Bala, 114, 115; — de Tryphon, CXXXIX; — de Démétrius II, CXLVII, 124 à 127, 156; — d'Antiochus VII, CXXI, CXLII, 139, 142, 143; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 174; — d'Antiochus VIII, 179, 180, 182, 184; — d'Antiochus IX, 190, 192; — atelier monétaire en général, XXXVII, XXXVIII, CLXXVII.
- Sidon (ère de) sur les monnaies de Philippe I Philadelphie, CLXIX.
- Sidoniens (les) cités sur des monnaies de Tyr à l'effigie d'Antiochus IV, CIX.
- ΣΙΔΩΝΟΣ ΘΕΑΣ**, légende de monnaies de Sidon, à l'effigie d'Antiochus VII, 152; — à l'effigie de Démétrius II, 162; — d'Antiochus VIII, 182; — *ἱερᾶς ἀσύλου*, sur des monnaies de Cléopâtre et Antiochus VIII, 174.
- Sigeium en Troade, tête d'Athéna de face sur les monnaies de cette ville, LII; — atelier monétaire d'Antiochus Hiérax, 39.
- Sigma carré sur les monnaies de Mithridate I Callinicus de Commagène, CCXI, CCXII.
- Silpion (mont), son sanctuaire de Zeus Bottiaeos, XI.
- Simon Macchabée, droits monétaires qui lui sont conférés par Antiochus VII, CXLIII, CXLIV.
- Soleil (voyez *Hélios*).
- Soli (Cilicie), son type monétaire de la rose, CLXIV.
- Sophène, contrée de l'Arménie, ses rois, CXCVII à CC, CCXX, CCXXI.
- Soter, surnom d'Antiochus I^{er}, LIII à LV; — de Démétrius I^{er}, CXVI; — de Démétrius III, CLXX; — de Séleucus III, LXXXIII.
- Sphinx assis, type de monnaies d'un Antiochus incertain, 210.
- ΣΤΑ**, sur des monnaies d'Antiochus VI, CXXXVII, 129 à 134.
- Staphylos, nom en abrégé sur les monnaies d'Antiochus VI, CXXXVII.
- Statères d'or, leur poids, CLXXXII; — de Séleucus I, X, 1, 9; — d'Antiochus I, 16, 17; — d'Antiochus II, LVII à LIX, LXXX, LXXXI, 26; — de Séleucus II, 33; — d'Antiochus III (statère et quadruple statère), 49, 52; — d'Achaeus, LXXXVIII; — de Timarchus, CXV; — de Démétrius I (pièce de deux statères et demi) CXIX à CXXI, 97, 98; — d'Alexandre I Bala, 101, 102. — Statère d'or d'Alexandre II Zébina, CL.
- Stratonice, sa statue à Délos, XXXIV.
- Stratonicee, ville de ce nom fondée par Séleucus I, XXXVI.
- Sycamina, atelier monétaire de Cléopâtre Théa, CLIII; — atelier en général, CLXXIX.
- Syracuse, son type d'Athéna Alkis, XXVI.

T

Tarse, monnaies attribuées à cet atelier, v, vi; — son type monétaire de Zeus Dolichenos, clvi à clxix (voyez *Antioche sur le Cydnus*).

Taureau dompté par Séleucus, xxii, xxxii; — tête de taureau, type monétaire de Séleucus, xxxvii, 9; — taureau, père d'Attale, roi de Pergame, xxi (voyez *Zébu*).

Taurus (le mont) personnifié, xxii, xxxii.

Télétimos, sculpteur, sa statue de Stratonice à Délos, xxxiv.

Tenailles, type monétaire de Démétrius II, cxxxiv, 121.

Téos (Ionie), atelier monétaire d'Antiochus II, 27.

Tétrachalque, marque de sa valeur sur des monnaies d'Antiochus IV, c, ci, cii, clxxxv, clxxxvi.

TETPAXAΛKON, sur des monnaies de Chios, clxxxvi.

ΘΑΛΑΣΣΗ, dans la légende des monnaies de Laodicée sur mer, à l'effigie d'Alexandre I Bala, 118.

Théa, surnom de Cléopâtre Théa, sur ses monnaies, clii à cliii, 174, 175, 176; — épithète de la ville de Sidon, sur des monnaies d'Antiochus VII, 152; — de Démétrius II, 162; — d'Antiochus VIII, 182.

ΘΕΚ, sur une monnaie d'Antiochus III, 56.

ΘΕΟ, sur une monnaie de Démétrius Ier, cxxi, 97.

Théoclès, fils de Pausanias, magistrat monétaire de Chalcis, lxxxii, lxxxiii.

Thémison, ministre d'Antiochus II, son type monétaire, lxi, lxii.

Théopator, surnom monétaire d'Alexandre I Bala, cxxiv, cxxv.

Théophilos, nom sur des monnaies de Tigraue I le Grand, cciii, 214.

Théos, titre donné à Séleucus Ier dans une inscription, xvii; — surnom d'Antiochus II, lvi; — surnom d'Antiochus IV, xci; — surnom de Démétrius II, cxxxi; — surnom d'Antiochus VI, cxxxiv; — surnom de Démétrius III, clxx, 206, 207, 208; — surnom de Tigraue III, 216; —

surnom d'Antiochus I de Commagène, ccxii, 218; — titre donné à Auguste sur une monnaie d'Artavasde III, ccvi.

Θεοσεβής, titre de Samès sur ses monnaies, ccviii, 217.

Thessalie, monnaies d'Antiochus Ier, attribuables à cette contrée, xlix.

Thrace, monnaies de Séleucus Ier, attribuables à cette contrée, xxxvii; — d'Antiochus I, xlix; — d'Antiochus II, lv.

Thyon, nom d'un stratège de la ligne acarnanienne sur des monnaies en l'honneur d'Antiochus III, lxxxii.

Thyrse orné de bandelettes, type monétaire d'Antiochus VI, cxxxv, note 3, cxxxvi; — entre deux cornes d'abondance, type monétaire de Samès, ccviii; — symbole sur des monnaies de Séleucus II, 37.

Tiare arménienne, type de monnaies d'Épiphanie et Callinicus, rois de Commagène, 222, 223; — différentes formes de cette coiffure, cci, ccii, ccxi; — tiare cornue des Arsacides, xx.

Tigraue I le Grand, roi d'Arménie et de Syrie, cci à cciii; — description de ses monnaies, 213 à 215; — son monogramme, cciii; — particularités de sa tiare, cci; — la Tyché d'Antioche sur ses monnaies, ccii; — son titre de roi des rois, cciii; — les dates sur ses monnaies, cciii.

Tigraue II, roi d'Arménie, son histoire et ses monnaies, cciv, ccv, 215.

Tigraue III, roi d'Arménie, son histoire et ses monnaies, ccv, ccvi, 216; — son titre de *philhellène*, ccv.

Tigraue IV, roi d'Arménie, son histoire, ccvi.

Tigraue V, neveu de Tigraue IV, roi d'Arménie, ccvi.

Timarchus, tyran de Milet chassé par Antiochus II, lvi.

Timarchus, roi, explication de ses monnaies, cxv, cxvi; — leur description, 89, 90; — son statère d'or, cxv; — son tétradrachme surfrappé aux types de Démétrius I et Laodice, cxv.

Tomisa, sur l'Euphrate, ville achetée par un Sophénien, ccviii.

Torche, symbole sur des monnaies d'An-

- tiocus II, 27; — d'Antiochus Hiérax, 39; — d'Antiochus VII, 140, 142; — portée par un éléphant, type monétaire d'Antiochus VI, 131.
- Trépiéd, type monétaire de Séleucus Ier, 10; — d'Antiochus I, XLIX, LI, 21, 24; — d'Antiochus II, LXIII, LXIV, 30 à 32; — de Séleucus III, 41, 42; — d'Antiochus III, 55; — d'Achaeus, LXXXVIII; — de Démétrius I, 92; — d'Alexandre I Bala, 103, 108; — de Démétrius II, 124, 127, 155, 160, 161; — d'Alexandre II Zébina, 171; — d'Antiochus VIII, 185; — de Séleucus VI, 199. — Symbole sur des monnaies d'Antiochus I, 25; — de Séleucus II, 34, 35; — d'Antiochus, fils de Séleucus III, LXXV, LXXVI, 44; — d'Antiochus III, LXXXIV, 50, 51, 55, 56; — de Séleucus IV, 66; — d'Antiochus IV, 67, 81. — Contremarque sur des monnaies d'Achaeus, LXXXIX. — Trépiéd surmonté d'un foudre, type monétaire d'Antiochus VIII, 188.
- ΤΡΙΧΑΛΚΟΝ**, sur des monnaies de Chios, CLXXXVI.
- Trident, type monétaire d'Antiochus VII, 138, 139; — symbole sur des monnaies d'Alexandre I Bala, 104, 105, 114; — sur des monnaies de Démétrius II, 124; — attribut de Poseidon (voyez *Poseidon*).
- Trîpolis, ses monnaies au type des Dioscures, XXXI, CXXXVI; — ses monnaies à l'effigie d'Antiochus IV, CX, CXI, 87, 88; — atelier monétaire d'Antiochus X, 200, 201; — son type de Tyché appuyée sur la barre d'un gouvernail, CLXIII, CLXIV; — ses monnaies autonomes au type des Dioscures, CLVI; — atelier monétaire d'Antiochus IX, 191; — atelier monétaire d'Antiochus X, CLXVI.
- Trîpolis (ère de), sur les monnaies de Philippe I Philadelphe, CLXIX.
- Trophée, type monétaire d'Antiochus I, 17; — armature d'un trophée portée par Astarté et la Victoire (voyez *Astarté* et *Victoire*).
- ΤΡΥ**, sur les monnaies d'Antiochus VI, CXXXVII, 128 à 131.
- Tryphon, explication de ses monnaies, CXXXVIII à CXL; — leur description, 135 à 137; — son casque cornu, XX, CXXXIX; — allusion à ce roi sur des monnaies d'Antiochus VI, CXXXVI, CXXXVII; — dates sur ses monnaies, CXXXVIII; — son titre d'*autocrator*, CXXXVIII; — ses monnaies au type de l'aigle avec un épi sur l'aile, CXXXIX; — ses bronzes frappés à Ascalon et attribués à Dora, CXXXIX, CXL.
- Tyché (voyez *Fortune*).
- Tyr, ses monnaies à l'effigie d'Antiochus III, LXXXV, 59; — de Séleucus IV, 66; — d'Antiochus IV, CIX, XC, 85, 86; — de Démétrius I, CXXII, 98, 99; — de Démétrius II, 127, 128, 161; — d'Antiochus VII, 151, 152; — Atelier monétaire d'Antiochus III, LXXXV, 46; — de Séleucus IV, XC; — d'Antiochus IV, XCIX, C, 75; — de Démétrius I, CXIX; — d'Alexandre I Bala, CXXIII, 113 à 115; — de Démétrius II, CXXXIV, CXLIX, 123 à 127, 153 à 157; — d'Antiochus VII, CXLII, 137 à 147; — monogramme de cet atelier sous Antiochus III, LXXXV, LXXXVI; — en général, CLXXVII; — son nom en phénicien sur des monnaies de Sidon à l'effigie d'Antiochus IV, 87; — à l'effigie de Démétrius I, CXXII, 100.
- ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ**, légende sur une monnaie de Démétrius II, 126.

V

- Valarsace, vice-roi d'Arménie, CXCIX, CCI.
- Valeur (marque de) sur les monnaies de bronze, C, CI, CII, CLXXXV, CLXXXVI; — sur un médaillon d'or de Démétrius I Soter, CXX, CXXI.
- Victoire tenant une couronne, type monétaire d'Antiochus III, 57; — de Séleucus IV, 62; — d'Antiochus IV à Antioche de Mygdonie, 77; — de Démétrius II, 121; — d'Antiochus VII, 148, 150, 151; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 176; — d'Antiochus VIII, 186; — d'Antiochus IX, 190, 193, 195; — de Séleucus VI, 199; — d'Antiochus X, 201; — de Démétrius III, 206; — de Xerxès, 212; — d'Artavasde I, 215; — de Samès, 217; — symbole de Laodicée sur mer, XXXVIII; — Victoire tenant une couronne et une palme,

type de monnaies de Séleucus I, 6, 8, 14; — d'Antiochus I 16, 24; — de Séleucus II, 37; — de Molon, 60; — de Démétrius I et Laodice, 101; — de Timarchus, 89, 90; — d'Antiochus VI, 134; — d'Alexandre I Bala, 109, 110; — d'Alexandre I Bala et Cléopâtre, 119; — d'Antiochus VII, CXLII; — de Démétrius II, 160; — d'Alexandre II Zébina, 167, 169; — de Démétrius III, CLXXI; — d'Antiochus XII, 210. — Victoire tenant une palme, type monétaire d'Antiochus III, 57; — de Tigraue III, 216; — s'appuyant sur un rameau, type monétaire d'Antiochus III, 58; — tenant une couronne et s'appuyant sur un bouclier, type monétaire de Xerxès, 212; — s'appuyant sur un trépiéd, type monétaire de Séleucus II, LXVII, note 4. — Victoire tenant une couronne et l'armature d'un trophée, sur des monnaies de Séleucus satrape, v; — sur des monnaies de Séleucus I^{er}, roi, 1; — sur des monnaies d'Antiochus I^{er}, 16. — Victoire couronnant un trophée sur des monnaies de Séleucus I^{er}, 7, 8; — érigeant un trophée, type monétaire d'Antiochus I, LIII, 24; — couronnant Séleucus I, debout, 9. — Victoire dans un quadrigé, type monétaire de Séleucus I^{er}, 14; — dans un bige, type monétaire d'Antiochus IV, 72. — Victoire tenant un foudre, attribut de Zeus, sur une monnaie de Séleucie à l'effigie d'Alexandre I Bala, CXXV. — Victoire aptère érigeant un trophée, type monétaire de Séleucus I^{er}, XXIX, 15; — attribut de Zeus, sur des monnaies de Philippe Philadelphe, 203. — Victoire, type monétaire de Séleucus I^{er}, x, XI, XIII, XXIX à XXX; — de Séleucus II, LXVIII; — de Samès, CCVIII; — contre-marque sur des monnaies de Timarchus, CXVI, 90. — Victoire d'or attribut du Zeus nicéphore de Daphné, XI, XII, XCV, XCVI, CXLIX, CL (voyez *Zeus Nicéphore*).

YIOI, dans la légende des monnaies d'Épiphane et Callinicus, rois de Commagène, 222, 223.

X

Xénocratès, magistrat monétaire de Chalcis en Eubée, LXXXII, LXXXIII.

Xerxès, roi arménien, son histoire et ses monnaies, CXCIV à CXCVII, CCXX, CCXXI, 212.

Z

Zariadrès, satrape arménien révolté contre Antiochus III le Grand, CXCII, CXCVI, CXCVII; — son règne, CXCVII, CXCVIII, CCXXI; — son type monétaire d'Anaitis, debout entre deux sphinx, CXCVIII.

Zariadrès (voyez *Sariaster*).

ZH, sur des monnaies de Séleucus VI, 199.

Zébina, surnom historique d'Alexandre II, CXLIX.

Zébu, type monétaire de Séleucus I Nicator, XXXII, XXXIII, 8, 13, 14; — type monétaire de Séleucus II, 37, 38; — symbole sur une monnaie d'Antiochus III, 45; — symbole sur une monnaie de Hiéropolis, à l'effigie d'Antiochus IV, 82.

Zénon (Artaxias), roi de la Grande Arménie, CCVI.

Zeus, sa tête laurée, type monétaire de Séleucus I^{er}, Nicator, XII, 10 à 12, 14; — d'Antiochus I Soter, XXXIX, XL, XLIX, L, 23; — de Molon, 60; — d'Antiochus IV, XCIV à XCVI, 71; — de Timarchus, 90; — d'Alexandre I Bala, 113; — de Démétrius II, CXLVIII, 159, 160; — de Cléopâtre et Antiochus VIII, 177; — sa tête surmontée du lotus d'Osiris, 75. — Zeus Dolichenos, son autel et ses représentations sur les monnaies, CLVI à CLIX; — type monétaire d'Alexandre I Bala, CXXX; — type monétaire de Démétrius II, CXLVII, CXLVIII; — type monétaire d'Antiochus VII, CXLII; — type monétaire d'Alexandre II Zébina, CL, 167; type monétaire d'Antiochus VIII, 185, 186; — type monétaire d'Antiochus IX, 193, 194; — rapproché du Cronos phénicien, CIX. — Zeus Aétaphore ou Bottiaeos, type monétaire de Séleucus I Nicator, XI, XII, 2 à 4; — type monétaire d'Antiochus I Soter, XXXIX, XL, 16; — type monétaire d'Alexandre I Bala, 106; — type monétaire de Démétrius II Nicator, 120. — Zeus barbu, debout entre deux taureaux couchés, type monétaire d'Antiochus XII, CLXXIII (voyez *Baal-Kevan*). — Zeus debout tenant une couronne, type des monnaies des colonies

d'Antiochéens, imitation du Zeus Stratiotes de Daedale, cxii; — sa statue décorée du nom d'Oreste le fugitif, cxiii; — type monétaire de Tryphon, 137; — type de monnaies de Séleucie en Piérie, à l'effigie d'Antiochus IV, 82; — de monnaies d'Ascalon, à l'effigie d'Antiochus IV, 83; — de monnaies d'Antioche près Daphné, à l'effigie d'Antiochus IV, 79 à 81; — de monnaies d'Antioche de Ptolémaïde à l'effigie d'Antiochus IV, 79; — de monnaies d'Hiéropolis à l'effigie d'Antiochus IV, 82; — de monnaies d'Alexandrie près d'Issus, à l'effigie d'Antiochus IV, 82; — de monnaies d'Antioche sur l'Oronte, à l'effigie d'Alexandre I Bala, 116, 117; — de monnaies de Cyrhus à l'effigie d'Alexandre I Bala, cxxix, cxxx, 116. — Zeus olympien ou nicéphore, assis, variétés de ses représentations monétaires, xcvi; — type créé par Phidias, xi, xii, xiii; — son culte à Diom en Macédoine, xi; — son temple à Antioche, profané par Alexandre II Zébina, cxlix, cl; — type monétaire de Séleucus I, xi, xii, xxxviii, 4 à 6; — type monétaire d'Antiochus I, xxxix, 16; — type monétaire d'Antiochus IV, xcii, xciv à xcvi, 69 à 71; — type de monnaies d'Antioche sur le Sarus, à l'effigie d'Antiochus IV, 77; — type de monnaies d'Apamée de Syrie, à l'effigie d'Antiochus IV, 84, 85; — type monétaire d'Antiochus V, 88, 89; — d'Alexandre I Bala, 101, 102, 111, 112; — d'Antiochus VI Dionysos, 128; — de — Démétrius II, 154 à 158; — d'Alexandre II Zébina, cxlix, 164 à 166; — de Cléopâtre Théa et Antiochus VIII, 174, 175, 176; — d'Antiochus VIII, 186, 187; — d'Antiochus IX, 193 à 195; — de Sé-

leucus VI, 198; — d'Antiochus X, 200; — de Démétrius III, 207; — d'Antiochus XI, 201; — d'Antiochus XI et Philippe associés, 202; — de Philippe Philadelphe, 203 à 205; — d'Antiochus XII Dionysos, 209. — Zeus nu debout, foudroyant, l'égide sur le bras gauche allongé, type monétaire d'Antiochus II, 30; — sur des monnaies d'Agathocle, roi de Bactriane, xlii; — sur des monnaies de Diodote, roi de Bactriane, lix. — Zeus debout tenant le foudre, type monétaire d'Antiochus IV, 72 et 73. — Zeus assis tenant le foudre, type monétaire d'Alexandre I Bala, cxxix; — tenant une patère, type monétaire d'Antiochus IV, 73. — Zeus assis portant une Victoire qui tient un foudre, type monétaire de Séleucie, à l'effigie d'Alexandre I Bala, cxxv, cxxx. — Zeus Ouranios, debout, un astre sur la main, type monétaire d'Antiochus VIII, clx, clx, 178, 179, 180, 181, 183, 184. — Zeus Aegiochus, debout, foudroyant, type des monnaies d'Antiochus II, lix. — Zeus debout, tenant une Victoire, type de monnaies d'Apamée de Syrie, à l'effigie d'Antiochus IV, 85. — Zeus debout, tenant un aigle et un sceptre, type monétaire d'Antioche près Callirhoé, à l'effigie d'Antiochus IV, 77 à 79. — Zeus debout, type d'une monnaie d'Antioche de Ptolémaïde, sous Antiochus III, 60. — Zeus établissant l'omphalos de Delphes, xlv, xlv; — Zeus Ammon, son attribut des cornes, xvi, xix; — Zeus Sérapis, sa tête sur les monnaies d'Antiochus IV en Égypte, c; — Zeus Céraunios et Zeus Casios, leur nom sur des monnaies de Séleucie sur l'Oronte, cv; — Zeus Soter, titre donné à Séleucus I, liv.

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VOLUME

NOTA. — Les chiffres *romains* renvoient aux pages de l'INTRODUCTION.
Les chiffres *arabes* renvoient aux pages du CATALOGUE.

INTRODUCTION

Les rois de Syrie.

SÉLEUCUS I NICATOR, roi de 6 à 31 (306 à 281 av. J.-C.).....	1 à xxxix.
I. Séleucus, satrape de Babylone, de 321 à 306 av. J.-C.	1 à viii.
II. Monnaies de Séleucus I Nicator, avec des types imi- tés de ceux des monnaies d'Alexandre le Grand..	viii à xiii.
III. Iconographie de Séleucus I Nicator.....	xiii à xviii.
IV. Les types cornus.....	xviii à xxv.
V. Athéna Alkis.....	xxvi à xxvii.
VI. Les éléphants.....	xxvii à xxix.
VII. La Victoire.....	xxix à xxx.
VIII. Les Dioscures.....	xxx à xxxi.
IX. Le zébu (<i>bos indicus</i>).....	xxxii à xxxiii.
X. La tête de Méduse.....	xxxiii à xxxiv.
XI. La tête d'Apollon.....	xxxiv à xxxv.
XII. Les ateliers monétaires de Séleucus I Nicator.....	xxxv à xxxix.
ANTIOCHUS I SOTER, roi de 31 à 51 (281 à 261 av. J.-C.)....	xxxix à lv.
I. Antiochus associé au trône par son père.....	xxxix à xlvi.
II. Apollon assis sur l'omphalos.....	xlvi à xlviii.
III. Monnaies de bronze frappées en Europe.....	xlviii à li.
IV. Les types de face.....	li à lvi.
V. Autres types des bronzes d'Antiochus I Soter.....	lvi à lvii.
VI. Monnaies à la légende ΣΩΤΗΡΟΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ	lvii à lv.
ANTIOCHUS II ΘΕΟΣ, roi de 51 à 66 (261 à 246 av. J.-C.)....	lv à lxiv.
I. Tête ailée d'Antiochus II.....	lv à lvii.
II. Athéna Nicéphore.....	lvii.
III. Tête de cheval cornu.....	lviii.

IV. Héraclès assis et Zeus Aegiochus.....	LXVIII à LXII.
V. Apollon assis.....	LXII à LXIII.
VI. Les monnaies de bronze.....	LXIII à LXIV.
SÉLEUCUS II CALLINICUS, roi de 66 à 86 (246 à 226 av. J.-C.).	LXIV à LXVIII.
I. Monnaies d'or et d'argent.....	LXIV à LXV.
II. Monnaies de bronze.....	LXVI à LXVIII.
ANTIOCHUS HIÉRAX, roi, mort en 85 (227 av. J.-C.).....	LXVIII à LXXIII.
SÉLEUCUS III CÉRAUNUS, roi de 86 à 90 (226 à 222 av. J.-C.).	LXXIII à LXXIV.
ANTIOCHUS, FILS DE SÉLEUCUS III, roi en 90 (222 av. J.-C.)...	LXXIV à LXXVII.
ANTIOCHUS III LE GRAND, roi de 90 à 126 (222 à 187 av. J.-C.).	LXXVII à LXXXVI.
I. Classement des types monétaires.....	LXXVII à LXXX.
II. Monnaies d'or d'Antiochus III.....	LXXX à LXXXI.
III. Antiochus III en Europe.....	LXXXI à LXXXIV.
IV. Monnaies datées.....	LXXXIV à LXXXV.
V. Ateliers monétaires d'Antiochus III.....	LXXXV à LXXXVI.
MOLON, roi en 92 (220 av. J.-C.).....	LXXXVI à LXXXVII.
ACHAEUS, roi, mort en 98 (214 av. J.-C.).....	LXXXVII à LXXXIX.
SÉLEUCUS IV PHILOPATOR, roi de 126 à 138 (187 à 175 av. J.-C.).	LXXXIX à XCI.
I. Les types monétaires.....	LXXXIX à XC.
II. Les monnaies datées.....	XC à XCI.
ANTIOCHUS IV EPIPHANE, roi de 138 à 149 (175 à 164 av. J.-C.).	XCI à CXIII.
I. Son effigie et ses titres monétaires.....	XCI à XCIV.
II. Zeus olympien et Apollon daphnéen ou Musagète....	XCIV à XCVIII.
III. Les monnaies de bronze sans nom de ville.....	XCVIII à CI.
IV. Monnaies des villes à l'effigie d'Antiochus IV : Antioche sur le Sarus, Antioche de Mygdonie, Antioche sur la Callirhoé, Antioche de Ptolé- maïde, Antioche près Daphné, Hiéropolis de Cyrrestique, Hiéropolis de Cilicie, Séleucie en Piérie, Mopsus ou Séleucie sur le Pyramus, Alexan- drie près d'Issus, Ascalon, Laodicée sur mer, Laodicée du Liban, Apamée de Syrie, Gebal ou Byblos, Tyr, Sidon, Tripolis.....	CI à CXIII.
ANTIOCHUS V EUPATOR, roi de 149 à 151 (164 à 162 av. J.-C.).	CXIII à CXIV.
TIMARCHUS, roi de 150 à 151 (162 av. J.-C.).....	CXV à CXVI.
DÉMÉTRIUS I SOTER, roi de 151 à 162 (162 à 150 av. J.-C.)....	CXVI à CXXII.
ALEXANDRE I BALA, roi de 162 à 167 (150 à 145 av. J.-C.)....	CXXIII à CXXX.
I. Chronologie du règne.....	CXXIII à CXXIV.

II. Classement des monnaies.....	CXXXIV à CXXXVI.
III. Les types monétaires.....	CXXXVI à CXXX.
IV. Alexandre I Bala et Cléopâtre Théa.....	CXXX.
DÉMÉTRIUS II NICATOR, premier règne, de 167 à 173 (145 à 140 av. J.-C.).....	CXXXI à CXXXIV.
I. Les dates sur les monnaies.....	CXXXI à CXXXII.
II. Les types monétaires.....	CXXXII à CXXXIV.
ANTIOCHUS VI DIONYSOS, roi de 167 à 170 (145 à 142 av. J. C.)	CXXXIV à CXXXVII.
TRYPHON, roi de 170 à 174 (142 à 139 av. J.-C).....	CXXXVIII à CXL.
ANTIOCHUS VII SIDÉTÈS EVERGÈTE, roi de 174 à 183 (138 à 129 av. J.-C.).....	CXL à CXLIV.
I. Les dates sur les monnaies.....	CXL à CXLII.
II. Les types monétaires.....	CXLII à CXLIV.
DÉMÉTRIUS II NICATOR, restauré, de 182 à 187 (130 à 125 av. J.-C.)	CXLV à CXLIX.
I. La tête barbue de Démétrius Nicator.....	CXL à CXLVII.
II. Les types monétaires.....	CXLVII à CXLIX.
ALEXANDRE II ZÉBINA, roi de 184 à 130 (128 à 123 av. J.-C.)	CXLIX à CLI.
SÉLEUCUS V, roi en 187 (125 av. J.-C.).....	CLI.
CLÉOPATRE THÉA, morte en 192 (121 av. J.-C.).....	CLII à CLIV.
ANTIOCHUS VIII GRYPUS, roi de 187 à 216 (125 à 96 av. J.-C.)	CLIV à CLXI.
I. Les titres du roi.....	CLIV à CLV.
II. Les dates sur les monnaies.....	CLV à CLVI.
III. L'effigie royale.....	CLVI.
IV. Le tombeau de Sardanapale ou autel de Zeus Doli- chenos.....	CLVI à CLIX.
V. Zeus Ouranios et autres types.....	CLIX à CLX.
VI. Héracléon.....	CLX à CLXI.
ANTIOCHUS IX CYZICÈNE, roi de 196 à 217 (116 à 95 av. J.-C.)	CLXI à CLXIV.
SÉLEUCUS VI EPIPHANE NICATOR, roi de 216 à 217 (96 à 95 av. J.-C.)....	CLXIV à CLXVI.
ANTIOCHUS X EUSÈBE, roi de 218 à 229 (94 à 83 av. J.-C.)....	CLXVI.
ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ, roi en 220 (92 av. J.-C.)....	CLXVII à CLXVIII.
PHILIPPE I PHILADELPHÉ, roi de 220 à 229 (92 à 83 av. J.-C.)...	CLXVIII à CLXIX.
DÉMÉTRIUS III EUCAERUS, roi de 217 à 225 (93 à 88 av. J. C.)	CLXX à CLXXII.
ANTIOCHUS XII DIONYSOS, roi de 224 à 228 (89 à 84 av. J.-C.)	CLXXII à CLXXIII.
ANTIOCHUS III ASIATICUS, roi de 243 à 247 (69 à 65 av. J.-C.)..	CXXLIV à CLXXVI.

Remarques générales.....	CLXXVI à CXC.
I. Les monogrammes	CLXXVI à CXXXLII.
II. Poids et noms des monnaies.....	CLXXXII à CLXXXVI.
III. Paléographie monétaire.....	CLXXXVII à CLXXXVIII.
IV. Les monnaies dentelées.....	CLXXXVIII à CLXXIX.
V. Bords en biseau et trou central.....	CLXXXIX à CXC.

Les rois d'Arménie.

L'Arménie après la mort d'Alexandre.....	CXCI à CXCI.
CHARASPÈS, roi inconnu.....	CXCII.
ARSAMÈS, roi vers l'an 82 Sél. (230 av. J.-C.).....	CXCIII.
ABDISSARÈS, roi vers l'an 112 (200 av. J.-C.).....	CXCIV.
XERXÈS, roi vers l'an 154 (170 av. J.-C.).....	CXCIV à CXCVII.
ZARIADRÈS, roi en 134 (190 av. J.-C.).....	CXCVII à CXCVIII.
MORPHILIG, roi de 174 à 176 (150 à 148 av. J.-C.).....	CXCIX à CC.
TIGRANE I LE GRAND, roi de 215 à 256 (97 à 56 av. J.-C.).....	CCI à CCIII.
ARTAVASDE I, roi de 256 à 282 (56 à 30 av. J.-C.).....	CCIV.
TIGRANE II, roi de 292 à 300 (20 à 12 av. J.-C.).....	CCV.
TIGRANE III, roi de 300 à 306 (12 à 6 av. J.-C.).....	CCV à CCVI.
Tableau généalogique des rois d'Arménie.....	CCVIII.

Les rois de Commagène.

SAMÈS, roi vers l'an 172 Sél. (140 av. J.-C.).....	CCVIII à CCIX.
MITHRIDATE I CALLINICUS, roi de 216 à 242 (96 à 70 av. J.-C.).....	CCIX à CCXII.
ANTIOCHUS I THÉOS, roi avant 243, † en 278 (69 à 34 av. J.-C.).....	CCXII à CCXIV.
ANTIOCHUS IV EPIPHANE, roi de 350 à 384 (38 à 72 après J.-C.).....	CCXIV à CCXVI.
JOTAPÉ, femme d'Antiochus IV.....	CCXVII.
EPIPHANE et CALLINICUS, rois vers 384 (72 après J.-C.).....	CCXVII à CCXVIII.
Tableau généalogique des rois de Commagène.....	CCXVIII.

Tableau généalogique des Séleucides.....	CCXX à CCXXIV.
--	----------------

CATALOGUE DES MONNAIES

LES ROIS DE SYRIE.

Séleucus I Nicator, roi de 6 à 31 Sél. (306 à 281 av. J.-C.).....	1 à 15.
Séleucus I Nicator et Antiochus I Soter associés, de 19 à 31 (293 à 281 av. J.-C.).....	15.
Antiochus I Soter, roi de 31 à 51 (281 à 261 av. J.-C.).....	16 à 25.

Antiochus II Théos, roi de 51 à 66 (261 à 246 av. J.-C.).....	26 à 32.
Séleucus II Callinicus, roi de 66 à 86 (246 à 226 av. J.-C.)....	33 à 38.
Antiochus Hiérax, contemporain de Séleucus II; mort en 85 (227 av. J.-C.).....	38 à 40.
Séleucus III Céraunus, roi de 86 à 90 (226 à 222 av. J.-C.)....	40 à 43.
Antiochus, fils de Séleucus III, roi en 90 (222 av. J.-C.).....	43 à 45.
Antiochus III le Grand, roi de 90 à 126 (222 à 187 av. J.-C.)..	45 à 60.
Molon, roi en 92 (220 av. J.-C.).....	60.
Achaeus, roi, mort en 98 (214 av. J.-C.).....	60 à 61.
Séleucus IV Philopator, roi de 126 à 138 (187 à 175 av. J.-C.)..	61 à 66.
Antiochus IV Epiphane, roi de 138 à 149 (175 à 164 av. J.-C.)..	67 à 88.
Antiochus V Eupator, roi de 149 à 151 (164 à 162 av. J.-C.)..	88 à 89.
Timarchus, roi de 150 à 151 (162 av. J.-C.).....	89 à 90.
Démétrius I Soter, roi de 151 à 162 (162 à 150 av. J.-C.).....	90 à 100.
Démétrius I Soter et Laodice.....	101.
Alexandre I Bala, roi de 162 à 167 (150 à 145 av. J.-C.).....	101 à 119.
Alexandre I Bala et Cléopâtre Théa.....	119.
Démétrius II Nicator, premier règne, de 167 à 173 (145 à 140 av. J.-C.).....	119 à 128.
Antiochus VI Dionysos, roi de 167 à 170 (145 à 142 av. J.-C.)..	128 à 135.
Tryphon, roi de 170 à 174 (142 à 139 av. J.-C.).....	135 à 137.
Antiochus VII Sidétès Evergète, roi de 174 à 183 (138 à 129 av. J.-C.).....	137 à 152.
Démétrius II Nicator, restauré, de 182 à 187 (130 à 125 av. J.-C.).....	153 à 163.
Alexandre II Zébina, roi de 184 à 190 (128 à 123 av. J.-C.)..	163 à 172.
Cléopâtre Théa et Antiochus VIII Grypus, roi de 187 à 192 (125 à 121 av. J.-C.).....	172 à 177.
Antiochus VIII Grypus, roi de 187 à 216 (125 à 96 av. J.-C.)..	177 à 189.
Antiochus IX Cyzicène, roi de 196 à 217 (116 à 95 av. J.-C.)..	189 à 197.
Séleucus VI Epiphane Nicator, roi de 216 à 217 (96 à 95 av. J.-C.).....	198 à 200.
Antiochus X Eusèbe, roi de 218 à 229 (94 à 83 av. J.-C.).....	200 à 201.
Antiochus XI Philadelphe, roi en 220 (92 av. J.-C.).....	201 à 202.
Antiochus XI Philadelphe et Philippe I Philadelphe.....	202.
Philippe I Philadelphe, roi de 220 à 229 (92 à 83 av. J.-C.)..	202 à 205.
Démétrius III Eucærus, roi de 217 à 225 (95 à 88 av. J.-C.)..	206 à 208.
Antiochus XII Dionysos, roi de 225 à 228 (89 à 84 av. J.-C.)..	208 à 210.
Antiochus incertain.....	210.

LES ROIS D'ARMÉNIE.

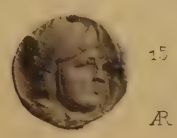
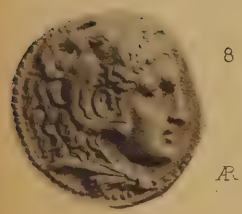
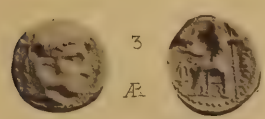
Charaspès, roi inconnu.....	211.
Arsamès, roi vers l'an 82 Sél. (230 av. J.-C.).....	211.
Abdissarès, roi vers l'an 112 (200 av. J.-C.).....	211 à 212.
Xerxès, roi vers l'an 154 (170 av. J.-C.).....	212.
Tigrane I le Grand, roi de 215 à 256 (97 à 56 av. J.-C.).....	213 à 215.
Artavasde I, roi de 256 à 282 (56 à 30 av. J.-C.).....	215.
Tigrane II, roi de 292 à 300 (20 à 12 av. J.-C.).....	215.
Tigrane III, roi de 300 à 306 (12 à 6 av. J.-C.).....	216.
Tigrane III et Erato.....	216.

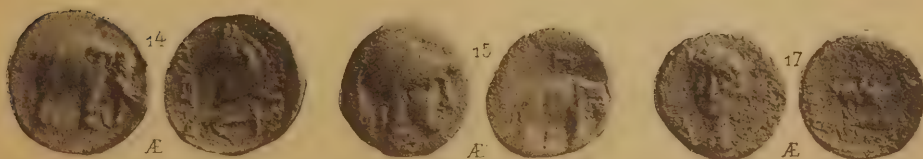
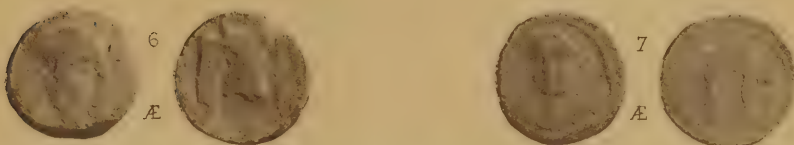
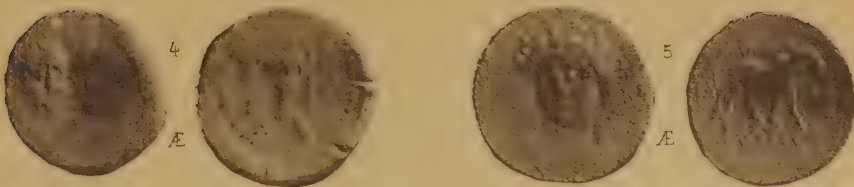
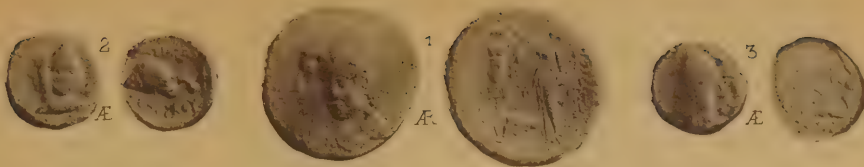
LES ROIS DE COMMAGÈNE.

Samès, roi vers 172 Sél. (140 av. J.-C.).....	217.
Mithridate I Callinicus, roi de 216 à 242 (96 à 70 av. J.-C.)...	217 à 218.
Antiochus I Théos, roi avant 243, † en 278 (69 à 34 av. J.-C.).....	218.
Antiochus IV Epiphane, roi de 350 à 384 (38 à 72 apr. J.-C.)...	218 à 220.
Antiochus IV et Jotapé.....	221.
Jotapé.....	221 à 222.
Epiphane et Callinicus, rois vers 384 (72 après J.-C.).....	222 à 223.

TABLES

Table des titres royaux inscrits sur les monnaies.....	225 à 231.
Table alphabétique des matières principales.....	233 à 262.
Table méthodique des matières contenues dans le volume....	263 à 268.

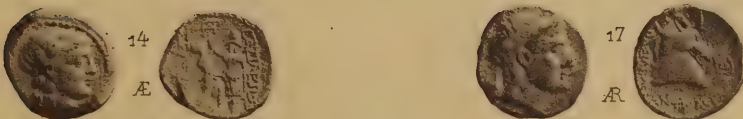
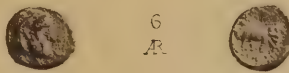


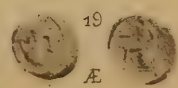
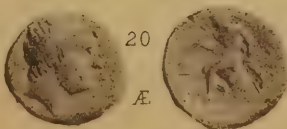
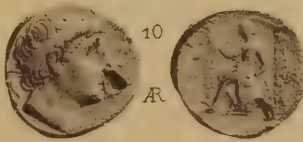
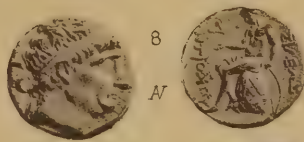
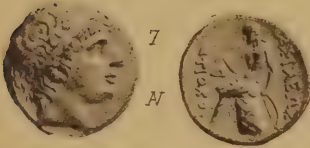
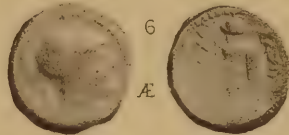
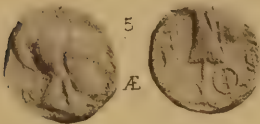
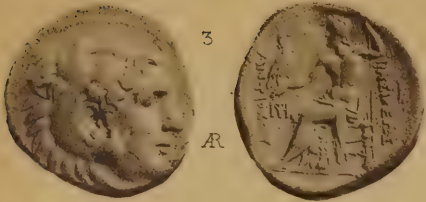
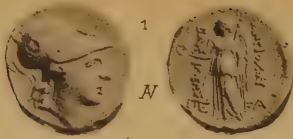


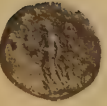
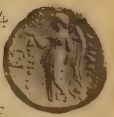
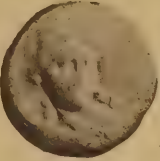
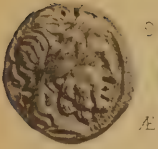
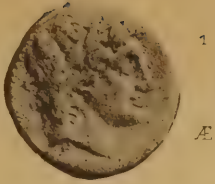
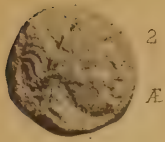
Hicotype L. Rouille, Paris.

37. r. Claude-Bernard

SÉLEUCUS I NICATOR

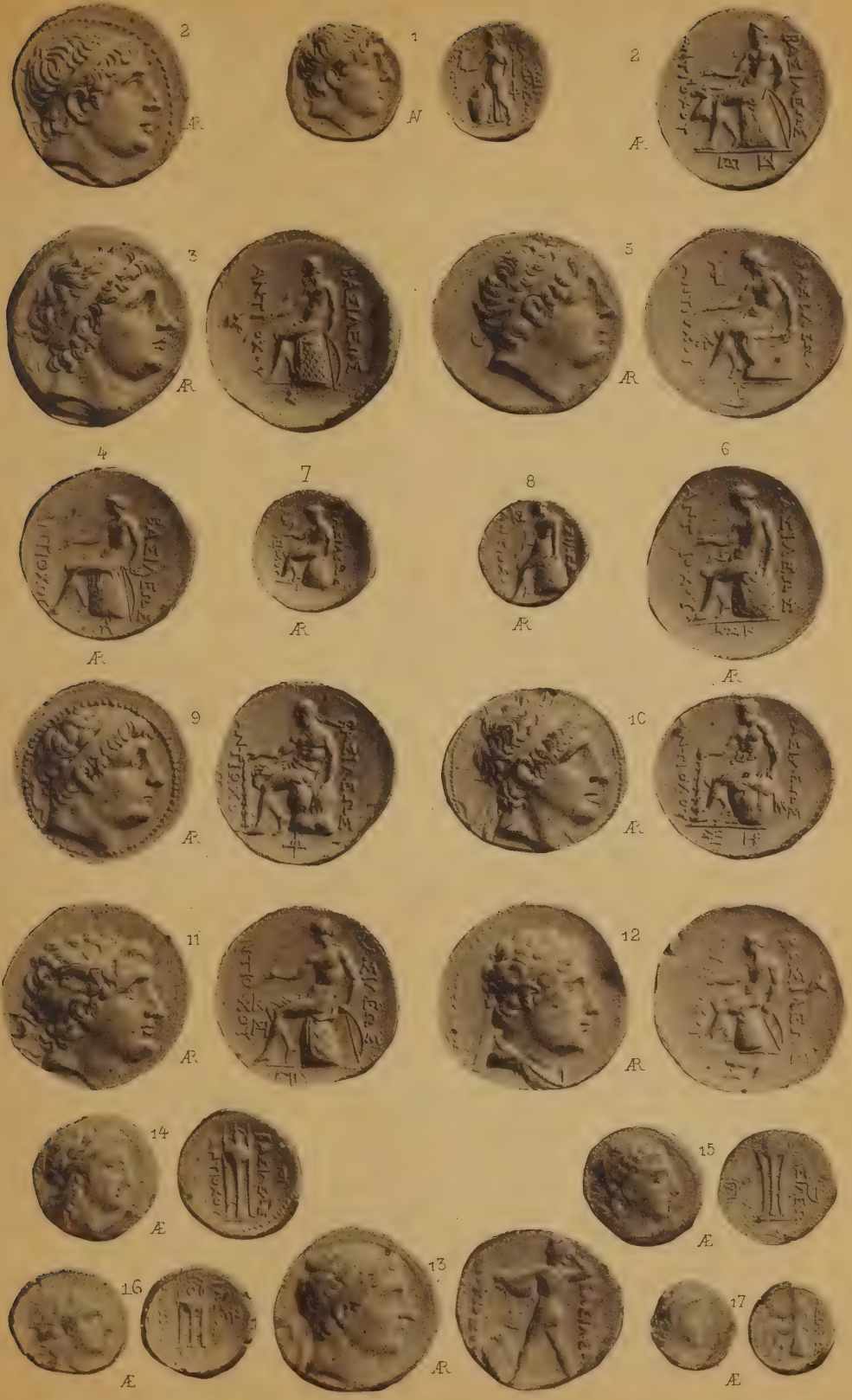






Héliotype L. Rouillé, Paris

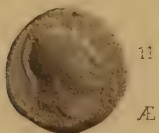
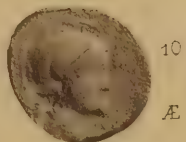
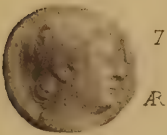
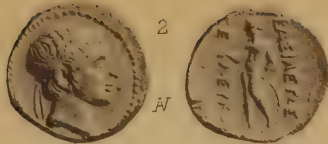
3 - Claude-Bernard

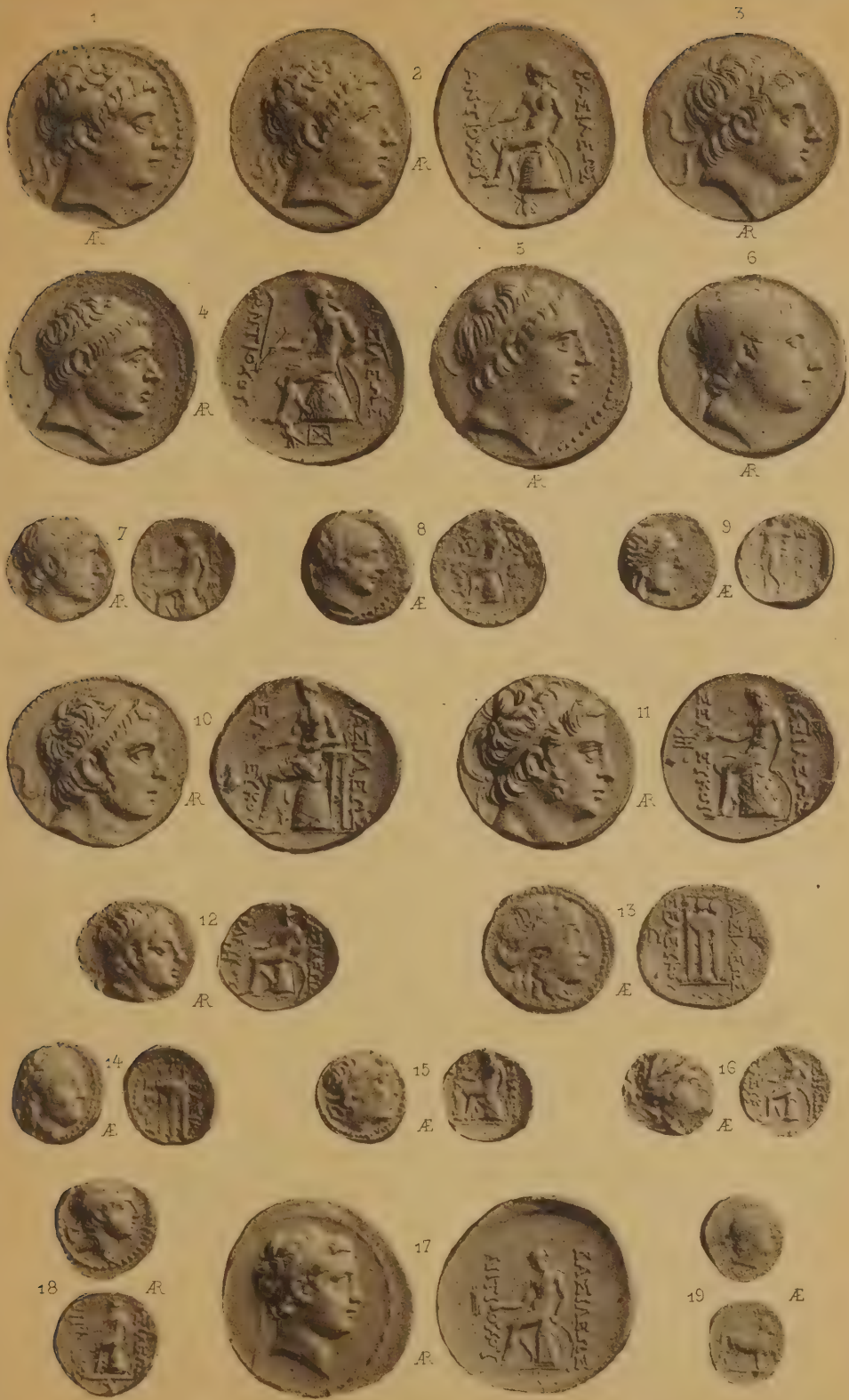


Hélioglypta L. Rouille, Paris

77. r. Chude-Bernard

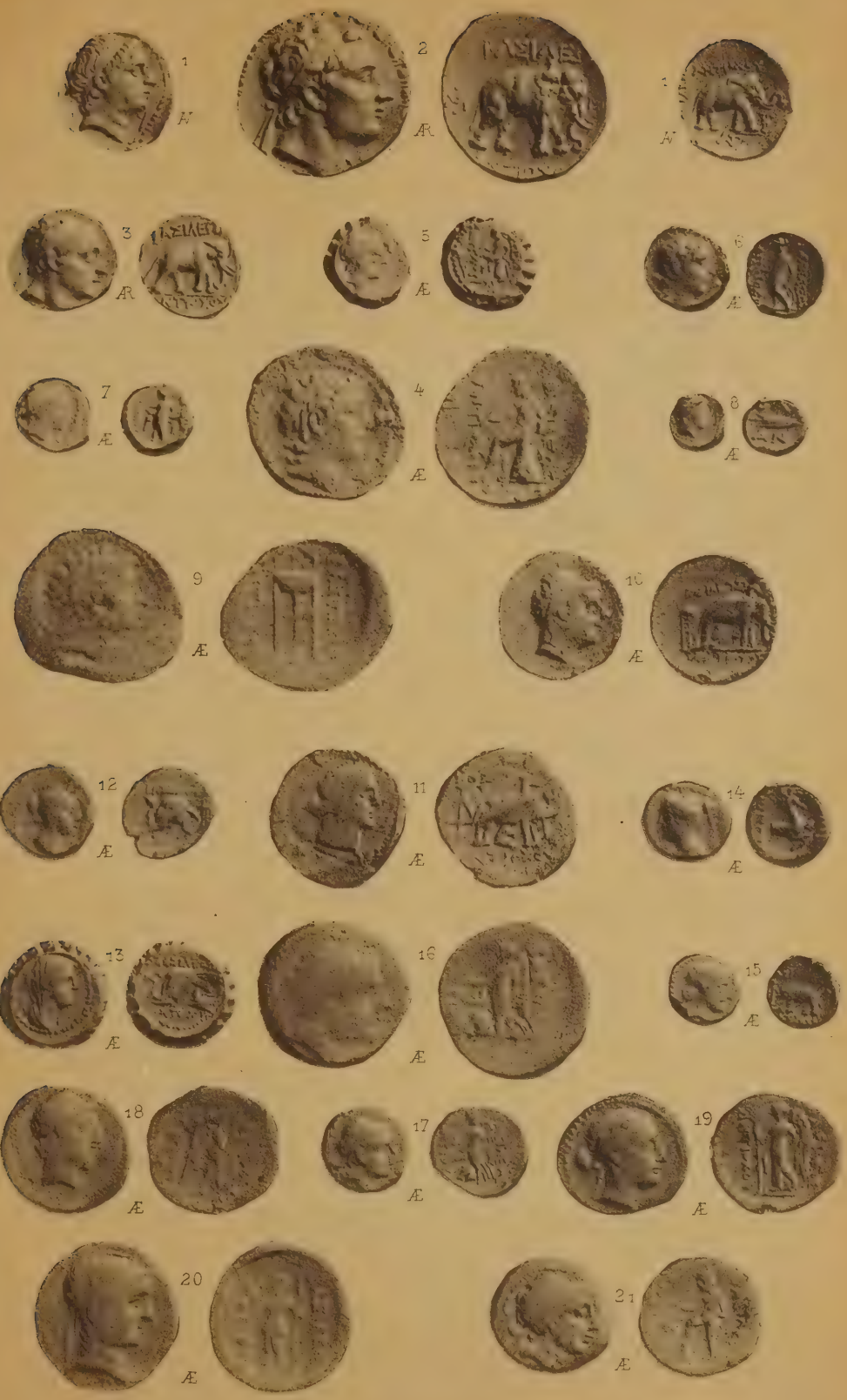
ANTIOCHUS II THEOS





ANTIOCHUS HIÉRAX - SÉLEUCUS III CÉRAUNUS
ANTIOCHUS FILS de SÉLEUCUS III







Héliotypie I. Rouillé, Paris.

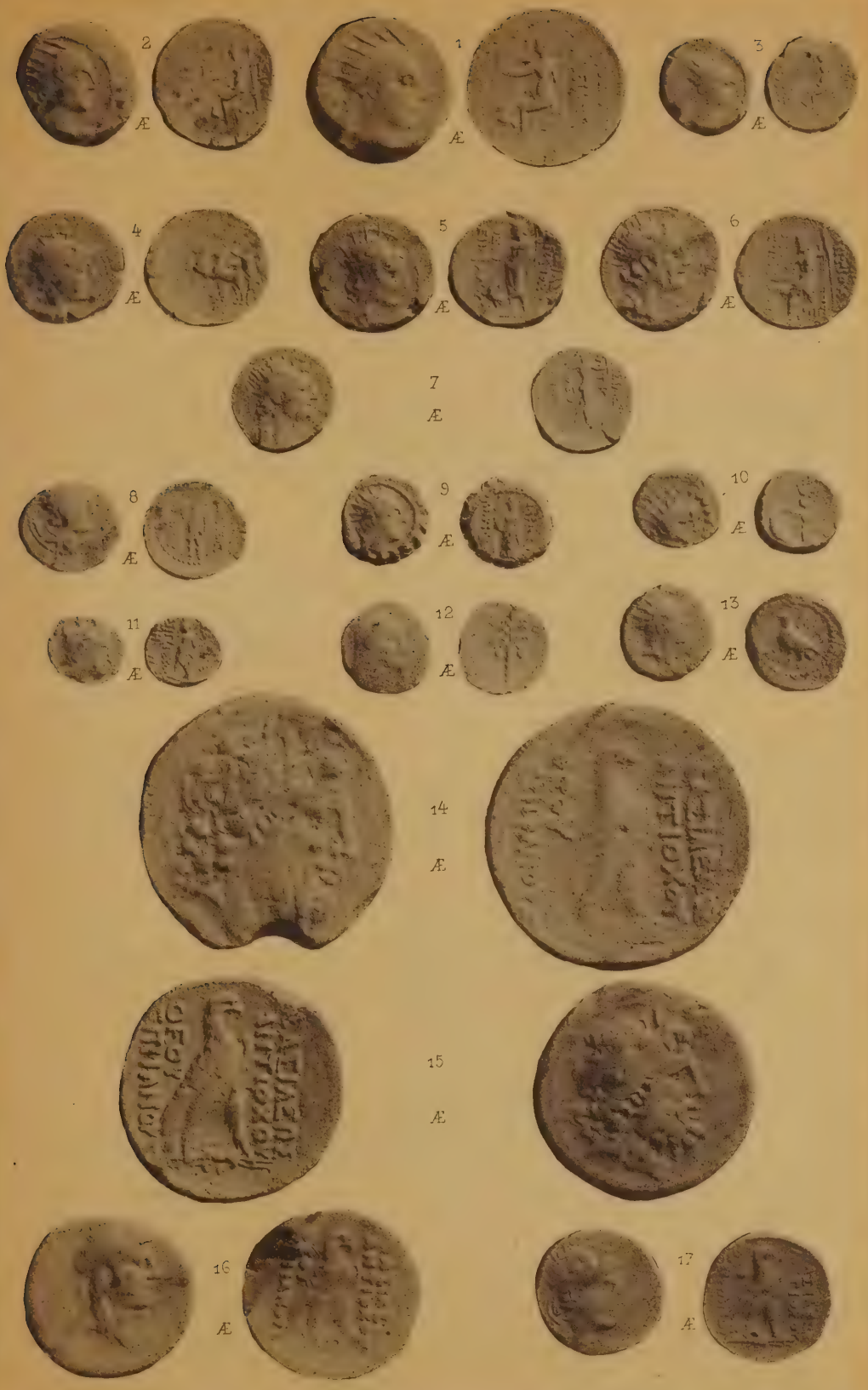
72 r. Claude-Bernard

ANTIOCHUS III LE GRAND — MOLON — ACHAEUS
SÉLEUCUS IV PHILOPATOR



Héliotype L. Rouillé, Paris

M. + Claude-Bernard



ANTIOCHUS IV EPIPHANE



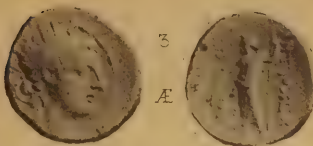
1

Æ



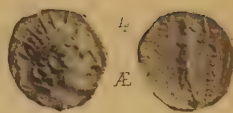
2

Æ



3

Æ



4

Æ



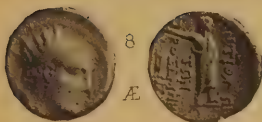
5

Æ



6

Æ



8

Æ



7

Æ



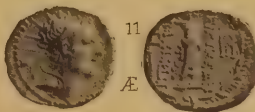
9

Æ



10

Æ



11

Æ



12

Æ



13

Æ



14

Æ



15

Æ



16

Æ



17

Æ



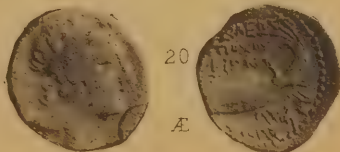
18

Æ



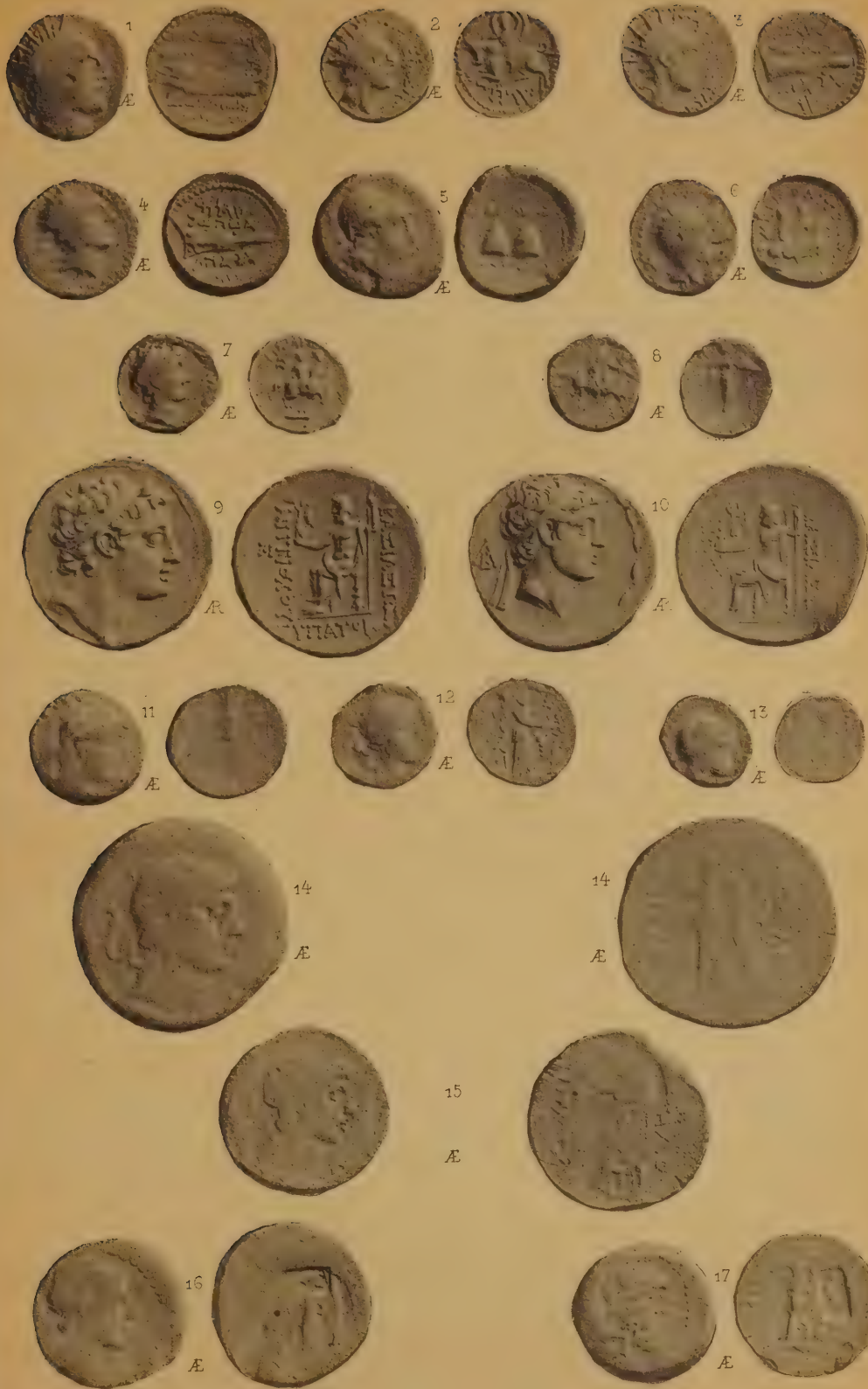
19

Æ

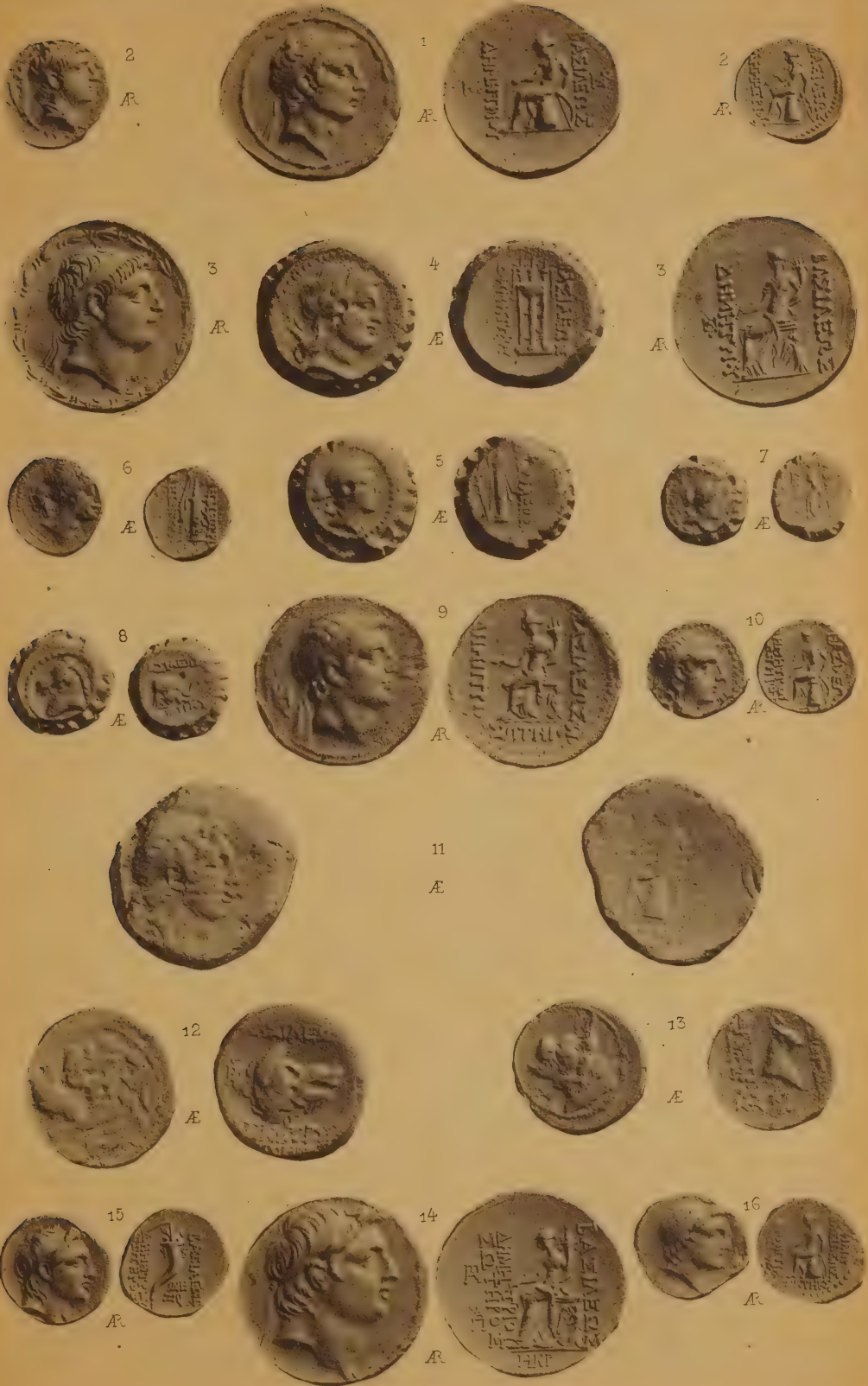


20

Æ



ANTIOCHUS IV EPIPHANE
ANTIOCHUS V EUPATOR — TIMARCHUS



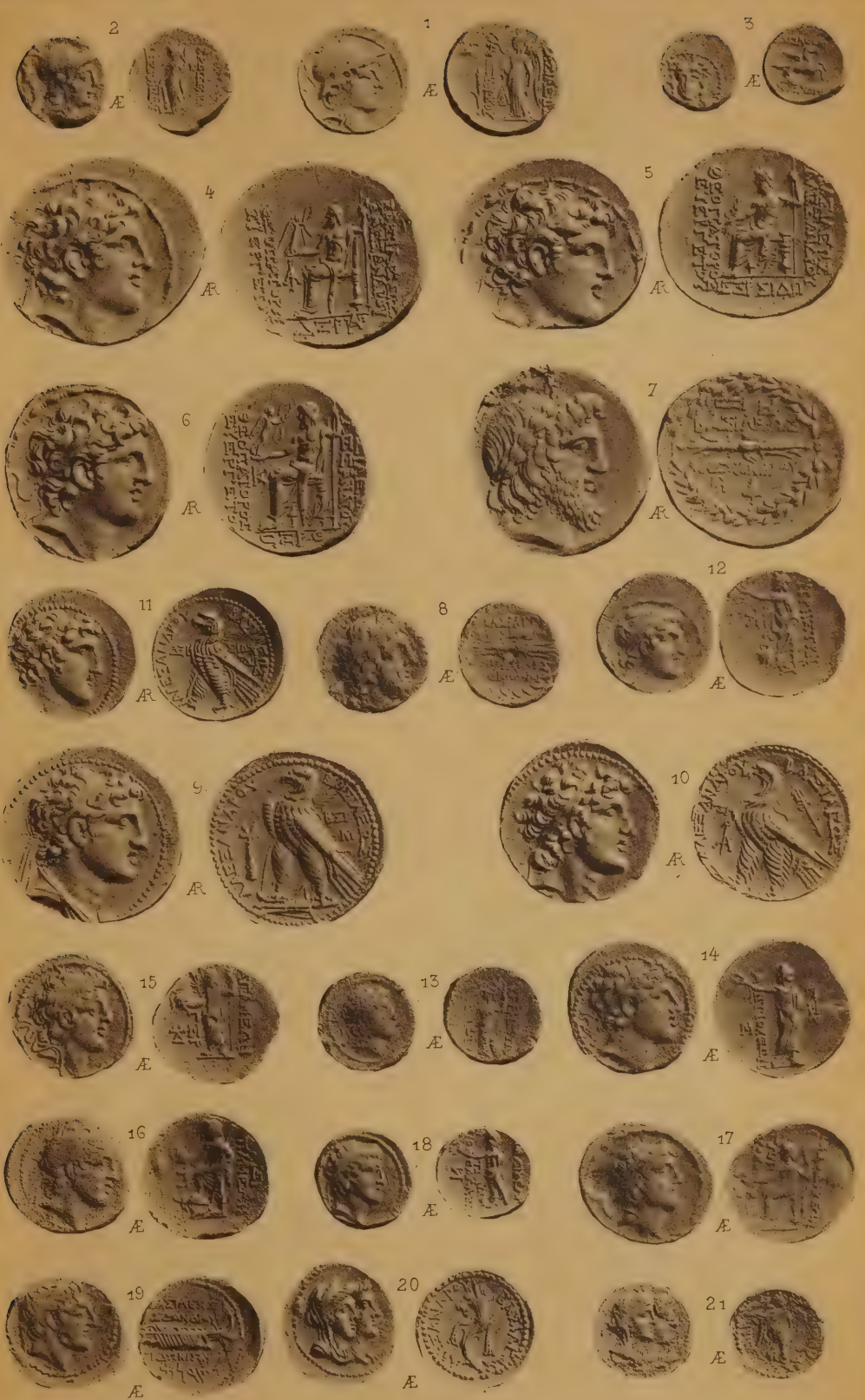
Hélistypie L. Roullé, Paris

3. v. Claude-Bernard

DÉMÉTRIUS I SOTER



DÉMÉTRIUS I SOTER — ALEXANDRE I BALA

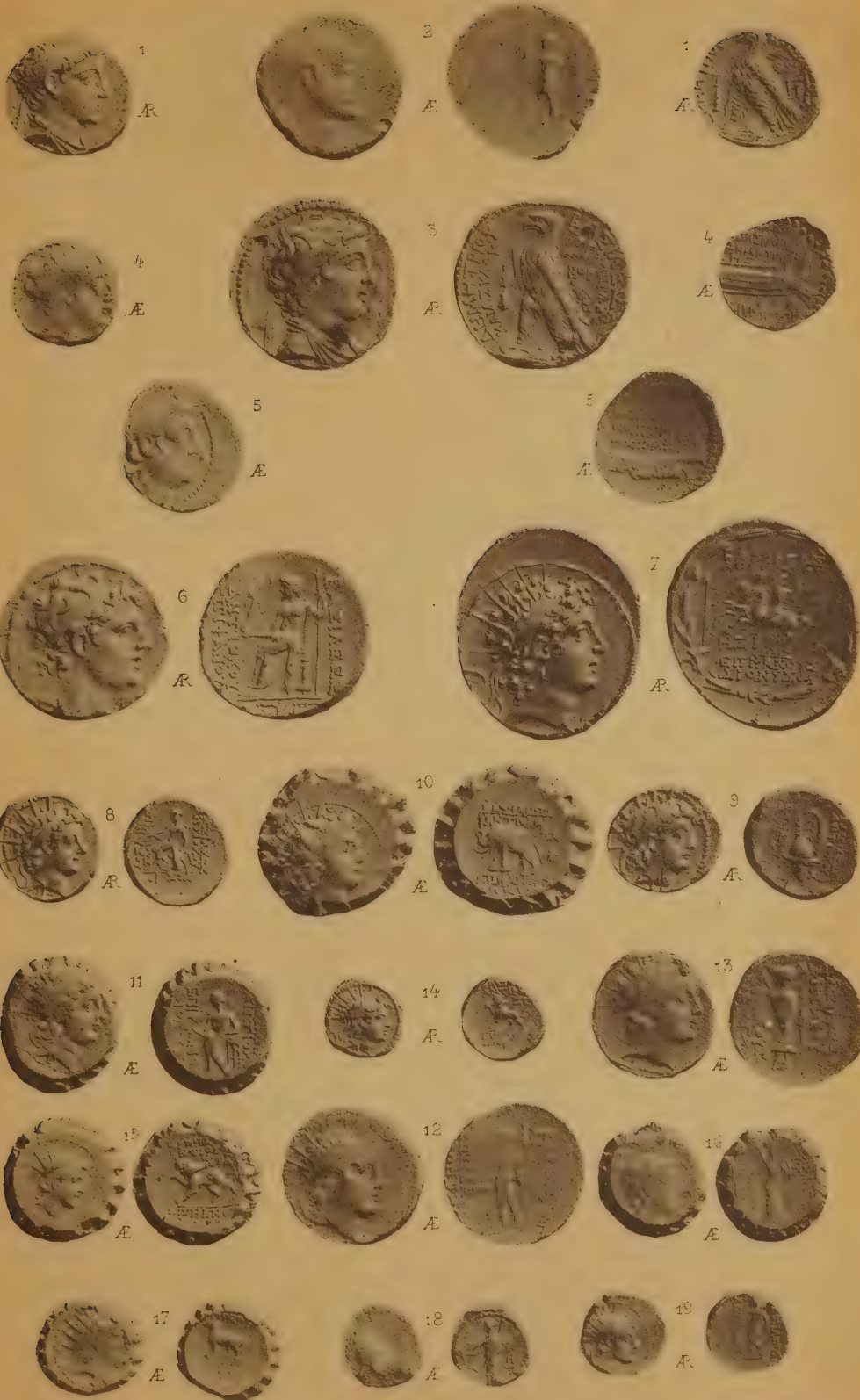




Hélotypie I Rouille, Paris

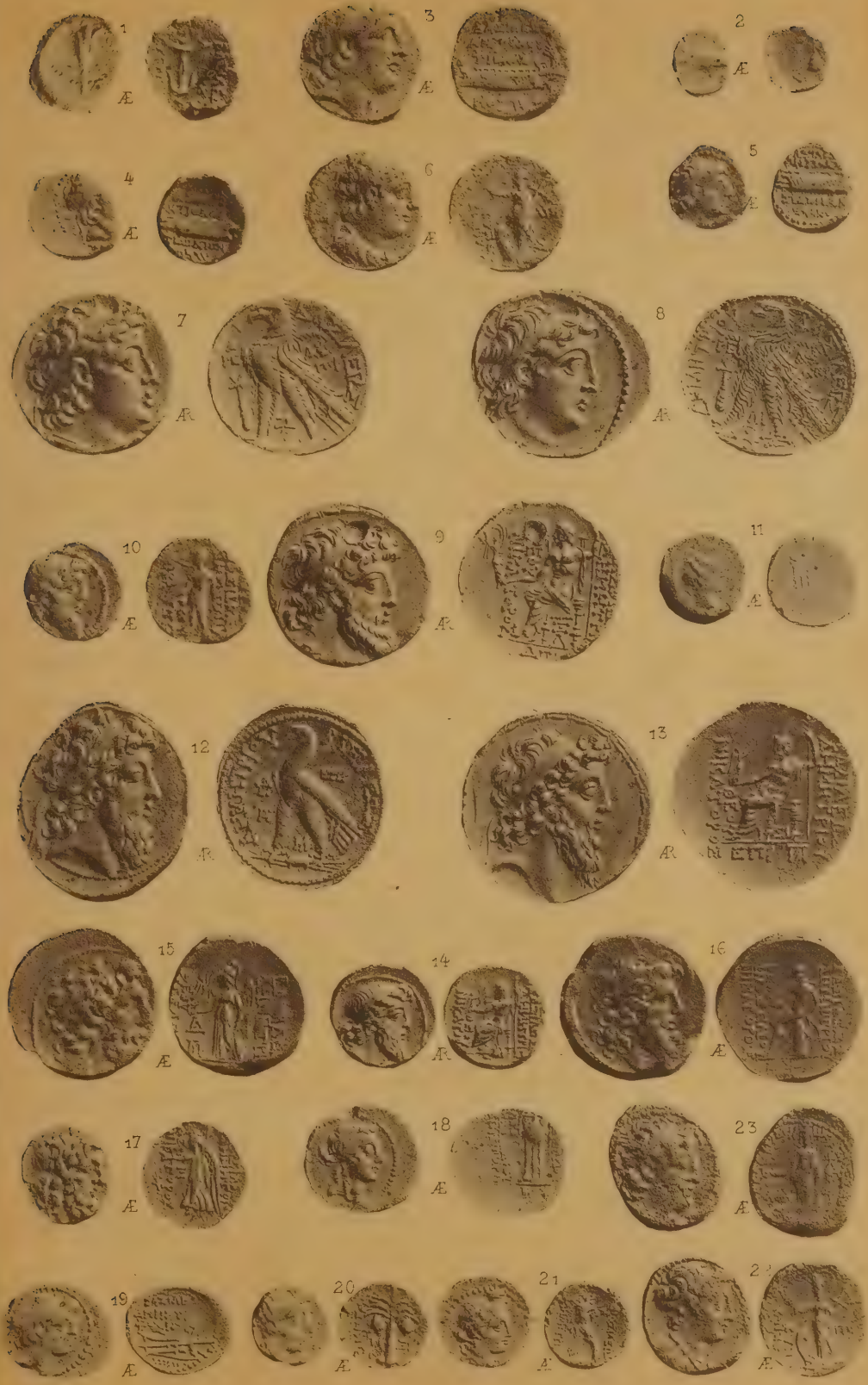
18. r. Claude-Barnard

DÉMÉTRIUS II NICATOR (1^{er} règne)

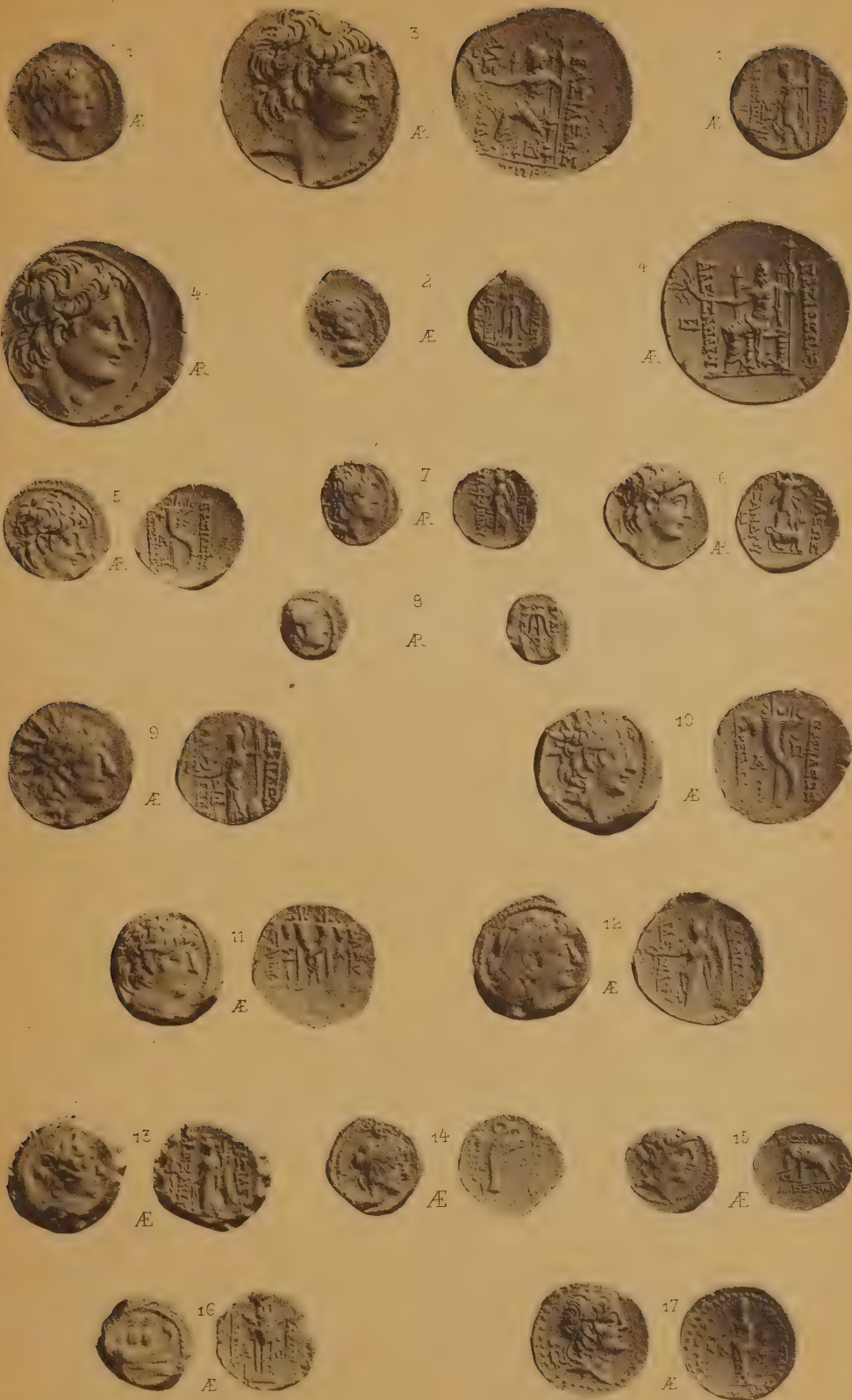


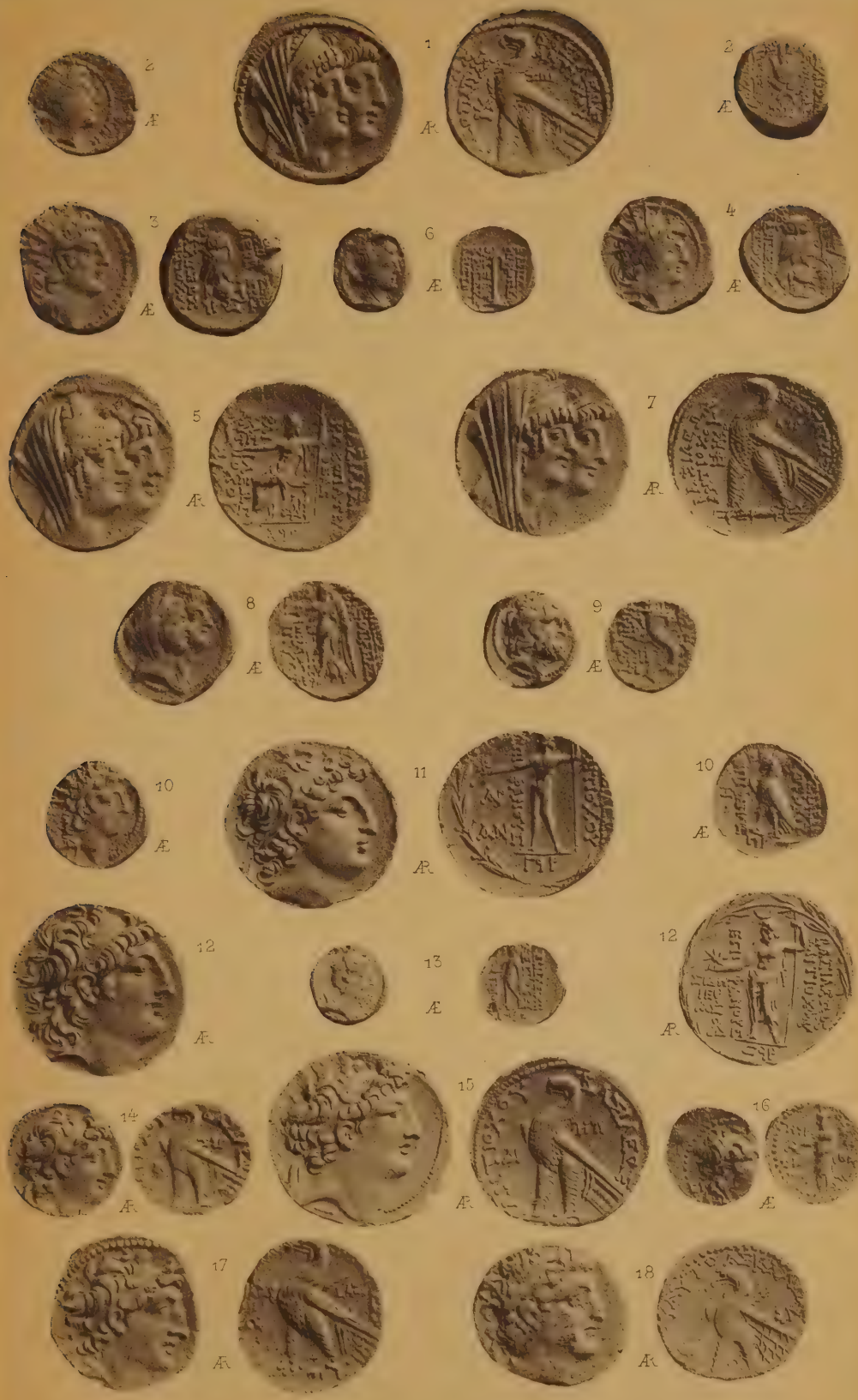
DÉMÉTRIUS II NICATOR (1^{er} règne)
ANTIOCHUS VI DIONYSOS





ANTIOCHUS VII EVERGÈTE
 DÉMÉTRIUS II NICATOR (II^e règne)





Héliotype L. Rouillé Paris

73 - Claude-Bernard

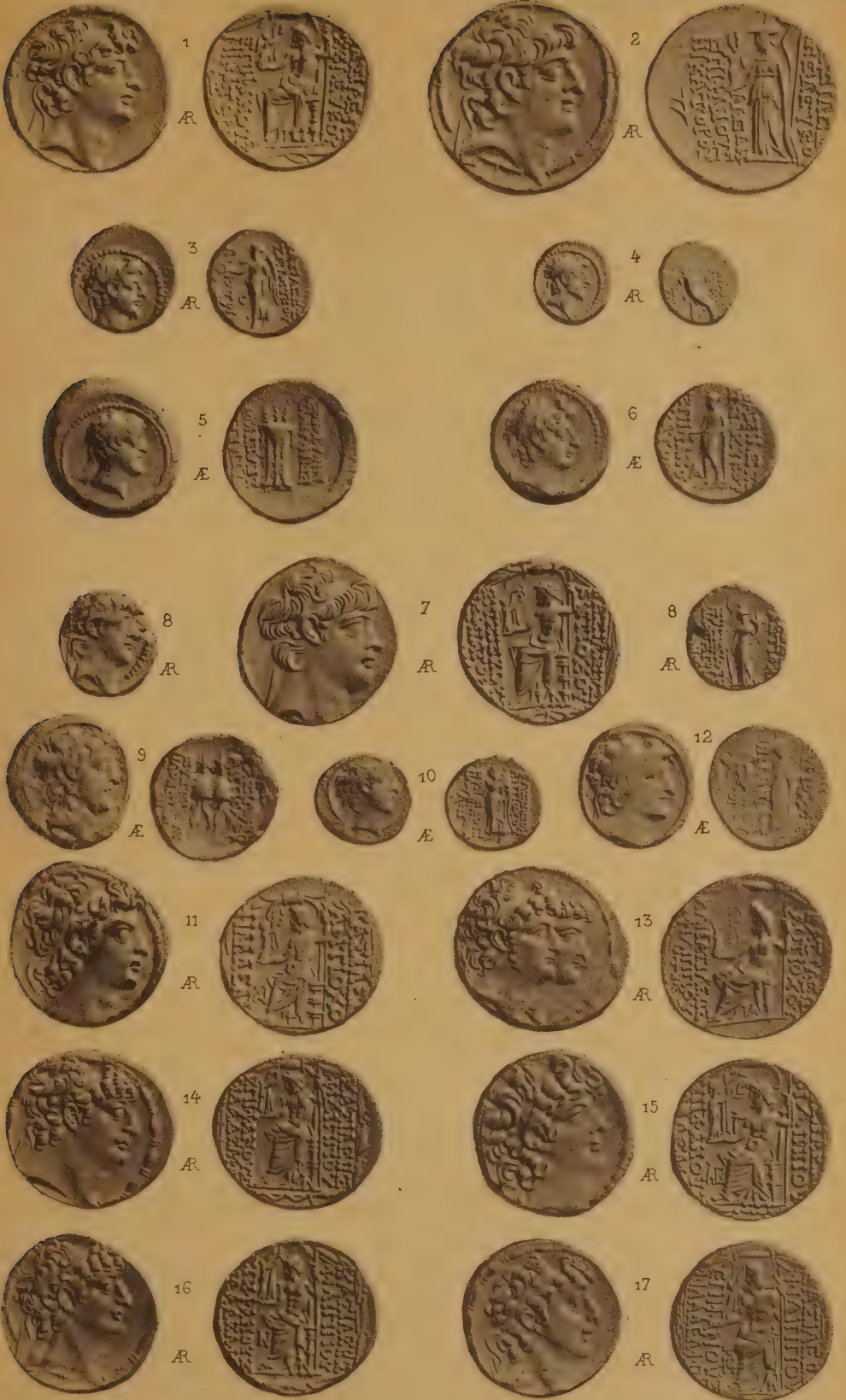
CLÉOPATRE THÉA - ANTIOCHUS VIII GRYPUS



ANTIOCHUS VIII GRYPUS



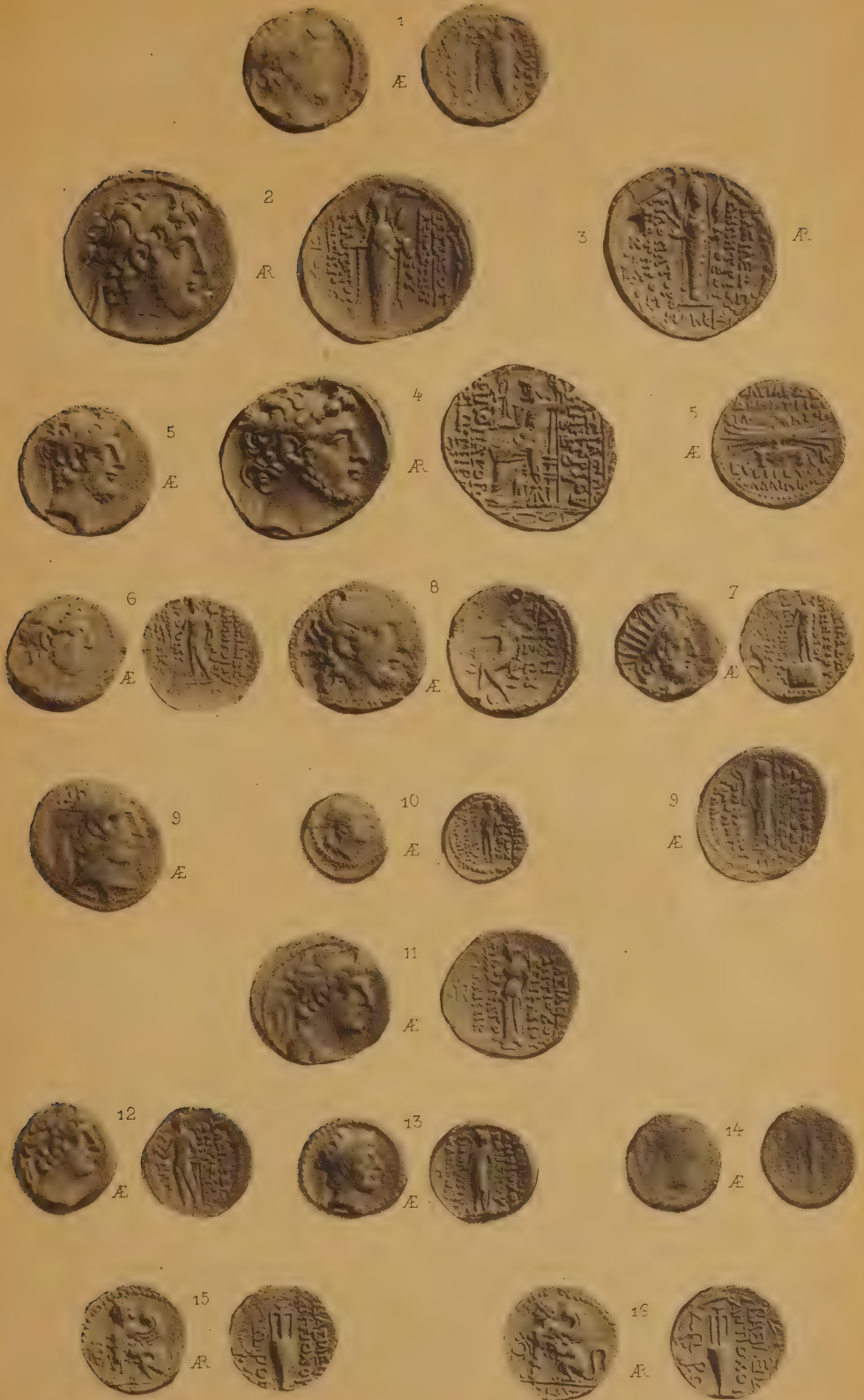
ANTIOCHUS IX CYZICÈNE — SÉLÉUCUS VI EPIPHANE



Héliotype L. Rouillé, Paris.

78. r. Chude-Bernard

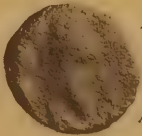
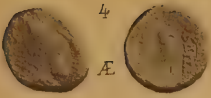
SÉLEUCUS VI EPIPHANE - ANTIOCHUS X EUSÈBE
ANTIOCHUS XI PHILADELPHÉ - PHILIPPE PHILADELPHÉ



Héliotyle L. Rouille, Paris.

57. r. Claude-Bernard

DÉMÉTRIUS III EUCAERUS
ANTIOCHUS XII DIONYSOS — ANTIOCHUS incertain





MONOGRAMMES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44
45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66
67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77
78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88
89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99
100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110
111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121
122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132
133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143
144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154

MONOGRAMMES

155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165
166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176
177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187
188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198
199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209
210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220
221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231
232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242
243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253
254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264
265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275
276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286
287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297
298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308

